

CANADA

H. OF C.

BILL C-41

C. DES C.

PROJET DE
LOI C-41

1992

FEB. 24 - APRIL 19
24 FÉVR. - 19 AVRIL

No. I- 6

INDEX

J
103
H7
34-3
ES4
A1
No. 1-6



HOUSE OF COMMONS

Issue No. 1

Monday, February 24, 1992

Thursday, February 27, 1992

Chairman: Yvon Côté

Minutes of Proceedings and Evidence of Legislative Committee D on

BILL C-41

An Act respecting the energy efficiency of
energy-using products and the use of
alternative energy sources

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 1

Le lundi 24 février 1992

Le jeudi 27 février 1992

Président: Yvon Côté

Procès-verbaux et témoignages du Comité législatif D sur le

PROJET DE LOI C-41

Loi concernant l'efficacité énergétique des
matériels consommateurs d'énergie et
l'emploi des énergies de substitution

RESPECTING:

Order of Reference

CONCERNANT:

Ordre de renvoi

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

LEGISLATIVE COMMITTEE D ON BILL C-41

Chairman: Yvon Côté

Members

Lee Clark
John Cole
Rex Crawford
Jim Hawkes
Francis LeBlanc
Len Taylor
Greg Thompson
Marcel Tremblay—(8)

(Quorum 5)

Charles Bellemare

Clerk of the Committee

COMITÉ LÉGISLATIF D SUR LE PROJET DE LOI C-41

Président: Yvon Côté

Membres

Lee Clark
John Cole
Rex Crawford
Jim Hawkes
Francis LeBlanc
Len Taylor
Greg Thompson
Marcel Tremblay—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Charles Bellemare

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Votes & Proceedings of the House of Commons of Thursday, February 20, 1992:

Pursuant to Order made Wednesday, February 19, 1992, the Order being read for the second reading and reference to Legislative Committee D of Bill C-41, An Act respecting the energy efficiency of energy-using products and the use of alternative energy sources.

Mr. Epp, seconded by Mr. Loiselle, moved,—That the Bill be now read a second time and referred to Legislative Committee D.

And debate arising thereon.

At 1:45 p.m., pursuant to Order made Wednesday, February 19, 1992, the Speaker interrupted the proceedings.

And the question being put on the motion, it was agreed to.

Accordingly, the Bill was read the second time and referred to Legislative Committee D.

ATTEST

ROBERT MARLEAU

The Clerk of the House of Commons

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux de la Chambre des communes du jeudi 20 février 1992:

Conformément à l'ordre adopté le mercredi 19 février 1992, il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité législatif D du projet de loi C-41, Loi concernant l'efficacité énergétique des matériels consommateurs d'énergie et l'emploi des énergies de substitution.

M. Epp, appuyée par M. Loiselle, propose,—Que ce projet de loi soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité législatif D.

Il s'élève un débat.

À 13h45, conformément à l'ordre adopté le mercredi 19 février 1992, le Président interrompt les délibérations.

Cette motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ce projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité législatif D.

ATTESTÉ

Le Greffier de la Chambre des communes

ROBERT MARLEAU

MINUTES OF PROCEEDINGS

MONDAY, FEBRUARY 24, 1992

(1)

[Text]

Legislative Committee D on Bill C-41, An Act respecting the energy efficiency of energy-using products and the use of alternative energy sources, met at 5.09 o'clock p.m. this day, in Room 371, West Block, for the purpose of organization.

Member of the Committee present: Francis LeBlanc.

Acting Members present: Al Johnson for Lee Clark, Robert Layton for John Cole, Réginald Bélair for Rex Crawford, John MacDougall for Jim Hawkes, Ross Harvey for Len Taylor and Louise Feltham for Greg Thompson.

In attendance: From the Legislative Counsel Office: Louis-Philippe Côté, Legislative Counsel. From the Library of Parliament: Lynn Meyers and Peter Berg, Research Officers. From the Committee Directorate: Stephen Knowles, Procedural Clerk.

Yvon Côté announced his appointment as Chairman of the Committee pursuant to Standing Order 113(2).

The Order of Reference dated Thursday, February 20, 1992 being read as follows:

ORDERED,—That Bill C-41, An Act respecting the energy efficiency of energy-using products and the use of alternative energy sources, be now read a second time and referred to Legislative Committee D.

On motion of Al Johnson it was agreed,—That the Committee print 750 copies of its *Minutes of Proceedings and Evidence*, as established by the Board of Internal Economy.

Louise Feltham moved,—That the Chairman be authorized to hold meetings in order to receive evidence and authorize its printing when a quorum is not present, provided that three members are present, including the Chairman or Acting Chairman of the Committee.

Ross Harvey moved in amendment thereto,—That the motion be amended by adding immediately after the word "Committee" the following:

"and provided at least one member from an opposition party is present."

After debate, Al Johnson moved in amendment to the amendment,—That the amendment be further amended by inscribing, immediately following the word "provided" the following:

"that the beginning of such a meeting shall be delayed for up to 15 minutes unless".

The question being put on the sub-amendment, it was agreed to.

The question being put on the amendment, as amended, it was agreed to.

And the question being put on the motion of Louise Feltham, as amended, it was agreed to.

PROCÈS-VERBAUX

LE LUNDI 24 FÉVRIER 1992

(1)

[Traduction]

Le Comité législatif D chargé du projet de loi C-41, Loi concernant l'efficacité énergétique des matériels consommateurs d'énergie et l'emploi des énergies de substitution, tient aujourd'hui sa séance d'organisation à 17 h 09, dans la salle 371 de l'édifice de l'Ouest.

Membre du Comité présent: Francis LeBlanc.

Membres suppléants présents: Al Johnson remplace Lee Clark; Robert Layton remplace John Cole; Réginald Bélair remplace Rex Crawford; John MacDougall remplace Jim Hawkes; Ross Harvey remplace Len Taylor; Louise Feltham remplace Greg Thompson.

Aussi présents: Du Bureau des conseillers législatifs: Louis-Philippe Côté, conseiller législatif. Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Lynn Myers et Peter Berg, attachés de recherche. De la Direction des comités: Stephen Knowles, greffier à la procédure.

Yvon Côté annonce qu'il a été nommé président du Comité en application du paragraphe 113(2) du Règlement.

Lecture est donnée de l'ordre de renvoi en date du jeudi 20 février 1992, ainsi libellé:

IL EST ORDONNÉ,—Que le projet de loi C-41, Loi concernant l'efficacité énergétique des matériels consommateurs d'énergie et l'emploi des énergies de substitution, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au comité législatif D.

Sur motion de Al Johnson, il est convenu,—Que le Comité fasse imprimer 750 exemplaires de ses *Procès-verbaux et témoignages*, suivant les directives du Bureau de régie interne.

Sur motion de Louise Feltham, il est convenu,—Que le président soit autorisé à tenir des séances, à entendre des témoignages et en permettre l'impression en l'absence de quorum, pourvu que trois membres du Comité soient présents, dont le président ou le président suppléant.

Ross Harvey propose l'amendement suivant,—Que la motion soit modifiée en ajoutant à la fin

«ainsi qu'un représentant de l'opposition».

Après débat, Al Johnson propose le sous-amendement suivant,—Que l'amendement soit modifié en ajoutant à la fin

«ou bien, en l'absence de ce dernier, que la réunion soit retardée d'au plus 15 minutes.»

Le sous-amendement est mis aux voix et adopté.

L'amendement, modifié, est mis aux voix et adopté.

La motion de Louise Feltham, modifiée, est mise aux voix et adoptée.

The said motion, as adopted, is as follows:

—That the Chairman be authorized to hold meetings in order to receive evidence and authorize its printing when a quorum is not present, provided that three members are present, including the Chairman or Acting Chairman of the Committee, and provided that the beginning of such a meeting shall be delayed for up to 15 minutes unless at least one member from an opposition party is present.

On motion of Robert Layton it was agreed,—That, during the questioning of witnesses, the first speaker from each party be allotted ten minutes and that there be thereafter allotted five minutes to each other member speaking.

On motion of Francis LeBlanc it was agreed,—That the Clerk of the Committee, in consultation with the Deputy Principal Clerk, Public Bills Office and the Chairman, be authorized to engage the services of temporary secretarial staff as required, for a period not to exceed 30 working days after the Committee has presented its Report to the House.

The Committee proceeded to consider its future business.

After debate, it was agreed,—That the Chairman consult with representatives of the government and opposition parties to draw up a list of suggested witnesses on Bill C-41; and that the list be presented to the Committee for its consideration on Thursday, February 27, 1992.

At 5.35 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

THURSDAY, FEBRUARY 27, 1992

(2)

Legislative Committee D on Bill C-41, An Act respecting the energy efficiency of energy-using products and the use of alternative energy sources, met at 3.36 o'clock p.m. this day, in Room 371, West Block, the Chairman, Yvon Côté, presiding.

Members of the Committee present: Rex Crawford and Francis LeBlanc.

Acting Members present: Al Johnson for John Cole, Louise Feltham for Jim Hawkes, Ross Harvey for Len Taylor, John MacDougall for Greg Thompson and Robert Layton for Marcel Tremblay.

In attendance: From the Library of Parliament: Lynn Myers and Peter Berg, Research Officers.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference, dated Thursday, February 20, 1992, concerning Bill C-41, An Act respecting the energy efficiency of energy-using products and the use of alternative energy sources. (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Monday, February 24, 1992, Issue No. 1*)

The Committee proceeded to consider its future business.

After debate, it was agreed,—That the Committee invite the following witnesses to appear before it:

The Honourable Jake Epp, Minister of Energy, Mines and Resources, with officials of the Department;

La motion est maintenant libellée ainsi:

—Que le président soit autorisé à tenir des séances, à entendre des témoignages et en permettre l'impression en l'absence de quorum, pourvu que trois membres du Comité soient présents, dont le président ou le président suppléant, ainsi qu'un représentant de l'opposition ou bien, en l'absence de ce dernier, que la réunion soit retardée d'au plus 15 minutes.

Sur motion de Robert Layton, il est convenu,—Que lors de l'interrogation des témoins, dix minutes soient accordées au premier intervenant de chaque parti, et cinq minutes par la suite, à chaque autre intervenant.

Sur motion de Francis LeBlanc, il est convenu,—Que le greffier, en consultation avec le président et le greffier principal adjoint du Bureau des projets de loi d'intérêt public, soit autorisé à engager du personnel de soutien temporaire, selon les besoins, pour une période ne dépassant pas 30 jours après la présentation du rapport à la Chambre.

Le Comité examine ses travaux à venir.

Après débat, il est convenu,—Que le président s'entende avec les représentants du gouvernement et de l'opposition pour dresser une liste provisoire de témoins; que la liste soit soumise au Comité à la séance du jeudi 27 février.

À 17 h 35, le Comité s'adjourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE JEUDI 27 FÉVRIER 1992

(2)

Le Comité législatif D chargé du projet de loi C-41, Loi concernant l'efficacité énergétique des matériels consommateurs d'énergie et l'emploi des énergies de substitution, se réunit à 15 h 36, dans la salle 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Yvon Côté (président).

Membre du Comité présent: Rex Crawford et Francis LeBlanc.

Membres suppléants présents: Al Johnson remplace John Cole; Louise Feltham remplace Jim Hawkes; Ross Harvey remplace Len Taylor; John MacDougall remplace Greg Thompson; Robert Layton remplace Marcel Tremblay.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Lynn Myers et Peter Berg, attachés de recherche.

Conformément à son ordre de renvoi du jeudi 20 février 1992, le Comité reprend l'étude du projet de loi C-41, Loi concernant l'efficacité énergétique des matériels consommateurs d'énergie et l'emploi des énergies de substitution (*voir les Procès-verbaux et témoignages du lundi 24 février 1992, fascicule n° 1*).

Le Comité examine ses travaux à venir.

Après débat, il est convenu,—Que le Comité invite à témoigner les témoins énumérés ci-après:

L'honorable Jake Epp, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, et les fonctionnaires du ministère;

Friends of the Earth;
Marbek Consultants;
David Argue (Geoff Passmore Associates);
Canadian Standards Association;
Canadian Industry Program for Energy Conservation;
Canadian Electrical Association;
Canadian Manufacturers' Association; and
Consumers' Association of Canada.

At 4.12 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Charles Bellemare

Clerk of the Committee

Les Amis de la Terre;
Marbek Consultants;
David Argue (Geoff Passmore Associates);
Association canadienne des normes;
Programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne;
Association canadienne de l'électricité;
Association des manufacturiers canadiens;
Association des consommateurs du Canada.

À 16 h 12, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Charles Bellemare

[Texte]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Monday, February 24, 1992

[Traduction]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le lundi 24 février 1992

• 1710

Le président: À l'ordre!

Bonjour, tout le monde. À titre de président, je vous souhaite la bienvenue au Comité sur le projet de loi C-41.

Il semble que nous soyons les membres définitifs, sauf pour un, Rex Crawford, qui sera des nôtres. n'est-ce pas, messieurs du du Parti libéral? Serez-vous le membre officiel ou êtes-vous le remplaçant pour aujourd'hui?

Mr. Harvey (Edmonton East): I will be substituting for Len Taylor.

Le président: Très bien. Cela dit, est-ce qu'on peut confirmer le quorum, monsieur le greffier?

Le greffier du Comité: Oui, monsieur.

Le président: C'est confirmé. Mesdames et messieurs, vous avez devant vous l'ordre du jour que nous allons parcourir. Nous aurons un vote à 18 heures. Tout le monde sera d'accord pour qu'on en finisse avant le vote. Je reçois donc votre accord moral à cet égard.

Le président a été nommé, bien sûr. J'ai devant moi une lettre du Président de la Chambre dont vous avez sans doute copie. Je vous réfère donc à ce texte qui se trouve à la fin de votre ordre du jour.

This is an extract from the *Votes and Proceedings of the House of Commons* from Thursday, February 20:

Conformément à l'ordre adopté le mercredi 19 février 1992 . . .

Le greffier: Vous devriez lire la lettre qui vous confirme comme président.

Le président: Très bien.

I'm going to read the letter. It will be enough.

La lettre est adressée à Yvon Côté, député.

Cher collègue,

Conformément à l'article 113 du Règlement, il me fait plaisir de confirmer votre nomination à la présidence du Comité législatif D sur le projet de loi C-41, Loi concernant l'efficacité énergétique des matériels consommateurs d'énergie et l'emploi des énergies de substitution.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

C'est signé par l'honorable John A. Fraser, Président de la Chambre.

Cela confirme ma nomination. Je suis sûr que vous êtes d'accord.

Mr. Johnson (Calgary North): Mr. Chairman, if that's the way he wants it, that's the way it will be.

[Traduction]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le lundi 24 février 1992

• 1710

The Chairman: Order please.

As your Chairman, I want to welcome you to the committee on Bill C-41.

It looks like we are the members of this committee, except for one, Rex Crawford, who will join us, I assume, dear members of the Liberal Party? Will you be the official member or are you replacing someone today?

Mr. Harvey (Edmonton-Est): Je remplace Len Taylor.

The Chairman: Very well. This being said, do we have a quorum, Mr. Clerk?

The Clerk of the Committee: Yes, Mr. Chairman.

The Chairman: So, we do have a quorum. Ladies and gentlemen, you have the agenda before you. We will have a vote at 6 o'clock. You will all agree to end this meeting before the vote. I gather you are in agreement.

The Chairman has been appointed. I have here a letter from the Speaker of the House, of which you must have received a copy. You will find the wording at the end of your agenda.

Il s'agit d'un extrait du *Procès-verbal* de la Chambre des communes daté du jeudi 20 février:

The order of reference dated Wednesday February the 19th 1992 . . .

The Clerk: You should read the letter which confirms your appointment as Chairman.

The Chairman: Certainly.

Je vais vous lire la lettre. Cela suffira.

The letter is addressed to Yvon Côté, member of Parliament. Dear colleague,

Pursuant to Standing Order 113, this is to confirm your appointment as Chairman of Legislative Committee D on Bill C-41, an Act respecting the energy efficiency of energy-using products and the use of alternative energy sources.

Yours sincerely,

It is signed by the Honourable John A. Fraser, Speaker of the House of Commons.

This confirms my appointment. I am sure you will agree.

Mr. Johnson (Calgary-Nord): Monsieur le président, si c'est ce qu'il veut, c'est d'accord.

[Text]

Le président: Je vous admire pour cette docilité, cher collègue. Sans doute que nos sessions seront brèves et courtes et que l'accord sera régulier.

Nous en sommes donc au point 3, l'ordre de renvoi. Monsieur le greffier, je vais vous demander de lire notre ordre de renvoi.

Le greffier:

IL EST ORDONNÉ, —Que le projet de loi C-41, Loi concernant l'efficacité énergétique des matériels consommateurs d'énergie et l'emploi des énergies de substitution,

be now read a second time and referred to Legislative Committee D.

Le président: Est-ce que tout le monde est d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Est-ce que ça va, madame Feltham?

Mme Feltham (Wild Rose): D'accord.

Le président: Nous en sommes donc à la page 2 de l'ordre du jour.

Item 5 is the chairman's introduction of staff assigned to the committee. From the Legislative Counsel Office we have Mr. Louis-Philippe Côté, legislative counsel—no relation to me; don't worry.

Bienvenu, monsieur Côté.

Secondly, from the Research Branch of the Library of Parliament we have Lynn Meyers and Peter Berg, whom everybody knows.

Welcome back again.

Merci pour cette collaboration précieuse que vous allez nous fournir, peut-être jour et nuit.

Nous en sommes au point 6, les motions courantes. Nous avons les formules de décision habituelles quant à l'impression. Vous avez, en a), l'impression des *Procès-verbaux et témoignages*. Il est proposé que le Comité fasse imprimer 750 exemplaires de ses *Procès-verbaux et témoignages*, ainsi que l'a établi le Bureau de régie interne.

Nous avons mis le maximum. Il vous appartient de modifier cette motion si vous le jugez à propos. Y a-t-il un consensus à cet égard?

• 1715

Mr. Harvey: Is it anticipated that we're going to need 750 copies?

The Chairman: I don't mind discussing it right now, if you wish. Is there any opinion on this?

Je vais laisser le greffier vous expliquer. Allez-y, monsieur.

The Clerk: Committees have reduced the number by a relatively small amount. The problem is that the normal distribution of committee issues uses up about 600. That's to all MPs, all senators, and a selection of staff on the Hill. If you reduce it below that the distribution will have to be adjusted, and some people who will expect to get it won't be getting it. That's all.

[Translation]

The Chairman: I admire your flexibility, my friend. I'm sure that our sessions will be short and to the point and that we will always agree.

So we have reached item 3 on our agenda, order of reference. Mr. Clerk, I will ask you to read our order of reference.

The Clerk:

ORDERED,—that Bill C-41, an Act respecting the energy efficiency of energy-using products and the use of alternative energy sources,

soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité législatif D.

The Chairman: Does everyone agree?

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: Any problem, Mrs. Feltham?

Mrs. Feltham (Wild Rose): Agreed.

The Chairman: So we are now on page 2 of our agenda.

Le point 5 est la présentation du personnel affecté au comité. Du Bureau des conseillers législatifs, nous avons M. Louis-Philippe Côté, conseiller législatif, aucun lien de parenté avec moi; ne vous inquiétez pas.

Welcome, Mr. Côté.

Deuxièmement, du Service de la recherche de la Bibliothèque du Parlement, Lynn Meyers et Peter Berg que tout le monde connaît.

Bienvenue à nouveau.

Thank you for your valuable cooperation, which may sometimes extend in to the night.

We're now at item 6, routine business. We have the usual motions on printing. We have (a), the printing of the committee *Minutes of Proceedings*. It is moved that the committee print 750 copies of its minutes, according to the wishes of the Board of Internal Economy.

This is the maximum. You can amend this motion if you so wish. Do we agree on this?

Mr. Harvey: Prévoit-on avoir besoin de 750 exemplaires?

Le président: Je veux bien que l'on en discute tout de suite, si vous le souhaitez. Qu'en dit-on?

I will let the Clerk explain this to you. Go ahead.

The greffier: Les comités ont réduit un petit peu le nombre d'exemplaires imprimés. Le problème est que la diffusion normale des fascicules des comités demande environ 600 exemplaires. C'est-à-dire à tous les députés, sénateurs et un certain nombre de personnes sur la Colline. Si l'on réduit encore le nombre d'exemplaires, il faudra modifier la liste de diffusion et certains de ceux qui s'attendent à le recevoir ne le recevront pas. C'est tout.

[Texte]

Mr. Harvey: It goes to all MPs?

The Clerk: Yes.

Mr. Harvey: Not just those requesting it?

The Clerk: As far as I know, it is sent to everyone.

Mr. Harvey: Could we adopt a mechanism whereby we solicit requests? If you have a normal mailing list, perhaps we could just send out a sheet of paper saying, "Hi, we have this committee, and this is what we're doing. If you're interested, we would be happy to send you our transcripts. Please return the enclosed coupon."

The Clerk: Certainly there is no procedural problem. The timeframe might make things difficult, depending on how long the committee works.

Mr. Harvey: We could give them a first sample.

The Clerk: Yes.

Mr. Johnson: Mr. Chairman, I like the idea of efficiency, but I just think we're going to create more problems by trying to cut back. There are virtually 300 members of Parliament. There are 108 senators. You can't deny them their normal access. You have 400 there. You're down to 350. Whatever we do here, the cost of printing is not in the actual printing but in the setting up of things. Once you're set up, whether you produce 500 copies or 750 is usually almost inconsequential.

Mr. Harvey: That's true of the per unit cost?

Mr. Johnson: If the clerk were to tell us that 100 copies of every report are wasted, then I would reduce it by 100. But if they're sent out, then I would say leave it as it is, because it's just one committee trying to change the whole system by starting a system where you get only what you apply for.

Le président: M. Harvey semble insister sur les dépenses associées à 100 exemplaires qui seraient inutilisables. Monsieur le greffier, avez-vous une réponse à cela? Est-ce assez courant? Est-ce que les coûts sont vraiment exorbitants?

Le greffier: Comme nous l'avons déjà mentionné, le coût de 750 exemplaires n'est pas beaucoup plus élevé que le coût de 650 exemplaires.

There are about 100 and a few extra copies that don't get sent out, but we don't consider them wasted. Many members will ask for copies again when report stage starts. They like to have about 100 left over just for archival purposes.

Le président: Monsieur Harvey, on peut peut-être s'entendre. Est-ce que cela vous satisfait?

Mr. Harvey: Fine.

Le président: On peut donc voter sur cette motion. Est-ce que quelqu'un veut la proposer?

Mr. Johnson: I move, seconded by—

Le président: Donc, M. Johnson, appuyé par M. LeBlanc, propose que 750 exemplaires soient imprimés.

[Traduction]

M. Harvey: Cela va à tous les députés?

Le greffier: Oui.

M. Harvey: Non pas seulement à ceux qui le demandent?

Le greffier: Je crois que c'est envoyé à tout le monde.

M. Harvey: Ne pourrait-on pas trouver un mécanisme qui nous permettrait de solliciter des demandes? Si vous avez une liste d'envoi normale, peut-être que vous pourriez n'envoyer qu'une circulaire disant: «Bonjour, voici ce que fait notre comité. Si cela vous intéresse, nous nous ferons un plaisir de vous envoyer le procès-verbal des délibérations. Veuillez renvoyer le coupon ci-joint.»

Le greffier: Cela ne nous causerait certainement pas de problèmes. La seule difficulté pourrait venir des délais; tout dépend combien de temps le comité va siéger.

M. Harvey: Nous pourrions leur donner un premier échantillon.

Le greffier: Oui.

M. Johnson: Je suis tout à fait pour la rentabilité mais je crois que nous risquons de créer plus de problèmes en diminuant le nombre d'exemplaires. Il y a pratiquement 300 députés. Il y a 108 sénateurs. On ne peut pas leur refuser ces exemplaires. Cela fait 400. Il n'en reste que 350. Quoi que nous fassions, le coût d'impression ne dépend pas vraiment du nombre d'exemplaires mais de la façon dont les choses sont organisées. Une fois que c'est organisé, qu'on en imprime 500 ou 750 exemplaires, cela ne change pas grand-chose.

M. Harvey: C'est vrai pour le coût unitaire?

M. Johnson: Si le greffier nous disait que 100 exemplaires par fascicule sont gaspillés, je diminuerais de 100. Mais si on les envoie, je pense qu'il est préférable de ne rien changer parce que ce serait simplement un comité qui essaierait de changer tout le système en déclarant qu'il faut demander les exemplaires que l'on souhaite recevoir.

The Chairman: Mr. Harvey seems to insist on the cost of 100 copies which might not be used. Mr. Clerk, can you answer this? Is it frequent? Are the costs really excessive.

The Clerk: As we have already stated, the cost of 750 copies is not much higher than the cost of 650 copies.

Il y a environ 100 exemplaires qui ne sont pas envoyés, mais nous ne les considérons pas comme gaspillés. Beaucoup de députés nous en demandent d'autres exemplaires lorsque l'on en est à l'étape du rapport. Cent exemplaires est un chiffre qui semble acceptable pour les archives.

The Chairman: Mr. Harvey, we may be able to agree. Are you satisfied?

M. Harvey: D'accord.

The Chairman: We could then vote on this motion. Would someone like to move it?

M. Johnson: Je le propose, appuyé par...

The Chairman: So, Mr. Johnson, seconded by Mr. LeBlanc, moves that 750 copies be printed.

[Text]

La motion est adoptée

The Chairman: We have here another motion on the opportunity to hear witnesses though there might not be a quorum present. It is very important most of the time to welcome those people coming here and having their briefs presented. I think it's important that we can go on, no matter if there is a quorum or not. Is there any comment on this?

Mrs. Feltham: I move, Mr. Chairman, that the chairman be authorized to open meetings in order to receive evidence and authorize printing when a quorum is not present, provided that three members are present, including the chairman or acting chairman.

Le président: Monsieur LeBlanc, est-ce que cela vous va?

M. LeBlanc (Cap-Breton Highlands—Canso): Oui.

Le président: Oui, monsieur Harvey.

[Translation]

The motion is carried

Le président: Il y a une autre motion sur la possibilité d'entendre des témoins en l'absence d'un quorum. Il est très important la plupart du temps de pouvoir recevoir les gens qui viennent témoigner. L'absence de quorum ne devrait pas nous empêcher. Qu'en pensez-vous?

Mme Feltham: Monsieur le président, je propose que la présidence soit autorisée à ouvrir la séance pour entendre des témoignages et autoriser l'impression du procès-verbal en l'absence d'un quorum à condition qu'il y ait trois députés, dont le président ou le président suppléant.

The Chairman: Mr. LeBlanc, do you agree?

Mr. LeBlanc (Cape Breton Highlands—Canso): Yes.

The Chairman: Yes, Mr. Harvey.

• 1720

Mr. Harvey: I will move the standard amendment that the motion be amended by adding at the end of it "and provided a member from an opposition party is present."

Le président: J'accepte l'amendement de M. Harvey.

Mr. Johnson: I always agree with that amendment, providing that we wait no longer than 15 minutes for that member of the opposition to show up. If a meeting is scheduled and there are three people here, then let's get on with it. As far as I am concerned, it's not a party thing, Ross. I believe in starting meetings on time. So if the opposition haven't shown up in 15 minutes, I think we should get on with it.

Le président: Accepteriez-vous d'ajouter ces deux nuances, monsieur Harvey?

M. Harvey: En principe, oui.

Le président: Donc, on inclut la présence d'un membre de l'opposition, mais on n'est pas tenus de l'attendre pendant plus de cinq minutes. On s'entend bien? Monsieur le greffier, est-ce que cela vous va? Est-ce clair?

Des voix: Quinze minutes.

Le président: Qu'est-ce que j'ai dit? J'ai fait un lapsus. J'ai dit «cinq».

I'm sorry.

Mr. Johnson: Ten.

Motion agreed to

The Chairman: Page 3, part (c), concerning the questioning of witnesses.

C'est la méthode de travail habituelle: un premier tour de dix minutes pour chacun des premiers membres de partis, et ensuite cinq minutes, encore une fois à tour de rôle pour chacun des partis, pour ceux qui n'auraient pas parlé. Cela vous va? M. Layton, appuyé par M. LeBlanc, propose cette motion.

La motion est adoptée

Le président: En d), il s'agit du personnel de soutien,

M. Harvey: Je vais proposer l'amendement courant, à savoir que la motion soit modifiée en y ajoutant ce qui suit: «Et à condition qu'un député de l'opposition soit présent».

The Chairman: I accept Mr. Harvey's amendment.

Mr. Johnson: Je suis d'accord mais à condition qu'on n'ait pas à attendre plus d'un quart d'heure pour un député de l'opposition. À mon avis, on devrait commencer dès lors que trois membres du comité sont présents car la question à l'ordre du jour n'est pas une question d'affiliation politique, Ross. Je trouve que les réunions doivent commencer à l'heure. Donc si l'opposition est en retard de plus d'un quart d'heure, j'estime que nous devrions commencer.

The Chairman: Would you accept these two conditions Harvey?

Mr. Harvey: Yes.

The Chairman: So we include the presence of one opposition member but we wouldn't have to wait for him or her more than five minutes. Do we all agree? Is that O.K. with the Clerk? Is everyone clear on this?

Some hon. members: Fifteen minutes.

The Chairman: I made a mistake when I said five minutes.

Je m'excuse.

Mr. Johnson: Dix.

La motion est adoptée

Le président: Page 3, partie c), au sujet de l'audition des témoins.

We will be following our usual method, that is a first round of ten minutes for each one of the lead speakers followed by a five minute round with parties alternating for those who will not have had a chance to speak yet. This motion is proposed by Mr. Layton, seconded by Mr. LeBlanc.

The motion is carried

The Chairman: Now we come to (d) which deals with support staff.

[Texte]

support staff: that the clerk of the committee, in consultation with the Deputy Principal Clerk, Public Bills Office and the chairman, be authorized to engage the services of temporary secretarial staff as required for a period not to exceed 30 working days after the committee has presented its report to the House.

Some hon. members: Agreed.

Mrs. Feltham: I have one question, Mr. Chairman. Why is it 30 days after the committee has presented its report to the House?

The Chairman: The clerk is going to answer this question.

The Clerk: This is a standard motion that is intended to cover committees where there is a lot of evidence and a great many briefs and where there is need for secretarial help for as much as a month after the committee has reported. These are outside limits.

Le président: Est-ce que cela vous va, madame Feltham?

Mrs. Feltham: That's fine.

The Chairman: Do we have a motion to propose this?

Elle est proposée par M. Layton, appuyé par M. LeBlanc.

La motion est adoptée

Le président: Au point 7, il est question des travaux futurs. Nous supposons qu'à partir d'aujourd'hui, nous allons planifier notre calendrier de travail et possiblement l'assignation de témoins. Si vous avez des suggestions à faire aujourd'hui, dans les prochaines heures ou dans les prochains jours, il serait bon que vous les fassiez pour que nous puissions prendre les arrangements qui s'imposent par l'intermédiaire du greffier et convoquer ces personnes.

Dans un premier temps, si vous envisagez des besoins en ce qui concerne une liste de témoins éventuels, peut-être pourriez-vous les annoncer aujourd'hui ou dans les prochains jours en vue d'une prochaine réunion. J'attends des commentaires sur une bonne méthode de travail, s'il vous plaît. Monsieur Harvey.

Mr. Harvey: I am assuming two things. The first is that we can rip through this fairly promptly. However, I am assuming as well that there may be those who want to speak and there may be a couple whose experience might prove useful to us. In the prior category I would include such outfits as Friends of the Earth, who I know are currently embarked on a fairly extensive global warming campaign and who have already expressed to me a desire to appear before the committee on this bill. I suspect that Energy Probe out of Toronto might be in the same situation.

• 1725

In the category of those whose experience might prove useful to the committee in consideration of the bill, I would include a local company, Marbek Resource Consultants, who have done work for the Department of Energy and are fairly up on this stuff. I would include as well—assuming we can get them, and they may, for traditional reasons, be reluctant—someone from the Ontario energy department, at least that wing of the department that has been charged with

[Traduction]

personnel de soutien: que le greffier du comité, après consultation avec le greffier principal adjoint, le Bureau des projets de loi d'intérêt public et le président, soit autorisé à engager les services de personnel de secrétariat temporaire pour une période de temps ne dépassant pas 30 jours ouvrables après que le comité aura soumis son rapport à la Chambre.

Des voix: D'accord.

Mme Feltham: Je voudrais vous poser une question monsieur le président. Pourquoi ce délai de 30 jours après le dépôt de notre rapport à la Chambre.

Le président: Le greffier va vous répondre.

Le greffier: C'est la motion courante qu'on utilise lorsqu'un comité, ayant entendu de nombreux témoins et obtenu de nombreux mémoires, a besoin d'aide pendant une période ne dépassant pas un mois après le dépôt de son rapport.

The Chairman: Is that O.K. Mrs. Feltham?

Mme Feltham: C'est parfait.

Le président: Quelqu'un veut-il en faire la proposition?

It is proposed by Mr. Layton seconded by Mr. LeBlanc.

The motion is carried

The Chairman: On point 7 dealing with future business. We will try to plan our future business and possibly the dates for the appearance of witnesses. If you have any suggestions to make now or in the days that follow, we would be pleased to hear them so that the Clerk can make the necessary arrangements and invite the witnesses.

You could first of all provide us with a list of witnesses from which to choose. You could do that today or within the next few days in preparation for the next meeting. Can I have your comments please. Mr. Harvey.

M. Harvey: Je présume d'une part que nous pourrons régler cette question très rapidement et qu'il y a également un certain nombre de personnes dont l'avis pourrait nous intéresser. Il y a entre autres l'organisation Les Amis de la Terre qui s'intéresse notamment au réchauffement de la planète et qui m'ont fait savoir qu'ils souhaiteraient comparaître devant le comité au sujet de ce projet de loi. Energy Probe de Toronto voudra sans doute comparaître également.

Parmi ceux dont l'expérience pourrait nous être utile pour l'étude de ce projet de loi, il y une entreprise locale, Marbek Resource Consultants, qui a travaillé notamment pour le ministère de l'Énergie et qui connaît donc bien la question. On pourrait également inviter un représentant du ministère de l'Énergie de l'Ontario qui est au courant des normes d'efficacité énergétique qui existent en Ontario depuis deux ans au moins, mais ceci à condition toutefois que

[Text]

implementing their own energy efficiency standards, which I believe have been in place for at least a couple of years. We might benefit from whatever experience they've garnered thus far. Again, in the latter category, Ontario Hydro, which is just now putting the finishing touches, I believe, on its demand-side management 25-year plan, have already expressed to me a desire to appear before the committee on this bill.

In the former category, again, there's a chap by the name of Dave Argue who works with Passmore Associates in Toronto. Last, it might be interesting to have the Canadian Standards Association in to see what potential pitfalls they see in the exercise. That is point one.

Point two is that I cannot but be impressed by the overlap between this committee, at least as it is constituted today, and the Energy, Mines and Resources standing committee. As we have both chairs here, I would hope that due cognizance would be taken, each to the other, as meetings were struck.

Mr. Layton (Lachine—Lac-Saint-Louis): I want to reaffirm my understanding of our legislative committee responsibility; namely, that we're here really to address the bill. It's not to reconsider the broad concern that our committee and others have expressed. I hope the executive will review the list Mr. Harvey has presented.

With that in mind, are these people really in a position to challenge or to improve or to offer help—or whatever it might be—to our goal, which is really to go clause by clause through that bill? I have been in some legislative committees where I know the feeling grew that we were going back over the whole thing again and that it had all been done before. I presume that eventually it will be you, Mr. Chairman, with maybe a steering committee that would include the other parties, who would eventually agree on a list of witnesses to get the bill passed.

M. LeBlanc: J'appuie cette suggestion voulant qu'on constitue un petit groupe de trois personnes pour entendre les témoins. Quant à moi, j'aimerais prendre un peu de temps pour voir quels témoins j'aimerais suggérer au Comité. Je ne connais pas le projet de loi aussi bien que je le voudrais.

Le président: J'accepte votre suggestion.

Mr. Johnson: I have a very similar comment to Mr. Layton's. I also substantially agree with what Mr. LeBlanc is saying, but I would like to make sure that when witnesses are called to testify here they are instructed to speak to the bill, not to the principles; that we get down to the hard nuts and bolts of talking about the bill and how it can be improved, that we do not get wandering all over the map, because that gets very frustrating. We sit in a lot of meetings. Again, I'm not being political here; I just see this as a very workmanlike committee and I want to get at it.

I would also mention, Mr. Chairman, that I would like to reserve the right to send you a list of people whom I might think appropriate. I was phoned only this morning. I had no idea that I was on this committee. I was actually surprised, and I'm not sure you were correct when you said I was a permanent member. As of this morning I may have become one, but someone forgot to ask me.

[Translation]

ces témoins acceptent de comparaître. Il y a également Hydro-Ontario qui a fait savoir qu'elle souhaiterait comparaître devant le comité; Hydro-Ontario est justement en train de mettre la dernière main à son plan de gestion de la demande pour les 25 années à venir.

On pourrait également inviter M. Dave Argue qui travaille pour Passmore Associates de Toronto. Enfin, on pourrait convoquer l'Association canadienne de normalisation qui pourra peut-être nous signaler des difficultés éventuelles.

Par ailleurs, il me semble qu'il y a chevauchement de compétences entre notre comité et celui de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Étant donné que les présidents de ces deux comités sont justement présents aujourd'hui, j'en profite pour dire que j'espère qu'ils se consulteront au sujet de nos réunions respectives.

M. Layton (Lachine—Lac-Saint-Louis): Notre comité législatif est chargé essentiellement de l'étude du projet de loi et non pas des préoccupations exprimées tant par notre comité que par d'autres. J'espère donc que le comité directeur examinera la liste de témoins soumise par M. Harvey.

La question à mon avis est de savoir si ces personnes sont réellement à même de nous aider dans notre étude article par article du projet de loi. Je sais en effet d'expérience que les membres d'autres comités législatifs avaient l'impression de revenir simplement sur quelque chose qui avait déjà été fait. Je présume que c'est au président ainsi qu'au comité directeur multipartite de se mettre d'accord sur une liste de témoins.

M. LeBlanc: I agree with the suggestion to set up a group of three members to hear witnesses. I need some more time to suggest a list of witnesses to the committee since I haven't had a chance to study the Bill sufficiently.

The Chairman: I accept your suggestion.

M. Johnson: Je voudrais reprendre ce que M. Layton a dit. Je suis en principe d'accord avec M. LeBlanc, mais à la condition que les témoins qui seront convoqués discuteront des dispositions du projet de loi et non pas des principes qu'il sous-tend. Ce qui nous intéresse, c'est de savoir comment il y aurait éventuellement moyen d'améliorer le projet de loi, et lorsqu'on s'écarte trop du sujet, ainsi que cela arrive, c'est frustrant. En effet, nous sommes tous obligés d'assister à de nombreuses réunions. J'espère donc que nous pourrons nous mettre sérieusement au boulot en dehors de tout esprit de parti.

Par ailleurs, monsieur le président, je me réserve le droit de vous faire parvenir une liste de témoins éventuels. Ce n'est que ce matin en effet qu'on m'a appelé pour me faire savoir que je faisais partie du comité. Cela était pour moi une surprise totale, et vous aviez peut-être tort de dire que je suis membre permanent. Je le suis peut-être depuis ce matin; toujours est-il que je n'ai pas été averti à l'avance.

[Texte]

• 1730

Mr. Harvey: If, as witnesses are being invited, it is made clear to them we are not interested in a general discourse on the nature of energy efficiency but rather wish comments to be directed closely to the bill, I would have no objection to that whatsoever. In fact, that may weed out the couple of people who otherwise would attend, and I have no objection to that. But I think it would be most useful that this be made clear at the time the invitation is extended rather than when they show up here and are prepared to speak.

Mr. John A. MacDougall (Parliamentary Secretary to Minister of Energy, Mines and Resources): Mr. Chairman, I want to follow up on Mr. Harvey. That is probably the simplest way: if we are going to invite witnesses, to let them know definitely that is what we are looking at.

For the other part, there is no doubt at all that both we and the Liberal Party will have some witnesses or people we would like to suggest. So maybe we can get a striking committee put together that can review that and then bring back recommendations to the main committee.

The other part is, of course, that this 48-hour kick-in of a legislative committee, certainly with a weekend, does not give people an opportune time to get prepared for their first meeting. I would hope the department would have the books ready for us on the bill so we can all have an opportunity to go through it before our next meeting.

Le président: J'ai le sentiment qu'il y a un consensus sur une méthode de travail efficace et rapide, sur le fait qu'il y ait une consultation d'un sous-comité composé d'un représentant de chaque parti, par exemple M. LeBlanc. Peut-être pourrions-nous nous rallier à cela. Nous pourrions dresser une liste d'abord sommaire qui pourrait répondre aux attentes des membres de ce Comité. Il s'agirait d'invités qui pourraient étudier et évaluer le projet de loi avant tout. Cela semble être très fort. Le président pourra convoquer ces trois personnes, convenir de cette liste et faire une première proposition pour la prochaine réunion. Mesdames et messieurs, puis-je avoir votre accord là-dessus?

Ce sera efficace. Après cette petite réunion, on sera peut-être déjà en mesure de faire des appels téléphoniques pour voir si on peut compter sur la présence de quelques personnes que vous aurez suggérées. Est-ce qu'on peut s'entendre là-dessus?

M. Harvey: Oui.

Le président: J'ai votre accord. Une résolution n'est pas nécessaire.

Mr. Harvey: I am not quite certain how to go about suggesting this. In effect, what I would be most interested in is at the conclusion of the committee's work, at least after we have heard the witnesses and perhaps before we hear the minister—I am assuming we will conclude with hearing the minister after we have heard the other witnesses—but prior to that, if we could ask of the department, in confidence if necessary, that they supply us with any draft regulations they

[Traduction]

M. Harvey: Si, lorsque nous invitons des témoins, nous leur stipulons clairement que nous ne sommes pas intéressés par un discours général sur la nature du rendement énergétique, mais que nous souhaitons plutôt que leurs observations portent directement sur le projet de loi, je n'aurais aucune objection à cette idée. En fait cela pourrait dissuader les quelques personnes qui, autrement, participeraient à nos délibérations, et je n'ai rien à y redire. Toutefois, il serait très utile de bien le préciser au moment où nous envoyons l'invitation, au lieu d'attendre que les témoins soient devant nous et prêts à intervenir.

Mr. John A. MacDougall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le président, je voudrais faire suite à ce qu'a dit M. Harvey. Voilà sans doute la façon la plus simple de procéder. Si nous invitons des témoins, indiquons leur carrément ce que nous attendons d'eux.

Par ailleurs, il est indéniable que tant nos collègues que les membres du Parti libéral auront des noms à suggérer pour ajouter à la liste des témoins. Nous pourrions peut-être charger un comité de sélection d'examiner la question et de formuler des recommandations au comité principal.

En outre, cette constitution d'un comité législatif dans un délai de 48 heures, ce qui inclut certainement une fin de semaine, ne donne évidemment pas aux gens suffisamment de temps pour se préparer en vue de leur première rencontre. J'espère que le ministère aura préparé sa documentation au sujet de ce projet de loi pour nous permettre de tout examiner avant notre prochaine réunion.

The Chairman: I sense a consensus developing on an efficient and expedited work method, on a consultation with a sub-committee made up of one representative from each party, for instance Mr. LeBlanc. We might support that proposal. We might in the first place draw a short list that could meet the demands of committee members. We would invite people in a position to consider and assess the bill before anything else. That looks like a very good idea. The Chairman will invite these three people, agree to that list and put forward a first proposal in view of the next meeting. Ladies and gentlemen, may I get your agreement on that point?

It will be an efficient way. After that short meeting, we might be already in a position to make a few phone calls to ascertain whether we can get those few people that will have been suggested by committee members to appear before us. Can we come to an agreement on this point?

Mr. Harvey: Yes.

The Chairman: I have your support. We do not have to pass a resolution.

Mr. Harvey: Je ne sais pas exactement comment procéder pour faire cette proposition. En fait, je pense qu'il serait très utile, lorsque le comité aura terminé ses travaux, du moins après avoir entendu des témoins et peut-être avant d'entendre le ministre—je suppose que nous entendrons le témoignage du ministre après avoir entendu les autres témoins—mais auparavant, si nous pourrions demander au ministère, confidentiellement s'il y a lieu, de nous fournir

[Text]

may have assembled, because the regulations obviously will be the flesh that is draped over the bones of this bill.

Le président: J'accepte votre requête, mais je vais quand même demander au secrétaire parlementaire de réagir à cela. Monsieur MacDougall.

Mr. MacDougall: Mr. Chairman, I will be checking with the department. The briefing books I hope we can have. I thought I would have them today, but it has been so soon since getting it into the House and so on. I hope within the next 24 or 48 hours I will find out everything it is possible to give to the committee. The committee will get all the information I can possibly get for it, along with the research staff, the clerk, and everybody. I want to assure you I'll get everything that is there.

Le président: Très bien. Je convoquerai les trois personnes d'ici 36 heures au maximum. Aurez-vous le temps de réfléchir d'ici mercredi soir? Est-ce faisable, une première petite réunion d'organisation?

Une voix: Mercredi soir; pas demain.

The Chairman: I would like to gather the three representatives from each party so we could have a first decision on the first list to present to the whole committee. Maybe on Thursday we could have another meeting to have a definite decision.

Mr. Harvey: Wednesday evening is no good.

Mr. Layton: But a planning meeting that might be in the House of Commons for 20 minutes—

The Chairman: Just an informal one for the subcommittee.

Mr. Harvey: No problem.

Mr. LeBlanc: That's good.

Le président: Mes amis, puisque nous parlons de nos travaux futurs, j'aimerais connaître votre disponibilité pour les prochaines réunions officielles. Je sais qu'il y a d'autres comités qui vous retiennent déjà et je ne voudrais pas qu'il y ait collision entre les autres comités qui vous retiennent et celui-ci, qui exige plus de temps de notre part.

• 1735

Je ne sais pas quels sont vos moments disponibles. Monsieur le greffier, pourriez-vous envisager, dans le cadre des calendriers de comités, un moment ou deux par semaine? Pouvons-nous convenir de deux réunions par semaine?

Mr. Johnson: Mr. Chairman, could I suggest that since in another capacity I chair the energy committee and you chair this committee, it might be very appropriate for you and me to sit down and discuss a work plan with dates and so on. That way we will not have any overlap and also hopefully we will not have an overload.

Mr. Harvey: Good point.

[Translation]

toute ébauche de règlements susceptibles d'avoir été préparés, car ce sont manifestement les règlements qui étofferont les grandes lignes de ce projet de loi.

The Chairman: I agree to your request but I will nevertheless ask the parliamentary secretary to comment this suggestion. Mr. MacDougall.

Mr. MacDougall: Monsieur le président, je vérifierai auprès du ministère. J'espère pouvoir obtenir les cahiers d'information. Je pensais les obtenir pour aujourd'hui, mais il s'est écoulé très peu de temps depuis que ce projet de loi a été déposé à la Chambre. J'espère pouvoir trouver tous les documents susceptibles d'intéresser le comité d'ici 24 à 48 heures. Le comité obtiendra tous les renseignements que je pourrai me procurer pour lui, ainsi que les attachés de recherche, le greffier et tous les autres. Je tiens à vous assurer que je me procurerai toute la documentation disponible.

The Chairman: Fine. I will summon those three people in the next 36 hours at the most. Will you have the time to consider the issue by Wednesday evening? Would it be possible to hold a first short organization meeting?

An hon. member: Wednesday evening, not tomorrow.

Le président: Je voudrais réunir les trois représentants, soit un de chaque parti, pour pouvoir établir la première liste de noms à soumettre au comité principal. Jeudi, nous pourrons peut-être nous réunir à nouveau pour prendre une décision définitive.

Mr. Harvey: Mercredi soir ne me convient pas.

Mr. Layton: Mais une séance d'organisation qui pourrait avoir lieu à la Chambre des communes pendant une vingtaine de minutes...

Le président: Une réunion tout à fait informelle du sous-comité.

Mr. Harvey: Pas de problème.

Mr. LeBlanc: C'est bien.

The Chairman: Dear friends, since we are dealing with our future business, I would like to know when you can be available for the next formal meetings. I know that some of you are already held up by other committees and I want to avoid any conflict between other meetings to which you are committed and this committee, which requires more of our time.

I do not know when you are available. Mr. Clerk, could you set aside, within committee schedules, one or two meetings per week? Can we agree on two meetings per week?

Mr. Johnson: Monsieur le président, étant donné que je préside le Comité de l'énergie et que vous présidez celui-ci, je pense qu'il conviendrait que vous et moi discutions d'un plan de travail, en fixant des dates et ainsi de suite. Nous éviterons ainsi tout chevauchement et aussi, du moins je l'espère, une surcharge de travail.

Mr. Harvey: Bonne idée.

[Texte]

Le président: Entendu.

Une voix: Il y a deux choses: une liste des témoins et un programme.

Le président: Les représentants pourront me dire un mot concernant votre disponibilité.

Je pense qu'on a bien circonscrit nos travaux futurs pour qu'ils soient efficaces. Y a-t-il d'autres commentaires avant que nous adjournions, mesdames et messieurs?

Des voix: Ça va.

Le président: La séance est levée.

Thursday, February 27, 1992

• 1537

Le président: Je déclare la réunion ouverte informellement au début, le temps de permettre à nos membres de discuter sur les travaux. Bien sûr, je ne suis pas autorisé à commander le vote sur les décisions, mais peut-être se trouvera-t-il un autre membre du Comité qui arrivera entre temps, ce qui nous permettra de mettre fin à la réunion plus rapidement plutôt que d'attendre.

Do I have consensus on that?

We have four members for today. The order of reference is the future business of the committee. We have a list of suggested witnesses that is attached here. We had a previous meeting. There were three representatives representing each main party. We had a first list proposed. It's not definite, so I'd like to hear comments from you and maybe other suggestions. There is still time to add to this list. Mr. Johnson.

Mr. Johnson (Calgary North): Mr. Chairman, I would like to know if this is a public meeting or in camera. It's not of particular concern. I would just like to know.

Le président: En principe,

it's public unless we decide otherwise.

Mr. Johnson: I know a number of these are Mr. Harvey's recommendations. The ones I would look at just very quickly and question would be Marbek Resource Consultants and David Argue. It's not because they may not be good representatives, but just because we may be getting an over-representation of a point of view. I would like your comments on that, Ross.

I also wonder if we shouldn't have someone from the Canadian Manufacturers' Association on this. I feel the list is already too long, so I hesitate to add one, but I think the standards will certainly have to be produced by somebody. Someone might consider that there's some other manufacturing organization that better represents that type of industry when compared with the Canadian Manufacturers' Association. I am open to suggestions.

[Traduction]

The Chairman: O.K.

An hon. member: There are two things: a list of witnesses and a work schedule.

The Chairman: The representatives of the three parties will inform me of your availability.

I think we have dealt with our future business in a way to be efficient. Are there any other comments before the meeting is adjourned, ladies and gentlemen?

Some hon. members: Everything is fine.

The Chairman: This meeting is adjourned.

Le jeudi 27 février 1992

The Chairman: I would like to call this meeting to order unofficially for the time being, just to give members a chance to discuss the committee's work. Of course, I am not authorized to call a vote on decisions to be made, but perhaps another member of the committee will arrive in the meantime, and this way, we can get the meeting over with more quickly, rather than waiting.

Ai-je le consentement unanime des membres là-dessus?

Quatre membres sont présents aujourd'hui. L'objet de cette réunion est de discuter des travaux futurs du comité. Une liste de témoins qui pourraient être invités à comparaître est jointe à cette documentation. Nous avons déjà tenu une réunion sur la question, à laquelle ont assisté trois représentants de chacun des principaux partis. Une première liste a donc été proposée; elle n'est pas définitive, et j'aimerais donc savoir ce que vous en pensez et recevoir vos suggestions. Nous pouvons encore ajouter des noms à cette liste. M. Johnson.

M. Johnson (Calgary-Nord): Monsieur le président, j'aimerais savoir si nous nous réunissons en public ou à huis clos. Ce n'est pas bien important, j'aimerais simplement savoir.

The Chairman: Well, in principle . . .

. . . c'est une réunion publique, à moins que nous n'en décidions autrement.

M. Johnson: Je sais que certains de ces noms ont été proposés par M. Harvey. Ceux qui ont retenu mon attention et que je remettrai peut-être en question sont Marbek Resource Consultants et David Argue. Je ne dis pas qu'ils ne seraient pas de bons témoins; je crains simplement qu'un secteur ne soit surreprésenté par rapport à d'autres. J'aimerais savoir ce que vous en pensez, Ross.

De plus, je me demande si nous ne devrions pas inviter un représentant de l'Association des manufacturiers canadiens à comparaître devant le comité. La liste est déjà trop longue, et j'hésite donc à y ajouter un autre nom, mais en même temps, je me dis qu'il va bien falloir que quelqu'un élabore des normes. Certains d'entre vous estiment peut-être qu'une autre organisation de fabricants représente mieux ce type d'industrie que l'Association des manufacturiers canadiens. Et je suis tout à fait disposé à recevoir vos suggestions à cet égard.

[Text]

Mr. Harvey (Edmonton East): There's a reference in the briefing notes. I believe it's on page 9. It's the last page. It's something called the Electrical and Electronic Manufacturers Association of Canada, which perhaps to my shame I've never heard of, but presumably they would be keenly interested. It's the second line of the last paragraph.

• 1540

Mr. Johnson: Could the researchers help us a bit with that, just to tell us, if we wanted one of those two, which would be the more appropriate? I certainly don't think we need two. Are the standards only electrical-type equipment, or are they standards for furnaces and other things?

Mr. Harvey: I don't think furnaces are included at this point.

Mr. Johnson: It is mostly applicances, electrical and electronic.

Ms Lynn Myers (Committee Researcher): Perhaps we could consult with those two associations to find out which one would be more appropriate. I'm not sure just off the top of my head.

The Chairman: Mr. Johnson, I will receive your expectation with the association of manufacturers. And I also hear from you that you would like not to invite those—

Mr. Johnson: Comments on the other two by Mr. Harvey.

The Chairman: —but we'll have criteria then to choose definitely. I'm still receiving suggestions.

Mr. Johnson: Mr. Chairman, may we have Mr. Harvey's comments on Marbek Resource Consultants and David Argue?

Mr. Harvey: Happily. But first, on a point of order, could I encourage the chair, noting the arrival of other members, to call the meeting formally to order?

Le président: Je crois alors qu'on peut convertir maintenant la réunion en réunion formelle, puisque nous avons quorum.

Mesdames et messieurs, je tiens à souligner que nous étions en train de discuter informellement sur d'autres invitations possibles.

John and Louise, for your information we have another witness suggested by Mr. Johnson, the Manufacturers' Association, and

il était en train de nous confier que peut-être deux autres témoins déjà annoncés par M. Harvey participeraient,

Marbek Resource Consultants Limited and David Argue.

Il ne voit pas l'importance de les inclure nécessairement, puisqu'il y a beaucoup d'entreprises privées. C'était là le point de vue de M. Johnson. J'attends toujours d'autres suggestions de noms ou une proposition de clore la liste, après quoi nous discuterons sur le choix définitif.

[Translation]

M. Harvey (Edmonton-Est): On en mentionne justement dans l'information qui nous a été distribuée. Je crois que c'est à la page 9; en tout cas, c'est à la dernière page. On fait mention d'une association appelée l'Association des manufacturiers d'équipements électriques et électroniques du Canada, dont j'avoue, à ma grande honte, n'avoir jamais entendu parlé, et je présume qu'elle serait vivement intéressée à comparaître. C'est à la deuxième ligne du dernier paragraphe.

• 1540

M. Johnson: Nos attachés de recherche pourraient peut-être nous dire laquelle de ces deux associations conviendrait le mieux? À mon avis, il ne nous en faut pas deux. Quand on parle de normes, s'agit-il de normes visant uniquement le matériel électrique, ou pourraient-elles également s'appliquer aux chaudières et à d'autres types d'équipement?

M. Harvey: Je ne pense pas que les chaudières soient incluses pour l'instant.

M. Johnson: Donc, il s'agit surtout d'appareils électriques et électroniques.

Mme Lynn Myers (attachée de recherche): Nous pourrions peut-être consulter ces deux associations pour déterminer laquelle devrait être invitée à comparaître. Je ne suis pas en mesure de vous renseigner là-dessus aujourd'hui.

Le président: Je crois comprendre, monsieur Johnson, que vous proposez qu'on invite l'Association des manufacturiers canadiens. Vous semblez également croire qu'il ne conviendrait pas d'inviter...

M. Johnson: Je voudrais savoir ce qu'en pense M. Harvey.

Le président: ...mais nous pourrons faire un choix définitif lorsque nous disposerons de plus amples renseignements. Je continue à recevoir vos suggestions.

M. Johnson: Monsieur le président, peut-on savoir ce que pense M. Harvey de la possibilité d'inviter un représentant de Marbek Resource Consultants et M. David Argue?

M. Harvey: Avec plaisir, mais je désire d'abord faire un rappel au Règlement. Étant donné que d'autres membres viennent d'arriver, le président pourrait-il déclarer la séance officiellement ouverte?

The Chairman: Yes, I believe we can now begin our formal meeting, as we have a quorum.

Ladies and gentlemen, I just want you to know that we have been discussing informally which witnesses we might like to invite.

John et Louise, je vous signale, à titre d'information, que M. Johnson a suggéré un autre témoin, à savoir l'Association des manufacturiers canadiens et...

...we have just been discussing the possibility that two other witnesses proposed by Mr. Harvey would also be invited to appear, namely...

Marbek Resource Consultants Limited et M. David Argue.

He is not really sure they need to be included, because we already have quite a number of private companies on our list. At least, that is Mr. Johnson's view. I'm still waiting to receive other suggestions or for someone to move that we stop there and begin discussing our final choice.

[Texte]

M. LeBlanc (Cap-Breton Highlands—Canso): Je pourrais proposer d'autres associations. Dans le même ordre de suggestions que celles faites par M. Johnson, j'aurais

the Canadian Electrical Association, Municipal Electrical Association of Toronto, and the Energy Research Institute.

Peut-être le greffier pourrait-il vérifier s'il y aurait des témoins possibles parmi ces associations.

M. Johnson: Est-ce que ça serait de Calgary,

the Canadian Energy Research Institute?

Mr. LeBlanc: I'm not sure if that's the Calgary one.

Le président: Très bien. Monsieur Layton, à présent.

M. Layton (Lachine—Lac-Saint-Louis): Merci, monsieur le président.

I would like to assess with the committee in this session what our objectives are. Some of these would be people who are asking for the right to represent their ideas as we go through the legislation. Others might be those who from our experience we know will have something pertinent to offer. I hope we keep those two items consistent, because as the list grows, I start to see many, many sessions.

Is there a possibility that any two or three of the witnesses can be grouped on a particular day? It may have been raised already. But I've sat in on so many meetings where we seem to do nothing but listen to similar presentations. If that is pertinent, I would hope in the final selection of these witnesses that we keep those two points in mind: one, that they have a right and have asked for it; and two, that they have a pertinent offer to make and we wish them to make it.

Le président: Je tiens à ajouter, madame et messieurs, qu'à la dernière réunion aussi, en présence d'un représentant de chacun des partis, il a été dit que le critère pourrait être par exemple la représentativité des invités,

umbrella groups for example, to make sure they have credibility to come here with correct data. Okay?

[Traduction]

Mr. LeBlanc (Cape Breton Highlands—Canso): There are a number of other associations I would like to propose. Along the same lines as those suggested by Mr. Johnson, I would propose...

l'Association canadienne de l'électricité, l'Association municipale de l'électricité de Toronto et l'Institut canadien de recherche énergétique.

Perhaps the clerk could enquire whether any of these associations would be interested in appearing.

Mr. Johnson: Is it based in Calgary—

...l'Institut canadien de recherche énergétique?

Mr. LeBlanc: Je ne sais pas si c'est celui de Calgary ou non.

The Chairman: Fine. Mr. Layton, you have the floor.

M. Layton (Lachine—Lac-Saint-Louis): Thank you, Mr. Chairman.

J'aimerais que le comité discute aujourd'hui de ses objectifs. Certains des témoins proposés sont des gens qui souhaitent présenter leur point de vue sur le projet de loi. D'autres, nous le savons, ont une expérience pertinente qui pourrait nous aider dans nos travaux. J'espère que nous allons nous en tenir là, car à mesure qu'on ajoute des noms à cette liste, je vois augmenter progressivement le nombre de séances qu'il va falloir organiser.

Serait-il donc possible de regrouper les témoins de façon à en entendre deux ou trois le même jour? Un autre membre a peut-être déjà soulevé la question, d'ailleurs. Il m'est arrivé tellement souvent d'assister à des réunions où nous passions la journée à entendre des exposés très semblables. Pour la sélection définitive des témoins, j'espère donc que nous allons nous rappeler ces deux points: d'abord, que certains témoins ont demandé à comparaître et ont le droit de venir nous présenter leur point de vue; et deuxième, qu'un certain nombre de témoins ont une expérience pertinente qui pourrait nous être utile et dont nous souhaitons obtenir la rétroaction.

The Chairman: I would also like to add, ladies and gentlemen, that at the last meeting, at which a representative of each party was present, it was pointed out that the criterion might be just how representative the witnesses are...

par exemple, dans le cas des groupes de coordination, il faudrait s'assurer qu'ils ont la crédibilité nécessaire et qu'ils seront en mesure de nous fournir des renseignements exacts. D'accord?

Mr. Harvey: I was unable to write down all the groups you suggested. I was wondering if you would go through that list again, please.

Mr. LeBlanc: The Canadian Electrical Association; the Municipal Electrical Association of Toronto, and the Canadian Energy Research Institute. These are just suggestions, I'm not tied to these; I'm just advancing them as a possible inventory of witnesses. The Conservation Council of Ontario has been suggested to me as a possible witness. To follow Mr. Layton's point, I would say that perhaps our researchers in reviewing these names would contact these

Mr. Harvey: Je n'ai pas pu noter les noms de tous les groupes que vous avez proposés. Auriez-vous donc l'obligeance de nous relire votre liste.

Mr. LeBlanc: L'Association canadienne de l'électricité, l'Association municipale de l'électricité de Toronto et l'Institut canadien de recherche énergétique. C'est une simple suggestion; je ne tiens pas absolument à ce qu'on les retienne pour notre liste de témoins. Il m'a également été suggéré qu'on invite le Conseil de conservation de l'Ontario. Pour rejoindre un peu ce que disait M. Layton, il conviendrait que nos attachés de recherche se mettent en

[Text]

witnesses, and we would be prepared to invite them if we establish, after we got into the details of the legislation, that they had something pertinent to add. We would meet with the minister and his officials and then take it from there.

Mr. MacDougall (Timiskaming): I'm wondering whether we could look at some of the umbrella groups that represent provincial bodies from across the country. We talked the other day about the Canadian Industrial Program for Energy Conservation. That's going to umbrella an awful lot of different groups out there. I was wondering, Ross, something along the line of the Minister of Energy for the Province of Ontario and Ontario Hydro. Maybe you're looking at marrying them up, because they both come from the same area.

I'm certainly not against seeing witnesses, not at all, but I'm wondering if we can scope it to the umbrella groups. If we can get somebody who represents from one coast to the other, it cuts our costs down in getting witnesses, and they generally speaking are speaking for that sector. It would make it a lot easier and maybe cut down on some of our witnesses.

Le président: Monsieur Harvey, si on s'entendait d'abord pour synthétiser, et avoir un premier groupe...

Mr. Harvey: I have no objection to inviting umbrella groups. If I can just continue this and perhaps get back to Al's initial inquiry, I'm not at all certain you're going to find an umbrella group particularly interested with regulation for the purposes of energy conservation and efficiency, which is why initially I suggested Marbek. It is my understanding they have done a good deal of consultation with our federal department in this regard, in the course of which they have assembled a lot of information about regulation in Canada and the United States, and we could draw on that.

Secondly, Argue or Passmore have a reputation for knowing a great deal about regulation internationally, especially in Europe, which is why those two are suggested. I think they covered slightly different bases. Friends of the Earth are keenly interested in appearing, principally from the global warming point of view, but they view such demand-side regulation as a major element in meeting global warming questions.

The only reason I suggested Ontario Hydro and the Ministry of Energy of Ontario separately—and I would have no objection to combining those—is that the ministry of course now has some admittedly new administrative experience vis-à-vis such regulation. Ontario Hydro of course is just putting the final touches on its 25-year demand-side management study, which presumably at the very least posits and projects probable regimes of regulation and their impact.

[Translation]

rapport avec les témoins proposés et nous pourrions toujours les inviter à comparaître une fois que notre examen du projet de loi sera déjà en cours, si nous déterminons que leurs opinions nous seraient utiles. Nous pourrions d'abord rencontrer le ministre et ses collaborateurs et prendre une décision là-dessus par la suite.

M. MacDougall (Timiskaming): Je me demande si l'on ne devrait pas envisager d'inviter les porte-parole de groupes de coordination qui représentent les organismes provinciaux partout au pays. Nous avons parlé l'autre jour du programme d'économies d'énergie dans l'industrie canadienne. Eh bien, ce programme concerne énormément de groupes différents. Je me demande, Ross, si l'on pourrait inviter, mettons, le ministre de l'Énergie de l'Ontario et les représentants de l'Hydro-Ontario. Peut-être pensiez-vous les mettre ensemble, puisqu'ils représentent la même région.

Je suis parfaitement disposé à recevoir des témoins, mais je me demande si l'on ne devrait pas essayer d'inviter surtout des groupes de coordination. Si l'on peut faire venir quelqu'un qui représente le secteur d'un bout à l'autre du pays, d'une part, il nous coûtera moins cher de faire venir des témoins et, d'autre part, le porte-parole d'un groupe de coordination parle normalement pour l'ensemble de son secteur. Cela nous faciliterait la tâche tout en nous permettant de réduire le nombre de témoins.

The Chairman: Mr. Harvey, if we could first agree to get an overview, and have a first group...

M. Harvey: Je ne suis nullement opposé à l'idée d'inviter des groupes de coordination. Mais pour en revenir à la question posée au départ par Al, je ne suis pas du tout sûr qu'on trouve un groupe de coordination qui s'intéresse particulièrement à la réglementation en matière de conservation et d'efficacité énergétique, et c'est justement pourquoi j'ai proposé *Marbek Resource Consultants*. Je crois comprendre que ce cabinet d'experts-conseils a souvent été consulté par notre ministère fédéral et qu'il dispose donc d'énormément d'informations sur la réglementation canadienne et américaine—informations qui pourraient éventuellement nous être utiles.

Deuxièmement, M. Argue, c'est-à-dire Passmore Associates, a la réputation de très bien connaître la réglementation internationale, surtout européenne, et voilà pourquoi j'ai suggéré ces deux témoins. Pour moi, ils ont une optique quelque peu différente. De plus, le groupe les Amis de la Terre se dit vivement intéressé à comparaître, surtout pour parler du réchauffement de la planète, car il estime qu'une réglementation plus stricte de la demande sera un facteur important dans l'élimination du problème du réchauffement planétaire.

Si j'ai suggéré Hydro-Ontario et le ministère de l'Énergie de l'Ontario—and je vous fais remarquer que je suis tout à fait d'accord pour qu'on les regroupe—c'est que le ministère a une expérience administrative—relativement nouvelle, je l'avoue—de la réglementation. Hydro-Ontario, bien sûr, met la dernière main à son étude de la demande sur 25 ans, laquelle analyse probablement différents régimes de réglementation et leur éventuelle incidence.

[Texte]

The Canadian Standards Association I assume would have some significant input in the industry side of whatever regulations eventually were developed and in fact may wind up administering them. That's where my suggestions come from.

Le président: Est-ce que je peux inviter le groupe à faire un premier choix en fonction des deux critères suivants: leur envergure—évidemment nationale—, leur crédibilité; et, deuxièmement, leur relation directe avec le projet de loi. J'ai quand même le sentiment que le projet de loi est très technique. Je ne sais pas jusqu'à quel point il y a un impact, une incidence ou une relation environnementale. Je ne veux pas, non plus, établir une relation malicieuse ou une distance avec les Ami(c)s de la Terre. Il y aurait peut-être ces deux critères qu'on pourrait retenir pour regrouper une première série d'invités.

• 1550

Je vous en fais la suggestion. Voulez-vous qu'on procède par nomination et que vous nous prononciez en majorité pour chacun d'eux pour, finalement, en retenir les plus «populaires», si je puis dire? Comment voulez-vous procéder?

Mr. MacDougall: I guess the most popular would be the minister. To start off, we would certainly like to see the minister and his officials.

The Chairman: I think everyone agrees with that.

Mr. MacDougall: The latter part is that the minister would be pleased to come back for clause-by-clause, too, so that after we hear... and if we think there are other concerns, we can deal with that at the other end. Is that okay?

Mr. Harvey: That's tremendous.

Mrs. Feltham (Wild Rose): I think the Canadian Standards, Mr. Chairman, is one we'd have to...

Mr. Johnson: As I've said earlier, Mr. Chairman, I believe it should be one organization. It's up to you to choose the one that represents manufacturers of appliances and so forth, perhaps through the Canadian Manufacturers' Association. Through phone calls and discussions, you and the researchers can determine which one is the best. It really doesn't need a committee to make a decision like this. It's a category. I think we decide on the category.

Mr. Chairman, as far as Friends of the Earth are concerned, I really don't see the need to hear them again. That may be a very personal point of view, but unless we can be assured that they're going to speak to the point and to the drafting of the bill, which has been approved in principle... If we're going to get another speech about global warming and sustainable development and all those things, many of us are involved in that in another forum. I would find that tiresome.

[Traduction]

Quand à l'Association canadienne de normalisation, je présume qu'elle aurait un rôle important à jouer dans l'élaboration des règlements qui toucheraient cette industrie et qu'elle serait peut-être même appelée à les appliquer. Voilà pourquoi je vous ai fait ces quelques suggestions.

The Chairman: I would therefore invite members to make an initial choice, based on the following two criteria: the scope—and of course, we're talking about national groups—and credibility of the organization; and, secondly, their connection, direct or otherwise, to the legislation. It is my feeling that this legislation is quite technical. I do not know to what extent it will have an environmental impact. On the other hand, I have no desire to be on unfriendly terms with the Friends of the Earth or to try and keep them out of the process. So, we should perhaps be looking at these two criteria in selecting our first group of witnesses.

That, at least, is my suggestion. Would you like to make nominations and then select the most "popular", if I can put it that way, on the basis of a majority vote? How do you wish to proceed?

M. MacDougall: Je suppose que le «plus populaire» serait sans doute le ministre. Je pense qu'il conviendrait que nos premiers témoins soient le ministre et ses hauts fonctionnaires.

Le président: Je crois que tout le monde est d'accord là-dessus.

M. MacDougall: Je vous fais remarquer aussi que le ministre serait très heureux de revenir pour l'examen article par article, de sorte que si nous décidons... si d'autres préoccupations surgissent, nous pouvons toujours les aborder à la fin du processus. Cela vous convient?

M. Harvey: C'est formidable.

Mme Feltham (Wild Rose): Monsieur le président, je pense que nous devrions également recevoir les représentants de l'Association canadienne de normalisation...

M. Johnson: Comme je vous le disais tout à l'heure, monsieur le président, il faut choisir un seul organisme, d'après moi. C'est à vous de déterminer lequel représente le mieux les fabricants d'appareils, et on pourrait peut-être demander l'aide de l'Association des manufacturiers canadiens à cette fin. Vous et vos attachés de recherche pourrez déterminer lequel convient le mieux après vous être renseignés. Le comité n'est donc pas obligé de prendre une décision là-dessus. Il suffit qu'on choisisse des catégories.

Monsieur le président, en ce qui concerne les Amis de la Terre, je ne vois vraiment pas pourquoi on les inviterait à comparaître de nouveau. Je vous donne mon point de vue personnel, évidemment, mais à moins que ces représentants ne nous garantissent qu'ils vont s'en tenir à l'essentiel, c'est-à-dire aux dispositions précises du projet de loi qui a déjà été approuvé en principe... Si on va nous faire un autre discours sur le réchauffement de la planète et le développement durable, etc., eh bien, je pense que bon nombre d'entre nous discutons déjà de ces questions ailleurs. Personnellement, cela ne m'intéresse pas.

[Text]

I'm not trying to impose a point of view here. We've just had a lot of hearings on this subject.

Le président: J'ai entendu M^{me} Feltham citer l'Association canadienne de normalisation. Dois-je comprendre que vous seriez massivement d'accord? Alors, je note au moins le consensus pour un premier regroupement.

Je viens d'entendre une suggestion de M. Johnson, qui fait référence aux Ami(e)s de la Terre, en raison, évidemment, de la relation peut-être plus distante qu'ils peuvent avoir avec le projet de loi plus technique. C'est bien ce que j'ai compris de votre propos, monsieur Johnson?

Je veux bien qu'on fasse un tour de table rapidement pour que je puisse retenir ce regroupement en premier.

Monsieur Harvey, avez-vous quelque chose à ajouter?

Mr. Harvey: As those who know me will attest, I have exercised great restraint today in not presenting my entire smorgasbord of environmental groups. Having presented you with but the one, one that I know to be keenly interested and to have some considerable expertise in the area of regulation as a behaviour modifying device. I too would be very much of the hope that we didn't get the general global warming speech. I too have heard that a couple of times. I think it's a really great speech, but it's one I know.

Mr. Layton: You give it to us.

Mr. Johnson: As I said, I'm not proposing; I'm simply saying, or strongly suggesting, that the chairman, if he is going to invite them, and if the groups want, will stress to that organization, in particular, make it extraordinarily clear what it is we're calling them to do.

Le président: Je vais quand même vous demander de me communiquer votre accord par un signe afin d'avoir une pondération de l'importance de ce regroupement des Ami(e)s de la Terre, pour que je sache si je vais les retenir ou non. Est-ce qu'on peut s'entendre là-dessus? Est-ce qu'il y a quelques-uns, parmi vous, qui aimeraient que nous invitons les Ami(e)s de la Terre? Faites-le moi savoir par un signe, et on procèdera à un vote à la fin.

Mrs. Feltham: I don't think they should be in the first group. I think the first group we should look at should be more on the technical side, as Mr. Johnson said, Canadian Manufacturers', people who are more on the technical side. Maybe as we go along we will feel the need to come into this other area.

I'm very concerned about electricity, in relation to electric light bulbs. Some can burn one-tenth, yet give the same power. Someone mentioned the electrical...or the manufacturers. I don't know who that would be under.

Mr. Harvey: That would probably be under hydro.

[Translation]

Je n'essaie pas d'imposer mon point de vue. Mais nous avons déjà tenu beaucoup d'audiences sur le sujet.

The Chairman: Mrs. Feltham mentioned the Canadian Standards Association. Am I to understand that you all agree? Fine, I will note here that we at least have a consensus on the group.

Mr. Johnson has just made a comment about the Friends of the Earth, saying that there may not be much of a connection between them and this rather technical legislation. I believe that was the point you were making, Mr. Johnson, was it not?

Perhaps we could quickly go around the table so that I can get something firm on which groups are to appear first.

Mr. Harvey, would you like to add something?

M. Harvey: Comme le confirmeront ceux qui me connaissent j'ai fait preuve aujourd'hui d'énormément de retenue en ne vous déposant pas une liste complète de groupes environnementaux. Je ne vous en ai suggéré qu'un seul—et non seulement ce groupe s'intéresse vivement à la question, mais il a une expérience considérable de la réglementation du point de vue de sa capacité de modifier le comportement—and moi, je ne souhaite pas non plus qu'on nous fasse le même discours sur le réchauffement de la planète. Je l'ai déjà entendu plusieurs fois. Même si je le trouve vraiment formidable, je le connais bien déjà.

M. Layton: Vous-même nous faites ce discours.

M. Jonhson: Comme je le disais tout à l'heure, je ne fais pas de proposition, mais j'exhorté vivement le président, s'il veut inviter cette organisation, à lui faire comprendre ce sur quoi on lui demande de se prononcer.

The Chairman: I would ask that you signal your agreement by raising your hand, so that I can get an idea of just how important it is to you to hear from the Friends of the Earth, so that I know whether to put them down or not. Can we come to some agreement here? Which members would like the Friends of the Earth to appear? Please just raise your hand if you're in favour; we will have a formal vote at the end.

Mme Feltham: Je ne pense pas qu'il convienne de les inclure dans la première série de témoins. À mon avis, nous devrions d'abord entendre le point de vue des groupes plutôt techniques, comme le disait M. Johnson; c'est-à-dire l'Association des manufacturiers canadiens et d'autres groupes qui ont des connaissances techniques. À mesure qu'avancent nos travaux, nous ressentirons peut-être le besoin de nous pencher sur d'autres aspects également.

Je m'intéresse beaucoup à l'électricité, et surtout aux ampoules électriques. Certaines ampoules ne consomment qu'un dizième de l'énergie qu'en consomment d'autres, tout en ayant la même puissance. Quelqu'un a parlé d'une association de fabricants d'équipement électrique... mais je ne sais pas trop à quelle catégorie appartiendrait ce type de groupes.

M. Harvey: Celle de l'électricité.

[Texte]

Mr. Layton: Or the industry program for energy conservation. They've been working at this since I was minister, so I know they're active.

Mr. MacDougall: I'd like to support Ross and Friends of the Earth, because as he said, he could have brought in the whole gamut, and he didn't. I appreciate that, because sometimes it is very difficult to start sorting out. We've had good co-operation in all our committees and I have no problem at all with bringing the Friends of the Earth in. It's only fair.

Mr. Harvey: Assuming they want to come, as I very much . . .

A voice: The resource consultants.

Le président: Je procède de cette façon, avec la liste?

M. Johnson: Objection!

Mrs. Feltham: What are they consultants for?

The Chairman: I don't know.

Mr. Harvey: As I understand it, they have actually done some consultancy work for the department in these regards, during the course of which they have assembled information on similar or even identical regulatory regimes in Canadian jurisdictions and in American jurisdictions.

Le président: Je crois quand même comprendre qu'on peut, pour le moment, mettre cet invité de côté.

Le ministère de l'Énergie? C'est d'accord pour le ministère de l'Énergie de l'Ontario, on s'entend bien, n'est-ce pas?

David Argue—any comments?

Mr. LeBlanc: I understand Jeff Passmore of Passmore Associates would also be a good person to ask to come in with Mr. Argue.

Mr. Harvey: Argue is his regulation guy.

Mr. LeBlanc: Oh, I see. Apparently he is good as well.

Mr. Harvey: Yes.

Le président: C'est d'accord? Alors, nous en sommes à quatre. Ontario Hydro?

M. Layton: Qu'est-ce que Ontario Hydro vaut de plus pour nous, par rapport aux autres grandes sociétés d'hydro?

The Chairman: Are they making any devices?

A voice: No.

The Chairman: They're just distributors.

M. Layton: Est-ce qu'il y en a d'autres qui peuvent représenter les autres?

Le président: Ils viendront peut-être.

Mr. Layton: The Minister of Energy and Ontario Hydro to me are in the same category. Do we really need a special place for them?

[Traduction]

M. Layton: Ou encore, sous la rubrique du Programme d'économies d'énergie dans l'industrie canadienne. Je sais qu'on y travaille activement depuis l'époque où j'étais ministre.

Mr. MacDougall: J'appuie la proposition de Ross qui suggère les Amis de la Terre, car comme il l'a dit lui-même, il aurait pu nous proposer toute une liste de groupes, mais il s'est retenu. Et personnellement, je lui suis reconnaissant, car il n'est pas toujours facile de faire une sélection à partir d'une longue liste. Nous avons toujours réussi à travailler en collaboration dans tous nos comités et je n'hésite donc nullement à accepter qu'on invite les Amis de la Terre. Ce n'est que justice.

M. Harvey: S'ils veulent comparaître, et j'ai bien l'impression . . .

Une voix: Le cabinet d'experts-conseils qui se spécialisent dans les ressources.

The Chairman: So, should I proceed in this fashion, with a list?

M. Johnson: Objection!

Mme Feltham: Ils ont travaillé pour qui, ces experts-conseils?

Le président: Je l'ignore.

Mr. Harvey: Je crois comprendre qu'ils ont fait une étude dans ce domaine à la demande du ministère, étude qui comprend des renseignements utiles sur des cadres réglementaires semblables ou même identiques dans d'autres provinces canadiennes ou aux États-Unis.

The Chairman: I gather, then, that we can eliminate that witness for the time being.

What about the Ministry of Energy? Do we all agree to invite the Ontario Ministry of Energy?

Et que pensez-vous de David Argue?

M. LeBlanc: On m'a dit qu'il serait peut-être bon d'inviter Jeff Passmore, du cabinet Passmore Associates, à comparaître avec M. Argue.

Mr. Harvey: M. Argue et son spécialiste de la réglementation.

M. LeBlanc: Ah, bon. D'après ce qu'on m'a dit, l'autre aussi est très compétent.

M. Harvey: Oui.

The Chairman: Is that agreed? So, we now have four. What about Ontario Hydro?

M. Layton: What additional contribution can Ontario Hydro make, compared with the other major hydro companies?

Le président: Est-ce qu'elle fabrique des dispositifs?

Une voix: Non.

Le président: Elle ne fait que distribuer de l'électricité.

M. Layton: Are there any others who could represent that sector?

The Chairman: They may come.

M. Layton: En ce qui me concerne, le ministre de l'Énergie et Hydro-Ontario appartiennent à la même catégorie. Faut-il absolument recevoir les deux?

[Text]

Mr. Johnson: Mr. Chairman, my concern here is for inviting one province. Why not invite Hydro Québec or Trans-Alta Utilities? To go back to the umbrella concept, isn't there a national organization of utilities, or something like that, that we can umbrella, so we're not picking one province and giving . . .?

I was just suggesting a replacement for any of the hydro companies. The Canadian Electrical Association is an umbrella organization they all belong to, so we're not picking and choosing. I feel more comfortable with that.

Le président: Je mets donc de côté, pour le moment, Ontario Hydro; je mets de côté le ministère de l'Énergie. Est-ce que j'ai bien compris? L'Association canadienne de normalisation avait déjà été acceptée au début

of the conversation, right? Did I hear you?

Some hon. members: Yes.

The Chairman: The Canadian Industry Program for Energy Conservation—is that okay?

Some hon. members: Agreed.

• 1600

The Chairman: The Manufacturers' Association.

Mr. Harvey: Or the Electrical and Electronics Manufacturers' Association, either one at the call of the chair.

The Chairman: I guess the Canadian Electrical Association would be much more pertinent.

Mr. Layton: I think the Manufacturers' Association would direct the inquiry to their subsection, which will be the Electrical Manufacturers' Association.

Mr. Peter Berg (Committee Researcher): I think we're just confusing the Canadian Electrical Association with the Electrical and Electronic Manufacturers' Association. Pick one of those two manufacturing groups. That's all you want.

Mr. Layton: They'll work together.

Le président: L'un ou l'autre. Cela vous convient-il?

M. Berg: D'accord.

The Chairman: We have the Municipal Electrical Association of Toronto.

Mr. LeBlanc: They are on a list I have here. I'm not necessarily very much attached to them. I thought the clerk or the researchers could just inquire whether they might have something pertinent to add.

The Chairman: Written comments maybe?

[Translation]

M. Johnson: Monsieur le président, ce qui me préoccupe ici c'est qu'on se contente d'inviter les représentants d'une seule province. Pourquoi ne pas inviter les porte-parole d'Hydro-Québec ou de Trans-Alta Utilities? Pour en revenir à la question des groupes de coordination, n'existe-t-il pas une organisation nationale d'entreprises de services publics qui pourrait représenter tout le secteur, afin qu'on ne soit pas tenu de choisir une province. . .?

Je voulais simplement suggérer qu'on remplace les sociétés hydro-électriques par autre chose. Par exemple, l'Association canadienne de l'électricité est un groupe de coordination auquel appartiennent toutes les sociétés hydro-électriques; ainsi nous serons pas obligés d'en choisir certaines et d'exclure d'autres. Cela me semble préférable.

The Chairman: So, for the time being, we will eliminate Ontario Hydro and the Ministry of Energy, right? I believe the Canadian Standards Association was agreed to at the very beginning. . .

. . . de la conversation, n'est-ce pas? Vous ai-je bien compris?

Des voix: Oui.

Le président: Et le Programme d'économies d'énergie dans l'industrie canadienne, cela vous va?

Des voix: D'accord.

Le président: Parlons donc de l'Association des manufacturiers canadiens.

Mr. Harvey: On pourrait inviter soit celle-là, soit l'Association des manufacturiers d'équipements électriques et électroniques du Canada, selon ce qui conviendra au président.

Le président: Je suppose qu'il serait préférable de retenir l'Association canadienne de l'électricité.

M. Layton: Je suppose que l'Association des manufacturiers canadiens demanderait sans doute à un de ces sous-groupes, soit l'Association des manufacturiers d'équipements électriques, de traiter ce dossier.

Mr. Peter Berg (attaché de recherche): Je crois qu'on est en train de confondre l'Association canadienne de l'électricité et l'Association des manufacturiers d'équipements électriques et électroniques du Canada. Il ne faut retenir qu'un seul groupe. C'est tout ce qu'il vous faut.

M. Layton: Je suppose qu'ils vont travailler ensemble.

The Chairman: One or the other. Is that agreed?

M. Berg: Fine.

Le président: Maintenant, nous avons l'Association municipale de l'électricité de Toronto.

Mr. LeBlanc: Je vois son nom sur ma liste. Personnellement, je ne tiens pas à inviter ce groupe. Je pensais que le greffier ou les attachés de recherche pourraient essayer de savoir s'il aurait de l'information pertinente à nous offrir ou non.

Le président: Il pourrait peut-être nous envoyer un mémoire écrit, non?

[Texte]

Mr. LeBlanc: Perhaps. I have asked for a list of some possible witnesses and this is the list that came to me. I'm just advancing these for the researchers to investigate.

Le président: Acceptez-vous quand même que nous reportions...

M. LeBlanc: Oui, absolument.

Le président: D'accord. Puisque nous avons déjà l'Association canadienne de normalisation, en fonction des critères de M. Johnson on va prendre des réseaux-parapluie. Et enfin,

Canadian Energy Resources. Is that right? Is that the one that was mentioned?

An hon. member: Research Institute.

Mr. Harvey: I don't know what they'd add.

The Chairman: No?

M. Johnson: No.

Le président: Si je reprends, nous aurions le ministre de l'Énergie en deux occasions, les Ami(e)s de la Terre, le ministère de l'Énergie de l'Ontario,

David Argue or Jeff Passmore Associates from Toronto,

l'Association canadienne de normalisation, Programme canadien d'économie d'énergie et enfin,

Canadian Research...

M. Johnson: I wasn't in agreement to the province of Ontario. If we bring one province, we have to bring them all in.

Mr. Harvey: Ontario is the only province, to my knowledge, that has implemented its own regulatory regime on electrical appliances. It is fairly recent, but it struck me that they might have some useful experience, even in the short time it has been in place.

M. Johnson: Mr. Chairman, before I would agree to that, I would like the researchers to prepare us a brief note on this program that Ontario has. I have a sense that if we went to another utility in British Columbia or something, they would say that they were doing the same thing as Ontario is doing. I would like a little research note. Then maybe at the next meeting we can make a decision on that. I'm still very uneasy about selecting one province. That's the only reason I'm worried about it. They may have an excellent program, and if we can really justify that on the basis of the researcher's note, I can go along with you.

Mr. Harvey: Quite frankly, I don't know. I have nothing on which to judge whether or not it's an excellent program. I was hoping that they might be able to say if you're going to do this, watch out for this.

M. Johnson: That's fair enough. Let's defer on that one.

[Traduction]

M. LeBlanc: Oui, peut-être. J'ai demandé une liste de témoins qu'on pourrait inviter, et voilà ce qu'on m'a donné. Je me contente donc de vous proposer des noms et nos attachés de recherche pourront se renseigner par la suite.

The Chairman: So, do you agree that we should postpone our decision...

M. LeBlanc: Yes, absolutely.

The Chairman: Fine. Since we already have the Canadians Standards Association, based on the criteria suggested by Mr. Johnson, we will try to get some umbrella groups, and, finally, we have the...

...le Groupe canadien de recherche énergétique. C'est bien cela? C'est bien celui que vous avez mentionné?

Une voix: C'est l'Institut canadien de recherche énergétique.

M. Harvey: Je ne sais pas s'il pourra vraiment nous être utile.

Le président: Non?

M. Johnson: Non.

The Chairman: Just to go over this once again, we would have the Minister of Energy on two separate occasions, the Friends of the Earth, the Ontario Ministry of Energy...

David Argue, ou Jeff Passmore Associates, de Toronto...

...the Canadian Standards Association, the Canadian Industry Program for Energy Conservation and, finally...

l'Institut canadien de recherche énergétique...

M. Johnson: Je n'étais pas d'accord pour qu'on invite la province de l'Ontario. Si l'on en invite une, il faudra les inviter toutes.

M. Harvey: Que je sache, l'Ontario est la seule province qui ait appliqué son propre régime de réglementation pour les appareils électriques. C'est assez récent, mais il me semblait que son expérience à cet égard pourrait nous être utile, bien que ce programme existe depuis très peu de temps seulement.

M. Johnson: Avant d'accepter cette proposition, monsieur le président, j'aimerais demander que nos attachés de recherche nous préparent un document qui explique le programme ontarien. J'ai l'impression que si l'on se renseignait auprès d'une autre entreprise de service public en Colombie-Britannique ou ailleurs, elle nous dirait qu'elle fait exactement la même chose que l'Ontario. Voilà pourquoi j'aimerais qu'on se renseigne au préalable. Nous pourrions peut-être prendre une décision là-dessus lors de la prochaine réunion. J'hésite encore à ne retenir qu'une seule province. C'est la seule chose qui m'inquiète, d'ailleurs. L'Ontario a peut-être un excellent programme, et si l'information que nous préparons nos attachés de recherche semble justifier qu'on l'invite, je serai tout à fait d'accord pour le faire.

M. Harvey: Pour dire vrai, je l'ignore. Rien ne me permet de juger si c'est un excellent programme ou non. J'espérais simplement qu'on pourrait éventuellement nous donner des conseils sur ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire.

M. Johnson: Oui, c'est tout à fait possible. Reportons donc à plus tard notre décision là-dessus.

[Text]

Mrs. Feltham: Are we not including the Canadian Manufacturers' Association? You didn't call it out.

Mr. Layton: I thought we would include the Canadian Electrical in there instead, because they would be representing the Canadian Manufacturers' Association in the electrical field.

Mrs. Feltham: No, no.

Mr. Berg: These are two different umbrella groups.

Mrs. Feltham: These are two umbrella groups, and I think the manufacturers are important. The Canadian Manufacturers' Association I would assume would be the important one, in that all of the products that would be manufactured would come under them. I think they would have a lot to say that would be important.

Le président: J'accepte cette proposition. Avez-vous d'autres suggestions?

Mr. Johnson: I agree with Mrs. Feltham to the extent that I said earlier that I think it should be either the Canadian Manufacturers' Association or a better organization if the researchers are able to advise you that there is a better organization to testify. It's just a matter of leaving it in the hands of the chair. In that category, we should have one.

• 1605

Mrs. Feltham: Yes, we should have someone in the manufacturing category.

Le président: Ça veut donc dire que nous pourrions avoir sept ou, éventuellement, huit invités.

J'ai une préoccupation, toutefois, que je vous soumets respectueusement: Avez-vous pensé qu'il y aurait peut-être lieu d'inviter au moins une association de consommateurs? Peut-être à la fin, pour qu'ils voient comment les autres se comportent, et aussi, pour nous donner leur vision du projet de loi.

Mr. Johnson: It's a good idea.

Mrs. Feltham: Well, then, the Federation of Canadian Municipalities—

The Chairman: There's the Consumers' Association of Canada.

Mrs. Feltham: —as representing all of the consumers of Canada... Is there an association for consumers?

Mr. Johnson: There is the Consumers' Association of Canada; I think it would be better with them.

Le président: Vous faites quand même confiance au bureau de recherche? Monsieur Harvey, on vous écoute.

Mr. Harvey: When you were going through the list, did I understand you to omit Marbek?

Mr. LeBlanc: No, they're in.

Le président: Est-ce que j'ai commis une erreur?

I'm not sure; I think we left it aside.

[Translation]

Mme Feltham: Est-ce qu'on ne va pas inclure l'Association des manufacturiers canadiens? Vous ne l'avez pas nommée.

Mr. Layton: Je pensais qu'on inviterait à la place de l'Association canadienne de l'électricité, car c'est plutôt elle qui va représenter l'Association des manufacturiers canadiens dans le domaine de l'électricité.

Mme Feltham: Non, non.

M. Berg: Il s'agit de deux groupes de coordination différents.

Mme Feltham: Oui, il s'agit de deux groupes de coordination différents, et à mon avis, il est important de connaître le point de vue des manufacturiers. En ce qui me concerne, c'est l'Association des manufacturiers canadiens qui est la plus importante, puisque c'est elle qui pourra nous renseigner sur les différents produits. Je pense qu'elle pourrait faire une contribution importante.

The Chairman: I accept that suggestion, do you have any other proposals to make?

Mr. Johnson: Je suis d'accord avec Mme Feltham, en ce sens qu'il faut, comme je le disais tout à l'heure, inviter soit l'Association des manufacturiers canadiens, soit une organisation plus spécialisée, si nos attachés de recherche peuvent nous confirmer qu'il en existe une. Mais c'est au président de prendre la décision finale, à mon avis. Pour cette catégorie, il ne faut qu'un seul groupe.

Mme Feltham: Oui, il nous faut un témoin représentant le secteur manufacturier.

The Chairman: So, we could have about 7 or 8 witnesses.

I do have one concern, however, which I will raise with you now: have you considered that we may want to invite at least one consumers' group? We may want to wait until the end to hear from them, so that they have a chance to hear what others have said and can also give us their views on the legislation.

Mr. Johnson: Oui, c'est une bonne idée.

Mme Feltham: Eh bien, la Fédération canadienne des maires et des municipalités...

Le président: Et il y a également l'Association des consommateurs du Canada.

Mme Feltham: ...qui représenterait l'ensemble des consommateurs canadiens... Existe-t-il une association de consommateurs?

Mr. Johnson: Oui, il y a l'Association des consommateurs du Canada; je pense qu'il serait préférable d'inviter ce groupe-là.

The Chairman: But are willing to leave this with our researchers? Mr. Harvey, I believe you wanted to say something.

M. Harvey: Quand vous avez lu votre liste tout à l'heure, ai-je bien compris que vous éliminez Marbek?

M. LeBlanc: Non, c'est inclus.

The Chairman: Did I make a mistake?

Je n'en suis pas sûr; j'ai l'impression que nous ne l'avons laissée de côté.

[Texte]

Mrs. Feltham: It was either Argue or Marbek.

Mr. Harvey: Quite frankly, just on the basis of cost, if you are only going to have one, you should go with Marbek. They are local.

An hon. member: Hear, hear.

Mr. Johnson: Mr. Chairman, I have no objection to both provided they're not scheduled for long meetings. If we schedule two or three witnesses in an afternoon and so on, then as far as I'm concerned, the different points of view are helpful.

Mr. Layton: That's if they feel they can make a contribution when we call them.

Mr. Harvey: Yes, sure.

Le président: Dois-je comprendre qu'on a un consensus sur à cette liste de témoins?

On pourrait peut-être convenir tout de suite, justement, de la méthode de travail pour que ce soit bien clair, ainsi que du programme des réunions. Est-ce qu'on accorde une demi-heure à chacun des invités? Quarante-cinq minutes peut-être?

Mrs. Feltham: You need at least 45 minutes to hear them and then have questions. You can't do it under 45 minutes.

Mr. Harvey: That's especially if you're going to give 10 minutes each to your first three parties. That's half an hour right there.

Le président: Ça veut dire six heures environ,

at least six hours of session.

Mr. Johnson: Mr. Chairman, I'd like to comment on scheduling, if I may. I would very much appreciate it if we would leave the scheduling to a discussion between yourself and myself—as chairmen of the energy committee and because of the dual membership—and that we carefully work this out with the ministers and the departments scheduled for this legislation so that the meetings are carefully spaced over the appropriate period of time.

If there's an urgency, then we will compress them. I will cancel meetings for the energy committee. If not, then perhaps we will agree to one a week over a period of time, and one of the energy committee to keep that work going. We have the same researchers assigned to both committees and in most cases, we have virtually the same members.

Le président: Comment voyez-vous cela, du côté du ministre, à raison d'une réunion par semaine? Avez-vous des informations là-dessus?

Mr. MacDougall: Well, not at this point; the only information I can give is that I was waiting until after we saw the number of witnesses we'd have. From there I think it would be great for both chairpersons to get together. I haven't received any signal on how quickly we want to have the bill. I know we don't want to drag them, either one, so let's see what type of consensus we can get.

[Traduction]

Mme Feltham: C'était soit Argue, soit Marbek.

Mr. Harvey: Eh bien, du point de vue des frais, s'il faut en choisir un seul, il vaudrait mieux inviter Marbek. C'est une compagnie locale.

Une voix: Bravo.

Mr. Johnson: Monsieur le président, je n'ai aucune objection à ce qu'on invite les deux, à condition qu'on ne prévoie pas une longue réunion à chaque fois. Si nous regroupons deux ou trois témoins à chaque séance, personnellement, je trouverai utile d'entendre les différents points de vue.

Mr. Layton: Oui, à condition qu'ils estiment pouvoir nous être utiles quand on les convoquera.

Mr. Harvey: Oui, bien sûr.

The Chairman: Am I to understand that we have a consensus on this list of witnesses?

Perhaps we could agree right away on just how these meetings are to be organized and what our schedule will be, so that everyone has a clear idea of what we are doing. Do we want to allot a half hour to each witness? Or 45 minutes?

Mme Feltham: À mon avis, il faut prévoir au moins 45 minutes pour que le témoin puisse faire un exposé et que nous puissions l'interroger là-dessus, autrement ce ne serait pas possible.

Mr. Harvey: Oui, surtout si vous avez l'intention d'accorder 10 minutes à chacun de vos trois premiers groupes. Cela fait déjà une demi-heure.

The Chairman: So, we're talking about approximately six hours...

... au moins six heures de séance.

Mr. Johnson: Monsieur le président, j'aurai quelque chose à dire au sujet du programme, si vous me le permettez. Je pense qu'il serait préférable que vous et moi—à titre de présidents du Comité de l'énergie, et vu que nos membres siègent également à l'autre comité—nous discutions ensemble du programme, ainsi qu'avec les ministres et les ministères qui doivent comparaître au sujet du projet de loi, afin que les séances soient bien espacées au cours de la période en question.

En cas d'urgence, nous pourrons toujours prévoir des réunions plus fréquentes. Je vais annuler des réunions du Comité de l'énergie, s'il le faut. Autrement, nous pourrions peut-être accepter de nous réunir une fois par semaine pendant une certaine période, et de prévoir une réunion par semaine du Comité de l'énergie, afin qu'il puisse poursuivre ses travaux. Ces deux comités ont les mêmes attachés de recherche et pratiquent les mêmes membres.

The Chairman: Do you think the idea of one meeting per week would suit the Minister? Do you have any information on that?

Mr. MacDougall: Pour l'instant, non; quant à moi, j'attendais de savoir combien de témoins seraient invités à comparaître. Une fois que ce sera décidé, il serait bon que les deux présidents en discutent ensemble. Mais on ne m'a pas encore avisé de la date prévue pour l'adoption du projet de loi. On ne veut pas retarder ni l'un ni l'autre, bien entendu, mais je pense qu'il faudrait attendre de savoir ce qui convient à tous.

[Text]

Mr. Harvey: I would assume that after it clears committee it will go through the House in a day, two at the most. Certainly there is nothing that my people want to go to town on.

Mr. MacDougall: Mr. Chairman, I'd first like to check in with the House leader's office. The calendar is getting full. I would like to try to find out if there is any feeling among the House Leaders about the timeframe in which they would like to deal with this, and then bring that back. That's the only consideration I would have to say—

Mr. Harvey: If you give me two weeks' notice, I will even do it on a Friday.

Mr. MacDougall: You've got it.

• 1613

Le président: Avant de terminer,

it's very important for us to set up the schedule to make sure we have definite meetings at specific times—once a week, maybe? We should get more information about your responsibilities in other committees.

Mr. MacDougall: By Monday I will be able to inform everybody about what information I can gather from both the department and the House Leader's office so that we can have that party to the discussion, for the clerk.

The Chairman: Is it possible for the clerk to know one possible day of the week so that we can announce the eventual witnesses to be ready for the next two or three weeks?

Mrs. Feltham: My best day is Wednesday.

Mr. Johnson: I would choose Tuesday and Thursday, one of those each week.

Mr. Layton: Mr. Chairman, could our staffs prepare for you a list of the key mornings and afternoons we are involved? Then we can co-ordinate.

The Chairman: Excellent.

Monsieur Harvey, ça vous va?

Mr. Harvey: The only problem I have is the morning executive meeting. I will rarely be able to make it out of that before 9:50 a.m. The only other conflict I would have is the energy committee. I'm easy.

The Chairman: Je pense que nous avons terminé. Monsieur le greffier? Ah, oui!

Is it possible to tell the clerk right away about when you are involved in other committees?

Mr. LeBlanc: You have all the information you need from me.

Le président: Je vous remercie.

La séance est levée.

[Translation]

M. Harvey: Une fois que le comité aura terminé son examen, il faudra tout au plus un jour ou deux pour l'adopter à la Chambre. En tout cas, je peux vous confirmer que les gens de mon parti n'ont pas l'intention d'y faire obstacle.

M. MacDougall: Monsieur le président, j'aimerais vérifier d'abord auprès du Cabinet du leader à la Chambre. Notre programme est déjà assez complet et j'aimerais savoir ce que pensent les leaders à la Chambre du délai qu'ils prévoient pour l'examen et l'adoption du projet de loi. C'est tout ce que je peux vous dire pour l'instant...

M. Harvey: Si vous me donnez deux semaines de préavis, je serais même disposé à le faire un vendredi.

M. MacDougall: J'accepte votre offre.

The Chairman: Before we adjourn...

il faudrait établir notre programme afin qu'on puisse prévoir des réunions à des heures précises—peut-être une fois par semaine. Il nous faut donc savoir quels sont vos travaux dans d'autres comités.

M. MacDougall: Lundi, je pourrais vous dire ce qu'auront décidé le ministère et le leader à la Chambre afin qu'on puisse en tenir compte, et éventuellement prévenir le greffier.

Le président: Peut-on indiquer au greffier quel jour de la semaine on voudrait se réunir afin qu'il puisse organiser les séances pour les deux ou trois semaines qui viennent et se mettre en rapport avec les témoins?

Mme Feltham: Je préfère le mercredi.

Mr. Johnson: J'opte pour le mardi et le jeudi, alternativement chaque semaine.

M. Layton: Monsieur le président, notre personnel pourrait-il préparer une liste des matinées et des après-midis qui sont déjà pris? Nous pourrons alors plus facilement coordonner nos activités.

Le président: C'est une excellente idée.

Mr. Harvey, is that all right with you?

M. Harvey: Mon seul problème, c'est que j'ai une réunion de l'exécutif le matin. Par conséquent, je serai rarement libre avant 9h50. Mon seul autre conflit serait le Comité de l'énergie. Mais je suis souple.

The Chairman: I believe that is all, is it not, Mr. Clerk? Oh, yes!

Pourriez-vous dire tout de suite au greffier quel jour ou à quel moment vous êtes pris par vos activités dans d'autres comités?

M. LeBlanc: Je vous ai déjà donné tous les renseignements me concernant.

The Chairman: Thank you.

The meeting is adjourned.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 2

Monday, March 16, 1992

Chairman: Yvon Côté

Minutes of Proceedings and Evidence of Legislative Committee D on

BILL C-41

An Act respecting the energy efficiency of energy-using products and the use of alternative energy sources

RESPECTING:

Order of Reference

APPEARING:

The Honourable Jake Epp,
Minister of Energy, Mines
and Resources

WITNESSES:

(See back cover)

The Minister made a statement and will not answer questions.

The Committee retained consideration of its report on the basis of Mr. Johnson's statement.

On motion of Mr. Johnson, it was agreed that representatives of the Heating, Refrigeration and Air Conditioning Institute of Canada and the Canadian Home Builders' Association be invited to appear before the Committee on or before the date of its next meeting, prior to the Committee's final report on the bill.

At the request of Mr. Johnson, the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology adjourned at the conclusion of the afternoon session of the Committee on the afternoon of the 17th day of March, 1992.

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

24667-1

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 2

Le lundi 16 mars 1992

Président: Yvon Côté

Procès-verbaux et témoignages du Comité législatif D sur le

PROJET DE LOI C-41

Loi concernant l'efficacité énergétique des matériels consommateurs d'énergie et l'emploi des énergies de substitution

CONCERNANT:

Ordre de renvoi

COMPARAÎT:

L'honorable Jake Epp,
ministre de l'Énergie, des Mines
et des Ressources

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

LEGISLATIVE COMMITTEE D ON BILL C-41

Chairman: Yvon Côté

Members

Lee Clark
John Cole
Rex Crawford
Jim Hawkes
Nic Leblanc
Len Taylor
Greg Thompson
Marcel Tremblay—(8)

(Quorum 5)

Charles Bellemare

Clerk of the Committee

COMITÉ LÉGISLATIF D SUR LE PROJET DE LOI C-41

Président: Yvon Côté

Membres

Lee Clark
John Cole
Rex Crawford
Jim Hawkes
Nic Leblanc
Len Taylor
Greg Thompson
Marcel Tremblay—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Charles Bellemare

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

MONDAY, MARCH 16, 1992
(3)

[Text]

Legislative Committee D on Bill C-41, An Act respecting the energy efficiency of energy-using products and the use of alternative energy sources, met at 6:35 o'clock p.m. this day, in Room 371, West Block, the Acting Chairman, Francis LeBlanc, presiding.

Member of the Committee present: Francis LeBlanc.

Acting Members present: John MacDougall for Lee Clark; Al Johnson for John Cole; David Kilgour for Rex Crawford; Barbara Sparrow for Jim Hawkes; Ross Harvey for Len Taylor and Robert Layton for Marcel Tremblay.

In attendance: From the Library of Parliament: Dan Shaw, Research Officer. From the Legislative Counsel Office: Louis-Philippe Côté, Legislative Counsel.

Appearing: The Honourable Jake Epp, Minister of Energy, Mines and Resources.

Witnesses: From the Department of Energy, Mines and Resources: William Jarvis, Director General, Efficiency and Alternative Energy Branch, Energy Sector; and Joanne Kellerman, Counsel, Legal Services.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated February 20, 1992 relating to Bill C-41, An Act respecting the energy efficiency of energy-using products and the use of alternative energy sources (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Monday February 24, 1992, Issue No. 1*).

The Minister made a statement and, with the witnesses, answered questions.

The Committee resumed consideration of its future business.

On motion of Mr. Johnson, it was agreed,—That representatives of the Heating, Refrigeration and Air Conditioning Institute of Canada and the Canadian Home Builders' Association be invited to appear before the Committee at one of its scheduled meetings; that the Committee begin its clause-by-clause consideration of the Bill on the morning and afternoon of Thursday, April 9, 1992; and that the Minister of Energy, Mines and Resources be invited to appear before the Committee on the afternoon of that day.

At 8:09 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Charles Bellemare

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE LUNDI 16 MARS 1992
(3)

[*Traduction*]

Le Comité législatif D chargé du projet de loi C-41, Loi concernant l'efficacité énergétique des matériels consommateurs d'énergie et l'emploi des énergies de substitution, se réunit à 18 h 35, dans la salle 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Francis LeBlanc (*président suppléant*).

Membre du Comité présent: Francis LeBlanc.

Membres suppléants présents: John MacDougall remplace Lee Clark; Al Johnson remplace John Cole; David Kilgour remplace Rex Crawford; Barbara Sparrow remplace Jim Hawkes; Ross Harvey remplace Len Taylor; Robert Layton remplace Marcel Tremblay.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Dan Shaw, attaché de recherche. Du Bureau des conseillers législatifs: Louis-Philippe Côté, conseiller législatif.

Comparaît: L'honorable Jake Epp, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Témoins: Du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources: William Jarvis, directeur général, Efficacité énergétique et énergies de remplacement, Secteur de l'énergie; Joanne Kellerman, avocate, Services juridiques.

Conformément à son ordre de renvoi du jeudi 20 février 1992, le Comité reprend l'étude du projet de loi C-41, Loi concernant l'efficacité énergétique des matériels consommateurs d'énergie et l'emploi des énergies de substitution (*voir les Procès-verbaux et témoignages du lundi 24 février 1992, fascicule n° 1*).

Le ministre fait une déclaration, puis lui-même et les témoins répondent aux questions.

Le Comité examine ses travaux à venir.

Sur motion de M. Johnson, il est convenu,—Que des représentants de l'Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération et de l'Association canadienne des constructeurs d'habitations soient invités à témoigner à l'une des séances courantes du Comité; que l'étude article par article débute le jeudi 9 avril, durant la matinée et l'après-midi; enfin, que le ministre vienne témoigner en après-midi, le même jour.

À 20 h 09, le Comité s'adjourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Charles Bellemare

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Monday, March 16, 1992

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le lundi 16 mars 1992

• 1834

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): I call this meeting to order. This is legislative committee D considering Bill C-41. I have been asked by Mr. Côté to replace him as chair this evening. I hope there will be no objections from members.

• 1835

We are pleased to have with us this evening the Minister of Energy, Mines and Resources, who I understand will have a short opening statement before we pass on to questions. Mr. Epp.

Hon. Arthur Jacob Epp (Minister of Energy, Mines and Resources): Thank you, Mr. Chairman, members of the committee. The proposed energy efficiency act is one element of the government's new efficiency and alternative energy program, and the program is an important component of the green plan as well as the national action strategy on global warming. We're developing that strategy with provincial and territorial governments and industry and the Canadian public at large.

The program places emphasis on actions that are economic in their own right and on co-operation, since we can only hope to achieve our global warming objectives with the help of all Canadians.

At the time of our debate on second reading—and I want to thank members of the committee for the manner in which they approached that debate—some people seemed to think we should simply legislate behavioural change. I don't subscribe to that view and I think most members of the House don't. I think the most significant results have to come from initiatives that provide Canadians with useful information on their energy use and on new, more efficient technologies, and that persuade them to act on this information. Nevertheless, there are situations where prudent regulation can be the most effective approach and thus we have been careful in considering how to employ regulation in our program in order to avoid creating an unnecessary regulatory burden.

In October, at first reading of this legislation, I announced the three initiatives directly related to the bill. One of these is the Energuide energy labelling programming and I know you, as members of the committee, are well aware of that program. The purpose is to help consumers identify the more energy efficient models of particular products. Regulations for testing and labelling energy-using equipment currently exist under authority of the Department of Consumer and Corporate Affairs, namely, the Consumer Packaging and Labelling Act. However, for many years EMR has administered the Energuide program and there's a longstanding agreement that the statutory authority for the

Le président suppléant (M. LeBlanc): La séance est ouverte. Le comité législatif D étudie présentement le projet de loi C-41. M. Côté m'a demandé de le remplacer à la présidence ce soir. J'espère qu'aucun membre du comité ne s'y opposera.

Nous avons le plaisir d'accueillir ce soir le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, qui, je crois savoir, fera une brève déclaration avant que nous lui posions des questions. Vous avez la parole, monsieur Epp.

L'honorable Arthur Jacob Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Merci, monsieur le président, membres du comité. La Loi sur l'efficacité énergétique ne constitue qu'un élément du nouveau Programme de l'efficacité énergétique et des énergies de remplacement. Ce programme figure parmi les importantes composantes du Plan vert et de la Stratégie pour une action nationale concernant le réchauffement de la planète, que nous sommes actuellement à élaborer, de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, l'industrie et le grand public.

Le programme insistera sur les mesures purement économiques et sur la collaboration, car nous ne pouvons espérer atteindre nos objectifs liés au réchauffement de la planète qu'avec l'aide de tous les Canadiens.

Comme je l'ai dit lors de la deuxième lecture du projet de loi C-41—and je tiens à remercier les membres du comité pour l'approche qu'ils ont prise au cours de ce débat—certaines personnes pensent que nous devrions simplement imposer des changements d'habitudes par une mesure législative à cet effet. Je ne partage pas ce point de vue et je pense que la plupart des députés ne le partagent pas non plus. Je crois que les résultats les plus concluants doivent découler d'initiatives qui permettent de transmettre aux Canadiens des données utiles sur leur consommation d'énergie et sur de nouvelles technologies plus efficaces et qui les persuadent de réagir à cette information. Néanmoins, il existe des situations où une réglementation prudente peut s'avérer la façon la plus efficace de procéder. Ainsi, nous avons envisagé avec précaution le recours aux règlements, dans notre programme, afin d'éviter de se retrouver avec une réglementation surchargée.

En octobre, lors de la première lecture de ce projet de loi, j'ai fait l'annonce des trois initiatives qui y sont directement associées. L'une de ces initiatives est le programme d'étiquetage Énerguide, et je sais que vous, membres du comité, êtes bien au fait de ce programme. Ce programme a pour but d'aider les consommateurs à repérer les formes les plus efficaces d'un produit donné. Il existe actuellement des règlements portant sur la mise à l'essai et l'étiquetage des matériels consommateurs d'énergie, dans le cadre de la Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation, appliquée par Consommation et Corporations Canada. Toutefois, le ministère a assumé pendant de

[Texte]

program should be transferred to EMR at the earliest opportunity. In addition, the legislation is being made more flexible so as to facilitate the expansion and improvement of the program to meet its new policy objectives. Industry is very supportive of that, seeing that also as both an information and a marketing tool.

[Traduction]

nombreuses années l'administration du programme Énerguide, et il existe une entente à long terme prévoyant le transfert des fondements législatifs du programme au ministère, et ce, dès que possible. De plus, on travaille à assouplir les dispositions de la loi en vue de faciliter l'expansion et l'amélioration du programme, de façon à ce que celui-ci puisse satisfaire aux nouveaux objectifs. L'industrie y accorde son plein appui, car elle considère cela comme un outil d'information et de commercialisation.

The second initiative is the national energy use data base. EMR has always had some data on energy use; that is, as opposed to energy production and distribution, which I know colleagues are very familiar with. But the department's increased emphasis on environment-related objectives has created new requirements for detailed information, and this information is needed to better plan the operations of the new initiatives. For example, in developing regulations on the minimum energy efficiency of household appliances, we must obtain information on the existing inventory of such equipment in households, its efficiency, and the efficiency of new technology in this market. We currently have some American information on this subject but need to obtain data on the situation here in Canada. So in this regard Bill C-41 will allow us to ensure industry that sensitive information will remain confidential.

La deuxième initiative porte sur la Base nationale de données sur l'énergie. Le ministère a toujours disposé de données sur la consommation d'énergie (par opposition à la production et à la distribution d'énergie), et je sais que mes collègues le savent fort bien. Mais l'importance accrue accordée par le ministère aux objectifs environnementaux a créé de nouveaux besoins en matière de renseignements détaillés. Ces renseignements sont requis afin de pouvoir mieux planifier les mesures prises dans le cadre de nos initiatives. Par exemple, avant de créer des règlements sur la consommation d'énergie des appareils ménagers, nous devons tout d'abord obtenir des renseignements sur les stocks actuels d'équipements de ce genre dans les foyers, sur leur efficacité et sur l'efficacité des nouvelles technologies existant sur ce marché. Nous disposons actuellement des données américaines sur le sujet, mais il nous faut recueillir des données reflétant la situation prévalant au Canada. Le projet de loi C-41 serait fort utile à cet égard, en permettant de garantir à l'industrie que les renseignements de nature délicate resteraient confidentiels.

Officials from Statistics Canada and my department discussed this matter and, out of operational considerations, Statistics Canada advised us to seek the authority for EMR to undertake mandatory surveys. Of course, it was agreed that officials of the two departments would work together wherever possible in order to achieve economies and to minimize paper burden.

Les fonctionnaires de Statistique Canada et de mon ministère ont discuté de cette question et, se fondant sur des considérations opérationnelles, Statistique Canada nous a conseillé de tenter d'obtenir les pouvoirs nécessaires à la réalisation des enquêtes obligatoires. Bien entendu, il a été convenu que les fonctionnaires des deux ministères travailleraient de concert, dans la mesure du possible, afin d'éviter le gaspillage de ressources et de réduire au minimum la paperasserie.

Mr. Chairman, it's not my intention to really start another data base, separate and independent, but I think we all need that information so that we can make those decisions, and that is why the co-operation with Statistics Canada.

Monsieur le président, je n'ai pas l'intention de créer une autre banque de données qui soit distincte et indépendante, mais je pense que nous avons tous besoin de cette information afin de pouvoir prendre les décisions qui s'imposent, et c'est pourquoi nous comptons sur la collaboration de Statistique Canada.

The third initiative, minimum energy efficiency performance standards for equipment, is really the most significant development for Bill C-41. Minimum efficiency standards are used by a growing number of governments to eliminate certain energy inefficient equipment from the marketplace. The main proponent of energy efficiency standards at the moment is the Government of the United States, but a federal role in this area emerged after a number of American states had introduced efficiency standards, primarily due to local concerns about electricity supply or air quality, and much of that was driven, for instance, in the California market. The levels of required efficiency

La troisième initiative, soit l'établissement de normes de rendement énergétique minimum pour les équipements, est véritablement la plus importante pour le ministère dans le cadre du projet de loi C-41. Les normes minimales de rendement énergétique sont utilisées par un nombre croissant de gouvernements comme moyen de retirer du marché certains appareils inefficaces sur le plan énergétique. Le principal tenant des normes d'efficacité énergétique est le gouvernement des États-Unis. Ce dernier s'est vu contraint de jouer un rôle à cet égard après qu'un certain nombre d'États eurent adopté des normes dans ce domaine, surtout en réaction à des préoccupations exprimées à l'échelle locale

[Text]

sometimes vary between states, and industry sought a consistent national system. The United States now has 17 products covered by federal standards and draft legislation currently before the American Congress would increase that number.

In Canada, a similar situation is developing currently. Four provinces have enacted legislation allowing them to regulate the minimum energy efficiency of appliances and other products. B.C. and Ontario have issued regulation under their legislation, and Nova Scotia and Quebec will soon release their first regulations. Given regulations in the United States and in some Canadian provinces but not others, industry could be faced with regulations that vary significantly between regional markets. This could raise the cost to industry of having to supply different products to different regions. As well, provinces without regulations could become dumping grounds for products considered unacceptable in other jurisdictions.

[Translation]

concernant les réserves d'électricité ou la qualité de l'air. Les niveaux d'efficacité requis variaient parfois d'un État à l'autre, et l'industrie s'est mise à demander un cadre national cohérent. À présent, plus de 17 produits sont visés par des normes fédérales aux États-Unis, et des projets de loi actuellement à l'étude au Congrès américain visent à augmenter ce nombre.

Au Canada, une situation semblable est en voie de se produire. En ce moment, quatre provinces ont promulgué des lois leur permettant d'établir des normes réglementaires d'efficacité énergétique pour les appareils ménagers et d'autres produits. La Colombie-Britannique et l'Ontario se sont dotées de tels règlements en vertu de leurs lois respectives. La Nouvelle-Ecosse et le Québec ne tarderont pas à faire de même. Étant donné les normes existant aux États-Unis et dans certaines provinces canadiennes, l'industrie pourra se retrouver aux prises avec des règlements variant considérablement entre les divers marchés régionaux, ce qui l'obligerait à fournir des produits différents selon les régions et augmenterait ses coûts. En outre, les provinces où de tels règlements n'existent pas pourraient devenir des endroits privilégiés pour écouler les stocks de produits jugés inacceptables ailleurs.

• 1840

Consequently there have been requests from industry and provincial and territorial governments that the federal government play a leadership role in establishing a consistent national energy efficiency regulatory regime. Bill C-41 responds to these requests.

The proposed energy efficiency act would enable the federal government to exercise a strong voice in guiding the development of energy efficiency standards in Canada and facilitating the harmonization of Canadian and American activities in this area. A consistent national program would also reduce total program costs across the governments.

Par conséquent, l'industrie, de même que les gouvernements provinciaux et territoriaux, ont demandé au gouvernement fédéral de faire preuve de leadership en créant un cadre réglementaire national uniforme dans le domaine de l'efficacité énergétique. Le projet de loi C-41 répond à cette demande.

La Loi sur l'efficacité énergétique permettrait au gouvernement de jouer un rôle important dans l'orientation des travaux d'établissement de normes d'efficacité énergétique au Canada, ainsi que dans la facilitation des efforts d'harmonisation des activités canadiennes et américaines dans ce domaine. Un programme national uniforme offrirait en outre l'avantage de réduire les coûts totaux du programme que devront se partager les divers gouvernements.

J'aimerais maintenant vous entretenir de nos futurs règlements, sans doute l'aspect le plus controversé du projet de loi. De façon générale, EMR a réussi à obtenir la coopération des personnes qu'il a interrogées dans le cadre d'enquêtes statistiques et espère que cette tendance se poursuivra. Ainsi, nous n'avons pas, à l'heure actuelle, de projets de règlements liés aux articles du projet de loi C-41 se rapportant à la collecte de renseignements.

Notre première série de règlements sur Énerguide remplacera les règlements actuels introduits par Consommation et Corporations Canada. Ceux-ci s'appliquent aux réfrigérateurs, aux congélateurs, aux lessiveuses, aux sécheuses, aux cuisinières et aux lave-vaiselle. Dans le processus de mise à jour de ces règlements, nous améliorerons la norme de mise à l'essai et créerons une nouvelle étiquette, plus facile à lire et à comprendre pour le consommateur.

Our first set of Energuide regulations will replace the existing regulations issued by Consumer and Corporate Affairs. These cover refrigerators, freezers, clothes-washers and dryers, ranges and ovens, and dishwashers. In the process we will bring the test standard up to date and introduce a new label that will be easier for the consumer to read and comprehend.

[Texte]

Once the bill has been passed, we will commence consultations on what new products will be brought under the Energuide program and what products will initially be subject to federal energy efficiency standards. We intend to begin our selection process by examining the list of 21 products currently subject to efficiency standards in Ontario, B.C., or the United States.

Some might argue we should simply adopt the entire list of standards without hesitation. The Canadian regulatory process, however, requires a proper analysis of the economic and environmental impact of these regulations and reporting on the consultations that have taken place. We must ensure the efficiency regulations provide economic benefits to consumers, they result in energy savings, and they can be accommodated by industry. We will also need to consider any environmental impacts, although we do not expect to discover any difficulties in this area for products now regulated.

Consultations will be held with the affected industries and provincial governments and other interested parties. Let me assure the members of this committee that these consultations will be as broad as possible. In the meantime we are also working on our compliance policy, which will be a published document on other operational aspects of the program.

I think we can benefit from our past experience in the area of labelling. Nevertheless, we want to consider our options carefully and come to an arrangement with the provinces on how we want to monitor and secure compliance.

I said earlier I wanted to thank committee members for their participation in second reading of this bill. So I would like to move to some of the areas colleagues raised at the time of second reading.

First of all, in the area of seizure and destruction of products, I am sure members will recall the concerns expressed at second reading by the hon. member for Edmonton Southeast. He stated that Bill C-41 would allow federal officials to inspect any electrical appliance shipped across the border, and should it not meet regulations, to confiscate and destroy the product at the owner's expense.

The hon. member also contended there was a loophole in the bill that would allow individuals to import non-compliant products for their own use. This was a concern also shared by the hon. member for Edmonton East.

I would note that the words "seizure" and "destruction" do appear at several points in the margin of the bill. It is incorrect, however, to assume Bill C-41 would provide inspectors with questionable authorities. The facts are the following.

Bill C-41 applies exclusively to firms; that is, to firms in the business of manufacturing, importing, selling or leasing specified products, and exclusively to goods being sold or leased across provincial or international borders.

[Traduction]

Lorsque le projet de loi sera adopté, nous entreprendrons des consultations sur les autres produits qui devraient être visés par le programme Énerguide et sur ceux auxquels devraient initialement s'appliquer les normes fédérales d'efficacité énergétique. Nous entendons commencer notre processus de sélection par l'examen des 21 produits faisant actuellement l'objet de normes d'efficacité en Ontario, en Colombie-Britannique et aux États-Unis.

Certains prétendront peut-être que nous devrions simplement adopter toutes les normes figurant sur cette liste sans hésitation. Notre processus réglementaire, cependant, nous oblige à effectuer une analyse adéquate des incidences économiques et environnementales de ces normes et à faire rapport des consultations qui ont eu lieu. Nous devons voir à ce que les règlements en matière d'efficacité procurent des avantages économiques pour les consommateurs; à ce que des économies d'énergie en découlent; et à ce que l'industrie soit capable de s'y conformer. Nous devrons également tenir compte des incidences environnementales, bien que nous ne nous attendons pas à ce que les produits actuellement réglementés nous causent des difficultés à ce chapitre.

On se livrera à des consultations auprès des industries touchées, des gouvernements provinciaux et des autres parties concernées. Je puis vous assurer que ces consultations seront aussi vastes que possible. Entre-temps, nous travaillons à l'élaboration de notre politique de conformité, qui consistera en un document publié, de même qu'à la mise au point d'autres aspects opérationnels du programme.

Nous pouvons profiter de notre expérience passée dans le domaine de l'étiquetage. Néanmoins, il nous faudra envisager attentivement toutes les options et en venir à une entente avec les provinces quant aux méthodes de contrôle et d'assurance du respect des normes.

J'ai dit plus tôt que je voulais remercier les députés d'avoir permis au projet de loi de franchir l'étape de la deuxième lecture.

Je voudrais maintenant faire la lumière sur certaines préoccupations exprimées lors de la deuxième lecture par des collègues, notamment l'honorable député d'Edmonton-Sud-Est. Ce dernier a déclaré que le projet de loi C-41 permettrait aux fonctionnaires fédéraux d'inspecter tout appareil électrique expédié outre-frontière et de le saisir et d'en disposer, aux frais du propriétaire, s'il ne respecte pas les normes.

L'honorable député a également prétendu que le projet de loi comportait une échappatoire qui permettrait aux gens d'importer des produits non conformes aux normes pour leur utilisation personnelle. Cette préoccupation était partagée par l'honorable député d'Edmonton-Est.

Il est vrai que les mots «saisie» et «disposition» figurent à plusieurs endroits dans la marge du projet de loi. Il est cependant faux de prétendre que le projet de loi C-41 conférerait aux inspecteurs des pouvoirs équivoques. Voici les faits:

Le projet de loi C-41 vise exclusivement les entreprises qui fabriquent, importent, vendent ou louent certains produits bien définis, de même que les biens vendus ou loués au-delà des limites provinciales ou de nos frontières.

[Text]

Second, the provision for seizure would be applied only in the context of obtaining evidence for a prosecution.

Third, the provision for destruction simply creates an option for disposing of something abandoned by its owner or placed in government possession by court order.

Fourth, these are standard provisions, to be found in other federal legislation, for example the Consumer Packaging and Labelling Act, the Canada Agricultural Products Act, and the Textile Labelling Act, just as with evidence being used by the government at present. They have also been reviewed by the Department of Justice for consistency with the Charter of Rights and Freedoms.

So I think it's evident the seizure and destruction sections of Bill C-41, as explained, are clarified.

As for import for own use, I indicated the proposed act will not apply to individuals importing products for their own use. While this could be regarded as a loophole, we consciously decided not to extend our compliance program to every Canadian returning from a trip outside the country. Aside from the heavy demands this would place on the program, we simply did not consider it necessary.

[Translation]

Une saisie ne pourrait être effectuée que pour l'obtention de preuves aux fins de poursuites judiciaires.

Les produits dont on pourrait disposer se limitent à ceux abandonnés par leur propriétaire ou confiés au gouvernement par ordonnance de la cour.

Il s'agit de dispositions types qu'on retrouve dans d'autres lois fédérales, comme la Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation, la Loi sur les produits agricoles au Canada et la Loi sur l'étiquetage des textiles. Elles ont été examinées par le ministère de la Justice dans le but de s'assurer qu'elles n'allait pas à l'encontre de la Charte des droits et libertés.

J'estime donc non fondées les critiques dirigées contre les articles du projet de loi C-41 se rapportant à la saisie et à la disposition.

Comme je l'ai mentionné, la loi ne visera pas les personnes qui importent des produits pour leur utilisation personnelle. Bien que cela puisse être perçu comme une échappatoire, nous avons décidé—en toute connaissance de cause—de ne pas étendre notre programme à tous les Canadiens revenant d'un voyage à l'extérieur du pays. En plus des exigences élevées que cela imposerait au programme, il s'agirait là, à notre avis, d'une mesure inutile.

• 1845

Our information programs will help people realize that it is often to their economic advantage to purchase more energy efficient products. Furthermore, the likelihood of this being a problem would be reduced to the extent that our regulations are in harmony with American regulatory practices, even though I appreciate these are not all imports from America. You can also run into electrical issues relating to different voltage, and often they control purchases more than even these regulations might control them.

As I noted, the first products to become subject to federal energy efficiency regulations will likely be drawn from the list of products covered in the United States.

When Mr. Kilgour, who hails from Winnipeg, made his comments they prompted one of the columnists, Mr. Fred Cleverly, whom some of us know quite well, to write an article, and he had me with border police checking every toaster and every iron coming across the border. I just want to mention to members that their criticisms were such that I had to take note of them, whether hearing them in the House or reading them in my local newspaper.

Was the scope too wide? One topic you may hear discussed by witnesses is the scope of the legislation. Some may argue that the term "energy-using product" is too broad. To assist you in your rethinking in this regard, I want to note that Ontario's legislation appears to have comparable scope, as may the legislation of other provinces, depending upon how you or we interpret the words, "like appliance and device". In looking ahead, the products for which testing

Nos programmes d'information aideront les gens à comprendre qu'il est souvent économiquement avantageux de se procurer des produits à haut rendement énergétique. En outre, les probabilités que cela fasse problème seront réduites en proportion du degré d'harmonie que nous arriverons à créer avec les normes américaines. Je reconnaiss cependant que les produits importés ne viennent pas tous des États-Unis. Le problème de la tension électrique, qui se pose aussi parfois, est souvent plus déterminant que les règlements.

Comme je l'ai dit, les premiers produits qui seront soumis aux règlements fédéraux en matière d'efficacité énergétique seront probablement tirés de la liste des produits déjà réglementés aux États-Unis.

Les remarques de M. Kilgour, qui vient de Winnipeg, ont incité un journaliste que certains d'entre nous connaissent bien, M. Fred Cleverly, à prétendre dans un article que j'allais aider les douaniers à inspecter tous les grille-pain et les fers à repasser importés des États-Unis. J'ai dû tenir compte de ces critiques formulées à la Chambre ou dans les journaux.

La portée de la loi est-elle trop vaste? La portée de la loi constituera peut-être un des thèmes abordés par les témoins. Il se peut que certains soutiennent que l'expression «matériels consommateurs d'énergie» est trop vague. Pour vous aider dans votre réflexion sur cette question, je vous ferai remarquer que la loi ontarienne semble avoir une portée comparable—tout comme celles des autres provinces, tout dépendant de votre interprétation de mots tels que

[Texte]

and energy efficiency standards exist are, with the exception of electric motors, residential items. Some of them, however, such as lighting products and furnaces, could be found in buildings in any sector, and for this reason we do not want to exclude the non-residential sectors from this bill.

As the example of electric motors indicates, there may be instances where an energy-using product is in widespread use in the industrial sector and would meet our criteria regarding economic and environmental impacts. It is unlikely that industrial equipment that is customized or has a small market would meet these criteria. Consequently, we expect most of our regulatory activity under the bill will be in the residential sector, with some standards for products used in the commercial sector and perhaps a few products used in the industrial sector.

Is this bill too narrow in scope? Other parties feel that we should expand the bill to include products that influence energy use, such as doors and windows. While it was our original intent to have such products dealt with through building codes and inspections, I am prepared to consider expanding the scope of Bill C-41 to include doors and windows, and I say, Mr. Chairman, quite practically, I personally favour that. I am not trying to be directive, but I would appreciate it if the committee could take a look at how, in a legal sense, we would be able to include windows and doors, knowing that they are not under the definition of energy-using devices. That is very hard. Once you move away from the legal implications, the practical implications are quite different.

I can say this as well, Mr. Chairman, after the discussion in the House, and following my own personal inclination as well, I had officials check with the window and door manufacturers. Again I would appreciate it if the committee might want to investigate for your own purposes the result of those consultations. I believe they would be interested in coming under the rubric of the bill if the flexibility were there for consultations.

I will give you a very practical example, Mr. Chairman. We have an agency of government that is looking at importing American-built windows for architectural purposes. They do not meet our energy requirements, but the architect has designated them as being the windows that he or she wants for a certain government building. You can see that I have a real problem as a Minister of Energy, plus the fact that I ask, as Canadians why would we not want to use Canadian product?

Mr. Harvey (Edmonton East): Especially when a really good one is built right in Winnipeg.

Mr. Epp: Or Steinbach even, but now I am being very partisan.

[Traduction]

«appareil ménager» et «instrument». Les produits pour lesquels il existe des normes de mise à l'essai et d'efficacité sont, à l'exception des moteurs électriques, des instruments d'usage domestique. Toutefois, certains d'entre eux, tels que les appareils d'éclairage et les chaudières, peuvent se retrouver dans des bâtiments de toute taille, dans n'importe quel secteur. Pour cette raison, nous ne voulons pas que le projet de loi ne vise que le secteur résidentiel.

Comme le démontre l'exemple des moteurs électriques, il peut se présenter des cas où un matériel consommateur d'énergie soit d'utilisation courante dans le secteur industriel et réponde à nos critères liés aux incidences économiques et environnementales. Par ailleurs, il est peu probable que des produits ou des procédés industriels spécialisés, étant fabriqués sur commande ou détenant de petits marchés, puissent répondre à ces critères. Par conséquent, nous prévoyons que la plupart de nos activités de réglementation dans le cadre du projet de loi C-41 seront menées dans le secteur résidentiel, bien que certaines normes seront établies pour des produits utilisés dans le secteur commercial et, peut-être, dans le secteur industriel.

La portée du projet de loi est-elle trop restreinte? D'autres intervenants sont d'avis que la portée du projet de loi C-41 devrait être étendue aux produits qui influent sur la consommation d'énergie, tels que les portes et fenêtres. Bien que notre intention initiale était de laisser aux codes du bâtiment et aux inspections le soin d'établir le cadre nécessaire dans ce domaine, je suis quand même prêt à envisager d'étendre la portée du projet de loi C-41 aux portes et fenêtres, et j'y suis favorable. Je ne veux pas vous dicter votre conduite, mais j'aimerais que le comité se demande comment la loi pourrait viser les portes et les fenêtres, auxquelles ne s'appliquent pas la définition de «matériel consommateur d'énergie». La question est complexe et comporte, outre des conséquences juridiques, des conséquences pratiques bien précises.

Compte tenu des discussions qui ont eu lieu à la Chambre et de mes préférences personnelles, j'ai demandé à mes fonctionnaires de consulter à ce sujet les fabricants de fenêtres et de portes. J'aimerais que le comité prête attention aux résultats de ces consultations. Je crois que ces fabricants aimeraient témoigner au sujet du projet de loi, si c'est possible.

Permettez-moi de vous donner un exemple concret, monsieur le président. Un organisme gouvernemental envisage d'importer des fenêtres construites aux États-Unis pour des raisons architecturales. Ces fenêtres ne répondent pas à nos normes en matière d'efficacité énergétique, mais l'architecte dont on a retenu les services tient à utiliser ces fenêtres. Vous comprenez le problème auquel je fais face à titre de ministre de l'Énergie. En outre, les Canadiens sont en droit de se demander pourquoi nous n'utilisons pas un produit canadien.

M. Harvey (Edmonton-Est): Étant donné surtout qu'on construit de très bonnes fenêtres à Winnipeg.

M. Epp: Ou à Steinbach, mais j'admettrais manquer d'impartialité à cet égard.

[Text]

[Translation]

• 1850

I have talked to them. I would be very open to any amendments, keeping in mind that we have to satisfy Justice. I think with some co-operative work on this committee we can expand the bill and maybe make it a little more effective, keeping in mind the legal implications.

Mr. Chairman, I will close there. I hope I've been open to the committee. I think, quite frankly, this committee could improve on the bill. I look forward to the committee's input.

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): Thank you very much, Mr. Minister, for your opening remarks. Before we turn to questions, perhaps you could introduce for the record and for the benefit of the committee the officials you have with you this evening.

Mr. Epp: Dan Seekings is from the department. Barry Bowater is my Chief of Staff; the director of this whole shebang is Bill Jarvis. If you have any tough questions I hope Bill will answer them tonight, and if you have any easy questions he can answer those as well. Bill has been in the department for some time. He took over the energy efficiency when we needed some leadership there. That's Bill's responsibility. Also with me are Chuck Spelay and Joanne Kellerman. Joanne comes with all the legal requirements this committee will need.

Mr. Kilgour (Edmonton Southeast): I want to congratulate the minister on being open about the doors and clarifying a few points that were bothering us in the discussion in the House.

We have all given up our supper to be here, so I would like to start off with a little fun. I have a two-question quiz for you, Mr. Minister, or anybody on your staff, presumably Mr. Jarvis, who can answer it. Tell the reporter if you can answer it yourself. It is based on an ad in *The New York Times* yesterday. I have a point to asking the quiz. I will only ask two of the questions. The first question is, how much oil has to be burned to light one ordinary 75-watt light bulb six hours a day for a year? Multiple choice. These are in imperial. Some people can still think in imperial. Is it one ounce, two quarts, eleven gallons, or one pint. What would be your choice, Mr. Minister?

Mr. Epp: Eleven gallons.

Mr. Kilgour: You will get the prize, that's correct. Did you see this?

The second one is—and then I'm going to stop, especially if you get this one right—burning the oil that would be required to light one ordinary 75-watt light bulb, six hours a day for a year releases into the air how many pounds of gas that might contribute to environmental problems? (a) 275 pounds, (b) 5 pounds, (c) 12 pounds, (d) 1 pound.

Mr. Epp: It would probably be closer to the 12 pounds, but you're probably going to say 275 pounds.

Mr. Kilgour: Yes. Anyway I'm impressed; you got 50%.

J'ai discuté de la question avec eux. Je suis prêt à envisager des amendements au projet de loi, pourvu qu'ils conviennent au ministère de la Justice. Avec la collaboration de ce comité, je crois que nous pouvons élargir la portée du projet de loi et le rendre un peu plus efficace, sous réserve des contraintes juridiques.

Voilà qui met fin à mon exposé, monsieur le président. J'espère m'être bien fait comprendre. Je crois que le comité peut améliorer le projet de loi. J'attends avec impatience vos recommandations.

Le président suppléant (M. LeBlanc): Je vous remercie, monsieur le ministre, de votre exposé. Avant que je n'ouvre la période des questions, je vous demanderais de bien vouloir nous présenter les fonctionnaires qui vous accompagnent ce soir.

M. Epp: M. Dan Seekings appartient au ministère. M. Barry Bowater est mon chef de cabinet, et le directeur de ce service est M. Bill Jarvis. Je suis sûr que Bill pourra répondre à vos questions, qu'elles soient faciles ou difficiles. Il est au ministère depuis assez longtemps. Il a pris en main le dossier de l'efficacité énergétique lorsque nous devions faire preuve de leadership dans ce domaine. Il est donc responsable de ce secteur. M. Chuck Spelay et M^{me} Joanne Kellerman m'accompagnent aussi ce soir. Joanne peut répondre à toutes vos questions juridiques.

M. Kilgour (Edmonton-Sud-Est): Je veux féliciter le ministre d'avoir abordé la question des portes et de nous avoir donné les précisions que nous réclamions à la Chambre.

Comme nous avons tous renoncé à notre dîner pour entendre le ministre, j'aimerais vous divertir quelque peu. J'aimerais vous faire participer à un petit jeu-concours. J'ai deux questions pour vous, monsieur le ministre, ou pour M. Jarvis. Si vous pouvez répondre vous-même à la question, dites-le au journaliste. Ces deux questions sont tirées d'une annonce qui est parue hier dans le *New York Times*. Voici la première question. Combien de pétrole est-il nécessaire de brûler pour faire fonctionner une ampoule de 75 watts six heures par jour pendant un an? Je vous offre plusieurs réponses. Je vous donne des mesures anglaises. Certains les utilisent encore. S'agit-il donc d'une once, de deux pintes, de onze gallons ou d'une chopine? Qu'en pensez-vous, monsieur le ministre?

M. Epp: Onze gallons.

M. Kilgour: Vous gagnez le concours. Avez-vous vu cette annonce?

Voici la deuxième question. Je m'arrêterai là, en particulier si vous trouvez la bonne réponse. Combien de livres de gaz nocifs pour l'environnement sont libérées dans l'atmosphère par le pétrole qu'il faut brûler pour faire fonctionner une ampoule de 75 watts six heures par jour pendant un an? Est-ce 275 livres, 5 livres, 12 livres ou une livre?

M. Epp: Je pense que c'est sans doute 12 livres, mais vous allez probablement me dire que c'est 275.

M. Kilgour: Oui. Vous avez quand même bien répondu à une question sur deux, ce qui est impressionnant.

[Texte]

Mr. Epp: That was my school record too.

Mr. Kilgour: This is an ad put out by a company I had better not name. I think if Canadians could see something like this ad, or even a duplication of this test in metric, it would probably do more to conserve energy in our country than all the energy efficiency bills we might devise.

Mr. Epp: We are looking at social marketing.

Mr. Kilgour: I will present a copy to you if my friend Mr. Harvey would be kind enough to pass it up.

There seems to be a problem with a long-run standard setting process, namely, until standards become more stringent, manufacturers have little reason to invest in research and new production facilities to support higher efficiencies. Until new designs have been demonstrated in the marketplace, the federal government is seemingly reluctant to tighten standards. Do you have any comments on that or the role of utilities in resolving the problem by speeding the development and acceptance of new products? For example, utilities could provide substantial rebates for the first year of a super efficient refrigerator to appear in the marketplace over the next several years.

Mr. Epp: I can't answer the matter about refrigerators. When the New Democratic Party was elected in Ontario their energy critic said they should replace all the high-energy use refrigerators in Ontario in relatively short order. After some changes he's now the Minister of Energy. I guess we'll find out what actually will happen in Ontario.

I think that information, Mr. Kilgour, is a little dated. It's not the government that should take any credit for the movement. When one looks at Power Smart and various programs such as that, DSM, I believe there has been dramatic advancement made in the last year or so, whether it is on DSM, the whole matter of Power Smart, the matter of utilities now putting money in where people are getting rebates, the matter that we were able to buy in federal buildings initiatives where we had real trouble with Treasury Board, and maybe I can take a moment to explain it.

• 1855

A manager in the Government of Canada couldn't get any money for new technology, new light bulbs, or new electric motors for elevator shafts, that type of thing. We did an audit with Ontario Hydro and did about 1,500 federal buildings. We went to Treasury Board and said, you fund us at the same cost of energy we are now consuming and we will hire an energy audit company, an energy managing company, and any profits we get for energy efficiency goes to that company, which will then provide us with x number of technology items. Happily, it is working. The Speaker launched this the other day on the Hill. I think those are the kinds of innovations that can take place. There are others, but I just give those examples.

Mr. Kilgour: The National Energy Conservation Association told the committee, most of whose members are here tonight, that:

[Traduction]

M. Epp: J'ai obtenu les mêmes notes à l'école.

M. Kilgour: C'est une société dont je tairai le nom qui a fait paraître cette annonce. Je crois qu'une annonce de ce genre en mesures métriques inciterait davantage les Canadiens à économiser l'énergie que tout projet de loi que nous pourrions adopter.

M. Epp: Nous songeons à des campagnes de publicité.

M. Kilgour: Je vais vous donner cette annonce, si M. Harvey veut bien se faire mon intermédiaire.

Jusqu'à ce qu'on les oblige à se conformer à des normes plus rigoureuses, rien ne pousse vraiment les fabricants à faire de la recherche et à adapter leurs installations à la production de matériel consommant moins d'énergie. Le gouvernement fédéral semble hésiter à resserrer les normes jusqu'à ce que de nouveaux appareils aient été mis à l'essai. Avez-vous quelque chose à ajouter à ce sujet ou sur la façon dont les services publics peuvent inciter leurs clients à adopter de nouveaux produits? À titre d'exemple, les services publics pourraient accorder dans les années à venir des rabais importants pendant la première année d'utilisation d'un réfrigérateur super efficace.

M. Epp: Je ne peux pas répondre à cette question au sujet des réfrigérateurs. Lorsque le Nouveau Parti démocratique a été élu en Ontario, le critique en matière d'énergie a dit qu'on devrait remplacer le plus tôt possible tous les réfrigérateurs consommant beaucoup d'énergie en Ontario. Cette personne est maintenant ministre de l'Énergie. Voyons maintenant ce qui va se passer en Ontario.

Ces renseignements, monsieur Kilgour, manquent un peu d'actualité. Ce n'est pas le gouvernement qu'on doit féliciter à cet égard. Les programmes comme ÉnerSage ainsi que la GAD ont permis de réaliser des progrès importants depuis un an. La même chose vaut pour les rabais accordés par les services publics et les mesures prises à l'égard des immeubles fédéraux et au sujet desquels le Conseil du Trésor nous a donné du fil à retordre. Je vais vous dire quelques mots à ce sujet.

Un gestionnaire fédéral ne pouvait obtenir de crédits pour l'achat de nouvelles technologies, de nouvelles ampoules ou de nouveaux moteurs électriques pour les puits d'ascenseur. En collaboration avec Hydro Ontario, nous avons effectué une vérification portant sur 1,500 immeubles fédéraux. Nous avons demandé au Conseil du Trésor de nous accorder les mêmes crédits aux fins de consommation de l'énergie et de nous permettre de retenir les services d'une société de vérification énergétique à laquelle nous nous sommes engagés à verser le fruit de nos économies d'énergie en contrepartie de certains appareils. Le projet connaît heureusement du succès. Le président de la Chambre a lancé l'initiative l'autre jour sur la Colline. Voilà le genre de projets qui peuvent être mis à l'essai. Il ne s'agit que de quelques exemples parmi beaucoup d'autres.

M. Kilgour: L'Association nationale pour la conservation de l'énergie a affirmé devant le comité, dont la plupart des membres sont présents ici ce soir, que

[Text]

The industry infrastructure that now exists in Canada falls significantly short in its ability to deliver the conservation products and services demanded by tomorrow's market.

There seems to be a lack of skilled trade to implement energy efficiency measures, lack of access to capital financing for improvements, lack of provincial incentives for investment in energy efficiency. Can you give us any further comments on how the industrial infrastructure could cope with new regulatory initiatives?

Mr. Epp: I think I answered that in part, Mr. Kilgour, in what I told you. I think it is an emerging field. I will give you one very quick example, and I am sorry to mention names, Mr. Chairman. There is General Electric's investment in new low-energy-use lighting—Sylvania, Philips. There are three right there that come to mind.

I had them in my office about a year ago and I said women—excuse me for being so traditional—will never buy these light bulbs. They asked why not, and I said these light bulbs don't fit into the lamps they bought. Until you produce a light bulb that you can put into a lamp that somebody—I guess I was very traditional—who buys household equipment... It has changed. One year later they have bulbs today that you simply buy them.

In fact, I will give you another example. There are now oil companies—I know Shell does it... If you get gasoline at Shell, you can buy at a discount low-energy-use light bulbs. That is another promotion.

Mr. Kilgour: The same thing basically as the quiz. The Energuide labels, which show the annual energy consumption of appliances, did not translate those figures into annual operating costs. Wouldn't it be more helpful if we did that kind of thing and said, you can save \$200 or whatever it is?

Mr. Epp: I think that is very valid. I have not yet approved any of the labels. I haven't seen any of the labels. I will be very personal here. The Epp family bought a refrigerator not long ago—

Mrs. Sparrow (Calgary Southwest): Your wife.

Mr. Epp: My wife bought a refrigerator not long ago, that is right.

Mr. Kilgour: Don't identify the company, please. We do not want any more—

Mr. Epp: I won't identify the company.

There was an Energuide label on the refrigerator. We looked at it, and you are right, it didn't have that information. You could almost argue it was simply a promotional label, which I guess could have been slapped on a whole row of refrigerators.

We will take that suggestion. I don't know how far we have progressed. Bill, maybe you could respond to that?

[Translation]

Les entreprises canadiennes actuelles ne sont pas en mesure de produire, dans le domaine de la conservation de l'énergie, les produits et les services destinés au marché de demain.

Les connaissances, les capitaux ainsi que les incitatifs semblent manquer dans le domaine de l'efficacité énergétique. A votre avis, comment les entreprises actuelles peuvent-elles s'adapter aux nouvelles normes?

M. Epp: Je crois avoir déjà répondu en partie à votre question, monsieur Kilgour. Il s'agit d'un nouveau domaine. Permettez-moi de vous donner un bref exemple. Je regrette de devoir mentionner des noms, monsieur le président. General Electric, Sylvania et Philips ont consenti des investissements pour mettre au point des ampoules qui consomment peu d'énergie. Voilà déjà trois entreprises qui me viennent à l'esprit.

J'ai rencontré des représentants de ces sociétés il y a un an environ, et je leur ai dit que les femmes—excusez-moi d'être aussi peu moderne—n'achèteraient jamais ces ampoules. Ils m'ont demandé pourquoi, et je leur ai répondu que ces ampoules ne convenaient pas aux lampes qu'elles ont achetées. Jusqu'à ce qu'on produise une ampoule qui convienne à la lampe qu'une ménagère a achetée... Un an plus tard, on trouve ces ampoules sur le marché.

Je vais vous donner un autre exemple. Il y a maintenant des sociétés pétrolières—et je sais que Shell le fait... Quand on achète de l'essence chez Shell, on peut se procurer des ampoules qui consomment peu d'électricité. C'est une autre façon de promouvoir le produit.

M. Kilgour: L'objectif qu'on vise est le même qu'avec le jeu-concours. Les étiquettes Énerguide, donnant la consommation annuelle d'énergie des appareils ménagers, ne chiffrent pas les économies annuelles d'énergie. Ne vaudrait-il pas mieux de dire aux gens qu'ils vont économiser 200\$ par année?

M. Epp: C'est une bonne suggestion. Je n'ai pas encore approuvé les étiquettes. Je ne les ai pas encore vues non plus. Je vais parler de mon cas. La famille Epp a récemment acheté un réfrigérateur...

Mme Sparrow (Calgary-Sud-Ouest): Votre femme l'a acheté.

M. Epp: Ma femme a récemment acheté un réfrigérateur.

M. Kilgour: Je vous prie de ne pas donner le nom du fabricant. Nous ne voulons plus...

M. Epp: Je tairai le nom du fabricant.

Une étiquette Énerguide se trouvait sur le réfrigérateur. Comme vous le faites remarquer, ce renseignement n'y figurait pas. En fait, on pourrait soutenir qu'il s'agit d'un simple manège publicitaire et que l'étiquette pourrait être apposée sur beaucoup d'autres réfrigérateurs.

Nous allons tenir compte de votre suggestion. Je ne sais pas où nous en sommes. Bill peut peut-être répondre à votre question.

[Texte]

Mr. William Jarvis (Director General, Efficiency and Alternative Energy Branch, Energy Sector, Department of Energy, Mines and Resources): It might be worth noting that in the United States, on early labels, they did have dollar savings, and they found, because of different prices of electricity in different jurisdictions, it was very difficult to sustain.

Mr. Kilgour: Appliance industries are global in nature. Products are designed and manufactured to meet the needs of the market, which is much broader than the Canadian market, unfortunately. In 1987 the U.S. National Appliance Energy Conservation Act established standards for minimum energy efficiency in 13 classes of major household appliances. Would the government regulations take into account energy efficiency standards relevant to the broader markets? Are the federal regulations going to be consistent with standards in provinces that have already adopted energy efficiency legislation, such as Ontario, B.C., Quebec, Nova Scotia?

• 1900

Mr. Epp: The answer is yes.

Mr. Kilgour: To all of those?

Mr. Epp: I think we're looking at Ontario and B.C. as the benchmarks. Is that not right, Bill? Primarily Ontario?

Mr. Jarvis: We have a process already under way to try to harmonize all across the country, in all provinces.

Mr. Kilgour: Thank you very much.

Mr. Harvey: On that question, if I may, has Quebec yet promulgated their regulations?

An hon. member: They are not effective yet.

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): Mr. Harvey, you may continue. It's your turn.

Mr. Harvey: I thank you, Mr. Chairman.

Let me get the big one out of the way, right off the bat. Would the minister agree to refer regulations crafted under this act, assuming its passage, to the Standing Committee on Energy, Mines and Resources, prior to their being promulgated, so that the committee may study the proposed regulations and comment thereon?

Mr. Epp: I debated this issue with some officials as recently as lunch today. I asked the question, could I not give the draft regulations to the committee? I personally do not have difficulty with that. I think the legal advice I receive, and I'm not trying to push it on to officials... I can't do them, apparently, before the bill is passed and before I have given them to Cabinet. Correct? Can I do them after the bill is passed? Can I give them to committee at that stage? I'm trying to find a window here.

[Traduction]

M. William Jarvis (directeur général, Direction de la technologie de l'efficacité énergétique et des énergies de remplacement, Secteur de l'énergie, ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources): Il est intéressant de noter qu'aux États-Unis, au début, les étiquettes n'indiquaient pas les économies réalisées parce que le coût de l'électricité varie d'un État à l'autre.

M. Kilgour: Les fabricants d'appareils ménagers ont un marché international. Les produits sont conçus et fabriqués de manière à répondre aux besoins du marché, et pas seulement en fonction du marché canadien. En 1987, la National Appliance Energy Conservation Act des États-Unis assujettissait 13 types de gros appareils ménagers à des normes minimales en matière d'efficacité énergétique. Les règlements gouvernementaux tiendront-ils compte des normes d'efficacité énergétique qui s'appliquent à des marchés plus importants? Les règlements fédéraux seront-ils conformes aux normes des provinces qui ont déjà adopté des lois sur l'efficacité énergétique, notamment l'Ontario, la Colombie-Britannique, le Québec et la Nouvelle-Écosse?

M. Epp: Oui.

M. Kilgour: Aux normes de toutes ces provinces?

M. Epp: Je crois que nos points de référence sont l'Ontario et la Colombie-Britannique. N'est-ce pas, Bill? Surtout l'Ontario?

M. Jarvis: Actuellement, nous essayons d'harmoniser les normes dans toutes les régions du pays, dans toutes les provinces.

M. Kilgour: Merci beaucoup.

M. Harvey: A ce sujet, le Québec a-t-il promulgué sa réglementation?

Une voix: Pas encore.

Le président suppléant (M. LeBlanc): Monsieur Harvey, continuez. Vous avez la parole.

M. Harvey: Merci, monsieur le président.

Je commence par la question la plus importante. Le ministre accepterait-il de soumettre les règlements accompagnant cette loi—en supposant qu'elle soit adoptée—au Comité permanent de l'énergie, des mines et des ressources, avant qu'ils ne soient promulgués, afin que le comité les étudie et se prononce là-dessus?

M. Epp: Pas plus tard qu'aujourd'hui, au déjeuner, j'en ai discuté avec des fonctionnaires. Je leur ai demandé si je pouvais soumettre l'ébauche des règlements au comité. Personnellement, je n'y vois aucun inconvénient; mais d'après les conseils juridiques que j'ai reçus, et je n'essaie pas de me décharger sur mes collaborateurs... Apparemment, je ne peux pas le faire avant que le projet de loi ne soit adopté et avant d'avoir soumis les règlements au Cabinet. N'est-ce pas? Puis-je le faire après l'adoption du projet de loi? Puis-je les soumettre au comité à ce moment-là? J'essaie de trouver un moyen de le faire.

[Text]

Mr. Kilgour: Call it draft regulations.

Mr. Epp: That was my idea.

Ms Joanne Kellerman (Counsel, Legal Services, Department of Energy, Mines and Resources): I'm not sure.

Mr. Epp: You make a valid point, Ross. I'll check in what process I can make them available to the committee.

Mr. Harvey: That would be very much appreciated and I do appreciate your openness on this. I look forward to further developments then.

Let us get down to the other not-as-big stuff in some regards. I will refer to your remarks before us this evening. On page 3 of the text, in the first paragraph, in this last sentence you said:

In the process, we will bring the test standard up to date and introduce a new label that will be easier for the consumer to read and comprehend.

What do you mean by "bring the test standard up to date"?

Mr. Epp: Bill, will you answer that, please.

Mr. Jarvis: The existing Energuide labelling is based on a test standard. Was it built in 1983?

Ms Kellerman: In 1978.

Mr. Jarvis: I am sorry, 1978, by the Canadian Standards Association. Because the standard is actually embodied in the legislation, it has stayed there, even though the Canadian Standards Association has updated its methodology for doing testing.

Mr. Harvey: So it is strictly a methodological matter.

Mr. Jarvis: That's correct.

Mr. Harvey: Okay. That's all I needed to know.

In the next paragraph, you state that once the bill has been passed:

we will commence consultations on what new products will be brought under the Energuide program and what products will initially be subject to federal energy efficiency standards.

Are there any products that you now know will be added to the current Energuide list?

Mr. Epp: Again, I can ask Bill for that, but we are looking at the list now covered by provinces, and, as we harmonize, that list will expand over what we have now. In other words, we have the present list, we'll try to expand and harmonize; then, what else?

Mr. Harvey: Are there any that you are now certain will be included that are not now in the current Energuide list?

Mr. Epp: I guess it's that whole block that others have put under provincial legislation that we don't have yet in ours.

[Translation]

M. Kilgour: Vous parlez de l'ébauche des règlements.

M. Epp: Exactement.

Mme Joanne Kellerman (conseillère juridique, Services juridiques, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Je n'en suis pas sûre.

M. Epp: Vous avez raison, Ross. Je vais voir dans quelle mesure je peux les communiquer au comité.

M. Harvey: Nous vous en serions reconnaissants, et je vous félicite pour votre franchise. J'attends la suite des événements.

Passons maintenant à la deuxième question, qui n'est pas aussi importante dans une certaine mesure. Je vous renvoie à ce que vous avez dit ce soir devant le comité. A la page 3 de votre mémoire, dans la dernière phrase du troisième paragraphe, vous avez dit:

Dans le processus de mise à jour de ces règlements, nous améliorerons la norme de mise à l'essai et créerons une nouvelle étiquette, plus facile à lire et à comprendre pour le consommateur.

Qu'entendez-vous par «améliorer la norme de mise à l'essai»?

M. Epp: Bill, voulez-vous répondre à cette question, s'il vous plaît?

M. Jarvis: L'étiquetage Énerguide actuel est fondé sur une norme de mise à l'essai. A-t-elle été conçue en 1983?

Mme Kellerman: En 1978.

M. Jarvis: Pardon, en 1978, par l'Association canadienne de normalisation. Étant donné que la norme est effectivement inscrite dans la loi, elle y est restée, bien que l'Association canadienne de normalisation ait mis à jour sa méthodologie de mise à l'essai.

M. Harvey: Donc, il s'agit d'une question purement méthodologique.

M. Jarvis: Exactement.

M. Harvey: Bon. C'est tout ce que je voulais savoir.

Dans le paragraphe suivant, vous dites:

Lorsque le projet de loi sera adopté, nous entreprendrons des consultations sur les autres produits qui devraient être visés par le programme Énerguide et sur ceux auxquels devraient initialement s'appliquer les normes fédérales d'efficacité énergétique.

Connaissez-vous des produits qui seront ajoutés à la liste Énerguide actuelle?

M. Epp: Une fois de plus, je demanderais à Bill de répondre à la question; mais, actuellement, nous examinons les listes des provinces et, à mesure que nous harmoniserons, la liste s'allongera. Autrement dit, nous avons la liste actuelle, que nous essayerons d'allonger et d'harmoniser; quoi d'autre?

M. Harvey: Y a-t-il des éléments qui ne figurent pas encore dans la liste Énerguide actuelle, mais qui s'y ajouteront selon vous?

M. Epp: Je crois qu'il s'agit d'un ensemble d'éléments qui figurent dans les lois provinciales, mais que nous n'avons pas encore dans notre liste.

[Texte]

Mr. Jarvis: Certainly on the standards side, we would expect to cover, as soon as consensus could be reached, all those now covered by provincial jurisdictions.

On the labelling side, we would want to look carefully, with the industry, with the provinces, and with other interested parties on the advisability of doing it. But I would expect that our coverage early on would be similar to the standards with respect to the labelling.

Mr. Harvey: I take it there will be no products now covered in the Energuide program that will be deleted?

Mr. Epp: I have none in mind.

• 1905

Mr. Harvey: On page 4, under "Import for Own-use", I was just wondering if you have any figures on the percentage of new appliances now bought by Canadians that are purchased outside the country. I realize that a precise figure would be virtually impossible, but do you have any working assumptions within the department?

Mr. Epp: My officials tell me that that's why we need the information—the data base, for one. The committee will have additional hearings, Mr. Chairman, and while you have those hearings I will have my officials check with the Manufacturers' Association. They might have some notional figures. A percentage of that is acceptable?

Mr. Harvey: That would be most interesting.

Am I correct in assuming that at the moment it is not anticipated that any of the standards adopted under the act will exceed American standards?

Mr. Epp: Our intention at the present time is not, but if there is a glaring example of where they should, we'll take a look at it at that time.

Mr. Harvey: The last item arises from your opening remarks on the doors and windows. I too am very pleased to hear that. The one suggestion I would offer, acknowledging that God, in her wisdom, did not make me a lawyer—there is some debate as to what in fact she did me make me, but that is not for this evening—it would seem the place to go is paragraph 19.(1)(a), in which you would just include a further definition of what an energy-using product is: for the purpose of the act it includes manufactured doors and windows.

Ms Kellerman: I had that conversation this afternoon with the legislative drafter who has the lead in this, and that was his suggestion, if in fact this is to happen.

Mr. Harvey: As long as we are at paragraph 19.(1)(a), is any thought at this point being given to extending the bill's scope, even if not for a couple of years yet, to include, in the first instance, things like automobiles and vans and trucks?

Mr. Epp: No, Mr. Chairman. The reason for that is that—

Mr. Harvey: Not even under labelling?

Mr. Epp: There is this agreement between—go ahead, Bill. Maybe you can answer that and I'll get back to it.

[Traduction]

M. Jarvis: Pour ce qui est des normes, nous avons l'intention d'intégrer toutes celles qui relèvent actuellement des provinces.

En ce qui concerne l'étiquetage, nous aimerais examiner attentivement, de concert avec l'industrie, les provinces et d'autres parties intéressées, le bien-fondé d'une telle initiative. A cet égard, nous voulons procéder de la même manière qu'avec les normes.

M. Harvey: Si je comprends bien, aucun produit actuellement visé par le programme Energide ne sera éliminé?

M. Epp: Je ne crois pas.

M. Harvey: En ce qui concerne la page 4, le paragraphe intitulé «Importation pour utilisation personnelle», avez-vous des chiffres sur le pourcentage des nouveaux appareils électroménagers que les Canadiens achètent à l'étranger? Je sais qu'il est pratiquement impossible d'avoir des chiffres exacts, mais votre ministère a-t-il des hypothèses de travail à ce sujet?

M. Epp: D'après mes collaborateurs, telle est la raison pour laquelle nous avons besoin d'informations—en l'occurrence, d'une base de données. Monsieur le président, le comité tiendra d'autres audiences et, pendant ce temps, je demanderai à mes collaborateurs de se renseigner auprès de l'Association des manufacturiers. Celle-ci a peut-être des chiffres indicatifs. Y a-t-il un pourcentage acceptable?

M. Harvey: J'aimerais bien le savoir.

Y a-t-il des raisons de croire qu'actuellement, on ne s'attend pas à ce que les normes adoptées en vertu de la loi soient supérieures aux normes américaines?

M. Epp: Pour le moment, non; mais s'il y a des raisons de le croire, nous interviendrons à ce moment-là.

M. Harvey: Ma dernière question découle de votre introduction sur les portes et les fenêtres, qui m'a également fait bien plaisir. Étant donné que Dieu, dans sa sagesse, n'a pas fait de moi un avocat—en fait, je me demande ce qu'il a fait de moi, mais là n'est pas la question—je propose que nous revenions à l'alinéa 19.(1)a), auquel il faudrait ajouter une définition de l'expression «matériel consommateur d'énergie»; aux termes de la loi, cette définition viserait également les portes et les fenêtres usinées.

Mme Kellerman: Cet après-midi, je me suis entretenue avec la personne responsable de la rédaction de cette loi, et il m'a fait la même proposition.

M. Harvey: Pendant qu'on étudie l'alinéa 19.(1)a), est-ce qu'on envisage d'élargir la portée du projet de loi, ne serait-ce que pour quelques années, pour viser d'abord les automobiles, les fourgonnettes, les camions, etc.?

M. Epp: Non, monsieur le président. Parce que...

M. Harvey: Même pas dans le cadre de l'étiquetage?

M. Epp: Il y a un accord entre... Allez-y, Bill. Répondez à la question, et je reviendrai là-dessus.

[Text]

Mr. Jarvis: The legislation that now exists for fleet efficiency standards in autos also has a labelling component to it that matches the Energuide labelling process.

Mr. Harvey: Which legislation are you speaking of?

Mr. Jarvis: The Motor Vehicle Fuel Consumption Standards Act.

Mr. Harvey: But that hasn't been proclaimed.

Mr. Jarvis: No, the voluntary program that was implemented by the motor vehicle producers included a labelling program as well, matching the legislation. The fact that the industry volunteered to do it left the legislation in abeyance.

Mr. Harvey: As long as the minister has opened up the process of personal anecdote here tonight, let me note as a personal anecdote that twice since 1982 I have purchased a new vehicle, and in both instances I have found that the fuel consumption rates that were glowingly hinted at turned out to be—

Mrs. Sparrow: Wrong.

Mr. Harvey: Well, let's be charitable. Let's say fanciful.

Mr. Layton (Lachine—Lac-Saint-Louis): Unattainable.

Mr. Harvey: Certainly not within my experience. Acknowledging that it's quite possible some manufacturers and some dealers are treating the voluntary program with admirable precision and determination, I have to report that some aren't. This being the case, I think there is room for some kind of federal action here. There is no other way at this point for a consumer to find out. It's just not there.

Mr. Epp: Mr. Chairman, what I was searching for was that in February 1992, the Minister of Transport signed a memorandum of understanding with vehicle companies to confirm their agreement to supply vehicles in Canada that met the same emission standards as required in the U.S. under the Clean Air Act. While I appreciate that isn't exactly coming to the question of x litres per 100 kilometres travelled, which is now the use, it comes under DOT.

• 1910

I'm not trying to duck it, but that's the authority that was used.

Mr. Harvey: Is there any interdepartmental discussion in this regard, then?

Mr. Epp: Oh, yes, there's a lot of interdepartmental discussion. But that's not really answering your question.

As Minister of Energy, I'm always betwixt and between on this one. I'm responsible for fuel standards, and that takes us into the whole area of additives, MMT, ethanol—that whole area. But energy efficiency in automobiles, or vans, trucks, etc., comes under the jurisdiction of the Minister of Transport. I'm not trying to take on responsibilities that others have in the eyes of the public. I think a lot of people see it as more of an energy issue. In the United States, the

[Translation]

M. Jarvis: La loi actuelle relative aux normes d'efficacité des parcs automobiles comporte également un élément étiquetage qui est conforme au programme Énerguide.

M. Harvey: De quelle loi parlez-vous?

M. Jarvis: De la Loi sur les normes de consommation de carburant des véhicules automobiles.

M. Harvey: Mais cette loi n'a pas été proclamée.

M. Jarvis: Non; le programme facultatif qui a été mis en oeuvre par les producteurs de véhicules automobiles comportait également un programme d'étiquetage conforme à la loi. Étant donné que l'industrie l'a fait volontairement, la loi est restée en suspens.

M. Harvey: Le ministre a commencé à raconter des anecdotes personnelles ce soir; je vais vous en raconter une moi aussi. Depuis 1982, j'ai acheté deux véhicules neufs. Dans les deux cas, la consommation d'essence que l'on avait tant vantée s'est avérée...

Mme Sparrow: Fausse.

M. Harvey: Eh bien, soyons charitables. Disons exagérée.

M. Layton (Lachine—Lac-Saint-Louis): Impossible.

M. Harvey: Certainement, si j'en juge par mon expérience. Je reconnaiss qu'il est tout à fait possible que certains fabricants et certains concessionnaires se conforment au programme facultatif avec une précision et une détermination exemplaires; mais force est de constater que d'autres ne le font pas. Cela étant, le gouvernement fédéral se doit d'intervenir d'une manière ou d'une autre. En effet, le consommateur n'a aucun moyen de s'informer. Aucun.

M. Epp: Monsieur le président, en février 1992, le ministre des Transports et les fabricants de véhicules ont signé un protocole d'entente dans lequel ces derniers confirmaient leur volonté de vendre au Canada des véhicules conformes aux normes sur les gaz d'échappement prévues aux États-Unis en vertu de la Clean Air Act (Loi sur la qualité de l'air). Je comprends que cela ne va pas jusqu'à la question de savoir combien de litres sont consommés par 100 kilomètres parcourus, ce qui se fait actuellement, mais cela relève du ministère des Transports.

Je n'essaie pas d'éviter la question, mais cela a été fait en vertu de ce pouvoir-là.

M. Harvey: Cela signifie-t-il qu'il y a des discussions interministérielles là-dessus?

M. Epp: Oh, il y a toujours des tonnes de discussions interministérielles. Mais je n'ai pas répondu à votre question.

Comme ministre de l'Énergie, je suis assis entre deux chaises. Je suis responsable des normes pour le carburant, et je suis amené à m'occuper de ce que l'on y ajoute, comme l'éthanol, le MMT, ...enfin tout cela. Mais l'efficacité énergétique pour les automobiles, les camionnettes ou les camions relève du ministère des Transports. Je me garde bien de m'arroger des responsabilités qu'on sait appartenir à quelqu'un d'autre. Bien des gens pensent toutefois que cela

[Texte]

Secretary of Energy is responsible, and the Department of Energy is responsible, not the Department of Transport. If there were a change in authority...that is somebody else's prerogative, not mine.

Mr. Harvey: Well, then, to get back to the original question, an extension of the provisions of the bill to include automobiles is not contemplated at this point.

Mr. Epp: I don't think I can give you another answer than the one I've given you.

Mr. Johnson (Calgary North): Mr. Minister, welcome to this meeting of the committee. It's good to have you with us again.

I have a question that starts out on the top of page 3, where you say in general EMR has obtained voluntary compliance with its statistical surveys and thus you do not have any plans at present for regulations related to the data-gathering clauses of Bill C-41. If I move to the first page, where you're talking about the national energy use data base, you say the department's increased emphasis on environment-related objectives has created new requirements for detailed information. The information is needed better to plan the operations of your new initiatives, for example in developing regulations on minimum energy efficiency, and so forth.

If you're going to develop a sophisticated data base...and I personally have some experience, all bad, in developing and using data bases, because you get garbage in at the bottom, loosely defined data, and then you try to make a data base out of it and it becomes useless. If you're relying on voluntary compliance and rather sloppy input at the bottom, how are you going to develop this data base? Do you not have a plan to define in some detail how the information is going to be gathered and input into the data base in a way that doesn't rely just on happenstance? To me, a voluntary compliance document is usually rather easy to fill in. It's not tight.

Mr. Epp: Mr. Johnson, I appreciate what you're saying. I am going to ask our associates to do the technical...

As long as we can do it voluntarily, there are some advantages. I'm not even convinced a lot of other statistical information the public or industry give the Government of Canada is any more sophisticated than what as you describe is voluntary information.

But on the technicalities of establishing a data base, I will ask Bill to do that.

Mr. Jarvis: We have a number of ways in which we go out and seek the data to build a data base that could be used to help deliver the programs effectively. I think the first area to look at would be existing data. A lot of data out in the public domain in Canada is just not being used. Take car registration data, for example.

[Traduction]

devrait relever du ministère de l'Énergie. Aux États-Unis, c'est le secrétaire à l'Énergie qui est responsable de ces questions-là, et non pas le secrétaire aux Transports. S'il y avait modification dans la répartition des pouvoirs... Mais il ne m'appartient pas d'en décider.

M. Harvey: Pour en revenir à ce que je vous demandais, il n'est pas question pour l'instant que les dispositions de ce projet de loi visent les automobiles, n'est-ce pas?

M. Epp: Je ne peux rien ajouter à ce que j'ai déjà dit.

M. Johnson (Calgary-Nord): Monsieur le ministre, bienvenue à cette séance du comité.

Je voudrais vous poser une question, et je me reporte à la page 3 de votre déclaration. Vous dites qu'en général, EMR a réussi à obtenir la coopération des personnes qu'il a interrogées dans le cadre d'enquêtes statistiques et, par conséquent, le ministère n'a pas à l'heure actuelle de projets de règlements liés aux articles du projet de loi se rapportant à la collecte des renseignements. Je me reporte à la première page de votre discours, car il y est question de la base nationale de données sur l'énergie. Vous dites que l'importance accrue accordée par le ministère aux objectifs environnementaux a créé de nouveaux besoins en matière de renseignements détaillés. Ces renseignements sont requis afin de mieux pouvoir planifier les mesures prises dans le cadre de vos initiatives, comme par exemple les règlements sur l'efficacité énergétique.

Pour obtenir une base de données aussi précise... Pour ma part, j'ai une certaine expérience de la création et de l'utilisation de bases de données, mauvaise je le reconnais, parce que si les données sont définies de façon floue, la base de données que vous pouvez en tirer est tout à fait inutile. Si vous comptez sur la coopération des gens et qu'on vous donne des données peu fiables dès le départ, comment cette base de données pourra-t-elle être utilisable? Avez-vous un plan pour définir en détail le genre de renseignements que vous voulez colliger et ce que vous voulez inclure dans cette base de données de façon plus systématique? Quand on me demande ma coopération pour remplir un document, c'est toujours assez facile. Ce n'est pas très rigoureux.

M. Epp: Monsieur Johnson, je comprends ce que vous dites. Je vais demander aux fonctionnaires qui m'accompagnent de vous donner des détails techniques...

Tant que nous pourrons obtenir la coopération des gens, il y aura des avantages. Je ne suis pas convaincu que les renseignements qu'obtient le gouvernement du Canada auprès du grand public ou du secteur industriel pour préparer des statistiques sont plus précis que les renseignements qui sont fournis volontairement.

Je vais demander à Bill de vous parler de ce qu'implique l'établissement d'une base de données.

M. Jarvis: Nous disposons de divers moyens pour la cueillette des données afin de préparer une base de données utile pour la concrétisation efficace des programmes. Tout d'abord, on cherche quelles données existent déjà. Bien des données qui sont publiques au Canada ne sont pas utilisées. Prenez par exemple l'enregistrement des véhicules automobiles.

[Text]

The second area we would look at would be voluntary compliance through partners, people who were involved in the rule-making or regulatory process. It would be to their advantage to supply good and firm data to the process, so we would look to them for some of the data needs.

The third area we would go to would be through the existing surveys of Statistics Canada. Perhaps adding a question here or there could add significantly to the information we have.

So we would go through all those areas of looking at the information before we would go to using the powers in the bill. From my first cursory glance over that territory, I think there are many years of work in those areas before we would have to go to our own surveys.

• 1915

Mr. Johnson: When I hear you talking about the development of this data base I get the impression that you're talking about some data that are really very fuzzy. For example, if you're looking at refrigerators and you do some survey on how old your refrigerator is, that doesn't tell you about the efficiency except by inference. You don't have hard data. Do you have a process in mind to develop the protocols for data collection to make sure that there's a screening method so that when you have your data base the data base itself isn't going to be questioned?

Mr. Jarvis: Much of this area is fairly new. Let me take one example, the one you chose, refrigerators. A lot of the work being done by utilities across Canada depends very much on their access to the same kind of information. They have direct association with their clients and we would think we would go through the utilities to get that data.

Mr. Johnson: Mr. Minister, the utility in B.C. has developed its data gathering with one set of rules, the guys in Ontario have used another, Alberta has used another, Quebec has used another. Surely you should be taking some time to develop consistent systems. What I'm concerned about is that you get all this data and you're not exactly comparing apples with oranges but maybe tangerines with oranges. They look the same, they smell similar, but they're not the same. Therefore, when you start to try to make the whole system work, your data base falls into question. I would like to see you doing more work at the front end and taking more time at the front end to make sure that the way you're going to collect the data is clearly established before you run off and collect it all.

Mr. Epp: Mr. Chairman, Mr. Johnson makes a valid point. Obviously he has more practical experience than I do in this field. We will take our time to develop that data base and will take his advice. It will take some time. His observation is correct. It could be a number of years.

[Translation]

Deuxièmement, on cherchera ensuite le concours des intéressés, des gens qui sont responsables du processus de réglementation. En effet, il est dans leur intérêt de donner des renseignements fiables, de sorte que, tout naturellement, on se tourne vers eux pour les obtenir.

Troisièmement, on peut compter sur les enquêtes de Statistique Canada. En effet, il suffit parfois d'ajouter une question ou deux pour grossir la quantité de renseignements obtenus.

Ainsi, on chercherait dans toutes ces sources avant de faire intervenir les pouvoirs conférés par le projet de loi. D'après mon analyse rapide de la situation, nous pourrons nous fier à ces autres sources pendant de nombreuses années sans avoir à faire nos propres enquêtes.

M. Johnson: Quand je vous entends décrire la préparation de cette base de données, j'ai l'impression que vous parlez en réalité de données qui sont réellement peu fiables. Par exemple, si vous faites une enquête pour déterminer l'âge d'un réfrigérateur, cela ne vous dit rien sur son efficacité, sauf par déduction. Vous n'avez pas de données concrètes. Avez-vous songé à une façon d'élaborer les protocoles de la collecte de données afin qu'il y ait un mécanisme de vérification de la fiabilité grâce auquel la validité de votre base de données ne pourra être mise en doute?

M. Jarvis: Nous innovons à maints égards. Permettez-moi de reprendre l'exemple que vous avez vous-même choisi, celui des réfrigérateurs. Les données recueillies par les entreprises de services publics de tout le pays dépendent aussi de leur accès au même genre d'information. Ils ont des rapports directs avec leurs clients, et nous pourrions nous adresser à ces entreprises de services publics pour obtenir ces données.

M. Johnson: Monsieur le ministre, les entreprises de services publics de la Colombie-Britannique, de l'Ontario, de l'Alberta et du Québec ont toutes élaboré leurs propres règles sur la collecte de données. Il serait certainement bon de prendre le temps voulu pour mettre au point des procédures cohérentes. Je crains qu'une fois recueillies toutes ces données vous ne soyez obligés de comparer, non pas des pommes et des oranges, mais peut-être des mandarines et des oranges. Elles auraient la même apparence, une odeur semblable, tout en étant différentes. Ainsi, quand viendrait le temps d'utiliser l'information, la fiabilité de la base de données serait mise en doute. J'aimerais bien que vous preniez dès le départ le temps voulu pour vous assurer de la fiabilité des données avant même qu'elles ne soient recueillies.

M. Epp: Monsieur le président, M. Johnson soulève un point tout à fait valable. Manifestement, il a beaucoup plus d'expérience pratique que moi dans ce domaine. Nous prendrons le temps nécessaire pour mettre sur pied cette base de données, comme il nous le conseille. Cela prendra du temps. Son commentaire est juste. Cela pourrait prendre quelques années.

[Texte]

Mrs. Sparrow: It has been a long time in conception and now the delivery is about to come. As the youngster grows up I'm sure you're going to be adding to the criteria. I'm going to take the role that I'm a consumer. What we're dealing with here are energy-saving devices. I do comply, and I purchase refrigerators and you name it. How does a consumer know that she is going to save dollars and cents?

I know we have public utility boards in every province with regard to the charges that can be passed on to the consumers, but too many times I have seen things that consumers have done in order to save, they comply, only to see that the toll rate has gone up. It is very tough for a federal government to step into a provincial utility board and say, "That household deserves \$4.15 on this bill". Have you thought through how the consumer can see that he or she really has saved?

• 1920

Mr. Epp: That's the toughest question, Mr. Chairman, and I was hoping we wouldn't get it today.

Mrs. Sparrow: You mentioned, sir, that women do most of the purchases, and women pay most of the bills.

Mr. Layton: With a little help from your friends.

Mrs. Sparrow: With a little help from our friends, but to me it's very important.

Mr. Epp: Mr. Chairman, there is a corollary to that question. In the marketing of a given product the consumer is told that it will save x over a comparable model. There is no way of knowing that ever was the case. That is where this is difficult. It becomes, quite frankly, an information process, and I guess the old adage "consumer beware" still remains in the marketplace. I appreciate that there might be some who would say, "Well, if those are the numbers, or these are the savings, then I should have some recourse because, in part, they convinced me to buy product X".

Mr. Chairman, we've thought a long time about this one. That is why we always move back to the information side of legislation rather than one where consumers would have recourse.

Mrs. Sparrow: There's not a whole lot of satisfaction in that, is there?

Mr. Epp: Mr. Chairman, I appreciate there's not a whole lot of satisfaction. It comes back also to the question that Mr. Harvey raised about when I go to buy a car. That's a little easier for us to do because every time you go to a service station you can actually find out what your mileage is.

Mrs. Sparrow: Yes.

Mr. Epp: You don't know how much that refrigerator is using. Let's say if that refrigerator is a fairly free-standing refrigerator it will have more energy efficiency than if you build it into some kind of kitchen cupboard system and you

[Traduction]

Mme Sparrow: La période de gestation a été longue, et l'heure de l'accouchement approche. Je suis certaine que vous renforcerez les critères pendant l'enfance de ce programme. Je vais mettre ma casquette de consommatrice. Nous parlons ici de matériel conforme aux normes d'efficacité énergétique. Je me conforme à la loi, et j'achète un réfrigérateur conforme aux normes. Comment une consommatrice saura-t-elle qu'elle réalisera des économies?

Je sais que nous avons dans chaque province des commissions des services publics qui se prononcent sur les frais qui peuvent être répercutés sur les consommateurs, mais j'ai trop souvent constaté que les consommateurs doivent souvent payer des frais plus élevés malgré les mesures qu'ils ont prises pour économiser l'énergie. Le gouvernement fédéral pourrait difficilement dire à une commission provinciale des services publics que tel ou tel ménage devrait avoir droit à un remboursement de 4,15\$. Avez-vous songé à une façon d'indiquer aux consommateurs qu'il y a effectivement eu économie?

M. Epp: C'est la question la plus épingleuse, monsieur le président, et j'espérais qu'elle ne serait pas posée aujourd'hui.

Mme Sparrow: Vous avez rappelé, monsieur, que ce sont les femmes qui font la plupart des achats et qui paient la plupart des factures.

M. Layton: Avec très peu d'aide de vos amis.

Mme Sparrow: Avec un peu d'aide de nos amis, mais c'est une question que j'estime très importante.

M. Epp: Monsieur le président, il y a un corollaire à cette question. Le vendeur d'un produit dit au consommateur qu'il économisera x dollars par rapport à ce qu'il paierait pour un modèle comparable. Il n'existe aucune façon de le vérifier. Voilà où se pose le problème. J'avoue bien franchement que c'est au consommateur de se renseigner et de se méfier. C'est toujours la règle d'or sur le marché. Certains pourraient bien dire: «Enfin, si ce sont les chiffres des économies qu'on me cite pour me convaincre d'acheter le produit x , je devrais pouvoir exercer un recours.»

Monsieur le président, nous avons longuement réfléchi à ce problème. Voilà pourquoi nous revenons sans cesse sur les dispositions du projet de loi touchant à l'information plutôt qu'aux recours que pourraient exercer les consommateurs.

Mme Sparrow: Trouvez-vous que cela soit très satisfaisant?

M. Epp: Monsieur le président, j'admet que ce n'est pas très satisfaisant. Cela nous ramène à l'exemple de l'achat d'une voiture qu'a donné M. Harvey. Dans ce cas-là, c'est beaucoup plus facile pour nous, puisque nous pouvons vérifier le kilométrage chaque fois que nous nous arrêtons dans une station-service.

Mme Sparrow: Oui.

M. Epp: Il est plus difficile de connaître la consommation d'énergie d'un réfrigérateur. Un réfrigérateur entouré d'un espace suffisant sera plus efficace qu'un réfrigérateur encastré qui ne permet pas l'évacuation de la

[Text]

don't have heat expulsion. There are all kinds of these variables, which the individual still decides. Let's say you buy an automobile and you don't get the mileage you thought you would get—

Mrs. Sparrow: You know it though, don't you?

Mr. Epp: You know it, and here you can't know it. I think that's the difference. I don't think there's anything else we can add to that.

Mrs. Sparrow: I want to switch over to the R-2000 homes. What is the situation with respect to them? What about furnaces? I know you haven't put them into your first group of categories, but to me efficient furnaces almost have to be the number one item.

Mr. Epp: Mr. Chairman, I'm advised that furnaces will be one of the first things that come in under the rubric of the bill. I think that's been the indication, that they are one of the first appliances that should come within its ambit.

Mrs. Sparrow: In regard to R-2000 homes, are they still there, Mr. Minister?

Mr. Epp: R-2000 is alive and well, Mr. Chairman. If you give me a lot of time I'll explain it, but I'll try to be very brief. In fact, you will see that we're now using R-2000 in advertising. We've been doing it in *Maclean's* magazine and *Time* magazine. We've been able to get it licensed in Japan. With the Canadian Home Builders' Association we have awarded contracts for design of innovative housing as well as advanced housing, in which we are coming back to windows, doors, insulation, and Canadian products, where we hope to promote the R-2000 even further. We have not penetrated the market percentage-wise to the degree I personally would have liked. What's the percentage now, Bill?

Mr. Jarvis: Two percent.

Mr. Epp: Two percent. Bill, do you know what the average cost of a house has increased on an R-2000?

Mr. Jarvis: Somewhere between \$3,000 and \$5,000.

Mrs. Sparrow: Which makes a difference.

Mr. Epp: And now you're into mortgages and the financing of mortgages. But we are promoting R-2000 strongly, Mr. Chairman.

• 1925

Mr. Harvey: To return to where we left off—the question of the extension of the coverage of the bill—is there any thought at all, either under this bill or perhaps under some companion piece of legislation, to taking the concepts, not so much of labelling but of standards in this act, and extending those to include actual building under the federal building code?

Mr. Epp: I don't think I have the authority, Mr. Chairman. Maybe I could get some legal advice on that.

Mr. Harvey: I realize the building code is not—

[Translation]

chaleur. Le consommateur a toujours le choix pour ce qui est des variables comme celles-là. Supposons que vous achetiez une automobile et que vous n'obtenez pas le kilométrage prévu...

Mme Sparrow: Mais vous êtes en mesure d'en juger, n'est-ce pas?

M. Epp: Dans un cas oui et dans l'autre non. Voilà à quoi tient la différence. Je vois mal ce que nous pourrions ajouter à cela.

Mme Sparrow: J'aimerais maintenant parler des maisons R-2000. Quelle est la situation? Qu'en est-il des chaudières? Je sais que vous ne les avez pas incluses dans votre premier groupe de catégories, mais il me semble que les chaudières efficaces doivent arriver en tête de liste.

M. Epp: Monsieur le président, on me dit que les chaudières seront visées en priorité en vertu de ce projet de loi. On a dit que c'est le matériel visé en premier par le projet de loi.

Mme Sparrow: Les maisons R-2000 existent-elles toujours, monsieur le ministre?

M. Epp: Monsieur le président, le Programme R-2000 se porte très bien. Si vous m'accordez beaucoup de temps, je vais vous l'expliquer, mais je tenterai d'être concis. D'ailleurs, vous constaterez que nous parlons du Programme R-2000 dans la publicité. Il y a eu des publicités dans les revues *Maclean's* et *Time*. Nous avons pu faire agréer ce programme au Japon. En collaboration avec l'Association canadienne des constructeurs d'habitations, nous avons accordé des contrats pour la conception de maisons novatrices et de maisons performantes grâce auxquelles nous espérons promouvoir de façon encore plus poussée le Programme R-2000 en mettant l'accent sur les fenêtres, les portes, l'isolation et les produits canadiens. En pourcentage, nos parts de marché ne se sont pas accrues autant que je l'aurais souhaité. Quel est maintenant le pourcentage, Bill?

Mr. Jarvis: Deux p. 100.

M. Epp: Deux p. 100. Bill, connaissez-vous l'augmentation du coût moyen d'une maison R-2000?

Mr. Jarvis: Entre 3,000\$ et 5,000\$.

Mme Sparrow: C'est une différence qui compte.

M. Epp: Il y a aussi les hypothèques et leur financement. Mais nous faisons vigoureusement la promotion des maisons R-2000, monsieur le président.

Mr. Harvey: Je reviens où nous en étions, c'est-à-dire l'élargissement de la portée des dispositions du projet de loi. Soit grâce aux dispositions de ce projet de loi, soit grâce à un projet de loi connexe, a-t-on songé à appliquer les mêmes notions, pas tant celle d'étiquetage que celle de norme, au code du bâtiment fédéral?

M. Epp: Monsieur le président, je ne pense pas que cela relève de nous. Mais je vais demander à notre conseiller juridique de vous répondre.

Mr. Harvey: Je me rends compte que le code du bâtiment...

[Texte]

Ms Kellerman: I think there's a constitutional difficulty with that because property and civil rights are within the province's constitutional authority. So your impact would be very limited in terms of the federal scope this could apply to.

Mr. Harvey: I appreciate the difficulty you raise. What I was speaking of was it's my understanding there is a federal building code that governs buildings on lands basically that are without provincial jurisdiction.

Mr. Epp: I am informed we are developing codes in co-operation with NRC and CMHC, which could then be adopted by municipal authorities. So that's the route. So we can produce the codes, but they have to implemented in your city of Edmonton.

Mr. Harvey: And when is it expected these will be unveiled?

Mr. Epp: I hear a year or two. We'll try to speed it up.

Mr. Harvey: Well, admirable. As long as we're talking timing here, might I ask when it's expected that minimum energy efficiency standards for refrigerators, freezers, ranges and ovens, dishwashers, clothes washers and dryers—in other words, those products now covered by the Energuide program—when will these regulations be in place? What's the target, presuming there to be a target?

Mr. Epp: It's very hard for me to answer that one. Once the bill is passed, then the regulations go through the consultation and the gazetting and the publication of... Have we got a time line on that one, Bill?

Mr. Jarvis: Unlikely before December, hopefully before the end of the fiscal year.

Mr. Epp: So the fiscal calendar.

Mr. Jarvis: Fiscal year.

Mr. Harvey: That's the target, by the end of March next year?

Mr. Jarvis: Some time between December and March.

Mr. Harvey: That's for current—I'm sorry, that's for energies in products currently covered by Energuide. What about regulations for the new products—new, in the sense they are not currently covered by Energuide—that you intend to be regulated in the first batch under this act?

Mr. Epp: Come after that.

Mr. Harvey: Logically sound.

Mr. Epp: Some may go through with the first one. I can't commit myself to it because I really don't know.

Mr. Harvey: Okay. Well then, to what extent do you expect non-domestic, non-household equipment like commercial clothes dryers in the coin-op laundry places... Will they be regulated? Is that the intention?

[Traduction]

Mme Kellerman: Je pense qu'il y a une difficulté constitutionnelle, car le droit de propriété et les droits civils relèvent des provinces. Ainsi, l'incidence de toute intervention fédérale de ce côté-là serait très limitée.

Mr. Harvey: Je comprends ce que vous dites. Je sais toutefois qu'il existe un code fédéral du bâtiment qui régit les édifices construits sur des terres où la province n'a pas compétence.

Mr. Epp: On me dit que nous sommes en train de mettre au point des codes en collaboration avec le Conseil national de recherches et la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui pourraient ensuite être adoptés par les autorités municipales. C'est la façon de procéder. Ainsi, nous pouvons produire des codes, mais leur application dépendra de votre ville, Edmonton.

Mr. Harvey: Et quand cela va-t-il être prêt?

Mr. Epp: On me dit dans un an ou deux. Nous allons essayer d'accélérer les choses.

Mr. Harvey: C'est admirable. Puisque l'on parle de calendrier ici, peut-on me dire quand on obtiendra une norme de rendement énergétique minimum pour les réfrigérateurs, les congélateurs, les cuisinières et les fours, les lave-vaisselle, les machines à laver et les sécheuses—autrement dit, les produits que vise actuellement le programme Énerguide? Quand ces règlements seront-ils prêts? Quelle est la cible éventuelle qui a été fixée?

Mr. Epp: Il m'est difficile de vous répondre. Une fois le projet de loi adopté, nous soumettrons les règlements à un processus de consultation, avec impression dans la *Gazette du Canada* et publication... Bill, a-t-on fixé une date?

Mr. Jarvis: Pas avant le mois de décembre, avant la fin de l'exercice financier, espère-t-on.

Mr. Epp: Donc la fin de l'exercice financier.

Mr. Jarvis: C'est cela.

Mr. Harvey: C'est ce que vous avez fixé, la fin du mois de mars de l'année prochaine, n'est-ce pas?

Mr. Jarvis: Entre le mois de décembre et le mois de mars prochains.

Mr. Harvey: C'est pour... Excusez-moi; vous parlez des produits qui sont actuellement visés par Énerguide. Mais qu'en est-il des règlements pour les nouveaux produits, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas visés actuellement par Énerguide, et qui seront réglementés en vertu des dispositions de ce projet de loi?

Mr. Epp: Ils viendront ensuite.

Mr. Harvey: Logique.

Mr. Epp: Il se peut qu'on en inclue quelques-uns dans le premier lot. Je ne peux pas m'engager, parce que je n'en sais rien.

Mr. Harvey: Je vois. Dans quelle mesure envisagez-vous que les appareils commerciaux, comme les sécheuses des buanderies, seront couverts? Avez-vous l'intention de réglementer ces appareils?

[Text]

Mr. Epp: Mr. Chairman, officials can correct the minister. This is a whole area of . . . I'm open to suggestions, Mr. Chairman. What I have to make sure of is that the industry is able to conform or to make changes, and that's why I sound like I'm a disciple of the school of hot mush here. But we'll take these suggestions back —

Mr. Harvey: I didn't want to say anything.

Mr. Epp: Well, I did. I'll take these suggestions back and see. Maybe as you go through your hearings, Mr. Chairman, we might be able to give you timeframes a little better than I can tonight.

Mr. Harvey: Okay.

The Chairman: You can continue.

Mr. Harvey: Thank you. Lastly, then, lighting equipment. What plans, if any, are there still in place to pursue the regulation of lighting equipment?

Mr. Jarvis: They're not on the list of products we would go to first. As you're aware, the utilities have very aggressive lighting programs and would seem to be very effective in encouraging movement in that area. But as we go through the list of products that are regulated, lighting will come up and we'll discuss that with the industry, the provinces, and its consumers.

Mr. Harvey: To leave off timing, then, and return in some sense to the question of what will and will not be regulated, if I understood you correctly in response to an earlier question, you said you anticipated that virtually anything currently regulated or proposed for regulation by any of the four pertinent provincial jurisdictions would in all likelihood fall within the ambit of the proposed federal regulation.

• 1930

With reference to the Ontario act of 1988, I just want to give you the list, which includes central air-conditioners, clothes dryers, clothes washers, dishwashers, freezers, furnaces, heat pumps, ovens, ranges, refrigerators, room air-conditioners, pool heaters, and water heaters.

Mr. Epp: You left a couple out.

Mrs. Sparrow: Electric blankets.

Mr. Epp: We have to do the harmonization there. I think you'll find us moving toward a more comprehensive list rather than an exclusive list. There's great similarity from one list to another in the provinces. I don't think that will be the greatest difficulty, trying to find some harmonization with products.

Mr. Harvey: So there's nothing in that list you would think you will not be regulating.

Mr. Epp: None I've been advised I should consider leaving out.

Mr. Layton: Mr. Harvey has picked up on a couple of the questions I had proposed to add. The first one is one this whole area of target. Does Bill C-41 have a particular goal for the overall impact it's likely to have?

[Translation]

M. Epp: Les fonctionnaires qui sont ici me reprendront si je me trompe. Je suis très heureux qu'on me fasse des suggestions. Il faut toutefois que je m'assure que le secteur industriel peut se conformer aux dispositions du projet de loi et faire les modifications nécessaires, et voilà pourquoi je suis aussi vague. Je retiens ces suggestions pour les . . .

M. Harvey: Je n'ai rien voulu dire.

M. Epp: C'est moi qui l'ai dit. Je vais prendre bonne note de ces suggestions et y réfléchir. Peut-être qu'avant la fin de vos délibérations, monsieur le président, je pourrai vous donner une idée des échéances prévues.

M. Harvey: Je vois.

Le président: Vous pouvez poursuivre.

M. Harvey: Merci. Je voudrais aborder la question du matériel d'éclairage. Avez-vous encore l'intention de réglementer le matériel d'éclairage?

M. Jarvis: Pour l'instant, sur la liste prioritaire, rien n'est inscrit. Comme vous le savez, les compagnies d'électricité ont des programmes intensifs sur ce plan, et ces programmes constituent certainement un départ encourageant. Au fur et à mesure que s'épuisera la liste des produits qui sont réglementés, on en arrivera à l'éclairage et, à ce moment-là, nous consulterons les gens du secteur, les provinces et les consommateurs.

M. Harvey: Je laisse de côté le calendrier et je reviens à la question de savoir ce qui sera réglementé et ce qui ne le sera pas. Si j'ai bien compris, vous avez dit que tout ce qui était actuellement réglementé ou tout ce que l'on se proposait de réglementer dans les quatre provinces intéressées serait, selon toute probabilité, visé par les règlements fédéraux que l'on se propose de prendre, n'est-ce pas?

Permettez-moi de citer la liste de la loi ontarienne de 1988, qui inclut: les systèmes centraux de climatisation, les sécheuses, les laveuses, les lave-vaiselle, les congélateurs, les chaudières, les pompes à chaleur, les fours, les cuisinières, les réfrigérateurs, les appareils individuels de climatisation, les chauffe-piscines et les chauffe-eau.

M. Epp: Vous en avez oublié quelques-uns.

Mme Sparrow: Les couvertures électriques.

M. Epp: Nous avons la responsabilité d'harmoniser ces listes. Vous pourrez constater que nous préférions une liste plus exhaustive qu'exclusive. Les listes des provinces présentent beaucoup de similitude. Cette harmonisation des produits ne devrait pas être une des grosses difficultés.

M. Harvey: Il n'y a donc rien dans cette liste que vous n'envisagiez pas de réglementer.

M. Epp: Pas d'après ce qu'on me dit.

M. Layton: M. Harvey vous a posé une ou deux des questions que je me proposais de vous poser. La première concerne l'objectif. Le projet de loi C-41 vise-t-il un objectif particulier au niveau de son impact global?

[Texte]

Mr. Epp: That's a question I have been asking of the department a lot; and I don't know if it's fair for a minister to ask the department that question or whether it isn't. The minister... Ultimately I'm responsible; I understand that.

Mr. Layton, here's our situation and the thing we wrestle with. I'm taking the committee into my confidence. When you look at global warming and you move toward stabilization, which is the goal we've accepted as Canadians... The Toronto protocol, which the government didn't sign on, even said stabilization minus 20, and I spoke to the minister of the environment for Germany last night—he's in Vancouver at Globe '92—and you know what Germany, for example, feels it can meet.

Our problem is this. When Canadians say to us, look, energy is a major part of the greenhouse gases that contribute to Canada's 2% of, for example, carbon dioxide production, what portion of that is in the energy field and what portion, as you move to stabilization, will a bill such as this give you, that's a valid question, and from an engineering point of view, which is your expertise, it is a question I'm sure you always had to answer when people were asking, if I buy this service, what do I get out of it? It's been a question that has had a lot of debate inside, between the minister and the department, and of course I have also had it with my colleagues, quite frankly, in the environment committee of Cabinet.

I'm not here to decide one study is more accurate than the next, but I have remained very concerned, as Minister of Energy... It is not that I did not want to move along the path of stabilization, but I thought it was also responsible that Canadians would have some idea about these programs. How much do they take us toward the goal? I cannot give you that evaluation of this legislation. I wish I could. I can't.

If you're asking me about our view inside the department when we look at all our energy-efficiency proposals in the mix, we believe, again... and this now comes back to our co-operation with the provinces. For example, the provinces generally are the ones who are generating, who are the utility owners. So much of this falls into the provincial field.

I am not here to try to say the provinces aren't pulling their load. I can only give you ballpark figures, Mr. Layton—and this is a ballpark figure. You as an engineer might say that it doesn't have a lot of value. We think this maybe could give us between 30% and 35%. A lot of this is based on trying to assess collective human behaviour, so you can see I'm not in the area of science. That has been the question we keep looking at. That is the real question we as Canadians have to answer. It is not simply a matter of competitiveness, because energy efficiency also leads you to competitiveness, but the question that drives you is how much of this do you get to the goal.

[Traduction]

M. Epp: C'est une question que je pose souvent à mes fonctionnaires, et je me demande si c'est vraiment à moi de leur poser cette question. En dernier lieu, le responsable, c'est moi, le ministre.

Monsieur Layton, voici en gros le problème. Je me permets de vous mettre dans la confidence. S'agissant du réchauffement de la planète et de la décision de stabiliser les émissions, c'est-à-dire l'objectif accepté par les Canadiens... Le protocole de Toronto, que le gouvernement n'a pas signé, parlait même d'une stabilisation moins 20, et j'ai parlé hier soir au ministre de l'Environnement allemand—il participe à la conférence Globe 92 de Vancouver—and vous savez quel objectif l'Allemagne, par exemple, pense pouvoir atteindre.

Notre problème est le suivant. Lorsque les Canadiens nous disent que l'énergie est responsable de la majeure partie des gaz à effet de serre qui alimentent, par exemple, les 2 p. 100 de production de gaz carbonique du Canada, quelle portion en est attribuable à la production énergétique, et quelle diminution, dans la perspective de cette stabilisation, pourra être attribuable à un projet de loi de ce genre? C'est une question tout à fait valable. Et l'ingénieur que vous êtes, j'en suis certain, a toujours dû se faire demander: si j'achète ce service, qu'est-ce que je vais y gagner? C'est une question qui a fait l'objet de longs débats au sein du ministère entre le ministre et les fonctionnaires, et bien entendu au sein du comité du Cabinet sur l'environnement, avec mes collègues.

Je n'ai pas à décider si une étude est plus précise qu'une autre, mais en tant que ministre de l'Énergie, cette question ne laisse pas de me préoccuper... Je n'étais pas opposé à ces initiatives de stabilisation des émissions, mais j'estimais en même temps nécessaire que les Canadiens aient une petite idée de ces programmes. Nous font-ils progresser vers cet objectif? Je ne peux évaluer cette loi en ces termes. J'aimerais le pouvoir, mais je ne le peux pas.

Si vous me demandez le point de vue du ministère sur toutes les diverses propositions de meilleure utilisation de l'énergie, encore une fois, nous croyons... et cela nous ramène à cette question de la coopération avec les provinces. D'une manière générale, par exemple, ce sont les provinces qui produisent de l'énergie, qui sont les propriétaires de ces compagnies de service public. Cela relève donc en grande partie du domaine provincial.

Je ne dis pas que les provinces ne font pas leur part. Je ne peux vous donner que des chiffres approximatifs, monsieur Layton—and c'est un chiffre approximatif. L'ingénieur que vous êtes pourrait dire que cela ne vaut pas grand-chose. Nous espérons une diminution de 30 à 35 p. 100. Ce calcul est fondé en grande partie sur une évaluation des comportements collectifs; il n'a donc pas grand-chose de scientifique. C'est la question à laquelle nous essayons de trouver une réponse. C'est la question à laquelle les Canadiens doivent répondre. Ce n'est pas simplement une question de compétitivité, car l'efficacité énergétique rend aussi plus compétitif, mais c'est une question des moyens à adopter pour atteindre l'objectif.

[Text]

[Translation]

• 1935

The other question you have to factor in is how much of the carbon dioxide, or greenhouse gas, but particularly carbon dioxide is produced in different regions, such as the coal and natural gas producing areas, and what kinds of credits, for example, do you give to provinces that are high energy users but not producers of that energy? You can see you get into a tremendous amount of variables. I can't give you a better percentage than that.

Mr. Layton: Mr. Chairman, my colleague Mrs. Sparrow reminds me it's a package that's pretty difficult to measure. I have reported to the energy committee on a previous occasion or two that I was always amazed as an engineer who understands a little bit of heat loss and heat exchange and efficiency, having spent most of my life in the area, that the best place is the producer of energy.

Down in Florida they will actually quote the total amount of energy used the day before and a year before. Ten years ago or eight years ago it was constantly running 10% lower than the year before. With whatever they were doing to improve energy efficiency, it was reducing by 10% per year.

Mr. Epp: Despite the growth in the state.

Mr. Layton: In spite of the growth in the state. It was gross amount of energy used, so you had to be impressed there was a constant effort being made over an extended period. It was right there on the top line on the front page of the newspaper, so it wasn't anything they weren't ready to back up.

The ministry had the special advice of leaders of the industrial energy activity field, sometimes plant engineers and sometimes just simple design experts, giving advice on a regular basis to the department and to the minister. Does that still exist within the department, or have we passed the point where the industrial contribution is as valuable to us as it used to be?

Mr. Epp: There is a committee, but quite frankly we seem to have moved sector to sector. Maybe Bill can give you a bit more background on it.

Mr. Jarvis: I'm only vaguely familiar with the Florida example. That was one of the first examples of an aggressive demand-side management program by a utility, and one of the models on which the ones throughout North America are built. A lot of that activity happens through the electric utilities. We have been partners with electric utilities as ministers right across the Canada to encourage and expand DSM programs. It is part of our basket of approaches to the whole area.

Mr. Epp: By the way, Mr. Chairman, demand-side management is working very well. A year and a half ago when I spoke at my first DSM conference nobody seemed to know anything about DSM except all the engineers. The utilities have really taken off with it.

Mr. Layton: The only other question I was going to ask, and I was going to add it to Mr. Harvey's list of devices, many of which weren't in the earlier list—the heat pump approach and some of these others... It has always been my

L'autre question à ne pas oublier, c'est: quelle quantité de gaz carbonique, ou de gaz à effet de serre, mais plus particulièrement de gaz carbonique, est produite dans les différentes régions, comme par exemple dans les régions productrices de charbon et de gaz naturel? Et quel genre de crédits, par exemple, accorder aux provinces qui consomment beaucoup d'énergie, mais qui n'en produisent pas? Comme vous pouvez le voir, le nombre de variables est infini. Je ne peux pas vous donner de meilleur pourcentage que cela.

Mr. Layton: Monsieur le président, ma collègue M^{me} Sparrow, me dit que les résultats sont très difficiles à mesurer. J'ai déjà signalé au comité de l'énergie à une ou deux reprises avoir toujours été surpris de constater, étant moi-même ingénieur et comprenant un petit peu les phénomènes de perte, d'échange de chaleur et d'efficacité, ayant consacré la plus grande partie de ma vie à ce domaine, que le meilleur endroit est le producteur d'énergie.

En Floride, ils peuvent vous citer la quantité totale d'énergie utilisée la veille et l'année précédente. Il y a dix ou huit ans, cette quantité était constamment inférieure de 10 p. 100 à celle de l'année précédente. Quelles que soient les initiatives pour améliorer l'efficacité de la consommation énergétique, elle était réduite de 10 p. 100 par an.

Mr. Epp: Malgré la croissance de l'État.

Mr. Layton: Malgré la croissance de l'État. Il s'agissait de la quantité brute d'énergie consommée, et on ne pouvait être qu'impressionné par l'effort constant réalisé depuis des années. Cela faisait la une des journaux; vous aviez donc toutes les preuves pour le démontrer.

Les dirigeants de l'industrie énergétique, parfois les responsables des centrales et parfois de simples dessinateurs industriels, dispensaient des conseils sur une base régulière au ministère et au ministre. Cela se fait-il toujours? Ou avons-nous dépassé le point où la contribution de l'industrie n'est plus aussi valable qu'elle l'était?

Mr. Epp: Il y a un comité, mais je crois qu'aujourd'hui nous agissons plutôt secteur par secteur. Bill a peut-être un peu plus de renseignements à vous donner.

Mr. Jarvis: Je n'ai qu'une connaissance vague de l'exemple de la Floride. C'était un des premiers exemples de programme de gestion de la demande exigé par la compagnie de services publics et un des modèles utilisés actuellement dans l'ensemble de l'Amérique du Nord. Ce sont les compagnies d'électricité qui sont à l'origine de ces initiatives. Tous les ministres canadiens coopèrent avec les compagnies d'électricité pour encourager les programmes de gestion axés sur la demande. C'est une des armes de notre panoplie.

Mr. Epp: En passant, monsieur le président, la gestion axée sur la demande marche très bien. Il y a un an et demi, lorsque j'ai pris la parole lors de ma première conférence sur la gestion axée sur la demande, personne ne semblait en avoir entendu parler, sauf les ingénieurs. Les compagnies d'électricité s'y sont vraiment très vite ralliées.

Mr. Layton: Ma seule autre question—et je vais l'ajouter à la liste d'appareils de M. Harvey—dont beaucoup manquaient dans la liste précédente—les pompes de chaleur et certains de ces autres appareils... Je me suis toujours

[Texte]

wonder whether we've spent enough time reducing the peak loads of all the unit users and whether or not there is the possibility to buy some kind of commercial load-shedding device to use in your home so that when you reach a certain peak and your wife wants to plug in the oven on top of all the others, something else goes off for that moment or that hour.

• 1940

Mr. Epp: Mr. Chairman, some utilities are examining, for example, giving you a better rate of electricity if, let's say, you do your washing and drying in non-peak hours. These are examples they're looking at right now. I don't know if any have implemented that, but I know there's discussion of exactly that kind within utilities. I think they really have to change their whole thinking. For many utilities, it was simply that you earned more revenue by expansion of the system.

Mr. Layton: Sell more gas.

Mr. Epp: Yes. That is now being reversed; you can maximize the investment without a new investment. These are the kinds of questions that are very hard for me to answer, but that's what is happening.

Mr. Kilgour: That 30% or 35% figure is, I suggest to you, a lot of wishful thinking.

Mr. Epp: I accept that.

Mr. Kilgour: Mostly wishful thinking? I don't think it's being responsible to come up with a figure like that, which I think you know and I know and everyone around the table knows—

Mr. Epp: I do not want to be held to it, not because I don't want—

Mr. Kilgour: Why offer it, then?

Mr. Epp: I guess because you run into this problem of people constantly pressing you and asking if these programs make any difference.

Mr. Kilgour: I put it to you that it's not responsible to make a statement like that which you know you can't justify. Anybody who has ever taken a course in statistics or anything else would probably be able to show it was pretty—

Mr. Epp: But those also have.

Mr. Kilgour: To get to a more positive subject, what has the consultative process been here? Who have you spoken to about this in industry, consumer groups and environmental groups?

Mr. Jarvis: We've had an ongoing consultative process with provincial governments, the Canadian Standards Association, the industry and other interested parties for a number of years now. That's been the source of the technical specifications that Energuide labelling and the provincial standards are based on. Through the course of those consultations, for some years we've had repeated requests from the industry and from the provinces, in particular, that the federal government take action to harmonize what they feared might become a patchwork of different regulatory and labelling processes across Canada.

Mr. Kilgour: Are the stakeholders basically with you in principle and in detail in all of this?

[Traduction]

demandé si nous faisions suffisamment d'efforts pour réduire les périodes de pointe de tous les usagers et s'il ne serait pas possible d'installer chez soi un appareil qui débranche automatiquement du circuit un de vos appareils ménagers quand ils sont tous en marche à l'heure de pointe.

• 1940

M. Epp: Monsieur le président, certaines compagnies de service public, par exemple, envisagent d'offrir un tarif préférentiel à ceux et celles qui font, disons, leur lessive en dehors des heures de pointe. C'est le genre de choses qu'elles envisagent actuellement. Je ne sais si certaines le font déjà, mais je sais qu'elles en parlent. Il faut véritablement qu'elles changent toute leur philosophie. Pour de nombreuses compagnies de service public, le seul moyen d'augmenter les recettes, c'était de vendre plus.

M. Layton: De vendre plus de gaz.

M. Epp: Oui. La tendance est inversée. Les investissements peuvent être optimisés sans nouvel investissement. C'est le genre de questions auxquelles il m'est très difficile de répondre, mais c'est la situation actuelle.

M. Kilgour: Trente ou 35 p. 100, c'est vraiment rêver en couleurs.

M. Epp: Peut-être.

M. Kilgour: Un rêve en couleurs? Je trouve irresponsable d'avancer un tel chiffre alors que je pense que vous savez et que je sais et que tout le monde autour de la table sait...

M. Epp: Je ne tiens pas à ce qu'on me l'impute, non pas parce que je ne veux pas...

M. Kilgour: Pourquoi l'avancer, alors?

M. Epp: Parce qu'il y a ce problème de tous ces gens qui n'arrêtent pas de nous demander si ces programmes serviront à quelque chose.

M. Kilgour: J'estime qu'avancer un tel chiffre est irresponsable, puisque vous savez que vous ne pouvez le justifier. N'importe qui ayant suivi des cours de statistique ou d'économie serait probablement en mesure de démontrer que c'est loin...

M. Epp: Ou très près de la vérité.

M. Kilgour: Pour passer à un sujet plus positif, quel a été votre processus de consultation? À qui en avez-vous parlé dans l'industrie, chez les consommateurs et chez les écologistes?

M. Jarvis: Cela fait déjà un certain nombre d'années que nous consultons les gouvernements provinciaux, l'Association canadienne de normalisation, l'industrie et les autres parties intéressées. C'est la source des caractéristiques techniques sur lesquelles sont fondées les étiquettes Energide et les normes provinciales. Pendant ces consultations, l'industrie et les provinces, en particulier, n'ont cessé de demander que le gouvernement fédéral assume la responsabilité d'harmoniser la réglementation et l'étiquetage pour que les normes soient nationales.

M. Kilgour: Est-ce que tous les principaux participants sont d'accord avec vous sur le principe et les détails?

[Text]

Mr. Jarvis: Generally, I guess that's correct. We haven't had anybody raise any considerable objections.

Mr. Kilgour: We've heard a lot in the committee and our hearings on the cost to industry of regulatory initiative. What have the respective industries had to say to you about that?

Mr. Jarvis: The discussions I've had with industry leaders have suggested that they think a national harmonized program would in fact be less costly to them than what they fear would be the alternative—a number of perhaps slightly differing provincial programs with similar intent.

Mr. Kilgour: So the gas producers and energy producers and various people are solidly behind you on this bill?

Mr. Jarvis: The energy producers, who have also been consulted broadly across the whole range of programs, have supported the program.

Mr. Kilgour: I said the bill, not the program.

Mr. Jarvis: And the bill.

Mr. Kilgour: The Canadian Standards Association is supportive of the bill?

Mr. Jarvis: Yes indeed. They're a contractor on it.

Mr. Kilgour: How about somebody like Passmore Associates International? Are they supportive?

Mr. Jarvis: Most of the senior consultants in the area have been recommending this kind of program for some years now, so I think they would be enthusiastically supportive of us.

Mr. Kilgour: And the Canadian Manufacturers' Association?

Mr. Jarvis: We've directly spoken mostly to the appliance manufacturers and the electrical products manufacturers, the Canadian Window and Door Manufacturers' Association and other subgroups within CMA, but generally they're supportive.

Mr. Kilgour: The Canadian Electrical Association would be one of those?

Mr. Jarvis: The CEA, which represents the utilities, is very supportive. They see this supporting their demand-side management programs.

Mr. Kilgour: How about the financial penalties in the bill? How did you arrive at those? Do you think they're high enough to deter people from potential offenders?

[Translation]

M. Jarvis: Je dirais que oui, d'une manière générale. Personne n'a vraiment soulevé de grosses objections.

M. Kilgour: Beaucoup de témoins représentant l'industrie se sont plaints du coût de cette réglementation. Qu'est-ce que les industries respectives vous ont dit sur ce sujet?

M. Jarvis: Mes discussions avec les dirigeants de l'industrie me laissent penser qu'un programme national harmonisé leur coûterait en fait beaucoup moins cher que l'autre solution qu'ils craignent—plusieurs programmes provinciaux visant le même objectif, mais peut-être légèrement différents.

M. Kilgour: Donc, les producteurs de gaz, les producteurs d'énergie, tous les intéressés sont entièrement favorables à ce projet de loi?

M. Jarvis: Les producteurs d'énergie, qui ont déjà été largement consultés au niveau de toute une série de programmes, appuient celui-ci.

M. Kilgour: J'ai dit ce projet de loi, et non pas ce programme.

M. Jarvis: Et le projet de loi.

M. Kilgour: L'Association canadienne de normalisation appuie ce projet de loi?

M. Jarvis: Bien sûr. Elle y est directement liée.

M. Kilgour: Et des gens comme *Passmore Associates International*? Vous appuient-ils?

M. Jarvis: Depuis quelques années déjà la majorité des experts-conseils dans ce domaine recommandent ce genre de programme; je pense donc que nous avons leur appui enthousiaste.

M. Kilgour: Et l'Association des manufacturiers canadiens?

M. Jarvis: Nous nous sommes surtout directement adressés aux fabricants d'appareils et aux fabricants de produits électriques, à l'Association canadienne des manufacturiers de fenêtres et de portes et à d'autres sous-groupes de l'Association des manufacturiers. D'une manière générale, ils nous appuient.

M. Kilgour: L'Association canadienne de l'électricité en fait partie?

M. Jarvis: L'ACE, qui représente les compagnies de service public, nous appuie vivement. Elle le considère comme un atout pour leurs programmes de gestion axés sur la demande.

M. Kilgour: Et les amendes prévues dans le projet de loi? Quels ont été vos critères? Pensez-vous qu'elles sont suffisamment élevées pour dissuader les contrevenants potentiels?

Mme Kellerman: Si je vous ai bien compris, vous vous demandez si elles sont suffisamment élevées. Notre but est de trouver un équilibre entre des amendes suffisamment élevées pour qu'elles soient dissuasives tout en laissant suffisamment de latitude aux tribunaux pour qu'en cas de première infraction ils puissent imposer une amende appropriée tout en ayant la possibilité d'augmenter le montant en cas de récidive.

Ms Kellerman: I think your question is whether they are high enough. The intention is to strike a balance between having penalties sufficiently high that they will serve as a deterrent and yet leave sufficient flexibility to the courts so on first conviction they would be able to impose an appropriate penalty and still have room to move up where there is someone who is prosecuted on subsequent occasions.

[Texte]

About all I can say about how those penalties were arrived at is we relied on the judgment of the legislative drafters, who I think have a sense of comparison among a number of recent pieces of legislation. There certainly are pieces of legislation, such as the Canadian Environmental Protection Act, with substantially higher penalties. But you might also say the purposes of that legislation are quite different.

Mr. Kilgour: The bill would not appear to prohibit the export of products not in compliance with the prescribed standards. If so, would that not encourage Canadian firms to export less energy-efficient products abroad?

Ms Kellerman: You are correct, sir, the bill does not cover export of products.

Mr. Kilgour: What's the policy answer, though, besides the legal one?

Ms Kellerman: I will leave that to others.

Mr. Jarvis: There is no intent to try to constrain Canadian manufacturers of products from undertaking what business they can in foreign markets. Conceivably that might be part of a different process, but our concern with this bill was Canadian markets and Canadian consumers.

Mr. Kilgour: Hardly a global approach, though, you would agree.

Mr. Epp: Are you suggesting—

Mr. Kilgour: Why do we want to dump energy-inefficient products, presumably, all over the developing world, or other parts of the world?

Mr. Epp: You raise a valid point. I am trying to address it. We would have to check with the industry what effect this might have on them. I don't think this was an area of consultation we undertook with them, about the export market. But if committee members think we should, I guess we can go back and check that out.

Mr. Kilgour: Clause 24 of the bill would appear to give the Governor in Council the right to exempt certain individual products or transactions from the application of the bill. Why would that provision be there?

Mr. Jarvis: We had some extensive discussions of that in drafting. We were trying to imagine cases where individual items might cause personal hardship, or perhaps health or safety concerns, and wanted to leave the flexibility to the Governor in Council to make exemptions to deal with that kind of issue.

Mr. Johnson: Mr. Minister, a quick comment. When you mentioned Germany, I didn't want to let it go by. I think we always have to say exactly what Germany is doing. They are cutting 20% and they're embracing eastern Germany in order to do it. It is a scam.

You don't need to comment on that. I just want to make that comment—

Mr. Epp: I can't.

Mr. Johnson: —for the record, because we cannot allow this German story to get around, that they are doing wonders for the world—

[Traduction]

Tout ce que je peux vous dire sur les critères, c'est que nous nous en sommes remis au jugement des rédacteurs législatifs, qui sont en mesure de faire des comparaisons avec ce que prévoient un certain nombre d'autres mesures législatives récentes. Il y a certes des mesures législatives, comme la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, qui prévoient des amendes considérablement plus élevées. Je crois néanmoins que le but de cette loi est très différent.

M. Kilgour: Le projet de loi ne semble pas interdire l'exportation de produits non conformes aux normes prescrites. Cela n'incitera-t-il pas les compagnies canadiennes à exporter à l'étranger des produits moins efficaces sur le plan énergétique?

Mme Kellerman: Vous avez raison, monsieur, le projet de loi ne couvre pas les exportations.

M. Kilgour: C'est la réponse juridique; qu'en est-il de la réponse politique?

Mme Kellerman: J'en laisse le soin à d'autres.

M. Jarvis: Nous ne voulons pas réglementer les activités des fabricants de produits canadiens sur les marchés étrangers. Cela pourrait faire l'objet d'une mesure différente, mais en ce qui concerne ce projet de loi, ce sont les marchés et les consommateurs canadiens qui nous intéressent.

M. Kilgour: Ce n'est pas très planétaire correct, n'est-ce pas?

M. Epp: Est-ce que vous voulez dire . . .

M. Kilgour: Nous ne voyons pas d'inconvénient à vendre des produits inefficaces sur le plan énergétique, je suppose, dans les pays en développement ou dans d'autres pays du monde?

M. Epp: C'est une très bonne question. J'essaie d'y trouver une réponse. Il faudrait vérifier auprès de l'industrie quelles en seraient les conséquences. Je ne crois pas que nous l'ayons consultée sur ces questions, sur les marchés d'exportation. Mais si vous pensez que nous le devrions, nous pouvons vérifier.

M. Kilgour: L'article 24 du projet de loi semble donner au gouverneur en conseil le droit d'exempter certains produits ou certaines transactions de l'application du projet de loi. Pourquoi cette disposition?

M. Jarvis: Nous en avons longuement discuté au moment de la rédaction. Nous essayions d'imaginer des cas d'espèce concernant des produits particuliers pouvant causer des problèmes personnels, voire des problèmes de santé ou de sécurité, et nous voulions laisser au gouverneur en conseil la latitude de faire des exemptions pour régler ce genre de questions.

M. Johnson: Monsieur le ministre, un commentaire rapide. Vous avez parlé de l'Allemagne, et je ne veux pas laisser passer cette occasion. Il faut bien faire attention quand on parle de l'Allemagne. Ils promettent de réduire leurs émissions de 20 p. 100, mais ils incluent les chiffres de l'Allemagne de l'Est dans ce calcul. C'est une farce.

Je ne vous demande pas de répondre. Je voulais simplement faire ce commentaire . . .

M. Epp: Je ne peux pas.

M. Johnson: . . . car nous ne pouvons pas continuer à laisser croire que les Allemands font des merveilles pour le monde . . .

[Text]

Mr. Harvey: Okay, I'll start setting Denmark—

Mr. Johnson: I have an answer for them too. The Danes can get 20% by putting in one nuclear generating station.

Anyway, it is all games with numbers, based on where you are starting from and so on. I think Canada is doing an extraordinary job of trying to reach the goals it has set for itself.

The question relates to your comment about collective human behaviour and your earlier comment that only some 2% or 3% of new homes are R-2000. I am appalled by that statistic. If that is where we are going after 10 years, I have to ask the question, should we not be looking at some incentives such as half a point on CMHC mortgages for R-2000 homes...not in this legislation. I am just asking you... On your mortgage, \$5,000 is \$40 or \$50 a month or less. It is going to cost you that much more, but you must be saving that much in heating bills and lighting bills and other things. To me, there is a clear advantage. Why we haven't been able to sell that boggles my mind. Do we have the best advertising agency on it? I don't know. Is there another way? Should we be offering a half point through CMHC on the mortgages or doing something more to get people really moving toward R-2000 homes?

• 1950

We're in the process here today of personal anecdotes. My daughter bought a 45-year-old home, replaced the furnace with one of the new pulse furnaces. Her heating bill dropped from \$90 a month to \$45 a month. There's the whole \$50 right there, just on the furnace. Somehow we have to find an aggressive way of getting that message out. I'd like to have your comments on what more we can do in that area.

Mr. Epp: I really can't give any definitive answer. I can take that back, for example, to the housing industry. Quite frankly, they've been very supportive of the manner in which we've been promoting R-2000. I can also give this recommendation to the minister responsible for CMHC, the Minister of Public Works. I have no difficulty with your proposition, but I don't have any authority to really comment on it much further. I see your point, but I can't go further.

Mr. Johnson: Mr. Minister, does our advertising tell people right out that it's going to cost you \$50 a month more on the mortgage, but you're going to save \$100 a month?

Mr. Epp: The advertising doesn't do that. The promotion of that is to come through the Home Builders' Association, the agreements that we have with them, both nationally and provincially. We've signed agreements fairly recently with some of them that were not part of R-2000. In fact, a number were signed at their conference in Winnipeg a few months ago. That is when a number came on. It might be a little early in that process, Mr. Johnson, to really give you

[Translation]

M. Harvey: D'accord, dorénavant je parlerai du Danemark...

M. Johnson: J'ai aussi une réponse pour eux. Les Danois peuvent réduire de 20 p. 100 en construisant une centrale nucléaire.

De toute façon, on peut faire dire ce qu'on veut à ces chiffres, de la manière dont on les utilise. Je crois que le Canada a fait un travail extraordinaire en essayant d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés.

Ma question concerne votre commentaire sur les comportements collectifs et votre commentaire de tout à l'heure, lorsque vous avez dit que seulement 2 ou 3 p. 100 des nouvelles maisons étaient isolées selon la norme R-2000. Je trouve ce pourcentage épouvantable. Si nous n'en sommes que là après 10 ans, ne faudrait-il pas penser à offrir des hypothèques de la SCHL réduites de 0,5 p. 100 pour les maisons isolées selon la norme R-2000... Pas dans cette loi. Je vous pose simplement la question... Sur une hypothèque, 5,000\$, cela fait 40\$ ou 50\$ par mois ou moins. Cette norme d'isolation coûte plus cher, mais c'est vite récupéré au niveau des factures de chauffage, d'éclairage, etc.. Pour moi, l'avantage est évident. Je trouve ahurissant que nous n'ayons pas pu vendre ces maisons. Avons-nous embauché la meilleure agence de publicité? Je ne sais pas. Y a-t-il un autre moyen? Devrions-nous offrir, par l'entremise de la SCHL, un demi-point de pourcentage sur les hypothèques ou trouver un autre moyen pour inciter les gens à acheter des maisons R-2000?

Nous en sommes rendus aujourd'hui à raconter des anecdotes personnelles. Ma fille a acheté une maison de 45 ans et a remplacé la chaudière qui s'y trouvait par une chaudière à combustion par impulsion. Ses coûts de chauffage sont tombés de 90\$ par mois à 45\$ par mois. Voilà, ces 50\$ on les récupère tout de suite juste sur le coût du chauffage. Nous devons trouver un moyen énergique d'informer la population de cela. J'aimerais savoir ce que vous pensez que nous pouvons faire d'autre dans ce domaine.

M. Epp: Je ne peux vraiment pas vous donner de réponse définitive. Cependant, je peux transmettre ce message à l'industrie du logement. Honnêtement, elle a beaucoup appuyé nos efforts de promotion de la maison R-2000. Je peux également transmettre cette recommandation au ministre des Travaux publics qui est responsable de la SCHL. Votre proposition ne me pose aucun problème, mais je ne suis pas en mesure d'en dire plus là-dessus. Je comprends ce que vous dites, mais je ne peux pas en dire plus.

M. Johnson: Monsieur le ministre, dans notre publicité, disons-nous clairement que l'hypothèque sur une maison R-2000 coûte 50\$ de plus par mois, mais que cette maison permet d'économiser 100\$ par mois?

M. Epp: La publicité ne dit pas cela. C'est l'Association des constructeurs d'habitations qui doit s'occuper de faire cette promotion, en vertu des ententes nationales et provinciales que nous avons signées avec elle. Nous avons signé assez récemment de telles ententes qui ne relèvent pas du programme R-2000. En fait, un certain nombre d'entre elles ont été signées à la conférence de l'Association qui a eu lieu à Winnipeg il y a quelques mois. C'est là qu'il a été

[Texte]

an evaluation. It is hoped that percentage will be changed fairly quickly, but there's no question that the cost factor is one, and you make the valid point that you can get that money back. People don't want to see that go into their mortgage and keep revolving that principal.

Mr. Johnson: I don't know enough about real estate legislation and so on, but I know when you buy a home they do an analysis of your income and say you're allowed 30%—

Mr. Epp: For payments.

Mr. Johnson: —or 35%, whatever it is, for payments. Is there not some way we can tell mortgage lenders that if it's an R-2000 home they have to assume the person has another \$50 or \$100 a month credit on their income, because they're going to be saving that much money on the heating bill? Isn't there some way of—

Mr. Epp: I'm advised that we are discussing exactly this point with a lending institute. I'm not at liberty to give you the name, but the concept is being pushed in that way. Maybe that's as far as we can go today.

Mr. Johnson: I hope you can do everything possible. I think this is the biggest possible gain. We're talking about individual appliances and Energuides and so on. If we can Energuide the whole home and put it in your list, as homes certified as having this extra value in them and seeing the mortgage lenders somehow assess that value, insisting that they assess the value, I think we would have a real winner here. There's no excuse in my mind for a builder building a home that is not R-2000. There's just no excuse.

Mr. Kilgour: I couldn't agree more, and it's the Minister of Finance's moral suasion on the banks really, mortgage lenders.

Mr. Johnson: Let's get together on that.

Mr. Harvey: I'll start on this point. I agree with everything you said. I would only suggest that in whatever conversations occur, the idea be extended as well to include social housing. As a partisan of co-ops, for example, I can tell you that under current funding stipulations it's impossible to build an R-2000 co-op. You can't do it, even if you want to, even if you're willing to foot the extra bills involved.

Mr. Johnson: We all agree that is an absurdity.

Mr. Harvey: However, to return first of all to this comment about 30% to 35%, I don't think I quite caught the context of that.

Mrs. Sparrow: A ballpark figure.

Mr. Harvey: Right. You're saying that if this bill passes and the regulations as currently envisaged are promulgated and effected, then this will get us 30% to 35% of the way towards—

[Traduction]

question d'un chiffre. Il est peut-être un peu trop tôt dans le processus, monsieur Johnson, pour vous donner une véritable évaluation. Nous espérons que le pourcentage changera assez rapidement, mais il ne fait aucun doute que le coût est un facteur et vous avez tout à fait raison de dire que ce coût peut être récupéré. Les gens ne veulent pas que cela s'ajoute à leur hypothèque et fasse augmenter le principal.

Mr. Johnson: Je ne connais pas très bien les lois en matière d'immobilier, mais je sais que lorsqu'une personne achète une maison, on fait une analyse de son revenu et on lui dit qu'elle peut se permettre 30 p. 100...

Mr. Epp: Pour les paiements.

Mr. Johnson: ...ou 35 p. 100, je ne sais pas très bien, pour les paiements. N'y aurait-il pas moyen de dire aux prêteurs hypothécaires qu'ils peuvent supposer qu'une personne achetant une maison R-2000 disposera de 50\$ ou de 100\$ de plus par mois, car c'est le montant qu'elle économisera sur ses coûts de chauffage? N'y a-t-il pas moyen de...?

Mr. Epp: On m'informe que nous sommes justement en train de discuter de cette question avec un établissement de crédit. Je ne peux pas vous dire de quelle société il s'agit, mais nous faisons valoir l'argument que vous avancez. C'est peut-être tout ce que nous pouvons faire aujourd'hui.

Mr. Johnson: J'espère que vous ferez tout ce qui est possible. Je pense que c'est ce qui nous fera faire le plus de gains. Nous parlons de divers appareils, d'Energuides, etc. Si nous pouvions évaluer le rendement énergétique total de la maison R-2000 et ajouter cela à la liste, et certifier que ces maisons ont cette valeur additionnelle et si nous obligions les prêteurs hypothécaires à évaluer cette valeur, je pense que ces maisons se vendraient comme des petits pains. A mon avis, un constructeur qui bâtit une maison qui n'a pas un haut rendement énergétique est sans excuse. Il n'y a tout simplement pas d'excuse.

Mr. Kilgour: Je suis totalement d'accord avec vous, et le ministre des Finances devra persuader les banques et les prêteurs hypothécaires.

Mr. Johnson: Nous devrions nous rencontrer pour en discuter.

Mr. Harvey: Je vais commencer par le même sujet. Je suis d'accord avec tout ce que vous avez dit. Je proposerais simplement que dans toutes les discussions que vous aurez, cette idée soit élargie pour inclure le logement social. Je suis un partisan des coopératives et je peux vous dire qu'étant donné les conditions de financement actuelles, il est impossible de construire une coopérative R-2000. Même si vous le vouliez, vous ne pourriez pas le faire, même si vous étiez prêts à assumer les coûts supplémentaires.

Mr. Johnson: Nous sommes tous d'accord pour dire que c'est absurde.

Mr. Harvey: Toutefois, je n'ai pas bien compris ce que vous disiez au sujet des 30 à 35 p. 100. J'aimerais que vous m'expliquiez cela d'abord.

Mme Sparrow: C'est une approximation.

Mr. Harvey: Très bien. Vous dites que si le projet de loi est adopté et que la réglementation que l'on envisage à l'heure actuelle est promulguée et mise en vigueur, cela nous permettra d'avancer de 30 à 35 p. 100 sur la voie de...

[Text]

[Translation]

• 1955

Mr. Epp: No. Mr. Kilgour mentioned if I was reluctant to do it. I am constantly impressed how many of all the programs we have in the energy department, not only this bill, might lead us to a reduction of greenhouse gases, most particularly carbon dioxide. An evaluation has been done, and that is the number that came up. Remember what we have been committing ourselves—

Mr. Harvey: Reduction? A 30% to 35% reduction?

Mr. Epp: No, no. A meeting toward stabilization.

Mr. Harvey: That is what I thought, but I wanted to make sure I had that right. That is of all programs in the department. What admittedly ballpark number do you assign to this proposed act?

Mr. Epp: I don't have one.

Mr. Harvey: I note that on page 73 of the department's estimates this year the joint work you are doing with Ontario Hydro will result in energy efficiency savings within the department of \$145,000 a year on lighting alone. Do you have any figures as to benefits and costs of reductions in energy use that will result from the effecting of this bill? Nothing like that? Okay.

Mr. Epp: The figure you quote is the federal buildings initiative, which was started by Energy, along with Ontario Hydro. That is the energy audit we did.

Mr. Kilgour: As an old crown attorney, Ross, you have to get him to say it, because they don't record a nodded head.

Mr. Harvey: Good point.

Moving along, and in fact following in your steps, sir, I would like to say that as always the research people have prepared some very good questions for us. I would like to pose a couple of them to you now.

Clause 32 would require the minister to report to Parliament on an annual basis. Precisely what information is to be contained in this report? What do you envisage it including? Have you even thought of that thus far? Is it just going to be a question of noting which products are now covered, or will there be somewhat greater detail? And if there is somewhat greater detail, of what sort will it be?

Mr. Epp: Under the auspices of the green plan there is to be an annual environmental reporting system. This legislation and the effects of this would come under that larger ambit of the green plan report.

Mr. Harvey: The reporting that arises out of the effecting of Bill C-41 will be what, a chapter or some such within an annual green plan report?

Mr. Epp: A chapter or designation.

Mr. Harvey: And what would you assume will be in that report?

M. Epp: Non. M. Kilgour a demandé si j'hésitais à le faire. Je suis toujours impressionné par le nombre de programmes du ministère de l'Énergie, et pas seulement ce projet de loi, qui pourraient nous aider à réduire les gaz à effet de serre, et surtout le gaz carbonique. Une évaluation a été faite, et c'est le chiffre auquel on est arrivé. N'oubliez pas que nous nous sommes engagés...

M. Harvey: Une réduction? Une réduction de 30 à 35 p. 100?

M. Epp: Non, non. Un mouvement vers la stabilisation.

M. Harvey: C'est bien ce que je pensais, mais je voulais être sûr d'avoir bien compris. C'est le résultat qu'auraient tous les programmes du ministère. Quels résultats approximatifs prévoyez-vous obtenir grâce à ce projet de loi?

M. Epp: Je ne sais pas.

M. Harvey: Je remarque qu'à la page 82 du budget des dépenses du ministère pour l'année en cours, les projets que vous réalisez en collaboration avec Hydro-Ontario permettront d'améliorer le rendement énergétique au ministère et d'économiser 145,000\$ par année uniquement sur le coût de l'éclairage. Savez-vous à combien se chiffreront les avantages et les coûts des économies d'énergie qui seront réalisées par l'application de ce projet de loi? Vous n'avez pas ces chiffres? Très bien.

M. Epp: Le chiffre que vous avez cité a trait au programme des immeubles fédéraux, mis en oeuvre par le ministère de l'Énergie, en collaboration avec Hydro-Ontario. Il s'agit de la vérification du rendement énergétique que nous avons faite.

M. Kilgour: En qualité d'ancien procureur de la Couronne, Ross, vous savez que vous devez obtenir de lui une réponse orale, car les hochements de tête ne figurent pas au procès-verbal.

M. Harvey: Vous avez raison.

Pour passer à autre chose et, en fait, pour suivre votre exemple, monsieur, je dois dire que nos chercheurs nous ont préparé de très bonnes questions. J'aimerais vous en poser quelques-unes.

L'article 32 obligerait le ministre à déposer un rapport annuel devant le Parlement. Quel genre de renseignements ce rapport contiendrait-il au juste? Que pensez-vous qu'il devrait inclure? Y avez-vous même réfléchi? S'agira-t-il tout simplement de noter les produits qui sont visés ou y aura-t-il plus de détails? S'il doit être plus détaillé, quel genre de détails y trouvera-t-on?

M. Epp: Le Plan vert prévoit la mise en place d'un système de rapports environnementaux annuels. Les répercussions de ce projet de loi devraient être incluses dans le rapport beaucoup plus vaste prévu dans le Plan vert.

M. Harvey: Le rapport prévu dans le projet de loi C-41 serait alors un chapitre ou une partie du rapport annuel sur le Plan vert?

M. Epp: Un chapitre ou une rubrique.

M. Harvey: Et, d'après vous, que devrait contenir ce rapport?

[Texte]

Mr. Epp: I would think in the early stages, Mr. Chairman, there would be an evaluation of the kind of harmonization that has taken place, which appliances are now under the labelling provisions. I would see it as an annual report along those lines. It would be much more difficult to give any kind of evaluation of what percentage of energy reduction one would have. One could give, for example, a percentage of market penetration of energy efficient products. I think that is the kind of thing you would give.

Mr. Harvey: What makes this a particularly interesting prospect is those provisions in the bill allowing for the gathering of information that presumably would find some voice as statistics. There is mention in the bill of the Statistics Act and working with Statistics Canada and that sort of thing. I think it is in clauses 21 to 23. Would these statistics gathered, or I should say generated, because I assume you would be gathering individual company information and then melding them into a larger statistical data base, be included in these annual reports?

Mr. Jarvis: Possibly where they were germane to specific issues that came out from actions the department had undertaken. Initially, the data would be directed mostly at management of the program, to enable consultations, etc., in the rule-making regulatory process to take place effectively.

Mr. Harvey: I appreciate that. Then allow me to make the representation that that sort of information would be truly fascinating, were it to be provided, especially as you accumulated, year over year, comparisons.

The other question I would pose out of those given to us is as there would appear to be no provision in the bill to cause a regular revision of the efficiency standards to be undertaken, would the minister be amenable to such an amendment?

• 2000

Mr. Epp: Maybe the member can help me. How would this automatic revision take place? You can only do it through regulations.

Mr. Harvey: Oh that's true.

Mr. Epp: I would update. I think that's always the option of the government and minister at any time. All you have to do is get the regulations passed and gazetted and the consultation process starts all over again in terms of those regulations.

Mr. Harvey: The point is that there is nothing in the bill to compel a review. You are of course an excellent minister and would cause such review and update as a matter of course.

Mr. Epp: On a weekly basis.

Mr. Harvey: The people of Canada assume they will always be quite so lucky.

Mrs. Sparrow: Technology changes too.

Mr. Epp: Mr. Chairman, we can examine that. I really can't give an answer beyond the one I gave.

[Traduction]

M. Epp: Je pense, monsieur le président, que dans les premières étapes, on évaluera les mesures d'harmonisation qui auront été mises en place, on indiquera les appareils qui sont actuellement visés par les dispositions en matière d'étiquetage. C'est le genre de rapport annuel que j'envisage. Il serait beaucoup plus difficile d'évaluer en termes de pourcentage les économies d'énergie qui auront été réalisées. Par exemple, on pourrait mesurer en pourcentage la pénétration du marché des produits à haut rendement énergétique. Je pense que c'est le genre de renseignements qu'on trouverait dans ce rapport.

M. Harvey: Ce qui rend cette idée particulièrement intéressante c'est que ces dispositions du projet de loi sur la collecte d'informations prévoient que ces données seront exprimées sous forme de statistiques. Le projet de loi mentionne la Loi sur la collaboration avec Statistique Canada, etc. Je pense qu'il s'agit des articles 21 à 23. Ces statistiques qui seront recueillies, ou plutôt produites, car je suppose que vous obtiendrez des sociétés des renseignements qui seront ensuite intégrés à une base de données statistiques plus vaste, seront-elles incluses dans les rapports annuels?

M. Jarvis: C'est possible, lorsqu'il y aura un rapport entre ces statistiques et des questions particulières que soulèveront des mesures prises par le ministère. Dans un premier temps, les données porteront surtout sur la gestion du programme, afin de permettre des consultations, etc, pour assurer l'efficacité du processus de réglementation.

M. Harvey: Je comprends cela. Permettez-moi alors de dire que ce genre de renseignements serait très intéressant surtout s'ils nous permettaient d'établir des comparaisons d'une année à l'autre.

L'autre question que je veux poser, parmi celles qui nous ont été proposées, est la suivante. Comme aucune disposition du projet de loi ne prévoit un examen périodique des normes d'efficacité, le ministre serait-il disposé à accepter un amendement en ce sens?

M. Epp: Le député pourrait peut-être m'aider. Comment cet examen automatique se ferait-il? Ça ne pourrait se faire que par la réglementation.

M. Harvey: Oui, c'est vrai.

M. Epp: Je ferais une mise à jour. Je pense que le gouvernement et le ministre peuvent faire cela n'importe quand. Il suffit de faire adopter le règlement, de le publier dans la *Gazette* et alors celui-ci fait l'objet de tout un nouveau processus de consultation.

M. Harvey: Le fait est qu'il n'y a rien dans le projet de loi qui impose un tel examen. Vous êtes bien sûr un excellent ministre et vous exigeriez un examen et une mise à jour comme des choses qui vont de soi.

M. Epp: Toutes les semaines.

M. Harvey: La population du Canada suppose qu'elle sera toujours aussi chanceuse.

Mme Sparrow: La technologie change aussi.

M. Epp: Monsieur le président, nous pouvons examiner cela. Je ne peux pas donner de réponse plus détaillée.

[Text]

Mr. Harvey: This is the eighth question provided by research. There would appear to be no provision in the bill that would cause penalties to be applied to individuals importing for their own personal use substandard products. Is this because basically it's felt that such a provision would be unenforceable, or is there some other reason?

Ms Kellerman: There is no penalty because there's no prohibition. That's the technical answer. You would have to prohibit the behaviour before you would impose a penalty for it. The prohibition is not contained in the legislation. The decision was that this was beyond the intended scope of the legislation.

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): I would thank the minister and his officials for being here and for being so forthcoming with their answers.

Mr. MacDougall (Timiskaming): Mr. Chairman, before the minister leaves maybe we could try to set out our agenda so the minister may have an opportunity to know what the future business may be. For all of us it would make our lives maybe a little easier for the next couple of weeks to try to set out an agenda.

I think we have a list of witnesses before us. I think everyone has had an opportunity to review them. Passmore Associates haven't confirmed yet for Tuesday, March 31. On Tuesday, April 6, we have the Canadian Manufacturers' Association. I think the Heating, Refrigeration, and Air-conditioning Institute of Canada have indicated that they may like to appear before the committee. Maybe we could leave it to the clerk. The possibility is that Passmore may not come. Either we look at moving up the Canadian Manufacturers' Association, or moving the Heating and Refrigeration Institute of Canada to the 31st.

Perhaps it would be possible for us to look at going clause by clause on Thursday the 8th, prior to our break for two weeks. That way we've had all the information before us, and when we come back we can try to go through clause by clause on April 8 if there would be an agreement.

Mr. Kilgour: Is that okay with you?

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): It's fine with me.

Mr. Harvey: I have no problem with that proposal at all. However, should it be the case that in the course of our questioning of witnesses other intriguing points come up to which we would like a ministerial response, would it be possible for the minister, or failing the minister at least the departmental personnel, to keep the date of Tuesday, April 6, open for that purpose?

Mr. Johnson: Mr. Chairman, colleagues, considering some of the things I've heard today I wonder if we shouldn't be asking the Canadian Home Builders' Association to appear on the doors and windows issue, on furnaces and on this R-2000 issue. If they are so enthusiastic about this program, I would like to find out just what's happening in their industry that could prevent the program from taking off.

[Translation]

M. Harvey: Voici maintenant la huitième question proposée par nos chercheurs. Il semblerait que le projet de loi ne prévoit aucune pénalité à l'égard de personnes qui importeraient des produits ne satisfaisant pas aux normes pour leur usage personnel. Est-ce que c'est parce qu'on a pensé qu'une telle disposition serait impossible à appliquer ou y a-t-il une autre raison?

Mme Kellerman: Il n'y a pas de pénalité car il n'y a pas d'interdiction. C'est la réponse technique. Il faudrait interdire cette activité avant de la frapper d'une pénalité. Le projet de loi ne l'interdit pas. Nous avons jugé que cela dépassait la portée que nous voulions donner au projet de loi.

Le président suppléant (M. LeBlanc): Je remercie le ministre et ses fonctionnaires d'être venus et d'avoir répondu avec autant d'empressement à nos questions.

M. MacDougall (Timiskaming): Monsieur le président, avant que le ministre ne nous quitte, nous devrions essayer d'établir notre calendrier pour qu'il sache quels travaux nous comptons entreprendre. Cela nous rendrait tous la vie un peu plus facile si nous établissons un calendrier pour les prochaines semaines.

Je pense que nous avons une liste de témoins. Je pense que nous avons tous eu l'occasion d'étudier cette liste. Passmore Associates n'ont pas encore confirmé qu'ils comparaîtraient le mardi 31 mars. Le mardi 6 avril, nous accueillerons l'Association des manufacturiers canadiens. Je pense que l'Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération a indiqué qu'elle aimerait comparaître devant le comité. Nous pourrions peut-être nous en remettre au greffier. Il est possible que les représentants de Passmore ne comparaissent pas. Nous pourrions alors soit devancer la comparution de l'Association des manufacturiers canadiens ou faire venir l'Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération le 31.

Nous pourrions peut-être envisager d'entreprendre l'étude article par article le jeudi 8, avant l'ajournement de deux semaines. Ainsi, nous aurons obtenu tous les renseignements. Si vous êtes d'accord, nous pourrions entreprendre l'étude article par article le 8 avril et la reprendre à notre retour.

M. Kilgour: Êtes-vous d'accord?

Le président suppléant (M. LeBlanc): Cela me convient.

M. Harvey: Je n'ai aucune objection. Toutefois, si en interrogant des témoins d'autres questions intrigantes sont soulevées auxquelles nous aimerions que le ministre réponde, serait-il possible que le ministre, ou à défaut de celui-ci, au moins des fonctionnaires nous réservent le mardi 6 avril à cette fin?

M. Johnson: Monsieur le président, chers collègues, étant donné certaines choses que j'ai entendues aujourd'hui, je me demande si nous ne devrions pas inviter l'Association canadienne des constructeurs d'habitation à comparaître pour répondre à des questions au sujet des portes, des fenêtres, des chaudières et des maisons R-2000. Si ce programme leur inspire un tel enthousiasme, j'aimerais savoir ce qui se passe au juste dans leur industrie qui empêche ce programme de décoller.

[Texte]

[Traduction]

• 2005

Mr. Harvey: On a point of order, we have some confusion. Is the first Tuesday in April in fact the 6th or the 7th?

Mr. MacDougall: April 7.

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): Well let's check. The first Tuesday is in fact April 7.

Mr. Kilgour: The first mistake we've ever made, Mr. Chairman.

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): Let the record show—

Mr. Harvey: Sorry about the interruption, but now at least we're all talking about the same thing. So yes, Tuesday April 7.

Mr. Johnson: Is there any way of working in, Mr. Chairman, a brief appearance by the Canadian Home Builders' Association?

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): I think so. We'll ask the clerk to invite them and report at our next meeting as to whether we could get them—on the Thursday perhaps?

Mr. Layton: Or on the Tuesday.

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): March 24?

Mr. Johnson: Along with somebody else on the Tuesday.

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): Or March 31?

Mr. MacDougall: March 31; they shouldn't take up that period much... We seem to have an agreement. Then if we look at clause-by-clause on Thursday, April 9, can we look at maybe a timeframe of a day? Would we like a morning and an afternoon? I know, Ross, you're... I know anybody who's heading west would like to get out of here by 4:30 p.m. at the latest or 4 p.m. Can we maybe look at fitting it in, so maybe we could start in the morning so you can get home on the Thursday, if that—

Mr. Harvey: I can deal with that, yes.

Mr. MacDougall: If that would be agreeable.

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): I will not be in the chair and I will not be available on April 9, I just realized, but perhaps I can get a substitute.

Mr. MacDougall: A substitute, okay.

Mr. Kilgour: Is the minister going to be present for clause-by-clause?

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): Mr. Minister, what's your calendar like on April 9?

Mr. Epp: On April 9 in the morning I have Cabinet; in the afternoon I'd be available.

Mr. MacDougall: Could we start in the morning and then finish off in the afternoon—

Mr. Harvey: And stand any—

Mr. MacDougall: And stand any we have problems with. Would that be agreeable?

M. Harvey: J'invoque le Règlement. Il y a une chose qui n'est pas claire. Le premier mardi d'avril tombe-t-il le 6 ou le 7?

M. MacDougall: Le 7 avril.

Le président suppléant (M. LeBlanc): Eh bien, vérifions. Le premier mardi tombe en effet le 7 avril.

M. Kilgour: C'est notre toute première erreur, monsieur le président.

Le président suppléant (M. LeBlanc): Que le procès-verbal indique...

M. Harvey: Je m'excuse de vous interrompre, mais au moins maintenant nous parlons tous de la même chose. Donc, le mardi 7 avril.

M. Johnson: Y aurait-il moyen, monsieur le président, de faire comparaître brièvement l'Association canadienne des constructeurs d'habitations?

Le président suppléant (M. LeBlanc): Je le pense. Nous demanderons au greffier de les inviter et de nous dire à la prochaine réunion s'ils acceptent de comparaître—le jeudi peut-être?

M. Layton: Ou le mardi.

Le président suppléant (M. LeBlanc): Le 24 mars?

M. Johnson: En même temps qu'un autre témoin le mardi.

Le président suppléant (M. LeBlanc): Ou le 31 mars?

M. MacDougall: Le 31 mars; ils ne devraient pas prendre trop de temps. Nous semblons être d'accord. Nous pourrions donc passer à l'étude article par article le jeudi 9 avril; pensez-vous qu'une journée suffira? Voulez-vous que nous y consacrons un avant-midi et un après-midi? Je sais, Ross, vous... Je sais que tous ceux qui s'en vont dans l'Ouest aimeraient bien partir d'ici au plus tard à 16h30 ou même à 16h. Nous pourrions peut-être trouver le temps; si nous commençons le matin vous pourriez rentrer chez vous le jeudi, si...

M. Harvey: Oui, cela m'irait. Si cela vous convient.

M. MacDougall: Si nous sommes tous d'accord.

Le président suppléant (M. LeBlanc): Je viens de me rappeler que je ne suis pas libre le 9 avril, je ne pourrai pas occuper le fauteuil mais je pourrais peut-être me faire remplacer.

M. MacDougall: D'accord, un suppléant.

M. Kilgour: Le ministre assistera-t-il à l'étude article par article?

Le président suppléant (M. LeBlanc): Monsieur le ministre, êtes-vous libre le 9 avril?

M. Epp: Le 9 avril j'ai une réunion du Cabinet le matin; je serai disponible l'après-midi.

M. MacDougall: Nous pourrions commencer le matin et terminer l'après-midi...

M. Harvey: Et reporter...

M. MacDougall: Et reporter les articles qui posent des problèmes. Est-ce que cela vous va?

[Text]

Mr. Harvey: That's fine.

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): Is that agreeable? Good. Thank you. Is there general consensus among the committee about that approach? No need for a vote or motion. Adopted.

There being no other business, I declare the meeting adjourned and I want to thank the minister once again.

[Translation]

M. Harvey: C'est très bien.

Le président suppléant (M. LeBlanc): Cela vous va? Bien. Merci. Est-ce que tous les membres sont d'accord avec ce qui a été proposé? Il n'est pas nécessaire de voter ni de présenter une motion. Adopté.

Comme nous n'avons rien d'autre à l'ordre du jour, la séance est levée et, encore une fois, je remercie le ministre.

MAIL POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Cœur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Department of Energy, Mines and Resources:

William Jarvis, Director General, Efficiency and Alternative
Energy Branch, Energy Sector;

Joanne Kellerman, Counsel, Legal Services.

TÉMOINS

Du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources:

William Jarvis, directeur général, Efficacité énergétique et
énergies de remplacement, Secteur de l'énergie;

Joanne Kellerman, avocate, Services juridiques.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 3

Tuesday, March 24, 1992

Chairman: Yvon Côté

Minutes of Proceedings and Evidence of Legislative Committee D on

BILL C-41

An Act respecting the energy efficiency of energy-using products and the use of alternative energy sources

RESPECTING:

Order of Reference

WITNESSES:

(See back cover)

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 3

Le mardi 24 mars 1992

Président: Yvon Côté

Procès-verbaux et témoignages du Comité législatif D sur le

PROJET DE LOI C-41

Loi concernant l'efficacité énergétique des matériels consommateurs d'énergie et l'emploi des énergies de substitution

CONCERNANT:

Ordre de renvoi

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

The witness from Marisko Research Concerning Standardization and Accredited Laboratories
February 24, 1992 relating to the Canadian Bill C-41 An Act respecting the energy efficiency of energy using products and the use of alternative energy sources. Report of Proceedings and Evidence February 24, 1992 June 26, 1992.

The witness from Marisko Research Concerning Standardization and Accredited Laboratories
February 24, 1992 relating to the Canadian Bill C-41 An Act respecting the energy efficiency of energy using products and the use of alternative energy sources. Report of Proceedings and Evidence February 24, 1992 June 26, 1992.

The witness from Marisko Research Concerning Standardization and Accredited Laboratories
February 24, 1992 relating to the Canadian Bill C-41 An Act respecting the energy efficiency of energy using products and the use of alternative energy sources. Report of Proceedings and Evidence February 24, 1992 June 26, 1992.

The witness from Marisko Research Concerning Standardization and Accredited Laboratories
February 24, 1992 relating to the Canadian Bill C-41 An Act respecting the energy efficiency of energy using products and the use of alternative energy sources. Report of Proceedings and Evidence February 24, 1992 June 26, 1992.

The witness from Marisko Research Concerning Standardization and Accredited Laboratories
February 24, 1992 relating to the Canadian Bill C-41 An Act respecting the energy efficiency of energy using products and the use of alternative energy sources. Report of Proceedings and Evidence February 24, 1992 June 26, 1992.

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

LEGISLATIVE COMMITTEE D ON BILL C-41

Chairman: Yvon Côté

Members

Lee Clark
John Cole
Rex Crawford
Jim Hawkes
Francis LeBlanc
Len Taylor
Greg Thompson
Marcel Tremblay—(9)

(Quorum 5)

Charles Bellemare

Clerk of the Committee

COMITÉ LÉGISLATIF D SUR LE PROJET DE LOI C-41

Président: Yvon Côté

Membres

Lee Clark
John Cole
Rex Crawford
Jim Hawkes
Francis LeBlanc
Len Taylor
Greg Thompson
Marcel Tremblay—(9)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Charles Bellemare

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MARCH 24, 1992
(4)

[Text]

Legislative Committee D on Bill C-41, An Act respecting the energy efficiency of energy-using products and the use of alternative energy sources, met at 3:38 o'clock p.m. this day, in Room 307, West Block, the Chairman, Yvon Côté, presiding.

Members of the Committee present: Rex Crawford and Francis LeBlanc.

Acting Members present: Al Johnson for John Cole; Robert Layton for Jim Hawkes; Ross Harvey for Len Taylor; Louise Feltham for Greg Thompson and John MacDougall for Marcel Tremblay.

In attendance: From the Library of Parliament: Lynn Myers and Peter Berg, Research Officers.

Witnesses: From Marbek Resource Consultants Limited: Brian Kelly, President. From the Canadian Standards Association: Peter Ridout, Director, Government and Industry Relations; Richard Cohen, Project Manager, Standards Division and Robin Haughton, Manager, Government and Industry Relations. From the Consumers' Association of Canada: Peggy Smyth, Vice-President, Policy and Issues and Kevin Doucette, Research Associate.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 20, 1992 relating to Bill C-41, An Act respecting the energy efficiency of energy-using products and the use of alternative energy sources (*See Minutes of Proceedings and Evidence, Monday, February 24, 1992, Issue No. 1.*)

The witness from Marbek Resource Consultants Limited made a statement and answered questions.

The witnesses from the Canadian Standards Association made a statement and answered questions.

At 4:44 o'clock p.m. the sitting was suspended.

At 4:57 o'clock p.m. the sitting resumed.

The witnesses from the Consumers' Association of Canada made a statement and answered questions.

At 5:34 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Charles Bellemare

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 24 MARS 1992
(4)

[*Traduction*]

Le Comité législatif D chargé du projet de loi C-41, Loi concernant l'efficacité énergétique des matériels consommateurs d'énergie et l'emploi des énergies de substitution, se réunit à 15 h 38, dans la salle 307 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Yvon Côté (président).

Membres du Comité présents: Rex Crawford et Francis LeBlanc.

Membres suppléants présents: Al Johnson remplace John Cole; Robert Layton remplace Jim Hawkes; Ross Harvey remplace Len Taylor; Louise Feltham remplace Greg Thompson et John MacDougall remplace Marcel Tremblay.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Lynn Myers et Peter Berg, attachés de recherche.

Témoins: De Marbek Resource Consultants Limited: Brian Kelly, président. De l'Association canadienne de normalisation: Peter Ridout, directeur, Relations avec les gouvernements et l'industrie; Richard Cohen, chargé de projets, Division des normes et Robin Haughton, gestionnaire, Relations avec le gouvernement et l'industrie. De l'Association de consommateurs du Canada: Peggy Smyth, vice-présidente, Politique et enjeux; Kevin Doucette, adjoint de recherche.

Conformément à son ordre de renvoi du jeudi 20 février 1992, le Comité reprend l'étude du projet de loi C-41, Loi concernant l'efficacité énergétique des matériels consommateurs d'énergie et l'emploi des énergies de substitution (*voir les Procès-verbaux et témoignages du lundi 24 février 1992, fascicule n° 1.*)

Le témoin de Marbek Resource Consultants Limited fait un exposé et répond aux questions.

Les témoins de l'Association canadienne de normalisation font des exposés et répondent aux questions.

À 16 h 44, la séance est suspendue.

À 16 h 57, la séance reprend.

Les témoins de l'Association des consommateurs du Canada font des exposés et répondent aux questions.

À 17 h 34, le Comité s'adjourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Charles Bellemare

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Tuesday, March 24, 1992

• 1537

The Chairman: This is the second session of Legislative Committee D on Bill C-41, an Act respecting the energy efficiency of energy-using products and the use of alternative energy sources.

Je considère que nous avons quorum. Nous sommes cinq, bien qu'il y ait un représentant du Nouveau parti démocratique qui ne s'est pas encore présenté. Je pense qu'on peut se permettre de commencer pour que nos invités puissent nous faire part de leur point de vue à l'égard de ce projet de loi.

Notre premier invité est M. Brian Kelly qui représente

Marbek Resource Consultants Limited. Welcome, Mr. Kelly. Since we have three groups appearing this afternoon, our schedule is also limited. I would suggest that we afford you 40 minutes each. Mr. Kelly, I was told that you have some projections.

Mr. Brian Kelly (President, Marbek Resource Consultants Limited): Yes, I have overheads.

The Chairman: If you are the presenter of the brief, we can allow a certain amount of time.

Mr. Kelly: I think I should be able to present in 10 minutes.

The Chairman: That means the committee will follow up with two rounds of questions. The first one will be fifteen minutes per party, and the second round will be five minutes for each member who hasn't spoken.

Welcome again, and thank you for the brief. We have received your brief, which is in English only. As far as I'm concerned, I don't mind. Do the committee members accept it?

Some hon. members: Agreed.

• 1540

The Chairman: You can go ahead, Mr. Kelly.

Mr. Kelly: What I have tried to do on behalf of Marbek Resource Consultants in this brief is to present a few words of introduction, essentially our credentials in this area, which I think give some cause for us to be here today to make some general comments on what we feel is the importance and the direction of Bill C-41—and I apologize because these are not specific comments on clauses or content, they are more general—and then to follow up with some more specific comments and recommendations.

Attached to the document is some background material on the work Marbek has been doing over the last seven years or so in the appliance and energy efficiency areas that relate to products and to the subject-matter before us today.

I will not spend very much time on elaborating Marbek's background; suffice it to say that the company has been in existence for about nine years. Our specialty is in energy conservation or energy efficiency, renewable energy and

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mardi 24 mars 1992

Le président: La deuxième séance du Comité législatif D sur le projet de loi C-41, Loi concernant l'efficacité énergétique des matériels consommateurs d'énergie et l'emploi des énergies de substitution, est ouverte.

I see we have quorum. Five of us are here, though one of the New Democratic Party's representatives has still not arrived. I think we can proceed. Our guests will present us their views on the bill.

Our first guest is Mr. Brian Kelly from

Marbek Resource Consultants Limited. Bienvenue, monsieur Kelly. Nous devrons bien employer notre temps aujourd'hui, car nous accueillons trois groupes de témoins. Je propose que nous leur accordions 40 minutes chacun. Monsieur Kelly, on m'informe que vous avez des acétaux à nous montrer.

M. Brian Kelly (président, Marbek Resource Consultants Limited): En effet.

Le président: Si c'est vous qui présenterez votre exposé, vous aurez le temps voulu pour nous les montrer.

M. Kelly: Mon exposé devrait prendre 10 minutes.

Le président: Dans ce cas, la période des questions comportera deux tours. J'accorderai 15 minutes à chaque parti au premier tour, et au second cinq minutes à chacun des membres du comité qui n'aura pas encore posé de questions.

Bienvenue encore une fois, et merci de nous avoir envoyé un mémoire. Nous n'avons pas de version française. Pour ma part, cela importe peu. Les membres du comité acceptent-ils le mémoire?

Des voix: D'accord.

Le président: Vous pouvez commencer, monsieur Kelly.

M. Kelly: J'aimerais d'abord vous dire quelques mots au sujet de Marbek Resource Consultants et vous expliquer pourquoi nous estimons être en mesure de nous prononcer sur la teneur et l'orientation du projet de loi C-41. Je tiens à m'excuser de la portée générale de mes remarques, qui ne porteront pas sur les articles du projet de loi eux-mêmes. Nos recommandations seront cependant plus précises.

Nous avons joint à notre mémoire un document décrivant le genre de travaux menés par Marbek au cours des dernières années dans le domaine de l'efficacité énergétique.

Je ne m'attarderai pas longtemps à vous parler de Marbek. Qu'il me suffise de dire que notre société existe depuis environ neuf ans. Nous nous spécialisons dans la conservation de l'énergie ou l'efficacité énergétique, l'énergie

[Texte]

environment. Despite my youthful appearance, I was one of the old boys who were at EMR in the mid-1970s in the founding of the Office of Energy Conservation, and I was involved, believe it or not, in the origins of the Energuide Program. This bill proposes to resurrect the Energuide Program from the near dead.

First of all, we welcome this bill. We feel it is an important and a positive step by EMR to essentially get back into the energy efficiency area. I have noted here that it will allow EMR to play a significant national role after what I regard is a number of years of neglect, disinterest, and rather major financial cut-backs in this area by the federal government. So we welcome the re-emergence of EMR's interest in this area.

Second, we would like to emphasize the linkage with environment. As I read the press release from the minister, dated October 29 of last year, I noted it was on Canada Green Plan letterhead and that there were a number of references in it to the environmental benefits of improved product and appliance efficiency. I felt that the mere mentioning of that in the press release was perhaps inadequate, that one of the major reasons why the federal government is moving forward with this proposed legislation at this time is precisely because of the linkages to environmental quality. We feel, as I will outline in a moment, that this could be strengthened in the form of a preamble in the bill.

Third, we feel it is vital that the Energuide labelling program be renewed and reinvigorated by this bill. Probably it is fair to say that we are the consulting company in Canada with the most involvement in the Energuide Program, going back a number of years. We hold quite positive views of the impact of that program, especially in the early years of its operation. It is fair to say that since approximately 1985 the program has been quite neglected, has been limping along without any significant budget, and certainly without enforcement, and we applaud the fact that EMR is attempting to establish a new legislative base and to rejuvenate that program.

Fourth, we feel strongly that the efficiency regulations for appliances, and subsequently for other products, that are proposed in this bill are of vital importance. We feel that labelling is essential. But it is not sufficient to exploit the large energy efficiency potential we see in the Canadian economy.

Perhaps to illustrate the importance of regulations, I could depart both from my prepared text and from my seat, if that is permissible, and show you a couple of overheads that would help to illustrate this. I realize this may give some problem to our translators, but I will try to pick up the mike at the front and illustrate a couple of points and then return to my chair.

I would like to show you a selection of some information prepared by our company—admittedly, it is dated; it is May 1987—for the Ontario Ministry of Energy and Energy, Mines, and Resources in the form of an appliance efficiency information base.

[Traduction]

renouvelable et l'environnement. Bien que j'aie l'air jeune, j'étais déjà à EMR au milieu des années 1970 lorsqu'on a créé le Bureau de la conservation de l'énergie. Croyez-le ou non, j'ai participé à la conception du programme Energide, que le projet de loi propose de ressusciter.

Permettez-moi de dire d'abord que nous sommes favorables au projet de loi. A notre avis, il permettra à EMR de retrouver sa place dans le domaine de l'efficacité énergétique, et ainsi de jouer un rôle important à l'échelle nationale dans ce secteur. Pendant des années, le gouvernement fédéral s'est désintéressé de l'efficacité énergétique et a même réduit sensiblement les crédits affectés aux programmes s'y rapportant. Nous sommes donc heureux de voir que EMR souhaite de nouveau jouer un rôle de premier plan dans ce domaine.

Nous voulons également insister sur le lien qui existe entre l'efficacité énergétique et l'environnement. J'ai remarqué que le communiqué du 29 octobre dernier par lequel le ministre a annoncé le dépôt du projet de loi est paru sur du papier à en-tête du Plan vert du Canada. En outre, on y fait plusieurs fois allusion aux avantages que présente pour l'environnement l'amélioration de l'efficacité énergétique de certains matériels et appareils électriques. À mon avis, le communiqué n'a pas suffisamment souligné que c'est précisément par souci de l'environnement que le gouvernement fédéral a décidé de présenter ce projet de loi. Le préambule du projet de loi pourrait être explicite à ce sujet.

Troisièmement nous estimons qu'il importe que le projet de loi ravive et renforce le programme Energide. Notre entreprise est sans doute celle qui au Canada connaît le mieux ce programme. À notre avis, il a été très utile, en particulier à ses débuts. Depuis 1985, cependant, il a été négligé, son budget ayant été grandement réduit, et nous sommes heureux qu'EMR cherche, par ce projet de loi, à lui redonner vie.

Quatrièmement nous appuyons également sans réserve les normes d'efficacité énergétique prévues dans le projet de loi pour les appareils ménagers et les autres matériels. Nous attachons une importance capitale aux étiquettes énonçant ces normes. Elles ne suffisent cependant pas, à notre avis, pour mettre en valeur l'énorme potentiel du Canada en matière d'efficacité énergétique.

Afin de faire ressortir l'importance de ces normes, je me permettrai de m'écartier de mon texte et de quitter ma place. Si vous le permettez, j'aimerais vous montrer quelques acétates sur le sujet. Je sais que cela posera certaines difficultés aux interprètes, mais je vais essayer de me servir du micro qui se trouve à l'avant pour vous donner des explications. Je retournerai ensuite à ma place.

J'aimerais vous montrer certains renseignements recueillis par notre société. Ces renseignements sur l'efficacité énergétique des appareils ménagers datent un peu, car ils remontent à mai 1987 et ils proviennent du ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources de l'Ontario.

[Text]

[Translation]

• 1545

Perhaps the most significant piece of information in that report, and I'm told one that was central in convincing the Ontario government to move forward with its Energy Efficiency Act in 1988, was This graph, which takes a little explanation but I think quite handily shows the lagging nature of the energy efficiency of products in Canada and underscores the value of regulation. You should read this as a map of North America with Canada on the top here. Think of this as the 49th parallel; think of the United States here. In effect, we have a frequency distribution of refrigerators, type D; that's a two-door, frost-free, freezer-on-top refrigerator in the size range of 15.5 to 17.9 cubic feet. What we have on each of these graphs are a number of models on the market and the energy efficiency ratings. So these are the highly efficient refrigerators here. As we move across this axis, these are the inefficient ones, consuming in this case 165 kilowatt-hours per month.

That's the Canadian market in 1986 on the top. This is the United States market in the same year on the bottom. For graphical purposes the numbers go down here and go up here. The hatched band shows the United States 1990 standard for that size and type of refrigerator.

What I want you to notice is basically that on the Canadian market there is a very broad distribution, all the way over to 165 kilowatt-hours per month of refrigerator efficiency. On the United States market it is first of all much narrower, and it's much more to the left of the diagram, indicating a considerable increase in the efficiency or decrease in the consumption of equivalent refrigerators on the United States market.

Secondly, this diagram is coded so that the ones with the hollow bars are of Canadian manufacture, the ones with the black bars are of United States manufacture, and there are one or two models of other manufactures. This happens to be a Japanese, I believe Toshiba, refrigerator on the Canadian market.

To emphasize the point even further, all of the efficient refrigerators on the Canadian market were United States imports, followed by the most efficient Canadian refrigerator, and all of the inefficient ones were of Canadian manufacture. So it shows the significant lag in the efficiency of refrigerators produced by Canadian manufacturers for the Canadian market.

I guess thirdly it shows that no Canadian-produced refrigerator, at least at that time, came anywhere near meeting the proposed 1990 United States standards, which are now in effect and which will be replaced as of next year.

Mr. Layton (Lachine—Lac-Saint-Louis): This is 1986?

Mr. Kelly: Yes. This is old data.

Mr. Layton: On units that were made before that?

On me dit que le document sans doute le plus important de ce rapport—qui d'ailleurs a réussi à convaincre le gouvernement de l'Ontario de présenter sa Loi sur l'efficacité énergétique en 1988—est ce, graphique, que je vais vous expliquer. Il montre clairement les lacunes des produits vendus au Canada en ce qui touche l'efficacité énergétique et fait ressortir la nécessité d'imposer des normes à cet égard. Imaginez qu'il s'agit d'une carte de l'Amérique du Nord et que le Canada se situe en haut. Considérez cette ligne comme le 49^e parallèle. Ce qui se trouve en-dessous représente les États-Unis. Le graphique établit la distribution des réfrigérateurs de type D, d'une capacité de 15,5 à 17,9 pieds cubes. Il s'agit de réfrigérateurs à deux portes, sans givre, dont la partie supérieure est un congélateur. Chacun de ces graphiques compare l'efficacité énergétique des différents modèles vendus sur le marché. Les réfrigérateurs qui consomment le moins d'énergie se situent ici. Plus nous progressons le long de l'axe, plus l'efficacité énergétique des réfrigérateurs diminue, les moins efficaces consommant jusqu'à 165 kilowattheures par mois.

En 1986, le marché canadien se situait en haut du graphique, et le marché américain, en bas. Pour des raisons graphiques, les chiffres descendent ici et remontent à partir de là. La bande hachurée montre quelle était la norme qui s'appliquait aux États-Unis en 1990 pour un réfrigérateur de ce type et de cette taille.

Vous noterez que l'efficacité énergétique des réfrigérateurs vendus sur le marché canadien varie grandement, certains consommant jusqu'à 165 kilowattheures d'électricité par mois. L'efficacité énergétique des réfrigérateurs vendus sur le marché américain est beaucoup plus grande. Ils se situent à la gauche du diagramme, ce qui indique qu'ils consomment beaucoup moins d'énergie que ceux qui sont vendus sur le marché canadien.

Les hachures ajourées qui figurent dans ce diagramme représentent les réfrigérateurs de fabrication canadienne, et les hachures noires, les réfrigérateurs de fabrication américaine. Le diagramme montre un ou deux modèles venant d'ailleurs. Il s'agit d'un réfrigérateur japonais, de marque Toshiba, qui est vendu sur le marché canadien.

Je me permets de vous faire remarquer que tous les réfrigérateurs à haute efficacité énergétique vendus sur le marché canadien sont de conception américaine. Vient ensuite le réfrigérateur canadien le plus efficace, et tous les réfrigérateurs inefficaces sont de conception canadienne. On voit donc le retard considérable pris par les producteurs de réfrigérateurs canadiens dans le domaine de l'efficacité énergétique.

Le diagramme fait également ressortir qu'à ce moment-là, aucun réfrigérateur de conception canadienne ne se rapprochait des normes américaines de 1990, lesquelles sont toujours en vigueur et seront remplacées l'an prochain.

Mr. Layton (Lachine—Lac-Saint-Louis): C'était en 1986?

Mr. Kelly: Oui. Ces données ne sont pas à jour.

Mr. Layton: Elles portent sur des réfrigérateurs de fabrication antérieure?

[Texte]

Mr. Kelly: No. This is new units that were on the market in 1986.

Mr. Layton: Can you reflect that in dollars, only because your text suggests that it's easier for most of us to understand dollars than kilowatt-hours? What would that be at a reasonable electricity price? One hundred kilowatt-hours in a month?

Mr. Kelly: That would be 1,200 a year, and at 6¢ a kilowatt-hour that's \$72 a year, if my mathematics is up to scratch.

I will make a couple of more points, perhaps, to illustrate the value we think regulation has. This was a graph we produced in the same report that purported to project the possible increase in efficiency of refrigerators. So the range on the Canadian market at the time, in 1986, was from here to there, and we projected that over this period of time the average could come down along that trend line and that there were three breaks. There was cost-effective improvement in the product itself, cost reductions in the new technologies, and then new technologies coming into the refrigerators.

I think generally that trend line is still there and it's been supported by the United States experience. The United States market is considerably ahead of ours. The United States market is now producing refrigerators in the range of 40 to 60 kilowatt-hours a month. There are products on the Canadian market in 1992 that are in the high sixties or low seventies for that type and size of refrigerator.

[Traduction]

M. Kelly: Non. Elles portent sur les réfrigérateurs neufs vendus sur le marché en 1986.

M. Layton: Pourriez-vous nous dire ce que cela représente en argent, car la plupart d'entre nous s'y retrouveront mieux que si vous parlez de kilowattheures? Que coûterait cette électricité? Cent kilowattheures par mois?

M. Kelly: Cela représenterait 1,200 kilowattheures par année, et à 6¢ le kilowattheure, cela donnerait 72\$ par année, si mes calculs sont bons.

Je vais vous expliquer pourquoi nous croyons à l'utilité de normes. Voici un graphique que nous avons produit dans le même rapport dans le but de prévoir l'augmentation possible de l'efficacité énergétique des réfrigérateurs. Les réfrigérateurs vendus sur le marché canadien en 1986 se situaient donc entre ces deux points. Nous prévoyons une diminution de la moyenne au cours de cette période en raison de trois facteurs: l'accroissement de la rentabilité du produit lui-même, la baisse du prix des nouvelles technologies et la découverte de nouvelles technologies.

La consommation d'énergie des réfrigérateurs a toujours tendance à baisser comme on le constate aux États-Unis. Le marché américain est sensiblement en avance sur le nôtre. À l'heure actuelle, on fabrique aux États-Unis des réfrigérateurs qui consomment entre 40 et 60 kilowattheures par mois. Certains réfrigérateurs de ce type et de cette taille qui se vendent sur le marché canadien en 1992 ont une consommation d'électricité qui se rapproche de 70 kilowatts ou qui excède légèrement ce chiffre.

• 1550

So at least a brief history from 1986 until 1992 has demonstrated both the reasonable accuracy of that projection and the fact that standards can drive the improvement of technology. I think most American legislators and most American refrigerator manufacturers will fully admit that the technological improvements in their refrigerators over the last five to ten years have been driven by impending or in-place standards for efficiency.

Last, I want to illustrate the magnitude of the savings available. This unfortunately is an American example; it's from the American Council for an Energy Efficient Economy and it purports to establish savings from the national appliance efficiency standards that were implemented in 1990 in the U.S. All I want to do is illustrate refrigerators showing the annual electricity savings converted to energy savings, and the value of those savings in millions of dollars over the lifetime of the refrigerator sold. We can see that on refrigerators alone there is something in the neighbourhood of \$5.7 billion in consumer-valued electricity savings over the lifetime of those refrigerators. If you look at a number of the major products that were covered by that act, we're in the neighbourhood of \$28 billion in present value of consumer energy savings.

It's because these products come into the stock on a regular basis, they stay there for 15 or 20 years imposing their efficiency or lack of efficiency on the consumer and on the economy, and people pay for that inefficiency every year that

L'évolution de la situation entre 1986 et 1992 démontre donc que nous avions raison et que l'établissement de normes peut entraîner une amélioration de la technologie. Aux États-Unis, la plupart des législateurs et des fabricants de réfrigérateurs admettent qu'il faut attribuer à l'imposition de normes d'efficacité énergétique, les améliorations techniques apportées aux réfrigérateurs.

Enfin, j'aimerais vous donner une idée de l'importance des économies qui peuvent être réalisées. Je dois malheureusement me servir d'un exemple américain. Le American Council for an Energy Efficient Economy a essayé de chiffrer les économies réalisables grâce aux normes d'efficacité énergétique mises en oeuvre en 1990. J'aimerais vous montrer à combien peuvent s'élever, en millions de dollars, ces économies pendant la durée utile d'un réfrigérateur. On constate que l'électricité économisée grâce à l'utilisation de ces réfrigérateurs permet d'économiser environ 5,7 milliards de dollars pendant leur durée utile. Les économies d'énergie réalisées à l'égard des gros matériels visés par la loi s'élèvent à 28 milliards de dollars.

Comme la durée utile de ces réfrigérateurs ou de ces matériels est de 15 à 20 ans, selon leur efficacité énergétique, leur utilisation se traduit par une économie ou par un gaspillage de sommes énormes, qui peuvent atteindre des

[Text]

these savings accumulate so quickly, literally into the billions of dollars. If we were looking for a Canadian example, we would be cutting this to approximately one-tenth. We haven't done a recent projection of the Canadian savings, but they are significant.

Mr. Layton: Mr. Chairman, while the chart is up, I notice that the most extreme example is the electric water heater and the gas water heater, so we'll take those as an example. It is \$15 billion, according to this. An electric or a gas heater is not a question of efficiency; it's a question of insulation.

Mr. Kelly: Yes.

Mr. Layton: That would suggest to me, as an engineer, that you would obviously need walls thick with insulation to make the difference, because those things in 1986 were well insulated. It's not as if they just had a blanket around them.

Mr. Kelly: In the case of gas water heaters, there is a significant potential to increase the efficiency of combustion by going from something that's in the neighbourhood of—

Mr. Layton: From 1986 until now?

Mr. Kelly: The standard gas water heaters would operate on an annual basis probably between 50% and 60% thermal efficiency because they are not condensing machines, they cycle on and off, and there's air loss up the stack in most cases. By replacing that with condensing gas water heaters or at least power gas water heaters that prevent heat loss up the stack, there are significant improvements in efficiency up to a range of 80% or 90% on an annual basis, plus increased insulation in both types to reduce the standing losses.

I don't want to belabour you with American statistics. I just wanted to make a point about what we see as the value of regulation and then move on.

Our last comment in general on the proposed legislation is that it will only be as powerful or as useful or as effective as the resources that are put behind its implementation, enforcement, and promotion. On this front, I think we have some concern, given recent history, about the commitment of the federal government and of EMR in particular to provide the resources to make this an effective bill.

Energuide has been virtually neglected for the last seven years as a program. We're happy to see it being resurrected, and our only point here is that we think this is a highly cost-effective investment. When you look at the sorts of savings that can accrue to the consumer and to the economy, we think this is probably one of the most effective investments to implement and enforce and promote both the energy efficiency standards and the Energuide labelling within this bill.

We have a few specific recommendations. We think a preamble to this bill stating the importance of efficiency and making the linkages to the economy and environmental improvement would strengthen the bill and make it more relevant.

[Translation]

milliards de dollars. Au Canada, on ne pourrait réaliser que le dixième de ces économies. Nous n'avons pas établi de projection récente sur les économies réalisables au Canada, mais elles seraient importantes.

M. Layton: Monsieur le président, je constate qu'on attribue aux chauffe-eau électriques et aux chauffe-eau à gaz les économies les plus importantes. Selon ce tableau, elles s'élèveraient à 15 milliards de dollars. Or, c'est l'isolation qui fait la différence dans le cas d'un chauffe-eau électrique ou d'un chauffe-eau à gaz.

M. Kelly: Oui.

M. Layton: Je suis ingénieur, et pour accroître l'efficacité énergétique de ces appareils, il faudrait augmenter de beaucoup la matière isolante dont ils sont entourés. En 1986, les chauffe-eau étaient déjà bien isolés, et pas seulement avec une couverture.

M. Kelly: Dans le cas des chauffe-eau à gaz, il serait possible d'accroître sensiblement l'efficacité de la combustion...

M. Layton: Depuis 1986?

M. Kelly: L'efficacité thermique annuelle des chauffe-eau à gaz types se situe entre 50 et 60 p. 100. Ils n'ont pas de condensateur, et leur fonctionnement est intermittent. Dans la plupart des cas, il y a perte d'air par la cheminée. En remplaçant ce type de chauffe-eau par des chauffe-eau à gaz à condensation ou du moins des chauffe-eau à gaz à air pulsé, on préviendrait la perte de chaleur par la cheminée. L'efficacité thermique annuelle de ces chauffe-eau se situerait entre 80 et 90 p. 100 si on augmentait aussi la matière isolante dont ils sont entourés.

Je ne veux pas vous inonder de statistiques américaines, mais simplement souligner l'utilité des normes.

La loi atteindra ses objectifs seulement si l'on affecte des ressources suffisantes pour en promouvoir et en surveiller la mise en oeuvre. Étant donné la façon dont le gouvernement fédéral et EMR, en particulier, ont agi dans le passé, nous avons certaines craintes à ce sujet.

Depuis sept ans, on n'a presque pas prêté attention au programme Energuide. Nous sommes heureux de voir qu'on compte le ressusciter, car nous sommes convaincus de son efficacité. Compte tenu des économies réalisables, nous croyons que l'établissement de normes d'efficacité énergétique ainsi que le programme d'étiquettes Energuide constituent les mesures les plus rentables qui peuvent être prises dans le cadre de ce projet de loi.

Nous avons quelques recommandations précises à formuler. À notre avis, le projet de loi devrait comporter un préambule faisant ressortir l'importance de l'efficacité énergétique et son incidence sur l'économie et l'environnement.

[Texte]

Second, we feel that in the revamping of the Energuide Program under the auspices of this bill, all things considered, it would be an advantage if we were to move from kilowatt-hour ratings to dollar ratings on the labels.

Perhaps I can illustrate what I mean with an example. The current Energuide label designed in the late 1970s isn't particularly attractive or informative, in my view. It uses kilowatt-hours per month as the rating on appliances. I don't think that's the official language of consumers. I think dollars is the official language of consumers.

All things considered, it is our position that the new label should feature an annual operating cost for the appliance wherever possible. This may not be entirely possible when we extend the range or the coverage of this program to other products that are much more difficult to rate in this way. But certainly for the six white goods and a number of the other goods being considered for coverage under the expanded Energuide Program, we feel that moving to a dollar value that is featured on the label would be very valuable.

I can give you an example of what we mean, because for the last number of years I have personally had the good fortune to be engaged by the World Bank to help the Government of Jamaica develop a similar program based upon the experience in Canada and the U.S., and I would hope we can capitalize on that and extend the experience. This is, in very crude terms, not final design, the label designed for use in Jamaica. As you can see, it features an annual operating cost.

Those are Jamaican dollars and that is the 1988 rate of conversion. That's the good news. The bad news is it's considerably higher in Jamaica today both because of rate increases and compared to Canadian prices because the exchange rate has changed so considerably.

I think you would agree that seeing something like this which tells you this refrigerator costs so much and costs \$700 to operate per year versus this one which may cost \$500 a year to operate, we're talking the language of the consumer here.

We recognize that in Canada we have x different electrical utilities with varying rates and the rates change over time. We still think it is possible for the program managers to pick a representative national residential rate and to use that on the label, and also show on the label what the technical rating was in kilowatt hours per year because people may want to know this, show what rate was used for the conversion and put a date on the label so there's no question of what annual rate was used. The rate can be changed no more frequently than on an annual basis to reflect rate increases in Canada.

The third recommendation is that advertising be included in the labelling portion of the bill. Right now, the bill and the old Energuide Program only call for the rating to be made on the basis of a label applied to the appliance that is only seen in the showroom at the time of consumer purchase. We feel a significant amount of pre-purchase information is conveyed to consumers in advertising, ranging from catalogues to media advertising to flyers. It would be of advantage if the

[Traduction]

Comme on songe à actualiser le programme Energide dans le cadre de ce projet de loi, nous sommes d'avis, tout compte fait, qu'il vaudrait mieux indiquer sur les étiquettes les économies réalisées non pas en kilowattheures, mais en dollars.

Permettez-moi de vous donner un exemple. L'étiquette Energide actuelle, conçue à la fin des années 70, n'est pas très attrayante, ni instructive. On donne la consommation des appareils en kilowattheures par mois. Les consommateurs ne s'y retrouvent pas. Ce qui les intéresse, c'est de savoir combien d'argent ils peuvent économiser.

Tout compte fait, il vaudrait mieux que l'étiquette donne le coût de fonctionnement annuel de l'appareil lorsque c'est possible. Il sera peut-être difficile d'établir le coût de fonctionnement des autres matériels visés par le projet de loi. On pourrait cependant le faire pour un certain nombre d'appareils ménagers courants visés par le programme Energide.

Permettez-moi de vous donner un exemple. Je connais le domaine, parce que depuis quelques années, j'ai eu la bonne fortune d'être engagé par la Banque mondiale pour aider le gouvernement de la Jamaïque à mettre sur pied un programme s'inspirant des programmes canadien et américain. J'aîmerais vous faire part de cette expérience. Voici la première ébauche de l'étiquette qu'on compte utiliser en Jamaïque. Comme vous le voyez, on y mentionne le coût de fonctionnement annuel de l'appareil.

Il s'agit de dollars jamaïcains, et le taux de change donné est celui de 1988. Voilà la bonne nouvelle. La mauvaise, c'est que le chiffre est beaucoup plus élevé en Jamaïque aujourd'hui parce que le taux de change a changé considérablement.

Vous reconnaîtrez avec moi que le consommateur est mieux en mesure de faire un choix éclairé quand on lui dit que le coût de fonctionnement annuel est de 700\$ pour un réfrigérateur, et de 500\$ pour un autre.

Nous sommes conscients du fait que les tarifs d'électricité ne sont pas les mêmes dans toutes les régions du Canada, et qu'ils changent de temps à autre. Nous continuons de croire qu'on pourrait utiliser un taux résidentiel représentatif. L'étiquette pourrait également mentionner la consommation annuelle d'électricité en kilowattheures, car ce renseignement peut intéresser certains acheteurs. Il conviendrait de préciser le taux de conversion utilisé ainsi que la date où les calculs ont été effectués. Le taux de conversion ne changerait qu'une fois l'an en fonction de l'augmentation des tarifs.

Nous recommandons également de prévoir dans le projet de loi des dispositions portant sur les annonces publicitaires. À l'heure actuelle, tout ce que prévoit le projet de loi ainsi que l'ancien programme Energide, c'est que les vendeurs d'appareils ménagers seront tenus d'apposer l'étiquette Energide sur les appareils en montre dans leur magasin. Or, les consommateurs consultent le matériel publicitaire comme les catalogues et les encarts au moment d'acheter un

[Text]

bill were to require retailers to include the Energuide rating when they advertise the product and put a price on it.

• 1600

That is, in fact, the route that has been chosen in Jamaica, and on top of page 4, you can see an extract from the energy labelling standard developed in Jamaica that, indeed, requires that. There's a slight compromise here; we agreed that it would only be necessary to show the rating where the manufacturer or the retailer was also showing a purchase price.

Some advertising only says, we have refrigerators for sale today, come on in, and there's not a lot of space devoted to the price. But we did receive agreement from the manufacturers and retailers in Jamaica that where a price was quoted, it was also reasonable to quote the second price tag so the consumers could make informed decisions.

The last point I wish to make relates to the place in which you cite the energy efficiency standards under this act. It has been the practice—and I think remains the practice, largely under the Ontario act—that a testing procedure, sometimes called a testing standard, is called up within the act. This is the process that says this is the standard way in which we test a refrigerator or a freezer or a range to determine its energy efficiency.

The Canadian Standards Association or the Canadian Gas Association have these test standards. In recent years, performance standards were added to those and the entire standard was called up or cited by the act. We strongly recommend this not be the way these matters are undertaken with regard to this bill. We feel it is of advantage to have discussion, certainly, with the industry, with the manufacturers, with the testing agencies, with consumers, with the utilities, but the ultimate responsibility for setting the performance standard should be undertaken by the government and should be in the regulations attendant to the act, and not in a secondary document that is cited by the act.

[Translation]

appareil. Il serait bon que le projet de loi oblige les détaillants à indiquer dans leurs annonces la cote Energuide ainsi que le prix de fonctionnement de l'appareil.

En fait, c'est la solution qui a été retenue en Jamaïque et, en haut de la page 4, vous trouverez un extrait de la norme d'étiquetage énergétique adoptée par ce pays, et qui exige précisément cela. C'est un moyen terme, et nous avons convenu qu'il suffirait d'indiquer le tarif dans les cas où le manufacturier ou le détaillant affiche le prix d'achat.

Dans certaines publicités, on se contente de signaler qu'il y a beaucoup de réfrigérateurs à vendre, et on ne réserve que peu d'espace au prix. Mais, en Jamaïque, les manufacturiers et les détaillants ont convenu que dans tous les cas où un prix était cité, il conviendrait également de mentionner le deuxième prix, pour que les clients puissent faire un choix éclairé.

En dernier lieu, je voudrais vous entretenir du passage qui, dans la loi, traite des normes d'efficacité énergétique. Il était usuel—et je crois que la règle demeure—de mentionner, dans la loi ontarienne, ce qu'on appelle parfois une norme d'essai. Il s'agit d'un processus qui précise la façon normale de tester un réfrigérateur, un congélateur ou une cuisinière afin d'en déterminer l'efficacité énergétique.

L'Association canadienne de normalisation et l'Association canadienne du gaz s'appuient sur de telles normes d'essai. Ces dernières années, on y a ajouté des normes de rendement, et le tout a été mentionné dans la loi. Nous recommandons fortement de ne pas procéder de cette façon dans le cadre de ce projet de loi. Bien que nous reconnaissions les mérites des échanges avec l'industrie, les manufacturiers, les organismes chargés d'effectuer des essais, les consommateurs et les compagnies de services publics, il demeure que c'est au gouvernement que revient la responsabilité ultime d'arrêter les normes de rendement, lesquelles normes doivent être précisées dans les règlements découlant de la loi et non dans un document de moindre importance mentionné dans celle-ci.

Parmi les avantages de cette façon de procéder, mentionnons le contrôle plus direct que pourra exercer le gouvernement fédéral, l'accélération des procédures et la possibilité qu'il aura de modifier les règlements en fonction des changements constatés sur les plans énergétique et économique et, comme nous l'avons mentionné en conclusion, la possibilité de prendre en compte, dans l'établissement de ces normes, les facteurs externes de l'environnement, comme les coûts écologiques de l'utilisation de la production énergétique.

Si ce projet de loi a pour principal objet d'améliorer l'environnement, alors nous estimons qu'on devrait avoir une certaine latitude dans l'établissement de ces normes de rendement minimal au point d'en faire un critère.

Voilà ce que j'avais à vous déclarer, je suis maintenant prêt à répondre à vos questions.

The Chairman: Thank you very much, M. Kelly.

Vous nous avez fait des recommandations très concrètes, et j'espère qu'il sera possible de les reprendre dans le projet de loi.

If one of the major reasons for this bill is to improve the environment, we think there should be latitude within the setting of the minimum performance standards to include that as a criterion.

That's all I have to say in a formal way, and I'm open for questions.

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur Kelly.

Those were quite concrete suggestions. I just hope it's possible to implement those suggestions in the legislation.

[Texte]

We have about ten minutes left, my friends and colleagues. Maybe we could start with a five-minute round to make sure we can go around.

Mr. Harvey (Edmonton East): Mr. Chairman, I have a quick one. With regard to your fourth recommendation of locating efficiency standards in the regulations, was this the case with the EnerGuide regulations?

Mr. Kelly: In the EnerGuide regulations, a test standard, sorry, a testing procedure—let me use more precise terms—was cited in the regulations, I believe. Unfortunately, it was poorly worded because it cited a specific test procedure with a date on it; and when CSA, quite rightfully, revised and upgraded its standards and made them more uniform with American test procedures, that created a legal knot for the people at EMR because the regulations in the Consumer Packaging and Labelling Act under which they were operating referred to now out-of-date and, in terms of the CSA's view, withdrawn standards.

You must understand, though, that the EnerGuide regulations cited only testing procedures; there was no thought in the original EnerGuide Program to citing efficiency standards or minimum efficiency standards that products would have to meet. Our suggestion is that the citing of those standards—which would be designed to remove the very inefficient products from the market, or if you chose, to use the standard to drive technological development—be embedded in the actual regulations attendant to this bill, and not in a testing procedure and regulation that may exist under one of Canada's standards agencies.

• 1605

Mr. Harvey: To make sure I have a grasp on this, what you're proposing is something that would be very like, for example, exposure limits in occupational health and safety legislation. It would be right in the regulations.

Mr. Kelly: Yes.

Mr. LeBlanc (Cape Breton Highlands—Canso): Mr. Chairman, I would like to begin by asking on a point of order if Mr. Kelly would care to submit his tables for the benefit of the committee.

Mr. Kelly: I have provided them to the clerk. I believe they can be made available to the committee through the clerk.

Mr. LeBlanc: I'd like to ask you about your point concerning the representation of the saving in terms of dollars rather than in terms of kilowatt-hours. I take it that it's not the savings you're representing but the actual energy usage.

Mr. Kelly: Yes, it's the cost of operation.

Mr. LeBlanc: Would it not also be a possibility that a table, for example, could accompany the appliance that would state the metric conversion rather than simply dollar or energy usage? As you know, the price of energy changes. The consumer may well want to be able to be informed as to how to convert the energy saving into dollars at varying rates.

[Traduction]

Comme il nous reste environ 10 minutes, chers collègues et amis, je vous propose d'effectuer une première série de questions de 10 minutes afin que tout le monde ait la possibilité d'intervenir.

Mr. Harvey (Edmonton-Est): Monsieur le président, j'ai une question rapide à poser, qui concerne la quatrième recommandation, celle d'inscrire les normes de rendement dans les règlements. Était-ce ainsi dans le cas des règlements ÉnerGuide?

Mr. Kelly: Je crois que dans le cas des règlements ÉnerGuide, il était question d'une norme d'essai, excusez-moi d'une procédure d'essai... soyons précis. Malheureusement, le libellé laissait à désirer parce qu'on faisait allusion à une procédure d'essai particulière portant une date; lorsque l'ACNOR a, à juste titre, révisé et mis à jour ses normes pour les aligner sur les procédures d'essai américaines, les fonctionnaires d'EMR se sont trouvés pris dans un écheveau légal parce que la Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation qui les régissait faisait désormais allusion à une date désuète et, d'après l'ACNOR, à des normes qui n'existaient plus.

Vous devez comprendre que les règlements ÉnerGuide ne faisaient que mentionner ces procédures d'essai; on n'avait pas envisagé, dans le cadre du Programme ÉnerGuide, de préciser les normes de rendement ou les normes minimales de rendement auxquelles les produits auraient dû se conformer. Nous recommandons que ces normes—qui auraient pour objet de provoquer le retrait du marché des produits particulièrement inefficients, ou si vous préférez, de favoriser le développement technologique—soient mentionnées dans les règlements actuels découlant de ce projet de loi, au lieu de dépendre d'une procédure d'essai ou d'un éventuel règlement d'un des organismes canadiens de normalisation.

Mr. Harvey: Je veux m'assurer que je comprends bien tout cela: vous proposez quelque chose qui s'apparente aux limites d'exposition mentionnées dans la législation sur la santé et la sécurité au travail. Cela se trouverait dans les règlements.

Mr. Kelly: Oui.

Mr. LeBlanc (Cap-Breton Highlands—Canso): Monsieur le président, je commencerai par un rappel au règlement, car j'aimerais que M. Kelly dépose ses tables afin d'en faire profiter les membres du comité.

Mr. Kelly: Je les ai déjà remises au greffier et je pense que vous pourrez les obtenir auprès de lui.

Mr. LeBlanc: Ma question concerne l'illustration des économies en dollars plutôt qu'en kilowattheures. Je suppose que ce ne sont pas les économies que vous voulez illustrer, mais plutôt la consommation réelle d'énergie.

Mr. Kelly: Nous voulons parler des coûts d'utilisation.

Mr. LeBlanc: Eh bien, ne pourrait-on envisager de fournir avec les appareils ménagers une table qui ferait la conversion au système métrique, plutôt que de préciser des montants en dollars ou une consommation énergétique donnée? Comme vous le savez, le prix de l'énergie change. Il vaudrait mieux permettre aux consommateurs de convertir les économies d'énergie en dollars selon des tarifs variables.

[Text]

Mr. Kelly: Yes, that's entirely possible. I think in the promotion program—and I think we even say the "aggressive" promotion program—that should accompany the reintroduction of the Energuide label, it is entirely possible and desirable that the program provide consumers with the basic information to convert to a rate that perhaps is more realistic to their current rate. To somebody in the Northwest Territories or the Yukon paying 10¢, 12¢ or 14¢ per kilowatt-hour, the Ontario Hydro rate wouldn't be terribly germane to them. They would obviously want to do a conversion.

I think, though, it's important to come back and recognize in the end that nobody, neither government, manufacturers nor the standards industry, is saying that either the kilowatt-hour rating or the dollar rating is an absolute number that's going to be achieved in your household. It's very similar to the mileage or fuel economy ratings on automobiles. Nobody believes they're actually going to get that when they drive their car on the road. It's the relative difference between a car that gets 20 miles per gallon—pardon the non-metric—versus 40 miles per gallon. You know your efficiency is twice that of the 40-miles-per-gallon car.

So I would agree with you that it's entirely possible, either in accompanying literature or potentially on a more complex label, to provide a small table. The American program, the Energy Guide Program, has done that on some of its labels for room air conditioners, for example. That's entirely possible.

I would return to the point that we feel the number that should be featured on the label is a dollar number. We feel a reasonable kilowatt-hour charge, relevant to most Canadians, can be established and should be the one used to provide the major information on the label.

Mr. LeBlanc: Do you have a suggested draft preamble that you could supply the committee with in case we would ever want to use it, based on your experience?

Mr. Kelly: I don't have one now but I could probably concoct one.

Mr. LeBlanc: Perhaps you could submit to us a possible draft.

Mr. Layton: Mr. Chairman, I wonder if our witness would express an opinion on whether or not this application of the potential savings and so forth to the typical consumer should be led by the power companies, as they did and as they do with light bulbs and all types of things. Rather than building a new power station in downtown Toronto, is this a way Toronto might be able to accomplish its goal of adequate electrical service?

In addition to that, would it be possible for a table or a rough outline to be developed that would show the potential dollar savings to the consumer if they traded their 4- or 12-year-old refrigerator-freezer for the new model? I know that

[Translation]

M. Kelly: Oui, c'est tout à fait envisageable. Il est tout à fait possible, voire souhaitable qu'on fournisse aux consommateurs les renseignements de base qui leur permettront de faire les calculs en fonction de tarifs s'approchant beaucoup plus de ceux qu'ils payent, et cela dans le programme de promotion—j'ai même envie de dire le programme de promotion "énergique"—qui devrait marquer la réintroduction du label EnerGuide. Il faut reconnaître que les tarifs qu'on paye en Ontario ne sont pas très représentatifs pour un résident des Territoires du Nord-Ouest, qui paye 10, 12 ou 14 cents le kilowattheure. De toute évidence, ces gens auraient besoin de faire la conversion.

Toutefois, je crois qu'il convient de reconnaître qu'en fin de compte, personne, ni le gouvernement ni les manufacturiers ni les organismes de normalisation, ne soutient que, dans votre foyer, vous parviendrez à telle consommation en kilowattheures ou à telle économie en dollars. C'est la même chose que pour la consommation des automobiles ou les cotés d'économie de carburant. Personne n'imagine que vous allez en fait parvenir au même résultat au volant de votre automobile. Tout est relatif, il s'agit simplement de la différence entre une automobile qui parcourt 20 milles au gallon—excusez-moi de ne pas vous parler en données métriques—et celle qui en fait 40. Vous savez que la deuxième a un rendement deux fois supérieur à la première.

Je suis donc tout à fait d'accord avec vous, il est possible de fournir une petite table, que ce soit dans la documentation d'accompagnement ou sur une étiquette qui serait alors plus complexe. Par exemple, c'est ce que les Américains ont fait dans le cadre de leur *Energy Guide Program* pour les étiquettes des climatiseurs individuels. C'est tout à fait faisable.

Pour ce qui est de la mention qui devait apparaître sur l'étiquette, nous estimons qu'il devrait s'agir de dollars. En effet, on pourrait établir un tarif au kilowattheure, représentatif pour la plupart des Canadiens, tarif en fonction duquel seraient présentés tous les renseignements fournis.

M. LeBlanc: Auriez-vous une ébauche de préambule à nous proposer, à partir de votre expérience, au cas où nous voudrions l'utiliser?

M. Kelly: Je n'en ai pas, mais je pourrais certainement en concocter une.

M. LeBlanc: Peut-être pourriez-vous nous soumettre une ébauche.

M. Layton: Monsieur le président, notre témoin pourrait-il nous dire si, selon lui, l'application de ces économies potentielles au consommateur-type, devrait être laissée aux compagnies d'électricité, comme par exemple, pour les ampoules. Ce pourrait être une façon, pour Toronto, de parvenir à son objectif d'alimentation électrique suffisante, au lieu de construire une nouvelle centrale électrique au centre-ville?

En outre, serait-il possible de préparer une table ou un résumé faisant ressortir les économies potentielles pour le client, exprimées en dollars, si celui-ci échangeait son vieux réfrigérateur-congélateur de 4 ou 12 ans, pour un nouveau

[Texte]

just as everybody hopes their car will operate at 38 miles per gallon, we don't really expect it, but I think that at least they could give a range of possibilities, that the buyer who spends \$600 for the new machine will, for example, save \$100 a year.

[Traduction]

modèle? Je sais que presque tout le monde espère que sa voiture fera 38 milles au gallon, même si on ne s'y attend pas vraiment, mais je crois qu'on pourrait au moins donner un éventail des économies possibles, autrement dit préciser, par exemple, à la personne qui dépense 600\$ dans un nouvel équipement, qu'elle aura la possibilité d'économiser 100\$ par an.

• 1610

Mr. Kelly: That's possible. It has been done in certain pieces of consumer literature that I've seen from other programs. Your question is based on promoting the idea of replacing an old but presumably operating appliance with a new one. One needs to know the rated consumption of the old appliance to do a proper comparison, so it would have to be an appliance that was built, in the case of refrigerators, since 1978 when the Energuide program started. If you have a real old clunker, there's going to be no useful information available on the consumption.

Mr. Layton: It could be approximated; it wouldn't be accurate, you're saying.

Mr. Kelly: It could be.

Mr. Layton: But the older it gets, the more likely there is a major advantage.

Mr. Kelly: I think I should go back and say that we don't see the major intent of the Energuide Program or the revised Energuide Program being to encourage consumers to scrap an operating appliance and replace it. The program is mainly intended to influence the consumer when the old has failed, or the one who just got married or just moved into a new house and is in that purchasing mode for a new appliance. It's intended to allow one to accurately compare model A versus model B and make an informed choice that plays off the capital cost and the operating cost of those two appliance.

You can construct scenarios, I agree, where it would pay you to walk away from a real old clunker and sink the capital cost plus the extra cost for efficiency, if that exists, into a highly efficient model, and there are examples where the consumer might come out advantageously from that.

Mr. Layton: The gas furnace and the old oil furnace. It is exactly sold on that basis.

Mr. Kelly: Yes, precisely.

Mr. Layton: You'll save it in four years, and we'll even pay you to put it in.

Mr. Kelly: Precisely. As we expand the program to include really major energy consumers like furnaces, water heaters and so forth, that could become a powerful incentive for the consumer.

Le président: En principe, la première ronde devrait se terminer ici,

but if the hon. members request, I may accept other questions, but it should be over.

M. Kelly: C'est tout à fait possible. J'ai déjà lu cela dans des documents s'adressant à la clientèle de certains programmes. Vous parlez de promouvoir le remplacement d'un vieux appareil ménager, fonctionnant encore, par un neuf. Pour que la comparaison soit juste, il faut connaître la consommation nominale de l'ancien appareil ménager de sorte que, dans le cas des réfrigérateurs, il faudrait que celui-ci ait été construit après 1978, c'est-à-dire après le lancement du programme Energuide. Si vous avez un vieux truc, vous risquez de ne disposer d'aucune donnée sur sa consommation.

M. Layton: On pourrait parvenir à quelque chose d'approché, mais vous estimez que cela ne pourrait être précis.

M. Kelly: Probablement.

M. Layton: Pourtant, plus l'appareil est vieux, plus l'avantage de son remplacement est évident.

M. Kelly: Je dois revenir en arrière parce que, selon nous, le principal objectif du programme Energuide ou plutôt du nouveau programme Energuide n'est pas d'encourager les consommateurs à se départir de leurs appareils ménagers qui fonctionnent pour en acheter des neufs. Le programme se veut un instrument destiné à influencer les clients au moment où leur vieux appareil ménager les lâche ou encore ceux qui viennent de se marier ou de déménager dans une nouvelle maison, et sont sur le point d'acheter un appareil. Le programme a pour objet de leur permettre de comparer le modèle A au modèle B, et de faire un choix éclairé, en regard du prix d'achat et des coûts d'utilisation des deux appareils.

Mais je suis d'accord, on pourrait imaginer des situations où le propriétaire d'un très vieux appareil pourrait trouver avantageux d'acheter un modèle très efficace, parce qu'il bénéficierait d'un meilleur rendement énergétique.

M. Layton: C'est exactement sur ces prémisses qu'on a vanté la chaudière à gaz en remplacement de la vieille chaudière au mazout.

M. Kelly: Tout à fait.

M. Layton: Vous vous serez remboursé en quatre ans, et nous allons même vous payer pour la remplacer.

M. Kelly: Précisément. Il est vrai que cela pourrait devenir un incitatif très puissant pour le consommateur lorsque nous élargirions le programme aux appareils qui sont de gros consommateurs d'énergie, comme les chaudières, les chauffe-eau, etc.

The Chairman: Normally the first round of questionning should end up now,

mais si mes collègues l'exigent, j'accepterai qu'ils posent d'autres questions, mais normalement nous devrions nous arrêter ici.

[Text]

Ça va?

Monsieur Kelly, ce fut très intéressant; j'ai beaucoup apprécié les mesures concrètes que vous nous avez proposées et qui sont, évidemment, une belle contribution à l'amélioration de l'environnement ainsi qu'à l'économie de l'énergie. Je vous remercie infiniment. Et bon retour.

M. Kelly: Merci.

I apologize for going overtime. I do tend to get a little verbose.

The Chairman: No, no, that's fine.

J'accueille nos seconds invités, de l'Association canadienne de normalisation,

Mr. Peter Ridout, Director of Public Affairs, Corporate Division; Mr. Richard Cohen, Project Manager, Standards Division; and Mr. Robin Haighton, Manager of Government and Industry Relations.

Je vous souhaite la bienvenue, monsieur Ridout.

Maybe you can introduce your colleagues according to their particular competence.

M. Peter Ridout (directeur, Association canadienne de normalisation): Merci, monsieur le président.

I have with me today, as you have outlined, two gentlemen who together have a considerable degree of experience in this area. Mr. Robin Haighton was involved with this program way back at its inception in 1976 and was involved with the program up until 1985 or 1986. Mr. Richard Cohen is currently responsible for the program and has experience over the last six years or so.

• 1615

I have a brief statement, which I believe has been circulated to all the members of the committee. On behalf of Canadian Standards Association, I would like to thank the committee for having the opportunity to make a presentation in front of you today.

For those of you who may not have a knowledge of CSA, I'll very briefly outline who and what CSA is.

CSA was founded in 1919 and has about 900 employees in six locations across Canada. We have additional operations in Taiwan, Hong Kong and Tokyo, as well as agencies around the world.

CSA is recognized as a world leader in standards, certification and testing. As you may be aware, the CSA in partnership with the federal government has been involved with energy efficiency issues for over 16 years. Thus, our comments are based on a lengthy experience with the energy efficiency program and a firm commitment to respond sensitively to the needs of society.

As a part of our continuing commitment, CSA is working closely with Energy, Mines and Resources Canada and the Ontario Ministry of Energy to develop national energy performance standards for residential, commercial and industrial use. We are involved in a conformity assessment of energy-efficient programs for Ontario and the B.C. governments. We are also involved on behalf of the governments of Ontario and B.C. in assessing how the energy

[Translation]

Is it OK?

Mr. Kelly, that was very interesting; I really appreciated the concrete measures that you suggested and which, of course, contribute fully to the improvement of the environment and of energy saving. Thank you very much. Have a safe journey back.

Mr. Kelly: Thank you.

Excusez-moi d'avoir été long, j'ai tendance à trop parler.

Le président: Non, c'était parfait.

I now welcome our second witnesses, the Canadian Standards Association.

M. Peter Ridout, directeur des affaires publiques, division des sociétés; M. Richard Cohen, chef de projet, division des normes et M. Robin Haighton, gestionnaire des relations avec le gouvernement et l'industrie.

I welcome you Mr. Ridout.

Peut-être pourriez-vous commencer par nous présenter vos collègues en nous précisant leurs compétences particulières.

M. Peter Ridout (Director, Canadian Standards Association): Thank you, Mr. chairman.

Comme vous venez de le dire, je suis accompagné de personnes qui, à elles deux, totalisent énormément d'expérience dans ce domaine. En effet, M. Robin Haighton a participé à ce programme depuis son lancement en 1976, jusqu'en 1985 ou 1986. Quant à M. Richard Cohen, il est actuellement responsable du programme depuis six ans à peu près.

Je commencerai par un bref exposé, qui, je pense, a été remis à tous les membres du comité. Au nom de l'Association canadienne de normalisation, je tiens à remercier le comité de nous avoir donné la possibilité de comparaître devant lui aujourd'hui.

Pour ceux d'entre vous qui ne connaîtraient pas bien la CSA, je vais rapidement vous expliquer qui nous sommes et ce que nous faisons.

La CSA a été fondée en 1919 et compte environ 900 employés répartis dans six bureaux régionaux au Canada. Nous avons également des bureaux à Taïwan, à Hong Kong et à Tokyo et des agences un peu partout dans le monde.

La CSA a une réputation de chef de file dans le domaine de la normalisation, de la certification et des essais. Comme vous le savez sans doute, elle travaille en collaboration avec le gouvernement fédéral sur les questions d'efficacité énergétique depuis plus de 16 ans. Par conséquent, nos remarques sont fondées sur une longue expérience du programme d'efficacité énergétique, ainsi que sur notre détermination de répondre de façon raisonnable aux besoins de la société.

Dans le cadre de son engagement soutenu, la CSA collabore étroitement avec Énergie, Mines et Ressources Canada de même qu'avec le ministère ontarien de l'Énergie à l'élaboration de normes nationales de rendement énergétique pour les secteurs résidentiels, commerciaux et industriels. Nous participons également à l'évaluation de conformité des programmes d'efficacité énergétique de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. En outre, nous

[Texte]

efficiency of various products conforms to standards that have been set.

In 1976, CSA developed national standards, which established uniform test methods to be used in rating equipment efficiencies. These standards served to promote the use of the Energuide label and to provide information to the Canadian utility program.

The Canadian Standards Association provides a unique forum for different interest groups collectively to develop energy efficiency standards that assist industry, governments and the general public. CSA is a part of the Canadian national standards system established by the Standards Council of Canada and has received accreditation in the three areas in which it offers services: standards, certification and testing. Approximately one-third of our published standards have been incorporated by governments in federal, provincial and municipal legislation.

The national standards development process has enabled CSA to have continuous interaction and good working relationships with federal and provincial governments, Canadian utilities, the U.S. Department of Energy, and the California Energy Commission. The valuable criteria evolved by the standards development process have led the Provinces of British Columbia and Ontario to introduce in government regulations more than 12 CSA energy performance standards for various products in the consumer, commercial and industrial sectors. To ensure continued marketplace confidence in their programs, these governments have commissioned the CSA and the Canadian Gas Association, acting in their respective areas of expertise, to independently verify that products meet their regulations. There are more than 35 different manufacturers producing approximately 3,000 items that are currently registered in the CSA verification program.

Energy conservation cannot be a transitory program. If the federal government considers that an energy efficiency bill is necessary, then we recommend that this must be a part of a long-term commitment to the support of existing energy efficiency programs. Furthermore, new programs should be developed in conjunction with other governments as a part of Canada's commitment to protect its environment and its energy resources.

In addition to energy-using products, energy-conserving products should be included in Bill C-41. We would encourage developing minimum levels of performance and proper labelling for such items. Included in the products covered would be passive devices such as energy-efficient showerheads, energy-efficient windows, and other materials such as insulation.

[Traduction]

représentons les gouvernements de l'Ontario et de la Colombie-Britannique dans l'évaluation de la conformité de différents produits aux normes établies d'efficacité énergétique.

En 1976, la CSA a élaboré des normes nationales, qui ont débouché sur des méthodes d'essai uniformes servant dans l'évaluation de l'efficacité des équipements. Ces normes nous ont permis de promouvoir l'utilisation du label Énergide et de fournir des renseignements au sujet du programme canadien de services.

L'Association canadienne de normalisation est une tribune unique pour les différents groupes d'intérêt qui peuvent, collectivement, élaborer des normes d'efficacité énergétique destinées à l'industrie, aux gouvernements et au grand public. La CSA fait partie du Réseau canadien de normalisation et elle est accréditée dans ses trois domaines de spécialité: les normes, la certification et les essais. Près d'un tiers des normes que nous avons publiées ont été reprises dans des mesures législatives gouvernementales par les gouvernements fédéral et provinciaux et les administrations municipales.

Le processus d'élaboration des normes nationales a conduit la CSA à travailler régulièrement de concert, dans de bons termes, avec les gouvernements fédéral et provinciaux, avec les compagnies de services canadiennes, avec le département américain de l'Énergie de même qu'avec la *California Energy Commission*. Les critères fort appréciables, qui ont découlé du processus de normalisation, ont conduit les provinces de la Colombie-Britannique et de l'Ontario à adopter, dans les règlements gouvernementaux, plus de 12 normes de rendement énergétique de la CSA, pour différents produits, dans les secteurs de la consommation, du commerce et de l'industrie. Afin de maintenir la confiance que le marché place dans leurs programmes, ces gouvernements ont demandé à la CSA et à l'Association canadienne du gaz—chacune dans leur domaine de prédilection—de s'assurer à titre indépendant que leurs produits sont conformes à leurs règlements. Il y a actuellement plus de 35 manufacturiers différents, qui produisent environ 3,000 articles visés par le programme de vérification de la CSA.

La conservation de l'énergie ne peut être un programme temporaire. Si le gouvernement fédéral estime qu'un projet de loi sur l'efficacité énergétique s'impose, alors nous recommandons que celui-ci s'inscrive dans le cadre d'un engagement à long terme envers les actuels programmes d'efficacité énergétique. Qui plus est, il conviendrait d'élaborer de nouveaux programmes en collaboration avec d'autres gouvernements, au titre de l'engagement pris par le Canada de protéger son environnement et ses ressources énergétiques.

En plus des produits consommateurs d'énergie, les produits de conservation d'énergie devraient être visés par le projet de loi C-41. Nous ne pouvons qu'encourager l'adoption d'un niveau minimum de rendement ainsi que d'un étiquetage adéquat pour ces articles. Parmi les produits visés, on pourrait inclure des dispositifs passifs, comme les pommes de douche à économie d'énergie, les fenêtres à haut rendement thermique et des matériaux tels que les matériaux isolants.

[Text]

The CSA's experience over the past years shows that third-party verification of energy performance results is essential for programs of this nature. This verification ensures that national manufacturers and foreign manufacturers or importers compete on a level playing field.

We trust that our concerns, born of CSA's experience in setting standards and developing verification procedures, will assist this committee in ensuring that there issues from the Senate a balanced and meaningful piece of legislation. If there are any questions, we would be pleased to answer them. Thank you.

• 1620

Le président: Merci beaucoup, monsieur Ridout.

There is no comment from your colleagues, I guess, so you are ready for question period.

Mr. Ridout: Yes, we are, Mr. Chairman.

Mr. Harvey: Thank you very much, gentlemen. I believe you were present during the testimony of the previous witness, so you doubtless heard him recommend that basically the regulations incorporate the standards to be promulgated under the bill. I was wondering if you had a response to that recommendation and, if so, what it might be.

Mr. Ridout: Mr. Chairman, our experience has been that the consensus process that CSA utilizes to develop standards, wherein manufacturers, regulators, and consumers meet together as equals around the table, develops an extremely effective and positive standard. The manufacturers don't feel intimidated by the governments or the consumers, and the consumers' interests are represented as well.

What we are trying to do here is save not only energy but money as well. Consumers feel very strongly that although they want energy-efficient products they don't want \$10,000 refrigerators.

Mr. Kelly's point is well taken. However, we have felt that the limits that would be established should be best referenced either in the legislation or in the regulations rather than in the standard.

Mr. Harvey: I am not at all certain I caught that last comment. As I understood it, Mr. Kelly's recommendation was that a standard, once developed, be incorporated directly in the regulations under the bill. This doesn't directly address the question of how the standard is arrived at but rather what you do with the standard once you have it. Maybe we can stop there for a minute and get your response to the proposal that standards be incorporated in regulation within the bill.

Mr. Richard Cohen (Project Manager, Standards Division, Canadian Standards Association): Are you talking standard as the minimum performance level or the standard as the test method?

[Translation]

Forte de son expérience des dernières années, la CSA estime qu'une vérification des résultats de l'efficacité énergétique, conduite par une tierce partie, est essentielle dans les programmes de ce genre. Une telle vérification permet en effet de s'assurer que les manufacturiers nationaux et étrangers, ou les importateurs, se font concurrence sur un pied d'égalité.

Nous sommes convaincus que les préoccupations que nous exprimons, et qui découlent de notre expérience dans l'élaboration de normes et de procédures de vérification, permettront au comité de s'assurer que la mesure législative qui sortira du Sénat sera raisonnable et équilibrée. Nous serons à présent ravis de répondre à vos éventuelles questions. Merci.

The Chairman: Thank you, Mr. Ridout.

Si vos collègues n'ont pas de remarque à formuler, vous êtes donc prêts à passer à la période des questions.

M. Ridout: Tout à fait, monsieur le président.

M. Harvey: Merci beaucoup, messieurs. Je crois que vous étiez présents lorsque le témoin précédent a déposé, de sorte que vous l'avez sans doute entendu recommander l'incorporation, dans les règlements, des normes dont il est question dans le projet de loi. Voulez-vous réagir à cette recommandation?

M. Ridout: Monsieur le président, nous en sommes venus à la conclusion que la recherche du consensus à laquelle se livre la CSA pour élaborer des normes, en traitant sur un pied d'égalité manufacturiers, agents de réglementation et consommateurs, nous a permis d'établir des normes très efficaces et particulièrement positives. Les manufacturiers ne se sentent pas intimidés par les gouvernements ni par les consommateurs, et ces derniers se réjouissent que leurs intérêts soient représentés.

L'objectif que l'on poursuit ici n'est pas seulement d'économiser de l'énergie, mais également de l'argent. En effet, si les consommateurs veulent effectivement disposer de produits qui soient énergétiquement efficaces, ils ne sont certainement pas disposés à dépenser 10,000\$ pour un réfrigérateur.

Nous comprenons tout à fait M. Kelly. Cependant, nous croyons qu'il serait beaucoup mieux de préciser les limites à respecter dans la loi ou dans les règlements, plutôt que dans une norme.

M. Harvey: J'ai peur de ne pas avoir saisi votre dernière remarque. D'après ce que j'ai pu comprendre, M. Kelly recommande que la norme, une fois arrêtée, soit directement incorporée dans les règlements découlant du projet de loi. Il n'est donc pas question de la façon dont on parvient à élaborer cette norme, mais plutôt de ce qu'on en fait une fois qu'elle est prête. Alors peut-être devrions-nous nous arrêter ici pour vous permettre de réagir à cette proposition voulant que les normes soient incorporées dans les règlements découlant du projet de loi.

M. Richard Cohen (directeur de projet, Division des normes, Association canadienne de normalisation): Parlez-vous de norme en tant que niveau de rendement minimum ou de norme en tant que méthode d'essai?

[Texte]

Mr. Harvey: The standard as the minimum performance level.

Mr. Cohen: I could shed a little light on how the standards brought about inserting the minimum levels. It was felt we needed a system within Canada that avoided the problems or the issues that happened in the United States, which is that state legislation started springing up and having different levels of performance—each state had different requirements—and the manufacturers felt it was very difficult.

Since there was no federal legislation in place to deal with this problem, and Ontario wanted to address minimum requirements, they felt that CSA was the most appropriate place to establish minimum levels. They did this on several accounts. The first one is that we are a recognized writing organization by Standards Council of Canada and as such we develop national standards. So if other provinces enacted legislation, then they could adopt the national standards if it met that provincial need or federal need. They had long-term thinking in this regard, and as you can see, B.C. has picked it up, and hopefully Quebec and Nova Scotia will harmonize with the standards.

That is the theory on why the levels were placed in the standard. It is not to preempt governments from having more stringent levels if they so desire or feel the need for. The levels themselves are selected on a consensus basis, taking into account all needs; that is, manufacturers' needs—in particular Canadian manufacturers' needs—consumers, governments that sit around the table, and everybody. They have to strike a balance. That is how the levels are selected.

• 1625

Mr. Harvey: I appreciate that. I'm wondering, however, if you could tell me why you do or do not favour taking the result of that consultative process and effecting it in the regulations, embedding it in the regulations, so that the regulations pursuant to the bill set out a minimum standard, for example, for toasters.

Mr. Cohen: The only thing I can add is that if a province wants to put the whole test method into their regulations and then events change, every province has to change as you go along each piece of regulation, including the federal government. By just referencing the standard, you would not have to do that.

Mr. Robin Haighton (Manager, Government and Industry Relations, The Canadian Standards Association): Mr. Harvey, I think the answer is somewhat not as obviously straightforward as you would like it to be. It depends very much on the type of appliance or article you are looking at. If it is one already being looked at by the province and is being looked at by many provinces, there is a case, as my colleague Mr. Cohen just said, for keeping the information in a bill; where if one changes everybody has to change, and it's a terrible job so put it in a bill and nobody will change it.

[Traduction]

M. Harvey: De niveau de rendement minimum.

M. Cohen: Peut-être pourrions-vous nous éclairer sur la façon dont on en est arrivé à préciser des niveaux minimum dans les normes. A un moment donné, on a estimé que le Canada devait disposer d'un système qui lui permettrait d'éviter la surenchère qui existe aux États-Unis entre les législations des États, ainsi que la multiplication des niveaux de rendement—chaque État ayant ses propres exigences—au point que les manufacturiers trouvaient la situation très difficile.

Comme il n'existe pas alors de législation fédérale pour régler ce problème, et que l'Ontario voulait disposer de normes minimales, d'aucuns ont estimé que la CSA serait l'organisme le plus approprié pour arrêter des niveaux minimum. C'est ce que nous avons fait, à plusieurs titres. Tout d'abord, parce que nous étions l'organisme de rédaction reconnu par le Conseil canadien de normalisation et que, en tant que tels, nous élaborons les normes nationales. Donc, si d'autres provinces devaient adopter des mesures législatives dans ce sens, elles pourraient adopter les normes nationales si celles-ci répondent aux besoins des provinces ou du fédéral. Les gens ont beaucoup pensé à tout cela; comme vous le voyez, la Colombie-Britannique a décidé d'opter pour cette solution, et nous espérons que le Québec et la Nouvelle-Écosse harmonisent leurs normes avec les nôtres.

Voilà pourquoi on mis les niveaux dans les normes. Ce n'était pas pour empêcher les gouvernements de fixer des niveaux plus exigeants s'ils le voulaient ou s'ils estimaient devoir le faire. Les niveaux, en soi, sont décidés par consensus, en regard de tous les besoins exprimés, c'est-à-dire ceux des manufacturiers—et en particulier des manufacturiers canadiens—ceux des consommateurs, des gouvernements présents autour de la table, bref les besoins de tout le monde. Tous ces gens doivent parvenir à un compromis et c'est ainsi que les niveaux sont décidés.

M. Harvey: Je comprends. Toutefois, pourriez-vous me dire pourquoi vous êtes pour ou contre la consignation dans les règlements des résultats de ce processus consultatif, de sorte que les règlements afférents au projet de loi énoncerait une norme minimale, par exemple pour les grille-pain.

M. Cohen: La seule chose que j'ajouterais, c'est que si les provinces veulent incorporer la méthode complète d'essai dans leurs règlements et si les choses changent par la suite, chacune d'entre elles devra alors modifier les différentes mesures législatives concernées, et cela est également vrai pour le gouvernement fédéral. Si l'on se contente de faire mention des normes, le problème ne se pose pas.

M. Robin Haighton (gestionnaire, Relations avec le gouvernement et l'industrie, Association canadienne de normalisation): Monsieur Harvey, je pense que la réponse n'est pas aussi simple que vous le souhaiteriez. Cela dépend beaucoup du type d'article ménager ou du produit que l'on considère. Si ce dernier a déjà été pris en compte par la majorité des provinces, alors, comme mon collègue M. Cohen vient de le dire, les données doivent être contenues dans un projet de loi; et, s'il y a un changement, tout le monde doit changer ses lois, et c'est un travail épouvantable. Finalement personne ne fera aucun changement.

[Text]

If on the other hand it is an item that, shall we say, requires a great deal of flexibility, where the standard may be developing and evolving and may go through two, three or more reiterations as you proceed and learn technically more about the topic, then there would be a lot to be said for putting that item in the regulation where you can change the regulation through Orders in Council, and far more flexibly than you can change them going through the House.

Mr. Harvey: I don't think anybody is suggesting we set standards by legislation.

Mr. Haighton: No. I mean referencing the standards in the regulations as opposed to referencing the standards in the act, which would require that every time you wanted to change the standard you would have to change the act. So if you need—

Mr. Harvey: Again, I don't think anybody is suggesting that.

Mr. Haighton: Okay. You need flexibility, though.

Mr. Harvey: I must confess at this point I'm further at sea than I was when we started here. I'll tell you what. Maybe somebody here can have better luck than I have had, so I'll stand back for the time being.

Mr. LeBlanc: Has the Canadian Standards Association tested and certified the products that would be covered by this legislation prior to the legislation being introduced? Have you been in consultation with the Minister of Energy on the types of standards and certification that would be required for the products that would be covered by this new law?

Mr. Cohen: Well, we understand the list you have. We haven't seen the regulations or the standards you want to proclaim.

Mr. LeBlanc: But the minister has not consulted you as a body to say, well, the refrigerators are going to be included in this list. Do you have standards for efficiency? Can you, as an association working with the manufacturers and the consumers' groups, produce efficiency standards compatible with this legislation? Has that consultation been done with you as a body?

Mr. Cohen: The minister directly. But I should say for the record that we have an agreement with EMR on the development of performance standards covering a range of products.

Mr. LeBlanc: Do those products include those which will be covered by this legislation?

Mr. Cohen: Some of them.

Mr. LeBlanc: But not all of them.

Mr. Cohen: Well, for some of them the standards are already published—recent publications—so I don't think there would be a need to go back into that and waste taxpayers' money.

Mr. LeBlanc: No, I'm not asking that you do. I am interested in knowing the extent to which you have been involved in the development of the standards that are anticipated by this legislation.

[Translation]

D'un autre côté, s'il s'agit d'un article pour lequel on doit disposer d'une grande souplesse, pour lequel la norme risque d'évoluer, de passer par deux ou trois révisions ou plus, au fur et à mesure qu'on en découvre plus sur le plan technique, alors il est beaucoup plus raisonnable d'inscrire cet article dans le règlement, que l'on peut changer par simple décret, plutôt que dans la loi, dont l'amendement nécessite l'intervention de toute la Chambre.

M. Harvey: Je ne pense pas que personne recommande l'incorporation des normes dans la loi.

M. Haighton: Non. Je parle d'en faire mention dans le règlement plutôt que dans la loi, ce qui exigerait beaucoup de temps si l'on voulait changer la norme, puisqu'il faudrait modifier la loi. Donc, s'il fallait...

M. Harvey: Encore une fois, je ne pense pas que personne recommande cela.

M. Haighton: Parfait. Pourtant, vous avez besoin de souplesse.

M. Harvey: Je vous avoue que je suis encore plus confus qu'au début. Écoutez, quelqu'un d'autre aura peut-être plus de chance que moi, je vais donc m'arrêter ici pour l'instant.

M. LeBlanc: Est-ce que l'Association canadienne de normalisation a testé et certifié les produits visés par cette mesure législative avant qu'elle soit présentée? Avez-vous eu des consultations avec le ministre de l'Énergie sur les types de normes et de certification qui s'imposeraient pour les produits visés par cette nouvelle loi?

M. Cohen: Nous comprenons la liste que vous avez en main, mais nous n'avons pas vu les règlements ni les normes que vous voulez promulguer.

M. LeBlanc: Mais le ministre ne vous a-t-il pas consulté, en tant qu'organisme, pour vous dire: eh bien voilà les réfrigérateurs seront couchés sur cette liste. Cela étant, avez-vous des normes d'efficacité? Pouvez-vous, en tant qu'association, travailler de concert avec les manufacturiers et les groupes de consommateurs à la production de normes d'efficacité qui soient compatibles avec cette mesure législative? Avez-vous eu ce genre de consultation, en tant qu'organisme?

M. Cohen: Avec le ministre directement. Mais je dois préciser, pour la petite histoire, que nous avons conclu un accord avec EMR à propos de l'élaboration de normes de rendement pour toute une gamme de produits.

M. LeBlanc: Est-ce que ces produits incluent ceux qui seront visés par cette mesure législative?

M. Cohen: Certains d'entre eux, oui.

M. LeBlanc: Mais pas tous.

M. Cohen: Eh bien, pour certains d'entre eux, les normes existent déjà—elles sont récentes—de sorte que je ne pense pas qu'il soit nécessaire de revenir là-dessus et de gaspiller l'argent du contribuable.

M. LeBlanc: En fait, je ne vous posais pas la question. Je voulais savoir dans quelle mesure vous aviez participé à l'élaboration des normes qui devraient être rattachées à ce texte de loi.

[Texte]

Mr. Cohen: We cover the list, basically, most of the list.

Mr. Harvey: Excuse me, are you speaking of performance standards or testing standards?

• 1630

Mr. Cohen: We consider them the same on energy. As far as testing and verification are concerned, whatever is effective in the province of Ontario we offer as a verification service. This involves witness testing and verifying that the criteria established in the standard are being met.

Mr. Johnson (Calgary North): I have a question that relates to the government's overall goal of reducing carbon dioxide by stabilizing greenhouse gases by the year 2000. Using a refrigerator as an example, if each refrigerator lasts 20 years and we change 5% of them every year over ten years, 50% would be changed. Are these the kinds of things we are planning to do with this bill? Will they contribute to the order of magnitude of change the government is trying to reach in its goal of stabilization? If you look at individual items on the list, are we able to make the kinds of gains we need to reach for each of those sectors, if they are mini-sectors, the overall goal?

Mr. Ridout: Yes, Richard would have the deliberations of the committees. Keep in mind we don't claim to be technical experts; we simply help develop the standards. Richard can report on what the committees have discussed in this area.

Mr. Cohen: I know the Province of Alberta has published a clean air strategy paper that addresses some of the needs you asked about, the reduction and the impact of legislation. I think this will help, but maybe it won't meet the entire 20%. Is that what you suggest?

Mr. Johnson: Not to meet it entirely, but refrigerators are contributing a certain percentage of CFCs. Of all CFCs, refrigerators are using a certain amount of electricity. If we change 5% of them per year, which is my rough estimate, are the kinds of efficiencies available, from your technical knowledge, so that if we changed 50% of the refrigerators in ten years we would be able (a) to eliminate CFCs and (b) to stabilize carbon dioxide emissions from electricity generation, if you are using coal or gas to produce that particular electricity? Would we make the orders of magnitude and contributions we are trying to make in these individual items?

Mr. Cohen: I think there are significant gains to be made in each product group. To give you an example, refrigerators prior to 1987 at the levels we established within the standard for 1994 would probably have cut the energy consumption by half; that's 50% on the Canadian market.

Mr. Johnson: So if you changed 50% of them in ten years and if you had no growth in the use of refrigerators, you have made a 25% gain on refrigerators. The number of refrigerators might grow during that period by 10%, so you still might have a 15% or 20% reduction in the use of electricity for refrigerators in Canada.

[Traduction]

M. Cohen: Nous intervenons pour la majorité des produits mentionnés sur la liste.

M. Harvey: Excusez-moi, parlez-vous de normes de rendement ou de normes d'essai?

M. Cohen: Nous considérons qu'ils sont les mêmes pour l'énergie. En ce qui concerne les essais et les vérifications, nous offrons ce qui est efficace dans la province de l'Ontario. Cela comporte des essais avec témoins et une vérification pour s'assurer que les critères fixés dans la norme sont respectés.

M. Johnson (Calgary-Nord): Je voudrais poser une question au sujet de l'objectif général que s'est fixé le gouvernement de réduire l'anhydride carbonique en stabilisant les gaz à effet de serre d'ici l'an 2000. Prenons l'exemple d'un réfrigérateur; si chaque réfrigérateur dure 20 ans et que nous en remplaçons 5 p. 100, chaque année, cela veut dire que 50 p. 100 seront remplacés sur une période de 10 ans. Est-ce le genre de choses que nous avons l'intention de faire avec ce projet de loi? Aideront-elles le gouvernement à atteindre l'objectif qu'il s'est fixé? Prenons chaque élément de la liste. Vous paraît-il possible d'atteindre l'objectif nécessaire pour chacun de ces secteurs, ou plutôt mini-secteurs?

M. Ridout: Oui, Richard aurait les délibérations des comités. N'oubliez pas que nous ne prétendons pas être des experts techniques; nous aidons simplement à élaborer les normes. Richard pourra rendre compte des discussions des comités dans ce domaine.

M. Cohen: Je sais que la province de l'Alberta a publié une stratégie d'assainissement de l'air qui répond à certains des besoins dont vous parlez, en ce qui concerne la réduction et l'impact de la loi. Je crois que cela aidera, mais ne permettra pas d'atteindre les 20 p. 100. Est-ce ce que vous voulez dire?

M. Johnson: Pas entièrement en effet, mais une certaine quantité de CFC se dégage des réfrigérateurs qui consomment une certaine quantité d'électricité. Si nous changeons approximativement 5 p. 100 d'entre eux chaque année, ce qui veut dire que nous en changerions 50 p. 100 en 10 ans, pensez-vous, d'après vos connaissances techniques sur la question, que nous pourrions a) éliminer les CFC et b) stabiliser la quantité d'anhydride carbonique dégagée par les centrales thermiques fonctionnant au charbon ou au gaz? Arriverions-nous à une réduction de l'ordre de grandeur que nous visons pour ces divers produits?

M. Cohen: Je crois qu'il est possible de réaliser des gains importants dans chaque groupe de produits. Avec les réfrigérateurs d'avant 1987 fonctionnant conformément à la norme de 1994, il aurait probablement été possible de réduire de moitié la consommation d'énergie; cela représente 50 p. 100 du marché canadien.

M. Johnson: Si vous changiez 50 p. 100 de ces réfrigérateurs en 10 ans et si leur utilisation n'augmentait pas, vous réaliseriez un gain de 25 p. 100. Le nombre de réfrigérateurs pourrait cependant augmenter de 10 p. 100 au cours de cette période, ce qui vous donnerait malgré tout une réduction de 15 à 20 p. 100 de la consommation d'électricité pour les réfrigérateurs au Canada.

[Text]

Mr. Cohen: In the area of motors, the levels selected in the standard and proclaimed in the Ontario regulations would improve motor efficiency or savings in motors about 20% for 1992. The standard put this in about a year ago and published it with the levels. So there are significant gains.

Mr. Harvey: That's 20% from 1990 to 1992?

Mr. Cohen: 1991.

Mr. Harvey: From 1991 to 1992?

Mr. Cohen: That's right, one year since the standard was published.

Mr. Johnson: You don't change all motors in one year.

Mr. Cohen: No, but that's a 20% improvement in the efficiency levels.

Mr. Harvey: How long had the manufacturers known this was coming?

• 1635

Mr. Cohen: They knew, I would say, in the draft stage about 24 months, and giving them another eight or nine months, they would have effectively about 18 to 20 months—

Mr. Harvey: To effect a 20% increase in efficiency.

Mr. Cohen: That's right.

Mr. Harvey: That's pretty loose.

Mr. Cohen: It's quite significant on the manufacturers to overhaul and change Canadian manufacturers and to adapt the facilities.

Mr. Johnson: Using electric motors now as an example, I am just trying to get a feeling for this. They are going to be 20% more efficient, they last an average of 10 years in this case, or more like 20.

Mr. Cohen: Yes, I would say.

Mr. Johnson: So you are changing 10% per year. If the number of motors increases by 20% over a 10-year period and you get a 20% improvement, you have the stabilization goal. So these things are within the realm of what we are talking about.

Mr. Cohen: I should suggest that the approach is quite aggressive through the standards consensus process in that we have also suggested improvements to those 1992 levels for 1994, which the manufacturers are working on now and which we hope to introduce into the standard at the end of this year. So there will be a further improvement.

Mr. Harvey: On what order of efficiency would you expect this further improvement to be? You pull in 20% in your first 18 months. What are you going to do in your next 24?

Mr. Cohen: I couldn't give you the number. I have graphs back at the office. But I can tell you that it would probably be comparable to the Ontario rebate program right now.

[Translation]

M. Cohen: En ce qui concerne les moteurs, les niveaux choisis pour la norme et précisés dans le règlement de l'Ontario permettraient d'améliorer leur efficacité énergétique, c'est-à-dire de faire des économies d'environ 20 p. 100 en 1992. Cette norme a été publiée il y a environ un an. Cela représente donc des gains importants.

M. Harvey: Cela représente-t-il 20 p. 100 de 1990 à 1992?

M. Cohen: Mille neuf cent quatre-vingt-onze.

M. Harvey: De 1991 à 1992?

M. Cohen: C'est exact, une année s'est écoulée depuis la publication de la norme.

M. Johnson: Vous ne changez pas tous les moteurs en un an.

M. Cohen: Non, mais cela représente une amélioration de 20 p. 100 des niveaux d'efficience énergétique.

M. Harvey: Depuis combien de temps les manufacturiers savaient-ils que cette norme allait être imposée?

M. Cohen: Je pense qu'ils savaient depuis environ 24 mois que la norme était à l'état d'ébauche, et en comptant huit ou neuf mois, ils auraient, dans la pratique, disposé de 18 à 20 mois... .

M. Harvey: Pour améliorer l'efficience de leur matériel de 20 p. 100.

M. Cohen: C'est exact.

M. Harvey: C'est assez flou.

M. Cohen: C'est une tâche importante pour les manufacturiers canadiens que de modifier leur matériel et d'adapter leurs installations.

M. Johnson: Gardons l'exemple des moteurs électriques; j'essaye de me faire une idée de la situation. Leur efficience énergétique sera de 20 p. 100 supérieure, et leur vie utile sera en moyenne de 10 ans, ou probablement de 20 ans.

M. Cohen: Oui, je le pense.

M. Johnson: Donc, vous changez chaque année 10 p. 100 d'entre eux. Si le nombre de moteurs augmente de 20 p. 100 au cours d'une période de 10 ans et que vous obtenez une amélioration de 20 p. 100, vous aurez atteint votre objectif de stabilisation. Tout cela est donc possible.

M. Cohen: Avec le consensus sur les normes, nous avons adopté une approche très dynamique. En effet, nous avons aussi suggéré de relever les niveaux de 1992 en 1994. Les fabricants travaillent là-dessus maintenant, et nous espérons inclure ces nouveaux éléments dans la norme à la fin de l'année, ce qui représentera une amélioration supplémentaire.

M. Harvey: Quel degré d'efficience énergétique cette amélioration représenterait-elle, selon vous? Vous récupérez 20 p. 100 au cours des 18 premiers mois. Qu'allez-vous faire au cours des 24 mois suivants?

M. Cohen: Il ne m'est pas possible de vous donner un chiffre. Mes graphiques sont à mon bureau. Mais je puis vous dire que ce serait probablement comparable au programme actuel de rabais de l'Ontario.

[Texte]

Mr. Harvey: Sorry, that just went right by me.

Mr. Cohen: The rebate that the utility is offering today for efficient motors would probably be the minimum acceptable level for 1994. Then they would jack up the rebates.

Mr. Johnson: Mr. Chairman, the witness is talking Greek to me, because I don't know what it means when you say the minimum rebate program.

Mr. Harvey: We are Albertans.

Mr. Johnson: Perhaps I could rephrase Mr. Harvey's question for you. If the reduction was 20%, are we looking at an order of magnitude of 10% reduction in the next tranche? That is really the question.

Mr. Cohen: It may be higher. I couldn't quantify the number today to tell you it's 10% or 15% or 20%. I will tell you that it's a significant improvement over the levels that are in the minimum levels, and it has a good impact.

Mr. Ridout: To augment that, Mr. Chairman, I think you can see that there is a considerable degree of momentum existing at this time to make significant improvements. As for the order of magnitude of improvement, if we say 20% in literally a year, it means there is a lot of slack in the system that can be picked up.

I think it's extremely important to note, because we have been discussing this implicitly, that as these devices reach their end of life you replace them. Obviously if you replace them before they've reached end of life, you have the energy to produce them, which must be considered. So your savings occur only if you replace worn-out units or ones that are close to that stage.

Mr. MacDougall (Timiskaming): Mr. Chairman, I want to follow-up on my colleague Mr. LeBlanc regarding to the research and development side of it. I understand the Canadian Standards Association works very closely with CANMET and you have ongoing programs with EMR and CANMET at Bell's Corners.

Mr. Cohen: It would be on the program side under Mr. DesRosiers. I am not sure if it is CANMET or what.

Mr. MacDougall: It would be the research arm of EMR that you would be working with.

Mr. Cohen: Research and programs.

Mr. MacDougall: In your submission you mentioned windows. One of the witnesses that will be coming before us is the Canadian Home Builders' Association. At this point we have a slight technical problem. It's outside the framework of the piece of legislation we have before us, but we're hoping amendments can be put in at report stage that can include doors and windows in our piece of legislation. Do you feel that is the correct move for us to be looking at, to have it included under one standard?

[Traduction]

M. Harvey: Excusez-moi, de quoi s'agit-il?

M. Cohen: Le rabais que consent aujourd'hui le service public pour des moteurs efficents correspondrait probablement au niveau minimum acceptable pour 1994. À ce moment-là, on enlèverait le montant des rabais.

M. Johnson: Monsieur le président, tout cela, c'est du chinois pour moi, car lorsque vous parlez d'un programme de rabais minimum, je ne sais pas du tout de quoi il s'agit.

M. Harvey: Nous sommes Albertains.

M. Johnson: Peut-être pourrais-je reformuler la question de M. Harvey. Si la réduction était de 20 p. 100, aurions-nous affaire à une réduction de l'ordre de 10 p. 100 la tranche suivante? Tel est en fait le sens de la question.

M. Cohen: Peut-être plus. Je ne pourrais pas vous dire, pour le moment, s'il s'agira de 10 p. 100, de 15 p. 100 ou de 20 p. 100. Je vous dirai simplement que cela représente une augmentation appréciable par rapport au niveau minimum actuel, et que l'impact est positif.

M. Ridout: J'ajouterai, monsieur le président, que comme vous pouvez le voir, il y a actuellement un fort mouvement en faveur d'améliorations importantes. Quant à l'ordre de grandeur de ces améliorations, si nous disons qu'il sera exactement de 20 p. 100 par an, cela signifie qu'il y a beaucoup de mou dans le système et qu'on peut mieux faire.

Je crois qu'il est extrêmement important de noter, car nous en avons parlé implicitement, que lorsque ces matériels atteignent la fin de leur vie utile, on les remplace. Manifestement, si on les remplace avant cela, il faut tenir compte de l'énergie consommée pour produire les matériels de remplacement. Il n'y a donc d'économies que si on remplace des unités complètement usées ou qui sont sur le point de rendre l'âme.

M. MacDougall (Timiskaming): Monsieur le président, je voudrais poursuivre dans la même veine que mon collègue, M. LeBlanc, à propos de la recherche et du développement. Je crois comprendre que l'Association canadienne de normalisation travaille en étroite collaboration avec CANMET, et qu'à Bell's Corners des programmes permanents se poursuivent avec EMP et CANMET.

M. Cohen: Cela relève de M. DesRosiers. Je ne suis pas certain que CANMET s'en occupe.

M. MacDougall: Vous travailleriez donc avec les services de recherche de EMR.

M. Cohen: Recherche et programmes.

M. MacDougall: Dans votre mémoire, vous avez mentionné les fenêtres. L'Association canadienne des constructeurs d'habitations est un des témoins qui doit comparaître devant nous. Nous avons pour le moment un léger problème technique. Cela sort du cadre du projet de loi que nous étudions, mais nous espérons que des amendements pourront être apportés à l'étape du rapport pour qu'on inclue les portes et les fenêtres. Pensez-vous qu'il soit approprié de les inclure dans la même norme?

[Text]

[Translation]

• 1640

Mr. Ridout: Yes, Mr. Chairman, it is very simple. A dollar spent on energy conservation saves forever, but a dollar spent on fuel is gone the minute it is consumed. In the past in legislation, we have focused on energy consuming products, but focusing on devices such as insulation, windows and so on can also make significant savings by reducing heat losses from buildings.

The objective is the same. It is to reduce energy consumption. We are only talking about the mechanics, whether it is products which consume energy or products which prevent energy loss.

The Chairman: I have a personal concern. Mr. Ridout, I do not know if you can answer this. No penalties are mentioned in this bill. Do you feel we should have penalties for people who do not respect those standards? How do you feel about that?

Mr. Ridout: There must be some mechanism in place that encourages manufacturers to produce products that comply with the standards and the level set. A very large percentage of reputable manufacturers have every intention of being responsible and they will produce products to conform to what society asks for. The danger is that there is a small but significant percentage of manufacturers who may wish to operate outside of that environment.

It is only fair to those manufacturers who want to play according to the rules, that the marketplace be equitable for every one. There needs to be some mechanism put in place to encourage that.

The Chairman: Are there any more questions?

Monsieur Ridout, mes chers collègues, je vous remercie et bon retour.

Mr. Ridout: Thank you. Mr. Chairman, if while this committee is deliberating you have any questions, we would be pleased to try to answer them.

Le président: Merci infiniment.

Our third group is from the Consumers' Association of Canada. There is one representative. I do not know if you are ready. We might stop for a while.

Je suppose que mes collègues seront d'accord pour arrêter quelques minutes. D'accord?

• 1643

• 1655

The Chairman: Here we are back to the session, and finally we welcome the Consumers' Association of Canada. We have Peggy Smyth, Vice-President, Policies and Issues.

M. Ridout: Oui, monsieur le président, c'est très simple. Un dollar dépensé pour conserver de l'énergie représente une économie permanente, alors qu'un dollar dépensé pour du combustible s'évanouit en fumée dès qu'il est utilisé. Jusqu'à présent, dans la loi, nous avons mis l'accent sur les matériels consommateurs d'énergie, mais en concentrant nos efforts sur les systèmes d'isolation, les fenêtres, etc., il est également possible de réaliser des économies importantes en réduisant les déperditions de chaleur dans les édifices.

L'objectif est le même. Il s'agit de réduire la consommation d'énergie. Nous ne parlons ici que des mécanismes, qu'il s'agisse du matériel consommateur d'énergie ou du matériel qui empêche une perte d'énergie.

Le président: Une chose m'inquiète personnellement. Monsieur Ridout, je ne sais pas si vous pouvez répondre à cette question. Aucune sanction n'est mentionnée dans ce projet de loi. Pensez-vous que nous devrions imposer des sanctions aux personnes qui ne respectent pas ces normes? Qu'en pensez-vous?

M. Ridout: Il faut qu'il y ait un mécanisme qui encourage les manufacturiers à produire du matériel conforme aux normes et au niveau fixé. Un pourcentage très élevé de manufacturiers de bonne réputation ont le sens de leurs responsabilités et sont tout à fait prêts à produire du matériel conforme à ce que demande la société. Le danger est qu'il existe un pourcentage petit, mais appréciable, de manufacturiers qui désirent peut-être échapper à ces contraintes.

Il n'est que justice, vis-à-vis de ceux qui sont prêts à respecter les règles, d'offrir un marché équitable pour tout le monde. Il faut donc mettre en place un mécanisme qui favorise cela.

Le président: Avez-vous d'autres questions à poser?

Mr. Ridout, my dear colleagues, thank you; have a safe trip back home.

M. Ridout: Merci. Monsieur le président, si, pendant que le comité délibère, vous avez d'autres questions à poser, nous serions heureux d'essayer d'y répondre.

The Chairman: Thank you very much.

Notre troisième groupe est l'Association des consommateurs du Canada, qui est ici représentée par un témoin. Je ne sais pas si vous êtes prêt. Nous allons peut-être faire une brève pause.

I assume my colleagues will agree to a recess for a few minutes. Agreed?

Le président: Nous reprenons la séance et souhaitons finalement la bienvenue à l'Association des consommateurs du Canada. Nous avons devant nous Peggy Smyth, vice-présidente, politique.

[Texte]

Ms Smyth, maybe you could introduce your colleagues and their credentials, if you wish. We have first the presentation of the brief and then the question period. Welcome, Mrs. Smyth.

[Traduction]

Madame Smyth, si vous le voulez bien, je vous demanderai de nous présenter vos collègues et de décliner leurs noms et qualités. Nous commencerons par la présentation de votre mémoire et nous passerons ensuite aux questions. Madame Smyth, soyez la bienvenue.

Ms Peggy Smyth (Vice-President, Policy and Issues, Consumers' Association of Canada): Thank you very much, Mr. Chairman. With me are Rosalie Daly Todd, the Legal Counsel for the Consumers' Association of Canada; and Kevin Doucette, a Policy Researcher for our association. I would like to express my appreciation to the committee for waiting for us and for your invitation to come and discuss Bill C-41 this afternoon.

The Consumers' Association of Canada was founded in 1947 and is a voluntary non-profit, non-governmental organization representing consumers across Canada. The organization's purposes are to unite the strength of consumers to improve the standard of living in Canadian homes, to study consumer problems and make recommendations for their solution; to bring the views of consumers to the attention of government, trade, and industry and to provide a channel from these to the consumer; to obtain and provide for consumers information and counsel on consumer goods and services; and to conduct research and tests for the better accomplishments of the objects of the association.

CAC's activities include research and testing regarding consumer goods and services; publication of the magazines *Canadian Consumer* and *Le consommateur canadien*—I have brought some copies of our magazine, published by our subsidiary Canadian Consumer Inc., for you to peruse at your leisure—the operation of consumer help offices in various communities across Canada; intervention before regulatory tribunals, boards and commissions; representation of the consumer interest on a variety of advisory and consultative committees, standard-setting organizations and marketing agencies; presentation of consumer perspectives on public policy issues to parliamentary committees, commissions of inquiry and task forces, government ministers and others.

To give you a little background, energy efficiency and energy conservation are areas of long-standing concern for the Consumers' Association of Canada, or CAC. We were deeply involved in the creation of the original Energuide Program nearly 15 years ago, which also included membership on the Canadian Standards Association Steering Committee on the Performance of Electrical Products, or SCOPEP. I saw the administrator of that committee sitting here at the previous session. I'm a member of that committee. CAC strongly encouraged the implementation of the program. We helped advertise it and urged our members at the local level and through our publication, *Canadian Consumer*, to

Mme Peggy Smyth (vice-présidente, Politique et Enjeux, Association des consommateurs du Canada): Merci beaucoup, monsieur le président. Je suis accompagnée de Rosalie Daly Todd, avocat-conseil de l'Association des consommateurs du Canada; et de Kevin Doucette, chercheur en politique, qui travaille pour notre association. Je tiens à remercier le Comité d'avoir bien voulu nous attendre et de nous avoir invités à venir parler du projet de loi C-41, cet après-midi.

L'Association des consommateurs du Canada a été fondée en 1947. C'est un organisme bénévole non-gouvernemental, sans but lucratif, qui représente les consommateurs de l'ensemble du Canada. Il a pour objet d'utiliser la force collective des consommateurs pour améliorer le niveau de vie dans les foyers canadiens, d'étudier les problèmes auxquels sont confrontés les consommateurs et de recommander des solutions; de soumettre les vues des consommateurs au gouvernement, aux commerçants et aux industriels, et de servir de trait d'union entre ceux-ci et les consommateurs; d'obtenir des informations et des conseils sur les biens et services, et de les fournir aux consommateurs; et d'effectuer des recherches et des essais afin de promouvoir les objectifs de notre association.

L'ACC a des activités diverses: elle effectue des recherches et des essais sur les biens et services offerts au consommateur; elle publie les magazines *Le consommateur canadien/Canadian Consumer*—Je vous en ai apporté quelques exemplaires, publiés par notre filiale, Le consommateur canadien inc., que vous pourrez consulter à tête reposée—; elle a des bureaux d'aide au consommateur dans diverses collectivités du Canada, intervient devant les tribunaux, les offices et les commissions chargés de la réglementation, représente les intérêts des consommateurs à divers comités consultatifs, organismes de normalisation et offices de commercialisation et enfin présente le point de vue des consommateurs sur des questions de politique publique devant des comités parlementaires, des commissions d'enquête et groupes d'études, des ministres, etc.

Pour vous éclairer un peu sur le contexte, j'ajouterais que l'efficience énergétique et la conservation de l'énergie sont des domaines auxquels s'intéresse depuis fort longtemps l'Association des consommateurs du Canada. Nous avons pris une part très active à la création du premier programme Energuide, il y a près de 15 ans, et nous avons également participé aux travaux de l'Association canadienne de normalisation, du Comité d'orientation sur le rendement des produits électriques, ou CORPE. J'ai aperçu l'administrateur du Comité à la dernière séance. Je suis moi-même membre de ce Comité. L'ACC a vigoureusement favorisé la mise en œuvre du programme. Nous avons contribué à la publicité

[Text]

compare Energuide labels. CAC's desire to see the program succeed led SCOPEP to introduce new performance requirements for refrigerators and freezers after our magazine objected to the method of testing these appliances.

• 1700

Unfortunately, the program's potential for enhancing the ability of consumers to make informed choices that will result in savings in energy consumption has not been fulfilled. Initially the program was given a high priority and was widely promoted. Consumer recognition of the Energuide label was very good. Manufacturers began designing and producing more energy efficient appliances to ensure their products had lower Energuide ratings than their competition. Consumers, armed with more substantial product information on which to base their selection, saved money through reduced energy costs, and above all, the environment benefited.

That all changed in the mid-1980s when the federal government began losing interest in the program. Funding was withdrawn and promotion of the program ceased. As a result, consumer interest in Energuide faded and manufacturers responded accordingly. In recent times, however, Canadians have become increasingly aware of the need to protect Canada's environment. Consumers are now actively seeking affordable, high-quality products that are better for the environment. This has fortuitously led to the revival of the Energuide Program. Regulatory reform in the United States has also contributed to the renewed interest. The speedy passage of Bill C-41 will enable consumers to make informed choices by providing the information needed to arrive at sound environmental decisions.

The Government of Canada has a major role to play in promoting the wise use of energy. CAC supports the Green Plan initiatives with respect to energy efficiency. However, the proposed cuts to the Green Plan announced in the Minister of Finance's most recent budget are particularly worrisome in that any impact this may have on the Energuide Program may cause delays in its implementation or, worse, outright cancellation. That would represent a major set-back both for consumers and for the environment.

CAC believes that the Department of Energy, Mines, and Resources should be directed to implement the following high-priority initiatives:

First, the establishment of consistent national energy levels for major household appliances, heating and air cooling equipment, motors and lighting, when real savings and energy costs to consumers can be proven. The regulations that

[Translation]

faite à ce sujet et avons incité nos membres, à l'échelon local et par l'intermédiaire de notre publication, *Le consommateur canadien*, à comparer les étiquettes Energuide. Le désir manifesté par la CCA de voir réussir le programme a incité le CORPE à adopter de nouvelles exigences en matière de rendement pour les réfrigérateurs et les congélateurs après que notre magazine ait protesté contre la méthode utilisée pour essayer ces appareils.

Malheureusement, malgré les possibilités qu'il offrait, le programme n'a pas concrètement réussi à rendre les consommateurs plus capables de faire des choix éclairés se traduisant par des économies de consommation d'énergie. Au départ, on avait accordé une haute priorité au programme, et il avait bénéficié d'une large publicité. L'étiquette Energuide était devenue très populaire. Les manufacturiers avaient commencé à concevoir et à produire des appareils d'une plus grande efficacité énergétique afin d'avoir une meilleure cote Energuide que leurs concurrents. Les consommateurs, disposant d'informations plus solides sur lesquelles fonder leur choix, faisaient des économies grâce à la réduction de leur consommation d'énergie, et surtout, l'environnement était le grand bénéficiaire.

Tout cela a changé au milieu des années 1980 lorsque le gouvernement fédéral a commencé à se désintéresser du programme, qui cessa d'être financé et promu. L'intérêt des consommateurs pour l'Energuide disparut donc progressivement, et les manufacturiers réagirent en conséquence. Depuis quelque temps, les Canadiens sont cependant de plus en plus conscients de la nécessité de protéger notre environnement. Aujourd'hui, ils recherchent activement du matériel de grande qualité, à un prix raisonnable, moins préjudiciable à l'environnement. Cela a de façon imprévue conduit à une renaissance du programme Energuide. La réforme des règlements aux Etats-Unis a également contribué à ce regain d'intérêt. L'adoption rapide du projet de loi C-41 permettra aux consommateurs de faire des choix éclairés en leur fournissant l'information dont ils ont besoin pour prendre des décisions conformes à la protection de l'environnement.

Le gouvernement du Canada a un rôle extrêmement important à jouer dans la promotion d'une sage utilisation de l'énergie. La CCA est favorable aux initiatives proposées dans le Plan vert en ce qui concerne l'efficacité énergétique. Cependant, les coupures qu'on se propose d'imposer au Plan vert et que le ministre des Finances a annoncées à la présentation du dernier budget, sont particulièrement inquiétantes car elles risquent de se traduire par un retard dans la mise en oeuvre du programme Energuide ou, pis encore, par son annulation pure et simple. Cela représenterait un grave recul pour les consommateurs et pour l'environnement.

La CCA estime que le ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources devrait être chargé de mettre en oeuvre les actions suivantes, qui sont absolument prioritaires:

Premièrement, l'établissement de niveaux nationaux cohérents de consommation d'énergie pour les appareils ménagers importants, le matériel de chauffage et de climatisation, les moteurs et l'éclairage, lorsqu'il est possible

[Texte]

determine these levels should reference standards with performance requirements. These standards should be harmonized with the international standards only when such action strengthens the Canadian standard.

Second, the development of a multi-stakeholder national promotion campaign to educate Canadian consumers to the benefits of purchasing products that are energy efficient. To ensure that this program is comprehensive and effective, it should be supported by all stakeholders. A fundamental facet of this initiative should be the training of manufacturing and retail sales personnel, those who can influence which product is finally selected.

Third, the design of a new Energuide label that reflects research already conducted by EMR. This label should be introduced as soon as possible, be kept simple and, if feasible, be harmonized with the United States label to avoid confusing consumers.

Fourth, the development of a national data base that would not only include data on energy consumption levels but also information of interest to consumers such as guidelines for selection and use of the product. This database should be current and accessible to all stakeholders in formats that encourage wide distribution and consistency of information.

Fifth, the development of a compliance program that precludes product being imported into Canada that fails to meet energy requirements, and product being offered for sale with incorrect labels or no labels at all. This compliance program should include spot testing by a certified testing laboratory.

Bill C-41, along with the supporting regulations, will be extremely beneficial to consumers and the environment alike. CAC views this as an important element of the overall strategy to protect and enhance our environment. Annex A, which is attached, contains some very limited comments on the specific wording of the legislation.

I would like to close my remarks by repeating the statement made by the Hon. Jake Epp, Minister of Energy, Mines, and Resources, on October 29, 1991 with respect to Bill C-41:

This legislation will provide the means to help the Canadian consumer make better choices when buying equipment—better choices for themselves in terms of lower energy costs, and better for the environment as energy demand is reduced. . . . This Act will help promote the sound management of energy use in Canada. . . .

[Traduction]

de prouver que cela représenterait de réelles économies et une réduction des coûts de consommation d'énergie pour les consommateurs. Les règlements établissant ces niveaux devraient lier les normes à des exigences de rendement. Ces normes ne devraient être harmonisées avec les normes internationales que lorsqu'une telle mesure contribue à renforcer la norme canadienne.

Deuxièmement, la préparation d'une campagne de promotion nationale à laquelle participeraient plusieurs dépositaires d'enjeux, afin d'informer les consommateurs canadiens des avantages que présente l'achat de matériel efficace sur le plan énergétique. Pour que ce programme soit complet et efficace, il conviendrait qu'il bénéficie de l'appui de tous les dépositaires d'enjeux. Un élément essentiel de ce plan consisterait donc à former le personnel de fabrication et de vente au détail, c'est-à-dire les personnes qui peuvent avoir une influence sur le choix final du matériel.

Troisièmement, la conception d'une nouvelle étiquette Energuide dont les indications seraient fondées sur les recherches déjà effectuées par EMR. On devrait commencer à utiliser cette étiquette aussitôt que possible; elle devrait être simple, et, si c'est possible, être harmonisée avec l'étiquette américaine afin d'éviter la confusion pour les consommateurs.

Quatrièmement, l'élaboration d'une base de données nationale qui contiendrait non seulement des données sur le niveau de consommation d'énergie, mais aussi des renseignements intéressants pour les consommateurs tels que des directives sur le choix et l'utilisation du matériel. Cette base de données devrait être tenue à jour et être accessible à tous les intéressés, sous des formes qui en encourageraient une large diffusion et assurerait l'uniformité des renseignements.

Cinquièmement, l'élaboration d'un programme d'observation qui interdirait l'importation au Canada de matériel ne satisfaisant pas aux exigences sur le plan énergétique et de matériel mis en vente avec des étiquettes incorrectes ou sans aucune étiquette. Ce programme devrait prévoir des essais ponctuels effectués par un laboratoire certifié.

Le projet de loi C-41 et les règlements connexes seront extrêmement utiles pour les consommateurs et pour l'environnement. La CCA considère qu'il s'agit-là d'un élément important de la stratégie d'ensemble visant à assurer la protection et l'amélioration de notre environnement. L'annexe A ci-jointe contient de brefs commentaires sur le libellé du texte de loi.

Je voudrais conclure en reprenant les propos de l'honorable Jake Epp, ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, prononcé le 29 octobre 1991 au sujet du projet de loi C-41:

Cette loi aidera le consommateur canadien à faire de meilleurs choix lorsqu'il achètera du matériel. . . de meilleurs choix pour lui-même parce que cela permettra de réduire les coûts de consommation d'énergie et de meilleurs choix pour l'environnement puisque la demande d'énergie sera réduite. . . . Cette loi aidera à promouvoir une saine gestion de l'utilisation de l'énergie au Canada. . . .

[Text]

[Translation]

• 1705

The Consumers' Association of Canada concurs with Mr. Epp and urges Parliament to pass this legislation as quickly as possible. Thank you.

Le président: Merci beaucoup, madame Smyth.

Alors, monsieur Johnson, vous avez la parole pour commencer.

Mr. Johnson: Ms Smyth, I welcome you and your colleagues. We are very pleased to have you. In your first recommendation on page 3, you say:

These standards should be harmonized with international standards only when such action strengthens the Canadian standard.

On the next page in item 3, you say:

This label should be introduced as soon as possible, be kept simple and, if feasible, be harmonized with the U.S. label to avoid confusing consumers.

In the first instance, can you tell me what things you are specifically worried about when you talk of warning against harmonization and then why, in the next breath, you should recommend harmonization?

Ms Smyth: I think in the one case we are referring to the standard and in the other one we are referring to the label itself. It would be the view of our association that harmonization should be the goal.

Mr. Johnson: Are there any situations that you know of now? We had an earlier presentation—I am not sure if you were here—where we were shown that the American standards on refrigerators were far better than Canadian standards. My immediate reaction is, for heaven's sake, let's harmonize.

Have you examples that go the other way? You seem to be worried about harmonizing, whereas everything we have heard so far is harmonize and get on the bandwagon.

Mr. Kevin Doucette (Research Associate, Consumers' Association of Canada): To clarify that, the CAC does not want to see the Canadian standards lowered. If there is a world standard that is better than the Canadian standard, then by all means, let us move up to this. We do not want to move to a lower standard—

Mr. Johnson: I understand the statement, but I am asking you whether you are worried about it.

Mr. Doucette: —if the Canadian one is better.

Mr. Johnson: Can you tell us of any known circumstances where Canada is doing something better, and the world or the United States is doing so much worse that we are worried about harmonizing?

Mr. Doucette: No, I do not have any specific ones. It is a general statement that CAC feels we should never move to a lower standard. If the Canadian standard is certainly better than any other, then we stay with it. If a world standard is

L'Association des consommateurs du Canada est d'accord avec M. Epp et demande instamment au Parlement d'adopter cette loi aussi rapidement que possible. Je vous remercie.

The Chairman: Thank you very much, Mrs. Smyth.

Mr. Johnson, you may begin.

M. Johnson: Madame Smyth, je vous souhaite la bienvenue, à vous et à vos collègues. Nous sommes très heureux de vous avoir ici. Dans votre première recommandation, à la page 3, vous écrivez ceci:

Ces normes ne devraient être harmonisées avec les normes internationales que si cette mesure contribue à renforcer la norme canadienne.

À la page suivante, au point 3, vous écrivez:

On devrait commencer à utiliser cette étiquette aussitôt que possible. Elle devrait être simple et, si cela se peut, être harmonisée avec l'étiquette américaine afin d'éviter de créer la confusion chez les consommateurs.

Dans le premier cas, pourriez-vous me dire ce qui vous inquiète exactement lorsque vous faites cette mise en garde contre l'harmonisation, alors que, l'instant d'après, vous la recommandez?

Mme Smyth: Je crois que, dans le premier cas, nous nous référions à la norme, alors que dans l'autre, c'est de l'étiquette elle-même qu'il s'agit. Notre association considère en tout cas que l'objectif est de parvenir à une harmonisation.

M. Johnson: Connaissez-vous des cas où cela devrait se faire? Un témoin—je ne sais pas si vous étiez là—nous a montré que les normes américaines pour les réfrigérateurs étaient très supérieures aux normes canadiennes. Ma réaction immédiate a été de dire: que diable, harmonisons!

Avez-vous des exemples contraires. Cette harmonisation semble vous inquiéter, alors que, jusqu'à présent tout semble la justifier.

M. Kevin Doucette (associé de recherche, Association des consommateurs du Canada): Ce que nous voulons dire, c'est que l'ACC ne veut pas voir rabaisser les normes canadiennes. S'il existe une norme mondiale supérieure à la nôtre, adoptons-la sans hésiter. Ce que nous ne voulons pas, c'est rabaisser nos critères...

M. Johnson: J'entends bien, mais je me demande si cela vous inquiète.

M. Doucette: ...seulement si la norme canadienne est supérieure.

M. Johnson: Connaissez-vous des cas dans lesquels le Canada fait quelque chose de mieux, alors que le monde ou en tout cas, les États-Unis s'en sortent tellement plus mal que nous craignons une harmonisation?

M. Doucette: Non, je n'ai pas d'exemple précis à vous donner. D'une façon générale, l'ACC estime simplement que nous ne devrions jamais adopter une norme inférieure. Si la norme canadienne est indiscutablement supérieure à une

[Texte]

better, then let's go to that one. It is just a general statement the CAC has about any type of standard, no matter if it is in energy efficiency, health, food, or anything like that. If in the next statement, where we say harmonizing with the U.S. label is possible and it appears to be a good label, then by all means, let's move to that. We are not fearful of harmonization.

Mr. Johnson: With a little maple leaf on it saying, made in Canada. Talking about setting standards, we had some discussion earlier about how the standards are set. You mentioned the consensus group. There was some criticism. I think you mentioned SCOPEP. Is this a group that sets standards by consensus?

Ms Smyth: Yes, it is.

Mr. Johnson: An earlier witness criticized this process and suggested quite strongly that the government set the standard and then tell people what it is and then they manufacture to it. Can you tell us whether we should fear this process of consensus-building of standards, particularly with the manufacturers in the pool being accused, in this case, of manipulating the process?

Ms Smyth: In my experience, having been involved in consultative processes related to consumers on many issues, not just to do with standards, it seems to me it has always worked much better if we come to a consensus first rather than having government impose something. I could give you dozens of examples of where that's worked very much in the favour of consumers. Too much regulation is expensive, it's hard to amend. It sometimes stifles innovation. You know all of the—

Mr. Johnson: Yes, but taking the refrigerator example, the government, as you know, has an overall goal of stabilizing CO₂ by the year 2000, so that means cutting down the amount of electricity if refrigerators are to play their part. Suppose this consensus-setting group said, yes, we can improve refrigerators by 10%, and the number of refrigerators in use over the next ten years was going to increase by 15%, we'd be at the very best 5% out on our goal. Would you then say that the government had a responsibility to go in and tell that consensus-setting group that they had to do better than that?

I'm trying to distinguish here between the roles of government and industry—I shouldn't say non-regulated groups, but essentially free-wheeling groups setting a consensus. How do we ensure that the group setting the consensus has the same mandate as the government?

Ms Smyth: I think the ones that are involved in the consensus-making standards, from my experience, always have government input into that consensus.

Mr. Johnson: Well, if that was the case, why would Canada be, as we saw earlier...? It seemed—and the data was a few years out of date, it was 1986 data—at that time, at least, that the Canadian manufacturers were making

[Traduction]

autre, nous voulons la conserver. Si c'est la norme mondiale qui est supérieure, adoptons-la. Cela représente simplement la position de l'ACC à l'égard des normes, qu'il s'agisse d'efficacité énergétique, de santé, de produits alimentaires, ou de toute autre chose. Ce que nous voulons dire, c'est que si une harmonisation avec l'étiquette américaine est possible et paraît bonne, il n'y a alors pas à hésiter. Nous n'avons pas peur de l'harmonisation.

Mr. Johnson: Avec une petite feuille d'érable dessus, disons, fabriquée au Canada. Nous avons discuté, plutôt, de la manière dont les normes étaient établies. Vous avez parlé du groupe de consensus, qui a soulevé des critiques. Je crois que vous avez aussi mentionné le CORPE. S'agit-il d'un groupe qui fixe des normes par consensus?

Mme Smyth: Oui.

Mr. Johnson: Un témoin antérieur a critiqué cette méthode et a fortement recommandé que ce soit le gouvernement qui fixe la norme, qu'il dise aux gens ce qu'elle est et que ceux-ci fabriquent ensuite leurs produits en conséquence. Pensez-vous que nous devrions nous méfier de cette méthode d'établissement des normes par consensus étant donné, en particulier, qu'on a accusé les manufacturiers qui y participent de manipulation?

Mme Smyth: D'après mon expérience, après avoir participé à des consultations portant sur de nombreuses questions intéressant les consommateurs, et pas seulement sur les normes, il me semble que, lorsqu'on parvient à un consensus, cela marche toujours mieux que lorsque quelque chose est imposé par le gouvernement. Je pourrais vous donner des douzaines d'exemples qui prouvent que cela a été très profitable aux consommateurs. Il est coûteux d'avoir trop de règlements; ils sont difficiles à modifier, et cela étouffe parfois l'esprit d'innovation. Vous connaissez tous les...

• 1710

Mr. Johnson: Oui, mais prenons l'exemple du réfrigérateur. Comme vous le savez, l'objectif global du gouvernement est de stabiliser le gaz carbonique d'ici l'an 2000, ce qui signifie qu'il faudra réduire la consommation d'électricité si l'on veut que les réfrigérateurs jouent un rôle. Supposons que ce groupe qui fonctionne par consensus déclare: oui, nous pouvons améliorer les réfrigérateurs de 10 p. 100. Mais si le nombre augmente de 15 p. 100 au cours des 10 prochaines années, nous aurons, au mieux, raté notre objectif de 5 p. 100. Compte tenu de cela, considérez-vous qu'il incombe au gouvernement de dire à ce groupe qu'il faut faire mieux?

J'essaye ici de faire une distinction entre le rôle du gouvernement et celui de l'industrie—de groupes non-réglementés ou plutôt, de groupes libres qui parviennent à un consensus. Comment pouvons-nous nous assurer qu'un tel groupe a le même mandat que le gouvernement?

Mme Smyth: D'après mon expérience, ceux qui participent à l'établissement de normes par consensus tiennent toujours compte de l'avis du gouvernement.

Mr. Johnson: Si c'était le cas, pourquoi le Canada, comme nous l'avons vu tout à l'heure...? Il semble—les données remontaient à quelques années; il s'agissait de données de 1986—qu'à l'époque, du moins, les

[Text]

refrigerators that had far lower standards of efficiency than their American counterparts had. How do you explain the difference if this consensus-setting group is taking its responsibilities seriously and yet the efficiencies looked like they were 50% worse?

Ms Smyth: Do you mean, why haven't they come to a tougher standard sooner? Is that what you're asking me?

Mr. Johnson: Yes, if they have not been given—

Mr. Harvey: Or even a compromise.

Mr. Johnson: Yes, a compromise. But it just seemed that Canadian manufacturers were way off base as a group compared with American manufacturers making essentially the same product.

Ms Smyth: So you're asking what I think the role of the government is to speed this up.

Mr. Johnson: It seems that if Canadian manufacturers are over here on the graph and American manufacturers in black are over here, the American manufacturers are working around 75 kilowatts per month and the Canadians are at 130 in efficiency. That's quite a big difference, and yet Canadian manufacturers, you tell us, have been working through this consensus process.

Ms Smyth: Well, they certainly have been urged by the consumer representatives on those consensus groups to get to a more efficient product. I guess we haven't done our jobs well enough to make that happen.

Mr. Johnson: I'm not accusing you; I'm just trying to understand the process that you're recommending. Is it that the government should be saying, we have to go from here to here; you will, by consensus, find out how you're going to get there, but this is where we're going. Does the government accept the—

Ms Smyth: I suppose if you feel there's been a real breakdown in that, then government should step in. But first you were asking about it in general terms. Our association would prefer to have everybody involved come to a consensus before that had to be imposed. Now, in the case of refrigerators, maybe we will have to ask government for that. I think I mentioned on page 2 new performance requirements for refrigerators and freezers that we asked for a few years ago. I'm not exactly sure what year that was.

Mr. Doucette: In 1982.

Ms Smyth: Yes. So maybe we'll have to do it again. I think there is a fear that these very efficient refrigerators from the United States will be in their market and so what's going to happen to their less efficient ones? Are they going to be dumped here? I don't know whether the previous group mentioned that, where they would still be—

[Translation]

manufacturiers canadiens produisaient des réfrigérateurs conformes à des normes d'efficacité nettement inférieures à celles de leurs homologues américains. Comment expliquer, si ce groupe de normalisation par consensus prenait vraiment ses responsabilités au sérieux, qu'il y ait 50 p.100 de différence sur le plan de l'efficacité, et cela, en notre défaveur?

Mme Smyth: Pourquoi il n'est pas plutôt parvenu à adopter une norme plus rigoureuse? Est-ce votre question?

M. Johnson: Oui, si on ne lui a pas encore donné...

Mr. Harvey: Ou même un compromis.

Mr. Jonhson: Oui, un compromis. Il semble simplement que les manufacturiers canadiens étaient loin de produire du matériel de même qualité que leurs homologues américains.

Mme Smyth: Et vous me demandez quel devrait être le rôle du gouvernement, selon moi, pour accélérer les choses?

Mr. Johnson: Apparemment, sur ce graphique, les manufacturiers canadiens se trouvent ici et les manufacturiers américains, là, en noir. La consommation du matériel américain est d'environ 75 kilowatt heures par mois, alors qu'elle est de 130 pour le matériel canadien. C'est une différence importante; pourtant, vous nous dites que les manufacturiers canadiens ont participé à l'établissement de ce consensus.

Mme Smyth: Ils ont en tout cas été invités par les représentants des consommateurs, au sein de ces groupes, à produire du matériel plus efficace. Nous n'avons sans doute pas suffisamment bien fait notre travail puisque cela ne s'est pas produit.

Mr. Johnson: Je ne vous accuse pas; j'essaye simplement de comprendre le processus que vous recommandez. S'agirait-il, pour le gouvernement, d'indiquer le point qu'il faut atteindre? Vous devriez alors, par consensus, déterminer comment le faire, alors que dans la pratique, on arrive à autre chose. Le gouvernement accepte-t-il le...

Mme Smyth: Je suppose que vous avez l'impression que cela constitue un véritable échec et que le gouvernement devrait intervenir, mais au départ, votre question était posée en termes généraux. Notre association préférerait que tous les intéressés parviennent à un consensus avant qu'une telle intervention ne soit imposée. Dans le cas des réfrigérateurs, nous serons peut-être obligés de demander au gouvernement de le faire. Je crois qu'à la page 2, j'ai indiqué les nouvelles exigences en matière de rendement, réclamées par nous il y a quelques années pour les réfrigérateurs et les congélateurs. Je ne me souviens plus exactement de l'année.

M. Doucette: C'était en 1982.

Mme Smyth: Oui. Peut-être faudra-t-il que nous recommandions. Je crois que ce que l'on craint, c'est que ces réfrigérateurs américains, très efficaces, soient réservés au marché des États-Unis et que ceux qui le sont moins soient bradés chez nous. Je ne sais pas si le groupe précédent en a parlé, s'il était encore...

[Texte]

[Traduction]

• 1715

Mr. Johnson: They were dealing from the point of manufacture. Okay, I understand. I don't have any further questions, Mr. Chairman.

Mr. LeBlanc: Merci, monsieur le président.

In your brief you speak about the need for the Energuide standards to be properly promoted, and you mention the fact that when the government lost interest in the Energuide Program and withdrew its funding, the promotion of the program ceased and the consumer interest faded. The result of this was the decline in the concern for standards in these products. Will this legislation, which is essentially a legislation to allow the minister to impose standards and then penalize those that fail to meet the standards, particularly manufacturers and importers, be adequate? Does there have to be more than the legislation directed at the consumers and promoting the standards to achieve the result we are trying to achieve?

Ms Smyth: If the legislation is finally proclaimed, we would then assume there would be the process of writing the regulations. Certainly, we would have a very great interest in seeing what is written in those regulations. When they're promulgated we would hope that Energy, Mines and Resources would have some funding to promote the program. It's not a great thing if consumers don't know about things put in place for the protection or benefit of the consumer. Obviously, because of its interest in this project, our association would promote it, again, in our magazine and through our members, our local branches and so on. That's what we were referring to.

Mr. LeBlanc: What could the department do, generic advertising?

Ms Smyth: Yes.

Mr. Doucette: In general, the department certainly needs to get the information out to consumers, and one of the best ways is through either retailers or perhaps through the Consumers' Association of Canada, the CSA...anywhere that would promote this program would be of benefit. The information and the understanding of how the program works has to get to consumers if the Energuide Program is to truly be successful.

Mr. LeBlanc: In your experience dealing with consumers, is there a genuine interest in energy efficiency amongst the consumers who reply to your magazine once they're aware of certain things?

Mr. Doucette: Yes, I believe so. The types of calls and the letters we get indicate that consumers are interested in this type of program and are looking for products that are beneficial or less harmful to the environment. This would be one program where we will certainly allow them to participate. We would anticipate that consumers would be very interested in this and be seeking information from us.

M. Johnson: Ils ont parlé de la fabrication. Bien, je comprends. Je n'ai pas d'autres questions, monsieur le président.

Mr. LeBlanc: Thank you, Mr. Chairman.

Dans votre mémoire, vous écrivez qu'il faudrait assurer une promotion efficace des normes Energuide, et vous dites que, lorsque le gouvernement s'est désintéressé de ce programme et a cessé de le financer, il n'y a plus eu d'efforts de promotion, et le consommateur a lui-même cessé de s'y intéresser. À cause de cela, on s'est moins préoccupé des normes pour ce genre de matériel. Cette loi, qui vise essentiellement à permettre au ministre d'imposer des normes et de sanctionner ceux qui ne les respectent pas, en particulier les manufacturiers et les importateurs, sera-t-elle suffisante? Pour obtenir le résultat que nous recherchons, ne faudrait-il pas autre chose qu'une loi visant les consommateurs et la promotion des normes?

Mme Smyth: Si cette loi est finalement adoptée, nous supposons qu'on rédigera un règlement, et nous serions très intéressés de savoir ce qu'il va contenir. Lorsque le règlement sera promulgué, nous espérons qu'Energie, Mines et Ressources aura les fonds nécessaires pour assurer la promotion du programme. Cela ne sert pas à grand-chose si les consommateurs ne sont pas au courant de ce qui a été mis en place en leur faveur et pour assurer leur protection. Manifestement, à cause de l'importance qu'elle attache à ce projet, notre association en assurerait la promotion dans notre magazine et par l'intermédiaire de nos membres, de nos bureaux locaux, etc. Voilà ce à quoi nous faisions allusion.

Mr. LeBlanc: Le ministère pourrait-il faire de la publicité générique?

Mme Smyth: Oui.

M. Doucette: D'une façon générale, il est indispensable que le ministère informe les consommateurs, et une des meilleures méthodes est de le faire par l'intermédiaire des détaillants ou peut-être, de l'Association des consommateurs du Canada...tous les moyens qui permettraient de promouvoir ce programme seraient bons. Pour assurer le succès du programme Energide, il faut que l'information parvienne aux consommateurs et que ceux-ci comprennent comment il fonctionne.

Mr. LeBlanc: D'après l'expérience que vous avez de vos rapports avec les consommateurs, ceux qui répondent aux articles de votre magazine une fois qu'ils sont au courant de certaines choses manifestent-ils un intérêt véritable pour l'efficacité énergétique?

M. Doucette: Oui, je le crois. D'après les appels téléphoniques et les lettres que nous recevons, il semble bien que les consommateurs s'intéressent à ce genre de programme et recherchent du matériel qui soit bon pour l'environnement ou en tout cas moins nuisible. C'est un programme auquel nous les autoriserons certainement à participer. Nous nous attendons à ce que la question les intéresse beaucoup et qu'ils nous demandent des renseignements.

[Text]

Ms Smyth: One of the things we found over the years is that information is most useful to consumers at the point of sale. Governments can produce all sorts of booklets and so on, which people pick up, take home and then never look at. But for the Energuide Program to be really successful and most effective, the information should be available at the time you're going to buy something and there should be training for the retail people and the information available at that point.

Mr. Doucette: They already provide certain types of information that come with washers, fridges and that sort of thing. I can't see any problem with adding this bit of material in the package with the warranty, the manual and all those sorts of things.

Mr. LeBlanc: Is there training now for retailers and those people distributing these products that promotes energy efficiency?

Mr. Doucette: They're preparing a manual to help retailers train their staff and also, I believe, manufacturers to train their people on how to promote this and how to explain it. So it's coming. I don't believe a specific project now takes that into account, but I understand it is coming.

• 1720

Ms Smyth: One of our members sits on the Energuide steering committee. From my reading of their minutes, I believe they've been dealing with this for several years, talking about this particular subject. It's felt by them that it's very important to the success of the program.

Mr. Harvey: Ms Smyth, I believe you've been here all afternoon.

Ms Smyth: No, I haven't.

Mr. Harvey: I'm sorry. I take it, then, you were not here for Mr. Kelly's testimony.

Ms Smyth: No, I wasn't. I just heard the end of it. I assumed they were from CSA because I recognized some of the faces in the last group.

Mr. Harvey: Yes, they were. Let me toss at you a couple of the recommendations Mr. Kelly made and get your reaction to them, if I may.

First of all, he suggested that the Energuide label on the product be stated in terms of operating cost dollars per year based on an assumed average consumption of kilowatts and an average cost of kilowatts. Your vendor could supplement with local information or what have you.

But essentially there would be a Canadian standard roughly in the range of what would be experienced by your average urban, presumably Canadian, consumer. That would be stated, in an operating cost of dollars per year, on the Energuide label. How would you respond to that?

Ms Smyth: That's instead of kilowatt-hours.

Mr. Harvey: Yes.

Ms Smyth: I could argue both sides of this one. From a consumer's point of view, I think you'll get people who will say that they don't want to see the label in Toronto dollars if they live in some remote part of the world.

[Translation]

Mme Smyth: Au fil des années, nous avons constaté que c'est au point de vente que l'information est la plus utile pour les consommateurs. Les gouvernements peuvent publier une foule de brochures, etc., que les gens ramassent, ramènent chez eux et ne regardent jamais. Mais pour que le programme Energuide réussisse vraiment et soit le plus efficace possible, l'information devrait être disponible au moment où l'on achète quelque chose chez les détaillants, et ceux-ci devraient recevoir une formation.

Mr. Doucette: Des renseignements accompagnent toujours les laveuses automatiques, les réfrigérateurs et autre matériel du même genre. Je ne vois aucune difficulté à ajouter cette documentation à la garantie et au manuel.

Mr. LeBlanc: Existe-t-il actuellement un programme de formation pour les détaillants et les distributeurs de ce genre de matériel, qui encourage l'efficacité énergétique?

M. Doucette: Un manuel est en préparation. Il est destiné à aider les détaillants et aussi, je crois, les manufacturiers à apprendre à leur personnel comment faire de la promotion à ce sujet et fournir des explications. Donc, cela se prépare. Je ne pense pas qu'il y ait de projet particulier à ce titre, mais je sais que cela se prépare.

Mme Smyth: Un de nos membres fait partie du comité directeur d'EnerGuide. La lecture de ses procès-verbaux me permet de penser que c'est une question dont il s'occupe depuis plusieurs années. Il estime qu'elle est très importante pour le succès du programme.

Mr. Harvey: Mme Smyth, je crois que vous avez passé ici toute l'après-midi.

Mme Smyth: Non.

Mr. Harvey: Excusez-moi. Vous n'avez donc pas entendu le témoignage de M. Kelly.

Mme Smyth: Non. Seulement la fin. Je pensais que c'était des représentants de la CSA, car j'ai reconnu quelques têtes dans le dernier groupe.

Mr. Harvey: En effet. Je vais vous soumettre une ou deux recommandations de M. Kelly et dites-moi ce que vous en pensez.

Premièrement, il a proposé que l'étiquette ÉnerGuide apposée sur les produits indique le coût de fonctionnement annuel en dollars d'après la consommation moyenne de kilowatts et le prix moyen du kilowatt. Le vendeur pourrait ensuite fournir des renseignements de caractère local ou autre.

Mais il s'agirait essentiellement d'une norme canadienne correspondant à peu près aux conditions particulières au consommateur urbain, presque canadien. Le label ÉnerGuide indiquerait le coût de fonctionnement en dollars par an. Qu'en pensez-vous?

Mme Smyth: Au lieu du nombre de kilowatts/heure.

Mr. Harvey: Oui.

Mme Smyth: Il y a du pour et du contre là-dedans. Du point de vue du consommateur, vous risquez d'avoir des gens qui vous diront qu'ils ne veulent pas voir une étiquette portant un montant en dollars de Toronto, alors qu'ils vivent dans une région éloignée.

[Texte]

I don't know whether our association has ever made a big pronouncement on this, but to me personally it's not a big deal. It's a relative thing. You're going to be in a store looking at two or three refrigerators or something, and if it says 10 kilowatt-hours or 85 or whatever, and the next one is higher or lower, I think that's what you're interested in. In the figure for operating dollars per year there are so many variables. If you have operating costs for a refrigerator, there is your climate and everything. So many things could change it.

Mr. Doucette: For a person with small children, operating a refrigerator is almost like a revolving door. It's opening and closing constantly. So the parameters within which that particular appliance will be working will be changing from person to person.

Mr. Harvey: But that same argument can be applied against the use of the kilowatt-hour.

Mr. Doucette: Certainly. It all depends on how the equipment is used. The bottom line has to be something that makes sense to the consumer, that will readily give them the information they're looking for in the format and type of information they want.

Mr. Harvey: To your knowledge, has any study ever been undertaken as to what percentage of major appliance purchasers know what a kilowatt-hour is?

Ms Smyth: No, I don't know that. I heard this argument around the table at SCOPEP about dollars versus kilowatts; it was split right down the middle as to what would be best.

Mr. Harvey: Another suggestion he made was that it be required that a manufacturer or a vendor advertising a particular product, and including either financing terms or price in that product, would be compelled as well to include the Energuide rating in that advertisement. This is on the theory that although the shop floor is where the final decision is made, advertising certainly plays a role in the reaching of that decision. I wonder how you would respond to that proposal.

Ms Smyth: I don't think that's one we've ever discussed. It probably would be useful to some people and not to others. You see an ad for a certain brand of refrigerator, say, and it gives you the kilowatt-hours and the price. It certainly isn't going to be as useful as seeing it in the store. Where's that ad going to be when you see the next ad, in order to compare it?

I suppose if every consumer got really involved in Energuide and kilowatt-hours, maybe there would be a recognition factor, but I would rather get it where it's going to be most useful, in the retail store.

Mr. Doucette: Putting it in the ad by itself, without any supporting information or the chance to talk to the salesperson to discuss what the Energuide rating is, may not be all that helpful to the consumer in trying to make a

[Traduction]

Je ne sais pas si notre association s'est jamais officiellement prononcée là-dessus, mais en ce qui me concerne, ce n'est pas très important. Tout est relatif. Lorsque vous êtes dans un magasin et que vous regardez deux ou trois réfrigérateurs ou autre chose, et que la consommation indiquée pour l'un est de 10 kilowatts/heure, ou de 85, ou que sais-je encore, et que celle du suivant est plus ou moins élevée, je crois que c'est tout ce qui vous intéresse. Un chiffre indiquant le coût de fonctionnement annuel dépend en effet de beaucoup de variables, comme le climat et toute foule d'autres facteurs.

Mr. Doucette: Pour quelqu'un qui a de jeunes enfants, un réfrigérateur est un peu comme une porte tournante. On l'ouvre et on le ferme constamment. Les paramètres applicables à cet appareil ménager varient donc d'un loyer à l'autre.

Mr. Harvey: Mais on pourrait en dire autant de l'utilisation en kilowatts/heure.

Mr. Doucette: Certainement. Cela dépend de la façon dont le matériel est utilisé. Ce qu'il faut, c'est quelque chose qui ait un sens pour le consommateur, qui lui fournit immédiatement l'information qu'il recherche, dans la forme qu'il désire.

Mr. Harvey: À votre connaissance, a-t-on jamais fait une étude pour déterminer le nombre d'acheteurs de gros appareils ménagers qui savent ce qu'est un kilowatt/heure?

Mme Smyth: Non, je n'en sais rien. J'ai entendu évoquer cet argument autour de la table, au CORPE, lorsqu'on discutait des avantages et des inconvénients d'une indication en dollars ou en kilowatts. Les avis étaient partagés.

Mr. Harvey: M. Kelly a également proposé que l'on exige d'un fabricant ou d'un vendeur qui fait de la publicité pour un matériel quelconque, qu'en plus des conditions de financement ou du prix de celui-ci, il soit tenu d'indiquer la cote d'EnerGuide. Cette suggestion repose sur la théorie voulant que, bien que ce soit dans le magasin que la décision définitive se prend, la publicité joue indiscutablement un rôle dans la prise de cette décision. Que pensez-vous de cette proposition?

Mme Smyth: Je ne pense pas que nous en ayons jamais discuté. Ce serait probablement utile pour certaines personnes, mais pas pour d'autres. Voir une publicité pour une certaine marque de réfrigérateur, par exemple, qui vous indique sa consommation en kilowatts/heure et son prix, n'est certainement pas aussi utile que de voir l'appareil au magasin. Lorsque vous verrez la prochaine réclame, que ce sera devenue la première, et comment pourrez-vous comparer les deux?

• 1725

Si tous les consommateurs s'intéressaient vraiment sérieusement à EnerGuide et aux kilowatt-heures, cela jouerait peut-être, mais je préférerais obtenir le renseignement là où il est le plus utile, dans le magasin de détail.

Mr. Doucette: Placer cela dans la réclame sans renseignements complémentaires, ni la possibilité de parler au vendeur et de discuter avec lui de ce que représente la cote EnerGuide, n'aide pas tellement le consommateur à

[Text]

decision about which appliance to buy. It may serve a very superficial purpose, but I think you would need a little more information to base your decision on, as opposed to just seeing the EnerGuide rating.

Mr. MacDougall: When we're talking about promotion of products, remember that when you see on TV a flock of geese going across on one channel, there are another 35 channels of TV to watch. When we talk about products and programming, I'm concerned that we deal right at the area of people who want to buy a refrigerator or stove or air conditioner. That's where we get our bang for our buck. I don't see any sense in our having these national programs of educating people when the vast majority of consumers at the time are not interested in buying any of these products.

Wise spending is wise products. With the shortage of dollars at all levels, whether in the private sector or in government, I think we have to emphasize the importance of what we're trying to do, but also with wise dollars.

Ms Smyth: The only comment I would make is that in order to be really successful at the time you're going to buy your refrigerator or your stove, you have to have some knowledge that there is such a thing as an EnerGuide Program so that when you get to the store, you will think to ask the salesperson what it means.

Le président: Alors, si je comprends bien, nous avons fait le tour. Il a été très agréable d'entendre vos préoccupations qui étaient axées, bien sûr, sur la consommation et les consommateurs en particulier. Cela va beaucoup nous aider. Je vous remercie.

Mr. MacDougall: Mr. Chairman, there is one housekeeping matter before we leave. About having the Canadian Home Builders' Association appear before the committee, I'm wondering if we could give the direction to the clerk to see whether we'd be able to get the president of the association before us. With our briefs, one brief today about windows and doors and the R-2000 program, I'm wondering if we could see about trying to get them, if it takes us an extra 45 minutes one meeting, to try to have them before us.

The Chairman: To make certain things clear, I must tell you that next week, March 31, we're going to have the Friends of the Earth only. Two weeks from now, on April 7, we're going to have three witnesses: the Canadian Manufacturers' Association; the Heating, Refrigerating and Air Conditioning Institute of Canada; and the Canadian Home Builders' Association.

Some of the witnesses we anticipated having won't be able to appear. I refer particularly to Canadian Industry Program for Energy Conservation. Would you like to know why they won't appear? Their mandate does not cover policy issues. The Canadian Electrical Association might send a written statement, and Passmore Associates International may send a written statement too.

[Translation]

faire un choix. Superficiellement, cela peut être utile, mais j'estime qu'on a besoin d'un peu plus de renseignements qu'une simple cote EnerGuide pour se décider.

M. MacDougall: Lorsque nous parlons de promotion d'appareils, n'oubliez pas que lorsque vous voyez un vol d'oies traverser votre écran de télévision sur un canal, il y en a 35 autres que vous pouvez également regarder. Quand on parle de produits et de programmes, ce qui compte, c'est de s'adresser précisément aux personnes qui veulent acheter un réfrigérateur, une cuisinière ou un climatiseur. C'est cela qui rapporte. Je ne vois pas l'utilité de ces programmes nationaux destinés à informer les gens alors qu'au même moment, la vaste majorité des consommateurs n'ont aucune intention d'acheter ces appareils.

Il faut savoir choisir et dépenser sagement. Du fait du manque d'argent à tous les niveaux, que ce soit dans le secteur privé ou public, je crois qu'il faut souligner l'importance de ce que nous essayons de faire, mais en utilisant notre argent à bon escient.

Mme Smyth: La seule remarque que je peux faire, c'est que pour ne pas risquer de faire erreur lorsque vous achetez votre réfrigérateur ou votre cuisinière, il faut savoir qu'il existe un programme EnerGuide, si bien que lorsque vous arriverez au magasin, vous penserez à demander au vendeur ce qu'il signifie.

The Chairman: As I understand it, we have completed our round. It was most interesting to hear your concerns about consumption and consumers in particular. It will be most helpful to us. Thank you.

M. MacDougall: Monsieur le président, il y a une petite question de cuisine intérieure à régler avant que nous nous quittions. L'Association canadienne des constructeurs d'habitations doit comparaître devant le Comité et je me demandais si nous pourrions demander au greffier de voir s'il serait possible que le président de cette association comparsisse devant nous. Étant donné les mémoires que nous avons reçus, celui d'aujourd'hui sur les portes et fenêtres et le Programme de la maison R-2000, je me demandais s'il serait possible de les entendre, même si cela nous demande trois quarts d'heures de plus.

Le président: Je précise que la semaine prochaine, le 31 mars, nous entendrons uniquement les Amis de la terre. Dans deux semaines, le 7 avril, nous aurons trois témoins: l'Association des manufacturiers canadiens; l'Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération; et l'Association canadienne des constructeurs d'habitations.

Certains des témoins que nous espérions avoir ne pourront pas comparaître. Je songe en particulier au Programme d'économies d'énergie dans l'industrie canadienne. Aimeriez-vous savoir pourquoi ils ne comparaîtront pas? Parce que leur mandat ne s'étend pas aux questions de politique. L'Association canadienne de l'électricité nous enverra peut-être un mémoire, et Passmore Associates International en fera peut-être autant.

[Texte]

[Traduction]

• 1730

Mr. MacDougall: Mr. Chairman, would it be possible to look at moving one of the witnesses who are appearing on April 7 up to March 31, rather than having three witnesses on April 7; instead, having two on each day?

The Chairman: I think the suggestion is a receivable one. We might try to do so, but I don't know whether the clerk has more matters with regard to switching one of those witnesses.

Le greffier du Comité: Les deux ici avaient déjà été invités juste par après. J'ai essayé de faire bouger les *Canadian Home Builders*, mais apparemment, c'était impossible.

The Chairman: So far, it seems to be quite difficult to have one of those witnesses moved up to Tuesday, March 31. We might try again, Mr. MacDougall.

Mr. MacDougall: Who is coming from the Canadian Home Builders' Association? Is it John Bassel, the president of the association?

The Clerk: Yes, and who else I do not know. He particularly wanted to come, and he is the reason they cannot come earlier, because he is not available before a certain date.

Mr. MacDougall: That's fine. If that is the best we can do, so be it. But I just thought that if there were any way we could get one witness moved up, rather than have just one witness appearing—

The Chairman: So far.

Mr. MacDougall: I imagine there will be quite a few questions for the Canadian Home Builders' Association.

Mr. Harvey: In this regard, I take it that the two remaining meetings are to be held at 3.30 p.m.?

The Chairman: Yes.

Mr. Harvey: Have we set Thursday, April 9, for clause-by-clause examination of the bill?

Mr. MacDougall: Yes, I think so.

The Chairman: I could set the date, yes.

Mr. Harvey: Will that session also be at 3.30 p.m.?

Mr. MacDougall: No, we tried to do something so that you could be able to... That was the meeting we were going to try to start in the morning, was it not?

The Clerk: We will start at 11 a.m., but the minister will not be appearing until 3.30 p.m. Is that a problem?

Mr. Harvey: No, that is fine.

The Chairman: Having the meeting in the morning, do you mean?

Mr. Harvey: The morning is fine.

Mr. LeBlanc: I usually have another commitment, but I will arrange for a replacement.

Mr. Harvey: I have a request of research. I must confess that the little exchange with the CSA left me utterly befuddled, so I was wondering if you folks could get hold of Kelly and the CSA.

M. MacDougall: Monsieur le président, serait-il possible de voir si l'on pourrait avancer la comparution d'un des témoins du 7 avril au 31 mars? Au lieu d'avoir trois témoins le 7 avril, nous en aurions deux chaque fois?

Le président: Je crois que votre proposition est acceptable. Nous pourrions essayer de le faire, mais je ne sais pas si le greffier a d'autres remarques à faire à ce sujet.

The Clerk of the Committee: The two of them had already been invited afterwards. I tried to move the Canadian Home Builders Association but apparently, it was impossible.

Le président: Il semble donc difficile pour le moment d'avancer la comparution d'un de ces témoins au mardi 31 mars. Nous essaierons de nouveau plus tard, Monsieur MacDougall.

Mr. MacDougall: Qui représente l'Association canadienne des constructeurs d'habitations? S'agit-il de John Bassel, son président?

Le greffier: Oui, mais je ne sais pas qui sont les autres. Il tenait particulièrement à venir et c'est la raison pour laquelle il ne leur est pas possible de comparaître plus tôt, car il n'est pas libre avant une certaine date.

Mr. MacDougall: Très bien. Si l'on ne peut rien faire, tant pis. Mais je pensais simplement que s'il avait été possible d'avancer la comparution d'un témoin au lieu d'en avoir un seul, ce jour-là...

Le président: Jusqu'à présent.

Mr. MacDougall: J'imagine que l'on aura beaucoup de questions à poser à l'Association canadienne des constructeurs d'habitations.

Mr. Harvey: À ce propos, les deux dernières réunions doivent bien avoir lieu à 15h30?

Le président: Oui.

Mr. Harvey: Avons-nous réservé le jeudi 9 avril à l'examen article par article du projet de loi?

Mr. MacDougall: Oui, je crois.

Le président: Je pourrai effectivement fixer la date.

Mr. Harvey: Cette séance aura-t-elle également lieu à 15h30?

Mr. MacDougall: Non, nous avons essayé de faire quelque chose afin de vous permettre de... C'était bien la réunion que nous allions essayer de commencer le matin, n'est-ce-pas?

Le greffier: Nous commencerons à 11 heures, mais le ministre ne comparaîtra qu'à 15h30. Est-ce là un problème?

Mr. Harvey: Non, c'est très bien.

Le président: D'avoir la réunion le matin?

Mr. Harvey: Le matin convient très bien.

Mr. LeBlanc: J'ai habituellement un autre engagement à ce moment-là, mais je m'arrangerai pour me faire remplacer.

Mr. Harvey: J'ai une demande de recherche à faire. Je dois reconnaître que la petite discussion avec la l'ACN m'a complètement embrouillé et je me demandais s'il vous serait possible de prendre contact avec Kelly et l'ACN.

[Text]

The Chairman: I am not sure, but I think the environment committee is going—

Mr. Harvey: Perhaps they are saying the same thing and I just did not get it, but I suspect they were not, in which case I would like to know what each of them is actually saying.

Mr. Peter Berg (Committee Researcher): That you want minimum efficiency standards built into the regulation, not hidden in some secondary test procedure standard. You want it very clear in the regulations exactly what the minimum standard is.

Mr. Harvey: The question is whether CSA disagreed.

Mr. Berg: Yes, that is the problem. I do not know, they left me totally confused.

Ms Lynn Myers (Committee Researcher): We will try to find out for you.

The Chairman: I am not sure, but we might also have an important meeting of the environment committee on Tuesday, April 9. I have to check.

Mr. MacDougall: I wonder, Mr. Chairman, if that offer from Mr. Harvey means you have to catch a cab at 4 p.m. Are there some other clauses you are uncomfortable with? Perhaps we could deal with them during the first part of the meeting, so that would give you the opportunity to catch your cab home. I can't do anything about having the minister attend any earlier. We will have the officials with us at 11 a.m., then, if we go through—

Mr. Harvey: I don't imagine the presence or absence of the minister will make a great deal of difference to the debate, quite frankly, because I do not expect any significantly contentious debate.

Mr. MacDougall: No, but just in case there are, so that we can deal with the matter right at 3.30 p.m. for you.

Mr. Harvey: Yes, that is fine. Thank you.

Le président: Je vous dis merci à tous.

La séance est levée.

[Translation]

Le président: Je n'en suis pas certain, mais je crois que le Comité de l'environnement va...

M. Harvey: Peut-être disent-ils la même chose et je n'ai tout simplement pas compris. Mais j'ai bien l'impression que non et c'est pourquoi je voudrais savoir ce que chacun d'entre eux dit exactement.

M. Peter Berg (recherchiste du Comité): Vous voulez que des normes d'efficacité minimales soient incluses dans le règlement et non pas dissimulées dans quelques normes secondaires concernant la procédure d'essai. Vous tenez à ce que la norme minimale soit clairement énoncée dans le règlement.

M. Harvey: La question est de savoir si l'ACN n'était pas d'accord.

M. Berg: Oui, et c'est là le problème. Je ne sais pas; ils m'ont aussi totalement embrouillé.

Mme Lynn Myers (recherchiste du Comité): Nous essaierons de nous renseigner pour vous.

Le président: Je n'en suis pas certain, mais nous pourrions également avoir une réunion importante du Comité de l'environnement le mardi 9 avril. Il va falloir que je le vérifie.

M. MacDougall: Je me demande, monsieur le président, si cette offre de M. Harvey signifie que vous aurez à prendre un taxi à 16 heures. Y a-t-il d'autres articles qui vous préoccupent? Peut-être pourrions-nous nous en occuper au début de la réunion, de manière à vous permettre de rentrer chez vous en taxi. Il m'est impossible de modifier l'heure de comparution du ministre. Ses collaborateurs seront avec nous à 11 heures, puis si nous réussissons...

M. Harvey: Je ne pense pas que le fait que le ministre soit présent ou absent changera grand-chose à la discussion, bien franchement, car je ne m'attends pas à ce qu'il y ait beaucoup de heurts.

M. MacDougall: Non, mais au cas où il y en aurait, cela nous permettrait de nous occuper de la question dès 15h30, ce qui vous arrangerait.

M. Harvey: Oui, c'est très bien. Merci.

The Chairman: Thank you all.

The meeting is adjourned.

MAIL POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

K1A 0S9

Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Cœur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9*

The Chairman: I am not sure, but I think the environmental committee is going.

Mr. Harvey: Perhaps they are doing the same thing and I did not get it, but I suspect they would not, in which case I would like to know what each of them is actually saying.

Mr. Peter Ridout (Committee Research): The environmental grouping standards have been developed and held to some standards that people can understand very clearly in the way it's done exactly what the standard is.

Mr. Harvey: The question is, do we have a problem?

Mr. Dugg: Yes, that is the problem. I do not know if it is a problem. Je ne sais pas; il n'est pas très clair.

WITNESSES

From Marbek Resource Consultants Limited:

Brian Kelly, President.

From the Canadian Standards Association:

Peter Ridout, Director, Government and Industry Relations;

Richard Cohen, Project Manager, Standards Division;

Robin Haughton, Manager, Government and Industry Relations.

From the Consumers' Association of Canada:

Peggy Smyth, Vice-President, Policy and Issues;

Kevin Doucette, Research Associate.

TÉMOINS

De Marbek Resource Consultants Limited:

Brian Kelly, président.

De l'Association canadienne de normalisation:

Peter Ridout, directeur, Relations avec les gouvernements et l'industrie;

Richard Cohen, chargé de projets, Division des normes;

Robin Haughton, gestionnaire, Relations avec le gouvernement et l'industrie.

De l'Association des consommateurs du Canada:

Peggy Smyth, vice-présidente, politique et enjeux;

Kevin Doucette, adjoint à la recherche.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 4

Tuesday, March 31, 1992

Chairman: Yvon Côté

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 4

Le mardi 31 mars 1992

Président: Yvon Côté

Minutes of Proceedings and Evidence of Legislative Committee D on

BILL C-41

An Act respecting the energy efficiency of energy-using products and the use of alternative energy sources

Procès-verbaux et témoignages du Comité législatif D sur le

PROJET DE LOI C-41

Loi concernant l'efficacité énergétique des matériels consommateurs d'énergie et l'emploi des énergies de substitution

RESPECTING:

Order of Reference

CONCERNANT:

Ordre de renvoi

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

LEGISLATIVE COMMITTEE D ON BILL C-41

Chairman: Yvon Côté

Members

Lee Clark
John Cole
Rex Crawford
Jim Hawkes
Francis LeBlanc
Len Taylor
Greg Thompson
Marcel Tremblay—(8)

(Quorum 5)

Charles Bellemare

Clerk of the Committee

COMITÉ LÉGISLATIF D SUR LE PROJET DE LOI C-41

Président: Yvon Côté

Membres

Lee Clark
John Cole
Rex Crawford
Jim Hawkes
Francis LeBlanc
Len Taylor
Greg Thompson
Marcel Tremblay—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Charles Bellemare

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MARCH 31, 1992
(5)

[Text]

Legislative Committee D on Bill C-41, An Act respecting the energy efficiency of energy-using products and the use of alternative energy sources, met at 3.35 o'clock p.m. this day, in Room 371, West Block, the Chairman, Yvon Côté, presiding.

Members of the Committee present: Rex Crawford and Francis LeBlanc.

Acting Members present: Al Johnson for Jim Hawkes, Ross Harvey for Len Taylor and Louise Feltham for Marcel Tremblay.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Dan Shaw, Research Officer.

Witnesses: From Friends of the Earth: Louise Comeau, Climate Change and Energy Campaigner and Robert Hornung, Acting Executive Director.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday February 20, 1992 relating to Bill C-41 (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Monday, February 24, 1992.*)

The witnesses made a statement and answered questions.

At 4.32 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Charles Bellemare

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 31 MARS 1992
(5)

[*Traduction*]

Le Comité législatif D chargé du projet de loi C-41, Loi concernant l'efficacité énergétique des matériels consommateurs d'énergie et l'emploi des énergies de substitution, se réunit à 15 h 35, dans la salle 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Yvon Côté (*président*).

Membres du Comité présents: Rex Crawford et Francis LeBlanc.

Membres suppléants présents: Al Johnson remplace Jim Hawkes; Ross Harvey remplace Len Taylor; Louise Feltham remplace Marcel Tremblay.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Dan Shaw, attaché de recherche.

Témoins: Des Ami(e)s de la Terre: Louise Comeau, Responsable de la campagne Changement de climat et énergie; Robert Hornung, directeur exécutif intérimaire.

Conformément à son ordre de renvoi du jeudi 20 février 1992, le Comité reprend l'étude du projet de loi C-41 (*voir les Procès-verbaux et témoignages du lundi 24 février 1992*).

Les témoins font des exposés et répondent aux questions.

À 16 h 32, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Charles Bellemare

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Tuesday, March 31, 1992

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mardi 31 mars 1992

• 1534

Le président: À l'ordre!

Madame Comeau et monsieur Hornung,

welcome to this committee

sur le projet de loi C-41, Loi concernant l'efficacité énergétique des matériels consommateurs d'énergie et l'emploi des énergies de substitution.

Ms Comeau, you are here to present your brief on Bill C-41. Then the members of this committee will ask you questions.

Bienvenue encore une fois, madame Comeau, et je vous en prie, vous avez la parole.

• 1535

Ms Louise Comeau (Climate Change and Energy Campaigner, Friends of the Earth): Thank you for inviting Friends of the Earth to make a presentation on Bill C-41.

As I am sure you know, Friends of the Earth has long advocated for the introduction of a national energy efficiency act on environmental grounds. We therefore see Bill C-41 as an environmental bill.

In our view, regulating maximum energy use in appliances, equipment, and motors is just one of many initiatives that we believe are essential in the battle against climate change and other environmental problems created by energy production and use. A comprehensive approach to cutting energy use must also include stronger fuel economy standards for automobiles, an upgraded national building code that includes an energy code, and a commitment to research, development, and market penetration of renewable energy sources.

I have been instructed to limit my comments today to the contents of the bill, and I will do so. However, if committee members wish to question me on other related matters, I will be happy to address them.

My comments today will focus on the scope of Bill C-41, the regulatory process, the Energuide Program, exclusions, the need for a comprehensive approach, and alternative energy.

Obviously, Friends of the Earth would like to see the widest scope possible for this bill. I was delighted to read in the committee's proceedings that energy minister Jake Epp is prepared to consider expanding the scope of the bill to include doors and windows. Such action is sorely needed.

The Chairman: Order please!

Mrs. Comeau and Mr. Hornung,

nous vous souhaitons la bienvenue au comité

on Bill C-41, an Act respecting the energy efficiency of energy-using products and the use of alternative energy sources.

Madame Comeau, veuillez faire votre exposé après quoi les membres du comité vous poseront des questions.

Welcome once again, Mrs. Comeau, please proceed.

Mme Louise Comeau (responsable de la campagne Changement climatique et énergie, Les Ami(e)s de la terre): Merci d'avoir invité Les Ami(e)s de la terre à faire un exposé sur le projet de loi C-41.

Vous savez sans doute que Les Ami(e)s de la terre militent depuis longtemps en faveur de l'adoption d'une loi nationale sur l'efficacité énergétique pour des raisons environnementales. Nous considérons donc que le projet de loi C-41 est un projet de loi environnemental.

À notre avis, réglementer aussi sévèrement que possible la consommation d'énergie par les appareils, l'équipement et les moteurs n'est que l'une des nombreuses mesures que nous estimons essentielles pour lutter contre le changement climatique et d'autres problèmes environnementaux causés par la production et la consommation d'énergie. Un plan d'ensemble visant à réduire la consommation d'énergie doit inclure des normes d'économie de carburant plus sévères pour les automobiles, un code national du bâtiment renforcé comportant un code de l'énergie et un engagement envers la recherche et le développement en matière d'énergie renouvelable et envers la commercialisation de ses produits.

On m'a demandé de m'en tenir, dans mon exposé, au contenu du projet de loi; ce que je ferai. Toutefois, si les membres du comité veulent me poser des questions sur d'autres points connexes, je serai heureuse d'y répondre.

Aujourd'hui, j'aborderai les points suivants: le champ d'application du projet de loi C-41, le processus de réglementation, le Programme Énerguide, les exclusions, la nécessité d'avoir un plan d'ensemble et les énergies de substitution.

Évidemment, Les Ami(e)s de la terre aimeraient que ce projet de loi ait le plus vaste champ d'application possible. J'ai été ravie de lire dans les procès-verbaux du comité que le ministre de l'Énergie Jake Epp est prêt à envisager d'élargir la portée de ce projet de loi pour inclure les portes et les fenêtres. Nous avons grandement besoin d'une telle mesure.

[Texte]

According to EMR's Canmet group, windows are the largest source of heat loss in a Canadian home. They report in the 1991 summer issue of *Technology Focus* that:

researchers have established that as the energy efficiency of a house improves, so does the relative heat loss from a window. It has been shown that 37 percent of the heat literally goes out the window of a house built to energy-efficient standards.

Ontario Hydro has said that as much as 3% of space heating consumption, or 560 kilowatts, could be saved by switching to energy-efficient doors in Ontario.

According to the Ontario Ministry of Energy, the Canadian Standards Association has already completed the development of standards for testing window heat loss. The ministry is now waiting for the CSA to provide the ratings for windows currently on the market. Once that is done, the standards will be set.

The ministry also reports that a contract was signed March 26, 1992, with the CSA to develop the standard for testing door heat loss.

As the committee can see, the process is well under way for setting standards for windows and doors, and I would encourage members to direct EMR to include these products in the first round brought under the Energuide Program.

As to how the bill should be amended to incorporate products such as windows and doors, I would suggest that the scope of the bill not be limited by specifically citing windows and doors in paragraph 19.(1)(a). Instead, we would suggest that in addition to the reference to "energy-using product", you also include reference to "prescribed products", which has given Ontario the mandate to take action in this area.

With respect to the regulatory process, we must confess to some degree of frustration with the ability of the environmental community to carve a position for itself in the consultation process leading to regulations.

For the record, we would like to define for the committee Friends of the Earth's view as to what consultation means. We believe the traditional processes whereby environmental groups are asked to respond after the fact to departmental or government position papers is inadequate. Friends of the Earth believes there must be an institutionalized role for environmental groups when initial discussions take place among the manufacturers, retailers, and the consumer associations. Accordingly, FoE suggests that the environmental community be represented on the committee that selects products for standard setting, as well as the committee that advises the government on the Energuide program.

[Traduction]

Selon CANMET, qui fait partie d'ÉMR, les fenêtres sont la première source de perte de chaleur des maisons canadiennes. Dans le numéro d'été 1991 de *Carrefour technique*, ils rapportaient que:

Les chercheurs ont établi que l'augmentation (sic) relative des pertes de chaleur par les fenêtres est proportionnelle à l'augmentation de l'efficacité énergétique de la maison. Par conséquent, on a pu observer que 37 p. 100 de la chaleur s'enfle littéralement par les fenêtres d'une maison construite en respectant les normes sur l'efficacité énergétique.

D'après Hydro-Ontario, il serait possible d'économiser jusqu'à 3 p. 100 de l'énergie consommée en Ontario pour le chauffage, soit 560 kilowatts, en installant des portes efficaces sur le plan énergétique.

D'après le ministère ontarien de l'Énergie, l'Association canadienne de normalisation (CSA) a déjà mis au point des normes permettant de mesurer la perte de chaleur par les fenêtres. Le ministère attend maintenant que l'Association canadienne de normalisation lui fournisse les résultats de son évaluation des fenêtres déjà sur le marché. Lorsque ce sera fait, des normes seront établies.

Le ministère a également indiqué qu'il avait signé un contrat le 26 mars 1992 avec la CSA pour l'élaboration de normes d'évaluation de la perte de chaleur par les portes.

Comme les députés peuvent le constater, le processus d'établissement de normes pour les portes et les fenêtres est déjà bien engagé et j'encourage les députés à demander à ÉMR d'inclure ces produits dans la première liste de produits qui seront inclus dans le Programme Energuide.

Pour ce qui est des modifications à apporter au projet de loi pour inclure des produits comme les portes et les fenêtres, je pense qu'il ne faudrait pas limiter le champ d'application du projet de loi en mentionnant précisément les portes et les fenêtres à l'alinéa 19.(1)a). Nous proposons plutôt que cette disposition mentionne le «matériel désigné par règlement» en plus de mentionner le «matériel consommateur d'énergie». C'est ce qu'a fait l'Ontario et c'est ce qui lui a permis d'intervenir dans ce domaine.

En ce qui a trait au processus de réglementation, j'avoue que les groupes environnementaux sont assez frustrés de n'avoir pas réussi à se faire une place dans le processus de consultation qui précède l'adoption de règlements.

Aux fins du compte rendu, j'aimerais définir ce que Les Ami(e)s de la terre entendent par le mot consultation. Nous croyons que les processus traditionnels qui ne permettent aux groupes environnementaux que de réagir après le fait aux exposés de principe des ministères et du gouvernement sont inacceptables. Les Ami(e)s de la terre croient que les groupes environnementaux doivent jouer un rôle officiel dès les premières discussions avec les fabricants, les détaillants et les associations de consommateurs. C'est pourquoi Les Ami(e)s de la terre proposent que les groupes environnementaux soient représentés au comité qui choisit les produits pour lesquels des normes seront établies ainsi qu'au comité qui conseille le gouvernement sur le Programme Energuide.

[Text]

With respect to regulations, it is our view that the highest possible standards be set the first time around. We concur strongly with the position of Marbek that the setting of standards by an industry-weighted CSA committee working on a consensus basis is no way to achieve the strongest possible standards. This process, adopted in Ontario, shuts out environmental groups entirely. Friends of the Earth believes there must be an institutionalized role for the environmental community in the setting of standards. As well, we feel the final setting of the efficiency standard should be left with the federal government.

It is our view that standards must be technology forcing rather than just eliminating the bottom 10% from the market. Remember, numerous studies show that energy efficiency improvements in the range of 50% are available. The Amory Lovinses of the world would say this number is as high as 75%.

[Translation]

En ce qui a trait à la réglementation, nous estimons qu'il faut établir les normes les plus élevées possible dès le départ. Nous sommes tout à fait d'accord avec la position de Marbek qui disait que ce n'est pas en créant un comité mixte de normalisation formé de représentants de l'industrie et de la CSA que l'on réussira à établir les normes les plus sévères possible. Ce processus, adopté par l'Ontario, exclut totalement les groupes environnementaux. Les Ami(e)s de la terre croient que les environnementalistes doivent avoir un rôle officiel à jouer dans l'établissement des normes. En outre, nous estimons que la responsabilité ultime dans l'établissement de normes d'efficacité doit appartenir au gouvernement fédéral.

Nous croyons que les normes doivent encourager l'adaptation technologique et non pas se contenter d'éliminer les 10 p. 100 de produits qui sont les moins efficaces sur le plan de l'énergie. N'oubliez pas que de nombreuses études ont montré qu'il était possible d'améliorer d'environ 50 p. 100 l'efficacité énergétique. Les Amory Lovins du monde entier vous diraient que les améliorations possibles pourraient même atteindre 75 p. 100.

• 1540

Staff at the Ontario ministry of energy admit that the first round of standards is often pitifully low. Environmental groups have an important role to play in ensuring standards are technology forcing.

I understand from meetings I've had with EMR staff that work is now proceeding on a redesign of the Energuide label and the program. We would like to support their efforts. With respect to the contents of the label, I would caution against using any information on potential dollar savings from improved energy efficiency for several reasons. First, there is a strong possibility that consumers could confuse the meaning of the dollar figures. Do they refer to operating costs or savings? Second, it could be a logistical nightmare to keep up to date and accurate.

Canadian consumers can save money and protect the environment by improving energy efficiency, but that won't always be self-evident, particularly as energy costs rise. How, then, can Energuide motivate Canadians to purchase energy-efficient products? Friends of the Earth believes the Energuide label must tell consumers how much energy in kilowatt hours the appliance uses and must clearly demonstrate with a scale where the appliance sits in relation to the most and least efficient appliance available on the market.

I must congratulate EMR on its planned emphasis on education as part of the Energuide Program. Canadian consumers still know little about the Energuide Program or even about energy efficiency. Education that links energy use

Le personnel du ministère de l'Énergie de l'Ontario admet que les normes sont souvent lamentablement peu élevées la première fois. Les groupes environnementaux peuvent contribuer à veiller à ce que les normes soient génératrices de progrès techniques.

D'après les rencontres que j'ai eues avec les employés d'EMR, il semble qu'on est à reconcevoir l'étiquette et le programme Énerguide. Nous aimerais soutenir leurs efforts. En ce qui concerne le contenu de l'étiquette, je ferais une mise en garde contre l'inclusion de toute information sur les économies possibles en argent grâce à l'efficacité énergétique, et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, il est fort possible que le consommateur ne comprenne pas la signification du montant donné. S'agit-il d'économies ou de coûts de fonctionnement? Deuxièmement, l'actualisation de ces données, qui doivent être précises, pourrait être un cauchemar sur le plan logistique.

Les consommateurs canadiens peuvent épargner de l'argent et protéger l'environnement grâce à une meilleure efficacité énergétique, mais cela ne sera pas toujours évident, particulièrement au fur et à mesure que les coûts énergétiques augmenteront. Comment alors le programme Énerguide pourra-t-il servir à motiver les Canadiens à acheter des produits moins énergivores? Les Ami(e)s de la terre estiment que l'étiquette Énerguide doit indiquer aux consommateurs la consommation de l'appareil en kilowatt-heure et doit préciser clairement où se situe cet appareil par rapport aux autres qui sont disponibles sur le marché.

Je félicite EMR qui compte mettre davantage l'accent sur l'éducation dans le cadre du Programme Énerguide. Encore aujourd'hui, les consommateurs canadiens connaissent mal le Programme Énerguide ou même l'efficacité énergétique. Il

[Texte]

to environmental problems and that clearly explains the difference between capital costs and operating costs is urgently needed. This kind of education must be targeted at both adults and young adults and must be a priority for governments and groups like Friends of the Earth.

The exclusion of restrictions on the export or import by individuals of non-complying appliances sets off some bells for Friends of the Earth. The Ontario Ministry of Energy has told us that once manufacturers are geared up to meet the energy efficiency requirements of the U.S. and Canadian markets, they will find it uneconomical to manufacture non-complying product lines. We, however, remain cautious. Friends of the Earth certainly does not want to see a repeat of the tetraethyl lead issue, where lead was banned for use in gasoline here but the manufacturer is still allowed to export to developing countries. While inefficient fridges may not seem in the same league, remember that developing countries are already several times less energy efficient than we are, and their sources of energy are often far more polluting.

Friends of the Earth certainly would support a regular review of the export of energy-using products for the first year or two after Bill C-41 comes into effect, to ensure that manufacturers don't clear inventories by dumping their products in other jurisdictions.

We also want to address the need for Canada to take a comprehensive approach to energy efficiency and carbon dioxide emissions. If we are to reach stabilization of carbon dioxide by 2000 and actually reduce emissions by at least 20% by 2005, as Friends of the Earth is calling for, we have to get organized. The federal-provincial national action strategy on global warming does not outline how Canada will achieve stabilization. The Green Plan admits its initiatives will only take us 60% of the way, and nothing is being done to determine the initial measures.

In our view, the way to approach this is through what Amory Lovins calls backcasting. We know where we want to be in the year 2000, and we now have to work backwards and determine what steps must be taken to get there.

To ensure the maximum gain from the Energy Efficiency Act, EMR must encourage the broadest market penetration for energy-efficient products—market pull—and provide incentives for manufacturers to go beyond the standards—market push. While the U.S. standards are an improvement over what currently exists, they in no way represent the entire market potential. Refrigerators, for example, are available in the U.S. that use as little as 16 kilowatt hours a month, far less than the 56.8 standard that will be in place in 1993.

[Traduction]

est urgent de sensibiliser les gens aux liens qui existent entre la consommation d'énergie et les problèmes environnementaux et à la différence entre les coûts en capital et les coûts de fonctionnement. Un programme d'éducation de ce genre devrait s'adresser autant aux adultes qu'aux adolescents et devrait constituer une priorité pour les gouvernements et les groupes comme les Ami(e)s de la terre.

Le fait que des particuliers qui exportent ou importent des appareils non conformes aux normes ne soient pas assujettis aux restrictions inquiète quelque peu les Ami(e)s de la terre. Le ministère de l'Énergie de l'Ontario nous a assuré que, une fois que les fabricants auront pris les mesures nécessaires pour satisfaire aux exigences canadiennes et américaines d'efficacité énergétique, il ne sera pas rentable pour eux de fabriquer des produits ne respectant pas ces normes. Nous demeurons néanmoins méfiants. Les Ami(e)s de la terre ne veulent surtout pas que se reproduise une situation semblable à celle du plomb tétraéthyle, lorsque le plomb a été banni de l'essence vendue ici, mais que les fabricants ont pu continuer à exporter l'essence au plomb dans les pays en développement. La vente de réfrigérateurs énergivores peut sembler moins grave, mais il ne faut pas oublier que l'efficacité énergétique des pays en développement est encore bien loin de la nôtre et que leurs sources d'énergie sont souvent beaucoup plus polluantes.

Les Ami(e)s de la terre appuieraient un examen régulier de l'exportation des produits consommateurs d'énergie pendant la première ou les deux premières années suivant l'entrée en vigueur du projet de loi C-41, et ce, pour garantir que les fabricants n'iront pas se débarrasser de leurs stocks en faisant du dumping à l'étranger.

Par ailleurs, nous aimerais aborder la nécessité pour le Canada d'adopter une méthode globale d'efficacité énergétique et de diminution des émissions de gaz carbonique. Si nous voulons que ces émissions soient stabilisées avant l'an 2000 et qu'elles soient réduites d'au moins 20 p. 100 d'ici à l'an 2005, comme le réclament les Ami(e)s de la terre, nous devons nous organiser. Dans la stratégie d'action nationale sur le changement climatique, on ne précise pas comment le Canada réalisera cette stabilisation. Dans le Plan vert, le gouvernement admet que ces initiatives ne permettront de réaliser que 60 p. 100 de l'objectif et rien n'est fait pour déterminer quelles seront les mesures initiales.

À notre sens, l'idéal serait de procéder par ce que Amory Lovins appelle l'extrapolation rétrospective. Sachant où nous voulons être en l'an 2000, nous devons procéder à rebours pour déterminer quelles mesures doivent être prises pour réaliser cet objectif.

Pour garantir des gains optimaux grâce à la Loi sur l'efficacité énergétique, EMR doit encourager la pénétration du marché la plus vaste possible pour les produits peu énergivores—influencer la demande—and encourager les fabricants à dépasser les normes—influencer l'offre. Les normes américaines représentent une amélioration par rapport à ce qui existe actuellement, mais elles ne représentent nullement tout le potentiel du marché. Par exemple, il existe aux États-Unis des réfrigérateurs consommant aussi peu que 16 kilowatts-heures par mois, beaucoup moins que la norme de 56,8 qui sera fixée en 1993.

[Text]

EMR has an opportunity to work with utilities to encourage the use of rebates and financing options such as leasing and grants to ensure that residential energy uses such as refrigerators, water heaters and furnaces are the most efficient possible. Consideration should also be given to offering tax credits to those manufacturers that exceed the standard.

Frankly, it is our contention that the reference to alternative energy sources in this bill is a misnomer and should be dropped. Bill C-41 is really an act respecting the energy efficiency of energy-using products and the acquisition of information on the production and use of energy. Friends of the Earth is anxious to discuss ways in which the use of renewable energy sources can be encouraged, but such a discussion is clearly not within the context of this bill.

• 1545

Bill C-41, as currently proposed, gives the Department of Energy, Mines and Resources the authority to set energy efficiency standards for automobiles. If the Department of Transport does not act quickly to set binding efficiency standards, we would strongly urge Mr. Epp to use Bill C-41 for this purpose.

Thank you.

Le président: Merci beaucoup, madame Comeau. Je ne sais pas si M. Hornung aurait aimé ajouter un mot.

It's not enough, so far. So are you ready for our question period?

Mr. Harvey (Edmonton East): Let me start on a contentious note. I note on page 9 of your brief, in the second paragraph, that you say you believe:

the Energuide label must tell consumers how much energy in kwh the appliance uses, and clearly demonstrate with a scale where the appliance sits in relation to the most and least efficient appliance available on the market.

You implicitly—and I believe explicitly elsewhere—reject a dollar figure.

Ms Comeau: Yes.

Mr. Harvey: I would like to argue with you on that point, mainly because I agree with the presenter we heard from last week from Marbek, in that the official language of consumers is dollars.

For a person going into a store to buy a major appliance—and I say this from personal experience—even attempting to figure out what the kilowatt hours now listed on the Energuide label will translate into, then trying to keep that figure in their head and going around comparing four or five models on any one shop floor—let alone as they go from shop floor to shop floor—can make their head spin.

Whereas, if you have a standard rating predicated on whatever series of assumptions you wish to posit, that would presumably come close to reality in most Canadian centres. And I suppose you could even do so on a regional basis if you wanted to and put the onus on the merchandiser to secure and fix the proper label.

[Translation]

ÉMR a l'occasion de collaborer avec les services publics pour les encourager à offrir des rabais et des options de financement, tels que le crédit-bail et les subventions, pour veiller à ce que les gros appareils résidentiels énergivores, tels que les réfrigérateurs, les chauffe-eau et les chaudières, soient le plus efficaces possible. On devrait aussi penser à offrir des crédits d'impôt aux fabricants qui dépassent les normes.

En toute honnêteté, nous estimons que l'allusion dans le projet de loi à l'emploi des énergies de substitution n'est pas appropriée et devrait être supprimée. En fait, le projet de loi C-41 porte sur l'efficacité énergétique des produits consommateurs d'énergie et sur l'acquisition d'information sur la production et la consommation d'énergie. Notre association souhaite ardemment pouvoir discuter de la façon dont on pourrait encourager l'emploi de sources d'énergie renouvelable, mais cette discussion ne devrait certainement pas se faire dans le cadre de ce projet de loi.

Le projet de loi C-41, dans sa forme actuelle, confère au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources le pouvoir de fixer les normes d'efficacité énergétique pour les automobiles. Si le ministère des Transports n'agit pas rapidement pour fixer des normes obligatoires d'efficacité énergétique, nous exhorterons M. Epp à le faire dans le projet de loi C-41.

Merci.

The Chairman: Thank you very much, Ms Comeau. Perhaps Mr. Hornung would like to add something.

Ça suffit pour l'instant. Vous êtes donc prêts à répondre à nos questions?

Mr. Harvey (Edmonton-Est): Permettez-moi de commencer avec un point litigieux. A la page 9 de votre mémoire, au deuxième paragraphe, vous dites que vous estimez que:

L'étiquette Energide doit indiquer aux consommateurs la consommation de l'appareil en kilowatt-heure et doit préciser clairement où se situe cet appareil par rapport aux autres qui sont disponibles sur le marché.

Vous rejetez donc implicitement—et explicitement ailleurs dans votre mémoire—l'idée d'indiquer en dollars les économies d'énergie.

Mme Comeau: Oui.

Mr. Harvey: J'aimerais en discuter avec vous car j'abonde dans le sens du témoignage que nous avons entendu la semaine dernière représentant Marbek, lorsqu'il a dit que la langue officielle des consommateurs est celle de l'argent.

Pour quiconque va dans un magasin pour acheter un gros appareil—and je parle par expérience personnelle—tenter de savoir ce que représente le nombre de kilowatts-heures qui figure sur l'étiquette Energide, tenter de se rappeler de ce chiffre pour ensuite le comparer à celui de quatre ou cinq autres appareils dans le même magasin—lorsque ce n'est pas dans d'autres magasins—peut donner le vertige.

Par contre, des normes fondées sur une série donnée de prémisses traduirait beaucoup mieux la réalité dans la plupart des grands centres canadiens. On pourrait peut-être même le faire sur une base régionale et imposer aux détaillants la responsabilité d'apposer l'étiquette.

[Texte]

At that point you are in territory with which a frenzied consumer could deal, having dropped the kids at the babysitter's for the evening and dashed out to The Brick warehouse for a couple of hours of madcap shopping. Further, it gives you some yardstick by which to judge the attraction of the sticker-price competition.

Perhaps I will stop there and ask you to tell me why you think that's the wrong way to go.

Ms Comeau: In my discussions with EMR staff I have had an opportunity to talk to them about some focus group testing they've done on the Energuide program. It's very much for that reason that I've recommended dollar signs not be included.

Their focus testing has clearly shown an extremely limited understanding on the part of the Canadian public. So the level of understanding we have is not to be assumed to be that of the rest of the public. They clearly do not even understand the term "energy efficiency". They understand the terms "uses more" or "uses less" and that's as complicated as we need to be in the label.

They found dollar signs to be very confusing, were unsure as to whether that dollar symbol meant the amount of money they would save, and didn't understand operating costs because they don't understand the terms "capital cost" and "operating cost".

If we include more information in the label, we have to be very cautious about not confusing the consumer, who is unaccustomed to looking at items in this way, in terms of energy efficiency. So I'm supporting the EMR staff in that sense because they have clearly found a severe lack of understanding by the community.

Mr. Harvey: I don't doubt that for a moment. I think you're absolutely right in that respect. But I would suggest that, if you were to focus-test factors such as kilowatt hours per year, you would find even more heroic incomprehension.

Ms Comeau: Actually, I have the material here, and the committee's obviously welcome to obtain it, which indicates there was less misunderstanding about the kilowatt/hour and the consumers understood that this term was a measure of consumption; not that they necessarily understood what it was, but that it represented electricity or energy use and that's all they needed at that particular moment.

We would like to see a range on the label. The U.S. does include a range and its labels will refer to 7, 9, 10, or 12 cents per kilowatt/hour, which might be the amount of money you could save. There's no reason why that information cannot be on the label, although you might add to the level of confusion. Maybe this is something we could do down the road when consumers are a little bit more educated. We need to start. This is why I mentioned so clearly about the young adults.

[Traduction]

On créera alors une situation avec laquelle le consommateur moyen peut composer, après avoir laissé ses enfants chez la gardienne pour la soirée et s'être précipité chez le marchand de meubles pour quelques heures de magasinage effréné. En outre, cela vous donne un étalon pour juger de l'attrait du prix au détail.

Je m'arrête ici pour vous demander pourquoi cela ne vous convient pas.

Mme Comeau: Dans mes discussions avec le personnel d'EMR, j'ai obtenu des renseignements sur des tests qui avaient été faits auprès de groupes cibles sur le programme Energuide. Voilà pourquoi j'ai recommandé qu'un montant en dollars ne soit pas inclus.

Ces tests auprès de groupes cibles ont clairement prouvé que la compréhension du public canadien est extrêmement limitée. Nous ne devons pas présumer que notre niveau de compréhension est aussi celui du reste de la population. Les citoyens ne comprennent même pas ce que signifie le terme «efficacité énergétique». Ils comprennent les termes «consomme davantage» ou «consomme moins» et le contenu de l'étiquette ne doit pas être plus compliqué que cela.

Les consommateurs interrogés ont trouvé les montants en dollars très mélants, ne savaient pas exactement si ce montant représentait la somme d'argent qu'ils épargneraient et ne savaient pas non plus ce qu'étaient les coûts de fonctionnement puisqu'ils ne comprenaient ni les termes «coût en capital», ni «coût de fonctionnement».

Si nous voulons inclure davantage de renseignements sur l'étiquette, nous devons prendre garde de ne pas mêler le consommateur qui n'a pas l'habitude de penser à l'efficacité énergétique des produits qu'il achète. J'appuie donc EMR dans ce sens puisque l'ignorance du public à cet égard a été clairement démontrée.

Mr. Harvey: Je n'en doute pas. Je crois que vous avez tout à fait raison à cet égard. Mais si vous procédez à des tests auprès de groupes cibles sur des facteurs tels que la consommation en kilowatt-heure par année, vous constaterez que l'ignorance est encore plus grande.

Mme Comeau: J'ai des documents ici, et le comité pourrait certainement les obtenir, qui indiquent qu'on comprenait mieux ce qu'étaient les kilowatts-heures, que le consommateur comprenait qu'il s'agissait d'une unité de mesure de la consommation. Il ne savait peut-être pas ce que c'était réellement, mais il savait que cela représentait de l'électricité ou de l'énergie consommée et c'est tout ce qu'il lui fallait savoir à ce moment-là.

Nous aimerais qu'une échelle figure sur l'étiquette. C'est le cas aux États-Unis où, sur l'étiquette, on fait allusion à 7, 9, 10 ou 12 cents par kilowatt-heure, soit le montant d'argent qu'il est possible d'épargner. Je ne vois pas pourquoi cette information ne pourrait figurer sur l'étiquette, même si cela pourrait ajouter à la confusion. Peut-être pourrions-nous le faire un peu plus tard, lorsque les consommateurs en sauront plus à ce sujet. Mais il faut commencer. Voilà pourquoi j'ai dit qu'il fallait s'adresser aux adolescents.

[Text]

[Translation]

• 1550

We need to start in high school, teaching students about these types of issues, not when we're in The Brick, the kids are at home, we're in a rush. We think perhaps it might be better to focus on the training of the retail sales staff and to have them have this information, to sit down with the consumer and to show it to them very clearly. They'll know their local situation. In Toronto, say, they are charged 7¢ a kilowatt hour. They'll know what you might be able to save with this product versus that product.

The testing really showed that it seemed less important to them in that sense. What they wanted to know was where this sits in the range of all the products out there. Is it in the middle, last? That was more the level of sophistication they wanted to have.

Le président: Je pense que M. Hornung va ajouter quelque chose.

Mr. Robert Hornung (Acting Executive Director, Friends of the Earth): Mr. Harvey mentioned the possibility of having, say, a regionally based label. I would contend that if you are looking at including price figures and stuff like that, it would be absolutely essential to do that. A national label would make no sense in most parts of the country.

Just to echo Louise's last point, in many ways the key number for the consumer is not an absolute number of anything, whether it's a dollar or a kilowatt-hour. The key thing is the scale, where it stands relative to other appliances. That's the really critical piece of information that has to be on the label.

Mr. Harvey: I remain skeptical, but there was one other element in your opening remarks that I wanted to ask you about, on page 7:

We concur strongly with the position of Marbek that the setting of standards by an industry-weighted CSA committee working on a consensus basis is no way to achieve the strongest possible standards. . . Friends of the Earth believes there must be an institutionalized role for the environmental community in the setting of standards.

Could you please elaborate on that? How might this be effected, bureaucratically?

Ms Comeau: We have been trying to achieve a place on those committees.

Mr. Harvey: Is that on the CSA committees?

Ms Comeau: Yes; well, what we've looked at—and this wouldn't necessarily mean Friends of the Earth—is a role for someone from the environmental community to take part in those committee sessions. So it wouldn't necessarily be someone from FoE, but perhaps an individual hired by the environmental community to sit on those committees.

Mr. Harvey: I'm sorry, but just to make it clear for the record, when you say "these committees", you are speaking of the committees struck by the CSA for the purpose of—

Nous devons commencer dès le secondaire à informer les élèves sur ces sujets, et non pas lorsqu'ils seront chez le marchand de meubles empressés à faire un achat pendant que les enfants sont à la maison. Nous croyons aussi qu'il pourrait être bon de mettre l'accent sur la formation des vendeurs afin qu'eux, à leur tour, puissent informer le consommateur. Eux, ils connaîtront la situation locale. À Toronto, peut-être qu'on demande 7¢ le kilowatt-heure. Eux sauront quelles sont les économies qui pourront être réalisées avec un produit plutôt qu'avec un autre.

Les tests ont démontré que cela semblait moins important dans un sens. Ce que le consommateur veut savoir, c'est où se situe un appareil par rapport aux autres. Se situe-t-il dans le milieu, en dernier lieu? C'est là le genre d'information que le consommateur aimerait avoir.

The Chairman: I think Mr. Hornung would like to add something.

M. Robert Hornung (directeur général intérimaire, Les Ami(e)s de la terre): M. Harvey a parlé de la possibilité d'un étiquetage régional. Si vous envisagez de faire figurer sur l'étiquette un montant d'argent et d'autres données de ce genre, je crois qu'il serait essentiel que cela soit fait sur une base régionale. Une étiquette nationale n'aurait aucun sens dans la plupart des régions du pays.

Pour faire écho aux dernières remarques de Louise, je dirais que, à bien des égards, le consommateur ne recherche pas un chiffre absolu, que ce soit des dollars ou des kilowatts-heures. L'élément clé est celui de l'échelle, du classement d'un produit par rapport aux autres. C'est là l'information essentielle qui doit figurer sur l'étiquette.

M. Harvey: Je demeure sceptique. J'aimerais aussi vous poser une question sur un autre élément de vos remarques préliminaires, à la page 7:

Nous sommes tout à fait d'accord avec la position de Marbek qui disait que ce n'est pas en créant un comité mixte de normalisation formé de représentants de l'industrie et de la CSA que l'on réussira à établir les normes les plus sévères possible. . . Les Ami(e)s de la terre croient que les environnementalistes doivent avoir un rôle officiel à jouer dans l'établissement des normes.

Pourriez-vous nous en dire plus long à ce sujet? Comment cela pourrait-il se faire dans un cadre bureaucratique?

Mme Comeau: Nous avons tenté d'obtenir un siège au sein de ces comités.

Mr. Harvey: Au sein des comités de la CSA?

Mme Comeau: Oui. Ce que nous avons étudié c'est le rôle que pourrait jouer un représentant des environnementalistes—et pas nécessairement un membre des Ami(e)s de la terre—au sein de ces comités. Ce ne serait donc pas nécessairement un représentant des Ami(e)s de la terre, mais peut-être quelqu'un engagé par les environnementalistes pour siéger précisément à ces comités.

Mr. Harvey: Excusez-moi, mais pour que ce soit bien clair dans le compte rendu, lorsque vous parlez de «ces comités», vous faites allusion aux comités créés par la CSA afin de...

[Texte]

Ms Comeau: Yes, it's the CSA committee as well as a steering committee looking at the Energuide Program. We have tried to seek a spot on both of those committees. We have been denied a spot on both of them. We have worked at this quite vigorously. Unless you broaden the scope on those committees, we really believe you're not going to get good standards. You're not going to get good standards.

We have a very good relationship with the Ontario Ministry of Energy. They are very frank with us as to the limitations of working in this manner.

Mr. Harvey: A second element to this question is that even if you or your compatriots find yourselves regularly seated on these committees and regularly having significant input into the setting of the standards, which of the two options would you prefer—that the regulations refer to the CSA standards and leave it to CSA to set them, or that the regulations themselves set out the standard?

Ms Comeau: I haven't been involved in the process along the way; I hope I'm not saying anything contradictory. I do have concerns with the fact that the standard is set by the committee. I think it should be left to the government to set the standard. I think the standard should be set as high as possible. So I am going down two paths here.

If we cannot get the federal government to commit to setting the standard and it does go the CSA route, then absolutely—the environmental community has to be part of that process. If the federal government opts to set the standard, then we want to be part of the process that negotiates that standard.

One way or the other, they're going to have to consult. We want to be part of that process, but not at the end, where a paper is published and we come in and make a few comments and that's the end of it. That's not where the bartering takes place. It's at the front.

• 1555

Le président: Allez-y, monsieur Hornung.

Mr. Hornung: If setting the regulations within an act, or putting it out in legislation, means that it is going to be much more difficult to subsequently strengthen those regulations, and you have to go through a long tedious process, then obviously there is some concern about that.

I think the main point we are trying to make is that right now we are setting the standards in a consensus structure that does not represent a wide range of opinion. Therefore we are ending up—sort of—with the lowest common denominator, when we are setting the standards.

If we had brought a wider range of opinions into the committee, I think that committee should certainly strive for consensus. I do not think it would be necessarily guaranteed that it would achieve consensus, and then at that point I would think there is a role for government to say that we have one side here that is saying this where the government says it is going to be that.

Again, I think where the regulation actually sits is less important, in a sense, than the process by you which achieve it—of making sure that you have canvassed the range of opinion on the issue.

[Traduction]

Mme Comeau: Oui, le comité de la CSA ainsi que le comité de direction du programme Energuide. Nous avons tenté d'obtenir un siège au sein de ces deux comités, mais on nous l'a refusé. Nous y avons pourtant oeuvré avec beaucoup de vigueur. Tant qu'on n'élargira pas l'envergure de ces comités, nous sommes d'avis que les normes ne pourront être bonnes. Vous n'aurez tout simplement pas de bonnes normes.

Nous entretenons de bonnes relations avec le ministère de l'Energie de l'Ontario. Les fonctionnaires de ce ministère ont admis très franchement que ce mode de fonctionnement comporte des limites.

Mr. Harvey: La deuxième partie de ma question est celle-ci: même si vous ou vos collègues pouvez siéger à ces comités et contribuer de façon non négligeable à l'établissement des normes, que préféreriez-vous—que le règlement fasse mention des normes de la CSA et laisse à la CSA le soin de les fixer ou que les normes soient fixées par règlement?

Mme Comeau: Je n'ai pas participé à toutes les étapes du processus et j'espère que je ne me contredirai pas. L'établissement des normes par un comité me préoccupe quelque peu. Je crois que c'est le gouvernement qui devrait fixer les normes, et que ces normes devraient être aussi élevées que possible. Je suis donc deux voies.

Si le gouvernement fédéral ne s'engage pas à fixer les normes et qu'il laisse à la CSA le soin de le faire, les environnementalistes doivent absolument participer au processus. Si le gouvernement fédéral préfère fixer lui-même les normes, nous voudrions aussi participer aux négociations dans ce domaine.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement devra tenir des consultations. Nous voulons prendre part au processus, mais pas seulement à la fin, lorsqu'un document est publié et qu'on nous demande de faire quelques remarques, et puis c'est tout. Ce n'est pas à cette étape qu'on négocie, mais bien dès le début.

The Chairman: Go ahead, Mr. Hornung.

Mr. Hornung: Si, en établissant les normes par règlement ou dans une loi, il devenait plus difficile de consolider ces normes par la suite et que cela entraînait un processus laborieux, cela nous inquiéterait manifestement.

Voici essentiellement où nous voulons en venir: à l'heure actuelle, on fixe les normes de façon consensuelle selon un processus qui ne représente pas toute la gamme des opinions. Nous nous retrouvons donc avec le plus petit dénominateur commun lorsque nous établissons ces normes.

Si le comité représentait une plus vaste gamme d'opinions, il devrait certainement rechercher le consensus et lorsque le consensus serait impossible, le gouvernement aurait un rôle à jouer et prendrait la décision finale.

Je le répète, le contenu même du règlement importe moins, en un sens, que le processus de son élaboration, dans le cadre duquel on devrait s'assurer d'avoir sollicité toutes les opinions qui existent sur le sujet.

[Text]

Le président: Merci bien. Monsieur Crawford?

Mr. Crawford (Kent): Thank you, Mr. Chairman.

I would like to welcome you here today. You have certainly done your homework. In fact, I believe you have gone a step beyond.

The bill, in my view, is only for energy saving equipment such as fridges, and if we got into any more we would be into another field completely. You mentioned doors but it could be roofing or it could be a multitude of others, and you are saying that the bureaucracy, the committee, should set the table on that—or did I misunderstand you on that?

Ms Comeau: What I am saying is that the government should consult with multi-stakeholders—all the stakeholders—in the process, but that the final decision should rest with the government.

Mr. Crawford: Well, I misunderstood you. I am sorry. But we are talking about energy saving—different things. I will go to urea formaldehyde, which in 1972 was banned by the American government and promoted, in 1975, here in Canada.

Now where are we going to use our lines? It seems that we take all the bad points from another country and use these, instead of listening to them when they do have something that is good. And it was the government that did that in 1975.

Now we are having to tear it out of homes, and everything, at quite a cost, but in your energy tax credits—great, I love that. I bought a car a week ago and I had to pay it but I think it is great; it is a way to start to bringing things together.

Mr. Harvey mentioned dollars on a print saving and I am of somewhat the same view as yours. I am still looking at the dollars because kilowatts in my area are different from kilowatts only 30 miles away. I am rural and they are urban.

So when you start seeing all these different things, where a fridge could put on \$78—say—through hydro, this year, that appeals to me, instead of so many kilowatts, but I would like you to expand on that.

Ms Comeau: I guess it is difficult to say more than I have already said. Let me go back to one point that I mentioned.

I do have a concern with focusing entirely on the dollar-cost potential for consumers of using energy-efficient products.

Yes, there are potential savings in the amount of money you spend each month on your gas bill or your electricity bill, if you use efficient products. But the prices that we are paying, especially for electricity, are going up and will continue to go up significantly.

It is not inconceivable that the energy savings that we would experience in the first while might actually be eliminated, with the increase in cost in the price of the energy.

So to focus on price as the reason for buying an energy-efficient product might, I think, be leading people down a road that would not get us where we want to go in the long run.

[Translation]

The Chairman: Thank you. Mr. Crawford.

M. Crawford (Kent): Merci, monsieur le président.

Je souhaite la bienvenue aux témoins. Vous vous êtes certainement très bien préparés. En fait, vous êtes allés beaucoup plus loin.

À mon sens, ce projet de loi porte uniquement sur le matériel permettant d'économiser de l'énergie, tel que les réfrigérateurs, et en y incluant trop de produits, on se lancera dans un tout autre domaine. Vous avez parlé des portes, mais on pourrait aussi faire mention des toits ou de toutes sortes d'autres choses. Avez-vous dit que la bureaucratie, le comité, devrait prendre toutes les décisions à cet égard—ou vous ai-je mal comprise?

Mme Comeau: J'ai dit que le gouvernement devrait consulter tous les intervenants, mais qu'il lui incombe de prendre la décision finale.

M. Crawford: Je vous avais mal comprise, je suis désolé. Mais revenons-en à l'efficacité énergétique. Parlons un peu de l'urée formaldéhyde, qui a été bannie aux États-Unis en 1972 mais dont on a fait la promotion ici dès 1975.

Quand allons-nous profiter de nos relations? Il me semble qu'on ne fait que suivre les mauvais exemples des autres pays plutôt que de tirer profit de leur réussite. C'est ce que le gouvernement a fait en 1975.

Nous devons maintenant détruire des maisons pour en retirer la mousse à grands frais. Vous avez fait mention de crédits de taxe sur l'énergie, et je trouve cela formidable. J'ai acheté une voiture il y a une semaine et j'ai dû la payer, mais je trouve votre idée excellente; c'est un bon point de départ.

M. Harvey a parlé de la possibilité de mettre un montant d'argent sur l'étiquette, mais j'abonde plutôt dans votre sens. J'étudie encore la question des dollars, car les kilowatts dans ma région diffèrent des kilowatts à 30 milles de là. J'habite dans une région rurale et là-bas, c'est un centre urbain.

Lorsqu'on étudie tous ces facteurs, il serait peut-être bon que l'étiquette sur un réfrigérateur dise que cela permettra d'épargner 78\$ en électricité cette année, plutôt que d'indiquer la consommation en kilowatts, cette idée me plaît, mais j'aimerais que vous nous en disiez plus long.

Mme Comeau: Je ne peux que répéter ce que j'ai déjà dit, mais permettez-moi de revenir à un point en particulier.

Je ne crois pas qu'il soit souhaitable de mettre l'accent uniquement sur les économies en dollars que pourraient réaliser les consommateurs en achetant des produits à haut rendement énergétique.

Bien sûr, il sera possible de réduire le montant d'argent dépensé pour le gaz naturel ou l'électricité si on emploie des produits peu énergivores. Mais les prix, particulièrement pour l'électricité, augmenteront et continueront de le faire de façon importante.

Il est donc fort possible que les économies d'énergie qu'on réalisera au départ soient peu à peu éliminées au fur et à mesure que les prix de l'énergie augmenteront.

Par conséquent, en invoquant le prix comme raison d'acheter un produit à faible consommation d'énergie, je crois que, à long terme, on entraînera les gens sur la mauvaise voie.

[Texte]

There are other reasons for buying energy-efficient products. One of them is reduced energy use to reduce its impact on our environment. For the long-term health of the planet I think we might be better off to focus on this agenda as opposed to the dollar savings.

• 1600

Mr. Hornung: Just to follow up on another point Mr. Crawford raised in terms of taking the bad experience from other countries and not necessarily taking the good, I think we certainly don't advocate reinventing the wheel every time.

There are energy efficiency standards for a wide range of products already in existence in Ontario, in the United States, and we think that would serve as a fine starting point. We shouldn't have to rehash this all over again to end up a year later at the Ontario standard.

We should be able to say right from the start that we adopt the Ontario standard and we're going to meet and talk now about how we can do better than that so we don't end up wasting a lot of time reinventing the wheel on those things.

On this issue of dollars versus kilowatts or whatever, again, I really think the key piece of information is where the appliance stands relative to other appliances. We could conceivably have some form of label that says this fridge is in the top 10% of fridges on the market in terms of efficiency or in the bottom 5%, something like that. People can very easily relate to this sort of thing. They can look at it and say, my God, this is in the bottom half and question whether they would want to purchase it.

Again, I think what we're urging is an approach that introduces Canadians to these concepts a little more gradually, gets them used to the idea, first, that there are fridges on the market that are way apart in terms of their energy efficiency. When people see their fridge is in the top 10%, they're bound to think energy is a large cost of running this thing. So taking that fridge instead of the one in the bottom 15% is probably going to benefit them economically, too, without doing all the number calculations.

Mr. Crawford: You stated that if this manufacturer's product is shipped out of the country, it would have to be to the specifications. I don't think it's covered in this bill that he has to...only interprovincial.

Ms Comeau: Exactly.

Mr. Crawford: Things are produced today for a market within just months, not years. They can't afford to keep it all in stock. So with a year's warranty for production, couldn't that take care of this problem?

[Traduction]

On devrait acheter des produits à haut rendement énergétique pour d'autres raisons. On peut notamment vouloir réduire la consommation totale d'énergie afin d'atténuer les effets négatifs sur notre environnement. Si c'est l'avenir de la planète qui nous tient à cœur, je crois qu'il serait préférable de le dire clairement, au lieu d'insister sur les économies pécuniaires.

M. Hornung: Je voudrais répondre à l'argument de M. Crawford. Il a dit que nous retenons souvent ce qu'il y a de mauvais dans l'expérience des autres pays sans pour autant en conserver les éléments positifs. Il n'est pas question de réinventer la roue à chaque fois; ce n'est pas du tout ce que nous préconisons.

Il existe déjà aux États-Unis et en Ontario des normes d'efficacité énergétique applicables à une vaste gamme de produits. Nous croyons que cela pourrait constituer un point de départ intéressant. Il ne devrait pas être nécessaire de tout ressasser pour se retrouver un an plus tard avec les mêmes normes que l'Ontario.

Nous devrions pouvoir dire dès le départ que nous adoptons les normes de l'Ontario, quitte à entreprendre des discussions en vue de voir si l'on pourrait faire encore mieux. Ainsi, on ne gaspillerait pas du temps précieux à vouloir tout refaire à partir de zéro.

Quant à savoir s'il faut insister sur le coût en dollars ou la consommation en kilowatts, je crois vraiment que l'élément d'information crucial à cet égard est la performance relative d'un appareil ménager par rapport à d'autres modèles. On pourrait imaginer d'indiquer sur l'étiquette que ce réfrigérateur se situe, en termes de rendement énergétique, parmi les 10 p. 100 les plus performants ou encore parmi les 5 p. 100 les moins performants de tous les réfrigérateurs sur le marché. Les gens comprennent très bien des indications de ce genre. En voyant l'étiquette, ils se diraient: Tiens, ce modèle est parmi les moins bien cotés et ils hésiteraient à l'acheter.

Je répète que nous préconisons une méthode qui permettrait de familiariser un peu plus graduellement les Canadiens avec des concepts de ce genre. Il faut d'abord les habituer à l'idée selon laquelle il y a de très grands écarts dans le rendement énergétique des réfrigérateurs qui sont vendus sur le marché. Ainsi, en voyant une étiquette précisant qu'un frigo se situe dans la tranche supérieure des 10 p. 100, ils ne peuvent manquer de réfléchir au fait que l'énergie est un élément important du coût de cet appareil. Ils savent immédiatement qu'il sera financièrement intéressant pour eux d'acheter ce frigo plutôt qu'un autre qui se situe dans la tranche inférieure de 15 p. 100. Ils n'ont pas besoin de faire toutes sortes de calculs pour aboutir à cette conclusion.

M. Crawford: Vous avez dit que les appareils exportés devront être conformes aux normes. Je ne crois pas que ce soit précisé dans le projet de loi; cela s'applique uniquement au commerce interprovincial.

Mme Comeau: Exactement.

M. Crawford: De nos jours, les délais de production se calculent en mois et non pas en années. On ne peut pas se permettre de garder beaucoup de stocks en inventaire. Par conséquent, une année de garantie pour la production ne permettrait-elle pas de résoudre ce problème?

[Text]

Ms Comeau: I really hope so. I tried to investigate this. There's not a lot of information out there as to what the impact might be. How much dumping is there? We brought in this legislation in the provinces and now at the national level to prevent dumping in our country, but I don't see our trying to prevent dumping into other countries.

When I did phone Ontario...he was pretty convinced it wouldn't be much of a problem. He did say this is not to discount the possibility of a huge order. What if a huge order came in from China for a much less efficient product, but it was a large enough order that it was profitable for this manufacturer to take the order? I just don't know, and that's why I'm saying it might be something that should be monitored.

Le président: Ça va, monsieur Crawford? Je reviendrai à vous plus tard, monsieur LeBlanc, si vous le permettez, car l'heure avance. Madame Feltham.

Mrs. Feltham (Wild Rose): I would like to go back to the regulatory process, which Mr. Harvey brought up. It said with respect to regulatory processes we must confess to some degree of frustration with the ability of the environmental community to carve a position for itself in the consultation process leading to regulations.

I would like to know more about the background of Friends of the Earth. What kind of staff do you have? How are you funded? Do you have people who are actually knowledgeable about the different aspects you would look at if you were adding information and having more involvement in the regulations?

• 1605

Ms Comeau: Friends of the Earth is a national organization. We are part of an international network of environmental groups in 44 different countries. We have 25,000 members in Canada, and we focus on atmospheric issues such as climate change and ozone depletion.

In terms of the climate change campaign, we obviously focus significantly on energy and energy issues and have developed a fair bit of expertise in that area. When we do not have that expertise on staff, we seek it out in the community through a contract, volunteer, or additional staffing process. So there is no lack of expertise.

In terms of staff, I think we are now at 13, and we are based here in Ottawa. There are two campaigners on the climate change campaign, as well as a campaign assistant.

Mrs. Feltham: Could you expand a little on what role you would see Friends of the Earth playing in the regulatory process as far as Bill C-41 is concerned?

[Translation]

Mme Comeau: Je l'espère. J'ai essayé d'élucider cette question. Il est difficile de savoir exactement quelles seraient les conséquences. Dans quelle mesure fait-on du dumping? Nous avons légiféré en cette matière d'abord dans les provinces et maintenant au niveau national pour empêcher le dumping dans notre pays, mais je ne constate aucun effort visant à empêcher les Canadiens de faire du dumping.

J'ai téléphoné aux autorités de l'Ontario. Mon interlocuteur était passablement convaincu que cela ne posait pas tellement de problèmes. Il a toutefois précisé que cela n'excluait pas la possibilité d'une énorme commande. Que se passera-t-il si les Chinois commandent à un fabricant canadien une énorme quantité d'un produit beaucoup moins efficace sur le plan énergétique? Si la commande est assez importante, il pourrait être rentable pour ce fabricant de l'accepter et de fabriquer le produit en question. J'ignore ce qui se passerait en pareil cas, et c'est pourquoi je dis qu'il faudrait peut-être contrôler tout cela.

The Chairman: Are you satisfied, Mr. Crawford? I will come back to you later, Mr. LeBlanc, if you will allow me, because time is running on. Mrs. Feltham.

Mme Feltham (Wild Rose): Je voudrais revenir à la réglementation et à ce que disait M. Harvey. On lit dans le mémoire qu'en ce qui concerne la réglementation, nous devons avouer éprouver une certaine frustration suite aux vains efforts des groupes environnementaux en vue de faire entendre leur voix dans la procédure de consultations qui précède la promulgation de règlements.

Je voudrais en savoir davantage sur Les Ami(e)s de la Terre. Avez-vous un personnel nombreux? D'où provient votre financement? Comptez-vous dans vos rangs des gens qui ont les compétences voulues dans divers domaines pour intervenir à bon escient, si vous aviez votre mot à dire dans l'élaboration des règlements?

Mme Comeau: Les Ami(e)s de la terre sont une organisation nationale. Nous faisons partie d'un réseau international de groupes environnementaux de 44 pays. Nous comptons 25,000 membres au Canada et nous mettons l'accent sur les problèmes atmosphériques, notamment le changement climatique et l'appauvrissement de la couche d'ozone.

Dans le cadre de notre campagne sur le changement climatique, nous attachons évidemment beaucoup d'importance à la consommation d'énergie et nous avons acquis une certaine compétence dans ce domaine. Lorsque nous n'avons pas les compétences voulues à l'interne, nous faisons appel à des experts; il peut s'agir de contractuels, de bénévoles ou de personnes embauchées à plein temps. Nous avons donc toutes les compétences voulues.

Pour ce qui est de nos effectifs, je crois que nous avons maintenant 13 employés et notre siège social est à Ottawa. Nous avons deux personnes chargées de la campagne sur le changement climatique, de même qu'un adjoint de campagne.

Mme Feltham: Pourriez-vous expliciter le rôle que vous envisageriez pour les Ami(e)s de la terre dans le processus de réglementation, du moins en ce qui concerne le projet de loi C-41?

[Texte]

Mr. Hornung: I will answer that by adding a little to what Louise just said.

We also do a lot of work within a group called the Climate Action Network in Canada, which is a loose coalition, I would say, of 50 different groups. Some of them are environmental groups; some of them are consulting firms—coming from across the spectrum on energy and climate change issues. Within that pool of resources, I would say that we certainly do have a wide range of expertise, people who are quite knowledgeable on things such as the latest developments in energy efficiency technologies. We can constantly draw on the David Brookses of the world, the Ralph Torries, the people from Marbek and so on.

In many ways we see those people as part of our broader environmental community, and what those people can bring to a consultation process such as the one we are talking about now is not only the expertise on technological issues—because we have to assume that the other members of the committee have that as well—but also further expertise in the environmental issues that are at stake, and therefore they bring to the table a different perspective on the relative importance, necessity, and speed with which we have to act on these issues.

Mrs. Feltham: Let me change my tactic on this one. Do you believe that when people buy, say, a fridge or a deep-freeze or whatever, they actually look to see what the consumption is going to be before they buy it? Do some kinds of changes need to be made to make people aware of this?

Ms Comeau: Education is the absolute No. 1 priority. It is important for groups like ours. Also, under the Energuide Program they are planning a considerable education program, not just of consumers but of the retail sales staff as well. Some consumers do look at kilowatt-hours, but not the majority, and we need to educate people to the need to look at consumption of energy in the products they buy.

Mrs. Feltham: You were talking about windows and doors. It is my understanding that probably more heat loss occurs through a fireplace than through windows and doors, yet you did not mention this. Was there a reason?

Ms Comeau: No, it was not a particular intentional exclusion. I understand that fireplaces have been brought in under the Ontario code. Now, whether or not it is being considered in the first list for EMR, or even the second or third round, I am not aware. There is no reason why I did not mention that.

Might I say prescribed products, as opposed to citing specifically windows and doors.

[Traduction]

M. Hornung: Je répondrai à cette question en reprenant là où Louise s'est arrêtée.

Nous faisons également beaucoup de travail dans le cadre d'un groupe qui s'appelle le Action Network in Canada. C'est une coalition qui réunit de façon plutôt informelle 50 groupes différents. Certains de ces groupes se consacrent à la défense de l'environnement, d'autres sont des cabinets d'experts-conseils qui s'intéressent à divers titres aux questions d'énergie et de changement climatique. Nous avons là un réservoir de ressources qui me permet d'affirmer que nous pouvons assurément compter sur des compétences très variées, des gens qui connaissent de façon approfondie des dossiers comme celui des dernières nouveautés technologiques pour l'efficacité énergétique. Nous faisons constamment appel à des David Brooks, des Ralph Torri, des gens de chez Marbek, etc.

À bien des égards, nous considérons ces gens-là comme partie intégrante de notre communauté élargie de défenseurs de l'environnement. Tout ces gens pourraient apporter au processus de consultation dont nous parlons non seulement leurs compétences techniques, car nous devons supposer que les autres membres du comité sont également compétents en la matière, mais également leur connaissance approfondie des dossiers environnementaux qui sont en jeu, ce qui leur permet d'enrichir le débat en mettant en lumière sous un angle différent l'importance relative, la nécessité et l'urgence d'agir dans ces dossiers.

Mme Feltham: Je vais changer de tactique. Quand les consommateurs achètent un réfrigérateur, un congélateur ou un appareil ménager quelconque, croyez-vous qu'ils lisent l'étiquette pour vérifier quelle est la consommation d'énergie de l'appareil en question avant de l'acheter? Faut-il opérer des changements quelconques pour que les gens prennent conscience du problème?

Mme Comeau: La priorité absolue, c'est l'éducation. C'est important pour des groupes comme le nôtre. Par ailleurs, dans le cadre du programme Energuide, on prévoit lancer un vaste programme d'éducation qui s'adresserait non seulement aux consommateurs, mais aussi aux employés des magasins de détail. Certains consommateurs vérifient la consommation en kilowatt-heure, mais pas la plupart. Il faut donc apprendre aux gens à vérifier la consommation énergétique des produits qu'ils achètent.

Mme Feltham: Vous avez parlé de portes et de fenêtres. Je crois savoir que les foyers causent des pertes de chaleur plus importantes que les portes et les fenêtres; pourtant, vous n'en avez pas parlé. Y a-t-il une raison à cela?

Mme Comeau: Non, ce n'était pas une omission intentionnelle. Je crois que les foyers sont maintenant visés par le code de l'Ontario. Quant à savoir si Énergie, Mines et Ressources envisage de les inclure sur la première liste, ou même sur la deuxième ou la troisième, je n'en sais rien. Si je n'en ai pas parlé, ce n'est pas pour une raison précise.

J'aurais pu parler de matériel désigné par règlement, au lieu de portes et de fenêtres.

[Text]

Mr. LeBlanc (Cape Breton Highlands—Canso): I would like to begin by asking you to elaborate somewhat on the amendment you propose to paragraph 19.(1)(a) concerning prescribed products. Paragraph 19.(1)(a) talks about:

a) prescribing as an energy-using product any manufactured product designed to operate using electricity, oil, natural gas or any other form or source of energy;

• 1610

Can you explain where you would put "prescribed products" in that amendment?

Ms Comeau: I looked through the entire bill. I agreed with the comments made here previously that paragraph 19.(1)(a) is probably the best spot. It would require some rewording. I did not propose that. That's up to the committee or EMR.

Mr. LeBlanc: So you're basically just suggesting the words "prescribed products" as an alternative to energy-using products.

Ms Comeau: No, it's in addition to.

Mr. LeBlanc: It's in addition to "energy-using products", a reworked version of paragraph 19.(1)(a).

Ms Comeau: Exactly; that way you don't exclude or limit the scope of the bill.

Mr. LeBlanc: That's the reason for it.

Ms Comeau: That's right.

Mr. LeBlanc: That's helpful. I'd like to carry on the discussion about consultation. I've been informed that the government consulted with industry prior to introducing this legislation and that they sent industry some draft regulations or standards.

I was just wondering if Friends of the Earth has had a chance to look at this legislation prior to its being introduced, or at any standards or regulations in draft form, at the same time industry was consulted.

Ms Comeau: I understand a preliminary paper was sent to Friends of the Earth. I wasn't there at the time. It wasn't part of what I was involved in. It was very preliminary, and there was no communication. I think there were some initial comments made, but there was no meeting to get together to discuss the issue. We did receive an initial draft.

Mr. LeBlanc: So you were consulted, along with industry, by EMR in the early gestation of this bill.

Ms Comeau: We come back to the definition of "consultation". It was our understanding that there were more extensive meetings with industry than the sending of a very preliminary paper at the beginning—if you get the difference.

[Translation]

M. LeBlanc (Cap-Breton Highlands—Canso): Je voudrais d'abord vous demander de nous en dire plus long sur l'amendement que vous proposez d'apporter à l'alinéa 19.(1)a) qui porte sur le matériel désigné par règlement. Cet alinéa dit ceci:

a) désigner comme matériel consommateur d'énergie tout objet conçu pour fonctionner à l'électricité, au pétrole, au gaz naturel ou au moyen de toute autre forme ou source d'énergie;

Pouvez-vous nous expliquer à quel endroit vous voulez insérer la formule «matériel désigné par règlement»?

Mme Comeau: J'ai examiné le projet de loi au complet. Je suis d'accord avec ce qu'on a dit, c'est-à-dire que l'alinéa 19.(1)a) est probablement le meilleur endroit. Il faudrait évidemment le récrire. Je ne l'ai pas proposé. C'est au comité de le faire, ou encore au ministère.

M. LeBlanc: Vous proposez donc essentiellement de remplacer l'expression «matériel consommateur d'énergie» par «matériel désigné par règlement».

Mme Comeau: Non, nous ne voulons pas remplacer, mais ajouter.

M. LeBlanc: Cela s'ajoute donc à l'expression «matériel consommateur d'énergie» dans une nouvelle version de l'alinéa 19.(1)a).

Mme Comeau: Exactement. Ainsi, on n'exclut rien, on ne limite pas la portée du projet de loi.

M. LeBlanc: C'est donc la raison.

Mme Comeau: C'est bien cela.

M. LeBlanc: Voilà qui est utile. Je voudrais maintenant poursuivre la discussion au sujet de la consultation. On me dit que le gouvernement a consulté les industriels intéressés avant de présenter ce projet de loi et qu'on leur avait même fait parvenir des ébauches de règlements ou de normes.

Je me demande seulement si Les Ami(e)s de la terre ont eu l'occasion de jeter un coup d'œil à ce projet de loi avant qu'il soit présenté ou de prendre connaissance des ébauches de normes ou de règlements en même temps que les représentants de l'industrie.

Mme Comeau: Je crois qu'un document préliminaire a été envoyé aux Ami(e)s de la terre. Je n'étais pas là à l'époque. C'était tout à fait préliminaire et il n'y a pas eu de communication. Je crois que certaines observations initiales ont été faites, mais il n'y a pas eu de réunion pour en discuter. Mais nous avons bel et bien reçu une ébauche préliminaire.

M. LeBlanc: Vous avez donc été consultés, de même que les représentants de l'industrie, par ÉMR, tout au début de la gestation de ce projet de loi.

Mme Comeau: J'en reviens à la définition du mot «consultation». Je crois savoir que dans le cas de l'industrie, on ne s'est pas contenté d'envoyer une ébauche tout à fait préliminaire tout au début du processus; il y a eu des rencontres plus étoffées, si vous voyez la différence.

[Texte]

Mr. Hornung: I think a wide range of stakeholders were offered an opportunity to comment on a draft discussion paper. But our understanding of what happened in terms of industry consultations was actual meetings between bureaucrats and industry representatives here in Ottawa and elsewhere, to talk about, in much more detail, the elements of the discussion paper.

Again, there's some concern about—how would I say it—the "level", I guess, and commitment to consultation with different sectors.

Ms Comeau: I'm just going to follow up on that. What we've done since then is to initiate meetings with EMR staff. We have started to have regular contact with a number of staff. I've taken the more aggressive role myself.

Mr. Johnson (Calgary North): Maybe the industry asked, then. When you asked, you got a meeting. The government isn't playing favourites here. You're implying things—

Ms Comeau: On the CSA committee and on the Energuide steering committee looking into this program, the Consumers' Association was invited, manufacturers were invited, the retail sector was invited. These were invited interests, who are now participating on those committees. Even though we have repeatedly asked for a spot on those committees, we have not been invited. There's just a difference.

I'm not saying that we are being overly critical of what's going on with EMR at this time. We have taken the initiative to try to open a relationship with these people, to try to meet with them on a regular basis, to try to establish credibility and trust, so that in future we won't have the same difficulties that we feel, from our perspective, we've had in the last year as this bill has flowed down the pipes.

So it's not a criticism. It's just trying to get at the fact that there's a different approach to consultations with environmental groups than there is with industry representatives. It's just different. We'd like to make it the same.

Mr. LeBlanc: Obviously, if you were further up in the consultation process, the likely outcome in terms of the regulations would be stronger environmental regulations and standards. That's your point.

Ms Comeau: Yes, that's our feeling.

Mr. LeBlanc: I'd like to ask you to comment on another program, the Environmental Choice Program. Are you familiar with that program?

• 1615

Ms Comeau: To a limited degree. I think maybe Robert might be better.

Mr. LeBlanc: I understand it places its own labels on the top 15% brands of product types that meet all legislated environmental standards. and not only does that, actually surpasses them. In other words, my understanding is the

[Traduction]

M. Hornung: Je pense que des intervenants de tous les secteurs se sont vu offrir la possibilité de faire connaître leurs vues sur une ébauche de document de travail. Mais pour ce qui est des industriels intéressés, nous savons qu'ils ont pu rencontrer des fonctionnaires à Ottawa et ailleurs afin de discuter de façon beaucoup plus détaillée des éléments du document de travail.

Je répète que nous avons certaines inquiétudes au sujet de, comment dire, du «niveau», pour ainsi dire, des consultations qui ont eu lieu dans divers secteurs.

Mme Comeau: Je voudrais ajouter que depuis lors, nous avons pris l'initiative de rencontrer des fonctionnaires du ministère. Nous avons commencé à communiquer périodiquement avec eux. Pour ma part, j'ai fait preuve d'esprit d'initiative.

M. Johnson (Calgary-Nord): Peut-être les industriels en ont-ils fait la demande. En effet, vous aussi, vous avez rencontré des fonctionnaires après en avoir fait la demande. Le gouvernement n'a pas de chouchous. Vous insinuez...

Mme Comeau: Au comité de la CSA et au comité directeur d'Énerguide qui examinaient ce programme, l'Association des consommateurs a été invitée, les fabricants ont été invités, le secteur de la vente au détail a été invité. Tous ces intervenants ont été invités et participent actuellement à ces comités. Même si nous avons demandé à maintes reprises de participer à ces comités, nous n'avons pas été invités. Voilà la différence.

Je ne voudrais pas donner l'impression que nous critiquons sévèrement ce qui se fait actuellement au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Nous avons pris l'initiative d'établir des relations avec les représentants de ce ministère, nous avons essayé de les rencontrer périodiquement et d'établir notre crédibilité et une relation de confiance, afin qu'à l'avenir, nous n'ayons pas la même difficulté que nous estimons avoir eue depuis un an pendant que ce projet de loi franchissait les diverses étapes préliminaires.

Ce n'est donc pas une critique. Je veux simplement établir le fait qu'on ne consulte pas les groupes environnementaux de la même manière qu'on le fait pour les industriels intéressés. Ce sont deux méthodes différentes et nous voudrions qu'on procède de la même manière dans les deux cas.

M. LeBlanc: De votre point de vue, si vous aviez participé plus activement à la consultation, il est probable que les normes et règlements seraient plus rigoureux quant à la défense de l'environnement. C'est du moins votre argument.

Mme Comeau: Oui, telle est notre impression.

M. LeBlanc: Je voudrais maintenant vous parler d'un autre programme, le programme Choix environnemental. Connaissez-vous ce programme?

Mme Comeau: Très peu. Je pense que Robert serait mieux apte à répondre.

M. LeBlanc: Je crois savoir qu'il appose ses propres étiquettes sur les produits qui font partie de la catégorie supérieure des 15 p. 100 qui non seulement respectent mais dépassent toutes les normes environnementales prescrites.

[Text]

Environmental Choice Program is a way of identifying those products that are the premium environmental products. Is that similar to what you were advocating in terms of information for these energy-efficient products, that not only should the standards be identified but actually where the product situates itself in terms of its energy efficiency?

Mr. Hornung: In terms of the labelling we would be talking about in relation to this bill in energy-efficient appliances, we are looking for more detail. The Environmental Choice Program provides a label consumers can look at and say, this is good. But it doesn't provide the criteria for why it has been given this label. So it is to a large degree less information, I would say.

I wouldn't offer specific examples now, but I think there is some concern among the environmental community about what criteria are being used in the Environmental Choice Program. When we have something like BMW arguing that they have a recyclable car they would like to have labelled as an environmentally friendly product, there would obviously be some disagreement between members of our community and BMW as to the relative appropriateness of affixing a label like that on an automobile. I would say that we are looking at a qualitative difference in the type of labelling we are talking about.

The Environmental Choice Program does provide a label that says, look, this is a product you should be looking for because for some reason, which you the consumer don't know, but trust us, the label says so, this product is better than many of the other products in this category. But we are definitely looking, in terms of the Energy Efficiency Act, for more information that would allow consumers to know how much better and why it is better. And it can be something very simple; that it is better because it is in the top 10% in terms of the amount of energy it uses. You don't have to talk about kilowatt-hours, you don't have to talk about this, that. But that is a lot more than simply affixing a label.

Mr. LeBlanc: In other words, a ranking type of a label.

Mr. Hornung: That is right.

Mr. Johnson: First of all I would like to apologize for being late. I welcome the witnesses.

I assume that before I got here someone pointed out the typo on the executive summary on item 4. Is that correct?

Ms Comeau: I gave them all to the clerk.

Mr. Johnson: It says here that we suggest that the export of energy-using products should be monitored after Bill C-41 comes into effect to ensure Canadian manufacturers do clear inventories by dumping inefficient products. I think "do not" is—

[Translation]

Autrement dit, Choix environnemental est un moyen d'identifier des produits supérieurs sur le plan de l'écologie. N'est-ce pas un peu ce que vous préconisiez relativement à l'information concernant les produits à haut rendement énergétique? Ne souhaitez-vous pas qu'on aille plus loin que la définition des normes et qu'on précise l'efficacité énergétique du produit?

M. Hornung: Pour ce qui est de l'étiquetage qui devrait s'appliquer aux appareils électriques à haut rendement énergétique à l'issue de l'adoption de ce projet de loi, nous souhaitons obtenir plus d'informations. Le programme Choix environnemental offre une étiquette que le consommateur peut reconnaître et c'est dire qu'il est en présence d'un bon produit. Mais on ne mentionne pas les critères en vertu desquels cette étiquette a été accordée. Par conséquent, je serais tenté de dire que l'information est moins complète.

Je ne vous donnerai pas d'exemples précis maintenant, mais je peux vous dire que dans les milieux environnementaux, on s'interroge au sujet des critères qu'on utilise dans le programme Choix environnemental. Si une société comme BMW affirmait vendre une automobile recyclable et qu'elle disait souhaiter qu'elle soit étiquetée comme un produit écologique, il y aurait certainement des divergences d'opinions entre les membres de la communauté environnementale et BMW quant à l'opportunité d'apposer une telle étiquette sur une automobile. À nos yeux, l'étiquetage idéal devrait être de qualité supérieure.

En vertu du programme Choix environnemental, on appose une étiquette qui revient à dire au consommateur qu'il devrait acheter ce produit pour des raisons qui ne lui sont pas expliquées. On demande au consommateur de faire confiance à l'étiquette et de bien vouloir croire que le produit en question est supérieur à bien d'autres de la même catégorie. Mais nous souhaitons vivement qu'à la suite de l'adoption de la Loi sur l'efficacité énergétique on informe mieux le consommateur pour qu'il puisse savoir dans quelle mesure un produit est meilleur, et pourquoi. Ce peut être fait très simplement. On peut dire que le produit est meilleur parce qu'il est moins énergivore que 10 p. 100 des produits concurrents. On n'a pas besoin de parler de kilowatt-heure ou de ceci ou cela. Cependant, on ne saurait se borner à apposer simplement une étiquette.

M. LeBlanc: Autrement dit, une étiquette qui comporterait un certain classement.

M. Hornung: C'est exact.

M. Johnson: Tout d'abord, je tiens à m'excuser de mon retard. Je souhaite la bienvenue aux témoins.

Je suppose qu'avant mon arrivée, quelqu'un a signalé la coquille qui s'est glissée au point 4 du résumé. Est-ce le cas?

Mme Comeau: J'ai tout remis au greffier.

M. Johnson: On nous propose de recommander que les produits consommateurs d'énergie soient assujettis à une certaine surveillance après l'adoption du projet de loi C-41 afin de s'assurer que les fabricants canadiens se débarrassent de leurs inventaires en refilant des produits inefficaces... Je pense que la négation s'impose.

[Texte]

Ms Comeau: Thank you for pointing that out.

Mr. Johnson: A question about that item. As I heard you say, you obviously don't want manufacturers exporting junk to other parts of the world. But going back to the China example. I was there some years ago, and the efficiencies in that country are dismal. If they could only afford to increase their efficiencies by 50%, but that was still 50% worse than our standards, would we refuse to help them improve their efficiencies by 50% and tell them to go and have this stuff made in Taiwan instead? Not Taiwan, that is a very bad example, but to have it made in Thailand, or some place. Is that the stand the Government of Canada should take?

Mr. Hornung: Clearly, no. I think it is important for governments in industrialized countries to in a sense lead by example. In other areas of environmental protection, for example the depletion of the ozone layer, we don't want to send developing countries chemicals and processes that will replace ozone destroying chemicals because they are less destructive. We want to eliminate the problem entirely. I think we should be striving for that sort of consistency as well.

[Traduction]

Mme Comeau: Je vous remercie d'avoir signalé cela.

M. Johnson: Je voudrais vous poser une question à ce sujet. D'après votre témoignage, vous ne souhaitez manifestement pas que les fabricants exportent des rebuts dans d'autres régions du monde. Permettez-moi d'en revenir à l'exemple de la Chine, que j'ai visitée il y a quelques années. Dans ce pays, le rendement énergétique est lamentable. Si les Chinois pouvaient se permettre uniquement d'accroître leur rendement énergétique de 50 p. 100, mais qu'ils demeurent tout de même bien en-deçà de nos normes, refuserions-nous de les aider à accroître leur efficacité de 50 p. 100? Leur dirions-nous de s'adresser plutôt à Taiwan? Taïwan est un très mauvais exemple; j'aurais pu parler de la Thaïlande ou d'un autre pays. Est-ce là la position que devrait adopter le gouvernement du Canada?

M. Hornung: Certainement pas. Je pense qu'il est important que les gouvernements des pays industrialisés donnent l'exemple. En ce qui a trait à d'autres problèmes environnementaux, notamment celui de l'appauvrissement de la couche d'ozone, nous ne voulons pas envoyer aux pays en développement des procédés et des produits chimiques moins destructifs qui pourraient remplacer les produits qui détruisent la couche d'ozone. Nous voulons supprimer le problème dans son ensemble. À mon avis, nous devrions toujours rechercher cette cohérence.

• 1620

In theory, I think, we are going to see in the future—through things such as the intergovernmental negotiating committee on climate change, through international agreements on technology transfer—industrialized countries making a commitment to provide the resources necessary to ensure that developing countries can make the step up to the best technologies available, and not force them to go through an interim stage. I think in many ways we have a responsibility to do that. We can say, yes, China, you'll be doing 50% better if you use these refrigerators than you would have been before. But we actually have the technology that would let you do it 100% better but—

Mr. Johnson: It costs twice as much, the better technology.

Mr. Hornung: It costs twice as much? Then, I think—

Mr. Johnson: Then, what is the answer?

Mr. Hornung: Then, I still think we are looking at an area where industrialized countries have some responsibility to help ensure—perhaps paying the difference, not twice as much—through agencies such as the Global Environmental Facility, the World Bank Climate Change Fund—if such a thing comes about in the end.

What we have to do, in many ways, in dealing with a problem like climate change on a global scale, is go as far as we can as quickly as we can to solve the problem. That means we have to do more than simply say, okay we'll take

En théorie, je pense que de plus en plus à l'avenir—grâce à des initiatives comme la création du Comité intergouvernemental de négociation sur les changements climatiques, grâce à des accords internationaux sur le transfert de technologie, les pays industrialisés s'engageront à fournir aux pays en développement les ressources qui leur permettront d'accéder aux meilleures techniques disponibles, sans passer par un stade intérimaire. J'estime qu'à bien des égards, c'est une responsabilité qui nous incombe. On pourrait dire à la Chine qu'elle améliorerait son rendement énergétique de 50 p. 100 si elle se servait d'un type de réfrigérateurs en particulier. Cependant, nous disposons d'une technologie qui lui permettrait d'améliorer son rendement de 100 p. 100, mais...

M. Johnson: Cette technologie supérieure coûte deux fois plus cher.

Mr. Hornung: Elle coûte deux fois plus cher? Dans ce cas, je crois...

M. Johnson: Quelle est la solution?

Mr. Hornung: Je demeure convaincu que les pays industrialisés ont la responsabilité d'apporter une contribution. Peut-être pourraient-ils payer la différence—pas deux fois plus—en faisant appel à des organismes comme le Fonds pour l'environnement mondial ou le Fonds de la Banque Royale pour le changement climatique.

Lorsqu'on est aux prises avec un problème comme un changement climatique à l'échelle mondiale, il est préférable de faire tout ce qu'on peut le plus rapidement possible pour résoudre ce problème. Autrement dit, il ne faudra plus

[Text]

you halfway there but, developing country, you are already giving industrialized countries more money than we give you and well... It goes into a whole range of global trade and other issues as well.

But I think just on a point of principle if the technology is available, industrialized countries should make a commitment to work with developing countries to find a way to get that technology there.

Mr. Johnson: We heard in earlier testimony that only 2% of new homes being built are R-2000 and you mentioned doors and windows and now we've thrown in fireplaces. Isn't the home itself an integral unit we should be talking about? Do you have any observations on why the R-2000 program, which has been so technically successful, is such a marketing disaster?

Ms Comeau: It takes me back to the initial point that launching a program and not supporting it, or passing legislation and then not supporting its intent through programs is going to lead to poor penetration like we have here. There is no point in having an energy efficiency act if we don't have supporting programs to ensure market penetration. We launched the R-2000 program, but then we didn't launch a program to educate consumers about the value of those homes. We didn't seek out lenders and say, look, give these people a break on their mortgages because they have an energy-efficient home. Their operating costs are lower.

Mr. Johnson: Yes, but earlier you said you didn't want to highlight the dollar values of savings. That's one thing I should mention I fundamentally disagree with you on. I think if we are going to sell a refrigerator and it's going to save as much money as it costs over its lifetime, the consumer wants to know that.

Ms Comeau: That's right, but—

Mr. Johnson: We had a presentation here on refrigerators that showed that the average fridge in Canada was twice as energy inefficient as the average one in the United States. So that means over its lifetime, it will probably save its worth. Surely consumers needs to know that, and that should be the first thing we tell them... And then these other relative things and so on—these fuzzy answers, which is the problem as I see it in our labelling; everything's so fuzzy. People want to know, what's this worth to me.

Ms Comeau: I'm not saying we shouldn't let them know the cost. I'm not sure it should be on the label.

Mr. Johnson: Why not?

Ms Comeau: Because I'm not sure it's information you can give to consumers in a way they clearly understand. I think it's better left with the retail salespersons—

[Translation]

affirmer que nous allons épauler les pays en développement jusqu'à mi-chemin des objectifs. Ces pays donnent déjà plus aux pays industrialisés que nous pouvons leur en donner et... Cela englobe toute une gamme de questions relevant du commerce international et autres.

Sur le plan des principes, si la technologie est disponible, je pense que les pays industrialisés devraient s'engager à collaborer avec les pays en développement pour trouver un moyen de la leur faire parvenir.

M. Johnson: Un témoin précédent nous a dit que 2 p. 100 seulement des nouvelles maisons étaient conformes à la norme R-2000. Vous avez parlé des portes et des fenêtres et à cela, nous avons maintenant ajouté les cheminées. Ne devrions-nous pas parler de la maison elle-même comme d'une unité intégrale? Pouvez-vous nous expliquer pourquoi le programme R-2000, qui est un grande réussite technique, fait-il échec au plan de la commercialisation?

Mme Comeau: Cela me ramène à mon argument initial. Si on lance un programme sans le soutenir ou si on adopte une loi sans en appuyer les intentions par des programmes, on aura toujours des résultats aussi piétres que ceux-là. Il ne sert à rien d'adopter une loi sur l'efficacité énergétique si elle n'est pas appuyée par des programmes visant à assurer la pénétration du marché. Nous avons lancé le programme R-2000 sans parallèlement faire une campagne de sensibilisation auprès des consommateurs pour les convaincre de la valeur de ces maisons. Nous n'avons pas communiqué avec les institutions prêteuses pour leur dire d'accorder des prêts hypothécaires plus intéressants aux gens qui ont une maison efficace au plan énergétique. Leurs coûts de fonctionnement sont moins élevés.

M. Johnson: Oui, mais tout à l'heure, vous avez dit que vous ne vouliez pas traduire en dollars les économies réalisées. D'ailleurs, je suis totalement en désaccord avec vous à ce sujet. Le consommateur veut savoir si le réfrigérateur que nous voulons lui vendre va économiser autant d'argent qu'il n'en coûtera pendant toute sa durée de vie utile.

Mme Comeau: C'est vrai, mais...

M. Johnson: D'après un exposé qui nous a été présenté sur les réfrigérateurs, il a été démontré que le réfrigérateur moyen au Canada est deux fois plus énergivore que le réfrigérateur moyen aux États-Unis. Cela signifie qu'au cours de sa vie utile ce réfrigérateur permettra sans doute des économies équivalant à sa valeur. Le consommateur doit savoir cela. Ce devrait être la première chose qu'on lui dit... On parle de toutes sortes d'autres facteurs, et en termes vagues. C'est d'ailleurs ce que je trouve très agaçant dans l'étiquetage. Les termes employés sont très vagues. Les gens veulent savoir quels avantages pécuniaires cela représente pour eux.

Mme Comeau: Je ne dis pas qu'il faut passer les coûts sous silence. Seulement, je ne suis pas certaine que cela doive figurer sur l'étiquette.

M. Johnson: Pourquoi pas?

Mme Comeau: Je ne suis pas certaine que l'on puisse communiquer cette information aux consommateurs de façon clairement intelligible. Je pense qu'il vaut mieux laisser cela aux vendeurs au détail...

[Texte]

Mr. Johnson: Well, we are going to disagree again.

Ms Comeau: Yes, and that's okay.

Mr. Johnson: That is the only information you can give to consumers they can clearly understand because it hits their pocket.

Ms Comeau: As long then as that label clearly says this is the amount of money you can expect to save this year—

Mr. Johnson: At today's prices, yes, and then the prices go up next year and you're going to save even more money. So, you'll save if the electricity prices double, you'll save twice as much. But it's—

Ms Comeau: But I'm not saying we shouldn't tell them the savings. With respect to the R-2000 home you are talking about a full package that has been designed to save you considerably more money than buying an energy-efficient fridge will.

Mr. Johnson: Exactly.

• 1625

Ms Comeau: It's a totally different ball game. In that case, and this is where I talked about a comprehensive approach at the end of my presentation, I think energy efficiency in terms of appliances is important, but so is a strong national building code. The R-2000 standard should be the minimum standard, in our opinion. That should be the minimum standard to which all homes are built.

Mr. Johnson: Thank you.

Earlier you mentioned having made requests to be on the committee to study that. Could you table that correspondence with our committee?

Ms Comeau: I have done that verbally with Energy, Mines and Resources staff, in our meetings.

Mr. Johnson: But you haven't made any written requests to be included on these.

Ms Comeau: I have on the fuel economy standards. I just sent letters off to Mr. Epp. I can check our file, but I think I have done this verbally with staff during meetings.

Mr. Johnson: I am talking about requests related to this bill.

Ms Comeau: Well, I can look.

Mr. Johnson: I would appreciate that, if you have some record of it. Thank you.

Le président: En principe, nous avons déjà débordé le temps que nous nous étions assigné. Néanmoins, je sais que M. Harvey voudrait poser une toute petite question qui devra appeler une toute petite réponse.

Mr. Harvey: You are asking for the impossible.

Some hon. members: Oh, oh.

Mr. Harvey: Okay, I have one small preamble and one quick question. The small preamble is with regard to these Chinese refrigerators. First, I think it is inaccurate to say that we would be confronting a choice between a 50% efficient

[Traduction]

M. Johnson: Encore là, nous ne sommes pas d'accord.

Mme Comeau: Oui, mais ce n'est pas grave.

M. Johnson: C'est la seule information que le consommateur comprend tout de suite parce que cela touche son portefeuille.

Mme Comeau: Si l'étiquette précise clairement la somme que l'on peut s'attendre à économiser cette année...

M. Johnson: En prix d'aujourd'hui. Et si les prix augmentent l'année prochaine, le consommateur économisera encore davantage. Ainsi, il économisera deux fois plus si le prix de l'électricité vient à doubler. Mais...

Mme Comeau: Je ne dis pas qu'on devrait passer sous silence les économies potentielles. En ce qui a trait à la maison R-2000, il s'agit d'une entité qui a été conçue pour permettre à son propriétaire d'épargner beaucoup plus qu'il ne le ferait en achetant un réfrigérateur à haut rendement énergétique.

M. Johnson: Précisément.

Mme Comeau: C'est tout à fait différent. À la fin de mon exposé, j'ai parlé d'une approche globale et, à ce titre, je trouve que l'efficacité énergétique des appareils électroménagers est importante, mais un Code national du bâtiment fort est important également. À notre avis, la norme R-2000 devrait être le minimum. Elle devrait constituer la norme minimale pour la construction de toute maison.

M. Johnson: Merci.

Vous avez dit plus tôt que vous avez demandé de siéger au comité qui étudie cette question. Pourriez-vous déposer ces lettres auprès du comité?

Mme Comeau: J'ai fait la demande oralement, pendant nos réunions avec les fonctionnaires d'Energie, Mines et Ressources.

M. Johnson: Mais vous n'avez pas fait une demande écrite afin de siéger à ces réunions.

Mme Comeau: Si, j'ai fait une demande pour siéger au comité sur les normes en matière d'économie de carburant. J'ai tout simplement envoyé des lettres à M. Epp. Je pourrais vérifier nos dossiers, mais je crois avoir fait la demande oralement auprès des fonctionnaires pendant des réunions.

M. Johnson: Je parle des demandes qui ont trait à ce projet de loi.

Mme Comeau: Eh bien, je pourrais vérifier.

M. Johnson: Je vous en serais reconnaissant, si vous aviez un quelconque document écrit. Merci.

The Chairman: In principle, we have already exceeded the time that was allotted to us. All the same, I know that Mr. Harvey would like to ask a very short question, which will require a very short answer.

M. Harvey: Vous demandez l'impossible.

Des voix: Oh, oh.

M. Harvey: Alors, j'ai un petit préambule et une petite question. Mon préambule porte sur les réfrigérateurs chinois. D'abord, je trouve qu'il est inexact de dire que nous sommes obligés de choisir entre un réfrigérateur avec une cote

[Text]

refrigerator costing x , and a 100% efficient refrigerator costing $2x$. The economies just don't work that way. At most you would be looking at a price saving of perhaps 75¢ on the dollar with the 50% efficient refrigerator.

The other thing is that any giant purchase of refrigerators by the Chinese will take the form of them buying a plant or two or three or four, and locating them in China to manufacture refrigerators in China. That is what we will be talking about. We will not be talking about huge export orders for Canadian refrigerators.

However, to get back to the question of Energuide and labeling and that entire program, if you were to give us the benefit of two clear experiential lessons learned from the first round of the Energuide Program, what would they be? The top two lessons.

Ms Comeau: Are you asking me to comment on the current label as it stands?

Mr. Harvey: Yes, and the Energuide Program which, with the exception of the label, sort of went away several years ago.

Ms Comeau: I think the key problem is that it wasn't mandatory. The labels were placed on the products at the manufacturing level, but they did not have to remain on the products. It was required that they be placed at the manufacturing level, but not at the retail level. They could be removed and apparently have been, so I think that is the number one problem. This legislation does prevent the removal of those labels.

The other thing is that the label doesn't have enough information. I'm not saying that I want a lot more, but saying this appliance uses 65 kilowatts or whatever means nothing to me. I need to know in relation to what. This is where I see the value in terms of a scale.

The other thing is lack of education. When I was out buying appliances and I tried to get detailed information from the retail staff, it was absolutely impossible. They had no concept of what I was seeking, nor were they prepared to spend the time with me giving me the information. So I think we need a very focused education campaign on retail sales staff.

[Translation]

d'efficacité de 50 p. 100 qui coûte x dollars et un autre avec une cote d'efficacité de 100 p. 100 qui coûte deux fois plus cher. Les économies ne fonctionnent pas de cette façon. Si vous choisissez le réfrigérateur avec une cote d'efficacité de 50 p. 100, vous allez économiser 75c. sur chaque dollar au plus.

En outre, si les Chinois décident d'acheter une grande quantité de réfrigérateurs, ils vont acheter une usine ou deux ou trois ou quatre, et ils vont les placer en Chine afin de fabriquer les réfrigérateurs en Chine. Nous n'allons pas recevoir des commandes immenses pour exporter des réfrigérateurs canadiens en Chine.

Cependant, j'aimerais revenir à la question du programme Energide et aux étiquettes. Qu'est-ce que vous avez appris de la première ronde du programme Energide? Quelles étaient les deux grandes leçons?

Mme Comeau: Vous me demandez de faire des observations au sujet de l'étiquette actuelle?

Mr. Harvey: Oui, ainsi que le programme Energide qui a plus ou moins disparu il y a plusieurs années, à l'exception de l'étiquette.

Mme Comeau: Le grand problème, c'est que le programme n'était pas obligatoire. On apposait les étiquettes sur les produits au moment de la fabrication, mais il n'était pas obligatoire de laisser ces étiquettes sur les produits. Il fallait les apposer au moment de la fabrication, mais non au moment de la vente au détail. On pouvait enlever ces étiquettes, et apparemment on les a enlevées. Voilà le premier problème. Ce projet de loi interdit que l'on enlève les étiquettes.

Deuxièmement, l'étiquette ne donne pas suffisamment d'informations. Je ne veux pas beaucoup plus d'informations, mais une étiquette qui dit que cet appareil électroménager utilise 65 kilowatts ne veut rien dire pour moi. Je dois savoir quelle est la consommation énergétique par rapport à une norme. C'est pour cette raison que je trouve qu'il serait utile d'avoir une échelle.

Troisièmement, les gens ne sont pas bien informés. Il était absolument impossible d'obtenir des informations détaillées des vendeurs pendant que j'achetais des appareils électroménagers. Les vendeurs n'avaient aucune idée des informations que je cherchais, et ils n'étaient pas prêts à consacrer du temps à me fournir les informations. Donc, j'estime qu'il nous faut une campagne d'information très précise à l'intention des vendeurs.

Mr. Harvey: En effet, vous avez mentionné trois leçons, mais je vous remercie.

Mr. Hornung: Puis-je vous donner une quatrième leçon? Le gouvernement doit avoir une approche globale aux questions d'efficacité énergétique. Il ne suffit pas d'avoir des étiquettes. Il vous faut des normes. J'espère que nous allons y arriver avec ce projet de loi. Le gouvernement doit s'engager à promouvoir la recherche et le développement de produits plus efficaces, car la recherche et le développement dans ce domaine a diminué beaucoup depuis le milieu des années 80. Il nous faut envisager cette question comme un ensemble. Il faut incorporer l'éducation également.

Mr. Harvey: Actually that was three, but thank you.

Mr. Hornung: Can I make it four? The other thing that has to happen is that you must have a comprehensive, all-encompassing approach toward issues of energy efficiency from the government as a whole. Simply having labels isn't enough. You do need standards. Hopefully, that is something we are getting to with this bill. You do need a commitment to research and development of more efficient products, which we have also seen decline significantly since the mid-1980s. We have to look at this as a package. Education is another part of it that has to be tied in.

[Texte]

In our view, the link between energy production and use and environmental degradation is one of the strongest sources, strongest causes of the environmental problems we face today. Dealing with that problem will require an approach that looks at it from many different perspectives and many different areas. What I hope we will see is Bill C-41, for example, as part of an overall approach by government toward issues of energy production and use, toward more demand side management and those sorts of things, the goal being to ensure that Canadians receive the energy services they need and receive them in a way that impacts the least upon the environment.

[Traduction]

D'après nous, le rapport entre la production et l'utilisation de l'énergie et la dégradation de l'environnement est une des principales raisons des problèmes environnementaux auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Pour traiter de cette question, il faut une approche qui envisage la question de plusieurs points de vue et dans plusieurs domaines. J'espère que nous allons voir le projet de loi C-41 comme partie d'une démarche globale du gouvernement envers les questions de la production et l'utilisation de l'énergie, envers une plus grande gestion axée sur la demande et ce genre de chose. L'objectif est de s'assurer que les Canadiens bénéficient de l'énergie dont ils ont besoin, d'une manière qui influe le moins sur l'environnement.

• 1630

Le président: Je pense, mes amis, que tout cela conclut cette session. Je vous remercie madame Comeau et monsieur Hornung. Je dois reconnaître que vous êtes manifestement d'accord avec le projet de loi. Bien sûr, il peut y avoir des visions légèrement nuancées entre les membres du Comité et certaines de vos recommandations, et c'est là justement l'apport heureux de votre contribution. Je vous en remercie infiniment. Bonjour.

M. Hornung: Merci.

Le président: Mes chers collègues, y a-t-il d'autres questions? Merci tout le monde.

La séance est levée.

The Chairman: My friends, I think that this concludes this meeting. I would like to thank Mrs. Comeau and Mr. Hornung. I must acknowledge that you are obviously in agreement with the bill. Of course, there may be some very minor differences between the views of the committee members and some of your recommendations, but the small differences are indeed the element that makes your contribution so useful. Thank you very much. Good day.

Mr. Hornung: Thank you.

The Chairman: Colleagues, are there any other questions? Thank you, everyone.

The meeting is adjourned.

MAIL POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES*From Friends of the Earth:*

Louise Comeau, Climate Change and Energy Campaigner;

Robert Hornung, Acting Executive Director.

TÉMOINS*Des Ami(e)s de la Terre:*

Louise Comeau, Responsable de la campagne Changement de climat et énergie;

Robert Hornung, directeur exécutif intérimaire.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 5

Tuesday, April 7, 1992

Chairman: Yvon Côté

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 5

Le mardi 7 avril 1992

Président: Yvon Côté

Minutes of Proceedings and Evidence of Legislative Committee D on

BILL C-41

An Act respecting the energy efficiency of energy-using products and the use of alternative energy sources

Procès-verbaux et témoignages du Comité législatif D sur le

PROJET DE LOI C-41

Loi concernant l'efficacité énergétique des matériels consommateurs d'énergie et l'emploi des énergies de substitution

RESPECTING:

Order of Reference

CONCERNANT:

Ordre de renvoi

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

The Committee received consideration of the Order of Reference dated February 24, 1992, relating to Bill C-41. (See Minutes of Proceedings and Order of Meeting, February 24, 1992, page 1.)

The witness from the Canadian Manufacturers Association made a statement and answered questions.

The witness from the Young Refrigeration and Air Conditioning Institute made a statement and answered questions.

The witness from the Canadian Home Builders' Association made a statement and answered questions.

At 6:12 o'clock p.m., the Committee adjourned to the last session of the day.

Le Comité a donné considération à l'ordre de renvoi du jeudi 24 février 1992, lequel ordre de renvoi concerne le projet de loi C-41. (Voir les Procès-verbaux et ordres de réunion du vendredi 24 février 1992.)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

LEGISLATIVE COMMITTEE D ON BILL C-41

Chairman: Yvon Côté

Members

Lee Clark
John Cole
Rex Crawford
Jim Hawkes
Francis LeBlanc
Len Taylor
Greg Thompson
Marcel Tremblay—(8)

(Quorum 5)

Charles Bellemare

Clerk of the Committee

COMITÉ LÉGISLATIF D SUR LE PROJET DE LOI C-41

Président: Yvon Côté

Membres

Lee Clark
John Cole
Rex Crawford
Jim Hawkes
Francis LeBlanc
Len Taylor
Greg Thompson
Marcel Tremblay—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Charles Bellemare

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, APRIL 7, 1992

(6)

[Text]

Legislative Committee D on Bill C-41, An Act respecting the energy efficiency of energy-using products and the use of alternative energy sources, met at 3:37 o'clock p.m. this day, in Room 371, West Block, the Acting Chairman, Francis LeBlanc, presiding.

Members of the Committee present: Rex Crawford and Francis LeBlanc.

Acting Members present: Al Johnson for John Cole; Louise Feltham for Jim Hawkes; Ross Harvey for Len Taylor; Willie Littlechild for Greg Thompson and Robert Layton for Marcel Tremblay.

Other Member present: John MacDougall.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Lynn Myers and Peter Berg, Research Officers.

Witnesses: From the Canadian Manufacturers' Association: Doreen Henley, Director, Environmental Affairs. From the Heating, Refrigerating and Air Conditioning Institute of Canada: Warren Heeley, President and Fred Chorley, Manager, Government Relations. From the Canadian Home Builders' Association: John Kenward, Chief Operating Officer and Robert Sloat, Director, Technical Research.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 20, 1992 relating to Bill C-41 (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Monday, February 24, 1992*).

The witness from the Canadian Manufacturers' Association made a statement and answered questions.

The witnesses from the Heating, Refrigerating and Air Conditioning Institute of Canada made a statement and answered questions.

The witnesses from the Canadian Home Builders' Association made a statement and answered questions.

At 6:02 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Charles Bellemare

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 7 AVRIL 1992

(6)

[Traduction]

Le Comité législatif D chargé du projet de loi C-41, Loi concernant l'efficacité énergétique des matériels consommateurs d'énergie et l'emploi des énergies de substitution, se réunit à 15 h 37, dans la salle 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Francis LeBlanc (*président suppléant*).

Membres du Comité présents: Rex Crawford et Francis LeBlanc.

Membres suppléants présents: Al Johnson remplace John Cole; Louise Feltham remplace Jim Hawkes; Ross Harvey remplace Len Taylor; Willie Littlechild remplace Greg Thompson; Robert Layton remplace Marcel Tremblay.

Autre député présent: John MacDougall.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Lynn Myers et Peter Berg, attachés de recherche.

Témoins: De l'*Association des manufacturiers canadiens*: Doreen Henley, directrice, Affaires environnementales. De l'*Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération*: Warren Heeley, président; Fred Chorley, directeur, Relations gouvernementales. De l'*Association canadienne des constructeurs d'habitations*: John Kenward, chef des opérations; Robert Sloat, directeur, Recherche technique.

Conformément à son ordre de renvoi du jeudi 20 février 1992, le Comité reprend l'étude du projet de loi C-41 (*voir les Procès-verbaux et témoignages du lundi 24 février 1992*).

Le témoin de l'*Association des manufacturiers canadiens* fait un exposé et répond aux questions.

Les témoins de l'*Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération* font des exposés et répondent aux questions.

Les témoins de l'*Association canadienne des constructeurs d'habitations* font des exposés et répondent aux questions.

À 18 h 02, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Charles Bellemare

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Tuesday, April 7, 1992

• 1536

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): I call this meeting of the Legislative Committee D, which is studying Bill C-41, to order. I'm replacing Mr. Côté in the chair today.

Our first witness is Doreen Henley, director of environmental affairs from the Canadian Manufacturers' Association. Welcome to the committee. If you are ready to address your brief, we will have 45 minutes to deal with your submission. We will start with your opening remarks, followed by questions from the three parties.

Ms Doreen Henley (Director, Environmental Affairs, Canadian Manufacturers' Association): I believe you have received a recent copy of the brief. The only significant change is on pages 2 and 3. I reversed the order of items (a) and (b), and I'll speak to that when I come to that section.

In considering Bill C-41, the Canadian Manufacturers' Association certainly understands and defers to the position of the Canadian Electrical Association and the Canadian Electrical Appliances Manufacturing Association. In fact, our submission deals primarily with general comments and generic issues.

First and foremost, we would like to emphasize the importance we see being placed on the development of energy efficiency performance standards, that they be harmonized across the provinces and also with U.S. performance standards. We also suggest that they need to be sufficiently stringent to achieve the goals of this Energy Efficiency Act, but in so doing we would want to put a caveat on the position that the competitiveness aspect be seriously considered so that the economic frameworks are reasonable and, in the development of performance standards, that goals of energy efficiency and competitiveness are considered complementary.

It's notable that there is a renewal of the CIPEC program. Perhaps all of you are aware of the Canadian industry program for dealing with the identification of energy consumption patterns. Apparently this renewal of the CIPEC program will be looking at emissions and standards for those that come within the framework of this particular piece of legislation. In reducing or setting energy consumption patterns or energy efficiency standards, it will be very important for the standing committee to take into account the fact that reducing emissions below a certain level will not be economically viable. So in setting those performance standards, we certainly stress the need for stringency and harmonization, but also economic reasonableness.

The second element of the legislation that CMA supports is the informative—

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): Excuse me for one second. I've been informed that taping is taking place. Are you taping behind Mr. Harvey? I am sorry, but it's not permitted.

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mardi 7 avril 1992

Le président suppléant (M. LeBlanc): Je déclare ouverte la séance du Comité législatif D sur le projet de loi C-41. Je remplace aujourd'hui à la présidence M. Côté.

Notre premier témoin est Doreen Henley, directrice des Affaires environnementales à l'Association des manufacturiers canadiens. Bienvenue au comité. Si vous êtes prête à nous présenter votre mémoire, nous vous consacrerons 45 minutes. Vous pouvez commencer par une entrée en matière et les trois parties vous poseront ensuite des questions.

Mme Doreen Henley (directrice, Affaires environnementales, Association des manufacturiers canadiens): Je pense que vous avez reçu une copie récente de notre mémoire. Le seul changement important se situe aux page 2 et 3. J'ai interverti les points (a) et (b). Je vous en reparlerai tantôt.

Au sujet du projet de loi C-41, l'Association des manufacturiers canadiens comprend et appuie la position de l'Association canadienne de l'électricité et de l'Association des manufacturiers d'équipement électrique et électronique du Canada. Nous parlons dans notre mémoire de généralités.

Tout d'abord, nous voulons insister sur l'importance de la création de normes d'efficacité énergétique, des normes uniformes d'une province à l'autre et harmonisées avec celles des États-Unis. Nous pensons de plus que ces normes devraient être suffisamment rigoureuses pour atteindre les objectifs de la Loi sur l'efficacité énergétique. Mais cette rigueur ne devrait pas se faire au détriment de la compétitivité de notre industrie, mais en s'inscrivant dans des structures économiques raisonnables. Il faut donc dans la création de normes d'efficacité tenir compte à la fois des objectifs complémentaires de l'efficacité énergétique et de la compétitivité.

Nous prenons note du renouvellement du programme PEEIC. Vous connaissez peut-être tous ce Programme d'économies d'énergie dans l'industrie canadienne. Dans le cadre du renouvellement du programme, on étudiera les émissions et les normes qui relèvent de ce projet de loi. En établissant de bonnes habitudes de consommation d'énergie ou des normes d'efficacité énergétique, il sera très important que le comité permanent tienne compte du fait qu'une réduction des émissions en deçà d'un certain niveau n'est pas économiquement faisable. Nous insistons pour que les normes de rendement soient rigoureuses et harmonisées mais également raisonnables du point de vue économique.

Le deuxième élément du projet de loi auquel nous donnons notre appui est...

Le président suppléant (M. LeBlanc): Je m'excuse de vous interrompre. On m'informe qu'on nous enregistre. Êtes-vous en train d'enregistrer, derrière M. Harvey? Je suis désolé, mais c'est interdit.

[Texte]

Mr. Harvey (Edmonton East): Sitting behind me, you wouldn't get anything interesting anyway.

Some hon. members: Oh, oh.

• 1540

Ms Henley: The second aspect that CMA supports with respect to Bill C-41 is the informative labelling for energy-using products. We see this as an opportunity for achieving the goals of the act insofar as energy consumption is concerned, as well as for behaviour modification from a consumer purchasing point of view.

Again, we would emphasize the importance of there being uniformity and harmonization across the provinces, and so far as possible with the U.S. because of the free trade arrangements.

The third point, which is really a very important point from our perspective, is the use of co-operation in the development of the energy efficiency standards and also the labelling requirements. To that point, I have developed, on page 2, CMA's position, saying that perhaps the standing committee could look at the inclusion, or recommendations, with respect to an inclusion of a purpose clause.

In Bill C-41, when you examine it, we are following the command penalty approach very definitely. It's a perfect model of legislation. Thou shalt not or thou shalt follow a certain rule or performance. If you don't, then a penalty will attach.

CMA would like to emphasize or put forward the position that times are changing with respect to environmental management, energy consumption, and the attitudes on the part of industry, the general public, and environmentalists.

I think the continuation of a command penalty model of legislation, without some changes in the direction that suggests co-operation, is the mode of the 1990s and should be reinforced, supported, and promoted. We're suggesting to the standing committee to give some consideration to our recommendations with respect to a purpose clause, mentioning such important needs as the need to increase energy efficiency and energy-using products to meet the challenges of sustainable development—that the kinds of goals that the existing piece of legislation wants to achieve can be achieved through a more co-operative approach.

We would like to see some kind of emphasis put into Bill C-41 before it goes into its final drafting, to suggest that there is existing co-operation within industry and government and consumers, and why not emphasize that and hope that is going to be the approach that is going to be followed in the development of the regulations, both for the performance standards and for the labelling, as well as in clause 21, where you're collecting statistics.

In the section on pages 2 and 3 entitled "Purpose Clause", we lay out our suggestions there. We notice an absence of any kind of purpose for this legislation, particularly in a clause, and certainly there is no comment

[Traduction]

M. Harvey (Edmonton-Est): De toute façon, derrière moi, vous n'enregistriez rien d'intéressant.

Des voix: Oh, oh!

• 1540

Mme Henley: L'AMC peut également appuyer une autre caractéristique du projet de loi C-41, soit l'établissement de règlements relatifs à l'étiquetage plus instructif des matériels consommateurs d'énergie. Nous pensons que cela permettra d'atteindre l'objectif du projet de loi se rapportant à la consommation d'énergie en plus de contribuer à modifier le comportement des consommateurs à l'achat.

Nous insistons de nouveau sur l'importance de l'uniformisation et de l'harmonisation des règlements entre les provinces et, si possible avec les États-Unis, à cause de l'accord de libre-échange.

Le troisième point, très important à notre avis, est la collaboration dans la mise sur pied de normes d'efficacité énergétique et d'étiquetage. Nous présentons à la page 2 la position de l'AMC. Le comité permanent pourrait penser à introduire ou à recommander l'introduction d'un article relatif à l'objet du projet de loi C-41.

À l'examen du projet de loi C-41, on constate le recours au concept de peines en cas de non-respect de la loi. C'est un modèle législatif parfait. On pose des interdits ou on édicte des règles. Si on ne se conforme pas à la loi, une pénalité est imposée.

Nous tenons à dire que les temps changent et que la gestion de l'environnement, la consommation d'énergie, ainsi que les attitudes de l'industrie, du public et des écologistes évoluent.

Nous pensons que le concept de peines en cas de non-respect de la loi, avec peut-être quelques changements se rapportant à la collaboration, convient tout à fait aux années 90. Il faut renforcer ce concept, l'appuyer et le promouvoir. Le comité permanent devrait considérer notre recommandation relative à une disposition sur l'objet du projet de loi où l'on mentionnerait des besoins importants comme celui d'accroître l'efficacité énergétique des produits consommateurs d'énergie afin de satisfaire aux exigences de développement durable. D'autre part, il faudrait dire que les objectifs visés par le projet de loi pourraient être atteints grâce à une meilleure collaboration entre les intéressés.

Avant que ne soit arrêtée la formulation finale du projet de loi C-41, il faudrait y parler de la collaboration existante entre l'industrie, le gouvernement et les consommateurs. Pourquoi ne pas insister là-dessus, en espérant que la rédaction des règlements en tiendra compte, à la fois en ce qui touche les normes d'efficacité, l'étiquetage et l'article 21 sur les statistiques.

Nous présentons nos suggestions à la page 3, sous la rubrique «Disposition relative à l'objet du projet de loi C-41». Nous avons remarqué que l'on ne parlait nulle part dans le projet de loi de son objectif, et qu'on ne disait mot du

[Text]

about sustainable development. Surely, energy efficiency and labelling requirements relating to energy consumption patterns are for goals or sustainable development. The CMA would like to suggest that the federal government take some leadership here.

Apropos the command penalty approach, we notice the penalty provisions are extremely stringent, which might suggest that you're anticipating non-compliance. I would like to suggest that probably the goals here are goals that industry shares with government, so there's a great likelihood of compliance. Why not reinforce that whole concept in your piece of legislation?

In conclusion, we would like to stress the points of stringency, but harmonization, with provincial standards and the U.S. standards, so that competitiveness is reinforced and promoted at the same time as the energy consumption or energy efficiency goals are, that those same requirements of harmonization and uniformity be kept in mind in your labelling requirements, but the addition of the purpose clause to set out what exactly you hope to achieve through this piece of legislation, and particularly relating it to sustainable development and co-operative approaches and the expectation of compliance, would be very positive additions to the legislation. Those are our submissions.

• 1545

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): Thank you very much. I'll begin the first round with ten minutes to Mr. Crawford.

Mr. Crawford (Kent): Welcome to the committee.

Your brief was short, to the point, and very supportive. I notice your purpose clauses, I won't read them, items (a), (b), and (c), plus your conclusion that nationally through provinces all having the same law, and you're referring to the United States having competitiveness.

Ms Henley: Right.

Mr. Crawford: What would happen if their energy conservation was even more stringent than ours and could lower energy saving beyond what we could do in Canada? I'd like a little further explanation of competitiveness with the free trade that we have between the countries.

Ms Henley: To respond to your question, presumably we would want to be meeting the same standards with those of the United States to enhance competitiveness if it was economically reasonable. As you pointed out, what is the situation if it is not? I would hope the government would have anticipated that well in advance and have sat down with industry to look at the likely impact that's going to have on Canada.

One of the issues that concerns manufacturing is the readjustment within the country and the manufacturing declining, particularly in energy-using products, and the shift taking place into the retail situation. If that's the case and it were the scenario that you've described, the likelihood of even more readjustment or more reduction of manufacturing in Canada is likely to take place, which would go to our competitiveness.

[Translation]

développement durable. De toute évidence, les exigences relatives à l'efficacité énergétique et à l'étiquetage des produits de consommation visent certains objectifs et sont conformes au développement durable. L'AMC propose que le gouvernement fédéral fasse preuve de leadership.

Revenons aux peines en cas de non-respect de la loi. Nous remarquons que les peines sont très sévères, ce qui laisse supposer que vous prévoyez que l'on ne respectera pas la loi. Nous estimons que les objectifs fixés dans ce projet de loi sont les mêmes que ceux de l'industrie. Il est donc fort probable que l'on se conformera à la loi. Pourquoi ne pas renforcer ce concept dans la loi?

En terminant, je voudrais revenir à la rigueur des normes et à leur harmonisation avec les normes provinciales et américaines, afin que la compétitivité soit renforcée et promue en même temps que la réduction de la consommation d'énergie et l'efficacité énergétique. Il faudra tenir compte de cette harmonisation et de cette uniformisation dans les exigences d'étiquetage. Nous pensons également qu'il convient d'ajouter une disposition relative à l'objet du projet de loi, une mention du développement durable, de la collaboration des intéressés et des attentes relatives au respect de la loi. Voilà ce que nous proposons.

Le président suppléant (M. LeBlanc): Merci beaucoup. Nous commençons la première ronde de questions de 10 minutes en donnant la parole à M. Crawford.

M. Crawford (Kent): Bienvenue au comité.

Votre mémoire était court, précis et très positif. Je remarque particulièrement vos dispositions relatives à l'objet du projet de loi, les dispositions a), b) et c), ainsi que votre conclusion sur la nécessité d'une uniformisation entre les provinces et avec les États-Unis pour ne pas perdre d'avantages concurrentiels.

Mme Henley: Oui.

M. Crawford: Qu'arriverait-il si les normes américaines étaient encore plus rigoureuses que les nôtres, avec des économies d'énergie inférieures à ce que nous pouvons faire au Canada? J'aimerais que vous m'expliquiez la question de l'avantage concurrentiel, compte tenu du libre-échange.

Mme Henley: Pour répondre à votre question, on peut présumer que nous voudrions avoir les mêmes normes que les États-Unis, afin d'être concurrentiels si c'est faisable économiquement. Comme vous le disiez, qu'est-ce qui arriverait si nous ne sommes pas capables de demeurer concurrentiels? J'espère que le gouvernement l'aura prévu longtemps à l'avance et qu'il aura consulté l'industrie pour savoir quels seront les répercussions au Canada.

L'industrie manufacturière est préoccupée notamment par la réadaptation qu'il faut faire au Canada et par la baisse de nos activités, particulièrement dans le domaine des produits consommateurs d'énergie. La situation change également au niveau du détail. Si c'est le cas, comme dans le scénario que vous évoquez, il faudrait encore davantage de réadaptation, ou alors il y aurait une réduction encore plus grande de nos activités au Canada. Cela nuirait à notre compétitivité.

[Texte]

From a prosperity perspective, that's a very grave concern to the Canadian Manufacturers' Association, and I'm sure you would understand that position. Do you anticipate that the United States is going to be more forceful in its goals of energy efficiency than those in Canada?

Mr. Crawford: I feel at the present time there are certain articles in the United States advertised as being below what we have in Canada. I don't mean price-wise, I mean energy conservation.

Ms Henley: Efficiency.

Mr. Crawford: Right, lower than ours at the present time. I'll use toasters for an example that they're selling over there for \$8.88 and we're selling here at say \$29.95.

Ms Henley: But the issue here is the energy efficiency of that toaster. Right?

Mr. Crawford: Right. That's what I'm looking at as efficiency.

Ms Henley: Presumably they're equivalent and therefore in pricing.

Mr. Crawford: No, I'm saying that energy efficiency is better on these toasters I've looked at in the United States, trying to compare to see what their efficiency is.

Mr. Harvey: So you're talking annual operating costs?

Mr. Crawford: Yes. You know, if you're going to do two...

Ms Henley: I'm assuming you're saying that the performance of that toaster is better, from an energy consumption point of view, than a toaster we're manufacturing in Canada.

Mr. Crawford: Right.

Ms Henley: What we're suggesting is if you're going to be setting the regulations, that's an important point to take into consideration. The price is a separate issue.

Mr. Crawford: Right.

Ms Henley: But you're not focusing on the price.

Mr. Crawford: No, I'm focusing on the efficiency. I just used the price for comparison, for competitiveness.

Ms Henley: Right, but what I also heard you saying is that if that toaster from the U.S. has a better standard from a performance point of view and we're not able to match that performance because presumably the manufacturing costs are going to be greater, then how are we going to deal with this from a competitiveness point of view, which you're telling me is the current situation.

• 1550

Mr. Crawford: Right. So I'm asking you the question: what do we do? Do we go to their level, or maybe a level a little higher?

Ms Henley: I couldn't answer this. But I would suggest that—and it's a policy of the federal government—a very complete regulatory analysis will be carried out on toasters and other appliances that is going to assess this situation. I would then defer to my colleagues who are from this manufacturing sector, and they may like to answer that question.

[Traduction]

Du point de vue de la prospérité, c'est une grave préoccupation pour notre association. Vous le comprenez sans doute. Pensez-vous que les Américains fixeront des normes d'efficacité énergétique plus rigoureuses que les nôtres?

M. Crawford: À l'heure actuelle, la publicité de certains produits américains les présente plus favorablement que les nôtres. Je ne parle pas du prix mais de l'efficacité énergétique.

Mme Henley: L'efficacité énergétique...

M. Crawford: Oui. Ils consomment moins que nos produits. Prenons l'exemple d'un grille-pain qui se vend là-bas 8.88\$ et 29.95\$ ici.

Mme Henley: Mais nous parlons bien de l'efficacité énergétique du grille-pain, non?

M. Crawford: Oui. Je parle de l'efficacité énergétique.

Mme Henley: Ils devraient avoir la même et avoir à peu près le même prix.

M. Crawford: Non. Nos grille-pain ont une efficacité énergétique moindre que ceux que j'ai regardés aux États-Unis pour fins de comparaison.

M. Harvey: On parle donc des frais de fonctionnement annuels?

M. Crawford: Oui. Vous comprenez, si vous devez faire deux...

Mme Henley: Vous dites donc que ce grille-pain a une meilleure efficacité énergétique que les grille-pain fabriqués au Canada.

M. Crawford: Oui.

Mme Henley: Nous pensons qu'en rédigeant les règlements, il faut absolument tenir compte de cela. Le prix est une question à part.

M. Crawford: Oui.

Mme Henley: Mais vous ne nous parlez pas du prix.

M. Crawford: Non, de l'efficacité. J'ai parlé de prix pour fins de comparaison, puisqu'ils sont nos concurrents.

Mme Henley: Bien sûr, mais vous dites que le grille-pain américain a un meilleur rendement. Si nous ne pouvons fabriquer des grille-pain ayant le même rendement, à cause des frais de production, comment pourrons-nous demeurer concurrentiels? Vous me dites que c'est justement la situation.

M. Crawford: Bon. Je vous pose donc la question suivante: que devons-nous faire? Allons-nous essayer d'atteindre leur niveau ou un niveau légèrement supérieur?

Mme Henley: Je ne peux certes répondre à cette question. Mais je proposerais—et c'est là une politique du gouvernement fédéral—qu'une analyse exhaustive de la réglementation soit effectuée sur les grille-pain et les autres appareils afin d'évaluer la situation. Je m'en remettrais alors à mes collègues du secteur de la fabrication qui souhaiteront peut-être répondre à la question.

[Text]

Mr. Crawford: I would sooner that we could be equal or better in efficiency than the United States.

Ms Henley: If we are better, presumably we are going to be more competitive in the United States.

Mr. Crawford: I would hope so.

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): Next we turn to Mr. Harvey.

Mr. Harvey: I too would like to offer my welcome to the association. I would perhaps pick up where my colleague left off with the question of Canadian standards vis-à-vis American standards. If I may, I would like initially to quote from your submission at page 1 in the second paragraph at its conclusion, where it says:

If the standards are harmonized with those of the United States in order to ensure that Canadian manufacturers will not be disadvantaged for intercontinental trade opportunities. . .

On page 3, last paragraph, second-last sentence it also says:

The standards used in the United States should provide a benchmark so that Canadian companies are not put to a competitive disadvantage by more stringent requirements.

Both of these excerpts seem to argue in favour of a Canadian standard put in regulation pursuant to the bill that will not exceed in its severity or strictness the American standard. Do I have it right?

Ms Henley: Right, that certainly appears to be implicit. Our concern is that there be harmonization so far as it is possible so we're not competitively disadvantaged by having lower standards in the U.S. than we would have here. If it goes the other way, I do not see that being as a competitive disadvantage, but it could raise a non-tariff barrier.

Mr. Harvey: This introduces a whole new element. If I understand you correctly, what you're saying is that were the Canadian Government to put, by way of regulation, a stricter performance requirement on—

Ms Henley: So we would reduce our energy consumption in our energy-using products. . .

Mr. Harvey: —than that obtaining in the United States, this could constitute a non-tariff trade barrier to American goods.

Ms Henley: Would there be problems under the free trade agreement with respect to this?

Mr. Harvey: I would suspect not, because the standard would apply to all goods regardless of their origin.

Ms Henley: We can refuse to import them and make it a penalty if we import goods—

Mr. Harvey: If they fail to meet the standard, that's true.

Ms Henley: —but we can't control the setting of the standard other than in that indirect way from this side. That then becomes the setting or the possible raising of an indirect barrier.

[Translation]

M. Crawford: Je préférerais qu'on puisse égaler ou dépasser les États-Unis en matière d'efficacité.

Mme Henley: Si nous l'emportons, nous allons sans doute être plus concurrentiels aux États-Unis

Mr. Crawford: Je l'espère bien.

Le président suppléant (M. LeBlanc): Passons ensuite à M. Harvey.

M. Harvey: Je tiens aussi à souhaiter la bienvenue à l'association. J'aimerais reprendre là où mon collègue s'est arrêté concernant les normes canadiennes par rapport aux américaines. Avec votre permission, j'aimerais pour commencer citer un extrait de votre mémoire qui se trouve à la page 2 à la fin du deuxième paragraphe.

Si les normes de réglementation. . . sont harmonisées à celles des États-Unis de façon que les fabricants canadiens ne soient pas désavantagés dans le domaine des possibilités commerciales intercontinentales.

Vous dites également au dernier paragraphe de la page 4, à l'avant-dernière phrase:

Les normes en vigueur aux États-Unis pourraient servir de modèles aux normes canadiennes de façon que les sociétés canadiennes ne soient pas désavantagées au plan de la concurrence par des exigences plus rigoureuses.

Ces deux extraits semblent être en faveur de l'intégration d'une norme canadienne dans la réglementation conformément au projet de loi, norme qui ne devrait pas être plus sévère ni plus stricte que la norme américaine. Ai-je bien compris?

Mme Henley: C'est certainement ce que l'on veut dire. Nous voulons autant que possible une harmonisation afin de ne pas être désavantagés sur le plan de la concurrence par des normes américaines inférieures aux nôtres. Dans le cas contraire, je ne crois pas que cela constituerait un désavantage sur le plan de la concurrence, mais cela pourrait créer une barrière non tarifaire.

M. Harvey: Voilà qui fait apparaître un nouvel élément. Si j'ai bien compris, si le gouvernement canadien devait fixer des exigences de rendement plus strictes, sous forme de règlement. . .

Mme Henley: Afin que nous puissions réduire notre consommation d'énergie dans nos matériels consommateurs d'énergie. . .

M. Harvey: . . .que celles en vigueur aux États-Unis, cela constituerait un obstacle commercial non tarifaire aux produits américains.

Mme Henley: Cela poserait-il des problèmes du fait de l'accord de libre-échange?

M. Harvey: J'imagine que non, car la norme s'appliquerait à tous les produits quelle que soit leur origine.

Mme Henley: Nous pouvons refuser de les importer et imposer une sanction si nous importons ces produits. . .

M. Harvey: S'ils ne respectent pas la norme, c'est vrai.

Mme Henley: . . .mais nous ne pouvons contrôler l'établissement d'une norme autrement que par ce moyen indirect, pour notre part. Nous instaurons alors ou nous dressons éventuellement une barrière indirecte.

[Texte]

Mr. Harvey: One could argue this. But it's my understanding of the agreement that so long as the restrictive regulation is applied equally to all would-be sellers of a product so long as they met the standard... what we cannot do is apply standards to imported products that vary from or are different from standards applied to domestic products.

If we're in agreement on that point, then we'll proceed. To your knowledge, in which non-Canadian markets do Canadian electrical appliances compete more or less head to head with American electrical appliances?

Ms Henley: I can't answer that question today, but I can certainly take it under advisement and get back to you.

• 1555

Mr. Harvey: I ask because it's my understanding that Canadian electrical appliance manufacturers have, in the past at least, been established by offshore parents in the main, usually American, and that they have been established to leap the tariff barrier, as they say, and thus serve the domestic market, but serve it exclusively.

In other words, very few, if any, significant Canadian electrical appliance manufacturers are engaged in export, in my understanding. I could be completely wrong about that; if I am, I'd like to know.

Ms Henley: Did you say "significant Canadian manufacturers exporting . . .?"

Mr. Harvey: Yes.

Ms Henley: I will have to come back to the committee in a few days with the answer to that question, unless—

Mr. Harvey: Is one of the gentlemen able to answer it?

A voice: We're not with and do not represent the electrical manufacturers, so I wouldn't want to comment on the question.

Ms Henley: No, and are the Canadian—

Mr. Harvey: But do you know the answer to the question?

A voice: Not specifically in the electrical manufacturers' area.

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): Order, please. We'd like to recognize you first for the record, before you—

Mr. Harvey: I'm sorry, Mr. Chairman. If I may, I asked the question and consider it important because, if the only way in which we would be hobbling Canadian manufacturers with a more stringent standard than the American standard would be in our own domestic market, then I wouldn't worry about placing them at a competitive disadvantage, because we would be forcing that same standard on anyone importing into the market.

In other words, if Canadian goods are competing only in the Canadian market any standard we apply to that market must be met by all would-be competitors. Thus, there is no competitive disadvantage to the Canadian manufacturer. Are you with me?

[Traduction]

M. Harvey: C'est ce qu'on pourrait prétendre. Mais selon l'interprétation que je fais de l'accord, dans la mesure où le règlement restrictif s'applique également à tous les vendeurs éventuels d'un produit du moment qu'ils respectent la norme... ce que nous ne pouvons faire, c'est appliquer des normes à des produits importés qui diffèrent de celles appliquées à nos produits nationaux.

Si nous sommes d'accord là-dessus, nous allons continuer. À votre connaissance, dans quels marchés non canadiens les appareils électriques canadiens et américains sont-ils à égalité dans la concurrence?

Mme Henley: Je ne peux répondre à cette question aujourd'hui, mais je vais certainement me renseigner et vous communiquer l'information.

M. Harvey: Je pose la question parce que je crois que les fabricants canadiens d'appareils électriques étaient, du moins autrefois, des filiales de sociétés mères étrangères, habituellement américaines, et que ces filiales ont été créées pour éviter les barrières tarifaires, comme on dit, et desservir ainsi le marché national, mais lui exclusivement.

Autrement dit, il y a très peu de fabricants canadiens d'appareils électriques importants qui exportent, me semble-t-il. Je me trompe peut-être totalement; si c'est le cas, j'aimerais le savoir.

Mme Henley: Avez-vous dit: «des fabricants canadiens importants qui exportent . . .»?

M. Harvey: Oui.

Mme Henley: Il faudra que je transmette la réponse à cette question dans quelques jours au comité, à moins que . . .

M. Harvey: L'un des messieurs pourrait-il y répondre?

Une voix: Nous ne sommes pas liés aux fabricants d'appareils électriques et nous ne les représentons pas; je m'abstiendrai donc d'intervenir sur cette question.

Mme Henley: Non, mais les Canadiens . . .

M. Harvey: Mais connaissez-vous la réponse à cette question?

Une voix: Pas précisément pour ce qui est du domaine des fabricants d'appareils électriques.

Le président suppléant (M. LeBlanc): À l'ordre, s'il vous plaît. J'aimerais vous accorder la parole avant que vous . . .

M. Harvey: Je suis désolé, monsieur le président. Avec votre permission, j'ai posé la question, et elle me semble importante car, si la seule manière de freiner les activités des fabricants canadiens avec une norme plus sévère que l'américaine consistait à intervenir sur notre marché intérieur, je ne m'inquiéterais alors pas de les désavantager par rapport à la concurrence, car cette même norme s'appliquerait de force à tous les importateurs pour notre marché.

Autrement dit, si les produits canadiens ne sont concurrentiels que sur le marché canadien, toute norme s'appliquant à ce marché doit être respectée par tous les concurrents éventuels. Ainsi, il n'y a pas de désavantages au plan de la concurrence pour le fabricant canadien. Me suivez-vous?

[Text]

Ms Henley: Unless, in having a higher standard... Two thoughts come to mind. One, the thesis you're arguing is that Canada will have ideal or excellent performance standards. This is what I hear you hypothesizing. In doing so, that will allow Canada to lead the market and take advantage of a business opportunity because the presumption will be that consumers in the U.S. or in offshore markets will want to buy the better product that uses less energy and therefore we're going to become more competitive by following that approach.

Mr. Harvey: I would hope that it would prove to be a happy outcome, yes.

Ms Henley: To my understanding—and again I must come back to you with an unequivocal answer in writing—it hasn't always benefited Canada in any area of manufacturing to be leading the way in the environmental area, including energy consumption. It has put undue pressure, from a point of view of time for that change-over, on manufacturers to make the required changes because of the lead time that's required or the technology and the capital costs.

Therefore, for you to pose the question of why not have the highest standards in the world from an energy performance point of view, and therefore be more competitive because we will be exporting more and be leading the way and will therefore presumably pick up more consumer purchasing, may not be reasonable from an economic point of view, given the time factor in which that could be achieved and the capital costs that would be involved for the technological change. So that would be how I'd respond as I sit here, but I would take the question under advisement.

Mr. Harvey: Okay. Would you agree that the question hinges very much on precisely which markets Canadian-manufactured electrical appliances compete in?

Ms Henley: It would seem that way, but you also started off your question to me by saying you understand we are not a significant export market in Canadian energy-using appliances. That's also my understanding—that the market is declining and is doing so very rapidly. At the end of the year, for example, we may have only one major appliance manufacturer left, in which case, are we wise to be considering leading the way in energy-performing, energy-consuming products?

• 1600

Mr. Harvey: I understand your argument that Canadian electrical appliance manufacturing is declining precipitously.

Ms Henley: In the major appliances.

Mr. Harvey: Yes. You seem to infer from this that offshore sales are declining as well.

Ms Henley: No.

Mr. Harvey: I'm sorry, I misunderstood you.

Ms Henley: Offshore sales coming in or—

Mr. Harvey: No, our exports, assuming them to exist at all.

[Translation]

Mme Henley: À moins que, en ayant une norme plus sévère... Deux idées me viennent à l'esprit. Tout d'abord, vous supposez que le Canada aura des normes de rendement idéales ou excellentes. Ainsi, le Canada pourra diriger le marché et profiter d'un avantage commercial parce qu'on suppose que les consommateurs américains ou d'autres pays souhaiteront acheter le meilleur produit, c'est-à-dire celui qui consomme le moins d'énergie, et en suivant ce raisonnement, nous deviendrons plus concurrentiels.

Mr. Harvey: Oui, j'ose espérer que cela aurait des résultats positifs.

Mme Henley: Que je sache—and là encore je préfère vous donner une réponse par écrit beaucoup plus sûre—cela n'a pas toujours été profitable au Canada d'être un chef de file en matière environnementale, y compris en matière de consommation d'énergie, pour certains secteurs de fabrication. Cela exerce des pressions indues, du point de vue du temps nécessaire pour le changement, sur les fabricants qui doivent procéder aux changements voulus en raison du délai de production qui est nécessaire ou de la technologie et des investissements.

En conséquence, lorsque vous demandez pourquoi on n'imposerait pas les normes les plus sévères du monde du point de vue du rendement énergétique, pour être ainsi plus concurrentiels parce qu'on exporterait davantage et qu'on serait un chef de file, qu'on augmenterait éventuellement le nombre de clients, ce n'est peut-être pas raisonnable sur le plan économique, étant donné le facteur temps nécessaire pour parvenir à cela et les investissements qu'exige le changement technologique. C'est donc la réponse que je vous donnerai dans l'immédiat, mais je vais me renseigner.

Mr. Harvey: Très bien. Êtes-vous d'accord pour dire que la question dépend en fait beaucoup des marchés sur lesquels les appareils électriques de fabrication canadienne peuvent effectivement être concurrentiels?

Mme Henley: Il semble que oui, mais vous avez commencé en disant que vous saviez que nous n'étions pas un exportateur important d'appareils consommateurs d'énergie canadiens. C'est aussi ce que je crois—ce marché diminue, même très rapidement. À la fin de l'année, par exemple, il se peut qu'il ne reste plus qu'un seul fabricant important d'appareils, auquel cas, on peut se demander si nous avons raison d'envisager d'être les chefs de file en matière de matériels écoénergétiques, de matériels énergivores?

Mr. Harvey: Je comprends que la fabrication canadienne des appareils électriques diminue très rapidement.

Mme Henley: Pour les principaux appareils.

Mr. Harvey: Oui. Vous semblez en conclure que les ventes étrangères diminuent également.

Mme Henley: Non.

Mr. Harvey: Je regrette, j'avais mal compris.

Mme Henley: Les produits étrangers qui arrivent ou...

Mr. Harvey: Non, nos exportations, en admettant qu'il y en ait.

[Texte]

Ms Henley: If we're not manufacturing, how can we be exporting?

Mr. Harvey: That's a very good point, but if we weren't exporting in the first place, the decline of the manufacturers won't affect it at all.

Ms Henley: Unless the imports for the consumer market are outstripping what is being produced from a Canadian manufacturer's point of view because of the example the first gentleman gave me of the difference in cost—888 to 1,898.

Mr. Harvey: In the domestic market.

Ms Henley: Yes, from imports coming in. If Canadian manufacturers' products are outpriced vis-à-vis imports, just from a pricing point of view, that's going to cause a reduction in the market as well.

Mr. Harvey: Indeed, but if by the imposition of a domestic standard we can level those performance costs down across the board, then I don't see the disadvantage to Canadian manufacturers. In other words, if we set our regulations sufficiently strictly so that only our manufacturers and perhaps a handful of others can meet them, surely we have benefited the domestic manufacturer.

Ms Henley: It would appear that way, provided the economics of that change, the tightening or the more stringent standards that are put in place, are not going to be so economically unreasonable from a cost point of view to our manufacturers that they don't need it and simply go out of business.

Mr. Harvey: One last related question. Do you know of any up-scale niche markets that perhaps such high-performance products might compete in, even in Europe or Japan?

Ms Henley: I don't. My background is law. Up-scale niche markets... What I hear you asking is whether Canadian manufacturers, insofar as energy-using products are concerned, are looking at developing up-scale niche markets.

Mr. Harvey: It's the old device of using what amounts to a captive domestic market to spur new products you can then export.

Ms Henley: And it goes to competitiveness.

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): We'll turn the floor over to Mr. Layton and let the record disentangle that exchange.

Mr. Layton (Lachine—Lac-Saint-Louis): I was taken by the CMA's report at the top of page 2 where you point out that there are co-operative efforts between the manufacturers and Energy, Mines and Resources, with the view that it would be better if we could encourage our manufacturers rather than subjecting them to penalty. This is like the carrot versus the stick, I think. Does the CMA have any suggestions as to how we might encourage our local manufacturers? What steps do you feel—

Ms Henley: In setting the energy efficiency standards?

[Traduction]

Mme Henley: Si nous ne fabriquons pas, comment pouvons-nous exporter?

M. Harvey: Très juste. Mais si nous n'exportons pas pour commencer, la disparition des fabricants ne va pas modifier du tout cette situation.

Mme Henley: À moins que les importations pour le marché des consommateurs l'emportent sur ce qui est produit par les fabricants canadiens du fait de l'exemple qu'a donné le premier intervenant concernant la différence des coûts—888 à 1,898.

M. Harvey: Pour le marché intérieur.

Mme Henley: Oui, pour les importations qui arrivent. Si les produits de fabrication canadienne coûtent beaucoup plus cher que les importations, en ne tenant compte que du prix, cela va aussi entraîner une réduction du marché.

M. Harvey: En effet, mais si l'imposition d'une norme nationale peut équilibrer ce rapport coûts-rendement de façon générale, alors je ne vois pas en quoi cela désavantage les fabricants canadiens. Autrement dit, si nous prévoyons des règlements suffisamment stricts pour que seuls nos fabricants et peut-être une poignée d'autres fabricants puissent les respecter, cela profitera certainement aux fabricants canadiens.

Mme Henley: Il semble que oui, dans la mesure où les données économiques de ce changement, le fait d'instaurer des normes plus rigoureuses, ne sont pas trop déraisonnables sur le plan économique, c'est-à-dire qu'elles ne coûteront pas trop cher à nos fabricants, en tout cas pas au point de les forcer à fermer leurs portes.

M. Harvey: Une dernière question connexe. Connaissez-vous des créneaux de haut niveau sur les marchés où ces produits au rendement élevé pourraient être concurrentiels, même en Europe ou au Japon?

Mme Henley: Je ne sais pas. Je suis juriste de formation. Les créneaux de haut niveau sur les marchés... Vous demandez en fait si les fabricants canadiens, pour ce qui est des matériels consommateurs d'énergie, envisagent des créneaux de haut niveau sur les marchés.

M. Harvey: C'est la vieille idée qui consiste à utiliser ce qui correspond à un marché national captif pour encourager de nouveaux produits que l'on peut ensuite exporter.

Mme Henley: Et c'est une question de compétitivité.

Le président suppléant (M. LeBlanc): Nous allons donner la parole à M. Layton et laisser au procès-verbal le soin de démêler tout cela.

M. Layton (Lachine—Lac-Saint-Louis): J'ai été surpris par le document de l'AMC, où on dit au haut de la page 2 qu'il y a des efforts de collaboration entre les fabricants et Énergie, Mines et Ressources, pour laisser entendre ensuite qu'il vaudrait mieux encourager nos fabricants plutôt que de les soumettre à des sanctions. C'est un peu, me semble-t-il, comme l'histoire du bâton et de la carotte. L'AMC a-t-elle des idées pour encourager nos fabricants locaux? Quelles mesures pensez-vous...

Mme Henley: Pour ce qui est d'établir des normes en matière d'efficacité énergétique?

[Text]

Mr. Layton: In meeting new standards—in other words, through the encouragement or the carrot out in front approach rather than the stick, which penalizes and even calls for criminal sanctions, as you put it, in the command penalty legislative model. Is there any thought yet or any experience in CMA that would provide suggestions for how encouragement might be in place?

Ms Henley: There is currently this working group within Energy, Mines and Resources looking at what performance standard should be set for energy efficiency. The CIPEC program, the Canadian industry program for energy conservation, which was started in 1975, has just had a renewed mandate dealing with setting emission standards on a voluntary basis across 14 sectors of manufacturing, mining and metal processing.

• 1605

I would like to suggest that a model that exists in manufacturing, as in other areas of industry, dealing in the environmental area does have precedence in pollution prevention. It is a question of the regulators sitting down with the regulated and identifying what the goals are. I believe the goal here is sustainable development. It has been clearly identified both in the green plan and on the task force on the environment and the economy.

I think what is happening is government departments are marching ahead and sustainable development sits out here. Prosperity and competitiveness and other economic issues are clearly the focus, but the integration of the environment and the economy isn't happening.

If we could look at the various vehicles that are at hand to promote that integration, then I believe we may see positive steps forward. One of them is co-operation. And I invite you, through CMA, to look at an industry co-ordinating committee, an industry-government co-operative approach, on the setting of these performance standards.

I see responsibilities on the part of the regulators and I see responsibilities on the part of the regulated, the group I represent.

On the part of the regulators, I see a very onerous responsibility, and that is to work with industry, manufacturing in this particular case, to do a very thorough economic impact analysis and to find out what the performance standard is that can be met by small, medium, and large manufacturers. That is very important.

If we are going to look in terms of prosperity from those three levels, we must take into account the medium and the small manufacturers and find out the performance standards that could be set, let us say for the next five years or the next ten years, and then clearly identify that they have to be made more stringent in a decade or in five years, that we sit down and work that through together and set time goals. And if it isn't achievable, then come out with your command penalty legislation and your resources that are going to see that it is enforced.

[Translation]

M. Layton: Pour ce qui est de satisfaire à de nouvelles normes—autrement dit, en favorisant la méthode de la carotte plutôt que celle du bâton, qui pénalise et même appelle des sanctions, comme vous le dites, dans le modèle législatif prévu à cet effet. L'AMC a-t-elle réfléchi ou peut-elle dire, d'après son expérience, quel encouragement on pourrait fournir?

Mme Henley: Il y a actuellement un groupe de travail qui a été instauré avec Énergie, Mines et Ressources et qui essaie de voir quelles normes de rendement il faudrait instaurer en matière d'efficacité énergétique. Le PEEIC, Programme d'économies d'énergie dans l'industrie canadienne, qui a débuté en 1975, s'est vu récemment attribuer un nouveau mandat consistant à fixer des normes d'émissions, au respect volontaire, pour 14 secteurs de la fabrication, de l'exploitation minière et de la métallurgie.

Il me semble qu'il existe dans la fabrication un modèle, comme d'ailleurs dans les autres secteurs industriels, qui traite de l'environnement et qui a préséance en matière de prévention de la pollution. Il faut que se rencontrent les agents chargés de la réglementation et ceux auxquels s'appliquera la réglementation pour qu'ils fixent ensemble des objectifs. Je crois qu'en l'occurrence l'objectif est le développement durable. Il a été clairement identifié aussi bien dans le Plan vert que par le groupe de travail sur l'environnement et l'économie.

J'ai l'impression que ce qui se passe, c'est que les ministères continuent à agir sans se préoccuper du développement durable. La prospérité et la compétitivité, ainsi que d'autres questions économiques, semblent être nettement l'objectif, mais l'intégration de l'environnement à l'économie ne se fait pas.

Si nous pouvions considérer les divers moyens qui existent pour encourager l'intégration, alors nous pourrions peut-être progresser. Il y a notamment la coopération. Et je vous invite, par le biais de l'AMC, à envisager la formation d'un comité de coordination de l'industrie, une méthode de collaboration entre gouvernement et industrie, pour l'établissement de ces normes de rendement.

Il me semble que les agents chargés de la réglementation aussi bien que les entreprises réglementées, que je représente, ont des responsabilités.

Pour ce qui est des agents chargés de la réglementation, je vois une responsabilité très lourde, qui consisterait à travailler avec l'industrie, le secteur de la fabrication en l'occurrence, pour réaliser une analyse approfondie des répercussions économiques et pour voir quelle norme de rendement peut être respectée par les fabricants, que leur entreprise soit de petite, de moyenne ou de grande taille. C'est très important.

Si nous devons envisager la prospérité à ces trois égards, il faut tenir compte des petites et des moyennes entreprises et trouver des normes de rendement qui puissent être fixés, pour les cinq ou dix prochaines années, par exemple, en indiquant clairement qu'elles devront être renforcées dans cinq ou dix ans, qu'il nous faudra nous rencontrer pour résoudre la question et fixer des délais. Et si ce n'est pas réalisable, alors on pourra appliquer votre législation prévoyant des sanctions et vos ressources veillant au respect de la loi.

[Texte]

I don't believe that is what is going to happen. Manufacturers are being pressured by competitiveness. They are being pressured by the adjustment that is happening within our country, where manufacturing is disappearing. If we don't have a healthy economy, we are not going to have a healthy environment, and we are certainly not going to achieve energy efficiency standards.

I say to the standing committee that you are in a very enviable position to provide some very strong advice and some very clear direction to the Minister of Energy, Mines and Resources and to industry that sustainable development is the goal and that includes energy efficiency and reduction of energy consumption. Let us find ways that co-operatively we can achieve those. But let us identify them in our legislation.

Mr. Layton: Ms Henley, you may be aware, or it might come as news, that a number of the people around the table are also members of the Standing Committee on Energy, Mines and Resources and we are just completing hearings. A preliminary report has already been published on the question of the options for energy and sustainable development, what the impacts are of the various options for energy and energy efficiency, and how we are addressing in the energy industry the needs that would provide for sustainable development. So your remarks this afternoon are very germane. It actually means you have covered two committees at once today, if you want to report back, with only Rex Crawford being a switch for today.

You mention that national standards would be a big advantage to avoid a patchwork of different provincial standards. Is the CMA affected to a large extent in the energy field by the differing standards across Canada?

Ms Henley: We are affected by inter-jurisdictional differences in all areas, and from a national perspective it has been a major issue for CMA to address the operational features of having differing standards. So we are encouraging, and have been as I understand it... I have been with CMA for a little over a year. This is not a new message, but in the upcoming year it will be one of our major themes. How do we begin to look at achieving a co-operative approach, federally-provincially, despite the constitutional division of jurisdiction, so that we can be taking two steps forward instead of two steps forward and one step back.

Across our membership we believe that if we are to achieve sustainable development, we must first identify the priorities for that. Second, we must work co-operatively for sustainable development, because we see in sustainable development opportunities for greater competitiveness and for enhancing our position from an economic point of view.

[Traduction]

Je ne crois pas que cela doive se produire. Les fabricants subissent l'influence de la compétitivité. Ils subissent le changement de situation qui est en train de se produire dans notre pays où la fabrication disparaît. Si nous n'avons pas une économie saine, nous n'allons pas avoir d'environnement sain et nous n'allons certainement pas arriver à des normes d'efficacité énergétique.

Je dirais au comité permanent qu'il est dans une position tout à fait enviable pour donner des conseils précis et une orientation claire au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et à l'industrie, en disant que le développement durable doit être l'objectif et que cela suppose une certaine efficacité énergétique et une réduction de la consommation énergétique. Essayons de trouver des moyens d'y arriver en collaboration. Mais il nous faut les identifier dans un texte de loi.

M. Layton: Madame Henley, peut-être êtes-vous au courant, à moins que je ne vous l'apprenne, mais nombreux sont ceux qui sont assis autour de la table et qui font également partie du Comité permanent de l'énergie, des mines et des ressources pour lequel nous terminons une série d'audiences. Un rapport préliminaire a déjà été publié sur la question des choix en matière d'énergie et de développement durable, sur les répercussions des diverses options en matière d'énergie et d'efficacité énergétique et sur la façon dont nous répondons, dans le secteur énergétique, aux besoins du développement durable. Les remarques que vous avez faites cet après-midi sont tout à fait liées à cela. Cela veut dire que vous vous êtes, en fait, adresser à deux comités à la fois aujourd'hui, si vous voulez en rendre compte, le seul remplaçant étant aujourd'hui Rex Crawford.

Vous dites que des normes nationales constitueraient un gros avantage puisqu'elles permettraient d'éviter d'avoir tout un ensemble de normes provinciales différentes. L'AMC est-elle touchée de façon importante, dans le domaine énergétique, par les différentes normes qui existent au Canada?

• 1610

Mme Henley: Nous sommes touchés par les différences qui existent dans tous les secteurs dans les diverses sphères de compétence, et du point de vue national, l'AMC a dû régler des problèmes importants de fonctionnement dus à ces diverses normes. Nous sommes donc tout à fait favorables, comme nous l'avons d'ailleurs toujours été, je crois... Il n'y a guère plus d'un an que je suis à l'AMC. Ce message n'est pas nouveau, mais dans l'année à venir, il sera l'un de nos principaux thèmes. Comment allons-nous envisager la collaboration, sur les plans fédéral et provincial, malgré le partage constitutionnel des pouvoirs, afin que l'on puisse faire deux pas en avant au lieu de faire deux pas en avant et un en arrière.

Nos membres estiment que si nous devons arriver au développement durable, il nous faut tout d'abord identifier les priorités. Deuxièmement, nous devrons travailler en collaboration pour le développement durable, car il nous offre la possibilité d'une compétitivité accrue et d'une amélioration de notre position sur le plan économique.

[Text]

Mr. Layton: The CMA must be aware that regulations, if met, will impose certain costs, and your proposal that there be a co-operative effort to find the balance points and the time-frames... Is concern being expressed on either the costs or the time allowed in the bill?

Ms Henley: As I understand it, what Bill C-41 contains is not something that is unexpected. They expect to be meeting new energy efficiency standards. Based on my knowledge, I would say that the small or medium-sized companies, if they are still involved in the manufacture of energy using products, are the companies that would have to be taken into account. The focus of the CMA's National Environmental Quality Committee is to attempt to bring forward the small and medium-sized enterprise's position and to put that foremost, along with the position of the major corporation. In this way we are supporting small and medium-sized enterprises and ensuring that they feel they can continue to look to the future and plan strategically.

Mr. Layton: Thank you.

Mr. Crawford: I want to get back to competitiveness. I like your view of the smaller industries being able to compete. You described three levels—big, medium and small. I used to be in the manufacturing business, and competitiveness was how we made money. How do you control it if we put our efficiency saving at a certain level? Let's say another industry could beat it quite easily. How could we draw a line? For instance, if I am putting out nine homes or whatever... I have to meet nine, but I can put out three at the same price as you do at nine. How do we control that? You referred to it several times.

Ms Henley: One of the ways is a time factor point of view, but it will still... If you give more time to a small or medium-sized company, especially a small company, it is likely that the medium and larger companies have already met the standard, in which case, they are more competitive.

I don't have an answer to the question. The reality is the bottom line, meeting the costs and generating sufficient profit that you are able to... It is strategically wise to stay alive.

A subsidy point of view is clearly not a line that manufacturers want. From an incentive point of view, there should be vehicles designed which would assist manufacturers to change over for the necessary technology. It seems to me that whole area of venture capital hasn't been explored as to possible instruments and vehicles that could be developed from a federal point of view in conjunction with industry that is going to provide the opportunity for the smaller companies to access capital in a shorter period of time with the proper incentives to allow them to become competitive as quickly as possible—in other words, to be producing the product so they are meeting the standards.

[Translation]

M. Layton: L'AMC sait sans doute que les règlements, lorsqu'on les respecte, entraînent certains frais, et votre proposition voulant que l'on s'efforce en collaboration de trouver des points d'équilibre et des délais... S'inquiète-t-on des coûts ou des délais prévus dans le projet de loi?

Mme Henley: Si j'ai bien compris, le projet de loi C-41 ne contient rien d'inattendu. Tout le monde s'attend à devoir respecter de nouvelles normes d'efficacité énergétique. D'après ce que je sais, je crois que les moyennes et petites entreprises, si elles s'occupent de fabrication de matériels consommateurs d'énergie, sont celles dont il faut tenir compte. L'objectif du Comité national de la qualité de l'environnement de l'AMC consiste à faire connaître la situation des petites et moyennes entreprises et à la mettre à l'avant-plan, en même temps que la situation des grandes sociétés. Nous appuyons ainsi les petites et moyennes entreprises et nous faisons en sorte qu'elles pensent pouvoir continuer à regarder vers l'avenir et établissent des stratégies.

M. Layton: Merci.

M. Crawford: J'aimerais revenir à la compétitivité. J'aime votre idée selon laquelle les petites entreprises peuvent faire face à la concurrence. Vous parlez de trois niveaux: les grosses, moyennes et petites entreprises. J'ai travaillé dans le secteur de la fabrication et c'est grâce à la compétitivité que nous faisions de l'argent. Comment contrôler cela si nous plaçons nos économies d'énergie à un certain niveau? Disons qu'une autre industrie pourrait très facilement faire mieux. Où devrait-on faire une ligne de démarcation? Par exemple, si vous mettez sur le marché neuf maisons, par exemple, il faut que je respecte ces normes pour les neuf. Mais je peux n'en mettre que trois au même prix que vous mettez les neuf. Comment contrôler cela? Vous y avez fait plusieurs fois allusion.

Mme Henley: On pourrait notamment considérer le facteur temps, mais si vous donnez davantage de temps à une petite ou moyenne entreprise, surtout à une petite entreprise, il est probable que les moyennes et grandes entreprises auront déjà respecté la norme, auquel cas, elles sont plus concurrentielles.

Je n'ai pas de réponse à cette question. La réalité vient du calcul final: il faut couvrir les coûts et faire suffisamment de bénéfices pour pouvoir... Il est stratégiquement judicieux de rester en vie.

Il est clair que les fabricants ne souhaitent pas avoir recours à des subventions. Sur le plan des encouragements, on devrait concevoir des mécanismes pour aider les fabricants à procéder aux changements technologiques nécessaires. Il me semble que tout ce domaine du capital-risque n'a pas été exploré comme moyen possible pour mettre au point, à l'échelle fédérale et en collaboration avec l'industrie, des instruments et mécanismes qui permettront aux petites entreprises d'avoir accès au capital à plus court terme avec les encouragements voulus pour qu'elles deviennent concurrentielles le plus rapidement possible—autrement dit, pour qu'elles puissent fabriquer le produit tout en respectant les normes.

[Texte]

I think that whole area has to be looked at on a co-operative basis with a great deal more imagination and creativity. It has application both here in the energy field and the environmental field. It's an area that we are currently exploring and indeed are going to be sitting down with the deputy ministers of finance and environment as early as May 11 with a small paper which is taking that focus. From a venture capital point of view, where can we be more creative to assist the small and medium-sized enterprise?

That is not a direct answer to you, but it is a suggestion that we are thinking about it. We are taking concrete steps, and perhaps by May 11 we'll have some very clear parameters set out. That is our goal to suggest some directions in which we may go. Is the venture capital not one of the obstacles?

Mr. Crawford: I like your optimism.

Ms Henley: What else can we have?

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): Mr. Johnson.

Mr. Johnson (Calgary North): Mrs. Henley, I welcome you here. I have only one brief question and it actually follows up on something Mr. Harvey was saying. It surprises me that you didn't sort of pick up and run with the ball that he threw you.

Mr. Harvey: I don't throw them very often.

Mr. Johnson: Suppose a Canadian company came up with a technological invention. Let's go back to the toaster, which in my mind is a very inefficient way of browning bread. Suppose someone came up with an invention and patented it and created a toaster that was ten times as efficient as what is on the market.

Ms Henley: Right.

Mr. Johnson: Would you not want something in this act where that company could come to this government and say we want you to raise the standard up to this level. Now we can get out and build our market in Canada, and not only that, we have the patents and none of those guys down in the States can come in. We can go down in their market with our better technology. You seem to be throwing away the technological advantage that Canada may have, getting your government to support you essentially legally under the free trade agreement, as Mr. Harvey was pointing out, close your market down to your competitors, build your base, and then get out there and hammer them.

Ms Henley: No, from an entrepreneurial point of view that would be very foolhardy. I am not suggesting that. What I am suggesting is that if you are going to set your standard to promote such an approach, then surely you will make a decision with respect to that standard after you've done an economic impact analysis to take into account whether it's only going to be company X in province Y that's going to benefit from that performance standard. Or is your goal that you are going to renew the manufacturing sector in energy-using products and therefore it may be that you will set the standard at this level for this period of time? It's not going to penalize the entrepreneur who is going to meet it and exceed

[Traduction]

Je crois qu'il faut envisager tout ce secteur dans une optique de coopération avec beaucoup plus d'imagination et de créativité. Cela vaut aussi bien dans le domaine énergétique que dans le domaine environnemental. C'est un secteur que nous explorons actuellement et nous devons rencontrer les sous-ministres des Finances et de l'Environnement le 11 mai pour leur présenter un petit document qui insiste là-dessus. Du point de vue du capital-risque, que pourrions-nous envisager de nouveau pour aider les petites et moyennes entreprises?

Ce n'est pas une réponse directe que je vous fais, mais c'est une suggestion à laquelle nous pensons. Nous prenons des mesures concrètes et peut-être aurons-nous d'ici le 11 mai des paramètres précis. Nous avons pour objectif de donner certaines orientations. Le capital-risque ne constitue-t-il pas l'un des obstacles?

Mr. Crawford: J'aime votre optimisme.

Mme Henley: Que nous reste-t-il d'autre?

Le président suppléant (M. LeBlanc): Monsieur Johnson.

Mr. Johnson (Calgary-Nord): Madame Henley, soyez la bienvenue parmi nous. Je n'ai qu'une brève question à vous poser et elle fait suite à quelque chose qu'a abordé M. Harvey. J'ai d'ailleurs été un peu surpris que vous ne développiez pas sa question.

Mr. Harvey: Ce n'est pas souvent que je donne cette occasion.

Mr. Johnson: Admettons qu'une entreprise canadienne arrive avec une invention technologique. Revenons à notre grille-pain qui constitue, à mon avis, un moyen très inefficace pour dorner du pain. Admettons que quelqu'un arrive avec une invention, la brevète et crée un grille-pain qui soit dix fois plus efficace que ceux qui sont sur le marché.

Mme Henley: D'accord.

Mr. Johnson: Ne souhaiteriez-vous pas qu'il soit prévu dans ce texte de loi que la société puisse demander au gouvernement de fixer une norme plus exigeante correspondant au nouvel appareil. Il nous serait alors possible de créer notre propre marché au Canada, et plus encore, nous aurions les brevets et personne ne pourrait venir des États-Unis. Nous pourrions par contre vendre sur le marché américain grâce à notre technologie améliorée. Vous semblez rejeter l'avantage technologique que le Canada pourrait avoir en demandant au gouvernement de vous aider seulement dans le respect de l'Accord de libre-échange, comme l'a signalé M. Harvey. Il faudrait interdire notre marché à notre concurrent, nous construire une base solide puis aller faire du pilonnage à l'extérieur.

Mme Henley: Non, pour les entreprises, cela serait très risqué. Ce n'est pas ce que je suggère. Je dis que si l'on doit fixer une norme pour encourager une telle attitude, vous prendrez ensuite sans doute une décision à l'égard de cette norme après avoir fait une analyse des répercussions économiques pour voir si c'est seulement l'entreprise X de la province Y qui va profiter de cette norme de rendement. Ou votre objectif consiste-t-il à renouveler le secteur de la fabrication des matériels consommateurs d'énergie pour vous permettre de fixer la norme à ce niveau pour la période actuelle? Cela ne va pas pénaliser l'entrepreneur qui va respecter et même dépasser la norme, mais cela va aider à

[Text]

it, but it is going to help to renew your whole manufacturing sector, if it currently exists, or promote the growth of that manufacturing sector.

• 1620

Surely, if I have misled you about not having entrepreneurs in the Canadian Manufacturers' Association, the answer is no.

Mr. Johnson: We seem to be talking past each other again. I am talking about using an act like the one we are discussing, C-41, to build our strength and to build our positions in markets rather than just to sit back —

Ms Henley: I agree with you.

Mr. Johnson: —and, where we have an advantage, to build that advantage into our regulations to give us strength in particular markets. I am not saying we could do this in a broad-based way but in specific ways.

It seems to me there would be areas where we could say Canada has an advantage and that we should move Canada's standard up so we keep all the junk out, open that market up to our Canadian entrepreneur-inventor, and let him build his economic strength so he can then go and deliver a knock-out punch down in the States as well form a good, sound base in Canada.

All I am discussing here is the opportunity to use regulations. We are in all sorts of ridiculous trade hassles with the United States now. They're using every trick in the trade, and I do not see why we would toss one away if we have one.

Ms Henley: What I hear you describing—and again, we may be talking past each other—is the use of regulations to achieve a certain goal without having first found out whether the existing manufacturing base is capable of adjusting to that and in what time period. So I come back to economic impact analysis. I am not disagreeing with you that regulations may be a vehicle to promote entrepreneurship and better energy consumption patterns over time, which is behaviour modification. Surely you would not suggest setting those arbitrarily without having done a full assessment.

Mr. Johnson: I never said arbitrarily. I was talking about setting them very specifically for particular advantage. I am not talking about arbitrariness at all. I am talking about the exact opposite to arbitrariness.

Ms Henley: I think the point is made that we say sufficiently stringent.

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): Our time for the witnesses has expired. I would like to thank the Canadian Manufacturers' Association and Mrs. Henley for her presentation.

Mr. Harvey: Mr. Chairman, perhaps you would allow me the indulgence of one quick question. This has to do with the controversy we had before us last week as to where standards ought to be set.

[Translation]

renouveler l'ensemble du secteur de la fabrication, s'il existe actuellement, ou encourager la croissance de ce secteur.

Je vous ai sans doute induit en erreur sur la question d'avoir des entrepreneurs à l'Association des manufacturiers canadiens; la réponse est non.

M. Johnson: Il semble encore une fois que nous ne nous soyons pas compris. Je veux parler d'utiliser un texte de loi comme celui que nous étudions, le projet de loi C-41, pour nous donner de bonnes assises et nous faire une place sur le marché au lieu d'attendre simplement . . .

Mme Henley: Je suis d'accord avec vous.

M. Johnson: . . .et, là où nous avons l'avantage, le renforcer dans nos règlements pour être encore plus forts sur ces marchés particuliers. Je ne veux pas dire que cela pourrait être fait de façon assez générale, mais dans des domaines bien particuliers.

Il me semble qu'il y a des secteurs où nous pourrions dire que le Canada a l'avantage et que nous devrions rendre la norme canadienne plus exigeante pour éviter que les mauvais produits n'entrent chez nous, pour ouvrir ce marché à nos entrepreneurs-inventeurs canadiens et pour leur permettre de se construire une base économique pour pouvoir ensuite faire des brèches dans le marché américain tout en se construisant une base solide au Canada.

Ce dont je voulais parler, c'est de la possibilité d'utiliser les règlements. Nous avons toutes sortes de problèmes commerciaux actuellement avec les États-Unis. Ils usent de toutes les manigances possible et je ne vois pas pourquoi nous renoncerions à le faire si nous en avons la possibilité.

Mme Henley: Ce que vous dites—et encore une fois il est possible que nous ne nous soyons pas compris—c'est qu'il faudrait utiliser les règlements pour atteindre certains objectifs sans avoir cherché auparavant à savoir si la base existante de ce secteur de fabrication peut s'adapter à cet objectif et cela, dans quels délais. J'en reviens donc à l'analyse des répercussions économiques. Je suis d'accord avec vous pour dire que les règlements pourraient être un moyen d'encourager l'esprit d'entreprise et, à la longue, de meilleurs schémas de consommation énergétique, c'est-à-dire une modification du comportement. Vous ne proposeriez sans doute pas de fixer des règlements arbitrairement sans avoir procédé à une évaluation complète.

M. Johnson: Je n'ai jamais dit arbitrairement. Je parlais de les fixer très précisément pour un avantage donné. Je ne parle pas du tout de procéder de façon arbitraire. Je parle en fait exactement du contraire.

Mme Henley: C'est ce que l'on veut dire en parlant de règlements suffisamment sévères.

Le président suppléant (M. LeBlanc): Le temps accordé aux témoins est expiré. J'aimerais remercier l'Association des manufacturiers canadiens ainsi que M^{me} Henley pour son exposé.

Mr. Harvey: Monsieur le président, auriez-vous l'indulgence de me permettre une rapide question? Cela concerne la discussion qui a eu lieu la semaine dernière pour ce qui est de savoir où ces normes devraient être établies.

[Texte]

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): I'll permit a quick question and a quick answer.

Ms Henley: I do not have an opinion about where they should be set.

Mr. Harvey: It seems we have been presented with two alternatives. One is simply to make reference to Canadian Standards Association standards within the regulations promulgated under the act. The other is to attempt to put standards directly in the regulations.

The first half of the question is do you have any preference one way or the other. The second half is given your remarks concerning sustainable development today, if we opt for simply referencing CSA standards in the regulations, would you be amenable to having environmentalist representation on the panels that set the CSA standards?

Ms Henley: To the first question about referencing CSA standards, I do not have an opinion. With respect to having environmentalists involved in the consultation processes for the setting of standards, the CMA supports, promotes and endorses multi-stakeholder consultation. It is the only way to go.

Mr. Harvey: So that is a big yes?

Ms Henley: Yes.

Mr. Harvey: Thank you.

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): Thank you, Mrs. Henley, for your interesting comments.

Our next witnesses are Mr. Warren Heeley and Mr. Fred Chorley, from the Heating, Refrigerating and Air Conditioning Institute of Canada. I understand you have some opening remarks. I wonder if you have a written brief as well.

Mr. Warren Heeley (President, Heating, Refrigerating and Air Conditioning Institute of Canada): Yes, we made it available to the clerk.

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): We have roughly 45 minutes to consider your presentation. If you want to start by introducing yourselves and making your opening remarks, we will then proceed to questions.

• 1625

Mr. Heeley: I'm afraid I've scared off the gallery here, but I'll proceed anyway.

I'd just like to read through our brief, if I could. It's fairly short and succinct, Mr. Chairman, and then we can answer questions.

Mr. Chairman and hon. members, thank you for allowing us to speak with you today on Bill C-41, the energy efficiency and alternative energy act, in some of its impact on the Canadian heating, ventilating, air conditioning and refrigeration industry.

I'll proceed past the introductions.

[Traduction]

Le président suppléant (M. LeBlanc): Je vous autorise à poser une courte question et à recevoir une courte réponse.

Mme Henley: Je n'ai pas d'opinion là-dessus.

M. Harvey: Il me semble qu'on nous a présenté deux solutions. L'une consiste simplement à mentionner dans les règlements promulgués en vertu de la loi les normes de l'Association canadienne de normalisation. L'autre consiste à essayer d'insérer ces normes dans les règlements.

La première partie de ma question est donc de savoir si vous avez une préférence pour l'une ou l'autre solution. La deuxième est que, étant donné vos remarques d'aujourd'hui concernant le développement durable, si nous choisissons de simplement mentionner les normes de la CSA dans les règlements, seriez-vous prêts à accepter une représentation des écologistes au sein des groupes qui fixent les normes de la CSA?

Mme Henley: Pour votre première question concernant la mention des normes de la CSA, je n'ai pas d'opinion. Pour ce qui est de permettre à des écologistes de participer au processus de consultation pour l'établissement des normes, l'AMC appuie, encourage et accepte une consultation de toutes les parties intéressées. C'est la seule manière de procéder.

M. Harvey: C'est donc un oui bien franc?

Mme Henley: Oui.

M. Harvey: Merci.

Le président suppléant (M. LeBlanc): Merci, madame Henley, pour vos remarques intéressantes.

Nos témoins suivants sont MM. Warren Heeley et Fred Chorley de l'Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération. Je crois que vous avez des remarques préliminaires à faire. Avez-vous également un mémoire?

M. Warren Heeley (président, Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération): Oui, nous l'avons donné au greffier.

Le président suppléant (M. LeBlanc): Nous avons environ 45 minutes à consacrer à votre exposé. Si vous voulez commencer par vous présenter et faire vos remarques préliminaires, nous passerons ensuite aux questions.

M. Heeley: Je crains d'avoir fait fuir les spectateurs, mais je vais vous faire un exposé de toute façon.

Si vous me le permettez, j'aimerais vous lire mon mémoire qui est assez court et succinct, monsieur le président. Nous pourrons ensuite répondre aux questions.

Monsieur le président et honorables députés, je vous remercie de l'occasion qui nous est donnée de parler de la Loi concernant l'efficacité énergétique des matériels consommateurs d'énergie et l'emploi des énergies de substitution, et de ses répercussions sur l'industrie canadienne du chauffage, de la ventilation, de la climatisation et de la réfrigération.

Je vais laisser tomber les présentations.

[Text]

The Heating, Refrigerating and Air Conditioning Institute of Canada, HRAI, as we're called, is the national non-profit trade association representing over 1,100 companies involved in the business of manufacturing, supplying, wholesaling, installing and servicing equipment parts, accessories and services for the heating, ventilating, air conditioning and refrigeration industry in Canada.

HRAI members are major producers of energy products for the Canadian public and, as such, are important stakeholders in this issue. The HVACR industry, as we call it, represents over \$4 billion in sales annually and employs over 20,000 Canadians from coast to coast. I thought I might clarify that though some of our manufacturers manufacture electrical products, there is another association, the Electrical and Electronic Manufacturers' Association, that can speak better for the electrical manufacturers per se of the appliance-type products than we can.

HRAI welcomes the opportunity to speak to the legislative committee studying Bill C-41. In particular, we would like to speak on the need for consistent national and international energy efficiency standards, the issue of labelling equipment produced for Canada, the collection of statistics on energy efficiency products marketed in Canada and the publication of a directory listing and ranking energy products sold in Canada. These are some of the primary parts of Bill C-41.

At the outset of our presentation, we'd like to make it clear to the legislative committee that we support the concept of national energy efficiency legislation and are pleased to see that the Government of Canada decided to bring this legislation forward which should avoid, I think, what was pointed out earlier in the testimony today, a patchwork of provincial standards across the country.

We worked closely with both the Government of Canada and the provincial governments on this issue in the past and will continue to do so in the future. I'd like to touch on four areas to do with the bill and to do with issues around the bill: first, clause 19, which is the labelling issue; secondly, clause 21 concerning collection of statistics; thirdly, standardization, which has come up in the earlier discussion between Canada; and fourthly, the U.S. and an energy efficiency product directory.

First, concerning labelling, our industry is currently inundated with a myriad of requirements for labelling our products. There are already performance labelling requirements in place for some provinces and utilities in addition to those offered by certification organizations. We question for the products we sell whether additional labelling is truly necessary and will be of any additional value to the consumer.

Unlike stand-alone appliances such as refrigerators and stoves, furnaces, central air conditioners and other products provided by our members are applied in nature. Therefore, they are rarely seen by the homeowner prior to purchase.

[Translation]

L'Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération, une association commerciale nationale à but non lucratif, représente plus de 1,100 entreprises de fabrication, de fourniture, de vente en gros, d'installation et de service d'équipement, de pièces, d'accessoires et de services pour l'industrie du chauffage, de la ventilation, de la climatisation et de la réfrigération au Canada.

Les membres de l'institut sont des producteurs importants de matériels consommateurs d'énergie destinés au public canadien et ils portent donc un intérêt légitime à ce dossier. Notre industrie a un chiffre d'affaires de plus de 4 milliards de dollars par année et emploie plus de 20,000 Canadiens dans tout le pays. Je tiens à préciser que même si certains de nos manufacturiers fabriquent des produits électriques, il existe une autre association, l'Association des manufacturiers d'équipement électrique et électronique du Canada, qui est mieux placée que nous pour vous faire part du point de vue des manufacturiers d'équipement électrique pour ce qui est des appareils électriques comme tels.

L'Institut est heureux de pouvoir s'adresser au comité législatif chargé d'étudier le projet de loi C-41. Notre intervention portera surtout sur la nécessité d'avoir des normes d'efficacité énergétique uniformes au pays et à l'étranger, sur l'étiquetage des matériels vendus au Canada, sur la collecte de statistiques sur les matériels consommateurs d'énergie vendus au Canada et sur la publication d'un répertoire énumérant les matériels consommateurs d'énergie vendus au Canada et donnant leur degré d'efficacité énergétique. Ce sont là quelques-uns des principaux éléments du projet de loi C-41.

Nous tenons tout d'abord à dire au comité législatif que nous sommes en faveur d'une loi nationale sur l'efficacité énergétique. Nous sommes ravis que le gouvernement du Canada prenne une mesure qui devrait éviter que des normes disparates existent d'une province à l'autre, comme l'a souligné tout à l'heure le témoin précédent.

L'Institut a travaillé étroitement sur ce dossier avec le gouvernement du Canada et avec les provinces dans le passé et il continuera de le faire. Notre présentation aujourd'hui portera sur les questions suivantes: premièrement, l'article 19, soit le règlement sur l'étiquetage; deuxièmement, l'article 21 concernant la collecte de statistiques; troisièmement, la standardisation entre le Canada et les États-Unis; et quatrièmement, l'établissement d'un répertoire des matériels consommateurs d'énergie.

Premièrement, en ce qui concerne le règlement sur l'étiquetage, notre industrie est bombardée par toutes sortes d'exigences concernant l'étiquetage de nos produits. Des prescriptions d'étiquetage sur l'efficacité énergétique existent déjà dans certaines provinces et pour certains matériels, en plus de celles qui nous sont offertes par les organismes de normalisation. Nous doutons, pour les produits que nous vendons, qu'un étiquetage additionnel soit vraiment nécessaire et que les consommateurs y gagnent quelque chose.

Contrairement aux réfrigérateurs et aux cuisinières qui sont des électroménagers autonomes, les appareils de chauffage, climatiseurs centraux et autres matériels fabriqués par les membres de l'institut sont des appareils appliqués.

[Texte]

Even in the case of a replacement product, homeowners do not see the product being purchased. Instead, they receive information on the various levels of energy efficiencies available for the product being purchased from their industry sales representative.

For this reason, we seriously question the added value of a label placed on the product to the consumer. We'd like to see such Energuide-type labelling restricted to appliances readily visible to the consumer at the point of sale.

We'd also point out to the committee that in the United States the energy guide labelling for our types of products does not list energy consumption levels directly on the label. Instead, it refers to a separate directory available from salespersons which contains the anticipated energy consumption based on temperature zones. This approach taken by the U.S. eliminates any effectiveness of a national label on the product. If additional labelling is deemed necessary in Canada, our industry would recommend serious effort should be directed towards consolidating current and proposed energy efficiency labelling requirements into a single format.

This would also include high-performance requirements currently being pursued by utilities. HRAI suggests that the current labelling system in place in the U.S. through the Department of Energy should also be looked at closely and strong efforts made to integrate the two systems where applicable.

Secondly, I'd like to talk about the need for collection of statistics under clause 21 of the bill. Without a strong rationale, HRAI does not see any need for collection of statistics on the energy consumption levels for products our industry markets in Canada. By legislating minimum efficiency for energy consuming equipment, the goal of reducing energy use will be met. Energy consumption levels can be monitored over time by utilities to assist the progress of the legislation toward this goal.

With this in mind, we see no rationale for the added burden of collecting this statistical information. We currently collect certain statistics for our industry, and we are fully aware that the gathering and production of statistics by our member companies is a very expensive and time-consuming activity. The expense of such a program will be further increased if the government imposes rigid criteria for the format of such information.

If there is a demonstrated need for such information, HRAI recommends that the collection and distribution of these statistics be combined and co-ordinated with the activity already in place in our association. In addition, the Government of Canada must fully understand and be prepared to underwrite these additional costs associated with this need.

[Traduction]

Par conséquent, le propriétaire les voient rarement avant de les acheter. Même dans le cas d'un produit de remplacement, le propriétaire ne voit pas le produit qu'il achète. C'est l'agent des ventes qui lui donne de l'information sur les différents niveaux d'efficacité énergétique qui existent.

Pour cette raison, nous doutons sérieusement de l'utilité d'une étiquette qui serait apposée sur ces appareils. L'Institut pense que l'étiquetage comme celui d'Energuide devrait être réservé aux appareils que le consommateur peut voir dans les salles de montre.

Nous aimerais aussi souligner qu'aux États-Unis, le règlement sur l'étiquetage des appareils de chauffage et des climatiseurs n'exige pas l'énumération sur l'étiquette des niveaux de consommation d'énergie. L'étiquette renvoie le consommateur à un répertoire disponible auprès du vendeur, qui énumère la consommation d'énergie prévue dans la zone climatique applicable. L'approche des États-Unis rend l'étiquetage des produits inutile. Si on juge qu'un étiquetage additionnel est nécessaire au Canada, notre industrie recommanderait que l'on tente plutôt de fusionner les exigences d'étiquetage actuelles et proposées en matière d'efficacité énergétique, sans oublier les exigences de haute performance visées par les compagnies de services publics.

L'Institut propose que le système d'étiquetage utilisé aux États-Unis par le ministère de l'Énergie soit examiné attentivement par Énergie, Mines et Ressources Canada et que l'on essaie d'intégrer les deux systèmes lorsqu'il y a lieu.

Deuxièmement, j'aimerais parler de la collecte de statistiques dont il est question à l'article 21 du projet de loi. À moins d'avoir des motifs bien fondés, l'Institut ne voit pas la nécessité de collecter des statistiques sur les niveaux de consommation énergétique des matériels vendus par notre industrie au Canada. En adoptant une loi qui fixe des niveaux minimums d'efficacité énergétique pour les matériels consommateurs d'énergie, on atteindra le but visé qui est de réduire la consommation d'énergie. Les services publics pourront avec le temps surveiller les niveaux de consommation d'énergie pour vérifier que la loi atteint bien ce but.

• 1630

Cela étant, nous ne voyons pas l'utilité d'alourdir le système en collectant de l'information statistique. L'Institut collecte déjà certaines statistiques pour l'industrie et sait très bien combien la collecte et la production de statistiques par des compagnies membres est une activité qui coûte cher, et qui coûterait encore plus cher si le gouvernement devait imposer des critères rigides concernant la présentation de l'information.

S'il est démontré que cette information est nécessaire, l'Institut recommande que la collecte et la diffusion des statistiques soient combinées et coordonnées avec ce qui se fait déjà à l'Institut. De plus, le gouvernement du Canada doit bien connaître les coûts que cela représente et il doit être prêt à les assumer.

[Text]

Thirdly, to do a standardization, we recognize and applaud the fact that one of the goals of this legislation is to ensure consistent energy efficiency standards across the country. This avoids the potential situation of manufacturers trying to meet energy efficiency requirements for many different regions across the country.

In light of the globalization of many industries, HRAI believes that strong efforts must be made to again closely examine the standards in the U.S., both those currently in place and any planned in the future, and harmonize these standards on both a North American and an international level. This action will ensure that Canadian companies are not competitively disadvantaged and can take advantage of the economies of scale in their manufacturing activities.

In addition, the Government of Canada must also recognize the needs of the smaller Canadian manufacturing firms in our industry who are currently rationalizing their operations to compete in a freer trade environment. Compliance methods for performance standards must take into account these companies and ensure this legislation does not force them into a non-competitive position.

Finally, I would like to speak a bit about the energy efficiency product directory that is proposed under the bill. One of the objectives of the energy efficiency program is to produce a significantly broader based energy efficiency product directory than the directory now in print for the EnerGuide program. We have some serious reservations regarding the practicality of an expanded directory, particularly considering the number of products that would be added to the directory, the difficulty maintaining the accuracy of the publication, and the costs involved. Unless it can be clearly demonstrated that there is a need for such a directory, we recommend that it not be produced.

As closing remarks, we recommend to the legislative committee that if labelling is deemed to be necessary, efforts should be made to consolidate all energy efficiency labelling in Canada and to co-ordinate Canadian and U.S. requirements. We also recommend that if statistics are proven to be required, the collection and distribution of such information should be gathered through HRAI, the national trade association of the industry, with the assistance of the Government of Canada. In the area of energy efficiency standards, any standards enacted by Canada should be harmonized with North American and international standards to ensure that Canadian companies can remain competitive under these standards. Finally, we recommend that any plans for an expanded EnerGuide directory be looked at carefully from the standpoint of cost and practicality.

In closing, we feel we have developed a working relationship with EMR and many of the provincial energy ministers across the country. We are committed to remain a part of the consultative process for this important legislation and appreciate the opportunity to appear before the committee today.

[Translation]

Troisièmement, en ce qui concerne la standardisation, l'Institut applaudit le fait qu'un des objectifs de cette loi est d'assurer l'uniformité des normes d'efficacité énergétique dans tout le pays. On évitera ainsi que les fabricants soient obligés de répondre à des exigences qui varient d'une région à l'autre.

Face à la mondialisation des marchés, l'Institut pense que l'on devrait s'efforcer ici aussi d'examiner attentivement les normes aux États-Unis, autant celles en place que celles qui sont projetées, et d'harmoniser ces normes à l'échelle nord-américaine et internationale. Cette mesure fera en sorte que les entreprises canadiennes ne soient pas défavorisées face à la concurrence et qu'elles puissent bénéficier d'économies d'échelle.

Le gouvernement du Canada doit aussi penser aux besoins des petites entreprises canadiennes qui sont en train de rationaliser leurs activités pour être concurrentielles sur un marché libéralisé. Les méthodes pour faire respecter les normes de performance doivent tenir compte de ces entreprises et faire en sorte qu'elles restent concurrentielles.

Enfin, j'aimerais parler un peu du répertoire des matériels consommateurs d'énergie proposé aux termes du projet de loi. Un des objectifs du programme d'efficacité énergétique est la publication d'un répertoire des matériels consommateurs d'énergie plus complet que celui qui existe pour le programme Energuide. Nous doutons sérieusement du bien-fondé d'un répertoire augmenté, surtout en considérant le nombre de matériels qui y seraient ajoutés, la difficulté de maintenir l'exactitude de la publication, et les coûts que cela représente. À moins que sa nécessité soit clairement démontrée, l'Institut recommande que le répertoire ne soit pas produit.

Pour terminer, s'il s'avère nécessaire d'étiqueter les matériels, l'Institut recommande au comité législatif que l'on tente de consolider tout l'étiquetage sur l'efficacité énergétique au Canada et de coordonner les exigences du Canada et des États-Unis. S'il est démontré que la collecte de statistiques est nécessaire, l'Institut recommande que la collecte et la diffusion de l'information soient faites par l'Institut, qui est l'association commerciale de l'industrie, avec l'aide du gouvernement du Canada. Pour ce qui est des normes d'efficacité énergétique, toutes les normes adoptées par le Canada devraient être harmonisées avec les normes nord-américaines et les normes internationales pour ne pas défavoriser les entreprises canadiennes. Enfin, l'Institut recommande que tout projet d'augmentation du répertoire Energuide soit examiné attentivement du point de vue des coûts et de la faisabilité.

L'Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération maintient de bons rapports avec Énergie, Mines et Ressources Canada et avec de nombreux ministères provinciaux de l'Énergie. Nous voulons continuer à faire partie du mécanisme de consultation pour cette loi importante, et nous vous remercions de nous avoir permis de témoigner.

[Texte]

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): Thank you very much. Before we get into questioning, I would like to ask one very quick question of information. Do the firms you represent export products abroad?

Mr. Heeley: Some of them do. The manufacturing base of our industry, like many industries, has been eroded quite a bit over the last 10 years to 20 years. However, there still is a small percentage—it probably is in the 10% to 20% range—who actually are Canadian-based firms and are in the international market. As a matter of fact, probably their largest market is the U.S. They currently ship things such as furnaces in particular and other products such as ventilation products into the U.S. market. Beyond that, some are in international markets, such as the Far East and Europe. The percentage of that has decreased quite a bit over the last 10 years to 20 years.

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): So the standards are lower internationally, or at least as high as they are in Canada. That would not affect the viability of your firms, would it?

Mr. Heeley: To be succinct, our position is we want to see harmonized North American standards and then harmonized international standards. We have been taking some very active roles, particularly in our industry—the heating, air-conditioning, refrigeration industry—to participate both at the North American and the international level to see these standards through.

• 1635

One thing I might point out is that our industry was the first industry to publish a North American air-conditioning safety standard between Canada and the United States under a harmonization agreement between the Canadian Standards Association and Underwriters' Laboratories in the U.S. That standard has now been taken to the international level. Hopefully, it will be adopted sometime within the next year as the international standard for air-conditioning safety. Our goal is to see a North American, if not an international, approach to these standards for both performance and safety.

Mr. Harvey: Welcome to the committee. Thank you for your concise and straightforward brief. My first question refers to page 7 of your brief, which reads:

HRAI recommends that if statistics are proven to be required, the collection and distribution of such information should be gathered through HRAI

Why?

Mr. Heeley: At the moment we're collecting statistics on unitary air-conditioning products such as residential and commercial, what we call unitary air-conditioning products. It will probably be a simple step, if you want to look at it that way, for the companies currently reporting to their associations to add to that reporting function the energy efficiency levels of those products. At the moment they are simply reporting shipments. We call it "first arm's length

[Traduction]

Le président suppléant (M. LeBlanc): Merci beaucoup. Avant de passer aux questions, j'aimerais moi-même vous poser une petite question d'information très rapidement. Les entreprises que vous représentez exportent-elles des produits à l'étranger?

M. Heeley: Certaines d'entre elles en exportent. La base de notre industrie, comme dans bien des secteurs, a connu une érosion importante au cours des 10 à 20 dernières années. Cependant, il existe toujours un petit pourcentage de nos entreprises—sans doute entre 10 et 20 p. 100—dont le centre d'opération est au Canada et qui évoluent sur le marché international. En fait, leur plus grand marché est sans doute le marché américain. À l'heure actuelle, elles vendent des produits comme les appareils de chauffage et les appareils de ventilation sur le marché américain. Certaines vendent sur les marchés internationaux, en Extrême-Orient et en Europe. Mais depuis les 10 à 20 dernières années, le nombre d'entreprises qui exportent a beaucoup diminué.

Le président suppléant (M. LeBlanc): Les normes sont donc moins élevées sur le marché international, ou du moins pas aussi élevées qu'elles le sont au Canada. Est-ce que cela n'affecte pas la viabilité de vos entreprises?

M. Heeley: Pour vous donner une réponse succincte, je dirais que les normes adoptées par le Canada devraient être harmonisées avec les normes nord-américaines, puis avec les normes internationales. Nous avons joué un rôle très actif, plus particulièrement dans notre secteur—celui du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération—pour faire adopter ces normes tant à l'échelle nord-américaine qu'à l'échelle internationale.

Une chose que j'aimerais souligner, c'est que notre industrie a été la première à publier une norme de sécurité nord-américaine pour la climatisation à la suite d'une entente d'harmonisation entre l'Association canadienne de normalisation et Underwriters' Laboratories aux États-Unis. Cette norme a été proposée à l'échelle internationale. Nous espérons qu'elle sera adoptée au cours des 12 prochains mois comme norme internationale régissant la sécurité en matière de climatisation. Notre objectif est de voir adopter des normes de rendement et de sécurité à l'échelle nord-américaine, ou même internationale.

M. Harvey: Bienvenue à notre comité. Vous nous avez présenté un mémoire simple et concis. Ma première question porte sur ce que vous avez dit à la page 7 de votre mémoire, et je cite:

S'il est démontré que la collecte de statistiques est nécessaire, l'Institut recommande que la collecte et la diffusion de l'information soient faites par l'Institut.

Pourquoi?

M. Heeley: À l'heure actuelle, nous faisons la collecte des statistiques sur les climatiseurs résidentiels et commerciaux, ce que nous appelons les climatiseurs autonomes. Il sera sans doute très facile pour les sociétés qui communiquent déjà des statistiques à leurs associations d'y ajouter des données sur les niveaux d'efficacité énergétique de ces produits. À l'heure actuelle, ils communiquent tout simplement les envois, ce que nous appelons la première

[Text]

transaction", their first sale. We're suggesting that instead of having them report certain statistics to us and then other statistics to the government, the associations involved in the industries could offer that service in co-operation with the government, and keep them informed of whatever statistics they're after.

Mr. Harvey: Assuming that regulations promulgated under this act have at very least reference to CSA standards and rely on CSA testing, wouldn't it make more sense, assuming that we're not having stats and information go directly to government, to route that through the CSA?

Mr. Heeley: The current agreement under the national performance verification program of CSA dictates exactly that, at the request of government. We have approached them with exactly the same issue.

The manufacturers in our group are greatly concerned about the confidentiality of their market statistics. We have spent many years trying to get their confidence in the fact that individual statistics that they are sending to a reporting agency such as ourselves, or an association, will not end up in the hands of someone they shouldn't.

I think it's just a natural sort of reaction that they have. First of all, if there's not a reason for doing it, it is a very costly endeavour. If there is a reason to do it, let's do it as simply as possible. The message we're trying to get across is that if there's a program in place, is there a way of tacking onto that so that the association can provide that kind of statistical data to the government as is needed.

Mr. Harvey: I have never worked in the department and must confess utter ignorance of their own bureaucratic procedures in these regards, but I assume—and this is just an assumption—that in fact the reporting requirements would be a one-or two-page questionnaire. It would be filled out annually. My guess is that in order to provide a useful data base, that questionnaire could not change significantly from year to year, because you'd need the year-to-year and long-term comparisons to make the information worthwhile. In essence, what you'd be talking about is a system that, once in place, would become, I would hope, more or less automatic.

In other words, when one of your manufacturers or one of your vendors undertakes the sale or transfer or installation of such a device, certain things are just noted on a sales report. These then go back to the central book-keeping function of the company and are probably fed into a computer, which at the end of the year spits out the information. It's basically a couple of dozen keyboard strokes.

Mr. Heeley: Maybe to explain, I'll tell you that there's great resistance to bring about changes within our own statistical gathering program. The order entry computer programs of these companies are set up to generate statistical

[Translation]

transaction sans lien de dépendance, leur première vente. Ce que nous proposons, c'est que plutôt que de demander aux entreprises de nous communiquer certaines statistiques et d'en communiquer d'autres au gouvernement, les associations pourraient offrir ce service en collaboration avec le gouvernement, et les tenir au courant des statistiques qu'elles recherchent.

M. Harvey: En supposant que les règlements qui seront promulgués conformément à la loi renverront tout au moins aux normes de la CSA et se fonderont sur les essais de la CSA, ne serait-il pas plus logique, si les statistiques et les données ne vont pas directement au gouvernement, que la collecte et la diffusion soient faites par la CSA?

M. Heeley: C'est exactement ce que prévoit le Programme national de vérification du rendement de la CSA à l'heure actuelle, à la demande du gouvernement. C'est exactement ce que nous leur avons proposé.

Les manufacturiers dans notre groupe s'inquiètent généralement du caractère confidentiel de leurs statistiques concernant les marchés. Nous avons mis de nombreuses années pour gagner leur confiance et leur faire comprendre que les statistiques individuelles qu'ils font parvenir à un organisme comme le nôtre, ou à une association, ne se retrouveront pas entre les mains de leurs concurrents.

Je pense que c'est une réaction tout à fait naturelle de leur part. Tout d'abord, s'il n'y a pas de bonne raison de le faire, il s'agit d'une entreprise très coûteuse. S'il y a une raison de le faire, faisons-le le plus simplement possible. Ce que nous essayons de vous faire comprendre, c'est que s'il y a un programme en place, il y a peut-être moyen de s'appuyer sur ce programme de façon à ce que l'association puisse fournir ce genre de données statistiques au gouvernement au besoin.

M. Harvey: Je n'ai jamais travaillé au ministère et je dois admettre ma plus grande ignorance de leurs procédures bureaucratiques à cet égard, mais je suppose—et ce n'est qu'une supposition—qu'en fait leurs exigences en matière de rapport seraient un questionnaire d'une ou deux pages à remplir une fois par année. Je suppose que pour fournir une base de données utiles, ce questionnaire ne pourrait pas tellement changer d'une année à l'autre, car pour que les renseignements soient utiles, il est nécessaire de pouvoir établir des comparaisons d'une année à l'autre et à long terme. Il s'agirait essentiellement d'un système qui deviendrait plus ou moins automatique une fois qu'il serait mis en place.

En d'autres termes, lorsqu'un de vos manufacturiers ou un de vos vendeurs vend, transfère et installe un appareil de climatisation, certaines choses sont tout simplement notées sur le rapport de vente. Ce rapport est ensuite envoyé au groupe qui s'occupe de la comptabilité et les informations sont sans doute entrées dans un ordinateur qui, à la fin de l'année, empile ces renseignements. Il s'agit donc essentiellement d'entrer quelques informations sur un clavier d'ordinateur.

M. Heeley: Pour vous expliquer, je vous dirai que nous nous heurtons à une vive résistance lorsque nous voulons changer notre propre programme de collecte de statistiques. Les programmes informatisés pour entrer les données de

[Texte]

data in a format that we can take directly from them. Changes to that to add efficiency levels to it is something they are not doing now. They are not required to do that in the U.S. or in any other country, to our knowledge. These sorts of practical things are going to require some significant changes in their software.

• 1640

Yes, I think looking at it in the long term, once it is set up, it shouldn't be that much of a problem. I think they have some initial resistance because there isn't that demand in the other markets they are serving—other than possibly here in Canada—to make those changes right at the outset.

I think what we are looking for here is if there is a demonstratable need. I think the point that we are trying to get across is that we have been involved in this issue of energy efficiency because of provincial moves now for probably five to seven years. The Government of Ontario took the lead in this. We have gone through the process of determining what is the best way to serve both the consumer interest obviously and the interests of the government and the industry.

Up until now, there has been no call for statistics. Unfortunately, the CSA program that was introduced recently brought the statistical issue up and now it has appeared in this legislation as well and we are still asking the question why.

If we are looking at energy reduction, the utilities should over time be able to track that very simply without having to look at the comparative of shipments of lower and higher efficiency equipment within the range that we have, now that we have minimum standards in place in at least two provinces.

Mr. Harvey: I know that point. On page 5 of your brief you say that energy consumption levels can be monitored over time by utilities to assess the progress of the legislation toward this goal. But surely the point of collecting stats on individual products is to determine what relative role each product, if you want to break it down that finely, is playing in the achievement of these goals. That's something that's impossible to determine from overall consumption rates by utilities or even if you break it down to consumption by customer. Each customer is going to have an array of electrical devices and gas-driven devices at their disposal. If the goal is to determine who the good and bad guys are as you work toward a goal, I don't see how you could possibly substitute for the collection of such stats.

Mr. Heeley: From our industry's standpoint—I can't speak for other electrical manufacturers—I think the good guy and bad guy issue has never been a concern at least in the last decade within our industry. The decision has been made recently to cut off the low end, such as standard efficiency furnaces as of January 1, 1992 in two of the major provinces. As a matter of fact, they can no longer be marketed in this country because of the set-up that has been established with the certification agency, the Canadian Gas Association, and the lower-efficiency air conditioners have been cut off at nine SAER as of January 1.

[Traduction]

commande de ces sociétés sont conçus pour générer des données statistiques que nous pouvons aller chercher directement. On n'y apporte pas de changements destinés à accroître le rendement énergétique. Ce n'est pas obligatoire aux États-Unis ni dans aucun autre pays, à notre connaissance. En pratique, il faudra modifier sensiblement les logiciels.

• 1640

Oui, je crois qu'à long terme, une fois tout organisé, ce ne devrait pas être un grand problème. Il y a un peu de réticence au départ parce que les autres marchés qu'ils desservent n'exigent pas—sauf peut-être au Canada—que ces changements soient apportés dès le début.

Ce que nous voulons savoir, c'est s'il y a un besoin manifeste. Ce que nous tentons de vous faire comprendre, c'est que nous nous occupons maintenant de rendement énergétique depuis cinq à sept ans à cause des mesures adoptées par les provinces. Le gouvernement de l'Ontario a été un chef de file. Nous avons dû déterminer quel était le meilleur moyen de servir à la fois les intérêts des consommateurs, évidemment, et ceux du gouvernement et de l'industrie.

Jusqu'à présent, personne n'a réclamé de statistiques. Malheureusement, le programme de la CSA lancé récemment a mis sur le tapis la question des statistiques et maintenant, le projet de loi le prévoit—on se demande bien pourquoi.

Si l'on prévoit une diminution de la consommation d'énergie, les compagnies de gaz et d'électricité devraient pouvoir l'établir très simplement sans qu'on soit obligé de comparer les expéditions de matériel à haut rendement et à faible rendement, surtout qu'au moins deux provinces ont imposé des minimums.

M. Harvey: Je le sais. À la page 6 de votre mémoire, vous dites que les services publics pourront avec le temps surveiller les niveaux de consommation d'énergie pour vérifier que la loi atteigne bien ce but. Mais si l'on souhaite obtenir des statistiques sur chaque produit, c'est sûrement pour établir quel rôle relatif joue chacun en vue d'atteindre les objectifs; on voudra avoir une information plus détaillée. C'est presque impossible à déterminer à partir des chiffres sur la consommation globale que fourniraient les services publics, même s'il y avait une ventilation par client. Chaque client a toute une gamme d'appareils électriques et d'appareils au gaz. Si l'on cherche à découvrir quel appareil consomme plus et lequel consomme moins, on ne saura se passer des statistiques que demande le projet de loi.

M. Heeley: Pour notre industrie—and je ne peux pas parler au nom des autres fabricants de produits électriques—cette histoire de savoir qui consomme le plus et qui consomme le moins n'a jamais préoccupé notre industrie, du moins dans les 10 dernières années. Deux grandes provinces ont décidé qu'à partir du 1^{er} janvier 1992, les fournaises ordinaires, à faible rendement énergétique, ne pourront plus être vendues. D'ailleurs, elles ne pourront plus l'être nulle part au Canada à cause de la formule imposée par le responsable de l'homologation, l'Association canadienne du gaz. Et depuis le 1^{er} janvier, le taux de rendement énergétique saisonnier des climatiseurs doit être au minimum de 9.

[Text]

Our industry, for 10 to 15 years, has offered high-efficiency products there for people to purchase. The difficulty has been that not everybody buys them. When they make the choice it comes down to money and you get into those problems. I think one of the terms that was used was "market barriers".

We consider ourselves to be good guys and we have been following this for quite some time and there has been the option out there for the consumer. We don't, for that reason and I guess in response, see what the statistics are going to tell you other than that people may be buying the cheaper appliances. Whether that's good or bad is another issue altogether.

Mr. Harvey: But that may be crucial to know. If over time it emerges that it is strictly a question of people buying the cheaper appliances, then other means of massaging the market can be employed. But it would be pointless to undertake that in the absence of evidence that would address the problem.

Mr. Fred Chorley (Manager, Government Relations, Heating, Refrigerating and Air Conditioning Institute of Canada): For our industry, we already have that information, because the penetration of those higher-efficiency products has not occurred in the marketplace to date. The people are making the choice to purchase those less-efficient products that are still fairly high-efficient, based on price.

Mr. Harvey: I'll give you a hypothetical example. Let's say that C-41 becomes law, the regulations are promulgated and the consequence of that appears on the products you handle. There will be a label that'll say any one of a number of things, such as "This product, under normal use, will consume x kilowatt hours". In comparison, this can be seen to be wonderfully efficient and thus wonderfully, economically advantageous. The label could also give some kind of dollar figure. The statistics that we have commenced collecting show an immediate market influence in that regard and a very salutary one. Therefore, our goal is to achieve and we need do nothing more. But if our statistics show little or even no impact, rather than an immediate impact, we then have to think of something else. But if we do not have that information, we cannot make these judgments. I should not be arguing with the witness, I am sorry.

• 1645

Mr. Heeley: It is not an argument as much as... I think our concern is that some serious costs will be incurred right now by all industries in Canada, which are in a recession and are coming out of a recession. Those costs concern our manufacturers and should concern any manufacturing segment of an industry. For that reason, we want to be sure there are some very clear objectives as to why these statistics are being collected. We would also look to the Government of Canada for some assistance on how this process can be set up and done as simply as possible so that we do not disadvantage those manufacturers.

Mr. Harvey: Fair point.

Mr. Johnson: Welcome, Mr. Heeley and Mr. Chorley. First of all, I have some very short questions on which I just want to make sure I am talking to the right people. Do the companies in your association manufacture ordinary refrigerators?

[Translation]

Depuis 10 à 15 ans, notre industrie propose aux consommateurs des produits à haut rendement énergétique. Le problème, c'est que ce n'est pas tout le monde qui les achète. Quand vient le moment de choisir, on tient compte du prix. C'est pour cette raison qu'on a parlé d'"obstacles du marché".

Depuis quelque temps déjà nous offrons au consommateur des produits à haut rendement énergétique. La seule chose que pourront vous apprendre ces statistiques, c'est que les gens achètent probablement les appareils qui coûtent le moins cher. Quant à savoir si c'est bien ou mal, c'est une tout autre affaire.

M. Harvey: Mais c'est un renseignement qui peut être essentiel. Si, avec le temps, on se rend compte qu'effectivement les gens achètent systématiquement les appareils les moins chers, il faudra trouver un autre moyen de passer le message. Tant que nous n'avons aucune preuve, on ne peut rien faire pour régler le problème.

M. Fred Chorley (directeur, Relations gouvernementales, Institut canadien du chauffage, de la réfrigération et de la climatisation): Notre industrie a déjà ces renseignements parce que ces produits à très haut rendement énergétique n'ont pas encore fait de percée sur le marché. Les gens choisissent d'acheter des produits à rendement moins élevé mais tout de même intéressant, parce qu'ils coûtent moins cher.

M. Harvey: Posons une hypothèse. Supposons que le projet de loi C-41 soit adopté, que les règlements soient promulgués et qu'il y a de nouvelles étiquettes conformes sur les produits. On pourra y lire plusieurs choses, notamment que le produit consommera x kilowatts-heures dans les conditions d'utilisation normale. Les gens pourront ainsi se rendre compte que certains appareils sont particulièrement efficaces et donc avantageusement économiques. L'étiquette pourrait aussi faire des comparaisons en argent. Les statistiques que nous avons commencé à collecter montrent que cela a un effet immédiat sur le marché, ce qui est assez salutaire. Par conséquent, notre but est atteint et il n'y a plus rien à faire. Mais si nos statistiques montrent que cela a peu d'effet, alors il faudra trouver autre chose. Or, sans statistiques, nous ne pourrons pas juger. Veuillez m'excuser, je ne devrais pas me disputer avec le témoin.

Mr. Heeley: Ce n'est pas tant une dispute que... Ce que nous craignons, c'est que cela coûte assez cher à toutes les industries canadiennes, alors qu'elles sont en pleine récession ou qu'elles s'en sortent à peine. Ces coûts supplémentaires inquiètent les fabricants et devraient inquiéter tout le secteur manufacturier. C'est pourquoi nous voulons être certains que ces statistiques seront exigées dans un but bien précis. Nous voudrions aussi que le gouvernement fédéral nous explique comment faire la collecte le plus simplement possible pour que les fabricants visés ne soient pas défavorisés.

M. Harvey: C'est juste.

M. Johnson: Monsieur Heeley et monsieur Chorley, bienvenue. Tout d'abord, de très brèves questions pour m'assurer que je m'adresse bien aux bonnes personnes. Est-ce que les sociétés qui font partie de votre association fabriquent des réfrigérateurs domestiques?

[Texte]

Mr. Heeley: No, we are involved in refrigeration from the commercial standpoint: what you would see in supermarkets, corner stores, and such places. We are not in the appliance industry at all. That would be another association or electronic and electrical manufacturers group.

Mr. Johnson: Well that is good, because it destroys my whole line of questioning.

Mr. Heeley: We are sorry, but I don't want to represent their interests.

Mr. Johnson: I had a line of questioning prepared, but I would rather pass to Mr. Layton.

Mr. Layton: Thank you to our two guests, with whom I have quite a personal attachment, because I began my career as a heating and air conditioning engineer about 44 years ago and was a very active member of the association. But that is many years past. It is one of those industries that have changed almost as dramatically as any other in society. As a result, any effort we make to put standards and regulations in place have to be guided by the fact that there will be changes and the regulations cannot be too rigid. They will probably require review on a basis of at least a five-year cycle.

As I understand it, the HRAI—your member companies—sell to and must therefore satisfy the selection criteria of contractors and sub-contractors—

Mr. Heeley: They are our members as well. It is an uneasy peace we have in the association.

Mr. Layton: And the engineers—those good old consulting engineers.

Mr. Heeley: Yes, we have them as well.

Mr. Layton: It seems to me that the identification or testing and certifying and so on is very much a part of the industry, because we would not specify and buy without comparing two or three options, if they exist.

So in terms of this legislation, apart from the harmonizing of standards between provincial and federal governments and your reluctance to want to go the EnerGuide route with the stickers on the side, is there anything about Bill C-41 that your industry is looking for as an advantage for you to have in the way of regulation?

Mr. Heeley: Our submission has hopefully addressed that reasonably succinctly. We have been looking toward the federal government to take some leadership in this matter over the last four to five years simply because we have to deal with the individual provinces as they look at energy efficiency. Without a doubt, we are looking to this bill to hopefully give us a national approach to standards or at least to energy efficiency performance legislation.

I should also point out, perhaps as a part of this answer, that we have been involved in the standards writing process within CSA to establish the standards presently in place and being called up within the regulations in Ontario and B.C. for some four or five years.

I am not trying to be contrary to the previous witness, but our approach is that the CSA standards writing approach is the best one. It establishes a national standard.

[Traduction]

M. Heeley: Non, elles font de la réfrigération commerciale: les appareils que vous voyez dans les supermarchés, dans les dépanneurs, etc. Nous ne fabriquons aucun appareil ménager. Ceux qui le font appartiennent à une autre association, probablement celle des fabricants de produits électriques et électroniques.

M. Johnson: Eh bien, toutes mes questions tombent à l'eau.

M. Heeley: Je suis désolé, mais je ne peux pas parler en leur nom.

M. Johnson: Je m'étais préparé toute une série de questions, mais je préfère céder la parole à M. Layton.

M. Layton: Je veux remercier nos deux témoins avec lesquels j'ai des liens personnels, car quand j'ai commencé à travailler, il y a 44 ans, j'étais ingénieur en chauffage et climatisation; j'étais un membre très actif de l'association. Il y a longtemps de cela. C'est l'une des industries qui a changé de façon presque aussi spectaculaire que le reste de la société. Par conséquent, les normes et règlements envisagés doivent tenir compte du fait que les choses vont changer. Ils ne doivent donc pas être trop stricts et devront sans doute être revus à tous les cinq ans.

Si je comprends bien, les sociétés membres de votre institut vendent à des entrepreneurs et à des sous-traitants et doivent donc répondre à leurs critères de sélection...

M. Heeley: Ils sont également membres de notre association. On peut dire que chez nous, la paix est fragile.

M. Layton: Et les ingénieurs—ces bons vieux ingénieurs-conseils?

M. Heeley: Oui, ils sont aussi membres de notre institut.

M. Layton: Il me semble que les spécifications, les tests, l'homologation, tout cela fait partie intégrante de l'industrie, parce que personne n'achèterait jamais avant d'avoir comparé deux ou trois produits, s'il y en a plusieurs évidemment.

Donc, outre l'harmonisation des normes provinciales et fédérales et votre réticence à avoir de grosses étiquettes Énerguide sur vos produits, y a-t-il autre chose dans le projet de loi C-41, et dans les règlements qui en découlent, qui avantageeraient votre industrie?

M. Heeley: C'est ce que nous espérons avoir exposé assez succinctement dans notre mémoire. Depuis quatre ou cinq ans, nous demandons au gouvernement fédéral de prendre l'initiative sinon, nous sommes obligés de traiter avec chaque province séparément, quand elles décident de se pencher sur le rendement énergétique. Nous espérons certainement que le projet de loi nous permettra d'avoir des normes nationales, du moins en ce qui concerne l'efficacité énergétique.

Je vous signale toutefois que nous avons participé à l'élaboration des normes de la CSA, qui font maintenant partie des règlements de l'Ontario et de la Colombie-Britannique depuis quatre ou cinq ans.

Je ne contredis pas à dessein le témoin précédent, mais nous, nous préférons les normes écrites de la CSA parce qu'ainsi, elles sont nationales.

[Text]

[Translation]

• 1650

In response to some of the other discussion that went on before us—and I am not sure if this is good decorum but I will do it anyway—we would like to see this bill, like the bills on the other provinces, refer to national standards so that the discussion can take place at the national level, which is going on within CSA right now on a myriad of standards. So, yes, we think Bill C-41 is a good step forward.

We see problems with a couple things within it. The label is one of them, and it is simply because with applied products, where do you put the label? That is a serious problem. A gas furnace is fine but think of a central air conditioner—there is a coil in the top of the furnace and there is an outdoor unit that everyone sees. The minute you put a label on an outdoor appliance, you had better think about what type of label you are going to put on it, because it will disappear in no time flat in the Canadian environment.

In general, I think we find the bill to be something that we wanted to see for some time.

Mr. Layton: Second, when we have addressed this issue up until now, we have tended to look at new equipment being installed or purchased, toasters and this kind of thing. To a large degree, I think the industries represented here are up to speed as far as efficiency goes. You have already introduced the efficiency curve to the point where a limited amount of money will increase efficiency—a limited amount of money in terms of research and development.

If that holds, and I think its does, then the real challenge for your industry in this regulation is how you bring the 20-, 30-and 40-year-old equipment operating in everybody's home and shop up to maximum standards. It is very delicate thing between buying something new or simply upgrading what is in place.

Is there a need for setting standards where every heating unit installed would have to hit the 90% level, but then you would have to have a certain timeframe to allow for the value that is in place and working at 80% to drain itself out?

Mr. Heeley: To my knowledge, the bill incorporates a section giving the minister the opportunity to exercise a promotional program that looks at energy efficiency and alternative energies. For many years we have worked with EMR and have encouraged them to increase information to the consumer about the replacement market, about what kinds of savings are available when replacing a standard furnace or an old oil furnace with something of higher technology. I think EMR should continue in that role, hopefully working with us, because you want to make sure that information is as current as possible, and some good efforts have been made. The Ontario energy ministry has made some good efforts in that area too.

I think that is the only way people will realize that it is not just an issue of upgrading your equipment and paying money out; there will also be savings. When we see hydro rates in Ontario going up by 15% and going up—I do not

Pour réagir à la discussion avec les témoins qui nous ont précédés—je ne sais pas si c'est conseillé d'agir ainsi, mais je vais le faire quand même—nous voudrions qu'il soit question dans le projet de loi, comme dans les projets de loi des autres provinces, de normes nationales afin que les consultations se fassent à l'échelle nationale, comme cela se fait actuellement à la CSA sur une kyrielle de sujets. Oui, nous trouvons que le projet de loi C-41, c'est un progrès.

Évidemment, nous ne le trouvons pas parfait. Il y a le problème de l'étiquetage notamment. En pratique, où va-t-on apposer l'étiquette? C'est sérieux. Pour une fournaise au gaz, c'est simple, mais pour un climatiseur central—il y a un serpentin sur le dessus de la fournaise et un conditionneur bien visible à l'extérieur. Si l'étiquette doit être apposé sur le conditionneur dehors, il faut y réfléchir sérieusement, parce qu'elle ne résistera pas longtemps au climat canadien.

Dans l'ensemble, nous attendions le projet de loi depuis longtemps.

M. Layton: Jusqu'à présent, quand nous abordions la question, nous songions surtout au nouveau matériel installé ou acheté, aux grille-pain, etc.. Dans une large mesure, les industries que vous représentez sont tout à fait à jour en ce qui concerne le rendement énergétique. Vous avez déjà une courbe de rendement telle que vous pouvez améliorer le rendement énergétique en investissant assez peu d'argent dans la recherche et le développement.

Par conséquent, le véritable défi que votre industrie devra maintenant relever, c'est la modernisation du matériel que les gens ont chez eux ou dans leur entreprise depuis 20, 30 et 40 ans. Le choix est délicat entre acheter du neuf et rendre plus efficace ce qu'on a déjà.

Est-il nécessaire d'établir des normes exigeant que chaque appareil de chauffage installé ait un rendement de 90 p. 100, en laissant un certain temps pour que les appareils dont le rendement est de 80 p. 100 disparaissent graduellement?

Mr. Heeley: À ma connaissance, il y a dans le projet de loi un article donnant au ministre le pouvoir de promouvoir l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies de substitution par des programmes. Depuis des années, nous travaillons en coopération avec EMR et nous l'avons encouragé à mieux informer le consommateur qui doit remplacer ses appareils, du genre d'économies qu'il pourrait faire en remplaçant une fournaise ordinaire ou une vieille fournaise au mazout par quelque chose ayant un meilleur rendement énergétique. Je pense qu'EMR devrait continuer à jouer ce rôle, en collaboration avec nous j'espère, parce que l'information doit être la plus récente possible. On a fait de sérieux efforts. Le ministère de l'Énergie de l'Ontario a aussi fait de bonnes choses.

Les gens doivent se rendre compte que remplacer ce qu'ils ont par quelque chose de mieux, ce n'est pas seulement une dépense, c'est un investissement qui leur permettra d'économiser. Quand on pense que les tarifs

[Texte]

know what number they are using now—over the next four or five years, clearly there is some incentive to get back to the days when the energy crunch was around and we were looking at paybacks and reasonable efficiency gains.

Mr. Layton: The co-operative effort that you were referring to—do you feel there is a readiness on the part of industry to commit itself and to be part of that program in terms of the cost of it, or do you feel it is a government responsibility to inform the buying public?

Mr. Heeley: I would not stand here and commit ourselves to a program of funding of some sort, because being a not-for-profit organization, I am really not in that position. As far as participation is concerned, we have been successfully involved in that with EMR and with many of the energy ministries.

In answer to your question, let's continue that and make it something that has an even higher profile in people's minds. Unfortunately, as oil prices start to drop off, the whole energy efficiency issue drops out of people's minds. To some degree, it needs to be regenerated, so there is an understanding that there is a payback if you can go to more energy efficient appliances.

• 1655

Mr. Crawford: Going through your report, I had the feeling you weren't looking forward to this. Now I am glad to hear you are, because we build our air conditioners and whatever and then we go our own merry way. I am glad to hear you are supporting it.

I must agree that for the average person buying, say, air conditioners or furnaces, the last thought in his mind was conserving energy. Now, I myself am interested in what goes into home building. I want our engineers to design or put in the most efficient furnaces. So the labelling to me is very important because when I go to look at something, I want to see the label stating the efficiency. Whether it is an outside heat pump or whatever, there are labels that will stay forever.

A voice: There's no question of that.

Mr. Crawford: You're all working together—that's one of the most important things—to see this bill get through.

I have to come back to what you state in your second from last paragraph: competitive. I don't think I got the explanation previously on competitive. I was in a very competitive business. To use a certain level so we all fall under it is a beautiful scenario, but that just doesn't happen. That is not reality. If I can build something cheaper than you can, I will. So give me your version of the fairness and competitiveness.

Mr. Heeley: The simplest way to answer that is the issue of harmonization. As an association and in our group of manufacturers, we have made a commitment to work on a harmonized approach, starting with the North American standards.

As a matter of fact, we have taken a very aggressive role with our counterparts in the United States and their associations to press the standards-writing organizations to participate in this harmonization process. In actual fact, it

[Traduction]

d'électricité en Ontario augmentent de 15 p. 100—and je ne sais pas de combien sera la hausse pour les cinq prochaines années—on ne peut s'empêcher de penser à la crise de l'énergie il y a quelques années où l'on envisageait des subventions et une amélioration raisonnable du rendement énergétique.

Mr. Layton: Cette coopération dont vous avez parlé—croyez-vous que l'industrie est tout à fait prête à s'engager et à payer ce qui lui en coûtera pour participer au programme ou croyez-vous que le gouvernement devra lui-même se charger d'informer les acheteurs?

Mr. Heeley: Je ne vais pas nous engager à financer un programme quelconque puisque nous sommes un organisme à but non lucratif. Quant à la participation de l'industrie, sa collaboration avec EMR et bon nombre des ministères de l'Énergie a été fructueuse.

Pour répondre à votre question, poursuivons ce que nous faisons et informons-en mieux le public. Malheureusement, dès que les prix du pétrole commencent à baisser, les gens ne pensent plus aux économies d'énergie. Il faut revenir dans une certaine mesure à cette époque-là pour que les gens comprennent que c'est payant d'acheter des appareils ayant un meilleur rendement énergétique.

Mr. Crawford: En parcourant votre rapport, j'ai eu l'impression que vous n'aviez pas hâte. Je suis content de vous entendre dire le contraire, parce que nous construisons des climatiseurs et autres appareils et puis c'est terminé. Je suis heureux de vous entendre dire que vous êtes pour.

C'est vrai que le consommateur moyen ne pense pas du tout aux économies d'énergie quand il achète un climatiseur ou un appareil de chauffage. Personnellement, je m'intéresse à la construction domiciliaire. Je veux que nos ingénieurs conçoivent et installent ce qu'il y a de plus efficace. Je trouve donc l'étiquetage très important parce que, quand je veux examiner quelque chose, je veux pouvoir lire l'étiquette précisant le rendement énergétique. Qu'il s'agisse d'une thermopompe installée à l'extérieur ou de quoi que ce soit d'autre, il existe tout de même des étiquettes indélébiles.

Une voix: Sans aucun doute.

Mr. Crawford: Le plus important, c'est que vous travailliez tous ensemble à l'adoption du projet de loi.

Je me dois de revenir à ce que vous dites dans votre avant-dernier paragraphe: la compétitivité. Je ne crois pas que vous l'ayez déjà expliqué. J'étais dans un domaine très compétitif. C'est bien beau de suggérer un certain niveau auquel tous pourraient se conformer, mais ce n'est pas ainsi que les choses se passent dans la vie. Si je suis capable de construire quelque chose à moindres frais que vous, je vais le faire. Alors expliquez-moi ce que vous entendez par justice et compétitivité.

Mr. Heeley: Pour vous donner une réponse simple, je vais vous parler d'harmonisation. En tant qu'association, notre groupe de fabricants s'est engagé à harmoniser les normes pour l'Amérique du Nord.

D'ailleurs, nous avons pris l'initiative, auprès de nos homologues américains et de leurs associations, d'inciter les organismes chargés d'élaborer les normes à participer à cette harmonisation. En réalité, il faut que les deux industries de

[Text]

takes the two industries on each side of the border to exercise these memoranda of understanding, as they call them, between the two standards-writing organizations. So we have been very aggressive about that. To date we have had great success in the safety area, and the next thing on the agenda is performance.

As the Canadian organization, the only concern we have to step back and look at at each juncture is whether we are putting something in place that disadvantages the smaller industries in Canada. Believe me, there are plenty of them. Although from a manufacturing standpoint our industry is dominated by 10 to 15 large manufacturers, there are what I would call cottage industries all over this country. Many of them are members; many are not members. They must compete in the same marketplace, and they must also recognize the marketplace is getting larger.

However, as I say, each time we step back and ask ourselves what it is going to do to that manufacturer if we put this in place. One very straightforward case that has come out in the CSA standard for performance of air conditioners and heat pumps was a 9 seasonal energy efficiency rating that is in place in Canada now, versus 10 in the United States. That will change in the next couple of years. The Canadian manufacturers requested a couple more years because the Americans have had four or five years to get to their standard and the Canadians were only given about two.

So we have said we must put these provisions in place and eventually bring the harmonization up to the same thing on a North American basis but not hurt those smaller Canadian manufacturers who basically have to gear up their operations to deal with these regulatory standards and at the same time with a larger marketplace and competition base.

Mr. Crawford: That's right.

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): Mr. Johnson, do you have any other questions?

• 1700

Mr. Johnson: Yes, I did have a brief question, similar to the question I earlier asked Mrs. Henley. Do you see any role for the creative use of regulation in improving our competitiveness, particularly with the United States?

Mr. Heeley: I can't say that I see any type of creative role for regulation. Our industry, though, as I believe most industries should do, should position themselves by saying that they would rather self-regulate than have regulations. We also run into problems—and have in the last three or four years because of energy efficiency initiatives by various regions—of the level playing field.

If I were to try to answer that with some creativity, we'd rather see regulations in place that everybody has to play by. That, if nothing else, becomes important so that we don't run into a situation where in one province you can sell this and in the next province you can sell that and so on and so forth.

Mr. Johnson: I understand that. Are there any places in the United States, in particular, where you are disadvantaged by creative regulation in certain states?

[Translation]

chaque côté de la frontière exécutent ces protocoles d'entente, comme on les appelle, qui lient les deux organismes de normalisation. Nous n'avons pas hésité à prendre les devants. Jusqu'à présent, nous avons eu beaucoup de succès pour les normes de sécurité. Nous allons maintenant nous attaquer aux normes de rendement.

Étant une organisation canadienne, nous devons toutefois nous assurer à chaque fois que la nouvelle norme ne va pas défavoriser les industries canadiennes plus petites. Croyez-moi, elles sont nombreuses. Même si notre industrie est dominée par une quinzaine de grands manufacturiers, il y a encore beaucoup d'industries que je qualifierais d'artisanales dans tout le Canada. Beaucoup d'entre elles font partie de l'association et beaucoup d'autres, non. Elles doivent lutter pour le même marché et elles doivent aussi admettre que ce marché s'agrandit.

Donc, comme je vous le disais, chaque fois que nous envisageons quelque chose de nouveau, nous devons nous demander quel effet cela aura sur un fabricant. Prenez, par exemple, la norme de la CSA pour le rendement des climatiseurs et thermopompes; elle exige maintenant un taux de rendement énergétique saisonnier de 9 au Canada pour ces appareils, alors que le taux est de 10 aux États-Unis. Cela devrait changer d'ici deux ou trois ans. Les fabricants canadiens ont demandé quelques années de plus parce que les Américains ont eu quatre ou cinq ans pour s'adapter alors qu'on laissait seulement deux années aux Canadiens pour le faire.

Nous nous sommes donc dits qu'il fallait adopter ces normes et les harmoniser plus tard avec celles des États-Unis, mais sans nuire aux petits fabricants canadiens qui doivent s'adapter en même temps à ces nouvelles normes, à un marché plus vaste et à un plus grand nombre de concurrents.

M. Crawford: C'est vrai.

Le président suppléant (M. LeBlanc): Monsieur Johnson, avez-vous d'autres questions?

Mr. Johnson: Oui, j'avais une courte question, s'apparentant à une autre que M^{me} Henley a posée un peu plus tôt. Croyez-vous qu'on pourrait se servir de la réglementation d'une façon novatrice pour accroître notre compétitivité, surtout aux États-Unis?

Mr. Heeley: Je ne vois pas comment on pourrait se servir de la réglementation d'une façon novatrice. Pourtant, notre industrie, comme la plupart des autres, devrait réclamer l'autoréglementation pour remplacer les règlements. D'autant plus que la situation diffère d'une région à l'autre puisque, depuis trois ou quatre ans, les provinces ont chacune adopté leur propres mesures de rendement énergétique.

Ce qui serait original, c'est que les règlements s'appliquent à tous. Ainsi, les mêmes produits pourront être vendus dans toutes les provinces.

Mr. Johnson: Je vois. Y a-t-il des États américains où des règlements originaux vous pénalisent?

[Texte]

Mr. Heeley: In the performance area, no longer, as of January 1, 1992. Their National Appliance Energy Conservation Act for our products came into effect on that date. Now it's a national pre-emption over state regulations that set the minimums.

At this point in time, I don't think there is any disadvantaging. As a matter of fact, the only thing that some of our American-based companies bring up is the fact that we have the one air-conditioning requirement here, the 9 SEER versus 10, not a disadvantage to Canadians. It's a non-uniform approach. For that reason they have concerns about the fact that they are now dealing with possibly two different levels, which they have to respond to. I see that changing over the next couple of years.

But I would say that as far as the U.S. is concerned right now, for our products there's no disadvantage. What we're trying to do is to have our American counterparts involved in the performance standards development at CSA—the standards that the provincial governments at present are looking at in their regulations—involved in those discussions so that we have a harmonized approach to it and still have the Canadians' content in there to ensure that they aren't disadvantaged. That would be my best answer.

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): May I ask a couple of questions. One of them has to do with the scope of the bill, the products included in the legislation. Do you believe that's appropriate or would you envisage it broadening from the products currently envisaged in the bill?

Mr. Heeley: I think our approach has been that all of the products we currently are offering in the marketplace either have standards that are set for them or that are in the works at the national level. For that reason it's about as broad as we can deal with as an industry.

I wouldn't want to make a comment on whether other products should be included. My answer is that it will be a fully regulated industry. I don't see it broadening at all. Over time it will cover just about all of our products.

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): The other question has to do with who sets the standards. There is a question of whether or not it should be in conjunction with the industry or whether the government should be the one that retains control of this. What's your view on that?

Mr. Heeley: I think our position at this point would be that the national standards process through CSA, the Canadian Standards Association, through the Canadian Gas Association, is serving the interests of the industry, the consumer and I think the environmental concerns. The committees that meet and the processes these standards-writing organizations must go through before those standards are approved is a good consensus process. I think we fully endorse that.

I would suggest to the Government of Canada and to this committee that the "pioneering" the ministries have done at the provincial level in the national standards development be looked at very carefully and be continued, simply because a lot of that work is already completed. Really, it will put into place that national approach we've been looking for.

[Traduction]**[Traduction]**

M. Heeley: Pas depuis le 1^{er} janvier 1992 pour ce qui est du rendement énergétique. C'est à cette date que la loi américaine sur le rendement énergétique des appareils ménagers est entrée en vigueur. Cette loi fédérale prévaut sur la réglementation étatique énonçant les minimums.

Je pense que pour le moment, personne n'est désavantagé. D'ailleurs, la seule différence que notent nos membres basés aux États-Unis, c'est le taux de rendement énergétique saisonnier de 9 plutôt que 10 pour les climatiseurs, ce qui ne nuit pas aux Canadiens. Le problème, c'est qu'il n'y a pas d'uniformité. Ce qui est inquiétant, c'est l'obligation d'avoir à traiter avec peut-être deux paliers différents. Les choses devraient changer d'ici quelques années.

Pour ce qui est des États-Unis en ce moment, nos produits ne sont pas défavorisés. Nous essayons actuellement d'intéresser nos homologues américains à participer à l'élaboration des normes de rendement de la CSA—les normes que les gouvernements provinciaux vont sans doute énoncer dans leurs règlements—afin que les normes soient harmonisées sans défavoriser les Canadiens. C'est la meilleure réponse que je puisse vous donner.

Le président suppléant (M. LeBlanc): Puis-je poser quelques questions? Au sujet de la portée du projet de loi, des produits qu'ils visent, croyez-vous que c'est assez ou souhaiteriez-vous ajouter aux produits déjà mentionnés dans le projet de loi?

M. Heeley: Tous les produits que nous mettons actuellement en marché sont déjà assujettis à des normes nationales ou vont l'être sous peu. Il n'y a donc rien à rajouter pour nous.

Je ne peux pas dire que d'autres produits devraient être assujettis à la loi. L'industrie est déjà entièrement réglementée. Je ne vois pas comment on pourrait élargir la portée de la loi. Avec le temps, tous nos produits y seront assujettis.

Le président suppléant (M. LeBlanc): Au sujet de l'élaboration des normes, certains souhaiteraient qu'elle se fasse en collaboration avec l'industrie et d'autres, que le gouvernement en soit responsable. Qu'est-ce que vous en pensez?

M. Heeley: Pour le moment, l'Association canadienne de normalisation, la CSA, et l'Association canadienne du gaz, qui se charge de l'élaboration des normes nationales, servent bien les intérêts de l'industrie, des consommateurs et de l'environnement. Les comités qui se réunissent pour rédiger les normes permettent d'en arriver à un bon consensus. Nous sommes parfaitement heureux de la façon actuelle de procéder.

Je suggère au gouvernement fédéral et à votre comité d'étudier attentivement le «défrichage», que les ministères provinciaux ont fait en vue de normes nationales et qu'il poursuive la tâche, tout simplement parce qu'une bonne partie du travail est déjà terminée. On aura ainsi, comme nous le souhaitons, des normes nationales.

[Text]

[Translation]

• 1705

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): My final question has to do with exports, and it returns to a question I asked you earlier.

I know you said you were working toward an international harmonization of standards. The bill does not preclude exporting substandard products from an energy efficiency standpoint—in other words, if the product doesn't meet the Canadian standard, selling it to a country where the standards are lower. Would that be applicable in your case at all? Could you envisage your suppliers dumping their products on lower-standard countries?

Mr. Heeley: It's interesting that you bring up the term "dumping".

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): I'm using "dumping" very loosely.

Mr. Heeley: Yes, sure. I think it's actually a good analogy to bring up. We have argued the issue of dumping for years. Our industry has been responding actually to labelling and requirements, as well as performance-rating requirements, in effect for years, through the United States and now in Canada.

To our knowledge—other than possibly off-shore manufacturers, who then would not necessarily be part of the Canadian regulation, unless they're importing here—the members that we represent all work basically within the North American environment. So the point of the matter is that unless there is a market found that substantiates a separate operation and production for a certain substandard product or sub-performance product, it simply doesn't make any sense.

I'll give you a prime example. On January 1, 1992, the standard gas furnace virtually went by the board in Canada and the United States. Some of the smaller Canadian manufacturers had the flexibility to stay in the standard-efficiency furnace production base right until the end of the year, and of course they had stock depletion that they could work on.

A number of the American-based, and even some that produce here in Canada as well as the United States, got out of standard-efficiency furnaces some years ago, simply because it was not cost-effective any longer. They saw the writing on the wall and started to get out of the production of them altogether—or at least got out of shipping them into Canada.

So I think a lot of economies of scale—I guess that's the term—get into this. Unless you find a large market for these products, can you afford to have inefficient equipment manufactured and then shipped to some off-shore...? I don't think that within our industry we see that as much of a threat right at this point because of the regulations that are currently in place.

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): Thank you very much for your presentation and for your very useful comments.

Mr. Heeley: We appreciate the opportunity. If there's anything else the committee needs of the association, please get in contact with us.

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): Thank you.

Le président suppléant (M. LeBlanc): Ma dernière question porte sur l'exportation et nous ramène à une question que je vous ai posée plus tôt.

Vous avez travaillé en vue d'une harmonisation internationale des normes, je le sais. Le projet de loi n'interdit pas l'exportation de produits ne répondant pas aux normes de rendement énergétique, c'est-à-dire la vente d'un produit ne répondant pas aux normes canadiennes dans un pays où les normes sont moins sévères. Est-ce que ce serait possible dans votre cas? Serait-il possible que vos fournisseurs se débarrassent de leurs produits dans des pays aux normes moins sévères?

Mr. Heeley: Voulez-vous parler de dumping?

Le président suppléant (M. LeBlanc): Pas nécessairement.

Mr. Heeley: Certainement. Vous faites bien de soulever la question. Nous en débattons depuis des années. Notre industrie se conforme aux exigences d'étiquetage et de rendement en vigueur depuis des années aux États-Unis, et maintenant au Canada.

À notre connaissance—à part les fabricants d'autres continents qui ne sont pas assujettis à la réglementation canadienne, à moins d'exporter ici—les membres que nous représentons doivent tous se plier aux conditions nord-américaines. Donc, à moins de trouver un marché qui justifie la fabrication à part d'un produit non conforme, ce serait insensé.

Je vais vous donner un bon exemple. Le 1^{er} janvier 1992, la chaudière au gaz ordinaire a pratiquement disparu au Canada et aux États-Unis. Certains petits fabricants ont pu se permettre de continuer à fabriquer ces chaudières jusqu'à la toute fin de l'année et ont évidemment du stock à écouter.

Un certain nombre d'entreprises américaines, et même certaines qui produisent au Canada aussi bien qu'aux États-Unis, ne fabriquent plus de chaudières ordinaires depuis des années parce que ce n'était tout simplement plus rentable. Elles ont pressenti ce qui se passerait et ont cessé d'en fabriquer, ou tout au moins d'en exporter au Canada.

C'est donc une question d'économie d'échelle. À moins de trouver un important marché pour ces produits, a-t-on vraiment les moyens de continuer à fabriquer du matériel non conforme pour l'étranger? Dans notre industrie, ce n'est pas vraiment une menace en ce moment à cause de la réglementation.

Le président suppléant (M. LeBlanc): Merci beaucoup de votre exposé et de vos observations très utiles.

Mr. Heeley: Nous vous remercions de l'invitation. Si le comité avait besoin de quoi que ce soit, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Le président suppléant (M. LeBlanc): Je vous remercie.

[Texte]

Mr. MacDougall (Timiskaming): Mr. Chairman, while our next witnesses are coming before us, I want to say I've tabled with the clerk the amendments that were proposed by the government today. I apologize for not having them earlier, but our justice department was slow on the draw.

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): Or asleep at the switch.

Mr. MacDougall: Yes, one or the other.

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): Okay, the clerk is numbering them. We will have them distributed to the committee members tomorrow morning.

Mr. Harvey: Can I request that we deal with a very small matter of business at the conclusion of the testimony?

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): Sure.

Our next witnesses are from the Canadian Home Builders' Association. I understand that we have Mr. Robert Sloat, Director of Technical Research; and Mr. John Kenward, Chief Operating Officer.

You have opening remarks, I understand.

Mr. John Kenward (Chief Operating Officer, Canadian Home Builders' Association): Thank you, Mr. Chairman. Thank you to the committee for inviting us to present our views.

If I could, I'll introduce Bob Sloat, the Director of Technical Research for the Canadian Home Builders' Association. He works very closely with me on all matters of policy dealing with the residential construction industry through the Canadian Home Builders' Association.

Mr. Chairman, let me begin by saying that we read with a great deal of interest the transcript of your discussions with the Hon. Jake Epp, and we were extremely interested in those parts of the discussion that dealt with the R-2000 product, and the thoughts, concerns, and questions that committee members had in relation to that activity.

• 1710

Committee members will have received from us some documentation. We submitted the final report for the R-2000 multi-year contract, and I hope you've received that. We've also presented to the committee our pre-budget submission to the Hon. Don Mazankowski, the CHBA strategic plan, our current president's inaugural address—our president being John Bassel—and Bob Sloat's testimony before the Standing Committee on Energy, Mines and Resources. If you had an opportunity to glance through that material, I hope you've come to understand our association and our industry a little better, with respect to the commitments we have and the ideas we represent.

With your permission, I will make some general comments concerning the legislation you're reviewing. We're very much an association representing an industry that emphasizes voluntary, market-driven approaches to change as opposed, if you like, to the regulatory approach.

[Traduction]

M. MacDougall (Timiskaming): Monsieur le président, pendant que les témoins suivants s'installent, je voudrais vous signaler que j'ai remis au greffier les amendements que le gouvernement a proposés aujourd'hui. Je suis désolé de ne pas l'avoir fait plus tôt, mais le ministère de la Justice n'est pas rapide.

Le président suppléant (M. LeBlanc): Vous voulez dire qu'il a pris son temps.

M. MacDougall: L'un ou l'autre.

Le président suppléant (M. LeBlanc): Bien, le greffier est en train de les numérotter. Nous les distribuerons demain matin aux membres du comité.

M. Harvey: Serait-il possible de régler brièvement une affaire après avoir entendu les témoins?

Le président suppléant (M. LeBlanc): Certainement.

Les témoins suivants représentent l'Association canadienne des constructeurs d'habitations. Je pense que nous accueillons M. Robert Sloat, directeur de la recherche technique, et M. John Kenward, directeur des opérations.

Vous voulez faire quelques remarques préliminaires.

M. John Kenward (directeur des opérations, Association canadienne des constructeurs d'habitations): Merci, monsieur le président. Je remercie le comité de nous avoir invités à venir présenter notre point de vue.

Si vous permettez, je voudrais vous présenter Bob Sloat, directeur de la recherche technique pour l'Association canadienne des constructeurs d'habitations. Il travaille en très étroite collaboration avec moi sur tout ce qui concerne les politiques intéressant l'industrie de la construction domiciliaire et notre Association.

Monsieur le président, laissez-moi d'abord vous dire que nous avons lu avec un vif intérêt la transcription de vos discussions avec l'honorable Jake Epp, surtout les passages traitant de la maison R-2000, où l'on pouvait lire les réflexions, les préoccupations et les questions des membres du comité.

Nous avons envoyé de la documentation aux membres du comité. Il s'agit du rapport final sur le contrat pluriannuel relatif au programme R-2000; j'espère que vous l'avez reçu. Nous vous avons aussi présenté le mémoire soumis à l'honorable Don Mazankowski avant le budget, le plan stratégique de l'Association, le discours inaugural de notre président actuel—it s'agit de John Bassel—and le compte rendu du témoignage de Bob Sloat devant le Comité permanent de l'énergie, des mines et des ressources. Si vous avez eu le temps de parcourir les documents, vous devez comprendre un peu mieux ce que sont notre association et notre industrie, leurs engagements et leurs opinions.

Si vous le permettez, je vais faire quelques observations générales sur le projet de loi à l'étude. Notre association représente une industrie qui privilégie des changements volontaires, axés sur le marché, plutôt que la réglementation.

[Text]

We believe within our industry there is a capacity, a will, to deploy our industry's resources in a way that allows both our industry and government to accomplish not only objectives the industry would support, but also objectives of public policy. We like to see ourselves in a partnership relationship with government, and certainly the federal government. We have a long-standing commitment to play our role with respect to Canada's environmental imperative.

We take some pride, for example, in the fact that it was CHBA, many years ago, who established very clearly in its own mind that the R-2000 product was in fact finally an environmental initiative of great significance. We fought hard and long to have that understood and, indeed, to ensure the very survival of that initiative. I can tell you we were pleased indeed at the end of the day when in fact that particular product was referred to in the federal government's Green Plan.

We want to lead, we want to play a leadership role, with respect to the environment and energy efficiency, and we hope by the activities we've been involved in the past, that commitment will be understood by government—that it's felt very strongly and we have operated with a sense of dedication in relation to it.

Within the CHBA, just to describe briefly some of the instruments we have available to us and that we deploy in support of matters of this kind, we have a highly developed technical research committee that has representatives from every quarter of our industry on it. We have an education and training committee—same thing—a sales and marketing committee, an economic research committee, the Canadian Renovators' Council, and the Canadian Manufacturers' Council.

Our membership is very diverse indeed. When we talk about deploying the resources of this industry, we are talking about an immense potential within our association. Our membership includes not only new home builders, it includes renovators, developers, manufacturers, sub-trades, all the leading lending institutions in the country, all the major utilities, municipal governments, provincial government departments and agencies, federal government departments and agencies, consultants—everything you can imagine, so that when we pool our resources within our association we can usually get a fairly decent job done. We are an association that represents 12,000 member firms.

• 1715

To reach back, therefore, with respect to this notion of voluntarism, this notion of self-regulation, we believe within our industry we have the capacity to live up to that kind of commitment. Therefore, when we look at a piece of legislation like this, we will ask some fundamental questions. They are not necessarily questions that you're likely to hear from the manufacturers.

From what we've heard today, people seem to be largely satisfied with what they see in the bill, but some of the questions that we would have after reading some of the literature include the notion of consultation. There's a

[Translation]

Nous croyons que notre industrie a la capacité et la volonté d'exploiter ses ressources de façon à lui permettre ainsi qu'au gouvernement d'atteindre les objectifs qu'elle se donne et les objectifs des politiques gouvernementales. Nous nous considérons comme des partenaires du gouvernement, surtout du gouvernement fédéral. Il y a longtemps déjà, nous nous sommes engagés à assumer nos obligations à l'égard de l'environnement canadien.

Nous sommes assez fiers notamment du fait que ce soit notre association qui, il y a de nombreuses années, ait décidé que la maison R-2000 constituait un projet écologique d'importance. Nous nous sommes battus longtemps pour que les autres le comprennent également et pour que le projet survive. Je vous assure que nous avons été ravis quand, au bout du compte, le Plan vert du gouvernement fédéral y a fait allusion.

Nous voulons être des meneurs et pour un rôle de chefs de file en ce qui concerne l'environnement et les économies d'énergie. Nous espérons que les activités auxquelles nous avons participé dans le passé convaincront le gouvernement de notre engagement, qui est très profond car nous avons agi par conviction.

Au sein de l'Association, pour vous exposer brièvement les moyens dont nous disposons et que nous utilisons dans les entreprises de ce genre, nous avons un comité de recherche technique très bien organisé qui comprend des représentants de tous les segments de notre industrie. Nous avons un comité de l'éducation et de la formation—ayant les mêmes caractéristiques—un comité de la vente et du marketing, un comité de la recherche économique, le Conseil des rénovateurs canadiens et le Conseil des manufacturiers canadiens.

Nous représentons vraiment tous les segments. Quand je parle d'exploiter les ressources de l'industrie, il s'agit évidemment d'un potentiel immense au sein même de notre association. Parmi nos membres, il y a non seulement de nouveaux constructeurs d'habitations, mais des rénovateurs, des promoteurs immobiliers, des fabricants, des sous-traitants, toutes les grandes institutions de prêts du pays, tous les principaux services publics, les gouvernements municipaux, les ministères et organismes des gouvernements provinciaux, des ministères et organismes du gouvernement fédéral, des experts-conseils, et j'en passe. Quand l'association met ses ressources à contribution, elle arrive généralement à obtenir d'assez bons résultats. Notre association représente 12,000 entreprises membres.

Pour en revenir à cette notion d'autocensure, d'autoréglementation, nous croyons que notre industrie est capable de respecter un tel engagement. Par conséquent, quand nous voyons un projet de loi comme celui-ci, nous nous posons des questions fondamentales; des questions que vous n'attendez pas nécessairement des fabricants.

D'après ce que nous avons entendu aujourd'hui, les gens semblent généralement satisfaits du projet de loi, mais après avoir lu une partie de la documentation, nous nous interrogeons au sujet de la consultation. Des consultations

[Texte]

commitment to consultation with respect to the setting of standards. What precisely will that process be? Often there's variation in thinking about the meaning of consultation. Standard setting: what precisely are we talking about here? What other kinds of measures will the government contemplate to inspire people to do things differently, other than through regulation?

Certainly when the minister spoke to you, he said things that we would very much support. He believes in prudent legislation. He believes in persuading people to change. From time to time he would believe that there's a necessity for regulation to protect the public interest.

Our concern is that we should be assured that at the end of the day, inasmuch as the legislation is so specific and so detailed and so rigorous in its definition of what regulation is going to mean, we could understand what the procedures and processes will be with respect to consultation, consensus-building and that sort of thing. Can we have equal rigour in relation to that?

We noted that the concerns of the manufacturers have been the level of stringency with respect to new standards, deadlines they would have to meet in order to meet new standards, and once again, this whole question of consultation. I'm not quite sure at this point whether or not their concerns have been adequately addressed. We would certainly share those concerns with them.

There is one area I find difficult to understand, and maybe it's because I really don't understand the legislation. Reference is made to taking into account the standards in the United States. I'm not sure what this means. I've heard some of it discussed this afternoon and I still remain a little unclear as to that.

Reference is made to preventing the dumping of below-standard products on the Canadian market. In another reference, the Canadian companies could still sell less-energy-efficient products to other countries, which I think was a question raised when the Hon. Jake Epp was here. Are we talking about a piece of legislation that in fact allows Canadian manufacturers to have lower standards with respect to its exports?

In relation to this idea that somehow we're going to prevent dumping, you're dealing with an industry that's extremely irate that indeed all sorts of non-conforming building products are entering the Canadian market right now. We have appealed to the federal government that something be done about this, and so have the manufacturers. What measures will there be to prevent the dumping of below-standard products on the Canadian market? We're already experiencing the so-called infiltration of non-conforming building products into the Canadian market. The manufacturers have already expressed distress about this matter, and builders are also expressing distress about what this may mean for the quality of housing in this country. Frankly, I don't quite understand.

Some of these things, quite frankly, are very vaguely worded in the documentation that I've read. They are not nearly as specifically worded when you get down to the specifics of how the regulation is going to be enacted.

[Traduction]

auraient bien en vue de l'élaboration des normes. Comment procédera-t-on au juste? Le mot consultation n'a pas le même sens pour tout le monde. Qu'entend-on exactement par élaboration des normes? Quelles autres mesures le gouvernement envisage-t-il pour inciter les gens à agir différemment, en dehors de la réglementation.

Quand le ministre est venu vous rencontrer, il a dit des choses que nous sommes prêts à appuyer. Il souhaite une loi prudente. Il veut convaincre les gens de changer. Il pense que parfois, il faudra réglementer pour protéger l'intérêt public.

Nous voudrions être sûrs qu'en définitive, dans la mesure où la loi est si précise, si détaillée et si rigoureuse dans la définition de la réglementation, nous pourrons comprendre les mécanismes et les modalités de consultation et d'établissent d'un consensus. Sera-t-on aussi rigoureux à cet égard?

Nous avons constaté que les manufacturiers s'inquiètent du degré de sévérité des nouvelles normes, du délai qui leur sera accordé pour s'y conformer, et de la question de la consultation. J'ignore encore si l'on a pu répondre à leurs inquiétudes. Nous avons les mêmes.

Il y a un aspect que j'ai du mal à comprendre, peut-être parce que je ne comprends pas vraiment le projet de loi. On dit qu'il faudra tenir compte des normes américaines. Je ne suis pas certain de ce que cela signifie. Il en a été question un peu cet après-midi, mais je ne comprends toujours pas ce que cela veut dire au juste.

On a aussi parlé du dumping sur le marché canadien de produits inférieurs aux normes. On a dit que les entreprises canadiennes pourraient continuer de vendre dans d'autres pays leurs produits au rendement énergétique inférieur. Je crois que la question a été posée quand l'honorable Jake Epp était là. S'agit-il d'une loi qui autorise effectivement les manufacturiers canadiens à fabriquer des produits de qualité inférieure pour l'exportation?

Si l'intention est d'empêcher le dumping, il faut savoir que l'industrie est tout simplement furieuse actuellement dans la mesure où toutes sortes de produits de construction non conformes entrent au Canada. Nous avons demandé au gouvernement fédéral de faire quelque chose pour régler le problème; les manufacturiers aussi. Quelles mesures adoptera-t-on pour empêcher le dumping de produits non conformes au Canada? Déjà des produits de construction non conformes infiltrent le marché canadien. Les manufacturiers ont déjà exprimé leur inquiétude à ce sujet et les constructeurs se sont dit inquiets pour la qualité des habitations construites ici. Franchement, je ne comprends pas.

Ces problèmes sont exposés en termes très vagues dans les documents que j'ai lus. Ils sont loin d'être exprimés aussi précisément que les règlements qui seront adoptés. Parfois, je pense qu'il faudrait exposer ces autres questions avec autant

[Text]

Sometimes I think there should be as much spirit in describing some of these other things as there might be rigour in defining in the legislation exactly how we're going to prosecute people, how we're going to convict people and that sort of thing.

[Translation]

de rigueur que pour définir dans la loi les moyens que l'on entend prendre poursuivre et condamner les gens.

• 1720

The other point, of course—and we certainly share the views of the representatives from CMA and the last group, HRAI—is that, yes, it should be taken for granted that the private sector does wish to be a partner in this sort of activity and does wish to lead. It would be good to emphasize that aspect of co-operation in legislation of this kind.

I'll just refer briefly and very quickly to our ongoing concern about the marketing of R-2000, and I'm sure questions will be raised about that subject. I will leave it at that point, Mr. Chairman. We're here to answer any questions or concerns.

Bob, do you wish to add anything?

Mr. Robert Sloat (Director, Technical Research, Canadian Home Builders' Association): No, we'll go forward into the questions—except that I will make the point that I think we've made before. In Canada we have the luxury of a very stable system of codes and standards, so in relation to not wanting to create instability, as could be the case if, for example, different provinces enacted different standards—and that is a concern for us—we have a long tradition of support for a single national building code, adopted, as it is, with minimum change across the country. We have long supported the system of standard development of the Canadian Standards Association and so on.

Therefore, that part of the legislation that speaks to the ability for provinces to enact different standards is disturbing to us. We wouldn't like to see that enacted, for obvious reasons, but perhaps we can best address the other issues through the questioning.

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): Thank you very much, gentlemen. Before we start the questioning I will just say that we have a copy of your background documents, but the copy is in one language only. I want to ask the permission of the committee to receive the document in English.

Mr. MacDougall: Sure.

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): Agreed. We will distribute the background material and will begin the questioning on this round with Mr. Johnson.

Mr. Johnson: Welcome, gentlemen. I'd like to first go back to one of your last comments about the products coming in that are already non-conforming. Specifically, to what legislation do they not conform and how are they getting in? What is the deficiency?

Ensuite, bien entendu—et nous sommes évidemment d'accord sur ce point avec les représentants de l'AMC et du groupe qui nous a précédé, l'ICCCR—nous disons qu'en effet il faut partir du principe que le secteur privé souhaite participer à ce genre d'activités et jouer un rôle de chef de file. Il serait utile d'insister sur ce rôle de collaboration dans un projet de loi comme celui-ci.

Très rapidement, je vous rappelle que notre préoccupation constante est celle de la mise en marché du programme R-2000, et je suis convaincu que des questions nous seront posées à ce sujet. Je termine ici mon exposé, monsieur le président. Nous sommes prêts à répondre à vos questions ou à vos observations.

Bob, vous avez quelque chose à ajouter?

M. Robert Sloat (directeur, Recherche technique, Association canadienne des constructeurs d'habitations): Non, nous pouvons passer aux questions—mais je voudrais cependant rappeler une chose que nous avons déjà évoquée tout à l'heure, il me semble. Nous avons la chance, au Canada, de disposer d'un système de normalisation et de codes très stable. Il ne faudrait pas introduire une instabilité, ce qui pourrait être le cas, par exemple, si différentes provinces adoptaient des normes différentes—and c'est pour nous un sujet de préoccupation—alors que nous avons toujours appuyé le principe d'un Code national du bâtiment unique, adopté, comme on sait, avec un minimum de changements dans tout le pays. En outre, nous sommes depuis longtemps en faveur du système de normalisation de l'Association canadienne de normalisation.

Par conséquent, les dispositions du projet de loi qui prévoient que les provinces seront habilitées à adopter différentes normes nous inquiètent. Pour des raisons évidentes, nous sommes contre l'adoption de telles dispositions, mais nous pourrions peut-être en reparler en répondant à vos questions.

Le président suppléant (M. LeBlanc): Merci beaucoup, messieurs. Avant de passer aux questions, il me faut vous dire que nous avons une copie de vos documents de travail, mais dans une seule langue seulement. Je demande au comité l'autorisation d'accuser réception de ces documents uniquement en anglais.

M. MacDougall: Très bien.

Le président suppléant (M. LeBlanc): Entendu. Nous allons distribuer les documents de travail et demander à M. Johnson de poser les premières questions.

M. Johnson: Messieurs, je vous souhaite la bienvenue. Vous venez de nous dire que des produits non conformes pénètrent sur notre territoire. Plus précisément, quels sont les textes auxquels ils ne se conforment pas et comment arrivent-ils chez nous? Où est la faille?

[Texte]

Mr. Sloat: When we talk about non-conforming materials we are speaking about building materials, typically. They would be of interest here in the sense that they have energy connotations in many cases and insulation is a good example.

These are materials that are coming into Canada and do not meet Canadian standards. What I mean is that in the case of insulation, for example, it is manufactured in the United States and meets quality assurance procedures there, pursuant to ASTM standards in Canada, I believe. I could be corrected on some of the detail and I hope you'll bear with me in that regard.

But in Canada the insulation must meet CSA standards, and in the event, the Canadian insulation is required to be denser and meet higher quality assurance standards.

So the insulation coming into Canada doesn't contravene any law when it crosses the border, it contravenes law only in the sense of provincial jurisdiction and law when it is utilized in a building project in Canada that is subject to a building permit, because the insulation contravenes the building code in that province, which references Canadian standards.

Clearly, if you're manufacturing insulation to lower density levels so that you're producing, say, an R-11 batt instead of the required, in Canada, R-12 batt—there's one example—you can sell it for less.

Another example is insulated steel door systems. In Canada there is a requirement under the Canadian standards that hot-dipped galvanized steel be used, while electroplated galvanized steel is sufficient in the United States. There is actually a difference in how these doors perform, by the way, particularly in Atlantic Canada, for example, in exposed situations. To put it curtly, the American doors rust prematurely.

So those are two examples. The laws that are broken are therefore provincial laws and are broken when the materials are used in building projects.

• 1725

Mr. Johnson: I'm sorry, I was called to the phone when you were going through your logic for not wanting regulation, so you may have to repeat some of that in the answer to this question.

With a situation like this occurring, I find it incredible that you would be arguing against regulation. I'll go back to this issue of creative regulation because I think that there are surely ways industry can suggest to us that we can make things better through regulation for Canadian industries.

It would seem to me that you need good border regulations here that prohibit this stuff from coming in. Whether it's against provincial regulations or whatever, we don't want these low-standard things in our country. They may be fine for Florida but they're not fine for Canada. If we make good, strong regulations, we're going to protect our home building industry. Is this not true?

[Traduction]

M. Sloat: Lorsque nous parlons de matériaux non conformes, nous nous référons essentiellement aux matériaux de construction. Ils nous intéressent ici parce que leur utilisation a souvent des implications énergétiques, et les matériaux isolants en sont un bon exemple.

Ce sont des matériaux qui entrent au Canada alors qu'ils ne répondent pas aux normes canadiennes. J'entends par là des matériaux isolants qui, sont fabriqués par exemple, aux États-Unis et répondent aux normes américaines qui sont, au Canada, si je ne me trompe, les normes ASTM. Pardonnez-moi les détails, vous me corrigerez si je me trompe.

Par contre, au Canada, les matériaux isolants doivent répondre aux normes de l'ACNOR, qui exigent une plus grande densité et une meilleure qualité.

Par conséquent, lorsqu'ils entrent au Canada, ces matériaux isolants n'enfreignent aucune loi en traversant la frontière, ils ne sont contraires à la réglementation provinciale qu'à partir du moment où ils sont incorporés à un projet de construction qui doit faire l'objet d'un permis de construction au Canada. Ils enfreignent en effet les dispositions du Code du bâtiment de la province concernée, qui renvoie aux normes canadiennes.

Bien évidemment, celui qui fabrique des matériaux isolants à moindre densité, des isolants matelassés de qualité R-11, par exemple plutôt que la qualité R-12 exigée au Canada—c'est un exemple parmi d'autres—est en mesure de le vendre moins cher.

On peut prendre aussi l'exemple des portes en acier isolées. Au Canada, la normalisation canadienne exige que l'on utilise de l'acier galvanisé trempé à chaud, alors qu'aux États-Unis il suffit d'employer de l'acier traité par galvanoplastie. Ces portes vont se comporter différemment, par exemple, dans des conditions difficiles comme celles des Maritimes. Disons-le carrément, les portes américaines rouillent plus rapidement.

Ce sont là deux exemples. C'est la législation provinciale qui est enfreints lorsque les matériaux sont employés dans le cadre de projets de construction.

M. Johnson: Excusez-moi, mais j'ai été appelé au téléphone pendant que vous nous expliquiez pour quelle raison vous ne vouliez pas d'une réglementation, de sorte qu'il vous faudra peut-être vous répéter en répondant à ma question.

Dans une situation comme celle-là, j'ai du mal à croire que vous puissiez vous opposer à la réglementation. J'en reviens à cette question de réglementation créatrice parce que les entreprises du secteur ont certainement des moyens à nous proposer pour adopter une meilleure réglementation les concernant.

Il me semble qu'il nous faut disposer d'une bonne réglementation à la frontière pour interdire l'entrée de ces produits. Qu'ils enfreignent la réglementation provinciale ou toute autre législation, nous ne voulons pas chez nous de ces produits de qualité inférieures. Ils sont peut-être très bien pour la Floride mais ils ne conviennent pas au Canada. En adoptant une bonne réglementation, des règles strictes, nous protégerons notre secteur de la construction. N'est-ce pas vrai?

[Text]

Mr. Kenward: Mr. Chairman, perhaps I spoke with too much enthusiasm. I didn't want to give the impression that somehow we're opposed to regulation. Regulation certainly does have its place. Our concern is with the processes by which standards are being set and the procedures by which there is going to be consultation with the industry and various manufacturers in this process.

What you're hearing is the thinking of a sceptic. A consultation can mean many things. With the standards-setting processes in this country, which Bob indicates are well established and seem to work particularly well, we would hope that is what is meant by consultation. There's an understandable structure, a very real consultation takes place, and consensus construction is there over time.

All I was doing, or trying to do, is make the point that there might be as much definition given to this sort of thing as there might be to defining in legislation all the aspects of regulation. In other words, we simply don't want to be in the hands of a bureaucracy that would determine what the word "consultation" would mean. We would rather have it more rigorously defined so that, indeed, we can deal with government on equal terms.

Mr. Johnson: I just want to be clear in what I'm saying. As you know, in the trade wars with the United States, we have regulators down in California in another totally different situation trying to break signed contracts. If that's what they can do, surely we should be creating ways, in legislation such as this, in which our industry can come to us and work very co-operatively to establish really well-managed creative regulation where we can help our industry.

I'm not talking about arbitrary things. If our industry has developed excellent triple-glazing windows or double-glazing ones that have better insulating capabilities and so on, and we can build that industry in Canada, then shouldn't we be protecting that industry by getting some regulation in Canada? That way it'll be widely used in Canada, and that creates the base to export it.

The Americans, with their huge market, are not going to specialize in trying to penetrate this small niche market in Canada. I think there's a role here for regulation. I wonder if you'd go so far as to agree with that.

Mr. Kenward: I would. I believe I am able to agree with what you said but I would go one step further. That is, once the standards are being established that are agreeable to government and agreeable to manufacturers in the industry, I think there may become a responsibility for some form of enforcement. At least there could be some technique to allow the public to understand that when they buy a product there is a difference between that product which meets Canadian standards and a product that may be coming across the border of a kind that Bob has described, which is of a lower standard. This is opposed to the current situation, where the products are coming across the border without proper—

[Translation]

M. Kenward: Monsieur le président, j'ai peut-être parlé un peu vite. Je ne voudrais pas que l'on pense que nous nous opposons à la réglementation. Il faut bien évidemment qu'il y ait une réglementation. Ce qui nous inquiète, c'est la procédure d'établissement des normes et la façon dont on va consulter les représentants de l'industrie et les différents fabricants en la matière.

Vous entendez ici le point de vue d'un sceptique. On peut interpréter le terme consultation de bien des manières. Nous espérons que l'on entend ici par consultation ce qui est déjà prévu dans le cadre de l'établissement des normes dans notre pays, mécanisme qui a fait ses preuves et qui semble donner d'excellents résultats, comme Bob vous l'a dit tout à l'heure. Il y a là une structure que tout le monde comprend, de véritables consultations ont lieu et l'on obtient finalement un consensus.

Mon propos, ou ce que j'ai cherché à faire comprendre, c'est que l'on pourrait définir aussi bien tous ces mécanismes que les règlements qui se trouvent dans la loi. Autrement dit, nous ne voulons pas être livrés pieds et poings liés à une bureaucratie qui se chargerait de déterminer ce que l'on doit entendre par «consultation». Nous préférions que ce terme soit défini de manière plus rigoureuse pour pouvoir traiter avec le gouvernement sur un pied d'égalité.

M. Johnson: Comprenez bien ce que je veux vous dire. Vous savez qu'à l'occasion de nos guerres commerciales avec les États-Unis, des responsables de la réglementation en Californie, dans un contexte totalement différent, s'efforcent de résilier des contrats déjà signés. Si eux peuvent le faire, nous pouvons certainement nous aussi faire preuve d'imagination, avec des projets de loi comme celui-ci, et compter sur la collaboration des secteurs concernés pour mettre sur pied une réglementation intelligente et bien administrée qui leur vienne en aide.

Je ne parle pas de mesures arbitraires. Si les entreprises de notre secteur ont réussi à mettre au point des fenêtres à double ou à triple vitrage d' excellente qualité, dont le pouvoir d'isolation est supérieur, etc., et si nous sommes en mesure de les fabriquer au Canada, pourquoi ne protégerions-nous pas notre industrie en dotant le Canada d'une réglementation? Ce matériel pourrait alors être largement utilisé au Canada et servir de point de départ à l'industrie d'exportation.

Les entreprises des États-Unis, qui ont un marché immense, ne vont pas se donner la peine de se spécialiser pour essayer de prendre ce créneau étroit au Canada. Il me semble que la réglementation a ici un rôle à jouer. Jusqu'à quel point êtes-vous d'accord avec moi?

M. Kenward: Je suis d'accord. Je suis prêt à vous suivre sur ce point, mais j'irai encore un peu plus loin. Une fois que les normes ont été adoptées à la satisfaction du gouvernement et des fabricants de notre industrie, je considère qu'il faut veiller à leur application. Il faut que l'on ait au moins les moyens de faire comprendre au public que lorsque les consommateurs achètent un produit, il y a une différence entre un produit qui répond aux normes canadiennes et un produit du type de ceux qui sont importés au Canada et qui sont de qualité inférieure, comme vient de le dire Bob. Ce n'est pas le cas à l'heure actuelle, puisqu'il y a des produits qui traversent la frontière sans avoir...

[Texte]

• 1730

Mr. Johnson: Certainly. I agree that if we are going to have regulations, then we have to have policing, enforcement and penalties so the consumer is not presented with the problem of having to make a choice between good stuff and junk—and then we get the environmental benefit in Canada. It is a double win for Canada and I think we want to think co-operatively and creatively. I think that is the issue.

Mr. Harvey: At the risk of future damage, let me interpose here that what we are talking about is what a Marxist would characterize as using the power of the state to aid in the development of industrial capital, you see. It is a time-honoured technique.

Some hon. members: Oh, oh!

Mr. Johnson: On a point of order, Mr. Chairman, I wish to clearly disassociate myself.

Some hon. members: Oh, oh!

A voice: Can we all do that?

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): He is wearing his label on his sleeve.

Mr. Johnson: But he was trying to pin it on me.

Some hon. members: Oh, oh!

Mr. Harvey: I was merely offering concise explication.

I have two quick questions. The bill, as currently crafted, does not include anything other than basically home appliances, and a limited array of those—at least that is the intention of the government at the moment. I had here earlier a copy of the backgrounder that accompanied the announcement of the act. It stated that initially regulations will be developed that specify minimum levels of energy efficiency performance for household refrigerators, freezers, ranges and ovens, dishwashers, clothes washers and dryers. Over time, the scope of regulations will be expanded to include other equipment such as air conditioners, hot water heaters and furnaces.

The reason you are here today—and by the way, I thank you very much for accepting the committee's invitation—is because, in the opinion of the committee, the bill should be extended at least so far as to include manufactured doors and windows. So let me begin by asking, would you be comfortable with an expansion of the bill's ambit to include—which it does not now—manufactured doors and windows?

Mr. Kenward: I will make one quick response, and then if I may, Mr. Chairman, I will ask Bob Sloat also to respond. I think there is an association that represents the windows and doors, so—

Mr. Harvey: We just have not hit it right at all.

[Traduction]

M. Johnson: Évidemment. Je suis d'accord avec vous pour dire qu'à partir du moment où l'on adopte une réglementation, il faut la faire respecter et imposer des pénalités pour que le consommateur n'ait pas à choisir entre un bon produit et du mauvais matériel—pour que le Canada puisse en retirer les avantages attendus sur le plan de l'environnement. Le Canada gagnerait sur les deux tableaux et, à mon avis, il nous faut faire preuve d'imagination et d'un esprit de collaboration. Tout est là, à mon avis.

M. Harvey: Je prends des risques, mais je vous fais remarquer ici qu'il s'agit d'utiliser, comme dirait un marxiste, la puissance de l'État pour contribuer à la formation du capital industriel. Vous voyez, c'est une technique qui a eu ses heures de gloire.

Des voix: Ho, ho!

M. Johnson: J'invoque le Règlement, monsieur le président, pour me désolidariser complètement de ces propos.

Des voix: Ho, ho!

Une voix: Est-ce qu'on peut tous en faire autant?

Le président suppléant (M. LeBlanc): Il arbore son étiquette sur sa manche.

M. Johnson: Mais il a essayé de me la coller.

Des voix: Ho, ho!

M. Harvey: Je cherchais simplement à expliquer les choses avec concision.

J'ai deux petites questions à vous poser. Tel qu'il est rédigé à l'heure actuelle, le projet de loi ne porte que sur les appareils ménagers, et encore pas sur tous—du moins c'est là l'intention du gouvernement pour l'instant. J'ai pris connaissance du document d'accompagnement qui m'a été envoyé précédemment au moment de l'annonce du projet de loi. On peut lire qu'une réglementation sera élaborée dans un premier temps afin de préciser le rendement énergétique minimum des réfrigérateurs, des congélateurs, des cuisinières et des fours, des lave-vaisselle, des machines à laver le linge et des sécheuses qui équipent les foyers. Par la suite, cette réglementation s'étendra à d'autres équipements tels que les climatiseurs, les chauffe-eau et les chaudières.

La raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui—and je vous remercie en passant d'avoir accepté l'invitation du comité—c'est que le comité estime qu'il faudrait au minimum que ce projet de loi inclut par la même occasion les portes et les fenêtres commerciales. J'aimerais donc vous demander tout d'abord si vous seriez d'accord pour que l'on étende l'application de ce projet de loi—ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle—aux portes et aux fenêtres commerciales?

M. Kenward: Je vais vous répondre rapidement et, si vous me le permettez, monsieur le président, je demanderais ensuite à Bob Sloat de vous répondre. Je crois qu'il y a une association qui représente les fabricants de portes et fenêtres, et en conséquence...

M. Harvey: Nous n'avons pas encore réussi à mettre la main dessus.

[Text]

Mr. Kenward: The list becomes endless. That is the marvellous thing about the regulatory technique; it can be expansive. Bob, do you want to comment on this?

Mr. Sloat: You can use the regulatory process as a way—and it is time-honoured, and I think it works—to set reasonable minimum standards and to set reasonable limits below which you want to protect the public from incompetence and from experiencing adverse effects on their health and safety, and so on. I think at the same time, you can make a very strong case that you do not lead the way with a regulatory approach. I think this is some of the concern here—we are trying to meet lofty goals in relation to sustainable development, in relation to our commitments to the environment and so on. I believe some people have fallen into the trap of thinking that this kind of regulatory legislation is going to lead us into a better environmental future. In my view, this is not the way to go.

Let me give you an example now in relation, for example, to appliances. We have been working on something—I believe I mentioned it the last time I sat in front of a number of you—called the advanced houses program. It is a purely voluntary demonstration, if you will, that we can do better. And part of that process has meant working with appliance manufacturers in Canada, essentially setting targets for them to meet in relation to technical standards and performance standards.

We feel this is the kind of approach that is going to make the kind of real progress we are trying to make in order to develop the newer technologies and so on. What we want to do is support that kind of process by information and do a far better job of informing consumers about what they can do, what we can do collectively, that will work.

• 1735

I make reference to Part II, so-called "Promotion of Energy Efficiency and Alternative Energy Sources", which empowers the minister under this legislation to conduct studies and research, publish information and so on. I am saying that, to me, requires far more work and that is where we ought to be focusing more attention here.

The bottom line is that the regulatory approach always produces a least-common-denominator result; that's the history of it. Here we are going to try to do better in accordance with what is written. What I am warning you of is that you are not going to make the kind of advances I think we need to make by driving down this road.

Mr. Harvey: I take it, then, the answer is no.

Mr. Kenward: Mr. Chairman, I think what you are hearing is...we have been sitting back there listening to and respecting the views of other associations that represent the private sector, and they seem to be more or less comfortable

[Translation]

M. Kenward: La liste est infinie. C'est ce qui nous étonne toujours au sujet de la réglementation; elle peut s'étendre à l'infini. Bob, vous voulez dire quelque chose à ce sujet?

M. Sloat: Il y a une façon de recourir à la réglementation—qui a ses lettres de noblesse et qui donne des résultats à mon avis—qui consiste à fixer des normes correspondant à un minimum raisonnable et à déterminer des seuils raisonnables au-dessous desquels on tient à protéger le public contre l'incompétence ou à lui éviter de courir des risques sur le plan de la santé, de la sécurité, etc. Parallèlement, je suis convaincu qu'il faut se garder de penser que l'on peut ouvrir la voie grâce à la réglementation. C'est en partie ce qui nous inquiète, à mon avis—nous cherchons à nous fixer des objectifs ambitieux pour ce qui est du développement durable, compte tenu des engagements que nous avons pris d'un point de vue écologique, etc. Il me semble que certains ont fait l'erreur de penser qu'une réglementation de ce type va nous conduire à un meilleur environnement. À mon avis, ce n'est pas la bonne façon de procéder.

Laissez-moi vous donner un exemple qui a trait justement aux appareils ménagers. Nous avons œuvré sur un projet—it me semble que je vous en ai parlé la dernière fois que j'ai comparu devant un certain nombre d'entre vous—qui porte sur les maisons performantes. C'est un simple projet pilote que nous avons entrepris, si vous voulez, de notre propre initiative, afin de faire mieux qu'à l'heure actuelle. Dans le cadre de ce projet, nous avons été amenés à collaborer avec les fabricants d'appareils ménagers au Canada, ce qui pour l'essentiel a consisté à leur fixer des objectifs à respecter en matière de normes techniques et de rendement.

Ce sont des initiatives de ce type qui nous feront réellement avancer en nous incitant à adopter, par exemple, de nouvelles techniques. Nous voulons contribuer à la réalisation de ces objectifs par l'information en faisant en sorte que le consommateur sache mieux ce qu'il peut faire, ce que nous pouvons faire tous ensemble, pour que le mécanisme fonctionne.

Je vous renvoie à la partie 2, intitulée «Promotion de l'efficacité énergétique et des énergies de substitution», qui autorise le ministre, aux termes de la loi, à procéder à des études et à des recherches, à divulguer des renseignements, etc. Voilà qui exige bien davantage de travail et c'est à quoi, à mon avis, nous devons nous consacrer.

En fin de compte, les solutions réglementaires mènent systématiquement au plus petit commun dénominateur. Il en est toujours ainsi. Ici, nous allons essayer de faire pour le mieux compte tenu des textes. Je vous avertis que ce n'est pas de cette façon que nous allons réaliser les progrès dont nous avons besoin pour l'avenir.

M. Harvey: J'en conclus donc que vous répondez par la négative.

M. Kenward: Monsieur le président, ce que vous entendez aujourd'hui... Nous venons d'écouter respectueusement un certain nombre d'associations qui représentent le secteur privé nous exposer leur opinion, et

[Texte]

with this legislation. But what we are signalling is that we detect in what they have to say some concerns. I suppose what we are doing now, without in any way, shape, or form trying to offer a contrary viewpoint, because they are directly affected, is that intellectually, fundamentally, we do not believe regulation is the instrument by which an economy like ours achieves progress and innovation.

We hear of regulation in various contexts here. I can really understand the logic, sir, that you have been representing that perhaps there is an angle to be played here in relation to free trade and our export capacity. But I don't think we are driven, in our type of economy, simply through government regulation.

The next question I will be asking here is, well, why don't we allow government simply to determine the course of events in the marketplace? Regulation has its place, but I think what Bob and I are cautioning here is to say that some of the things you are trying to achieve in terms of getting to higher standards, producing change, are not necessarily going to occur simply because of regulation. I certainly wouldn't want to lecture legislators on matters of law, but we do understand that law often, when it's put on paper, simply represents the current situation with respect to some order. The law is very, very seldom used, if ever, to try to generate change within a community.

So we see regulation not leading but following, and we would therefore put a point of concern to this committee, with all due respect: has the emphasis become that this regulatory approach is designed to lead and to bring about change, or is there another fundamental question here, that regulation, if improperly implemented, can have exactly the reverse effect? As Bob said, maybe the emphasis should be on other things mentioned in relation to this legislation, such as information, such as co-operation—all of these other things. So we cannot sit before you and say we have been utterly convinced at all about the merit of the legislation you are reviewing.

Mr. Harvey: Your points about co-operation, consultation, and information-gathering are well taken, but the guts of the bill clearly are regulatory.

Mr. Kenward: Yes, that's true.

Mr. Harvey: That being the case, let me once again pose the question: would your association or organization favour the extension of the bill to include within its ambit manufactured doors and windows?

Mr. Kenward: To the extent we are setting minimum standards and to the extent you are working towards that definition of public health and safety, I don't see a problem. But if we are talking about somehow using regulation to improve upon the quality and performance of products, that is where we will raise the question once again. There must be other ways tried to achieve that purpose.

[Traduction]

nous avons l'impression qu'elles se sentent plus ou moins à l'aise face à ce projet de loi. Ce que nous voulons vous faire comprendre, c'est que leurs propos révèlent un certain malaise. Nous tenons simplement à dire, sans exprimer en aucune façon un point de vue contraire, parce qu'ils sont directement touchés, que d'un point de vue intellectuel, fondamental nous ne croyions pas que la réglementation soit l'instrument qui permette à une économie comme la nôtre de progresser et d'innover.

La réglementation est ici considérée sous différents points de vue. Je comprends bien que vous puissiez concevoir de lui faire jouer un rôle dans le cadre du libre échange et pour renforcer notre capacité d'exportation. Je ne crois pas que les impulsions données par la réglementation gouvernementale puissent orienter le cours d'une économie comme la nôtre.

La question qu'il faille se poser, c'est de savoir pourquoi le gouvernement ne déterminerait pas tout simplement ce qui va se passer sur le marché. La réglementation a un rôle à jouer, mais ce que Bob et moi-même cherchons à vous faire comprendre, c'est qu'un certain nombre de résultats que vous cherchez à obtenir en adoptant des normes plus strictes, en provoquant le changement, ne se produiront pas nécessairement par la simple adoption d'une réglementation. Je n'ai pas la prétention d'apprendre le droit aux législateurs, mais nous pouvons souvent constater que le droit, lorsqu'il est rédigé sous forme de loi, ne fait que constater une situation en cours qui correspond à un ordre existant. La loi sert très rarement, et peut-être même jamais, à provoquer des changements au sein d'une collectivité.

En conséquence, nous considérons que la réglementation doit suivre et non pas guider le cours des choses, et nous vous faisons respectueusement remarquer que le risque est le suivant: a-t-on conçu la réglementation de manière à ce qu'elle dicte ou provoque le changement, et ne court-on pas encore un plus grand danger si la réglementation, mal appliquée, avait exactement les effets contraires à ceux qui sont attendus? Comme vous l'a dit Bob tout à l'heure, il faudrait peut-être insister davantage sur d'autres éléments qui figurent dans cette loi, l'information, la collaboration, des choses de ce genre. C'est pourquoi, nous ne pouvons pas vous dire aujourd'hui, que nous sommes tout à fait convaincus de l'intérêt du projet de loi que vous êtes en train d'examiner.

Mr. Harvey: Vos arguments au sujet de la collaboration, de la consultation et de l'information sont tout à fait justifiés, mais c'est en fait la réglementation qui est au cœur de ce projet de loi.

M. Kenward: Oui, en effet.

Mr. Harvey: Cela étant dit, je vous repose la question: votre association ou votre organisation est-elle d'accord pour que l'on étende l'application du projet de loi aux portes et aux fenêtres commerciales?

M. Kenward: Dans la mesure où l'on fixe des normes minimales et où l'on cherche à définir ce qui est bon pour la santé et la sécurité du public, je n'y vois pas d'inconvénient. Par contre, si la réglementation est censée améliorer la qualité et le rendement des produits, c'est là selon moi que le problème se pose. Il doit y avoir d'autres moyens d'atteindre cet objectif.

[Text]

[Translation]

• 1740

Mr. Crawford: I don't know where to go now. You've led right into us. Somehow Bill C-41 has gone beyond what I ever thought it originally meant. Now we have efficiency through sun, water, rock. We have everything included, and I thought we were just discussing a bill that encompassed regulations for so much. Am I getting from your committee that you would like to see it encompass everything?

Mr. Kenward: Ourselves? No. In fact, as I said, it seems the way the discussion goes as the meetings proceed is that more and more things are put on the table for the legislation to encompass. That's what I meant by my, I hope not facetious, remark about regulation becoming all-encompassing. Once you get going, where do you stop? What is this legislation actually trying to achieve? What was its purpose at the outset and what is it designed to do?

What we're cautioning is that if the purpose is to improve the quality of Canadian product, if it is to advance competition in the marketplace, to create an environment of innovation, to create more opportunity for exports, to protect us from sub-standard imports and all the rest of this, a simple regulatory approach is probably not what's at stake here. We would rather emphasize that the regulatory approach is following something and designed to protect public health and safety and is, indeed, minimum, and let's establish it as that. Aren't there existing procedures and mechanisms already in place that will handle this more or less effectively?

Mr. Crawford: From witnesses I've heard to date, they're far beyond what I ever thought was in this bill. Maybe I have the wrong view.

Mr. Johnson: That's what we're discussing, what should be in the bill. That's one of the issues.

Mr. Crawford: Yes, but it's gone beyond the original bill.

Mr. Johnson: It hasn't yet.

Mr. Crawford: No, it hasn't, but everything seems to be beyond what we discussed in this bill and what the bill was drawn up for. We've gone way beyond it, and if we have, then where do we stop? We can hear witnesses for the next 10 years. I know it's discussion but it's beyond what I understood of this bill. I originally wrote this bill.

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): That's why it's such a good bill.

Mr. Crawford: But it's gone beyond whatever I originally felt this bill should encompass.

Mr. Sloat: I think you are not hearing from us that we want to see it encompass a lot more. I think I had better go back and—

Mr. Harvey: This much is clear.

M. Crawford: Je ne sais plus où j'en suis. Vous nous avez débordés. Sans que l'on sache exactement comment, le projet de loi C-41 est allé plus loin que ce qui était prévu à l'origine. Nous parlons maintenant d'efficacité énergétique par l'intermédiaire du soleil, de l'eau et, de la pierre. Nous avons tout inclus alors que je pensais que la réglementation portait sur un certain nombre de points bien déterminés. Dois-je comprendre que votre groupe tient à ce que tout soit englobé?

M. Kenward: Nous? Non. En fait, comme je vous l'ai dit, il semble que le débat évolue à mesure que nous siégeons et que l'on nous demande constamment de légiférer dans de nouveaux domaines. C'est ce que je voulais dire lorsque j'ai parlé, n'y voyez pas d'ironie, de réglementation qui s'étend à l'infini. Une fois que l'on a commencé, où s'arrête-t-on? Qu'est-ce que l'on cherche à obtenir en fait dans ce projet de loi? Quel en était l'objectif au départ et qu'est-ce qu'il vise à obtenir?

Nous voulons vous avertir que s'il s'agit d'améliorer la qualité des produits canadiens, d'être plus concurrentiels sur les marchés, de créer un milieu favorable à l'innovation, de faciliter les exportations, de nous protéger contre les importations de mauvaise qualité et autres choses du même genre, il est probable que le simple recours à la réglementation n'est pas le moyen le plus indiqué. Nous insistons sur le fait que la réglementation constate un état de fait et vise à protéger la santé et la sécurité du public. Elle doit rester en quelque sorte minimale. N'a-t-on pas déjà des moyens d'action et des mécanismes qui nous permettent de régler plus ou moins efficacement ce genre de situation?

M. Crawford: En écoutant les témoins jusqu'à présent, je constate que l'on va bien plus loin que ce qui est à mon avis l'objectif de ce projet de loi au départ. Je me trompe peut-être.

M. Johnson: C'est de cela dont nous discutons, de ce que l'on doit mettre dans ce projet de loi. C'est l'une des questions.

M. Crawford: Oui, mais il va plus loin que le projet de loi original.

M. Johnson: Pas encore.

M. Crawford: Non, pas encore, mais tous les sujets que nous évoquons semblent déborder du cadre de nos discussions à propos de ce projet de loi et de ce qui en faisait l'objet lorsque nous l'avons rédigé. Nous avons largement débordé de notre cadre et, à partir de là, où allons-nous nous arrêter? Nous pouvons entendre des témoins pendant encore 10 ans. Je sais bien que ce n'est qu'une discussion, mais il va plus loin que ce qui était selon moi son objectif au départ. C'est moi qui ai rédigé ce projet de loi à l'origine.

Le président suppléant (M. LeBlanc): C'est pourquoi il est si bon.

M. Crawford: Toutefois, nous allons plus loin que ce que devait englober à l'origine, selon moi, ce projet de loi.

M. Sloat: Ne vous attendez pas à ce que nous vous demandions qu'il s'applique à davantage de choses. Je crois que je devrais revenir en arrière et...

M. Harvey: Voilà au moins une certitude.

[Texte]

Mr. Sloat: I think that as well.

If I can return to this, I understood one of the reasons we were invited was to cover off and follow up on some remarks made in relation to the R-2000 product.

Mr. Johnson: That's coming.

Mr. Sloat: Okay, that's fine. I think what you have in this R-2000 product and initiative is the opportunity to use a more market-driven approach to accomplish many of these things in, we feel, far better ways and with more lasting effects and so on.

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): Mr. MacDougall, of course, your place in the sun has arrived.

Mr. MacDougall: Mr. Chairman, I want to get back to the R-2000 program and informing Canadians. Basically, just for the record, I would like to know the number of years the R-2000 program has been involved, the number of years your association has been involved with it, and your involvement within the program.

Mr. Kenward: In short summary, our association has been involved with the R-2000 product for approximately seven years. We were the delivery agent for R-2000 for a period of five years from 1986 through to 1991 under contract with Energy, Mines and Resources Canada. We have been thoroughly involved in this enterprise. We fought long and hard for it and we are thoroughly committed to it. So that gives you a sense of duration and where we stand in relation to it.

• 1745

Mr. MacDougall: On the scale between 1986 and 1991, I know we had a downward trend in the construction industry during part of that, but in that time period what percentage of new housing developments in Canada would you say the R-2000 program was part of?

Mr. Kenward: We can say two or three specific things relative to R-2000. In terms of the overall market, the penetration has been about 2% in terms of registered R-2000 homes.

In terms of homes that have been constructed in Canada that are close to R-2000, clones of R-2000 or R-2000 homes that are not registered, we are talking about over 20,000. In terms of the diffusion effect of R-2000—and what we mean by that is the adaptation or the adoption of this technology to conventional house construction—it has affected over 90% of new home construction in Canada, so that from a building industry's perspective we don't build a conventional home today the same way as we did six or seven years ago. It has undergone very dramatic change.

Mr. MacDougall: Basically speaking, what is the cost of the construction of a new home today versus an R-2000? What would be the difference per square foot say in a house here in Ottawa, for example?

[Traduction]

M. Sloat: C'est aussi mon avis.

Si vous me permettez d'y revenir, je croyais que nous avions été invités, pour vous parler du projet R-2000 et vous en faire le compte rendu.

M. Johnson: Nous y viendrons.

M. Sloat: Bon, très bien. Je considère que l'intérêt de ce projet R-2000, c'est de réaliser nombre des objectifs que vous vous êtes fixés en faisant appel aux forces du marché et, à notre avis, de manière plus efficace et plus durable.

Le président suppléant (M. LeBlanc): Monsieur MacDougall, votre tour est arrivé et vous allez pouvoir prendre votre place au soleil.

M. MacDougall: Monsieur le président, j'aimerais revenir sur le programme R-2000 pour que les Canadiens soient informés. Pour notre gouverne, j'aimerais savoir depuis combien d'années le programme R-2000 est en place, depuis combien d'années votre association s'en occupe et quelle est votre participation au sein de ce programme.

M. Kenward: En gros, notre association s'occupe du programme R-2000 depuis environ sept ans. Nous avons agi en qualité d'agents d'exécution du programme R-2000 pendant cinq ans, de 1986 à 1991, en vertu d'un contrat passé avec Énergie, Mines et Ressources Canada. Nous nous sommes fortement impliqués dans cette entreprise. Nous y avons consacré tous nos efforts et toute notre énergie. Cela vous donne une idée de la durée et de la nature de notre participation.

M. MacDougall: Entre 1986 et 1991, même si je sais que le secteur de la construction a fléchi pendant une partie des années en cause, quel a été selon vous le pourcentage représenté au cours de cette période par les constructions R-2000 dans l'ensemble des nouveaux projets?

M. Kenward: On peut citer deux ou trois chiffres au sujet du projet R-2000. Pour ce qui est de la pénétration d'ensemble du marché, elle a été d'environ 2 p. 100 lorsqu'on prend les maisons R-2000 dûment enregistrées.

Si l'on considère les maisons construites au Canada qui s'approchent de la norme R-2000, qui en sont l'équivalent ou qui n'ont pas été enregistrées en tant que maisons R-2000, on peut parler de quelque 20,000 constructions domiciliaires. Pour ce qui est de l'effet de diffusion du projet R-2000—nous entendons par là l'adaptation ou l'adoption de cette technique dans les constructions classiques—elle a touché plus de 90 p. 100 des constructions de maisons neuves au Canada. C'est ainsi que dans le secteur du bâtiment, on ne construit plus aujourd'hui de maisons classiques comme on le faisait il y a six ou sept ans. Les changements ont été considérables.

M. MacDougall: En gros, quelle est la différence entre le coût de construction d'une maison neuve aujourd'hui et celui d'une maison construite selon la norme R-2000? Quelle est la différence de coût au pied carré pour une maison d'Ottawa, par exemple?

[Text]

Mr. Sloat: Probably here in Ottawa, given that many of the building companies have moved now to mechanical ventilation in response to some more recent developments in code and in practice, you are probably looking at as little as \$2,000 for an average sized house, perhaps less.

Mr. Kenward: The incremental cost has come down very substantially.

Mr. MacDougall: So a total cost of about \$2,000.

If you don't mind, I would like to go back to the doors and windows. I know it is outside the scope not of the bill but of your being here today... I spent 18 years in the industrial hardware business, and in doing so you get the winners and you get the losers. Our committee has been doing a lot of studies here in the last number of months in regard to energy in the future and energy in this country.

I certainly applaud the association for what you are doing in regard to informing, but there is only so long you can inform people. The fact is that if people have the opportunity to go out to buy a window and you have X, Y, Z, and the costs you have in your pocket in order to spend in building a home or whatever the replacement may be... If there isn't a standard put forward to try to offset the lower-grade—I guess that is the fairest way of putting it—windows coming in, then we are throwing out the window dollars that really should be secured in regard to... If we are looking at other appliances at one side, one of the biggest problems you have in a house is doors and windows. If you can put regulations in for a toaster... My God, if you are going to worry about your toast in the morning and yet you have cracks in your windows, it doesn't make any sense whatsoever.

I think basically this committee is looking at all means of being able to ensure that there is energy efficiency in Canada. If you look at appliances on one side and then you look at some of the major factors on the other, I think that is what we are trying to look at.

Mr. Sloat: I can perhaps make a comment, and that is that there has been a lot of activity in the last, I would say, three to four years in relation to window labelling, labelling of the performance of windows. Furthermore, there has been an extensive amount of research into developing a proper window rating. They call it an energy rating system, and that has actually been done largely with the support of the R and D dollars coming out of EMR's CANMET.

• 1750

What you're seeing—and I'm reporting this second hand—is that the window and door manufacturing associations in Canada are now moving toward a labelling environment. This is not something we are against at all. To the extent that it provides consumers and users, such as builders, better information on choices, we support that.

Mr. MacDougall: One of my problems is that if you happen to be a low tender on a project and you've cut costs to the bare bones, you're then going to try to find deals.

[Translation]

M. Sloat: À Ottawa, compte tenu du fait que de nombreuses entreprises de construction ont adopté aujourd'hui la ventilation mécanique pour tenir compte de l'évolution récente des codes et des pratiques, la différence est inférieure à 2,000\$ pour une maison de taille moyenne, peut-être moins encore.

M. Kenward: Le coût supplémentaire à payer a baissé considérablement.

M. MacDougall: Un coût total d'environ 2,000\$.

Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, j'aimerais revenir sur la question des portes et fenêtres. Je sais que cela n'entre pas dans le cadre de ce projet de loi, mais puisque vous êtes ici aujourd'hui... J'ai passé 18 ans dans le commerce de la quincaillerie industrielle et je sais comment on fait des gagnants et des perdants. Notre comité a procédé à de nombreuses études ces derniers mois sur la facture consommation d'énergie de notre pays.

J'applaudis des deux mains votre association pour son travail d'information, mais il y a des limites à l'information. Si les gens ont la possibilité d'aller acheter une fenêtre X, Y ou Z, et s'ils n'ont dans leurs poches que tant d'argent à consacrer à l'équipement d'un bâtiment, d'une maison individuelle, ou autre... Si l'on n'adopte pas des normes pour contrer l'importation de fenêtres de qualité inférieure—je crois que c'est le qualificatif le plus indulgent que l'on puisse trouver—nous allons alors jeter par les fenêtres de l'argent qu'il serait préférable de consacrer... Si nous mettons de côté les appareils ménagers, l'un des gros problèmes que posent les maisons de ce point de vue, c'est celui des portes et des fenêtres. Si l'on adopte un règlementation pour les grille-pain... Pourquoi diable faudrait-il s'inquiéter de notre pain grillé le matin si nos fenêtres sont fissurées, c'est tout à fait illogique.

Je crois qu'il faut avant tout que notre comité cherche à améliorer par tous les moyens le rendement énergétique au Canada. Si l'on s'intéresse d'un côté aux appareils ménagers, il faut aussi tenir compte des principaux éléments qui sont aussi en jeu, et c'est à mon avis ce que nous cherchons à faire.

M. Sloat: J'aimerais faire observer que ces trois ou quatre dernières années, un certain nombre d'initiatives ont été prises en ce qui concerne l'étiquetage des fenêtres, de façon à préciser leur rendement. De nombreuses recherches ont été en outre effectuées pour définir le véritable rendement des fenêtres. On parle de rendement énergétique à leur sujet, et c'est un système de classification qui a été en fait mis au point en grande partie avec l'aide des crédits consacrés à la recherche et au développement par le CANMET d'EMR.

Ce que l'on constate aujourd'hui—même si je ne l'ai pas vu directement—c'est que les associations de fabricants de portes et de fenêtres au Canada s'orientent maintenant vers un étiquetage de leurs produits. Nous n'y voyons aucun inconvénient. Dans la mesure où les consommateurs et les utilisateurs, comme les constructeurs, en sont mieux informés, nous y sommes favorables.

M. MacDougall: L'inconvénient selon moi, c'est que le petit entrepreneur qui fait l'offre la plus basse pour un projet doit limiter ses coûts au maximum, et va donc s'efforcer de trouver de bonnes occasions.

[Texte]

Mr. Kenward: That must be exactly what the builder does. That's why, when we come here, we take the opportunity to express in this forum our industry's very serious concern about the importing of non-conforming products into Canada. We have set standards for the Canadian side, but when it gets down to the builder, who is concerned about the quality of the homes he builds in Canada and who would prefer to participate in quality construction, when it comes down to deal-making, which is finally his bottom line, how much longer can he put up with the fact that his competition may in fact be providing or purchasing the cheaper non-conforming product that's coming over the border? We come here asking for some kind of enforcement of the existing standards.

Mr. MacDougall: If we put minimum regulations within this bill, then it's going to help the industry.

Mr. Kenward: We don't have a concern about minimum regulations. What we do have a concern about, I think, is two items. One is that those minimum regulations or standards be set in a thorough-going well-defined structure of consultation and consensus. Two, there has to be a commitment on this other portion of the agenda, which Bob Sloat referred to, with respect to information promotion and so on.

You might ask, why is it that we keep pressing that point home? You're talking to representatives of an association that suddenly found in the middle of a contract—which was the delivery of the R-2000 product—that the money that was supposed to have been available for promoting that product to Canadians had been removed from the table at a critical point in the implementation and delivery of that program. You then look at an industry and say, what next? They have the regulatory power; why take that voluntary market-driven approach? Why not just ensure that every house in Canada is built to R-2000 standards. We'll simply regulate it.

What we're saying is that we cannot countenance that approach. We're already engaged in another project, which is in the CANMET division of EMR, to build upon R-2000 and advance it technically. We show through that voluntary approach that we can achieve so very much more than those who wish to use the hammer of regulation.

Mr. MacDougall: How much money has been involved between 1986 and 1991?

Mr. Kenward: From 1986 to 1991, the contract between Energy, Mines and Resources and CHBA, for the delivery of R-2000, covering technical development, training and education, marketing within the association to builders, was between \$17 million and \$18 million. In terms of its place in the overall super energy efficient housing initiative, there was initially \$50 million in there, including the \$18 million for the CHBA contract. As for exactly how much was finally spent, I haven't the faintest idea. You'll have to ask the department.

[Traduction]

M. Kenward: C'est exactement ce que fait le constructeur. C'est pourquoi nous saissons l'occasion de cette comparution pour vous faire part des graves inquiétudes de notre industrie en ce qui concerne l'importation de produits non conformes au Canada. Nous avons fixé des normes pour le Canada, mais que va faire le constructeur, qui se préoccupe de la qualité des maisons qu'il bâtit au Canada et qui préférerait utiliser des matériaux de qualité, lorsqu'il s'aperçoit, parce qu'il lui faut finalement rentabiliser son projet, que ses concurrents achètent moins cher des produits non conformes importés? Combien de temps va-t-il pouvoir tenir? Nous sommes venus ici vous demander que l'on fasse respecter d'une manière ou d'une autre les normes actuelles.

M. MacDougall: Si nous établissons une réglementation minimale à respecter dans le cadre de ce projet de loi, nous allons aider l'industrie.

M. Kenward: Nous ne nous inquiétons pas d'une réglementation minimale. Nous voulons en fait deux choses. La première, c'est que cette réglementation ou ces normes minimales soient établies dans le cadre d'un processus bien défini de consultations menant au consensus. La deuxième, c'est que des engagements soient pris en ce qui a trait à l'autre volet de notre action, dont a parlé Bob Sloat, c'est-à-dire l'information, la promotion, etc.

Vous vous demandez pourquoi nous insistons tant sur ce point. Vous avez ici en face de vous les représentants d'une association qui a constaté soudain en plein milieu d'un contrat—celui de la livraison du produit R-2000—que l'argent qui devait être consacré à la promotion de ce produit auprès de la population canadienne avait été retiré de la table à un moment critique, en pleine période de mise en application du programme et de livraison du produit. On se tourne alors vers l'ensemble de l'industrie et on se demande quoi faire. Puisque les responsables disposent de ce pouvoir de réglementation, pourquoi laisser faire le marché? Pourquoi ne pas s'assurer que toutes les maisons au Canada vont être construites selon la norme R-2000. Réglementons, ce sera plus simple.

Nous ne pouvons souscrire à cette démarche. Nous nous sommes déjà engagés à réaliser un autre projet, qui relève de la division CANMET d'EMR, et qui consiste à partir du projet R-2000 en lui apportant des améliorations techniques. Nous voulons démontrer par là que les solutions que l'on adopte de plein gré sont plus efficaces que le couperet de la réglementation.

M. MacDougall: Combien d'argent a-t-on consacré à ce projet entre 1986 et 1991?

M. Kenward: De 1986 à 1991, le contrat passé entre Énergie, Mines et Ressources et l'ACCH portant sur la livraison de maisons R-2000, ce qui comprend les activités de conception technique, de formation et de sensibilisation et de mise en marché auprès de l'Association des constructeurs, s'est située entre 17 et 18 millions de dollars. On avait prévu à l'origine 50 millions de dollars au titre de l'ensemble du projet consacré aux superéconomies d'énergie dans la construction domiciliaire, ce qui inclut les 18 millions de dollars du contrat passé avec l'ACCH. Je n'ai aucune idée du montant exact qui a finalement été dépensé. Il vous faudra le demander au ministère.

[Text]

Mr. Johnson: First of all, I'd just like to make it clear that when I talk about regulation, I'm talking about co-operative, creative regulation. I think that's important, because when you say that you can't lead the way with the regulatory approach... Before I got into this business I had about 20 years' experience working between Canada and Japan. I can tell you there's a lot of creative regulation in Japan, and they certainly have led the way. I also did a smaller amount, but a fair amount, of work in Germany. You try to sell an American car in Japan or Germany. Good luck. It just won't work. Yet they are producing extraordinarily high technology products through their creative regulation and the use of that. They have been very good at it. So I have a great deal of concern.

[Translation]

M. Johnson: Avant toutes choses, j'aimerais qu'il soit clair que quand je parle de réglementation, j'entends un réglementation créatrice et coopérative. Cela me paraît important parce que vous me dites que l'on ne peut pas montrer la voie au moyen de la réglementation... Avant de faire ce travail, j'ai passé 20 ans dans le secteur des échanges entre le Canada et le Japon. Je peux vous dire que la réglementation créatrice abonde au Japon et qu'elle n'a pas manqué d'ouvrir la voie. J'ai aussi travaillé, à une moins grande échelle mais suffisamment cependant, avec l'Allemagne. Essayez de vendre une voiture américaine au Japon ou en Allemagne. Je vous souhaite bien du plaisir. Vous n'irez nulle part. Pourtant ces pays produisent du matériel d'une très grande technicité en tirant partie d'une réglementation créatrice. Ils sont passés maîtres dans ce domaine. C'est pourquoi j'ai quelques raisons de m'inquiéter.

• 1755

If regulation is used in an arbitrary fashion, I can understand your comments entirely, but if regulation is co-operative—and that's the key word. In Japan, for instance, industry and government consist of the same people, in a sense; there is a line on profitability in terms of profit-making and so on. There is the same sort of situation in Germany, where not only the government and industry are the same, but labour is represented on the boards and there is a tripartite co-operation. We are competing in an international context and it is very important for us to recognize that fact.

Frankly, I am not as interested in windows and doors as I am in houses, yet this is the aspect you are most afraid of. In a way you have answered the question, in responding to Mr. MacDougall, but I would ask the question again. Why not houses? Why stop at windows and doors? The biggest energy-consuming item I own is a house. Why are we not taking a bold approach in co-operation with the industry?

I am not talking about being arbitrary, but about you guys sitting down and saying that not only can you do this, but you can make money doing it, put yourselves ahead of the pack by doing so, and sell your technology around the world once you have done so, by taking a positive approach rather than being afraid of regulation—not us using regulation on you, but you using regulation with us.

Mr. Kenward: We wish to play a lead role. That's where our commitment is. We wish to produce quality housing in Canada and to see Canada hold its place among the best-housed nations in the world. It is important to note that it was the R-2000 technology and Canada's housing technology that the Japanese asked for, through a licensing agreement with the Department of Energy, Mines and Resources. It is awfully important for us to emphasize that we felt we were achieving so very much more by using a voluntary, market-driven, consumer-sensitive approach to developing our product in Canada and to advancing it than we would have through a regulatory regime.

Si la réglementation est utilisée de manière arbitraire, je vous comprends parfaitement, mais elle peut être coopérative—et c'est là le maître mot. Au Japon, par exemple, l'industrie et le gouvernement ne font qu'un, en quelque sorte; il y a un seuil de rentabilité pour ce qui est des profits, et c'est tout. La situation est la même en Allemagne, où non seulement le gouvernement et l'industrie ne font qu'un, mais où les syndicats sont représentés au sein des conseils d'administration et où l'on assiste à une collaboration tripartite. Nous exerçons notre concurrence sur les marchés internationaux et il est important que nous comprenions ce genre de chose.

Je vous avoue franchement que je m'intéresse moins aux portes et fenêtres qu'aux maisons dans leur ensemble, et pourtant c'est ce secteur qui semble le plus vous inquiéter. Vous avez en quelque sorte répondu à la question dans la réponse que vous avez donnée à M. MacDougall, mais je vous la répète une fois de plus. Pourquoi ne pas aller jusqu'aux maisons? Pourquoi s'arrêter aux portes et fenêtres? Ce qui consomme le plus d'énergie chez moi, c'est ma maison. Pourquoi ne pas adopter une approche audacieuse en collaboration avec l'industrie?

Il ne s'agit pas d'arbitraire mais de de vous demander de nous dire que non seulement vous pouvez agir, mais que vous en tirerez un profit, que vous allez prendre de l'avance sur vos concurrents, vendre vos techniques dans le monde entier en adoptant une approche positive plutôt qu'en fuyant la réglementation—it ne s'agit pas pour nous de réglementer contre vous, mais pour vous de vous servir de la réglementation avec nous.

M. Kenward: Nous voulons jouer un rôle de chef de file. C'est là notre vocation. Nous voulons produire des maisons de qualité au Canada et faire en sorte que le Canada soit l'un des pays les mieux placés au monde pour ce qui est de la qualité des constructions. Il est important de signaler que la technique R-2000 est la technique de construction canadienne qu'a cherché à se procurer le Japon en passant l'accord de licence avec le ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources. Il nous paraît fondamental d'insister sur le fait que nous avons obtenu de bien meilleurs résultats en faisant confiance aux consommateurs et au marché pour faire adopter de plein gré notre produit au Canada et pour le faire progresser sans avoir à recourir à un régime réglementaire.

[Texte]

It was with absolute delight that we joined with EMR on the advanced houses program, which is designed to take us to the next stage and beyond the turn of the century. We are trying to emphasize that we are doing this work outside of any regulatory imposition. We are putting our guts on the line and are bringing in—

Mr. Johnson: But, sir, you only achieved 2% penetration. With regard to the other 90% and so on, I understand, but here is a program that works. By not coming to us co-operatively and creatively and saying we should put the program in place, we are still building homes that are, by our own measure, substandard.

Mr. Kenward: If I may, Mr. Chairman, it is 2% market penetration, and if it affects over 20,000 homes that are equal to R-2000, it has over 90% effect on the housing industry as a whole.

We now have licensing agreements between EMR and our provincial associations across the country and the participation of all the major utilities, the banks, the manufacturers, and the mortgage insurers. Each day we have a growing commitment. The one commitment we have not had during this period was the commitment that government made to us to participate on equal terms in the marketing of this product to the Canadian consumer. So when we read a document like this that speaks so rigorously and with such definition to regulation and also says it allows for government participation in other ways and in other areas, we come to this table extremely sceptical. One thing we know is that the regulation will probably be undertaken with some force and enthusiasm, but where the rest of the commitment might be is open to question.

[Traduction]

Nous avons le grand plaisir de pouvoir collaborer avec EMR à la réalisation du programme de maisons performantes, qui doit nous faire entrer de plein pied dans le 21^e siècle. Nous voulons que l'on comprenne bien que ce résultat, nous l'avons obtenu sans l'imposition d'une réglementation. Nous n'hésitons pas à prendre des risques et nous apportons... .

M. Johnson: Pourtant, votre taux de pénétration du marché n'est que de 2 p. 100. Pour ce qui est des 90 p. 100 dont vous avez parlé, je comprends bien, mais il y a là un programme qui fonctionne. Vous ne voulez pas coopérer, faire preuve d'imagination et exiger que l'on mette ce programme en application, ce qui fait que l'on continue à construire des maisons qui, selon vos propres critères, restent en-deçà des normes.

M. Kenward: Je vous signale, monsieur le président, que si le taux de pénétration du marché n'est que de 2 p. 100, et s'il ne concerne que 20,000 maisons correspondant à la norme R-2000, les effets se font sentir sur 90 p. 100 de la production de notre industrie dans son ensemble.

Des accords de licences ont désormais été passés entre EMR et nos associations provinciales dans tout le pays avec la participation de tous les grands services publics, les banques, les fabricants et les assureurs hypothécaires. Les engagements se multiplient. Le seul engagement qui n'a pas été tenu au cours de cette période c'est celui du gouvernement, qui devait contribuer à part égale avec nous à la mise en marché de ce produit auprès des consommateurs canadiens. Par conséquent, lorsque nous voyons dans un document une approche aussi rigoureuse et une telle définition de la réglementation, et lorsque nous constatons par ailleurs que le gouvernement souhaite intervenir d'autres manières et dans d'autres secteurs, nous nous présentons à cette table avec beaucoup de scepticisme. Nous savons que la réglementation sera adoptée avec vigueur et avec enthousiasme mais, pour ce qui est du reste des engagements à prendre, la chose est moins sûre.

• 1800

Mr. Johnson: Mr. Chairman, I have just a closing comment. I want the witnesses to understand that a co-operative, creative regulation means that if I'm not asked for it I won't support it.

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): Thank you very much. It is 6 p.m. We are about to be replaced by another committee, but we have one final point of business to deal with.

Mr. Harvey: I have one quick question. I heard a rumour last week that the House may be adjourning on Wednesday.

Mr. MacDougall: No.

Mr. Harvey: We are definitely going through to Thursday? That's fine.

The Acting Chairman (Mr. LeBlanc): The committee is adjourned to the call of the chair.

M. Johnson: Monsieur le président, une simple observation à titre de conclusion. Je voudrais que les témoins comprennent bien que selon ma conception de la réglementation coopérative et créatrice, il n'est pas question que je la soutienne si elle n'est pas souhaitée.

Le président suppléant (M. LeBlanc): Merci beaucoup. Il est 18h00. Nous devons laisser la place à un autre comité, mais nous avons un dernier point à régler.

M. Harvey: Une dernière question, rapidement. J'ai entendu dire la semaine dernière que la Chambre allait peut-être ajourner ses travaux mercredi.

M. MacDougall: Non.

M. Harvey: Il est donc certain que nous siégerons jusqu'à jeudi? Très bien.

Le président suppléant (M. LeBlanc): La séance est levée.

MAIL  **POSTE**

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Canadian Manufacturers' Association:

Doreen Henley, Director, Environmental Affairs.

From the Heating, Refrigerating and Air Conditioning Institute of Canada:

Warren Heeley, President;

Fred Chorley, Manager, Government Relations.

From the Canadian Home Builders' Association:

John Kenward, Chief Operating Officer;

Robert Sloat, Director, Technical Research.

TÉMOINS

De l'Association des manufacturiers canadiens:

Doreen Henley, directrice, Affaires environnementales.

De l'Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération:

Warren Heeley, président;

Fred Chorley, directeur, Relations gouvernementales.

De l'Association canadienne des constructeurs d'habitations:

John Kenward, chef des opérations;

Robert Sloat, directeur, Recherche technique.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 6

Thursday, April 9, 1992

Chairman: Yvon Côté

Minutes of Proceedings and Evidence of Legislative Committee D on

BILL C-41

An Act respecting the energy efficiency of energy-using products and the use of alternative energy sources

RESPECTING:

Order of Reference

INCLUDING:

Report to the House

WITNESSES:

(See back cover)

imported into Canada or manufactured in Canada, the Minister may, whether or not the product is tested, require the importer to remove it from Canada by delivering it to the appropriate department or by sending the notice of removal to the importers business address in Canada.

(2) Where an energy-using product is not required to be removed from Canada under section 11 or where the Minister has made an order under section 11, the Minister may, after consultation with the appropriate department, issue an order that specifies the removal of the imported product and, if necessary, sections 13 and 14 be applied to Her Majesty's service in Canada.

(3) The Minister may disallow or dismiss an energy-using product certified under section 13(1) if, if the Minister so directs, the cost of the removal or destruction of the product is to be paid by the importer of the product.

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 6

Le jeudi 9 avril 1992

Président: Yvon Côté

Procès-verbaux et témoignages du Comité législatif D sur le

PROJET DE LOI C-41

Loi concernant l'efficacité énergétique des matériels consommateurs d'énergie et l'emploi des énergies de substitution

CONCERNANT:

Ordre de renvoi

Y COMPRIS:

Rapport à la Chambre

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LEGISLATIVE COMMITTEE D ON BILL C-41

Chairman: Yvon Côté

Members

Lee Clark
John Cole
Rex Crawford
Jim Hawkes
Francis LeBlanc
Len Taylor
Greg Thompson
Marcel Tremblay—(8)

(Quorum 5)

Charles Bellemare

Clerk of the Committee

COMITÉ LÉGISLATIF D SUR LE PROJET DE LOI C-41

Président: Yvon Côté

Membres

Lee Clark
John Cole
Rex Crawford
Jim Hawkes
Francis LeBlanc
Len Taylor
Greg Thompson
Marcel Tremblay—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Charles Bellemare

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

REPORT TO THE HOUSE

Friday, April 10, 1992

Legislative Committee D on Bill C-41, An Act respecting the energy efficiency of energy-using products and the use of alternative energy sources, has the honour to report the Bill to the House.

In accordance with its Order of Reference of Monday, February 20, 1992, your Committee has considered Bill C-41 and has agreed to report it with the following amendments.

Clause 4

Strike out lines 28 to 30, at page 2, and substitute the following therefor:

“(3) A dealer does not contravene paragraph (1)(b) if the requirements of that paragraph are met before the energy-using product”

Clause 5

Strike out line 4, at page 3, and substitute the following therefor:

“prescribed form and manner and at the prescribed time, a report setting”

New Clause 17

Add immediately after line 38, at page 8, the following:

“17. (1) Where an inspector believes on reasonable grounds that an energy-using product is being or has been imported into Canada in contravention of this Act or the regulations, the inspector may, whether or not the product is seized, require the importer to remove it from Canada by delivering personally to the importer a notice for its removal or by sending the notice by registered mail to the importer’s business address in Canada.

(2) Where an energy-using product is not removed from Canada within the period specified for its removal in a notice under subsection (1) or, where no period is specified, within ninety days after the notice was delivered or sent to the importer, the product shall, notwithstanding sections 13 and 14, be forfeited to Her Majesty in right of Canada.

(3) The Minister may dispose of or destroy an energy-using product forfeited under subsection (2) and, if the Minister so directs, the costs of the disposal or destruction shall be paid by the importer of the product.”

Clause 17

Strike out line 42, at page 8, and substitute the following therefor:

“section 15 or 16, or an energy-using product forfeited under section 17, as though it were a”

Clause 19

Strike out line 15, at page 9, and substitute the following therefor:

“any other form or source of energy or to be used as a door system or window system;”

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le vendredi 10 avril 1992

Le Comité législatif D sur le projet de loi C-41, Loi concernant l’efficacité énergétique des matériels consommateurs d’énergie et l’emploi des énergies de substitution, a l’honneur de rapporter le projet de loi à la Chambre.

Conformément à son Ordre de renvoi du lundi 20 février 1992, votre Comité a étudié le projet de loi C-41 et a convenu d’en faire rapport avec les modifications suivantes.

Article 4

Retrancher la ligne 31, à la page 2, et la remplacer par ce qui suit :

«paragraphe (1) si les conditions»

Article 5

Retrancher la ligne 3, à la page 3, et la remplacer par ce qui suit :

«forme et selon les modalités—de temps ou autres—réglementaires,»

Nouvel article 17

Ajouter immédiatement après la ligne 36, à la page 8, ce qui suit :

“17. (1) S’il a des motifs raisonnables de croire qu’un matériel consommateur d’énergie est ou a été importé en contravention avec la présente loi ou ses règlements, l’inspecteur peut, qu’il y ait eu ou non saisie, demander à l’importateur de le retirer du Canada et lui faire tenir à cet effet un avis remis en main propre ou envoyé sous pli recommandé à son adresse professionnelle au Canada.

(2) Par dérogation aux articles 13 et 14, tout matériel consommateur d’énergie qui n’est pas retiré du Canada dans le délai fixé dans l’avis ou, à défaut d’indication de délai, dans les quatre-vingt-dix jours suivant la remise ou l’envoi de l’avis est confisqué au profit de Sa Majesté du chef du Canada.

(3) Il peut être disposé du matériel consommateur d’énergie confisqué, notamment par destruction, sur ordre du ministre, lequel peut porter les frais en résultant à la charge de l’importateur.»

Article 17

Retrancher la ligne 40, à la page 8, et la remplacer par ce qui suit :

«vertu des articles 15, 16 ou 17 comme si elle»

Article 19

Retrancher la ligne 17, à la page 9, et la remplacer par ce qui suit :

«ou source d’énergie ou pour servir de porte ou fenêtre;»

Strike out lines 30 and 31, at page 9, and substitute the following therefor:

"(f) respecting the disposition or destruction of anything forfeited under section 15, 16 or 17."

Clause 21

Strike out line 20, at page 10, and substitute the following therefor:

"and manner, at the prescribed time and for each prescribed report—"

New Clauses 33 to 35

Add immediately after line 29, at page 14, the following:

"33. (1) Where a person is convicted of an offence under section 26, in addition to any other punishment that may be imposed, the court may, having regard to the nature of the offence and the circumstances surrounding its commission, make an order to any or all of the following effects:

(a) prohibiting the person from doing any act or engaging in any activity that may result in the continuation or repetition of the offence;

(b) directing the person to publish, in any manner the court considers appropriate, the facts relating to the commission of the offence;

(c) directing the person to compensate the Minister, in whole or in part, for the cost of examining and testing any energy-using product in respect of which the offence was committed;

(d) directing the person to submit to the Minister, on application by the Minister within three years after the date of the conviction, such information respecting the activities of that person as the court considers appropriate in the circumstances;

(e) directing the person to post such bond, or pay into court such amount of money, as the court considers appropriate for ensuring compliance with any order made under this subsection; and

(f) requiring the person to comply with such other reasonable conditions as the court considers appropriate for securing the person's good conduct and preventing the person from repeating the offence or committing other offences under this Act.

(2) An order under subsection (1) comes into force on the day on which it is made or on such other day as the court may fix and continues in force for such period, not exceeding three years, as the court may fix.

(3) Where a person fails to comply with an order made under paragraph (1)(b), the Minister may publish the facts and recover the costs of publication from that person.

(4) The costs referred to in paragraph (1)(c) and subsection (3) constitute a debt due to Her Majesty in right of Canada and may be recovered as such in any court of competent jurisdiction.

Retrancher les lignes 33 et 34, à la page 9, et les remplacer par ce qui suit :

«f) régir la disposition ou la destruction de tout objet confisqué en vertu des articles 15, 16 ou 17.»

Article 21

Retrancher la ligne 24, à la page 10, et la remplacer par ce qui suit :

«forme, selon les modalités—de temps ou autres—et pour chacune»

Nouveaux articles 33 à 35

Ajouter immédiatement après la ligne 28, à la page 14, ce qui suit :

"33. (1) Dans le cas d'une infraction à l'article 26, le tribunal peut, en sus de toute peine infligée et compte tenu de la nature de l'infraction ainsi que des circonstances de sa perpétration, rendre une ordonnance imposant à la personne déclarée coupable tout ou partie des obligations suivantes :

a) s'abstenir de tout acte ou de toute activité risquant d'entraîner la continuation de l'infraction ou la récidive;

b) publier, de la façon que le tribunal estime indiquée, les faits liés à la perpétration de l'infraction;

c) indemniser le ministre, en tout ou en partie, des frais qu'il a supportés pour l'examen ou l'essai de tout matériel consommateur d'énergie qui a donné lieu à la perpétration de l'infraction;

d) fournir au ministre, sur demande présentée par celui-ci dans les trois ans suivant la déclaration de culpabilité, les renseignements, que le tribunal estime indiqués en l'occurrence, relatifs aux activités qu'elle a exercées;

e) donner le cautionnement ou déposer auprès du tribunal le montant que celui-ci estime indiqué en garantie de l'observation d'une ordonnance rendue en vertu du présent paragraphe;

f) se conformer aux autres conditions que le tribunal estime indiquées pour assurer sa bonne conduite et empêcher toute récidive.

(2) Toute ordonnance rendue aux termes du paragraphe (1) prend effet soit immédiatement, soit à la date fixée par le tribunal, et elle demeure en vigueur pendant trois ans au plus.

(3) En cas de manquement à l'obligation mentionnée à l'alinéa (1)b), le ministre peut procéder à la publication et en recouvrer les frais auprès de la personne assujettie à l'obligation.

(4) Les frais visés à l'alinéa (1)c) et au paragraphe (3), constituent des créances de Sa Majesté du chef du Canada, dont le recouvrement peut être poursuivi à ce titre devant tout tribunal compétent.

34. (1) A court that has made an order under section 33 may, on application by the Attorney General of Canada or the person to whom the order applies, require that person to appear before it and may, after hearing that person and the Attorney General, make an order varying the original order in any manner the court considers appropriate, including an order

(a) extending the period for which the original order is to remain in force for a period, not exceeding one year;

(b) decreasing the period for which the original order is to remain in force; or

(c) relieving that person, either absolutely or conditionally or for such period as the court considers appropriate, from compliance with any term of the original order.

(2) Where an application to vary an order has been heard under subsection (1), no other application may be made under that subsection in respect of that order except with leave of the court.

35. Every person who contravenes an order made under section 33 or 34

(a) is guilty of an offence punishable on summary conviction and liable to a fine not exceeding the maximum fine to which a person is liable on summary conviction for the original offence; or

(b) is guilty of an indictable offence and liable to a fine not exceeding the maximum fine to which a person is liable on conviction on indictment for the original offence."

Your Committee has ordered,—That the Bill as amended, be reprinted as a working copy for the use of the House of Commons at Report Stage.

A copy of the Minutes of Proceedings and Evidence relating to this Bill (*Issues Nos. 1, 2, 3, 4, 5 and 6 which includes this Report*) is tabled.

Respectfully submitted,

Le président,

YVON CÔTÉ,

Chairman.

34. (1) Le tribunal qui a rendu une ordonnance en vertu de l'article 33 peut, sur demande du procureur général du Canada ou de la personne visée, faire comparaître celle-ci et, après avoir entendu les observations de l'un et l'autre, rendre une nouvelle ordonnance modifiant la première de la façon qu'il estime indiquée, notamment :

a) en prolongeant d'au plus un an la période de validité de la première ordonnance;

b) en écourtant cette période;

c) en dégageant la personne, absolument ou conditionnellement ou pour la durée qu'il estime indiquée, des obligations prévues dans la première ordonnance.

(2) Après audition de la demande visée au paragraphe (1), toute nouvelle demande relative à la même ordonnance est subordonnée à l'autorisation du tribunal.

35. Quiconque contrevient à une ordonnance rendue en vertu des articles 33 ou 34 commet une infraction et encourt, sur déclaration de culpabilité :

a) par procédure sommaire, l'amende maximale qui peut sanctionner selon la même procédure l'infraction originale;

b) par mise en accusation, la peine maximale qui peut sanctionner selon la même procédure l'infraction originale.»

Votre Comité a ordonné,—Que le projet de loi modifié soit réimprimé à titre d'exemplaire de travail à l'usage de la Chambre des communes à l'étape du rapport.

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages relatifs à ce projet de loi (*fascicules nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, APRIL 9, 1992

(7)

[Text]

Legislative Committee D on Bill C-41, An Act respecting the energy efficiency of energy-using products and the use of alternative energy sources, met at 11:05 o'clock a.m. this day, in Room 307, West Block, the Chairman, Yvon Côté, presiding.

Member of the Committee present: Rex Crawford.

Acting members present: John MacDougall for Lee Clark; Al Johnson for John E. Cole; Walter Van De Walle for John E. Cole; Louise Feltham for Jim Hawkes; Robert Nault for Francis LeBlanc; Ross Harvey for Len Taylor; Wilton Littlechild for Greg Thompson and Robert Layton for Marcel R. Tremblay.

In attendance: From the Legislative Counsel Office: Diane McMurray, Legislative Counsel. From the Research Branch of the Library of Parliament: Lynn Myers and Peter Berg, Research Officers. From Committees Branch: Steven Knowles, Committee Clerk. From Public Bills Office: Bill Farrell, Legislative Clerk.

Witnesses: From the Department of Energy, Mines and Resources: Joanne Kellerman, Counsel, Legal Services; William Jarvis, Director General, Efficiency and Alternative Energy Branch, Energy Sector; Charles Spelley, Chief, Policy Design, Efficiency and Alternative Energy Branch, Energy Sector; and Dan Seekings, Senior Advisor (Energy), Office of the Minister of Energy, Mines and Resources.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Thursday, February 20, 1992, relating to Bill C-41, An Act respecting the energy efficiency of energy-using products and the use of alternative energy sources (*See Minutes of Proceedings and Evidence, Monday, February 24, 1992.*)

Consideration of Clause 1 was postponed, pursuant to Standing Order 75(1).

On Clause 2

Rex Crawford moved,—That Clause 2 be amended by adding immediately after line 17 at page 1 the following:

““energy efficiency in respect of any manufactured product deemed by regulation to be an energy-using product includes the capacity of that product to minimize or prevent the loss of energy in any form;”

After debate, the question being put on the amendment, it was negated.

Clause 2 carried.

Clause 3 carried.

On Clause 4

John MacDougall moved,—That Clause 4 be amended by striking out lines 28 to 30 at page 2 and substituting the following therefor:

“(3) A dealer does not contravene paragraph (1)(b) if the requirements of that paragraph are met before the energy-using product”

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 9 AVRIL 1992

(7)

[Traduction]

Le Comité législatif D chargé du projet de loi C-41, Loi concernant l'efficacité énergétique des matériels consommateurs d'énergie et l'emploi des énergies de substitution, se réunit à 11 h 05, dans la salle 307 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Yvon Côté (président).

Membre du Comité présent: Rex Crawford.

Membres suppléants présents: John MacDougall remplace Lee Clark; Al Johnson remplace John E. Cole; Walter Van De Walle remplace John E. Cole; Louise Feltham remplace Jim Hawkes; Robert Nault remplace Francis LeBlanc; Ross Harvey remplace Len Taylor; Wilton Littlechild remplace Greg Thompson et Robert Layton remplace Marcel R. Tremblay.

Aussi présents: Du Bureau des conseillers législatifs: Diane McMurray, conseillère législative. Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Lynn Myers et Peter Berg, attachés de recherche. De la Direction des comités: Steven Knowles, greffier de comité. Du Bureau des projets de loi d'intérêt public: Bill Farrell, greffier législatif.

Témoins: Du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources: Joanne Kellerman, avocate, Services juridiques; William Jarvis, directeur général, Direction de l'efficacité énergétique et des énergies de remplacement, Secteur de l'énergie; Charles Spelley, chef, Elaboration de politiques, Direction de l'efficacité énergétique et des énergies de remplacement, Secteur de l'énergie; Dan Seekings, conseiller principal (Énergie), cabinet du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Conformément à son ordre de renvoi du jeudi 20 février 1992, le Comité reprend l'étude du projet de loi C-41, Loi concernant l'efficacité énergétique des matériels consommateurs d'énergie et l'emploi des énergies de substitution (*Voir les Procès-verbaux et témoignages du lundi 24 février 1992.*)

Conformément au paragraphe 75(1) du Règlement, l'étude de l'article 1 est reportée.

Article 2

Rex Crawford propose,—Que l'article 2 soit modifié par adjonction, après la ligne 6, page 1, de ce qui suit:

““efficacité énergétique” Y est assimilée, la propriété de tout matériel fabriqué et déclaré, par règlement, matériel consommateur d'énergie, de réduire ou empêcher la perte d'énergie, quelle que soit la forme de celle-ci.”

Après débat, l'amendement est mis aux voix et rejeté.

L'article 2 est adopté.

L'article 3 est adopté.

Article 4

John MacDougall propose,—Que l'article 4 soit modifié par substitution à la ligne 31, de la page 2, de ce qui suit:

“paragraphe (1) si les conditions»

After debate, the question being put on the amendment, it was agreed to.

Clause 4, as amended, carried.

On Clause 5

John MacDougall moved,—That Clause 5 be amended by striking out line 4 at page 3 and substituting the following therefor:

“prescribed form and manner and at the prescribed time, a report setting”

And the question being put on the amendment, it was agreed to.

Clause 5, as amended, carried.

Clauses 6 to 16 carried severally.

John MacDougall moved,—That Bill C-41 be amended by adding, immediately after line 38 at page 8, the following:

“17. (1) Where an inspector believes on reasonable grounds that an energy-using product is being or has been imported into Canada in contravention of this Act or the regulations, the inspector may, whether or not the product is seized, require the importer to remove it from Canada by delivering personally to the importer a notice for its removal or by sending the notice by registered mail to the importer’s business address in Canada.”

(2) Where an energy-using product is not removed from Canada within the period specified for its removal in a notice under subsection (1) or, where no period is specified, within ninety days after the notice was delivered or sent to the importer, the product shall, notwithstanding sections 13 and 14, be forfeited to Her Majesty in right of Canada.

(3) The Minister may dispose of or destroy an energy-using product forfeited under subsection (2) and, if the Minister so directs, the costs of the disposal or destruction shall be paid by the importer of the product.”

After debate, the question being put on the motion, it was agreed to.

On Clause 17

John MacDougall moved,—That Clause 17 be amended by striking out line 42 at page 8 and substituting the following therefor:

“section 15 or 16, or an energy-using product forfeited under section 17, as though it were a”

And the question being put on the amendment, it was agreed to.

Clause 17, as amended, carried.

Clause 18 carried.

On Clause 19

John MacDougall moved,—That Clause 19 be amended by striking out line 15 at page 9 and substituting the following therefor:

“any other form or source of energy or to be used as a door system or window system;”

Après débat, l'amendement est mis aux voix et adopté.

L'article 4, modifié, est adopté.

Article 5

John MacDougall propose,—Que l'article 5 soit modifié par substitution à la ligne 3, de la page 3, de ce qui suit:

«forme et selon les modalités—de temps ou autres—réglementaires,»

L'amendement est mis aux voix et adopté.

L'article 5, modifié, est adopté.

Les articles 6 à 16 sont adoptés séparément.

John MacDougall propose,—Que le projet de loi C-41 soit modifié par l'ajout, immédiatement après la ligne 36, à la page 8, de ce qui suit:

“17. (1) S'il a des motifs raisonnables de croire qu'un matériel consommateur d'énergie est ou a été importé en contravention avec la présente loi ou ses règlements, l'inspecteur peut, qu'il y ait eu ou non saisie, demander à l'importateur de le retirer du Canada et lui faire tenir à cet effet un avis remis en main propre ou envoyé sous pli recommandé à son adresse professionnelle au Canada.

(2) Par dérogation aux articles 13 et 14, tout matériel consommateur d'énergie qui n'est pas retiré du Canada dans le délai fixé dans l'avis ou, à défaut d'indication de délai, dans les quatre-vingt-dix jours suivant la remise ou l'envoi de l'avis est confisqué au profit de Sa Majesté du chef du Canada.

(3) Il peut être disposé du matériel consommateur d'énergie confisqué, notamment par destruction, sur ordre du ministre, lequel peut porter les frais en résultant à la charge de l'importateur.”

Après débat, l'amendement est mis aux voix et adopté.

Article 17

John MacDougall propose,—Que l'article 17 soit modifié par substitution à la ligne 40, page 8, de ce qui suit:

«vertu des articles 15, 16 ou 17 comme si elle»

L'amendement est mis aux voix et adopté.

L'article 17, modifié, est adopté.

L'article 18 est adopté.

Article 19

John MacDougall propose,—Que l'article 19 soit modifié par substitution à la ligne 17, page 9, de ce qui suit:

«ou source d'énergie ou pour servir de porte ou fenêtre»

And the question being put on the amendment, it was agreed to.

Ross Harvey moved,—That Clause 19 be amended by striking out line 18 at page 9 and substituting the following therefor:

“scribed classes of energy-using products and prescribing the means and processes by which such standards may be devised and which persons are to participate in the devising of such standards;”

After debate, the amendment was, by unanimous consent, withdrawn.

Ross Harvey moved,—That Clause 19 be amended by striking out line 23 at page 9 and substituting the following therefor:

“respect to the products’ energy efficiency and prescribing the form and manner of any information required to be included in advertising promoting energy-using products;”

After debate, the amendment was, by unanimous consent, withdrawn.

John MacDougall moved,—That Clause 19 be amended by striking out lines 30 and 31 at page 9 and substituting the following therefor:

“(f) respecting the disposition or destruction of anything forfeited under section 15, 16 or 17.”

And the question being put on the amendment, it was agreed to.

Robert Nault moved,—That Clause 19 be amended by adding, immediately after line 31 at page 9, the following:

“(2) For the purposes of subsection (1), “energy efficiency standards” in respect of any product deemed to be an energy-using product under that subsection include any standards that relate to minimizing or preventing the loss of energy in any form.”

After debate, the amendment was, by unanimous consent, withdrawn.

Clause 19, as amended, carried.

On Clause 20

Robert Nault moved,—That Clause 20 be amended by adding, immediately after line 16 at page 10, the following:

“(2) For the purposes of subsection (1), “promoting the efficient use of energy” is deemed to include promoting the use and development of manufactured products that minimize or prevent the loss of energy in any form.”

By unanimous consent, the amendment was withdrawn.

Clause 20 carried.

On Clause 21

John MacDougall moved,—That Clause 21 be amended by striking out line 20 at page 10 and substituting the following therefor:

“and manner, at the prescribed time and for each prescribed report.”

And the question being put on the amendment, it was agreed to.

L'amendement est mis aux voix et adopté.

Ross Harvey propose,—Que l'article 19 soit modifié par substitution à la ligne 21, page 9, de ce qui suit:

«consommateurs d'énergie, fixer les moyens et les procédés d'établissement de ces normes et déterminer les personnes qui doivent prendre part à leur établissement;».

Après débat, l'amendement, par consentement unanime, est retiré.

Ross Harvey propose,—Que l'article 19 soit modifié par substitution à la ligne 26, page 9, de ce qui suit:

«ment à leur efficacité énergétique et fixer les modalités de présentation des renseignements dont la mention est exigée dans la publicité préconisant l'utilisation de matériels consommateurs d'énergie».

Après débat, l'amendement, par consentement unanime, est retiré.

John MacDougall propose,—Que l'article 19 soit modifié par substitution aux lignes 33 et 34, page 9, de ce qui suit:

«f) régir la disposition ou la destruction de tout objet confisqué en vertu des articles 15, 16 ou 17».

L'amendement est mis aux voix et adopté.

Robert Nault propose,—Que l'article 19 soit modifié par adjonction, après la ligne 34, page 9, de ce qui suit:

«(2) Pour l'application du paragraphe (1), à l'égard de tout matériel désigné matériel consommateur d'énergie en vertu de ce paragraphe, sont assimilées à des «normes d'efficacité énergétique», les normes relatives à la réduction ou à l'élimination des pertes d'énergie sous toutes ses formes.»

Après débat, l'amendement, par consentement unanime, est retiré.

L'article 19, modifié, est adopté.

Article 20

Robert Nault propose,—Que l'article 20 soit modifié par adjonction, après la ligne 20, page 10, de ce qui suit:

«(2) Pour l'application du paragraphe (1), «promouvoir l'efficacité énergétique» est réputé aussi signifier promouvoir l'utilisation et le perfectionnement de matériels qui réduisent ou éliminent les pertes d'énergie sous toutes ses formes.»

Par consentement unanime, l'amendement est retiré.

L'article 20 est adopté.

Article 21

John MacDougall propose,—Que l'article 21 soit modifié par substitution à la ligne 24, page 10, de ce qui suit:

«forme, selon les modalités—de temps ou autres—and pour chacune»

L'amendement est mis aux voix et adopté.

Clause 21, as amended, carried.

Clauses 22 to 24 carried severally.

On Clause 25

Ross Harvey moved,—That Clause 25 be amended by striking out line 30 at page 12 and substituting the following therefor:

“proposed effective date thereof and shall thereupon automatically stand referred to the Standing Committee on Energy, Mines and Resources.”

After debate, the question being put on the amendment, it was negatived: Yeas: 2; Nays: 4.

Clause 25 carried.

Clauses 26 to 32 carried severally.

John MacDougall moved,—That Bill C-41 be amended by adding, immediately after line 29 at page 14, the following:

“33. (1) Where a person is convicted of an offence under section 26, in addition to any other punishment that may be imposed, the court may, having regard to the nature of the offence and the circumstances surrounding its commission, make an order to any or all of the following effects:

(a) prohibiting the person from doing any act or engaging in any activity that may result in the continuation or repetition of the offence;

(b) directing the person to publish, in any manner the court considers appropriate, the facts relating to the commission of the offence;

(c) directing the person to compensate the Minister, in whole or in part, for the cost of examining and testing any energy-using product in respect of which the offence was committed;

(d) directing the person to submit to the Minister, on application by the Minister within three years after the date of the conviction, such information respecting the activities of that person as the court considers appropriate in the circumstances;

(e) directing the person to post such bond, or pay into court such amount of money, as the court considers appropriate for ensuring compliance with any order made under this subsection; and

(f) requiring the person to comply with such other reasonable conditions as the court considers appropriate for securing the person’s good conduct and preventing the person from repeating the offence or committing other offences under this Act.

(2) An order under subsection (1) comes into force on the day on which it is made or on such other day as the court may fix and continues in force for such period, not exceeding three years, as the court may fix.

(3) Where a person fails to comply with an order made under paragraph (1)(b), the Minister may publish the facts and recover the costs of publication from that person.

(4) The costs referred to in paragraph (1)(c) and subsection (3) constitute a debt due to Her Majesty in right of Canada and may be recovered as such in any court of competent jurisdiction.

L’article 21, modifié, est adopté.

Les articles 22 à 24 sont adoptés séparément.

Article 25

Ross Harvey propose,—Que l’article 25 soit modifié par substitution, à la ligne 29, page 12, de ce qui suit:

«en vigueur; ils sont dès lors défrérés d’office au Comité permanent de l’énergie, des mines et des ressources.»

Après débat, l’amendement, mis aux voix, est rejeté par 4 voix contre 2.

L’article 25 est adopté.

Les articles 26 à 32 sont adoptés séparément.

John MacDougall propose,—Que le projet de loi C-41 soit modifié par adjonction, après la ligne 28, page 14, de ce qui suit:

«33. (1) Dans le cas d’une infraction à l’article 26, le tribunal peut, en sus de toute peine infligée et compte tenu de la nature de l’infraction ainsi que des circonstances de sa perpétration, rendre une ordonnance imposant à la personne déclarée coupable tout ou partie des obligations suivantes :

a) s’abstenir de tout acte ou de toute activité risquant d’entraîner la continuation de l’infraction ou la récidive;

b) publier, de la façon que le tribunal estime indiquée, les faits liés à la perpétration de l’infraction;

c) indemniser le ministre, en tout ou en partie, des frais qu’il a supportés pour l’examen ou l’essai de tout matériel consommateur d’énergie qui a donné lieu à la perpétration de l’infraction;

d) fournir au ministre, sur demande présentée par celui-ci dans les trois ans suivant la déclaration de culpabilité, les renseignements, que le tribunal estime indiqués en l’occurrence, relatifs aux activités qu’elle a exercées;

e) donner le cautionnement ou déposer auprès du tribunal le montant que celui-ci estime indiqué en garantie de l’observation d’une ordonnance rendue en vertu du présent paragraphe;

f) se conformer aux autres conditions que le tribunal estime indiquées pour assurer sa bonne conduite et empêcher toute récidive.

(2) Toute ordonnance rendue aux termes du paragraphe (1) prend effet soit immédiatement, soit à la date fixée par le tribunal, et elle demeure en vigueur pendant trois ans au plus.

(3) En cas de manquement à l’obligation mentionnée à l’alinéa (1)b), le ministre peut procéder à la publication et en recouvrer les frais auprès de la personne assujettie à l’obligation.

(4) Les frais visés à l’alinéa (1)c) et au paragraphe (3), constituent des créances de Sa Majesté du chef du Canada, dont le recouvrement peut être poursuivi à ce titre devant tout tribunal compétent.

34. (1) A court that has made an order under section 33 may, on application by the Attorney General of Canada or the person to whom the order applies, require that person to appear before it and may, after hearing that person and the Attorney General, make an order varying the original order in any manner the court considers appropriate, including an order

- (a) extending the period for which the original order is to remain in force for a period, not exceeding one year;
- (b) decreasing the period for which the original order is to remain in force; or
- (c) relieving that person, either absolutely or conditionally or for such period as the court considers appropriate, from compliance with any term of the original order.

(2) Where an application to vary an order has been heard under subsection (1), no other application may be made under that subsection in respect of that order except with leave of the court.

35. Every person who contravenes an order made under section 33 or 34

(a) is guilty of an offence punishable on summary conviction and liable to a fine not exceeding the maximum fine to which a person is liable on summary conviction for the original offence; or

(b) is guilty of an indictable offence and liable to a fine not exceeding the maximum fine to which a person is liable on conviction on indictment for the original offence."

After debate, the question being put on the motion, it was agreed to.

Clauses 33 and 34 carried severally.

Clause 1 carried.

The Title carried.

Bill C-41, as amended, carried.

Ordered.—That Bill C-41 be reprinted as amended, as a working copy for the use of the House of Commons at the Report Stage.

Ordered.—That the Chairman report Bill C-41, as amended, to the House.

At 12:46 o'clock p.m., the Committee adjourned.

Charles Bellemare

Clerk of the Committee

34. (1) Le tribunal qui a rendu une ordonnance en vertu de l'article 33 peut, sur demande du procureur général du Canada ou de la personne visée, faire comparaître celle-ci et, après avoir entendu les observations de l'un et l'autre, rendre une nouvelle ordonnance modifiant la première de la façon qu'il estime indiquée, notamment :

- a) en prolongeant d'au plus un an la période de validité de la première ordonnance;
- b) en écourtant cette période;
- c) en dégageant la personne, absolument ou conditionnellement ou pour la durée qu'il estime indiquée, des obligations prévues dans la première ordonnance.

(2) Après audition de la demande visée au paragraphe (1), toute nouvelle demande relative à la même ordonnance est subordonnée à l'autorisation du tribunal.

35. Quiconque contrevient à une ordonnance rendue en vertu des articles 33 ou 34 commet une infraction et encourt, sur déclaration de culpabilité :

- a) par procédure sommaire, l'amende maximale qui peut sanctionner selon la même procédure l'infraction originale;
- b) par mise en accusation, la peine maximale qui peut sanctionner selon la même procédure l'infraction originale."

Après débat, l'amendement est mis aux voix et adopté.

Les articles 33 et 34 sont adoptés séparément.

L'article 1 est adopté.

Le titre est adopté.

Le projet de loi C-41, modifié, est adopté.

Il est ordonné.—Que le projet de loi C-41 soit réimprimé tel qu'il a été modifié, à titre de document de travail à l'usage de la Chambre des communes à l'étape du rapport.

Il est ordonné.—Que le président fasse rapport à la Chambre du projet de loi C-41, tel qu'il a été modifié.

À 12 h 46, le Comité s'ajourne.

Le greffier du Comité

Charles Bellemare

[Texte]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Thursday, April 9, 1992

[Traduction]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le jeudi 9 avril 1992

• 1104

Le président: À L'ordre!

Bonjour mesdames et messieurs. Avant de recevoir nos invités, je voudrais vous signaler que nous avons un petit problème technique pour la réunion de cet après-midi, problème qu'il y aurait lieu d'aborder immédiatement si nos témoins veulent bien patienter quelques secondes.

I would like to hear more about those problems and difficulties we might have this afternoon from members of this committee. Mr. Johnson, do you have problems, as I do?

Mr. Johnson (Calgary North): Yes, Mr. Chairman, there is a problem. It's Thursday afternoon before the break. I have a flight to catch. I have to leave my office at 4 p.m., so a meeting starting at 3.30 p.m. would be very, very difficult for me. Mrs. Feltham, who has not yet arrived, spoke to me a few moments ago in the House and said that she has the same problem.

• 1105

It seems to me that there's no particular rush. This bill is not going to the House today, and there's a two-week break coming up. We could just as easily handle it on the Monday that we return. I would appreciate the consideration of you and other colleagues.

Le président: Alors, on fait un tour de table brièvement pour mettre en évidence les problèmes et les obstacles à franchir ou à ne pas franchir. Monsieur MacDougall vous avez la parole.

Mr. John A. MacDougall (Parliamentary Secretary to the Minister of Energy, Mines and Resources): Mr. Chairman, I think prior to setting the agenda for this piece of legislation we discussed this and we thought there wasn't going to be too much controversy in doing clause by clause. The feeling of all colleagues—and I refer to Mr. Harvey—was that we could do a lot of the clauses. If there were any comments or any questions, we would have the minister before the committee at 3.30 p.m. with the option and the hope that we could have it wound down by 4 p.m. I'd like to try to see if we can work on that consensus.

I can't see too many drastic problems within the legislation. Quite frankly, I can't see any reason why we can't clean it up this morning. But if we have a problem, I can guarantee the members that we can have you out of here at 4 p.m. I'd love to see if we could try to work towards that, if that would be fair. That was one reason I wanted to have the officials here this morning, so that if there were some technical problems with the bill we could deal with it right now, so some of those concerns could be put off to one side.

Mr. Johnson: That's perfectly all right with me. If I can get away by 4 p.m., there's no problem at all.

[Traduction]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le jeudi 9 avril 1992

The Chairman: Order please!

Good morning ladies and gentlemen. Before we hear from our guests, I would like to point out that we have a small technical problem concerning this afternoon's meeting, and I would like to deal with it immediately if our witnesses would be good enough to wait for a few minutes.

J'aimerais avoir d'autres détails au sujet des problèmes et difficultés que les membres du comité pourraient avoir concernant cet après-midi. Monsieur Johnson, est-ce que vous avez des problèmes semblables aux miens?

Mr. Johnson (Calgary-Nord): Oui, monsieur le président, j'ai un problème. Il s'agit du jeudi après-midi avant le congé. Je dois me rendre à l'aéroport. Je dois quitter mon bureau à 16 heures et donc il me serait très difficile de participer à une réunion qui commence à 15h30. Mme Feltham, qui n'est pas encore arrivée, m'a parlé il y a quelques minutes à la Chambre et elle a le même problème.

Il me semble que nous ne sommes pas particulièrement pressés. Ce projet de loi ne sera pas présenté à la Chambre aujourd'hui, et nous sommes à la veille d'un congé de deux semaines. Nous pourrions aussi bien en disposer le lundi de notre retour. J'apprécierais votre considération à cet égard et celle des autres collègues.

The Chairman: So let us quickly go around the table and hear what the problems and difficulties may be. Go ahead Mr. MacDougall.

M. John A. MacDougall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le président, il me semble que nous avons discuté de cela avant d'établir l'ordre du jour pour ce projet de loi, et nous étions d'avis qu'il y aurait peu de controverse à l'étape de l'étude article par article. Les collègues semblent croire—notamment M. Harvey—que nous pourrions disposer de beaucoup des articles. S'il reste des observations à faire ou des questions à poser, le comité pourrait recevoir le ministre à 15h30. Nous avons la possibilité d'en avoir terminé à 16 heures, et j'espère que ce sera le cas. J'aimerais essayer d'en arriver à un consensus.

Je ne vois pas de problèmes importants concernant le projet de loi. Franchement, je ne vois pas pourquoi nous ne pouvons pas en disposer ce matin. Mais s'il y a un problème, je peux assurer les membres que nous pouvons en finir avant 16 heures. J'aimerais bien que l'on essaye d'y parvenir, si vous êtes d'accord. C'est pour cette raison d'ailleurs que je voulais avoir les fonctionnaires avec nous ce matin, pour que l'on puisse régler tout de suite d'éventuels problèmes techniques et mettre ces préoccupations de côté immédiatement.

Mr. Johnson: Cela me convient parfaitement. Si je peux partir à 16 heures, il n'y a point de problème.

[Text]

Le président: Il y a donc une possibilité de compromis. Monsieur Layton.

M. Layton (Lachine—Lac-Saint-Louis): Je suis parmi ceux qui ont un problème cet après-midi. Si on peut le faire comme le dit le secrétaire parlementaire, je serais très heureux.

Mr. Harvey (Edmonton East): From what I've seen of the government amendments, Mr. LeBlanc's amendments and my amendments, my guess is we can plough this field this morning.

Le président: Je suis très heureux d'entendre ça Ross. Merci.

«Alors,» Madam Feltham, I know that you might have problems this afternoon too. I'm appointed to the House this afternoon. Maybe I can count on Mr. Layton's influence to make me free this afternoon.

Mrs. Feltham (Wild Rose): Mr. Chairman, 4 p.m. is fine. One minute after is not. Then I have to wait until tomorrow.

The Chairman: Don't tell this to me. Tell it to the members.

Merci pour cette collaboration, mes chers collègues. Je crois que nous allons en terminer, compte tenu de cette bonne volonté que nous avons tous manifestée ce matin.

Ceci étant dit, nous pouvons donc recevoir nos témoins qui sont les hauts fonctionnaires du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Nous avons avec nous M^{me} Kellerman, M. Jarvis et M. Spelley. Je vous souhaite la bienvenue, madame et messieurs.

No comments at the beginning? I have something to tell you first.

Nous en sommes donc à la première étape: l'étude de l'article 1 est reportée à plus tard, conformément à l'article 75(1) du Règlement. D'accord?

Des voix: D'accord.

Article 2—*Définitions*

• 1110

Le président: Monsieur Harvey, allez-y, vous avez la parole.

Mr. Harvey: I was hoping that Mr. LeBlanc would be here. In reading through his amendments, I got the impression that basically what you have here in its entirety, even including what is here labelled L-5, the amendment to clause 20, is doors and windows. He also includes insulation materials. If I understand the government amendment correctly, starting at line 15 on page 9, this seems in its entirety to cover specifically doors and windows systems.

I think what Mr. LeBlanc is getting at with regard to his first amendment is essentially giving the government amendment to clause 19 as wide a scope as possible; in other words ensuring that when, as I assume we will when we get there, we grant the minister the authority to make regulation including doors and windows, that it be given as broad a scope of interpretation as possible. That's the goal of this motion here. At least that's my guess in reading it.

[Translation]

The Chairman: So there is the possibility of a compromise. Mr. Layton.

Mr. Layton (Lachine—Lac-Saint-Louis): I also have a problem this afternoon. If we can proceed as the Parliamentary Secretary has suggested, I would be very pleased.

Mr. Harvey (Edmonton-Est): D'après ce que j'ai vu des amendements du gouvernement, des amendements de M. LeBlanc et les miens, j'ai l'impression que nous pouvons terminer nos travaux ce matin.

The Chairman: I'm very pleased to hear that, Ross. Thank you.

Madame Feltham, je sais que vous pourriez aussi avoir des problèmes cet après-midi. Je suis en service à la Chambre cet après-midi. Je pourrais peut-être compter sur l'influence de M. Layton pour m'aider à me libérer cet après-midi.

Mme Feltham (Wild Rose): Monsieur le président, d'accord pour 16 heures. Pas une minute de plus. Autrement il faudrait que j'attende jusqu'à demain.

Le président: Ne me dites pas ça à moi. Dites-le aux membres du comité.

Thank you for your cooperation, my dear colleagues. I think that we will finish, in view of the goodwill that everyone has shown this morning.

Having said this, we can now hear from our witnesses who are senior officials from the Department of Energy, Mines and Resources. They are Mrs. Kellerman, Mr. Jarvis and Mr. Spelley. Welcome to our committee madam and gentlemen.

Vous n'avez pas de commentaire préliminaire? Je dois vous dire quelque chose tout d'abord.

We are at the first stage: the review of Clause 1 has been postponed, pursuant to Standing Order 75(1). Agreed?

Some hon. members: Agreed.

Clause 2—*Definitions*

The Chairman: Go ahead Mr. Harvey.

Mr. Harvey: J'espérais que M. LeBlanc serait ici. En lisant ses amendements, j'ai eu l'impression qu'il s'agissait ici essentiellement dans l'ensemble, y compris même l'amendement L-5 concernant l'article 20, de portes et de fenêtres. Or, son amendement vise aussi les matériaux isolants. Si je comprends bien l'amendement du gouvernement, qui commence à la ligne 15 de la page 9, celui-ci dans son ensemble semble couvrir spécifiquement les portes et fenêtres.

Je crois que le but de M. LeBlanc dans son premier amendement est d'assurer une portée aussi grande que possible à l'amendement du gouvernement à l'article 19; c'est-à-dire, il veut assurer, comme je présume que nous le ferons, que quand nous donnons au ministre l'autorisation de prendre des règlements concernant les portes et les fenêtres, cette autorité sera interprétée d'une façon aussi large que possible. Voilà le but de cette motion. Du moins, c'est ce que je crois comprendre en la lisant.

[Texte]

Mr. Crawford (Kent): Mr. Harvey, an update, which I received from Mr. LeBlanc, states that he wants L-1 introduced, L-2 deleted. L-3 deleted, L-4 introduced, and L-5 introduced.

Mr. Harvey: This makes perfect sense under the circumstances.

Le président: Donc j'ai bien entendu, L-4 et L-5.

Mrs. Feltham: Where did L-4 and 5 come from?

The Chairman: L-1 first.

Je vous suggère, mes amis, d'aborder L-1 tout de suite. n'est-ce pas?

Mr. Harvey: Yes.

Le président: Et s'il y avait des considérations sur d'autres amendements ou articles ultérieurs, on pourra toujours le laisser de côté.

L'amendement est proposé par M. Crawford. J'accepte L-1.

Mr. Harvey: To pick up where I left off, it would seem to me that this is essentially allowing for a wide scope in the light of the government's proposed amendment to clause 19. This supposition on my part, I think, is confirmed by the withdrawal of L-3 and L-2, which essentially would be a duplication of the government's amendment to clause 19. I think the same can be said of L-4 and L-5, which in essence clarified the matter for greater certainty, as lawyers say. On that basis I'd be perfectly happy to support it. I think it's a prudent package.

Le président: Je veux être sûr que le Comité est d'accord avec la démarche. On vient de parler de L-1, mais M. Harvey anticipe déjà sur L-4 et L-5: je veux être sûr qu'on va se comprendre. Y a-t-il lieu d'aborder L-4 et L-5 mes chers collègues?

• 1115

Mr. MacDougall: No, Mr. Chairman, I'd like to see us try to deal with this clause 2 right now. The reason I say this is that in our hearings we talked with both the doors and windows industry and more or less had acceptance from them with what we're looking at. If we move forward into other areas we really haven't had the chance to consult with—whether it's insulation or whoever out there in the other sector—what we're doing is going to unsettle the aspects of what we're trying to do.

I think the government is certainly prepared to move forward with the doors and windows side of it and to consult with everybody else within the sectors. We're getting outside and into provincial jurisdiction and within sectors we haven't control over. There's no problem with the government with regard to doors and windows, which our application is, but if we move even further outside the extreme of the bill, we have problems about which we haven't had the opportunity to consult with other sectors. In passing legislation without doing this, I think we're asking for some trouble, but we're prepared to consult with and even work on strengthening the bill, but to do it right now I think we're probably asking for some difficult times.

[Traduction]

M. Crawford (Kent): Monsieur Harvey, j'ai reçu une note de M. LeBlanc disant qu'il veut qu'on présente L-1, retire L-2, retire L-3, présente L-4 et présente L-5.

M. Harvey: C'est tout à fait logique dans les circonstances.

The Chairman: So I understood correctly, L-4 and L-5.

Mme Feltham: D'où viennent L-4 et L-5?

Le président: Examinons L-1 d'abord.

Colleagues, I suggest that we deal with L-1 first.

Mr. Harvey: Oui.

The Chairman: And if there are implications with respect to other amendments or subsequent clauses, we could always set it aside.

The amendment is moved by Mr. Crawford. I accept L-1.

M. Harvey: Pour revenir à ce que je disais, il me semble que cet amendement vise au fond à élargir le champ d'application, compte tenu de l'amendement proposé par le gouvernement à l'article 19. Je crois que mon hypothèse est confirmée par le fait qu'on a retiré L-3 et L-2, qui essentiellement font double emploi à l'amendement du gouvernement pour l'article 19. Je crois qu'on pourrait dire la même chose concernant L-4 et L-5, qui en fait mettent les points sur les i, comme le diraient les avocats. C'est pourquoi je suis tout à fait disposé à l'appuyer. Je trouve que c'est un ensemble de mesures prudentes.

The Chairman: I want to be sure that the Committee agrees with this approach. We have been talking about L-1, but Mr. Harvey is already anticipating L-4 and L-5; I want to be sure that there will be no misunderstanding. Would it be useful to deal with L-4 and L-5, colleagues?

M. MacDougall: Non, monsieur le président, j'aimerais qu'on traite de l'article 2 dès maintenant. Je dis cela parce qu'au cours de nos audiences, nous avons reçu le secteur des portes et celui des fenêtres et ils ont plus ou moins accepté nos propositions. Si nous entrons dans d'autres domaines où nous n'avons vraiment pas eu l'occasion de consulter les intéressés—soit dans le secteur de l'isolation ou dans un autre domaine—nous allons perturber certains éléments de ce que nous essayons de réaliser.

Je crois que le gouvernement est certainement disposé à aller de l'avant en ce qui concerne les portes et les fenêtres et à consulter tous les intéressés dans les autres secteurs. Nous débordons notre mandat et entrons dans des domaines de compétence provinciale et dans des secteurs qui ne relèvent pas de nous. Il n'y a pas de problème à ce que le gouvernement prenne des mesures concernant les portes et les fenêtres, ce que nous nous proposons de faire, mais si nous nous éloignons trop de l'objet du projet de loi, nous abordons des problèmes sur lesquels nous n'avons pas eu l'occasion de consulter les intéressés dans les autres secteurs. Si nous adoptons une loi sans passer par cette étape, nous nous exposons à des problèmes. Nous sommes bel et bien disposés à consulter les intéressés et à renforcer ce projet de loi, mais ce n'est pas le moment de le faire et j'ai l'impression qu'on s'attirera des difficultés.

[Text]

Mr. Harvey: I have no problem with that whatsoever. I would ask the committee to bear in mind that what we're talking about here is permissive. It is not mandatory. All we are doing is setting the framework within which the minister may choose to act. We're not compelling the minister to act. The reason I especially think L-1 is a prudent addition at this time is that it is possible, even with the inclusion of "door system" or "window system" in clause 19, the rest of the bill reads in such a way as it seems to be talking about energy-using products. If you had a door or a window that used energy, this would clearly fall within the scope... Let us say, you had an automatic door; this is a door system that uses energy.

At the moment, the bill does not contemplate the passive saving of energy, which is why, including especially this definition, I think, is a prudent step, if in fact what we're after under "door system" and "window system" in the government's proposed amendment is passive systems rather than active ones.

Mr. MacDougall: Do you mind if I ask our officials to comment, just to make some further clarification?

Mr. Harvey: No problem.

Mr. William Jarvis (Director General, Efficiency and Alternative Energy Branch, Energy Sector, Department of Energy, Mines and Resources): One issue the committee may wish to address is whether there can actually be any application of regulations with respect to the kinds of products that prevent energy loss under the scope of this legislation. In order for the bill to have application, you need a discrete product, one that can be moved across provincial or international borders and one that is susceptible to measurement as a discrete product outside of the context of the house or the other unit where it's preventing loss from.

To the best of our analysis, we can't really think of anything beyond doors and windows to which that would apply. Take insulation, for example. The efficacy of insulation is really determined by the way it's installed, how thick it's installed and so on. To try to apply this type of regulation to it would (a) not be possible technically, and (b) would raise serious problems of conflict with provincial and municipal building code jurisdictional aspects.

Mr. Harvey: In this regard, the amendment Mr. LeBlanc submitted that spoke to insulation has been withdrawn. So all we're left with, again, are attempts by Mr. LeBlanc to include passive systems within the ambit of the bill. I think at the moment you can read the bill in such a way that those systems are excluded.

In the absence of such a reference, especially in the definition section, even if you include "door system" or "window system" as the government draft for an amendment to clause 19 currently has it. I would suggest it could be interpreted that what this leaves you talking about is active door systems and active window systems.

[Translation]

M. Harvey: Je comprends tout cela parfaitement bien. Je voudrais rappeler au comité qu'il s'agit ici de dispositions habilitantes. Ce n'est pas obligatoire. Nous établissons simplement le cadre dans lequel le ministre peut choisir d'agir. Nous ne l'obligeons pas à agir. Je crois qu'il est prudent d'ajouter L-1 parce qu'il est possible que même avec l'inclusion de portes et de fenêtres à l'article 19, le libellé du reste du projet de loi donne l'impression qu'il porte sur les produits consommateurs d'énergie. S'il y avait une porte ou une fenêtre qui utilise l'énergie, celle-là serait clairement visée par ce projet de loi... Prenons, l'exemple d'une porte automatique. C'est une installation qui consomme de l'énergie.

À l'heure actuelle, le projet de loi ne couvre pas l'économie passive de l'énergie, et c'est pourquoi je trouve qu'il est prudent d'inclure cette définition, si nous voulons, en parlant de portes et de fenêtres dans l'amendement proposé par le gouvernement, viser les systèmes passifs plutôt que actifs.

M. MacDougall: Avez-vous des objections à ce que je demande aux fonctionnaires de faire des observations, juste pour préciser la question davantage?

M. Harvey: Pas de problème.

M. William Jarvis (directeur général, Direction de l'efficacité énergétique et des énergies de remplacement, Secteur de l'énergie, Énergie, Mines et Ressources): Le comité voudra peut-être se pencher sur la question de savoir si les règlements s'appliquent à des types de produits qui empêchent une perte d'énergie, en vertu de cette loi. Pour que ce projet de loi soit applicable, il faut un produit distinct, qui puisse être transporté entre les provinces et les pays et qui puisse être mesurable en tant qu'élément indépendant de la maison ou de l'unité d'où il est censé empêcher la perte d'énergie.

Au meilleur de nos analyses, nous ne pouvons vraiment pas concevoir quelque chose autre que les portes et les fenêtres auquel ces critères s'appliqueraient. Prenez l'isolation, par exemple. L'efficacité énergétique de l'isolation est en effet déterminée par la façon dont elle est appliquée, par l'épaisseur des couches utilisées, etc. Essayer d'appliquer ce type de règlement à l'isolation serait a) impossible du point de vue technique, et b), poserait de sérieux problèmes de conflits de compétence par rapport aux codes provinciaux et municipaux du bâtiment.

M. Harvey: À cet égard, l'amendement proposé par M. LeBlanc concernant l'isolation a été retiré. Donc il nous reste, encore une fois, les efforts de M. LeBlanc visant à inclure les systèmes passifs dans le champ d'application du projet de loi. Je crois que, à l'heure actuelle, on peut interpréter le projet de loi de façon à exclure ces systèmes.

En l'absence d'une telle référence, surtout dans la section des définitions, même si on inclut «porte» ou «fenêtre», comme le fait l'amendement proposé par le gouvernement à l'article 19, j'estime toujours que cela puisse être interprété comme comprenant les portes et les fenêtres en tant qu'éléments actifs.

[Texte]

[Traduction]

• 1120

Ms Joanne Kellerman (Counsel, Legal Services, Department of Energy, Mines and Resources): My concern about this amendment is that it doesn't make any sense once L-2 and L-3 have been deleted, because those are the two amendments that would have proposed deeming of manufactured products. Amendment L-1 refers only to manufactured products that are deemed by regulation, and there will be no deeming by regulation. The regulation motion to amend in relation to doors and windows is not triggered by deeming at all. It's a definition that the regulation-making authority may include doors and windows. So this amendment as presently drafted, in my opinion, would not have any effect, because it's triggered by a deeming provision. It was drafted that way because of the two following amendments, which have been withdrawn.

The Chairman: Do we have any comments or reaction to this explanation? Mr. Harvey.

Mr. Harvey: In your opinion, then, in the absence of such a provision, nonetheless, the government amendment's reference to a door system or a window system is by itself sufficient.

Ms Kellerman: I believe so.

Mr. Harvey: With that understanding . . . fine.

So it's going to be on the record that this is the intention of the committee?

Mr. MacDougall: Very much so.

Mr. Harvey: Fine.

L'amendement est retiré

Le président: Avons-nous un deuxième amendement?

Since we don't have any amendment possible here, we are ready to adopt this clause. Right?

Les articles 2 et 3 sont adoptés

L'article 4—Matériels consommateurs d'énergie

Le président: Le gouvernement a un amendement à l'article 4. Monsieur MacDougall.

Mr. MacDougall: I think all my colleagues have a copy of the amendment on clause 4. I move that clause 4 of Bill C-41 be amended by striking out lines 28 to 30 on page 2 and substituting the following:

(3) A dealer does not contravene paragraph (1)(b) if the requirements of the paragraph are met before the energy-using product

Le président: Y a-t-il une explication que vous voulez donner, monsieur MacDougall, pour accélérer la discussion et la compréhension des collègues? Est-ce que le ministère a des commentaires à faire ou des explications à donner?

Ms Kellerman: The effect of this amendment would be to narrow this provision. As the bill is presently drafted, a non-compliant product could be imported and then either labelled or brought into compliance with an energy-efficiency

Mme Joanne Kellerman (conseillère juridique, Services juridiques, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Ce que je crains à propos de cet amendement, c'est qu'il n'ait plus aucun sens lorsque L-2 et L-3 auront été supprimés, parce que ce sont les deux amendements qui auraient proposé de désigner le matériel fabriqué. L'amendement L-1 ne concerne que le matériel fabriqué désigné par règlement, et il n'y aura plus de désignation par règlement. La motion de règlement visant à amender pour les portes et les fenêtres n'est pas du tout déclenchée par désignation, c'est une définition dans laquelle le pouvoir réglementaire peut inclure les portes et les fenêtres. Ainsi l'amendement tel qu'il est actuellement rédigé n'aurait aucun effet, à mon avis, parce que sa mise en application est déclenchée par une disposition déterminative. Il a été rédigé ainsi en raison des deux amendements suivants, qui ont été retirés.

Le président: Avons-nous des commentaires ou des réactions à cette explication? Monsieur Harvey.

M. Harvey: Donc à votre avis, en l'absence d'une telle disposition, la référence de l'amendement du gouvernement aux portes et fenêtres est en elle-même suffisante.

Mme Kellerman: Je le crois.

M. Harvey: Puisqu'il en est ainsi . . . C'est très bien.

Au compte rendu figurera donc que telle est bien l'intention du Comité?

M. MacDougall: Certainement.

M. Harvey: Très bien.

The amendment is withdrawn

The Chairman: Do we have a second amendment?

Puisqu'il n'y a plus possibilité d'amender cela, nous allons mettre cet article aux voix, s'il vous plaît.

Clauses 2 and 3 are carried

Clause 4—Energy-using products

The Chairman: The government has an amendment to Clause 4. Mr. MacDougall.

M. MacDougall: Tous mes collègues doivent avoir un exemplaire de l'amendement à l'article 4. Il est proposé que l'article 4 du projet de loi C-41 soit modifié par substitution, à la ligne 31, page 2, de ce qui suit:

«paragraphe (1) si les conditions»

The Chairman: Is there an explanation you would like to give, Mr. MacDougall, in order to expedite the discussion and help the understanding of your colleagues? Has the department comments to make or explanations to give?

Mme Kellerman: Cet amendement a pour effet de préciser le sens de cette disposition. Avec le projet de loi actuel, un produit non conforme à la norme pourrait être importé, puis étiqueté ou rendu conforme à la norme

[Text]

standard after it had come into Canada, but before it left the possession of the dealer or the consignee of the dealer. In further review of this, on the part of the department, concerns were expressed that this provision would create potential difficulties from a compliance point of view. The suggestion that the amendment now puts forward to the committee is that this provision be narrowed so that a non-compliant product can be brought into Canada if it doesn't comply with the labelling requirement, because one can add a label. But if the product doesn't comply with the energy-efficiency standard, then it cannot be imported into Canada.

• 1125

Le président: D'accord?

Mrs. Feltham: This refers to paragraph 4.(1)(b)?

Ms Kellerman: Yes, ma'am.

Mrs. Feltham: Okay.

Ms Kellerman: The effect of it would be that paragraph 4.(1)(a) would not be covered by the exception in subclause 4.(3). The product would have to comply with an energy efficiency standard to be imported into Canada.

Mrs. Feltham: Okay, thank you.

L'amendement est adopté

The Chairman: Are you ready to vote for this clause as amended?

Clause 4 as amended agreed to

On Clause 5—*Report on energy-using products*

Mr. MacDougall: I move amendment G-2, that clause 5 of Bill C-41 be amended by striking out line 4 on page 3 and substituting the following:

prescribed form and manner and at the prescribed time, a report setting

Amendment agreed to

Clause 5 as amended agreed to

Clauses 6 to 16 inclusive agreed to

On Clause 17—*Protection of persons claiming interest*

Mr. MacDougall: I move amendment G-3. I think all our colleagues have a copy of this and I don't think there's any need to read it into the transcript. If there are any questions, perhaps the officials could answer them.

[See Minutes of Proceedings]

Le président: La compréhension de cet amendement exige-t-elle une explication de nos hauts fonctionnaires? Monsieur Harvey.

Mr. Harvey: Well, I'm just curious as to why it's required—how it is that the current provisions of the bill do not allow for this.

Mr. Jarvis: The bill, as you may know, was drafted some time ago. Over the past 12 months the application of compliance for this type of regulation has evolved somewhat, and our advice from the Department of Justice is that the

[Translation]

d'efficacité énergétique après son importation au Canada, mais avant que le fournisseur ou le consignataire ne s'en dessaisisse. Le ministère, en poussant plus loin son examen, a crain que cette disposition ne soulève éventuellement des difficultés du point de vue de la conformité. Avec cet amendement, cette disposition suit de plus près la définition, de sorte qu'un produit non conforme peut être importé au Canada s'il n'est pas conforme avec l'exigence d'étiquetage, parce qu'on peut toujours ajouter une étiquette, mais s'il n'est pas conforme à la norme d'efficacité énergétique, il n'est pas autorisé à l'importation au Canada.

The Chairman: Agreed?

Mme Feltham: Est-ce que cela se rapporte à l'alinéa 4.(1)b)?

Mme Kellerman: Oui, madame.

Mme Feltham: Bien.

Mme Kellerman: Ceci aurait pour effet que l'alinéa 4.(1)a) ne serait pas couvert par l'exception du paragraphe 4.(3). Le produit, pour être importé au Canada, devrait être conforme à une norme d'efficacité énergétique.

Mme Feltham: Je vous remercie.

Amendment carried

Le président: Êtes-vous disposés à voter pour l'article tel que modifié?

L'article 4 tel que modifié est adopté

Article 5—*Rapport déposé par le fournisseur*

M. MacDougall: Amendement G-2: il est proposé que l'article 5 du projet de loi C-41 soit modifié par substitution, à la ligne 3, page 3, de ce qui suit:

«forme et selon les modalités—de temps ou autre—réglementaires»

L'amendement est adopté

L'article 5 tel que modifié est adopté

Articles 6 à 16 inclusivement sont adoptés

Article 17—*Droits des tiers*

M. MacDougall: Je propose l'amendement G-3. Vous en avez tous un exemplaire, je pense, et il ne me paraît pas nécessaire d'en donner lecture pour le compte rendu. S'il y a des questions, les fonctionnaires pourraient peut-être y répondre.

[Voir le Procès-verbal]

The Chairman: Does anyone need an explanation to understand this amendment? Mr. Harvey.

M. Harvey: C'est par simple curiosité que j'aimerais savoir pourquoi c'est nécessaire. Comment se fait-il que les dispositions actuelles du projet de loi ne permettent pas cela?

M. Jarvis: Vous savez que le projet de loi a été rédigé il y a quelque temps. Il y a eu une légère évolution, au cours des 12 derniers mois, sur la demande de conformité pour ce genre de règlement, et le ministère de la Justice nous avise

[Texte]

compliance we have may not be sufficient to ensure the intent of the bill, given recent decisions of the courts. In addition, since the bill was introduced we've had advice from Customs and Excise that again they're concerned that the intent of the bill may not be respected, given the compliance mechanisms that are already included.

• 1130

Finally we've had petitions from industry through our consultations. I understand the committee has had some indication as well from some of their witnesses of a significant level of concern about the potential for dumping substandard products if there isn't sufficient protection at the border. These amendments are addressed to respond to those developments and expressions of concern.

Mr. Harvey: I appreciate that and I have absolutely no trouble with the text of the amendment. I'm wondering why it's required certainly in light of clause 16, but as well clause 19 and the regulation-making authority granted there. There's also the incredibly broad regulation-making authority contained in paragraph 24.(c). Is this just for greater certainty?

Ms Kellerman: No, this is a very practical provision. It's not that the government lacks the power to prohibit the import of non-compliant products; it's that Revenue Canada, Customs and Excise has expressed practical concerns about their ability to actually enforce those provisions. They have requested that this sort of provision be included in the legislation. As I understand it, in their view, the provisions of the Customs Act don't give them as much ability to enforce when they are dealing with provisions included in other statutes. So Customs and Excise has, in effect, come forward since the bill was drafted and said that it would like to have this very practical provision that would allow them to get non-compliant products out of customs' warehouses or out of sufferance warehouses rather than having it dumped there and left on their hands.

Mr. Robert Nault (Kenora—Rainy River): I would be interested to know how they do it now.

Ms Kellerman: I think they have a problem. We're advised they have a difficulty now.

Mr. Nault: You mean to tell me they have warehouses full of non-compliant goods all over the country?

Ms Kellerman: That seems to be what they have indicated to us. I couldn't speak to it personally.

Mr. Nault: That's a lot of alcohol.

Mr. Charles Spelley (Chief, Policy Design, Efficiency and Alternative Energy Branch, Energy Sector, Department of Energy, Mines and Resources): In discussions with them, they indicated that since they've taken on obligations in the area of environment, instances are developing where material is sitting in warehouses taking up space and money. They have difficulty getting at it. With their direction to export, they can have it removed.

Le président: Est-ce que ça vous satisfait, monsieur Nault?

[Traduction]

[Traduction]

que la conformité que nous avons pourrait ne pas suffire à réaliser l'intention du projet de loi, compte tenu des récentes décisions des tribunaux. En outre, depuis le dépôt du projet de loi, Douanes et Accise nous a fait savoir qu'il craignait que l'esprit du projet de loi ne soit pas respecté, compte tenu des mécanismes de conformité déjà inclus.

• 1130

Enfin, des requêtes nous ont été présentées par le secteur manufacturier au cours de nos consultations. Je crois savoir que certains témoins ont également fait savoir au comité qu'ils craignaient le dumping de produits de mauvaise qualité en l'absence de protection suffisante à la frontière. Ces amendements visent donc à rassurer les industriels et à tenir compte des nouvelles circonstances.

Mr. Harvey: Je comprends très bien, et n'ai aucune objection à propos du texte de l'amendement. Je me demande simplement pourquoi il est nécessaire, compte tenu non seulement de l'article 16, mais également de l'article 19 et du pouvoir réglementaire qui y est octroyé, sans parler du pouvoir réglementaire extrêmement large prévu à l'alinéa 24c). Est-ce simplement pour parer à plus d'éventualités?

Mme Kellerman: Non, c'est une disposition très pratique. Ce n'est pas que le gouvernement n'ait pas le pouvoir d'interdire l'importation de produits non conformes, mais c'est parce que Revenu Canada, Douanes et Accise, s'est inquiétée de savoir comment il ferait appliquer ces dispositions et a demandé d'inclure ce genre de clause dans la loi. Ce ministère pense en effet que les dispositions de la Loi sur les douanes ne lui donnent pas la même latitude que lorsqu'il traite de dispositions contenues dans d'autres lois. C'est ainsi que Douanes et Accise est intervenu depuis la rédaction du projet de loi, en demandant que soit incluse cette disposition très pratique qui lui permettrait de retirer des entrepôts ou des entrepôts d'attente des douanes des produits non conformes, plutôt que de les voir abandonnés et laissés à sa charge.

Mr. Robert Nault (Kenora—Rainy River): Je suis curieux de savoir comment on procède actuellement.

Mme Kellerman: On me dit qu'ils ont des difficultés, à l'heure actuelle.

M. Nault: Vous voulez dire que dans tout le pays, leurs entrepôts sont pleins de marchandises non conformes?

Mme Kellerman: C'est du moins ce qu'ils nous ont dit. Je n'en ai personnellement pas connaissance.

M. Nault: Ça fait beaucoup d'alcool.

M. Charles Spelley (chef, Élaboration des politiques, Direction de l'efficacité énergétique et des énergies de remplacement, Secteur de l'énergie, Énergie, Mines et Ressources): Lors d'entretiens que nous avons eus avec eux, ils nous ont fait savoir que depuis qu'ils avaient accepté des obligations en matière d'environnement, les cas se sont multipliés de matériel entreposé qui occupe de la place et coûte de l'argent. Ils ont du mal à s'en défaire, mais avec cette autorisation d'exporter, ils peuvent faire enlever ce matériel.

The Chairman: Are you satisfied, Mr. Nault?

[Text]

Alors, s'il n'y a pas d'autres commentaires ou questions, je crois comprendre qu'il nous faudrait peut-être voter tout de suite l'insertion de ces trois nouveaux paragraphes qui ne sont pas dans le texte de loi, si je comprends bien le déroulement. Ai-je votre accord pour voter sur ces trois paragraphes?

Paragraph (a) says by adding immediately after line 38 on page 8, the following. The first paragraph is about notice for removal, the second is forfeiture, and the third is disposal or destruction. We are adding this very small portion dealing with third parties, which is paragraph (b) of the amendment to clause 17. Are you ready to vote on these additions?

Mr. Harvey: One more technical question. In the opinion of the clerk, I take it that this proposal does not exceed the principle of the bill as accepted by the House in second reading.

The Chairman: No.

Mr. Harvey: Very good.

Amendment agreed to

The Chairman: Now we have another insertion, I think. We go back to the former clause 17 as written in your book now. There is a very short insertion, I think. It's an amendment, on page 8 again, clause 17, line 42, at the bottom of the page.

Mr. MacDougall: I move that clause 17 of Bill C-41 be amended by striking out line 42 on page 8 and substituting the following.

section 15 or 16, or an energy-using product forfeited under section 17, as though it were a

• 1135

Amendment agreed to

Clause 17 as amended agreed to

Clause 18 agreed to

On Clause 19—*Regulations*

The Chairman: We have a government amendment to clause 19, which will be introduced by Mr. MacDougall.

Mr. MacDougall: I move that clause 19 of Bill C-41 be amended by striking out line 15 on page 9 and substituting the following:

any other form or source of energy or to be used as a door system or window system;

Amendment agreed to

The Chairman: We have the next amendment, L-3, proposed by a Liberal member.

On l'avait retiré, si je me souviens bien, tout à l'heure.

Mr. Harvey: This amendment is intended, quite clumsily perhaps, to address the concern raised by Friends of the Earth that, especially if we are going to rely on the CSA to set the standards that are then given the stamp of approval under the act, they think it wise that some provision be made to include environmentalists on the panels setting the standards.

[Translation]

If there are no other comments or questions, we shall have, I believe, to vote immediately on inserting those three new subsections into the legislation, if I understand the process. Do you consent to vote on them?

Il est proposé que le projet de loi C-41 soit modifié par: a) insertion, après la ligne 36, page 8, de ce qui suit. Le premier paragraphe porte sur l'avis de retrait, le deuxième sur la confiscation et le troisième sur la disposition de l'objet. Nous ajoutons une petite clause portant sur les tiers, à savoir l'alinéa b) de l'amendement à l'article 17. Êtes-vous prêts à voter sur ces ajouts?

M. Harvey: Un point de détail: D'après le greffier, cette proposition ne déborde pas du principe du projet de loi tel qu'accepté par la Chambre en seconde lecture?

Le président: Non.

M. Harvey: Très bien.

L'amendement est adopté

Le président: Nous avons encore autre chose à ajouter. Nous revenons à l'ancien article 17 tel qu'il figure dans la liasse. Il s'agit d'un petit amendement, de nouveau à la page 8, article 17, ligne 40, au bas de la page.

M. MacDougall: Il est proposé que l'article 17 du projet de loi C-41 soit modifié par substitution, à la ligne 40, page 8, de ce qui suit:

virtu des articles 15, 16 ou 17 comme si elle

L'amendement est adopté

L'article 17 tel que modifié est adopté

L'article 18 est adopté

Article 19—*Règlements*

Le président: Nous avons un amendement du gouvernement à l'article 19, amendement qui sera présenté par M. MacDougall.

M. MacDougall: Il est proposé que l'article 19 du projet de loi C-41 soit modifié par substitution, à la ligne 17, page 9, de ce qui suit:

«ou source d'énergie ont pour servir de porte ou fenêtre;»

L'amendement est adopté

Le président: Nous avons l'amendement suivant, L-3, proposé par un député libéral.

If I remember well, it had been withdrawn.

M. Harvey: Cet amendement répond, maladroitement peut-être, aux préoccupations des Amis de la Terre qui demandaient, à supposer que nous allions charger l'Association canadienne de normalisation d'établir ces normes que la loi rendrait alors officielles, s'il ne fallait pas faire siéger des écologistes aux comités chargés de l'établissement des normes.

[Texte]

After that submission was made by Friends of the Earth I made a point of questioning each successive presenter as to whether they had any objection to that submission. Nobody did, and you'll recall that the CMA thought it was rather a jolly idea. But effecting that provision specifically in this particular legislation is out of the question; we can't do it.

I would suggest that we can give the minister the authority when making regulations to include among those regulatory compulsions the stipulation that the minister may himself set who is to be included on such panels. That's the only way I can see around it. This amendment is not compulsory, but permissive. This is all that I assume we can do, but that's the point of the amendment.

Mr. MacDougall: Mr. Chairman, I understand where my colleague is coming from, and the only problem I have with this amendment is that ministers are sometimes chastised for appointing people and would sooner leave the flexibility within the structure to ensure. I think all of us would believe that all interested parties should be part of any type of consultation. Perhaps we're stepping over the line, no matter who may be a minister, in asking him or her to ensure that X, Y or Z be part of any committee. That's my only concern. I don't know whether the department has anything further.

Mr. Jarvis: It's difficult for me to contemplate a situation in which the minister's desire for the participation of any group in a consultation process wouldn't be put into effect. In that regard, the wording is not effective, in a sense, because the minister's desires with respect to his department's performance would be respected regardless.

Mr. Harvey: I agree with the member in that I can't imagine there being anyone at this table or indeed in the department who would not want to see all the various stakeholders represented. I would assume that under most circumstances the minister would wish to maintain an arm's length relationship, at the very least, with the body setting the standards, assuming it is not the department itself.

• 1140

I just think it prudent that we supply the minister with the authority to ensure that, should that ever be required. I'm not saying it will be required. Again, what this bill contemplates, by and large, is a system of permissions for the minister to achieve this, that, such and so. Presumably, if these things are achieved spontaneously or through other agencies, the minister will feel no compulsion whatsoever in each instance to move. However, if there is a problem at some point, I would suggest it's prudent to leave the minister with the tools necessary to correct that problem.

Ms Kellerman: If I can speak to the drafting as opposed to the policy question, the concern I have with the motion as it's presently worded is that it is conjunctive because it starts off with the word "and". I would not want to see the contrary of what the intent of the motion is. I would not want to see it necessary to prescribe the method of participation and the method of standard setting in order to set an energy efficiency standard. I'm concerned that the

[Traduction]

Après avoir entendu le mémoire de la société Les Amis de la Terre, j'ai veillé à demander à chaque témoin qui leur a succédé s'il avait une objection quelconque à cette demande. Personne n'en avait; l'Association des manufacturiers canadiens a même trouvé l'idée excellente. Mais il nous est impossible de spécifier cela dans le projet de loi.

Je propose que nous donnions au ministre le pouvoir, quand il prépare un règlement, de stipuler, parmi les prescriptions réglementaires, qu'il appartiendra au ministre lui-même de décider qui siégera à ces comités. C'est la seule façon que je vois de contourner cette difficulté. Cet amendement n'est pas obligatoire, il est habilitant. C'est tout ce que nous pouvons faire, mais tel est l'objet de l'amendement.

M. MacDougall: Monsieur le président, je comprends le point de vue de mon collègue, et la seule objection que j'ai à cet amendement, c'est que les ministres sont parfois critiqués pour les nominations qu'ils font et préféreraient que la loi s'en occupe. Nous considérons tous, j'en suis sûr, que toutes les parties intéressées devraient participer à toutes les consultations. C'est peut-être aller au-delà de nos prérogatives, quel que soit le ministre en fonction, de lui demander de veiller à ce que X, Y ou Z siège à l'un ou l'autre comité. C'est là ma seule objection, je ne sais pas si le ministère en a d'autres.

Mr. Jarvis: J'ai peine à imaginer une situation dans laquelle le désir du ministre de faire participer un groupe à un processus de consultation ne serait pas pris en considération. A cet égard, en un sens, les termes ne sont pas bien choisis, parce qu'il serait tenu compte de toute façon des désirs du ministre concernant l'exécution des tâches de son ministère.

Mr. Harvey: Je suis d'accord avec le député: j'ai peine à imaginer qu'un membre du comité, ou une personne attachée au ministère soit opposé à ce que tous les différents participants soient représentés. Dans la plupart des circonstances, le ministre voudrait, pour le moins, conserver une relation sans lien de dépendance avec l'organisme chargé d'établir les normes, à supposer qu'il ne s'agisse pas du ministère lui-même.

Il me semble prudent de laisser au ministre le pouvoir d'y veiller, le cas échéant. Je ne dis pas que ce sera nécessaire. Là encore, ce qu'envisage ce projet de loi, dans l'ensemble, c'est l'habileté du ministre à arriver à tel ou tel objectif. Si l'objectif est réalisé spontanément ou par d'autres organismes, il est fort probable que le ministre ne se sentira nullement obligé chaque fois d'intervenir, mais s'il y a une difficulté qui surgit, il est prudent de donner au ministre les outils nécessaires pour résoudre le problème.

Mme Kellerman: Plutôt que de politique, je voudrais parler du libellé proprement dit: ce que je n'aime pas dans le libellé actuel, c'est que dans la version anglaise, le passage commence par la conjonction de coordination «and». Je ne voudrais pas qu'on y voit le contraire de ce qui est l'intention de la motion, ou qu'il soit nécessaire de prescrire qui seront les participants, et la façon d'établir des normes, pour fixer les normes d'efficacité énergétique. Je crains que le mot

[Text]

word "and", because of the way this motion is drafted, would mean that you had to do the second in order to do the first, which would certainly very much slow down the implementation of any standard setting whatsoever to get this bill in practice. I have a concern about the wording apart from the policy consideration.

Mr. Johnson: I wish to make a small comment. I'm trying to add this thing in and there's a semi-colon followed by a comma and then the word "and". If I'm reading it, you're inserting it—

Mr. Harvey: Oh, yes.

Mr. Johnson: That's just a punctuation problem, but it should be brought to mind. Also, I don't understand why it wasn't proposed as another letter like (a), (b), (c), which I think is the same comment that's being made.

Ms Kellerman: That would be a way around my concern about the draft.

Mr. Harvey: I have no problem with that at all. The reason, Al, quite frankly, is this was done on the fly.

Mr. Johnson: I'm not speaking for or against the motion right now. I'm just wondering why it's needed.

Le président: J'aimerais quand même qu'on puisse s'orienter vers une décision sur l'amendement, monsieur Johnson; je comprends que vous proposez un moyen technique quant à la présentation et l'insertion de cette portion, mais j'aimerais savoir si on se dirige vers un accord sur un amendement ou bien vers une difficulté.

Monsieur MacDougall, vous aviez un commentaire à faire.

Mr. MacDougall: I certainly understand where Mr. Harvey's coming from, but I hate to limit it to one stakeholder. I would sooner see it as a vast open approach where all stakeholders have the opportunity of coming to the table.

I don't know whether we're going to give more to the bill by doing it and putting it in the hands of whoever a minister may be, rather than leaving it with the stakeholders who have the input that would be available.

I'm concerned when we start zeroing in on a minister or an office rather than keeping it as an open stakeholder opportunity. That's the only thing that I'm concerned about, that side of it, that then all of sudden we're going to say "Mr. Minister, we expect x, y, z at the table."

As we all know, there are certain interest groups out there that all of us may want to see at a table, and we would be asking this interest group rather than the overall approach. What would concern me with something like that in the bill is that rather than keeping it at an opportunity for all stakeholders, everyone around this table may have one group that they want at that table because it's in the bill.

Mr. Johnson: One more brief comment, Mr. Chairman. I have a concern as I think of what this means. The Governor in Council may make regulations prescribing the means and processes by which the standards may be devised. Well, once the Governor in Council does that, then these organizations are going to be expected to be paid and staffed by the government. There's an implied cost obligation on the government.

[Translation]

«and», en raison de la façon dont le texte de la motion est rédigé, ne signifie que le second est une condition nécessaire du premier, ce qui ralentirait considérablement l'établissement de normes pour faire appliquer ce projet de loi. Ce n'est donc pas l'intention politique qui m'inquiète, mais bien le libellé.

Mr. Johnson: Permettez-moi une petite observation. J'essaye d'ajouter cela, il y a deux points suivis d'une virgule, puis le mot «and». Si je le lis, vous introduisez... .

Mr. Harvey: Oui.

Mr. Johnson: Ce n'est qu'une question de ponctuation, mais il conviendrait d'en tenir compte. Je ne comprends pas non plus pourquoi on n'en a pas tout simplement fait un autre alinéa, ce sur quoi je rejoins l'intervention précédente.

Mme Kellerman: Si on procéderait ainsi, je n'aurais plus d'objection.

Mr. Harvey: Je n'y vois pas d'inconvénient. Il faut bien dire, Al, que ce texte a été rédigé en vitesse.

Mr. Johnson: Je ne parlais ni pour, ni contre la motion, je me demande simplement pourquoi elle est nécessaire.

The Chairman: I would nevertheless like us to make a decision on the amendment, Mr. Johnson. I understand it is a technical matter and it is more the draft and the way of inserting it, but I would like to know if we have struck a problem, or if we are moving towards an agreement on the amendment.

Mr. MacDougall, you want to make a comment.

Mr. MacDougall: Je comprends très bien l'objection de M. Harvey, mais je n'aimerais pas que l'on vise plus particulièrement une partie intéressée, au lieu de demander que toutes les parties intéressées participent au processus.

Je ne sais pas si nous ajoutons grand-chose au projet de loi en nous en remettant à un ministre, quel qu'il soit, plutôt qu'en en laissant le soin aux parties intéressées qui voudront participer à l'établissement des normes.

Je n'aime pas beaucoup l'idée de viser un ministre ou un bureau plutôt que de garder la porte ouverte à toutes les parties intéressées. C'est la seule chose que je craigne, cet aspect de la question, à savoir que nous disions tout à coup: «Monsieur le ministre, nous voulons que x, y et z siègent à la table de négociations.»

Nous savons tous qu'il existe certains groupes d'intérêt que nous voudrions tous voir participer, et nous demanderions expressément qu'ils figurent parmi les participants, au lieu de conserver plus de latitude. Ce qui m'inquiéterait, si cela figurait dans le projet de loi, c'est qu'au lieu de garder la porte ouverte à toutes les parties intéressées, chacun d'entre nous nommerait un groupe qu'il voudrait voir participer au même titre, puisque cela figure dans le projet de loi.

Mr. Johnson: Une autre petite remarque, monsieur le président. Ce que cela signifie m'inquiète un peu. Le gouverneur en conseil peut promulguer un règlement prescrivant par quel moyen et processus les normes seront établies. Si le gouverneur en conseil procède ainsi, ces organisations vont avoir droit à du personnel et à des ressources financières du gouvernement, ce qui entraîne des coûts pour ce dernier.

[Texte]

If the government invites people to participate, that's one thing. But if we prescribe by fiat that these organizations must be involved in the development of these standards, then those organizations are going to say wait a minute, you are forcing me to do this, it's not voluntary, now you are liable for all of my costs. That's a worrisome thought. I can't support it. I'm sure the minister will consult with everyone he needs to consult with. Any minister from any party would. He's not prevented from doing that. But to have the minister prescribing that these people must be involved in the process means they now have a right to demand compensation for it.

• 1145

Mrs. Feltham: I'm not sure I see the same problem my colleagues do. In reading the whole thing—"the Governor in Council may make regulations"—and then it goes on to prescribe the "energy-using", the "efficiency", the "form and manner", and it may prescribe "the means and processes by which such standards are devised and which persons are to participate in the devising". . . It may do all of this. I don't see it as being any different from all the others that are in there. Someone has to do it, and it's just a follow-up.

My feeling is that whether it's in there or not, it could already be covered under the sections that are in there, because if someone has to prescribe the form and the manner of labelling and everything else, then they are already looking at the means and the process. So I don't feel the same way about it as my colleagues do. When you say he may make regulations, I think perhaps you triggered an unnecessary concern. When you talked about the people who made a presentation—the Friends of the Earth or whoever, it could be any one of those groups that come in and try lobbying for this—again, I am not sure that is a concern we should be...

Mr. Harvey: In an attempt to answer Mr. Johnson's first concern, which I think is a legitimate one, that as drafted the amendment would allow the Governor in Council, through regulation, to compel people to participate, and that's not what was intended. . . Perhaps in the second line of the proposed amendment, after the word "persons", if we were to strike out the words "are to" and substitute the word "may", so that it would read "prescribe and which persons may participate in the devising of such standards"—would that meet that objection?

Mr. Johnson: Mr. Chairman, it may meet the objection, but it's now watered down. We have the governor "may" and everything "may" and the minister "may" do it anyway. The problem with this type of regulation, when it's there. . . If the minister, through the Governor in Council, does not prescribe, then there'll be howls that he didn't prescribe who would be involved and so on. And even though they "may", they will still be saying that you prescribed that they may and they want to be compensated and so on.

[Traduction]

Que le gouvernement invite des gens à participer, c'est une chose, mais si la participation de ces organisations à l'établissement de ces normes est ordonnée par la loi, ces mêmes organisations diront qu'elles sont forcées par la loi de faire une chose et que par conséquent le gouvernement doit assumer tous leurs frais. C'est inquiétant, et je ne peux appuyer cette motion. Je suis sûr que le ministre consultera tous ceux qu'il doit consulter, tout ministre, quel que soit son parti, le ferait. Rien ne l'en empêche. Mais si le ministre exige que ces gens participent au processus, cela leur donnerait le droit d'exiger d'être indemnisés.

Mme Feltham: Je ne vois pas les choses du même oeil que mes collègues. À la lecture de cet article... «le gouverneur en conseil peut, par règlement»... puis il est question de matériel consommateur d'énergie, d'efficacité énergétique, de fixer les modalités d'étiquetage, puis de «fixer les moyens et les procédés d'établissement de ces normes et déterminer les personnes qui doivent prendre part à leur établissement». . . Le gouverneur en conseil peut faire tout cela, je ne vois pas en quoi ce dernier point diffère de tous ceux qui le précédent. Il faut bien que quelqu'un ait ce pouvoir, et ce n'est qu'une chose parmi d'autres.

Que cette précision soit donnée ou non, ce pouvoir peut être donné dans le cadre des alinéas qui précédent, parce que si quelqu'un doit fixer des normes d'efficacité énergétique, des modalités d'étiquetage et tout le reste, il faut bien lui donner les moyens de le faire. Je n'ai donc pas le même point de vue là-dessus que mes collègues. Si vous autorisez quelqu'un à faire un règlement, vous vous faites inutilement du soucis. Vous parlez des gens qui sont venus témoigner devant nous, les Amis de la Terre ou n'importe lequel de ces groupes venus pour plaider l'une ou l'autre cause, là encore je ne pense pas que ce soit une crainte que nous devrions...

Mr. Harvey: Je voudrais essayer de répondre à la première objection de M. Johnson, qui me paraît légitime, à savoir que l'amendement tel que rédigé autoriserait le gouverneur en conseil, par règlement, à forcer les gens à participer, et que ce n'est pas là l'intention du projet de loi. . . Peut-être qu'à la seconde ligne du projet d'amendement nous pourrions supprimer le verbe «doivent» après «personnes» et le remplacer par «peuvent» de sorte que nous aurions: «fixer les moyens et les procédés d'établissement de ces normes et déterminer les personnes qui peuvent prendre part à leur établissement». Est-ce que cela vous rassurerait?

M. Johnson: Cela me rassurerait peut-être, monsieur le président, mais vous avez un amendement bien dilué. Nous avons un gouverneur en conseil qui «peut», et de même pour le ministre, mais la difficulté avec ce genre de règlement, une fois formulée. . . Si le ministre, par le truchement du gouverneur en conseil, ne prescrit pas, ce sera un tollé général, parce qu'il n'a pas prescrit, entre autres, qui participerait à l'établissement des normes. Et même si vous conservez le texte tel quel, on dira toujours encore que vous prescrivez qu'ils peuvent prendre part, et veulent être indemnisés.

[Text]

It gets worse as I hear it. I'm getting a very uneasy feeling about it. I disagree profoundly with Mrs. Feltham on this because as soon as it's there, the minister will be lobbied mercilessly to be included in the prescribed list of people to be consulted.

Le président: J'écoute objectivement le déroulement des discussions, monsieur Harvey, et j'ai le sentiment qu'il n'y a pas d'accord sur votre amendement; j'aimerais quand même que nous reprenions le cours des discussions pour voter. J'aurais envie de passer à un vote pour mettre à l'épreuve votre amendement. Seriez-vous d'accord de vous soumettre au vote?

Mr. Harvey: In the absence of such an amendment, what authority is enjoyed by any government agency to compel the CSA, assuming it to be the standard-setting organization, to include environmental groups on the panel setting the standards under the act?

• 1150

Mr. Jarvis: The CSA may well be the chosen agent to set the standards, but that would be under contract from the minister and the department, and the terms of that contract would determine what process they would use.

I might add that the intent of the process is to be inclusive, with a high priority set on harmonization with provincial agencies, and respecting their needs and desires in that process is going to be important, as well. Prescriptions at the front end as to how the process might proceed may well make it more difficult to arrive at the kind of consensus we'll need with the provincial agencies.

With respect to the CSA, they would be an agent under contract to the department to do that, and the contract would specify the terms and conditions under which they would do that.

Mr. Harvey: So the minister does enjoy that authority through the contractual relationship.

Mr. Jarvis: Yes. He has the responsibility for the regulations.

Mr. Harvey: Fine. In that case, I'll withdraw it.

Le président: Ça vous va, monsieur Harvey?

Une voix: On peut le retirer mais il faut le consentement.

Le président: Alors j'aimerais avoir le consentement des membres du Comité quant au retrait de cet amendement qui a été reçu dans les normes, évidemment. Dois-je comprendre que cet amendement est retiré par les membres du Comité.

L'amendement est retiré

Le président: Nous en sommes à un second amendement, l'amendement N-2 qui suit. Vous êtes à la version anglaise, à la ligne 23.

Mr. Harvey, would you go on with this amendment, please?

Mr. Harvey: This arises out of the testimony received from, I believe, Mr. Kelly of Marbek, strongly advocating that we at least create provision for the equivalent of labelling to be included in advertising, the contention being that, at the

[Translation]

Plus je l'entends et j'y réfléchis, plus cela m'inquiète. Je ne suis pas du tout d'accord sur ce point avec Mme Feltham, parce que sitôt que cela figurera dans la loi, des pressions s'exerceront impitoyablement sur le ministre pour qu'il inclue tel et tel groupe dans la liste des gens à consulter.

The Chairman: I am following closely the discussion, Mr. Harvey, and I have a feeling there is no agreement on your amendment, but I would like all the same that we start discussion on the vote. I would like to see if your amendment will be carried. Would you agree to have it voted on?

M. Harvey: En l'absence d'un tel amendement, de quel pouvoir dispose un organisme gouvernemental pour obliger l'Association canadienne de normalisation, à supposer que ce soit lui qui sera chargé l'établir des normes, à faire siéger des groupes écologiques au comité chargé par la loi de fixer des normes?

M. Jarvis: L'Association canadienne de normalisation pourrait fort bien être chargée d'établir les normes, mais cela se ferait dans le cadre d'un contrat passé avec le ministre et le ministère, et ce sont les modalités de ce contrat qui détermineraient la procédure à suivre.

J'ajoute que l'objectif est d'établir une procédure globale; on accordera beaucoup d'importance à l'harmonisation avec les agences provinciales dont on devra respecter les besoins et les objectifs. Le fait d'édicter des prescriptions sur la marche à suivre pourrait bien nous compliquer la tâche quant au consensus qu'il nous faudra établir avec les agences provinciales.

Au sujet de l'Association canadienne de normalisation, elle pourrait en être chargée par le ministère aux termes d'un contrat, lequel préciseraient les modalités de l'opération.

M. Harvey: Le ministre a donc le pouvoir de le faire dans le cadre d'une relation contractuelle.

M. Jarvis: Oui. Il est entièrement responsable de la réglementation.

M. Harvey: Très bien. Dans ce cas, je vais retirer mon amendement.

The Chairman: You are satisfied, Mr. Harvey?

An hon. member: It can be withdrawn, but we need consent.

The Chairman: I would seek consent of the members of the Committee for the withdrawal of that amendment that has been duly introduced. Do I understand that the members of the Committee are in agreement to withdraw that amendment?

The amendment is withdrawn

The Chairman: We are now on a second amendment, namely amendment N-2, line 23 of the English version.

Monsieur Harvey, voulez-vous poursuivre au sujet de cet amendement?

M. Harvey: Cet amendement fait suite au témoignage de M. Kelly, de Marbek, qui recommandait fortement que l'on prévoit pour la publicité des dispositions au moins équivalentes à celles s'appliquant à l'étiquetage. L'argument

[Texte]

very least, half of the consumer's decision as to what appliance to purchase is made long before he ever gets to the shop floor and is made through perusal of catalogues and especially through advertising. Based on my own experience, I assume that would be principally print advertising, but perhaps some electronic advertising as well.

In any event, if the point of the program is to influence consumer decisions—and surely that has to be the point of the program—then I would suggest that we at least again create not the compulsion but the possibility of requiring the equivalent of labelling in advertising for the products covered under the regulations.

Le président: Quelles sont les réactions?

Mr. Johnson: Just to start the discussion, without talking to the intent but again to the drafting, I would just suggest that this be amended to be item (g) at the end,—

Mr. Harvey: Oh, yes. Fine.

Mr. Johnson: —with the comma and the “and” taken off at the beginning. We discussed that before.

Mr. Harvey: No problem.

Mr. Johnson: It is just so we'll know what we're talking about.

Mr. Harvey: So it would actually be immediately after line 31.

Mr. Johnson: Those are my thoughts right now.

The Chairman: You might receive this amendment, technically speaking, by adding it to (g).

Mr. Johnson: I haven't spoken to it yet. I'm just saying that it should be discussed as—

The Chairman: You haven't spoken about the contents.

Mr. Johnson: —(g) after line 31, and so forth.

Le président: Alors, il y a d'une part le contenu de l'amendement sur lequel j'aimerais vous entendre, et on verra où le placer ensuite. M. Nault d'abord.

Mr. Nault: This is an interesting amendment and probably it has a lot of merit, but there is a problem of course, and that is in promotion of energy products on the radio. In particular, what do you do after every commercial? Do you say that it's CSA approved at the end? How do you deal with that? That causes some difficulty for those who are trying to do that kind of advertising and promoting. As for the print media, that wouldn't be too difficult because you would just put “CSA approved” on the bottom of your ad, or something of that nature.

[Traduction]

est que la décision du consommateur quant au modèle d'appareil ménager qu'il va acheter est en grande partie prise longtemps avant qu'il ne mette le pied dans un magasin. Le consommateur prend cette décision en lisant des catalogues et de la réclame. D'après ma propre expérience, je suppose qu'il s'agirait surtout de publicité imprimée, mais il pourrait y avoir aussi des annonces dans les médias électroniques.

Quoi qu'il en soit, si l'objet du programme est d'influencer les décisions des consommateurs, et tel est indéniablement l'objectif de ce programme, alors il me semble que nous devrions prévoir non pas l'obligation, mais la possibilité d'appliquer à la publicité les mêmes exigences que pour l'étiquetage des produits visés par les règlements.

The Chairman: What are the reactions to this?

M. Johnson: Pour amorcer la discussion, je voudrais faire une suggestion qui ne porte pas sur le fond, mais plutôt sur la forme. Je propose simplement que l'on modifie le texte pour qu'il devienne l'alinéa g) à la fin,...

M. Harvey: Oui, très bien.

M. Johnson: ...la virgule et le mot «and» étant supprimés au début. Nous en avons déjà parlé.

M. Harvey: D'accord.

M. Johnson: C'est simplement pour préciser de quoi on parle.

M. Harvey: Cela viendrait donc immédiatement après la ligne 31.

M. Johnson: C'est tout ce que j'ai à dire pour l'instant.

Le président: Du point de vue technique, on pourrait accepter cet amendement en l'ajoutant à g).

M. Johnson: Je n'ai pas encore parlé du fond. Je dis simplement qu'on devrait en discuter en tant que...

Le président: Vous n'avez pas encore parlé de la teneur de l'amendement.

M. Johnson: Cela devrait constituer l'alinéa g), après la ligne 31.

The Chairman: So there is on the one hand the content of the amendment on which I would like to hear you. We will decide later on where it is to be inserted. Mr. Nault has the floor.

M. Nault: C'est un amendement intéressant qui a probablement beaucoup de mérite, mais il présente évidemment un problème concernant la promotion des articles consommateurs d'énergie à la radio. Que ferait-on exactement? Faudrait-il ajouter, à la fin de chaque annonce publicitaire, que l'article en question est approuvé par l'Association canadienne de normalisation? Cela créerait certaines difficultés pour les gens qui sont chargés de la promotion et de la publicité de ces articles. Quant aux médias imprimés, il n'y aurait pas tellement de problème. Il suffirait d'ajouter au bas de l'annonce la mention «approuvé par l'ACNOR».

I was wondering whether the department could give us some sort of analysis of this particular amendment, whether it would improve the process of informing our constituents across the board.

Je me demandais si le ministère pourrait nous donner une quelconque analyse de cet amendement. Cela permettrait-il de mieux informer nos électeurs?

[Text]

In this bill we're trying to promote certain standards, and for those of us who live right on the border between Canada and the U.S., this is a perfect example of the necessity of informing our constituents that if they buy a product on the U.S. side, it may be cheaper but they are going to get a much more inferior piece of machinery than they would in some cases in Canada. I would be interested in knowing whether it would be possible to do that without causing all sorts of difficulty for the individual who is selling the product.

Le président: Vous voulez répondre, monsieur Jarvis, et vos collègues peut-être?

Mr. Jarvis: I think the position of the department is in agreement with the principle that an effective program is going to require an information component to it, and it's certainly the intent of the program announced by Minister Epp that there would be an information program that would surround this, both in stores and in broader communications.

We do have some concern, and we haven't looked into it in detail as yet, about the Charter of Rights implications. As it's not a health or safety issue, how would the courts look on this in a Charter of Rights context? There also may be some difficulties in the kind of authority, jurisdictional authority, that might be used for that.

I'll let my justice colleague speak a little bit to that as well, if I may.

Ms Kellerman: The difficulty in having this motion to amend is that it might possibly infringe on the freedom-of-speech guarantee in the Charter of Rights. I would like to see a Charter of Rights analysis before it was enacted in legislation. I think, speaking on behalf of Department of Justice, I would feel a great deal more comfortable if I were satisfied that there was not an infringement of the Charter of Rights guarantee on freedom of speech, or if there was, that it was supportable under section 1 of the Charter as a reasonable limit imposed in a free and democratic society. Restrictions on advertising, to date, I think have been in quite restricted areas; for example, cigarettes, alcohol, and that sort of thing.

The second point that Mr. Jarvis alluded to is whether in fact there's constitutional authority to do this, and I really am not entirely sure that there is at this moment. The federal provisions about misleading advertising I would think rest on the criminal law power, and I am not sure that this could be said to rest on the federal criminal law power.

Mr. Harvey: Clearly not.

Ms Kellerman: So I'm not quite sure what the authority for it would be.

Le président: En supposant qu'il y ait cette possible difficulté, et je vous le propose pour éviter de discuter longuement là-dessus, étant donné le bien-fondé de la préoccupation de M. Harvey, peut-être pourrions-nous demander au ministère de faire cette recherche? Monsieur Nault.

Mr. Nault: I guess I don't see the difficulty as much as others. It's not unusual to suggest that under regulations certain information be included with products. If the CSA component is supposed to have any teeth at all or if it is

[Translation]

L'objet de ce projet de loi est de promouvoir l'application de certaines normes, et pour ceux d'entre nous qui habitent le long de la frontière canado-américaine, cela illustre parfaitement la nécessité de dire à nos électeurs que s'ils achètent un article aux États-Unis, ils paieront peut-être moins cher, mais dans bien des cas, ils obtiendront un produit très inférieur. Je voudrais bien savoir s'il serait possible de le faire sans causer toutes sortes de difficultés aux gens qui vendent les articles en question.

The Chairman: Do you wish to answer that, Mr. Jarvis, and perhaps your colleagues as well?

Mr. Jarvis: La position du ministère est conforme au principe selon lequel le programme, pour être efficace, devra comporter un volet information. Il est assurément prévu de doter le programme annoncé par le ministre Epp d'un élément information, autant dans les magasins que dans les communications en général.

Nous avons toutefois certaines réserves. Nous n'avons pas encore étudié la question de façon détaillée, notamment les incidences au regard de la Charte des droits. Comme ce n'est pas une question mettant en cause la santé ou la sécurité, comment les tribunaux envisageraient-ils la chose dans le contexte de la Charte? Il pourrait également y avoir des difficultés quant au pouvoir qu'il faudrait invoquer pour faire cela.

J vais demander à ma collègue de la Justice de dire quelques mots à ce sujet.

Mme Kellerman: La difficulté que pose cet amendement est qu'il pourrait empiéter sur la liberté de parole garantie dans la Charte des droits. Je voudrais lire une analyse des répercussions au regard de la Charte des droits avant de voir ce texte intégré au projet de loi. Au nom du ministère de la Justice, je serais beaucoup plus rassurée si j'étais certaine que cela ne constitue pas un empiétement sur la liberté de parole garantie par la Charte des droits ou, s'il y a empiétement, que c'est acceptable aux termes de l'article 1 de la Charte à titre de limite raisonnable dans le cadre d'une société libre et démocratique. Je pense que jusqu'à maintenant, les contraintes imposées dans le domaine de la publicité se sont limitées à des domaines très précis, notamment les cigarettes, l'alcool, etc.

M. Jarvis a également fait allusion à un autre point, c'est-à-dire le pouvoir constitutionnel qui permettrait de le faire. Je ne suis pas absolument certaine que ce pouvoir existe actuellement. Les dispositions fédérales au sujet de la publicité trompeuse relèvent du droit criminel; or je ne suis pas du tout certaine que l'on puisse affirmer que ceci relève des pouvoirs conférés par le droit criminel fédéral.

Mr. Harvey: Il est évident que ce n'est pas le cas.

Mme Kellerman: Par conséquent, je ne sais trop quel pouvoir on invoquerait pour le faire.

The Chairman: Let us suppose that such a potential difficulty does exist, for the sake of avoiding a lengthy discussion on that. So, given that Mr. Harvey's concern is founded, perhaps we could ask the department to do that research. Mr. Nault.

Mr. Nault: La difficulté ne me semble pas insurmontable. Il n'est pas inhabituel de proposer que l'on soit tenu, en application des règlements, de fournir certains renseignements au sujet de certains produits. Si les

[Texte]

supposed to make Canadians feel better about the product that they're buying, then for the government to request that particular products suggest CSA approved or not seems to me a normal occurrence of the government to try to explain to the people of the country the type of standard that they've set for themselves as far as a government, as far as a province, as far as a territory is concerned.

• 1200

I don't understand how that could have anything to do with the Charter in the sense that we do that now with a slew of different kinds of products, and now what you are doing is adding these types of energy-efficient products and maybe broadening the base. I'd be interested to see how that would fit in with the Charter. We do it with cigarettes, we do it with alcohol, we do it with motor vehicles. We have certain standards that have to be met with them. I'm just wondering how you envisage the problem with the Charter with that?

Mr. MacDougall: Is it possible for Mr. Harvey to withdraw that now and at third reading bring it back in? It would give the department a chance to redo it for you.

Mr. Harvey: Third reading or report?

Mr. MacDougall: At report stage. Would that be possible?

Mr. Harvey: Yes.

Mr. MacDougall: That way it would be fair.

Mr. Harvey: If we could get some sort of, if not definitive, at least considered opinion from the department...

Mr. MacDougall: Ross, is that okay?

Mr. Harvey: Yes, that would be fine.

Le président: Je pense que c'est là un heureux compromis, monsieur MacDougall, et nous retenons la préoccupation de M. Harvey que nous partageons moralement.

Dois-je comprendre que le Comité est d'accord pour retirer l'amendement N-2?

L'amendement N-2 est retiré

Le président: Je vous invite à passer à l'amendement G-6 au sujet de ce même article 19, lequel amendement est proposé par le gouvernement. Il s'agit du paragraphe f). Nous aurons un autre amendement par la suite.

Alors, monsieur MacDougall, allez-y.

Mr. MacDougall: I move amendment G-6, that clause 19 of Bill C-41 be amended by striking out lines 30 and 31 on page 9 and substituting the following:

(f) respecting the disposition or destruction of anything forfeited under section 15, 16 or 17.

Le président: Je pense qu'il n'y a pas de problème ici.

L'amendement est adopté

[Traduction]

dispositions concernant l'ACNOR doivent avoir le moindre effet, si elles sont censées rassurer les Canadiens quant aux produits qu'ils achètent, alors il me semble normal que le gouvernement exige de préciser si les produits en question sont approuvés ou non par l'ACNOR, afin de tenter d'expliquer à la population quelles sont les normes en vigueur au Canada ou dans une province ou un territoire donné.

• 1200

Je ne comprends pas en quoi cela pourrait avoir quelque chose à voir avec la Charte. En effet, nous faisons la même chose actuellement pour une foule de produits de toutes sortes. Vous ne faites qu'ajouter ces produits à faible consommation d'énergie, en élargissant peut-être quelque peu la portée. Je voudrais bien voir comment cela s'accorderait avec la Charte. Nous le faisons pour les cigarettes, pour l'alcool, pour les véhicules automobiles. Nous avons des normes qui doivent être respectées pour ces produits. Je voudrais que vous m'expliquiez en quoi cette mesure poserait des problèmes avec la Charte?

M. MacDougall: Est-il possible pour monsieur Harvey de retirer cet amendement aujourd'hui, et de le représenter à l'étape de la troisième lecture? Cela donnerait au ministère l'occasion de le reformuler.

M. Harvey: En troisième lecture, ou bien à l'étape du rapport?

M. MacDougall: À l'étape du rapport. Serait-ce possible?

M. Harvey: Oui.

M. MacDougall: Cela serait équitable.

M. Harvey: Si nous pouvions obtenir du ministère une opinion, sinon définitive, du moins réfléchie...

M. MacDougall: Ross, êtes-vous d'accord?

M. Harvey: Oui, très bien.

The Chairman: That seems to me to be a good trade off, Mr. MacDougall, and we duly note Mr. Harvey's concern that we share.

Do I understand that the Committee is in agreement to withdraw amendment N-2?

Amendment N-2 is withdrawn

The Chairman: We now go to amendment G-6 of the same clause 19. That is sub-clause (f). We will have another amendment following this one.

Mr. MacDougall, you have the floor.

Mr. MacDougall: Je propose l'amendement G-6, que l'article 19 du projet de loi C-41 soit modifié par substitution, aux lignes 33 et 34, page 9, de ce qui suit:

f) régir la disposition ou la destruction de tout object confisqué en vertu des articles 15, 16 ou 17.

The Chairman: I believe there is no problem on this.

The amendment is agreed to

[Text]

Le président: L'amendement suivant et final de cet article 19, c'est L-4, monsieur Nault. Nous en avons parlé au début.

Mr. Nault: I move amendment L-4, that clause 19 of Bill C-41 be amended by adding immediately after line 31 at page 9, the following:

(2) For the purposes of subsection (1), "energy efficiency standards" in respect of any product deemed to be an energy-using product under that subsection include any standards that relate to minimizing or preventing the loss of energy in any form.

Again, it is not any different from what was discussed previously, before I came in the door. My understanding is that this follows in line with the other amendments by Mr. LeBlanc, which would allow somewhat a broadening of the scope of the windows and doors debate into areas of other products.

It seems to me that in the modern age we're in and with the technology that is coming forward from day to day, it would be somewhat prudent to put this clause in there. But, again, I'm in the hands of the committee.

Le président: Commentaires?

Ms Kellerman: If I could return to my point that the motions as they have been approved by the committee at this time do not include any deeming provisions, perhaps that could read "prescribed as an energy-using product".

Mr. Harvey: The second line...?

Ms Kellerman: Yes, rather than "deemed to be", change it to "prescribed as". That would resolve the difficulty of there being no deeming.

Le président: Autres commentaires? Je vous en prie.

• 1205

Mr. Littlechild (Wetaskiwin): How does that relate to clause 2? That seems to be the definition section where "energy efficiency standard" is also defined. How does this relate to that clause? I think I understand that you are trying to make it specific to clause 19. How is it different from—

Mr. Nault: What page are you on?

Le président: À l'article 2. n'est-ce pas? Au début. Monsieur Nault, au début.

Mr. Littlechild: Page 2, I guess, in this. It is just a matter of clarification, Mr. Chairman.

Le président: L'article 2 réfère à des définitions, monsieur Littlechild. Visez-vous l'un des termes inclus aux différentes définitions qui sont énoncées là-bas?

Mr. Littlechild: In clause 2, it says:

"energy efficiency standard", in respect of any energy-using product, means the standard, if any, prescribed pursuant to section 19 for that product or for a class of energy-using products that includes that product.

This amendment is also attempting to define energy efficiency standards.

[Translation]

The Chairman: The next and final amendment of clause 19, is L-4 in the name of Mr. Nault. We talked about it earlier.

M. Nault: Je propose l'amendement L-4, que l'article 19 du projet de loi C-41 soit modifié par adjonction, après la ligne 34, page 9, de ce qui suit:

(2) Pour l'application du paragraphe (1), à l'égard de tout matériel désigné matériel consommateur d'énergie en vertu de ce paragraphe, sont assimilées à des «normes d'efficacité énergétique», les normes relatives à la réduction ou à l'élimination des pertes d'énergie sous toutes ses formes.

Il n'y a pas de différence par rapport à ce qui a été discuté tout à l'heure, avant mon arrivée. Je crois comprendre que c'est dans la même veine que les autres amendements proposés par monsieur LeBlanc, lesquels visent à élargir la portée des mesures applicables aux portes et aux fenêtres, et deviendraient ainsi applicables à d'autres produits.

Il me semble qu'à notre époque, compte tenu des techniques nouvelles que l'on invente chaque jour, il serait plus prudent d'insérer cette disposition. Je m'en remets au comité.

The Chairman: Comments?

Mme Kellerman: J'en reviens à ce que je disais tout à l'heure, à savoir que les motions tel qu'elles ont été approuvées par le comité ne comportent, pour le moment, aucune disposition générale. Peut-être devrait-on dire plutôt dans la version anglaise «prescribed as an energy-using product».

M. Harvey: À la deuxième ligne?

Mme Kellerman: Oui, au lieu de «deemed to be», on lirait plutôt «prescribed as». Cela résoudrait la difficulté.

The Chairman: Other comments? Please go ahead.

M. Littlechild (Wetaskiwin): Quel est le rapport avec l'article 2? Je crois que c'est l'article où l'on donne les définitions, où l'on définit notamment l'expression «normes d'efficacité énergétique». Quel est le rapport avec cette disposition? Si je comprends bien, vous tentez de préciser cette définition pour l'application de l'article 19. En quoi cela diffère-t-il de...

M. Nault: À quelle page en sommes-nous?

The Chairman: On clause 2, isn't it? At the beginning. Mr. Nault, we are at the very beginning of the bill.

Mr. Littlechild: Je suppose que c'est à la page 2. Je veux seulement obtenir une précision, monsieur le président.

The Chairman: Clause 2 is the interpretation clause, Mr. Littlechild. Do you refer to one of the various terms that are defined in that clause?

Mr. Littlechild: Je cite un passage de l'article 2:

«Normes d'efficacité énergétique», normes d'efficacité énergétique éventuellement fixées conformément à l'article 19 pour un matériel consommateur d'énergie ou pour la catégorie à laquelle il appartient.

L'amendement proposé vise également à définir les normes d'efficacité énergétique.

[Texte]

Mr. Harvey: It seems to me that Mr. Littlechild has a very valid point. Probably the simplest thing to do would be to incorporate the third and fourth line of the proposed amendment—"include any standards that relate to minimizing or preventing the loss of energy in any form"—in the definition in clause 2. Unfortunately, we have already accepted clause 2. But it is my understanding that by unanimous consent we can do whatever we want. We can declare the moon to be made of green cheese, if we want.

Mr. MacDougall: Some believe it is.

Mr. Harvey: Knowing mining, you would know that far better than I.

I think the proposal here is a good one.

Mrs. Feltham: What is the difference between that and what we already agreed to?

Ms Kellerman: I think the definition of "energy efficiency standard" in clause 2 is sufficiently broad to incorporate not only designed components but also used components as well as an efficiency... It was intended to cover more than one thing.

Mr. Spelley: Energy efficiency standards come in principally three types. One could be a ratio of energy in to energy out. It could be an amount of energy that is used. And it could also be a design factor. It is just that you have to eliminate some particularly significant energy-using component. The standards that relate to minimizing or preventing the loss of energy, that would be what an energy ratio is. The product is designed to use energy efficiently, which is to say with the least loss of energy as possible.

Mr. Harvey: What we are talking about here are passive systems. That is what the amendment is intended to address. Given your three categories, I am not at all certain that the passive would... But as you spoke of it, it was energy in as a ratio of energy out.

Mr. Spelley: That is commonly how it is.

Mr. Harvey: The whole point of the passive systems, the doors and windows, is there is no energy in. There may be energy through.

Mr. Jarvis: If I may refer to the comments we made earlier when we were discussing clause 2, a problem I can foresee in actual application is when we look at preventing energy loss in any form, it may be my lack of imagination, but I have difficulty going beyond a building or structure. The application of that, except in a discrete part that can be measured outside the context of the building, outside the installation of it, would be under the jurisdiction of provincial and municipal building codes.

That would limit the application of this. But it seems to me it may eliminate any applications of this beyond just windows and doors. That is just a comment that I think is worth reflecting on.

[Traduction]

M. Harvey: Il me semble que l'argument de M. Littlechild est très pertinent. Il serait probablement plus simple d'ajouter tout simplement à la définition qui figure à l'article 2 les trois ou quatre dernières lignes de l'amendement proposé, c'est-à-dire «sont assimilées à des normes d'efficacité énergétique les normes relatives à la réduction ou à l'élimination des pertes d'énergie sous toutes ses formes». Malheureusement, nous avons déjà adopté l'article 2. Mais je crois qu'avec le consentement unanime, nous pouvons faire n'importe quoi. Nous pouvons même déclarer que la lune est un fromage.

M. MacDougall: Il y en a qui le croit.

M. Harvey: Vous en savez plus long que moi là-dessus, puisque vous connaissez le secteur minier.

Je crois que la proposition est excellente.

Mme Feltham: Quelle est la différence entre ce que l'on propose, et ce que nous avons déjà accepté?

Mme Kellerman: Je pense que la définition de l'expression «normes d'efficacité énergétique» donnée à l'article 2 est suffisamment générale pour inclure non seulement le matériel désigné, mais aussi tous les articles utilisés... L'intention du législateur était d'avoir une définition assez générale.

M. Spelley: Il y a trois principales catégories de normes d'efficacité énergétique. On peut fixer un ratio de l'énergie mesurée à la sortie par rapport à celle mesurée à l'entrée. On peut également s'attacher à la consommation d'énergie. Par ailleurs, on peut aussi spécifier des éléments de conception de l'appareil en cause. On veut tout simplement éliminer certains appareils dont la consommation d'énergie est particulièrement élevée. Les normes qui cherchent à minimiser ou à empêcher les pertes d'énergie relèveraient de la première catégorie. Le produit en question serait conçu de manière à utiliser l'énergie de façon plus efficace, c'est-à-dire avec une perte d'énergie aussi minime que possible.

M. Harvey: Nous parlons ici de systèmes passifs. C'est l'objet de l'amendement. Compte tenu des trois catégories que vous venez d'énoncer, je ne suis pas du tout certain que les systèmes passifs... Mais vous avez plutôt parlé d'un ratio entre l'énergie mesurée à l'entrée et à la sortie.

M. Spelley: C'est ce qui est le plus courant.

M. Harvey: Dans le cas des systèmes passifs, par exemple les portes et fenêtres, il n'y a pas d'entrée d'énergie. Enfin, il peut y avoir de l'énergie qui passe à travers.

M. Jarvis: Je voudrais revenir sur les observations que nous avons faites tout à l'heure, quand nous discutions de l'article 2. Je prévois un problème pour l'application concrète, c'est-à-dire que lorsque l'on veut prévenir les pertes d'énergie sous toutes ses formes, enfin, je manque peut-être d'imagination, mais j'ai peine à imaginer que cela puisse s'appliquer à autre chose qu'à un immeuble ou à une structure. L'application de cette norme, sauf pour un élément séparé que l'on peut mesurer isolément, avant son installation dans un immeuble, relèverait des codes du bâtiment provinciaux et municipaux.

Cela limiterait l'application de ce que l'on propose; toutefois, il me semble que cela pourrait éliminer toute application de cette règle à autre chose qu'aux portes et aux fenêtres. Je crois qu'il vaut la peine d'y réfléchir.

[Text]

[Translation]

• 1210

Mr. Harvey: I have no trouble with that. The problem is whether or not the definition in clause 2, as it is currently crafted, allows for the prescribing of standards for passive devices like windows and doors—not the buildings themselves, just the windows and doors—or if in fact, as crafted, it envisages standards simply for energy-using products. If the latter, then the inclusion of the provision in Mr. LeBlanc's proposed amendment would seem advised.

Mr. Spelley: When I was explaining the energy efficiency standards, it was in the context of energy-using products, but we just had that the energy efficiency standard would be defined. Now that you have added doors and windows you open up the energy efficiency rating methods associated with those. So I am not sure that the definition at the beginning precludes any possibility of looking at what are accepted energy efficiency rating...

The Chairman: Ms Kellerman,

peut-être, une précision.

Ms Kellerman: I would like to think that it is broad enough, but it may be that in case of doubt it is better to make sure. We certainly put other motions forward to make sure on other points.

Mr. Nault: Mr. Chairman, as was mentioned by my colleague on the last amendment, we would be prepared, if it would be to the department's benefit, to withdraw it and then bring it back at report stage. If you would like some time to reflect on whether or not that indeed is necessary to be put in the definition in order to give you the broadening that is necessary to do your job, that is what we are here for. The department is not sure at all, so why don't we just withdraw it, and then we can bring it back at report stage, and you could give us some sort of analysis beforehand.

Le président: Étant donné, monsieur Nault, que vous êtes le proposeur de cet amendement, je reçois cette suggestion que je vais soumettre d'ailleurs immédiatement aux membres du Comité. Oui, monsieur Jarvis.

Mr. Jarvis: Mr. Chairman, just for clarification, could I be sure, from the department's perspective, what the intent of the committee is here? Is it to cover doors and windows, or is it to try to provide more general coverage of products that we might speculate on now but don't have any idea what they will be? I just want to make sure we can provide committee members with the appropriate response.

Le président: Je vais commencer par poser la question à M. Nault qui est le porteur d'eau.

M. Harvey: Je ne vois pas le problème. Le problème est de savoir si la définition donnée à l'article 2, dans sa forme actuelle, permet d'énoncer des normes applicables à des systèmes passifs comme les portes et les fenêtres; des normes qui s'appliqueraient non pas à l'immeuble lui-même, mais uniquement aux portes et aux fenêtres. Ou bien si la définition actuelle ne permet d'appliquer des normes qu'à des matériels consommateurs d'énergie. Si c'est la deuxième hypothèse qui est la bonne, il semblerait judicieux d'y ajouter les dispositions prévues dans l'amendement proposé par M. LeBlanc.

M. Spelley: Quand j'ai expliqué les normes d'efficacité énergétique, c'était dans le contexte des matériels consommateurs d'énergie; nous venons d'ajouter que les normes d'efficacité énergétique seraient définies. Maintenant que vous avez ajouté les portes et les fenêtres, cela ouvre de nouvelles perspectives pour les méthodes permettant d'établir l'efficacité énergétique des articles en cause. Par conséquent, je ne suis pas certain que la définition donnée au début exclut toute possibilité d'envisager les normes reconnues d'efficacité énergétique.

Le président: Madame Kellerman.

on a clarification, perhaps.

Mme Kellerman: J'ose croire que c'est d'une portée suffisamment vaste; toutefois, en cas de doute, peut-être vaudrait-il mieux dissiper toute incertitude. Chose certaine, nous avons présenté d'autres motions qui visaient justement à préciser certains points.

M. Nault: Monsieur le président, comme mon collègue l'a mentionné à propos du dernier amendement, nous serions disposés à retirer l'amendement et à le déposer à nouveau à l'étape du rapport, si cela pouvait être utile au ministère. Si vous souhaitez avoir le temps d'y réfléchir, avant de décider s'il est vraiment nécessaire de préciser la définition pour qu'elle soit d'une portée suffisamment générale pour vous permettre de faire votre travail, nous sommes à votre service. Les représentants du ministère ne savent vraiment pas à quoi s'en tenir; alors pourquoi ne pas tout simplement retirer l'amendement. Nous pourrions le déposer à nouveau à l'étape du rapport. Dans l'intervalle, vous pourriez nous donner une analyse de la question.

The Chairman: Mr. Nault, since you are the mover of that amendment, I will entertain that suggestion and I will immediately submit it to members of the Committee. Yes, Mr. Jarvis.

M. Jarvis: Monsieur le président, je voudrais avoir une précision. Les représentants du ministère pourraient-ils indiquer quelle est l'intention du comité? S'agit-il de faire en sorte que les portes et les fenêtres soient assujetties à la réglementation; ou bien veut-on faire en sorte que la loi s'applique à des produits dont nous n'avons pas la moindre idée actuellement, mais qui pourraient éventuellement être commercialisés? Jetiens seulement à m'assurer que l'on donne la bonne réponse aux membres du comité.

The Chairman: I will first ask the question to Mr. Nault, who is the water carrier.

[Texte]

Mr. Nault: Mr. Chairman, my understanding of it is it is both; that you can deal with the doors and the windows, as has been talked about by Mr. Harvey, but also you can look at the future down the road somewhat and other areas we have not even imagined. It somewhat gives you that flexibility necessary within the definition. That was my understanding of why this was put there. We are somewhat confining ourselves to discussion of windows and doors here today. But it can have a dual purpose. That is my understanding of it. Whether that causes any problems, I am not quite sure.

Le président: Je tiens juste à souligner, suite à cette intervention, que le projet de loi porte sur les appareils consommateurs d'énergie. Ne l'oubliions pas. On l'a répété à plusieurs reprises. Il y a un amendement présenté par le gouvernement qui parle aussi de «système de portes et fenêtres». Alors, on va peut-être faire la jonction à ce moment-là. C'est une clarification que j'apporte pour les fins de discussion.

Madame Feltham et monsieur MacDougall.

Mrs. Feltham: Maybe my question would be to our legal friend.

Going back to the amendment on clause 2, it says:

“energy efficiency” in respect of any manufactured product

To my way of thinking, windows and doors are manufactured. I don't understand why that cannot cover windows and doors. Can you explain why it doesn't?

• 1215

Mr. Harvey: I am sorry, where are you quoting from?

Mrs. Feltham: Page 1, clause 2, says:

“energy efficiency” in respect of any manufactured product

All windows and doors are manufactured and they all have to have standards, so what is the difference?

Mr. Harvey: We didn't adopt L-1.

Mr. MacDougall: It was withdrawn.

Mr. Layton: There would still be that vagueness that we ask the department to work on. We are back to square one.

Mrs. Feltham: What we get as a definition for energy is what was there originally.

Mr. Layton: Yes.

Mr. Nault: That's why we are back to L-4 as part of L-1.

Mr. Layton: Your suggestion is that we leave it with the department to see if they can—

Mr. Nault: We will submit it at the report stage and then we may get into the debate if there is some consensus that it would be appropriate to make sure that the department may want to have this in before we do our nasty deed. By the numbers we will obviously lose; maybe the department will turn around and want it. How crude, but true.

[Traduction]

M. Nault: Monsieur le président, selon moi, les deux hypothèses sont bonnes. Il est possible de s'occuper des portes et des fenêtres, comme le disait M. Harvey, tout en se tournant vers l'avenir et prévoir l'extension de l'application de la mesure à des produits qui n'ont pas encore été inventés. Il est parfois nécessaire de prévoir suffisamment de souplesse dans une définition. J'avais compris que telle était l'objectif de la proposition. On semble se limiter à parler de portes et de fenêtres aujourd'hui. Mais l'objectif peut être double. C'est du moins ainsi que je le comprends. Quant à savoir si cela pourrait soulever des difficultés, je n'en suis pas certain.

The Chairman: I would just like to underline the fact that the bill applies to energy-using products. Let's not forget it. It was repeated several times. There is a government amendment that also mentions “windows and doors systems”. We might establish a link at that time. I just wanted to clarify that for the sake of discussion.

Mrs. Feltham, and then Mr. MacDougall.

Mme Feltham: Ma question devrait peut-être s'adresser à notre ami juriste.

J'en reviens à l'amendement de l'article 2, qui dit:

«efficacité énergétique» y est assimilée la propriété de tout matériel fabriqué... .

Il me semble bien que les portes et les fenêtres sont des produits fabriqués. Je ne comprends donc pas pourquoi cela ne peut pas s'appliquer aux portes et fenêtres. Pouvez-vous me expliquer?

Mr. Harvey: Excusez-moi, que venez-vous de citer?

Mme Feltham: À la page 1, article 2, on lit:

«efficacité énergétique» y est assimilée la propriété de tout matériel fabriqué... .

Les portes et les fenêtres sont des objets fabriqués qui doivent respecter des normes. Alors, quelle est la différence?

Mr. Harvey: Nous n'avons pas adopté l'amendement L-1.

Mr. MacDougall: Il a été retiré.

Mr. Layton: Il resterait quand même ce flou que nous avons demandé au ministère de rectifier. Nous sommes de retour à la case départ.

Mme Feltham: Finalement, la définition de l'énergie est celle qui figurait à l'origine dans le projet de loi.

Mr. Layton: Oui.

Mr. Nault: C'est pourquoi nous sommes de retour à L-4 dans le cadre de L-1.

Mr. Layton: Vous proposez que l'on s'en remette aux fonctionnaires du ministère pour vérifier... .

Mr. Nault: Nous allons le présenter à l'étape du rapport et il y aura peut-être à ce moment-là un débat; si l'on est d'accord pour dire qu'il conviendrait de s'assurer que le ministère obtienne cette précision avant que nous n'adoptions notre truc. Évidemment, nous allons perdre la partie, c'est fatal. Peut-être le ministère va-t-il changer d'idée et le réclamer? C'est peut-être dit grossièrement, mais c'est vrai.

[Text]

Le président: Étant donné que M. Nault est prêt à acheminer cette remarque au ministère, voulez-vous ajouter quelque chose, monsieur MacDougall?

Mr. MacDougall: I just want to comment. The clerk has certainly made it abundantly clear to you what the scope of the bill is. I think that is what we have to be very cautious about when we start moving out into other areas. We were quite fortunate to be able to get the doors and windows as part of this legislation in the wording.

I think this is what I want to make certain of. We will certainly take it back to the department, with reflection to the bill that we are dealing with, with reflection to what we are trying to do and to ensure by the time the bill comes back that we'll be able to have information for you on what can be looked at.

Le président: Je crois comprendre que l'on serait d'accord pour retirer cet amendement, momentanément du moins.

L'amendement L-4 est retiré

Le président: L'article 19, tel qu'amendé, est-il adopté?

L'article 19, tel qu'amendé, est adopté

On Clause 20—*Powers of Minister*

Le président: Amendement L-5, monsieur Nault, que vous voudrez bien nous proposer s'il vous plaît, et nous expliquer peut-être.

Mr. Harvey: Just on a point of order, shouldn't we approve clause 20 first?

Le président: Nous venons d'adopter les amendements de l'article 19, et je passe à l'article 20 avec un amendement que nous présente M. Nault.

Mr. Nault: I move that clause 20 of Bill C-41 be amended (a) by striking out line 1 at page 10 and substituting the following therefor:

20.(1) The Minister may, for the purpose of

(b) by adding immediately after line 16 at page 10 the following:

(2) For the purposes of subsection (1), "promoting the efficient use of energy" is deemed to include promoting the use and development of manufactured products that minimize or prevent the loss of energy in any form.

Mr. Chairman, as was brought up in our last amendment, I think it would be appropriate for the department to do the exact same thing, because it fits in with the whole analysis and discussion that we have had.

If it would be to the committee's acceptance, we would withdraw this and bring it back at the report stage.

Le président: Je reçois la décision du Comité de retirer cet amendement L-5. Nous en sommes donc au vote sur l'article lui-même, tel que présenté au document.

L'amendement L-5 est retiré

Clause 20 agreed to

On Clause 21—*Regulations*

The Chairman: We have an amendment, G-7.

[Translation]

The Chairman: I gather that Mr. Nault is prepared to submit that back to the Department. You want to add anything, Mr. MacDougall?

M. MacDougall: Une simple observation. Le greffier vous a assurément exposé très clairement la portée du projet de loi. Je pense que nous devons être très prudents à cet égard quand nous commençons à nous en écarter. Nous avons eu la bonne fortune de réussir à faire ajouter les portes et les fenêtres aux articles qui sont visés par ce projet de loi.

Voilà ce dont je veux m'assurer. Nous allons assurément consulter le ministère à ce sujet, eu égard au projet de loi et à ce que nous recherchons, afin qu'au moment où l'on reprendra l'étude du projet de loi nous disposions des renseignements voulus.

The Chairman: I understand that there is agreement to withdraw that amendment, at least for the time being.

Amendment L-4 is withdrawn

The Chairman: Is clause 19 as amended agreed to?

Clause 19 as amended agreed to

Article 20—*Pouvoirs du ministre*

The Chairman: Mr. Nault, will you be kind enough to introduce amendment L-5, and perhaps provide some explanations.

M. Harvey: J'invoque le Règlement. Ne devrions-nous pas adopter d'abord l'article 20?

The Chairman: We just agreed to clause 19 as amended, and I now go on to clause 20 with an amendment moved by Mr. Nault.

M. Nault: Je propose que l'article 20 du projet de loi C-41 soit modifié a) par substitution, à la ligne 1, page 10, de ce qui suit:

20.(1) Afin de promouvoir l'efficacité éner-

b) par adjonction, après la ligne, page 10, de ce qui suit:

(2) Pour l'application du paragraphe (1), «promouvoir l'efficacité énergétique» est réputé aussi signifier promouvoir l'utilisation et le perfectionnement de matériels qui réduisent ou éliminent les pertes d'énergie sous toutes ses formes.

Monsieur le président, comme on en a discuté pour le dernier amendement, je pense qu'il conviendrait que le ministère prenne le tout en considération, parce que cela cadre dans l'analyse et la discussion générale que nous venons d'avoir.

Si le comité est d'accord, nous sommes disposés à retirer cet amendement et à le déposer à nouveau à l'étape du rapport.

The Chairman: I understand there is agreement to withdraw amendment L-5. So we are on clause 20 itself, as introduced in the bill.

Amendment L-5 withdrawn

L'article 20 est adopté

Article 21—*Règlements*

Le président: Nous avons un amendement, numéroté G-7.

[Texte]

Monsieur MacDougall, vous voudrez bien présenter cet amendement, premier paragraphe, ligne 5.

Mr. MacDougall: I move that clause 21 of Bill C-41 be amended by striking out line 20 on page 10 and substituting the following:

and manner, at the prescribed time and for each prescribed report—

L'amendement est adopté

Clause 21 as amended agreed to

• 1220

Clauses 22 to 24 inclusive agreed to

On Clause 25—*Publication of proposed regulations*

The Chairman: We have two amendments. Mr. Harvey.

Mr. Harvey: I move amendment N-3.

[See Minutes of Proceedings]

Mr. Harvey: Basically, this amendment just proposes that any regulation made under the act “automatically stand referred to the Standing Committee on Energy, Mines and Resources.”

There is, of course, a second amendment proposed to this clause and that would create the further requirement that no regulation published and referred accordingly would enter into force until it had been considered and approved with or without amendment by the standing committee.

Those are two separate things. The first one, the one before us now, is just that any regulation adopted or promulgated, or proposed, under the act, would just automatically be referred to the Standing Committee on Energy, Mines and Resources. The only thing that amendment by itself would require is that the reference be made. What the committee actually did with it, if anything, would be up to the committee.

Le président: Je tiens à souligner quand même, monsieur Harvey, et pour le bénéfice des membres du Comité ainsi que pour une meilleure efficacité dans la discussion, que N-3 et N-4 sont complémentaires. Mais si M. Harvey est prêt à voter séparément, ça nous va, mais je vous signale tout de suite que je devrais...

Mr. Harvey: Yes, they should be separate.

Le président: ...me prononcer sur N-4 que je vais probablement considérer comme irrecevable pour les raisons que je vais vous donner, Harvey. Ça va?

Mrs. Feltham: Mr. Chairman, do we have the right to do this? Can we do this, or is that left up to the whips, or to someone else to decide? I'm not sure.

Mr. Nault: No, we've done it before. I was going to comment on that, if you like. We did this under Bill C-17, Mr. Chairman.

[Traduction]

Mr. MacDougall, would you be kind enough to explain that amendment, first paragraph, line 5.

M. MacDougall: Je propose que l'article 21 du projet de loi C-41 soit modifié par substitution, à la ligne 24, page 10, de ce qui suit:

forme, selon les modalités—de temps ou autre—and pour chacune

Amendment agreed to

L'article 21 modifié est adopté

• 1220

Les articles 22 à 24 sont adoptés

Article 25—*Publication des projets de règlements*

Le président: Nous avons deux amendements. Monsieur Harvey.

Mr. Harvey: Je propose l'adoption de l'amendement N-3.

[Voir le Procès-verbal]

M. Harvey: En substance, l'amendement propose simplement que tous les règlements découlant de la loi soit «dès lors déférés d'office au Comité permanent de l'énergie, des mines et des ressources».

On propose aussi un second amendement à cet article qui créerait une obligation supplémentaire, à savoir que nul règlement publié et déféré conformément à ce paragraphe ne peut entrer en vigueur avant d'avoir été étudié et approuvé, avec ou sans modification, par le comité permanent.

Ce sont deux amendements distincts. Le premier, celui qui est devant nous, prévoit ferait que tout règlement adopté ou promulgué, ou proposé aux termes de la loi serait automatiquement déféré au Comité permanent de l'énergie, des mines et des ressources. Cet amendement ne fait que soumettre la réglementation au comité. Le comité serait libre de donner les suites qu'il juge appropriées.

The Chairman: I must still point out, Mr. Harvey, and for the benefit of the members of the Committee and for the sake of enhanced efficiency in our discussions, that N-3 and N-4 are complementary. But if Mr. Harvey wants us to vote separately, we will accept that. However, I must point out immediately that I should...

Mr. Harvey: Oui, il faut voter séparément.

The Chairman: ...make a ruling on N-4 that I will probably consider as inadmissible for the reasons I will give you, Harvey. Is that alright?

Mme Feltham: Monsieur le président, avons-nous le droit de faire une chose pareille? Pouvons-nous faire cela, ou faut-il laisser au whip ou à d'autres le soin de décider? Je ne suis pas sûre.

Mr. Nault: Non, nous l'avons fait auparavant. J'aimerais dire quelque chose à ce sujet, avec votre permission. Monsieur le président, nous avons fait la même chose lors de l'adoption du projet de loi C-17.

[Text]

The only difficulty with it is that there is no timeframe, which causes some problem for the department, of course. I was going to suggest that it's an appropriate thing, if there is something very controversial out there in the land that all of a sudden crops up... It would be to Parliament's benefit, because obviously our constituents feel everything that is done in this place is our responsibility, and therefore it gives us the ability, if we deem it necessary, to review one particular regulation or one portion of a regulation.

The thing is, there should be a timeframe of how long you can take before the process is resolved and then the department can go ahead and carry on with the regulation it was implementing. That's the only thing I would suggest to Mr. Harvey, because of the fact that two years later you don't want to all of a sudden decide you want to revisit a regulation that has been in place for that long a period of time.

Mr. Harvey: That's a good point, although I would suggest that is addressed more in amendment N-4 than it is in N-3.

Mr. Layton: Amendment N-3 is just for information, really.

Mr. Nault: Well, it's to allow—

Mr. Layton: It doesn't say any action has to be taken by the standing committee.

Mr. Harvey: Amendment N-3 can stand alone. If we adopt amendment N-4 as well, then your point about a time requirement is perfectly valid.

Mr. Nault: It gives the committee the abilities under the act to have something referred to them if they so wish, whereas in other cases that doesn't exist. It does exist under Bill C-17, as John would know, because it's there.

Le président: Vous êtes d'accord, monsieur Nault, pour qu'on puisse discuter de N-3 d'abord?

Mr. Nault: I am in accord with this, because I think it's a good thing. It is somewhat of a safeguard that allows Members of Parliament to have a say in regulations if they deem it controversial.

Mr. Layton: When they are published, the regulations... The committee doesn't have any right to look at them? Obviously, they become public.

Mr. Nault: Well, they have a right to study any issue they wish, but this has a process that puts it into where, I am assuming, the clerks of the House would automatically submit the regulation to the standing committee, would obviously circulate to the committee, and then from there they would decide whether they want to review it or not. So this is more of a formal process versus any committee.

Le président: Monsieur Layton, je m'excuse, peut-être étiez-vous avant M. MacDougall? Monsieur MacDougall.

Mr. MacDougall: Mr. Chairman, I understand where my colleague Mr. Nault is coming from, and there is no doubt at all that Bill C-17 was a very controversial bill and it was a special piece of legislation. Under the special piece of legislation, there is an ongoing process.

[Translation]

Le seul problème, en l'occurrence, c'est qu'il n'y a pas d'échéancier; cela pose naturellement des problèmes au ministère. J'allais dire qu'il s'agit d'une bonne mesure parce que s'il survient une controverse quelque part au pays, soudainement... Ce serait une bonne chose pour le Parlement parce que, de toute évidence, nos commettants croient que tout ce qui se fait ici relève de notre responsabilité; cela nous donne donc les moyens, si nous le jugeons nécessaire, d'examiner un règlement en particulier ou un aspect d'un règlement.

Toutefois, il faudrait un échéancier précis pour que le ministère puisse ensuite aller de l'avant, et appliquer son règlement. C'est la seule chose que je proposerais à M. Harvey parce que l'on ne voudrait pas, du jour au lendemain, réexaminer un règlement qui est en vigueur depuis déjà deux ans.

M. Harvey: C'est une bonne suggestion, bien qu'elle s'applique davantage à l'amendement N-4 qu'à l'amendement N-3.

M. Layton: En réalité, l'amendement N-3 a pour seul but d'informer.

M. Nault: Il permettrait...

M. Layton: L'amendement n'oblige pas le comité permanent à prendre quelque initiative que ce soit.

M. Harvey: L'amendement N-3 est indépendant. Si nous adoptons aussi l'amendement N-4, votre suggestion au sujet de l'échéancier serait parfaitement acceptable.

M. Nault: La loi ferait que tous les règlements seraient soumis au comité s'il le désire, alors que cette obligation n'existe pas dans les autres cas. Le projet de loi C-17 prévoyait la même obligation, comme John le sait.

The Chairman: Are you in agreement, Mr. Nault, that we discuss N-3 first?

M. Nault: Je suis d'accord parce que je crois que c'est une bonne idée. Il s'agit d'une sorte de garantie qui donne aux députés fédéraux la possibilité d'intervenir au moment de l'adoption de règlements jugés controversés.

M. Layton: Lorsque l'on publie les règlements... Le comité n'a-t-il pas le droit de les examiner? De toute évidence, ils sont rendus publics.

M. Nault: Le comité a bien sûr le droit d'étudier toutes les questions qu'il veut; mais on se trouve à imposer ici une structure qui ferait que, j'imagine, les greffiers de la Chambre soumettraient automatiquement les règlements au comité permanent, tous les membres du comité en prendraient connaissance, et ils décideraient ensuite s'ils souhaitent ou non les examiner. On se trouve donc à structurer davantage le processus par rapport à la procédure des autres comités.

The Chairman: Mr. Layton, forgive me, maybe you were before Mr. MacDougall? Mr. MacDougall.

M. MacDougall: Monsieur le président, je crois comprendre les raisons de mon collègue, M. Nault. Il ne fait aucun doute que le projet de loi C-17 était très controversé, et qu'il s'agissait d'une loi spéciale. Cette loi spéciale prévoit un examen permanent.

[Texte]

I just get a little worried when we take a standing committee such as this and all of a sudden give it special stature to review whether we're stepping outside the boundaries of a Standing Committee on Energy, Mines and Resources.

I think what we have to look at is whether or not we're taking a standing committee and putting it up one level higher to deal with an ongoing process, which normally a committee does not deal with, whereas Bill C-17 was one special legislation. We're dealing now with a vast array of legal texts or drafts, so we're not just staying within the realm of gun control.

We're now dealing with the realm of all kinds of information that could then be put into a special committee. That's the only difference I see with what we're trying to do here. If we are dealing with just one element, fine, but we're not. We're dealing with a vast array that at any time would then put this committee above a regular committee.

Mr. Nault: Mr. Chairman, I find that what's going on in Parliament...this is the direction we're going in, anyway, and committees are going to be given more and more power as it goes along. We have the power now as a committee to suggest that if a regulation comes in that may not be appropriate or considered appropriate, the safety standards may be met. Depending on what kind of material you use, for example, they may be somewhat controversial so that it would end up in committee anyway.

What this does is formally allow the committee to get that information without having to have someone come and tell them about it. I think that is where we're headed. But Bill C-17 may sound to be somewhat unique in that it is controversial, but who knows what may happen in the environmental field that will become controversial down the road. I think that's what this addresses.

Le président: Avant de passer la parole à M. Harvey,

I would like to tell you that we should go through N-3 first. We didn't vote on the N-3 amendment yet. So I would like you to comment on this amendment, Mr. Harvey, please.

Monsieur Harvey, s'il vous plaît.

Mr. Harvey: In some senses I see what's proposed in N-3 as being very much like the current regime in which Governor-in-Council appointments automatically stand referred to the committee, which then may do whatever it wants with them. By and large, we ignore them.

I would assume at some point we may express some interest. My guess is the same would hold for regulations proposed under this bill. In the main, the committee would simply ignore them or at least choose not to take committee time considering them.

However, it at least gives us the opportunity, should we choose to do so, if something interesting, controversial, or alarming comes down the pike... Two things are chief. First of all, it is guaranteed that outside the government there is some parliamentary forum in which this is automatically available. Secondly, it gives everybody else out there who may have some interest a focused point to which to direct that interest. It's an inappropriate one in my opinion because, as has been pointed out, we are the parliamentarians here. In theory, this is our responsibility and I happen to agree with that.

[Traduction]

Ce qui m'inquiète quelque peu, c'est que l'on donne tout à coup un statut spécial à un comité permanent. Je me demande si cela ne dépasse pas le mandat du Comité permanent de l'énergie, des mines, et des ressources.

À mon avis, il faut se demander si l'on ne va pas un peu trop loin en donnant un tel droit de regard à un comité permanent, ce n'est pas une façon normale de procéder. Rappelez-vous que le projet de loi C-17 était une loi spéciale. Nous ne nous limitons pas au seul contrôle des armes à feu; nous avons affaire en l'occurrence à un éventail de textes juridiques.

Nous entrerions ici dans des questions complexes que l'on pourrait confier à un comité spécial. C'est la seule différence que je vois. S'il n'y avait qu'un seul élément, il n'y aurait pas de problème; mais ce n'est pas le cas. Nous avons ici une matière considérable qui ferait que ce comité serait au-dessus des autres.

M. Nault: Monsieur le président, sachant ce qui se fait au Parlement... C'est l'orientation que nous prenons de toute façon; et les comités recevront de plus en plus de pouvoirs dans les années futures. Notre comité à aujourd'hui le pouvoir de proposer l'examen de règlements qui seraient douteux ou considérés comme douteux; l'on protégerait ainsi l'intérêt du public. Selon la nature du règlement; par exemple, si un règlement est quelque peu controversé, le comité l'étudiera de toute façon.

On cherche à donner, officiellement, au comité les moyens d'obtenir ces renseignements sans intervention extérieure. Je crois que c'est l'orientation que nous prenons. Le projet de loi C-17 peut paraître unique parce qu'il était controversé; mais qui sait ce qui risque de se produire un jour dans le domaine de l'environnement. Je pense que cette mesure évitera d'éventuelles controverses à l'avenir.

The Chairman: Before giving the floor to Mr. Harvey,

Je dois vous rappeler qu'il faut d'abord régler la question de l'amendement N-3. Nous n'avons pas encore voté au sujet de l'amendement N-3. J'aimerais donc connaître votre opinion, monsieur Harvey, s'il vous plaît.

Mr. Harvey, please.

Mr. Harvey: Pour moi, dans un certain sens, l'amendement N-3 est très semblable aux modalités qui font que les nominations du gouverneur en conseil sont automatiquement soumises au comité, lequel fait ensuite ce qu'il lui plaît de faire. Règle générale, nous ne faisons rien.

Mais un jour, nous voudrons peut-être intervenir. J'imagine que le même principe s'applique au projet de règlement découlant de cette loi. En règle générale, le comité ne fera rien ou du moins, décidera de ne pas y consacrer de temps.

Toutefois, cela nous donne au moins la possibilité d'agir si nous le souhaitons; si un événement intéressant, controversé ou alarmant se présente... Deux choses sont importantes. D'abord, cela garantit l'établissement d'un contrôle parlementaire permanent en marge du gouvernement. Ensuite, cela donne aux gens de l'extérieur un point de convergence s'ils désirent manifester leur intérêt. Selon moi, c'est une bonne chose parce que, comme cela a été dit, nous sommes les parlementaires. En théorie, c'est notre responsabilité; moi je suis d'accord.

[Text]

Mr. Layton: I think it was Mr. Nault who brought out that there is no timeframe, and I wouldn't want to see an unlimited delay in the application for regulation.

Mr. Harvey: We are just talking about N-3.

Mr. Layton: I know. It might also apply to N-3 in the sense of "over what period". If the committee doesn't sit, then there can be no regulation as I read N-3. Is that right?

Mr. Harvey: No, all N-3 requires is that the proposed regulation automatically be referred to the committee.

Mr. Layton: Eventually.

Mr. Harvey: The committee doesn't have to do anything. N-3 by itself creates no requirement that the regulation has to have the approval or whatever of the committee.

Mr. Layton: No, that's true.

Mr. Harvey: It's just a reference.

Mr. Layton: It's a courtesy when you come right down to it.

Mr. Harvey: At least a courtesy.

Mr. Layton: We don't have to read it in the *Canada Gazette*. We know it's going to come to the next meeting of the committee.

• 1230

The Chairman: Do you agree with the fact, Mr. Layton, that N-3 is receivable and we can discuss and vote on it?

Mr. Layton: Yes, I think so.

Le président: J'en appelle au Comité pour une décision sur N-3. Monsieur MacDougall.

Mr. MacDougall: We have, I think, sufficient papers hitting our desk today. Do we recognize what we're doing, that we are going to have more paper?

Mr. Harvey: The researchers look worried.

Mr. MacDougall: That's my concern. When we put this into regulations in this bill, all of a sudden, we are now going to be on another list getting more paper, killing more trees—

Mr. Nault: That's good. I have three pulp mills.

Mr. MacDougall: On an ongoing basis here we're battling when we see 550 reports being sent out. Why are so many reports being sent out? That's my concern. All of a sudden we're going to get ourselves into a position where again we're going to be sent more paper.

If any one of us sees something, flag it. We can make use of it in committee and our committee has always been a committee that is willing to take people before it.

I look at the other side of the costs, the duplication of papers and the unbelievable amount of paper we all get on our desks. Are we not looking at giving ourselves more work? I've sat on the committee for a number of years and we have always been able to come to a consensus.

[Translation]

M. Layton: C'est M. Nault, je crois, qui a mentionné le fait que l'on ne prévoit pas d'échéancier. Je ne voudrais pas que l'on retarde indéfiniment l'application des règlements.

M. Harvey: Il n'est question que de l'amendement N-3.

M. Layton: Je sais. L'amendement N-3 soulève aussi la question des délais. Si je comprends bien l'amendement N-3, on ne peut pas prendre des règlements si le comité ne siège pas. C'est bien cela?

M. Harvey: Non, l'amendement N-3 ne fait que déferer d'office au comité tous les projets de règlements.

M. Layton: C'est automatique.

M. Harvey: Le comité n'a rien à faire. L'amendement N-3 ne dit pas que le règlement doit être approuvé par le comité.

M. Layton: Non, c'est vrai.

M. Harvey: On ne fait que déferer les projets de règlements.

M. Layton: C'est une politesse en quelque sorte.

M. Harvey: À tout le moins, oui.

M. Layton: Nous n'aurons pas à l'ajouter à la *Gazette du Canada*. Le règlement sera étudié automatiquement à la séance suivante du comité.

Le président: Monsieur Layton, admettez-vous que l'amendement N-3 est recevable, que nous pouvons en discuter et passer au vote?

M. Layton: Oui, je le crois.

The Chairman: I call on the Committee for a decision on N-3. Mr. MacDougall.

M. MacDougall: À mon avis, nos bureaux sont suffisamment encombrés de paperasse. Vous rendez-vous compte que nous aurons encore plus de paperasse sur nos bureaux?

M. Harvey: Les chercheurs ont l'air inquiets.

M. MacDougall: C'est ce qui me préoccupe. Si nous ajoutons cette obligation au projet de loi nous allons recevoir encore plus de papiers; il faudra abattre plus d'arbres...

M. Nault: C'est une bonne chose. Il y a trois usines de pâtes à papier dans ma circonscription.

M. MacDougall: On nous envoie constamment des tonnes de rapports. Pourquoi en faut-il autant? C'est ce qui m'inquiète. Nous nous exposons à recevoir encore plus de papiers.

Si l'un d'entre nous voit un problème, il n'a qu'à sonner l'alarme. Cela peut être utile. Notre Comité a toujours été disposé à entendre les gens.

Il y a aussi les coûts. On imprime beaucoup de choses pour rien, et des tonnes de papier aboutissent sur nos bureaux. Et ne se trouve-t-on pas aussi à alourdir notre charge de travail? Je siège au comité depuis plusieurs années et nous sommes toujours parvenus à nous entendre.

[Texte]

Once we put this thing into law, we will be on another list and getting more paper.

Mrs. Feltham: To Mr. Harvey, I think we have the majority of the EMR here anyway. There are three of us here. The majority I think are already here, dealing with this bill. I wondered whether it was necessary, because from the chairman on we've all had input into it.

Mr. MacDougall: I think we have a good committee. I think on an ongoing basis if we want to bring people before the committee...we would see problems. I have been involved with the committee for almost 10 years. I don't think it's one of the committees that has problems.

We are looking at giving ourselves more work and more duplication and more use of paper that maybe we shouldn't be looking at.

Mr. Harvey: Well, to address Mrs. Feltham's point, the minute we bring down the gavel on the final approval of the bill by this committee, this committee isn't concerned with it any more.

Mr. Layton: But the standing committee will be.

Mr. Harvey: And regulations will never come here.

As to the question of greater costs, yes, there will be some greater costs. That's true. There was greater cost when we decided to propose a series of amendments here. Some costs just happen.

Greater work? Quite possibly so. More target work, definitely. I don't know about you, but I just don't spend a whole lot of time going through the *Canada Gazette* reading regulations. I don't have that time to spend—I should. But especially as regards my critic area, it would be a comfort to me to know that when regulations, especially under this bill... This is going to be a very important piece of legislation, especially as it is amended, which it will be over time.

I think it is within the ambit of the Standing Committee on Energy, Mines and Resources to take a keen interest in these matters, and in this bill in particular. If that means a little more work, well, so be it. That at least would be the sort of work that is directly relevant and that we assumed with membership on the committee.

I am not saying that the committee engages in a lot of irrelevant work. In fact, in that regard, I think our committee is probably better than most. But I can think of no work really that would be more relevant than review of pertinent government legislation, because regulation is legislation. It is just that we don't vote on it.

So at the very least, again, to create a statutory requirement that the committee in its membership be apprised of the regulations as they come, regardless of what the committee may choose thereafter to do with them, I think is reasonable.

• 1235

Le président: Je vous souligne, mes amis, que nous en sommes à N-3, et j'aimerais qu'on prenne une décision. Il y a déjà un certain temps que nous discutons de N-3 et N-4, et j'aimerais procéder à un vote sur N-3, puis ensuite sur N-4 si M. Harvey veut toujours proposer son amendement.

[Traduction]

Si nous ajoutons cette disposition au projet de loi, nous allons recevoir encore plus de papiers.

Mme Feltham: Je répondrai à M. Harvey que la majorité des membres du Comité de l'énergie sont ici de toute façon. Il y en a trois ici. La majorité d'entre eux sont déjà là pour étudier ce projet de loi, je crois. Je me demande si cette disposition est nécessaire, parce que grâce au président, nous avons tous eu notre mot à dire.

Mr. MacDougall: Je pense que nous avons un bon comité. Je pense que si le comité veut entendre des gens de façon régulière... Nous verrions mieux les problèmes. Je siège au comité depuis presque 10 ans. Je ne pense pas que notre comité ait des difficultés.

Nous allons alourdir notre charge de travail; il y aura des dédoublements, et nous serons submergés de papiers.

Mr. Harvey: Eh bien, pour répondre à M^{me} Feltham, notre comité ne reverra plus cette loi après qu'il l'aura approuvée.

Mr. Layton: Mais le comité permanent la reverra.

Mr. Harvey: Et nous ne reverrons jamais les règlements.

Pour ce qui est des coûts, oui, il en coûtera davantage. C'est vrai. Il en a coûté davantage le jour où nous avons décidé de proposer une série d'amendements. Il y a des coûts inévitables.

Plus de travail? C'est fort possible. Plus de tâches précises, absolument. J'ignore ce qui en est pour vous, mais je ne passe pas tout mon temps à lire les règlements dans la *Gazette du Canada*. Je n'ai pas assez de temps à ma disposition—pourtant je devrais les lire. Mais pour ce qui est surtout de mes responsabilités comme critique, je serais rassuré de savoir que lorsque l'on prend des règlements, particulièrement aux termes de cette loi... Ce sera une loi très importante, surtout si elle est modifiée, ce qui se produira un jour.

Je pense qu'il appartient au Comité permanent de l'énergie, des mines et des ressources de s'intéresser à ces questions; et à cette loi en particulier. Si cela nous oblige à travailler un peu plus, eh bien, tant pis. À tout le moins, c'est le genre de travail qui est pertinent, et que nous acceptons de faire lorsque nous acceptons de siéger à ce comité.

Je ne dis pas que le comité devrait s'engager dans des tâches inutiles. En réalité, sur ce point, je pense que notre comité est probablement supérieur à la majorité des comités. Mais je pense qu'il n'y a pas de travail plus nécessaire que l'examen de la législation pertinente, parce que les règlements ont force de loi. La différence, c'est ce que nous ne votons pas.

Donc, à tout le moins, encore là, je crois qu'il est raisonnable de créer une obligation statutaire aux termes de laquelle le comité prendrait connaissance des futurs règlements. Le Comité serait libre de donner ensuite les suites qu'il juge utiles.

The Chairman: I have to remind you, my friends, that we are dealing with N-3, and I would like us to make a decision. We have been discussing N-3 and N-4 for some time already. I would like us to vote on N-3, and then on N-4 if Mr. Harvey wants to keep his amendment.

[Text]

Quels sont ceux qui sont en faveur de l'amendement N-3?

Amendment negatived: nays 4; yeas 3

The Chairman: We have amendment N-4 and I think I have to take a vote on it.

Pas besoin de vote, il n'a pas été proposé.

So amendment N-4 is out.

Clauses 25 to 32 inclusive agreed to

The Chairman: We have a new clause 33 and three new clauses to be inserted through amendment G-8, so let's go to amendment G-8. Mr. MacDougall, I think it's important that you read those clauses.

Mr. MacDougall: All my colleagues have copies of them. If they have any questions our officials would be pleased to respond, so perhaps we can just move on to the questioning. My colleagues seem to agree with that approach.

[See Minutes of Proceedings]

Mr. Harvey: I have two questions. One is on policy and asks why this amendment is required. On the second and perhaps shorter question, noting the complete absence of anything at the end of the proposed amendments that would renumber what follows in the act itself, is that renumbering automatic or should it be included in the amendment?

Ms Kellerman: To answer the second question first, my understanding is that a motion should be included to renumber the last two sections of the bill, which is not done at present. This was an omission we didn't pick up on. The motion will be like the one on clause 17, renumbering the subsequent clauses.

Le président: Madame Kellerman, on me dit qu'automatiquement le numérotage sera refait conformément à la règle et de façon cohérente.

Mr. Jarvis: I can probably start by referring to our earlier discussion. This question is in the context of the compliance issues and, in particular, the recommendation for a wider variety of potential decisions by the court, reflecting the experience, particularly over the last year, of the reluctance of the courts to bring judgment against regulations that in their view do not have direct financial consequences when the judgments have... They're looking for judgments that have financial implications equivalent to the financial consequences of the breach of regulations. In the case of most of our regulations, the financial consequence of the breach of regulations is minuscule. So what we're trying to do is to provide the courts with more flexibility so that the punishment fits the crime.

• 1240

Ms Kellerman: In work the department did on compliance issues after the bill was drafted, an expert in regulatory compliance suggested that negotiated settlements would be a very useful provision to include in the department's compliance policy on this legislation. But he also said that in order to have negotiated settlements be something that you can encourage offending parties to enter into, it's also useful to be able to point to a provision in the

[Translation]

Those in favour of amendment N-3?

Amendement rejeté: Non 4; oui 3

Le président: Nous en sommes à l'amendement N-4, et je crois que nous pouvons passer au vote.

There is no need to vote, it was not moved.

L'amendement N-4 est donc rejeté

Les articles 25 à 32 sont adoptés

Le président: Nous avons un nouvel article 33, et trois nouveaux articles qui seront ajoutés avec l'amendement G-8; donc passons à l'amendement G-8. Monsieur MacDougall, je crois nécessaire que vous lisiez ces articles.

Mr. MacDougall: Tous mes collègues en ont reçu des copies. S'ils ont des questions, nos fonctionnaires seront heureux d'y répondre. Nous pouvons peut-être passer directement aux questions. Mes collègues semblent d'accord.

[Voir le Procès-verbal]

Mr. Harvey: J'ai deux questions. La première porte sur la politique, et le pourquoi de cet amendement. La seconde question est peut-être plus brève, car je note l'absence complet de renumérotage à la fin de la liste d'amendements. Ce renumérotage est-il automatique, ou faut-il l'inclure dans l'amendement?

Mme Kellerman: Je répondrai d'abord à la deuxième question. Je crois savoir qu'il faut une deuxième motion pour renuméroter les deux derniers articles du projet de loi, ce qui n'a pas encore été fait. Il s'agit d'une omission. La motion ressemblera à celle de l'article 17, et l'on renumérotera les articles subséquents.

The Chairman: Ms Kellerman, I'm told that the renumbering will be done automatically in keeping with the rules, and in a consistant manner.

Mr. Jarvis: J'aimerais d'abord rappeler ce qui a été dit plus tôt. La question porte sur la conformité, et en particulier, sur la recommandation concernant la plus grande diversité des décisions que prendront les tribunaux, compte tenu de la réalité constatée au cours de l'année écoulée notamment, à savoir l'hésitation des tribunaux à invalider des règlements qui, selon eux, n'ont pas de conséquences financières directes lorsque les jugements ont... Les juges veulent que les peines financières correspondent aux conséquences financières des infractions aux règlements. Dans la majorité des cas, les conséquences financières des infractions aux règlements sont infimes. Ce que nous souhaitons, c'est donner aux tribunaux plus de latitude afin que les pénalités soient proportionnées aux délits.

Mme Kellerman: Dans les cadre des travaux du ministère sur les questions de la conformité après la rédaction du projet de loi, un expert en conformité réglementaire a déclaré qu'il serait utile d'ajouter à la politique de conformité du ministère découlant de ce projet de loi une disposition portant sur les règlements négociés. Toutefois, il a aussi dit que pour encourager les parties prises en faute à rechercher un règlement négocié, il serait

[Texte]

legislation—the stick—and to say that if you don't enter into a negotiated settlement with us where you're going to behave yourself and publish your offence... if we prosecute you we can get these sorts of provisions anyway.

So this motion is based on the provisions of the Canadian Environmental Protection Act and on recent amendments to the Fisheries Act that incorporate these sorts of provisions on a court conviction. The rest of it follows consequential to the court's ability to make those orders, the ability to enforce them and to vary them.

Mr. Harvey: Groovy.

Amendment agreed to

The Chairman: We can now go through clauses 33 and 34—

Mr. Layton: Mr. Chairman, we want to pass the clause as amended. We just agreed to the amendment.

The Chairman: This is in addition to clauses 33, 34 and 35, which I did accept as a whole. Now we are going to vote on the initial clauses 33 and 34.

Clauses 33 and 34 agreed to

Clause 1 agreed to

The Chairman: Shall the title carry?

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: Shall Bill C-41 as amended carry?

Some hon. members: Agreed.

Le président: Le Comité ordonne-t-il une réimpression du projet de loi C-41, tel que modifié, à titre d'exemplaire de travail à l'usage de la Chambre des communes à l'étape du rapport? D'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Dois-je faire rapport du projet de loi C-41 tel que modifié à la Chambre? D'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Le ministre, en principe, aurait dû venir cet après-midi. Ce n'est plus nécessaire. Est-ce qu'on est bien d'accord?

Des voix: Oui.

Le président: Vous allez rendre heureux certains collègues, y compris vous-mêmes.

Mr. MacDougall: Mr. Chairman, I would like to thank you and the staff members and the committee members for a job well done.

[Traduction]

également utile de prévoir une disposition dans la loi—un bâton—stipulant qu'en cas de refus de conclure des règlements négociés avec nous, nous allons vous dénoncer et vous serez obligé de vous amender... et le résultat sera le même si nous vous poursuivons en justice.

Cette motion est donc fondée sur les dispositions de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement et sur les récentes modifications à la Loi sur les pêches, lesquelles prévoient ce genre de disposition en cas de condamnation par les tribunaux. Le reste porte sur les moyens dont disposent les tribunaux pour prendre ces ordonnances; les moyens de les faire exécuter, et de les modifier.

M. Harvey: Parfait.

L'amendement est adopté

Le président: Nous pouvons maintenant passer aux articles 33 et 34...

M. Layton: Monsieur le président, nous voulons adopter l'article tel qu'il est modifié. Nous venons d'accepter l'amendement.

Le président: Cela s'ajoute aux articles 33, 34 et 35 que nous venons d'accepter en bloc. Nous allons maintenant voter sur les articles originaux 33 et 34.

Les articles 33 et 34 sont adoptés

L'article 1 est adopté

Le président: Le titre est-il adopté?

Des voix: Adopté.

Le président: Le projet de loi C-41 est-il adopté tel que modifié?

Des voix: Adopté.

The Chairman: Shall the Committee order a reprint of Bill C-41, as amended, as a working copy for the use of the House of Commons at the report stage? Agreed?

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: Shall I report Bill C-41 as amended to the House? Agreed?

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: In principle the minister should have come here this afternoon. It is no longer necessary. Are we all in agreement on this?

Some hon. members: Yes.

The Chairman: You will make some of our colleagues happy, including yourselves.

Mr. MacDougall: Monsieur le président, j'aimerais vous remercier, vous ainsi que les membres du personnel et les membres du comité. Vous avez bien travaillé.

[Text]

Le président: Merci et bravo!

La séance est levée.

[Translation]

The Chairman: Thank you and bravo!

The meeting is adjourned.

MAIL POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Cœur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Department of Energy, Mines and Resources:

Joanne Kellerman, Counsel, Legal Services;

William Jarvis, Director General, Efficiency and Alternative Energy Branch, Energy Sector;

Charles Spelay, Chief, Policy Design, Efficiency and Alternative Energy Branch, Energy Sector;

Dan Seekings, Senior Advisor (Energy), Office of the Minister of Energy, Mines and Resources.

TÉMOINS

Du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources:

Joanne Kellerman, avocate, Services juridiques;

William Jarvis, directeur général, Direction de l'efficacité énergétique et des énergies de remplacement, Secteur de l'énergie;

Charles Spelay, chef, Élaboration de politiques, Direction de l'efficacité énergétique et des énergies de remplacement, Secteur de l'énergie;

Dan Seekings, conseiller principal (Énergie), cabinet du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

GUIDE TO THE USER



This Index is subject to change and updates may be made. This work is under the direction of the House of Commons and the date of issue may be found on the back cover.

The index provides general information and breakdowns under the names of Members of Parliament and their party, and by theme. The section immediately following the entries refer to the House of Commons Guide to the House and Standing Orders.

All subject entries in the sections on CANADA, society, matters pertaining to legislation are arranged chronologically.

A typical entry may consist of three or four numbered items or more sub-headings.

INDEX

Revenue tax

Farmers

Capital gains

LEGISLATIVE COMMITTEE ON

Other references to a first sub-heading are denoted by a long dash.

Capital gains see Revenue tax—Farmers

The most common abbreviations which will be found in the Index are as follows:

Mr. Speaker — first, second, third and fourth speakers; H.R.S. — Standing Rules of the House; S.C. — Standing Committee on Agriculture and Forestry; R.A. — Report of the Standing Committee on Agriculture and Forestry; S.C. — Standing Committee on Capital Works and Supply; S.C. — Standing Committee on Energy Efficiency Act

Political affiliations:

BC
Ind
Ind Com
L
NDP
PC
Ref

Non-Quebec
Independent
Independent Conservative

HOUSE OF COMMONS

Issues 1-6 • 1991-1992 • 3rd Session • 34th Parliament

For further information on the House of Commons, its history and its functions, see the Canadian Government Information Circular, "The Canadian Parliament," available at the House of Commons Library, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0G2.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons
by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des
communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

GUIDE TO THE USER

This index is subject-based and extensively cross-referenced. Each issue is recorded by date; a list of dates may be found on the following page.

The index provides general subject analysis as well as subject breakdown under the names of Members of Parliament indicating those matters discussed by them. The numbers immediately following the entries refer to the appropriate pages indexed. The index also provides lists.

All subject entries in the index are arranged alphabetically, matters pertaining to legislation are arranged chronologically.

A typical entry may consist of a main heading followed by one or more sub-headings.

Income tax

Farmers

Capital gains

Cross-references to a first sub-heading are denoted by a long dash.

Capital gains see Income tax—Farmers

The most common abbreviations which could be found in the index are as follows:

1r, 2r, 3r, = first, second, third reading A = Appendix amdt. = amendment Chap = Chapter
g.r. = government response M. = Motion o.q. = oral question qu. = question on the
Order Paper R.A. = Royal Assent r.o. = return ordered S.C. = Statutes of Canada
S.O. = Standing Order

Political affiliations:

BQ	Bloc Québécois
Ind	Independent
Ind Cons	Independent Conservative
L	Liberal
NDP	New Democratic Party
PC	Progressive Conservative
Ref	Reform Party of Canada

For further information contact the
Index and Reference Service — (613) 992-8976
FAX (613) 992-9417

Advisory Committee on Energy Efficiency—efficiency

Advertising and Information Act—Energy Efficiency Act—
For-A-Public-Interest

Air conditioning and Electronics Committee

Automobiles and Vehicles

HOUSE OF COMMONS LEGISLATIVE COMMITTEE

Bellmawr—Charles Hays—The Environment

THIRD SESSION—THIRTY-FOURTH PARLIAMENT

DATES AND ISSUES

—1992—

February: 24th, 27th, 1.

March: 16th, 2; 24th, 3; 31st, 4.

April: 7th, 5; 9th, 6.

Automobiles and Vehicles Committee

Automobiles—Hearing

Automobiles—Vehicles

Membership etc., 302

See also Organizations section

Canadian industry programs for setting voluntary performance standards for energy consumption patterns for Energy efficiency—Performance standards

Canadian Manufacturers' Association see Corporations—Appointing

Canadian Standards Association see Energy Efficiency—Performance standards—Implementation and enforcement

CECs see Chlorofluorocarbons

Charter of Rights of Canadians Program—Advertising

Climate Action Network—Environment

Charley, Eric—Hearing Sub-Committee and Automobiles Institute of Canada

Energy Efficiency Act—Bill C-43

CIPAC see Canadian industry programs for setting voluntary performance standards for energy consumption patterns

Climate Action Network—Environment

Climate Change Control—Intergovernmental Panel on Climate Change—Adaptation—Programmatic—Performance standards—Regulations

Coalition Against Chlorofluorocarbons—American

Energy Efficiency Act—Bill C-43, 200-3

Canada, Justin—Member of the Cabinet

Energy Efficiency Act—Bill C-43, 400-3

Committee on Energy Efficiency and Public-Private Relations—Postal and Telecommunications

Commission of Inquiry on Energy Efficiency—Information and Consultation

Commission of Enquiry on Energy Efficiency—Information and Consultation

- Advanced houses program** *see* Housing—Energy efficiency
- Advertising** *see* Energuide Program; Energy efficiency—*New York Times* advertisement
- Air conditioning** *see* Housing
- Alternative energy** *see* Energy Efficiency Act (Bill C-41)—References; Renewable energy
- Automobiles** *see* Vehicles
- Bellemare, Charles** (Committee Clerk)
Procedure and Committee business
Bill, 3:33
Organization meeting, 1:7-9, 11
Witnesses, 3:33
- Berg, Peter** (Committee Researcher)
Energy Efficiency Act (Bill C-41), 3:34
Procedure and Committee business, future business, 1:22, 24
- Bill C-17** *see* Criminal Code and Customs Tariff (amdt.)(Bill C-17)
- Building codes** *see* Housing—Energy efficiency
- Buildings** *see* Government buildings; Housing
- Canadian Charter of Rights and Freedoms** *see* Energuide Program—Advertising
- Canadian Home Builders' Association**
Membership, etc., 5:32
See also Organizations appearing
- Canadian industry program for dealing with the identification of energy consumption patterns** *see* Energy efficiency—Performance standards
- Canadian Manufacturers' Association** *see* Organizations appearing
- Canadian Standards Association** *see* Energy efficiency—Performance standards; Organizations appearing
- CFCs** *see* Chlorofluorocarbons
- Charter of Rights** *see* Energuide Program—Advertising
- Chlorofluorocarbons** *see* Refrigerators
- Chorley, Fred** (Heating, Refrigerating and Air Conditioning Institute of Canada)
Energy Efficiency Act (Bill C-41), 5:24
- CIPEC** *see* Canadian industry program for dealing with the identification of energy consumption patterns
- Climate Action Network** *see* Friends of the Earth
- Climate change** (global warming/greenhouse effect) *see* Energy efficiency—Government programs/policies—Performance standards; Refrigerators
- Cohen, Richard** (Canadian Standards Association)
Energy Efficiency Act (Bill C-41), 3:16-21
- Comeau, Louise** (Friends of the Earth)
Energy Efficiency Act (Bill C-41), 4:4-22
- Committee** *see* Energy Efficiency Act (Bill C-41)—References; Procedure and Committee business
- Competitiveness** *see* Energy efficiency—Performance standards
- Consumer and Corporate Affairs Department** *see* Energuide Program—Responsibility
- Consumers** *see* Energuide Program—Education and promotion; Energy efficiency—Education and information programs—Government programs/policies
- Consumers' Association of Canada**
Role, activities, 3:23
See also Energuide Program; Energy Efficiency Act (Bill C-41)—References; Organizations appearing
- Côté, Yvon** (PC—Richmond—Wolfe) (Chairman)
Energy Efficiency Act (Bill C-41), 3:22; 6:29
Housing, 6:29
Procedure and Committee business
Bill
Amendments, 6:18
Clause by clause study, 3:33-4; 6:11-2
New clauses, 6:36
Documents, witness submitting brief in one official language, 3:4
Future business, 1:11-26
Minister, appearing before Committee, 6:37
Organization meeting, 1:7-15
Questioning of witnesses, time allotment, 3:4
Staff, secretarial, 1:10-1
Witnesses
Inviting/scheduling, 1:13-4, 17-26; 3:32-3
Opening statements, 3:4
Workplan, 1:15
References, appointment as Chairman, 1:7
- Crawford, Rex** (L—Kent)
Energuide Program, 4:12; 5:27
Energy Efficiency Act (Bill C-41), 4:12-3; 5:6-8, 14-5, 27-8, 40; 6:13
Housing, 4:12
- Criminal Code and Customs Tariff (amdt.)(Bill C-17)**
References, regulations, Committee referral, 6:31-3
- Data base** *see* Energy use data base
- Developing countries**
Environmental assistance, technology, developed countries providing, 4:19-20
See also Energy efficiency
- Doors** *see* Energuide Program; Housing—Energy efficiency
- Doucette, Kevin** (Consumers' Association of Canada)
Energy Efficiency Act (Bill C-41), 3:26-32
- Economics** *see* Energy efficiency—Economic and environmental benefits—Government programs/policies
- Education** *see* Energuide Program; Energy efficiency
- Electric motors**
Energy efficiency, improving, 3:20-1
- Electrical utilities** *see* Energy efficiency
- Electricity** *see* Housing—Energy efficiency
- Emissions** *see* Energy efficiency—Performance standards

Energuide Program

Advertising, including rating, 3:9-10, 31-2; 6:22-5
 Canadian Charter of Rights and Freedoms, relationship, 6:24-5
 Consumers' Association of Canada role, 3:23-4
 Doors and windows, including, 4:5; 5:42
 Education and promotion, consumers, etc., importance, 2:4; 3:12, 23-5, 29-30, 32; 4:6-7, 9-10, 15, 22; 5:5, 24
 Effectiveness, 3:8
 Environmental organizations, role, 4:5, 11, 17
 Housing products, furnaces, air conditioners, exempting, 5:18-9, 25-7
 Imports, allowing labelling in Canada, 6:15-6
 Information, surveys, accuracy, 2:19-20
 Jamaican system, comparison, 3:9-10
 Labelling system
 Dollar rating vs. kilowatt-hours, 3:9, 11-2, 30-1; 4:6, 8-10, 12-3, 20-1
 Improving, updating, 2:6, 12-3, 15; 3:25; 4:18, 22
 Provinces, harmonizing with, 5:5, 20
 United States system, harmonizing with, 3:26-7; 5:5, 19-20
 Mandatory, making, requiring labels to be left on at retail level, 4:22
 New products, including, 2:7, 14-5
 Product directory, 5:20
 Regulations, test standards, updating, 2:6, 14; 3:11
 Responsibility, transfer, Consumer and Corporate Affairs Department to Energy, Mines and Resources Department, 2:4-5
 Revival, neglect since 1985, 3:5, 8, 24, 29
 Working appliances, replacement, relationship, 3:12-3
See also Energy Efficiency Act (Bill C-41)

Energy audits *see* Government buildings

Energy conserving products *see* Energy efficiency—Performance standards

Energy efficiency

Developing countries, 4:7
 Economic and environmental benefits, 4:12-3, 23
 Education and information programs, consumers, etc., 2:4, 8; 3:29; 4:22; 5:26-7
 Electrical utilities, role, 2:11, 23-5; 3:12; 4:8
 Load shifting to off-peak hours, 2:25
 Energy, Mines and Resources Department role, past neglect, 3:5, 8
 Florida, publishing energy consumption daily, 2:24
 Government programs/policies
 Climate change, relationship, 2:4, 22-4, 27-30; 4:7
 Consultations, provinces, industry, consumers, environmental organizations, positions, etc., 2:24-6
 Economics, co-operation, factors, 2:4
Green Plan, relationship, 2:4; 3:24; 4:7
 Annual report to Parliament, 2:30-1
 Long-term commitment needed, 3:15
 Priorities, 3:24-5
New York Times advertisement, quiz, 2:10-1
 Performance standards, establishing
 Canadian industry program for dealing with the identification of energy consumption patterns (CIPEC), relationship, 5:4, 12

Energy efficiency—Cont.

Performance standards, establishing—*Cont.*
 Canadian Standards Association role, relationship with federal and provincial governments, 3:14-9, 21; 4:10-1; 5:17, 25-6, 29, 34; 6:18, 22
 Climate change, greenhouse gases factor, reduction, role, 3:19-21; 4:4
 Competitiveness factor, 5:4, 6-10, 12-6, 20, 27-8, 44
 Co-operation/consensus process, federal-provincial-industry consultations, 2:7, 14-5; 3:27-9; 4:6, 10-2, 16-7; 5:5, 11-5, 27, 29, 32-4, 36, 39, 44-5
 Date of implementation, Mar. 31/93 target, 2:21
 Emissions reduction, relationship, 5:4
 Energy use data base, role, 2:5
 Environmental organizations, role, consultations, etc., 4:5-6, 10-2, 14-7, 21; 5:17; 6:18-22
 Exports, 2:27; 4:7, 13-4, 18-22; 5:30, 33
 Federal leadership role, 2:6
 Imports, compliance, requiring, 3:25; 4:7; 5:33; 6:15-8
 Seizure and destruction powers, 2:7-8; 6:17-8
 Personal use items exempt, 2:8, 15
 Incentives to exceed standards, tax credits, etc., providing, 4:8
 International standards, 3:26-7; 5:20-1
 Market, relationship, 4:7
 Provincial standards, relationship, 2:6, 13, 22; 4:13; 5:4, 6, 13, 18, 20, 25-6, 34; 6:22
 Regulation, importance, 3:5-7; 4:4, 22; 5:28, 31-3, 35-40, 43-5
 Regulations, including in, 3:10-1, 16-8, 24-5, 27, 33-4; 4:6, 11-2; 5:17
 Review, regular, 2:31
 Scope, residential/commercial/industrial products, 2:7-10, 21-2; 5:29, 40, 42-3
 Energy conserving products, etc., including, 2:9-10, 15; 3:15, 21-2; 4:4-5, 15-6; 6:12-5, 26-30
 Technology/research and development, relationship, 2:11-2; 4:4, 6, 22
 United States federal and state standards, relationship, 2:5-6, 8, 13, 15; 3:6-8, 26-7; 4:7; 5:4, 6-10, 15-6, 20-1, 27-9
 Venture capital, relationship, 5:14-5
See also Energy Efficiency Act (Bill C-41)

Regulation, role, 2:4
See also Energy efficiency—Performance standards
 Upgrading, retrofitting existing equipment, 5:26
See also Electric motors; Energuide Program; Housing; Marbek Resource Consultants Limited; Refrigerators; Vehicles—Fuel efficiency standards

Energy Efficiency Act (Bill C-41)—Minister of Energy, Mines and Resources

Consideration, 2:4-34; 3:4-34; 4:4-23; 5:4-45; 6:11-38; as amended, 6:37, carried, 10; report to House with amds., 6:37, agreed to, 10
 Clause 1, 6:12, postponed, 6; 6:37, carried, 10
 Clause 2, 6:15, carried, 6
 Amdt. (Crawford), 6:12-5, negated, 6
 Clause 3, 6:15, carried, 6
 Clause 4, as amended, 6:16, carried, 6-7
 Amdt. (MacDougall), 6:15-6, agreed to, 6-7

- Energy Efficiency Act (Bill...—Cont.**
- Clause 5, as amended, 6:16, carried, 7
 - Amdt. (MacDougall), 6:16, agreed to, 7
 - Clauses 6 to 16, 6:16, carried severally, 7
 - Clause 17, as amended, 6:18, carried, 7
 - New clause, M. to add (MacDougall), 6:16-8, agreed to, 7
 - Amdt. (MacDougall), 6:18, agreed to, 7
 - Clause 18, 6:18, carried, 7
 - Clause 19, as amended, 6:30, carried, 8
 - Amdt. (MacDougall), 6:18, agreed to, 7-8
 - Amdt. (R. Harvey), 6:18-22, withdrawn by unanimous consent, 8
 - Amdt. (R. Harvey), 6:22-5, withdrawn by unanimous consent, 8
 - Amdt. (MacDougall), 6:25, agreed to, 8
 - Amdt. (Nault), 6:26-30, withdrawn by unanimous consent, 8
 - Clause 20, 6:30, carried, 8
 - Amdt. (Nault), 6:30, withdrawn by unanimous consent, 8
 - Clause 21, as amended, 6:31, agreed to, 8-9
 - Amdt. (MacDougall), 6:30-1, agreed to, 8
 - Clauses 22 to 24, 6:31, carried severally, 9
 - Clause 25, 6:36, carried, 9
 - Amdt. (R. Harvey), 6:31-6, negatived, 9
 - Clauses 26 to 32, 6:36, carried severally, 9
 - Clauses 33 to 35, new clauses, M. to add (MacDougall), 6:36-7, agreed to, 9-10
 - Clauses 33 to 34, 6:37, carried severally, 10
 - Title, 6:37, carried, 10
 - Reprint, as amended, 6:37, agreed to, 10
 - References
 - Alternative energy references, 4:8; 5:38
 - Consumers' Association of Canada position, 3:25-6
 - Environment, relationship, citing in preamble, 3:5, 8, 12
 - Environmental organizations, consultations, 4:16-7, 21
 - Friends of the Earth position, 4:4, 23
 - Governor in Council exemption powers, 2:27
 - Penalties, financial, 2:26-7, 32; 3:22; 5:5-6, 11-2, 34, 37; 6:36-7
 - Purpose clause, including, 5:5-6
 - Regulations
 - Energy, Mines and Resources Standing Committee referral, 6:31-6
 - Providing to Committee, 2:13-4
 - Sustainable development, relationship, 5:5-6, 12-3
 - See also* Order of Reference; Report to House
- Energy, Mines and Resources Department** *see* Energuide Program—Responsibility; Energy efficiency; Energy use data base—Establishing; Organizations appearing
- Energy, Mines and Resources Standing Committee** *see* Energy Efficiency Act (Bill C-41)—References
- Energy use data base**
- Establishing, Energy, Mines and Resources Department and Statistics Canada co-operating, 2:5; 3:25
 - Information, accuracy, 2:18
 - Statistics, government/industry collecting, 5:19-24
 - Surveys, mandatory/voluntary, 2:5-6, 17
- See also* Energy efficiency—Performance standards
- Environment** *see* Developing countries; Energy efficiency—Economic and environmental benefits; Energy Efficiency Act (Bill C-41)—References
- Environmental Choice Program**, 4:17-8
- Environmental organizations** *see* Energuide Program; Energy efficiency—Government programs/policies—Performance standards; Energy Efficiency Act (Bill C-41)—References
- Epp, Hon. Arthur Jacob** (PC—Provencher; Minister of Energy, Mines and Resources)
- Energuide Program**, 2:4-7, 12, 14-5, 19-20
- Energy efficiency**
- Education and information programs, 2:4, 8
 - Electrical utilities, role, 2:11, 23-5
 - Florida, 2:24
 - Government programs/policies, 2:4, 23-4, 30-1
 - New York Times* advertisement, 2:10-1
 - Performance standards, 2:5-13, 15, 21-2, 27, 31
 - Energy Efficiency Act (Bill C-41), 2:4-25, 27-31, 33
 - Energy use data base, 2:5-6, 17-8
 - Government buildings, energy audit, 2:11, 30
 - Housing, energy efficiency, 2:9-10, 12, 20-1, 28-9
 - Procedure and Committee business, minister, 2:33
 - Refrigerators, energy efficiency, 2:11
 - Vehicles, fuel efficiency standards, 2:15-7
- Exports** *see* Energy efficiency—Performance standards; Gasoline
- Feltham, Louise** (PC—Wild Rose)
- Energuide Program**, 4:15
- Energy Efficiency Act (Bill C-41)**, 4:14-5; 6:12-3, 16, 21, 27, 29, 31, 35
- Friends of the Earth**, 4:14
- Housing**, 4:15; 6:29
- Procedure and Committee business**
- Bill, 6:12
 - Future business, 1:19-21, 24-6
 - Organization meeting, 1:7, 10-1
 - Quorum, M., 1:10
 - Staff, M. (F.G. LeBlanc), 1:10
 - Witnesses, 1:19-20, 24-5
- Fireplaces** *see* Housing—Energy efficiency
- Florida** *see* Energy efficiency
- Friends of the Earth**
- Role, Climate Action Network, relationship, 4:14-5
 - See also* Energy Efficiency Act (Bill C-41)—References; Organizations appearing
- Fuel efficiency standards** *see* Vehicles
- Furnaces** *see* Housing—Energy efficiency
- Future business** *see* Procedure and Committee business
- Gas** *see* Natural gas
- Gasoline**
- Tetraethyl lead, exports, 4:7
- Global warming** *see* Climate change
- Government buildings**
- Energy audit, Ontario Hydro role, 2:11, 30

Governor in Council *see* Energy Efficiency Act (Bill C-41)—
References

Green Plan *see* Energy efficiency—Government programs/policies

Greenhouse effect *see* Climate change

Gun control *see* Criminal Code and Customs Tariff (amdt.) (Bill C-17)

Haighton, Robin (Canadian Standards Association)
Energy Efficiency Act (Bill C-41), 3:17-8

Harvey, Ross (NDP—Edmonton East)
Electric motors, 3:20-1
Energuide Program, 2:14-5; 3:30-1; 4:8-11, 22; 5:24; 6:22-5
Energy Efficiency Act (Bill C-41), 2:9, 13-7, 20-2, 28-34; 3:11, 16-9, 20-1, 28, 30-1, 33-4; 4:8-11, 21-2; 5:7-11, 15-7, 21-4, 31, 37-40, 45; 6:12-31
Energy use data base, 5:21-4
Government buildings, 2:30
Housing, 2:9, 15, 20-2; 5:37-9; 6:12-5, 27-9
Procedure and Committee business
 Bill, 2:32-4; 3:33-4; 6:12, 18, 36
 Future business, 1:16-26
 Information, 1:14
 Meetings, 5:5
 Minister, 2:32-3
 Organization meeting, 1:7-14
 Printing, M. (Johnson), 1:8-9
 Quorum, M. (Feltham), amdt., 1:10
 Witnesses, 1:11-25; 2:32-4
Vehicles, 2:15-7

Heating, Refrigerating and Air Conditioning Institute of Canada
Membership, industry profile, 5:18, 21, 24-5
See also Organizations appearing

Heeley, Warren (Heating, Refrigerating and Air Conditioning Institute of Canada)
Energy Efficiency Act (Bill C-41), 5:17-30

Henley, Doreen (Canadian Manufacturers' Association)
Energy Efficiency Act (Bill C-41), 5:4-17

Hornung, Robert (Friends of the Earth)
Energy Efficiency Act (Bill C-41), 4:10-1, 13, 15, 17-20, 22-3

Housing
Air conditioning
 Safety standards, North American, 5:21
 See also Housing—Energy efficiency
Energy efficiency
 Advanced houses program, 5:38, 45
 Air conditioning, 5:23, 28-9
 See also Energuide Program—Housing products
 Doors and windows, 2:9-10, 15; 3:21-2, 32; 4:4-5, 12, 15, 5:35-9, 42, 44; 6:12-5, 26-30
 Fireplaces, heat loss, 4:15
 Furnaces, 2:20; 5:23-4, 30
 See also Energuide Program—Housing products
 Imports, below standard products, relationship, 5:33-6, 43
 Insulation, 5:35; 6:12-4
 Urea formaldehyde foam insulation, 4:12
 Lighting, 2:12, 23

Housing—*Cont.*

Energy efficiency—*Cont.*
National Building Code, role, 2:20-1; 4:4
R-2000 Program, 2:20, 32; 3:32; 4:20-1; 5:31-2, 34, 41-5
Mortgages, relationship, 2:28-9; 5:45
Water heaters, natural gas/electric, 3:8
See also Energuide Program

Imports *see* Energuide Program; Energy efficiency—Performance standards; Housing—Energy efficiency

Incentives *see* Energy efficiency—Performance standards

Industry *see* Energy efficiency—Government programs/policies—Performance standards; Energy use data base—Statistics

Information *see* Energuide Program; Energy efficiency—Education and information programs; Energy use data base

Insulation *see* Housing—Energy efficiency

International standards *see* Energy efficiency—Performance standards

Jamaica *see* Energuide Program

Jarvis, William (Energy, Mines and Resources Department)
Energy Efficiency Act (Bill C-41), 2:13-8, 20-2, 24-7, 31; 6:14, 16-7, 19, 22, 24, 27-8, 36

Johnson, Al (PC—Calgary North)
Electric motors, 3:20-1
Energuide Program, 3:26; 4:20-1
Energy Efficiency Act (Bill C-41), 2:17-8, 27-9, 32-3; 3:19-21, 26-9; 4:17-21; 5:15-6, 24-5, 28, 34-7, 40-1, 44-5; 6:11, 20-3
Energy use data base, 2:17-8
Heating, Refrigerating and Air Conditioning Institute of Canada, 5:24-5
Housing, 2:28-9, 32; 4:20; 5:34-6, 44-5
Procedure and Committee business
 Bill, 6:11
 Future business, 1:15-7, 19-26
 Organization meeting, 1:7, 9-10, 12, 14
 Printing, M., 1:9
 Quorum, M. (Feltham), amdt. (Harvery), amdt. to amdt., 1:10
 Witnesses, 1:12, 16-7, 19-25; 2:32-3
 Workplan, 1:14
Refrigerators, 3:19, 26-9

Kellerman, Joanne (Energy, Mines and Resources Department)
Energy Efficiency Act (Bill C-41), 2:14-5, 21, 26-7, 32; 6:15-7, 19-20, 24, 26-8, 36-7

Kelly, Brian (Marbek Resource Consultants Limited)
Energy Efficiency Act (Bill C-41), 3:4-14
References *see* Marbek Resource Consultants Limited

Kenward, John (Canadian Home Builders' Association)
Energy Efficiency Act (Bill C-41), 5:31-4, 36-45

Kilgour, David (L—Edmonton Southeast)
Energuide Program, 2:12
Energy Efficiency Act (Bill C-41), 2:10-4, 25-7, 29-30, 32-3
Procedure and Committee business
 Bill, 2:32-3
 Minister, 2:33

Kilgour, David—Cont.

Procedure and Committee business—*Cont.*
Witnesses, 2:32-3

Labelling *see* Energuide Program; Vehicles—Fuel efficiency standards

Layton, Hon. Robert E.J. (PC—Lachine—Lac-Saint-Louis)

Energuide Program, 3:12-3; 5:25
Energy Efficiency Act (Bill C-41), 2:16, 19, 22, 24-5, 33; 3:6-8, 12-3; 5:11-4, 25-7; 6:12, 29, 32, 34-5, 37
Heating, Refrigerating and Air Conditioning Institute of Canada, 5:25
Housing, 3:8
Procedure and Committee business
 Bill, 6:12
 Future business, 1:17, 20-22, 24-6
 Organization meeting, 1:12, 14
 Witnesses, 1:12, 14, 17, 21, 24-5; 2:33
Refrigerators, 3:6-7
Vehicles, 2:16

LeBlanc, Francis G. (L—Cape Breton Highlands—Canso)

Energuide Program, 3:11, 29-30
Energy Efficiency Act (Bill C-41), 3:11-2, 18, 29-30, 33; 4:16-8; 5:21, 29-30, 40
Environmental Choice Program, 4:17-8
Heating, Refrigerating and Air Conditioning Institute of Canada, 5:21
Procedure and Committee business
 Acting Chairman, 2:4; 5:4
 Bill, 2:32-4; 5:31
 Documents, 3:4; 5:34
 Future business, 1:17-8, 21-6
 Meetings, 5:4
 Minister, 2:33
 Organization meeting, 1:10, 12, 14
 Quorum, M. (Feltham), 1:10
 Witnesses, 1:12, 14, 17-8, 21-4; 2:32-4; 5:4, 17
References, acting Chairman, taking chair, 2:3-4; 5:3-4

Lead *see* Gasoline**Lighting** *see* Housing—Energy efficiency**Littlechild, Willie (PC—Wetaskiwin)**
Energy Efficiency Act (Bill C-41), 6:26

MacDougall, John A. (PC—Timiskaming; Parliamentary Secretary to Minister of Energy, Mines and Resources from May 8, 1991 to May 7, 1992)
Criminal Code and Customs Tariff (amdt.)(Bill C-17), references, 6:32-3
Energuide Program, 3:32
Energy Efficiency Act (Bill C-41), 2:32-3; 3:21, 32-4; 5:31, 34, 41-3, 45; 6:11, 13-6, 18-20, 25, 27, 29-37
Housing, 3:21, 32; 5:41-3; 6:13-5, 30
Procedure and Committee business
 Bill, 2:32-3; 3:33-4; 5:31; 6:11
 Documents, 5:34
 Future business, 1:18-9, 21, 25-6
 Information, 1:14
 Minister, 1:19; 2:33
 Organization meeting, 1:13-4
 Witnesses, 1:13, 18, 21, 25-6; 2:32-3; 3:32-3

Marbek Resource Consultants Limited

Energy efficiency experience, Brian Kelly, 3:4-5
See also Organizations appearing

Mortgages *see* Housing—Energy efficiency

Myers, Lynn (Committee Researcher)
Energy Efficiency Act (Bill C-41), 3:34
Procedure and Committee business, future business, 1:16
National Building Code *see* Housing—Energy efficiency
Natural gas *see* Housing—Energy efficiency

Nault, Robert D. (L—Kenora—Rainy River)
Criminal Code and Customs Tariff (amdt.)(Bill C-17), references, 6:31-3
Energuide Program, 6:23-5
Energy Efficiency Act (Bill C-41), 6:17, 23-6, 28-34
Housing, 6:26, 28-9

New York Times *see* Energy efficiency**Ontario** *see* Refrigerators**Ontario Hydro** *see* Government buildings**Order of Reference**, 1:3**Organization meeting** *see* Procedure and Committee business**Organizations appearing**

Canadian Home Builders' Association, 5:31-45
Canadian Manufacturers' Association, 5:4-17
Canadian Standards Association, 3:14-22
Consumers' Association of Canada, 3:23-32
Energy, Mines and Resources Department, 2:4-33; 6:14-7, 19-20, 22, 24, 26-8, 36-7
Friends of the Earth, 4:4-23
Heating, Refrigerating and Air Conditioning Institute of Canada, 5:24-30
Marbek Resource Consultants Limited, 3:4-14
See also individual witnesses by surname

Parliament *see* Energy efficiency—Government programs/policies

Penalties *see* Energy Efficiency Act (Bill C-41)—References

Performance standards *see* Energy efficiency

Procedure and Committee business

Acting Chairman, taking Chair, 2:3-4; 5:3-4
Bill
 Amendments
 Government presenting, delay, 5:31
 Principle of bill, not beyond, 6:18
 Clause by clause study, scheduling, 2:32-4, agreed to, 3; 3:33-4; 6:11-2
 New clauses, renumbering, 6:36
 Chairman, appointment by Speaker, 1:7
 Documents
 Witness providing to Clerk, 3:11
 Witnesses submitting in one official language, 3:4; 5:34
 Future business, 1:11-26
 Information, draft regulations/briefing books, requesting, 1:13-4
 Meetings, taping, not allowed, 5:4-5
 Minister, appearing before Committee, 1:19; 2:32-3; 6:37

- Procedure and Committee business—*Cont.***
 Organization meeting, 1:7-15
 Printing, minutes and evidence, M. (Johnson), 1:8-10, agreed to, 4
 Questioning of witnesses, time allotment, 3:4
 M. (Layton), 1:10, agreed to, 5
 Quorum, meeting and receiving/printing evidence without, M. (Feltham), 1:10, as amended, agreed to, 4-5
 Amdt. (R. Harvey), 1:10, as amended, agreed to, 4
 Amdt. to amdt. (Johnson), 1:10, agreed to, 4
 Staff, secretarial, temporary, hiring, M. (F.G. LeBlanc), 1:10-1, agreed to, 5
Witnesses
 Inviting/scheduling, 1:11-26, agreed to, 5; 2:32-4, agreed to, 3; 3:32-3
 Opening statements, time allotment, 3:4; 5:4, 17
 Workplan, 1:14-5
Product directory *see* Energuide Program
Provinces *see* Energuide Program—Labelling system; Energy efficiency—Government programs/policies—Performance standards
R-2000 Program *see* Housing—Energy efficiency
Refrigerators
 Energy efficiency
 Canada/United States market differences, standards factor, 3:6-7, 26-9; 4:7, 20
 Climate change, greenhouse gases factor, chlorofluorocarbons, etc., 3:19
 Ontario energy minister position, 2:11
 Standards, testing procedures, 3:24
Regulations *see* Criminal Code and Customs Tariff (amdt.)(Bill C-17); Energuide Program; Energy efficiency; Energy Efficiency Act (Bill C-41)—References
Renewable energy
 Market penetration, 4:4
Report to House, 6:3-5
Research and development *see* Technology/research and development
Retrofitting *see* Energy efficiency—Upgrading
Ridout, Peter (Canadian Standards Association)
 Energy Efficiency Act (Bill C-41), 3:14-6, 19, 21-2
Safety standards *see* Housing—Air conditioning
Sloat, Robert (Canadian Home Builders' Association)
Sloat, Robert—*Cont.*
 Energy Efficiency Act (Bill C-41), 5:34-5, 38, 40-2
Smyth, Peggy (Consumers' Association of Canada)
 Energy Efficiency Act (Bill C-41), 3:23-32
Sparrow, Barbara J. (PC—Calgary Southwest; Parliamentary Secretary to Minister of National Health and Welfare from May 8, 1991 to May 7, 1992)
 Energuide Program, 2:19-20
 Energy Efficiency Act (Bill C-41), 2:12, 16, 19-20, 22, 29, 31
 Housing, 2:20
 Vehicles, 2:16
Spelay, Charles (Energy, Mines and Resources Department)
 Energy Efficiency Act (Bill C-41), 6:17, 27-8
Standards *see* Energy efficiency—Performance standards; Housing—Air conditioning; Refrigerators; Vehicles—Fuel efficiency standards
Statistics *see* Energy use data base
Statistics Canada *see* Energy use data base—Establishing
Surveys *see* Energuide Program—Accuracy of information; Energy use data base
Sustainable development *see* Energy Efficiency Act (Bill C-41)—References
Tax credits *see* Energy efficiency—Performance standards
Technology/research and development *see* Developing countries; Energy efficiency—Performance standards
Tetraethyl lead *see* Gasoline
UFFI *see* Urea formaldehyde foam insulation
United States *see* Energuide Program—Labelling system; Energy efficiency—Performance standards; Refrigerators
Urea formaldehyde foam insulation *see* Housing—Energy efficiency
Vehicles
 Fuel efficiency standards
 Strengthening, 4:4, 8, 21
 Voluntary, labelling, accuracy, etc., 2:15-7
Venture capital *see* Energy efficiency—Performance standards
Water heaters *see* Housing—Energy efficiency
Windows *see* Energuide Program—Doors and windows; Housing—Energy efficiency
Witnesses *see* Organizations appearing and *individual witnesses by surname*



CANADA

INDEX

DU

COMITÉ LÉGISLATIF SUR LE

Projet de loi C-41

Loi sur l'efficacité énergétique

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicules n°s 1-6

1991-1992

3^e Session

34^e Législature

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser
au Service de l'imprimerie et de la publicité, au numéro 602-7615.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Published under authority of the Speaker of the House of Commons
by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

GUIDE DE L'USAGER

Cet index est un index croisé couvrant des sujets variés. Chaque fascicule est enregistré selon la date et cette référence se trouve à la page suivante.

L'index contient l'analyse des sujets et les noms des participants. Chaque référence apparaît sous les deux rubriques afin de faciliter l'accès par le nom de l'intervenant ou par le sujet. Les chiffres qui suivent les titres ou sous-titres correspondent aux pages indexées. Certains sujets d'importance font aussi l'objet de descripteurs spéciaux.

Les noms des intervenants et les descripteurs sont inscrits dans un ordre alphabétique. Certaines entrées relatives à la législation sont indexées chronologiquement.

Une entrée d'index peut se composer d'un descripteur en caractères gras et d'un ou de plusieurs sous-titres tels que:

Impôt sur le revenu

Agriculteurs
Gains en capital

Les renvois à un premier sous-titre sont indiqués par un long trait.

Gains en capital. *Voir* Impôt sur le revenu—Agriculteurs

Les abréviations et symboles que l'on peut retrouver dans l'index sont les suivants:

1^{re}, 2^e, 3^e l. = première, deuxième, troisième lecture. A. = appendice. Am. = amendement.
Art. = article. Chap. = chapitre. Dd. = ordre de dépôt de documents. Déc. = déclaration.
M. = motion. Q.F = question au *Feuilleton*. Q.o. = question orale. R.g. = réponse du
gouvernement. Rés. = résolution. S.C. = Statuts du Canada. S.r. = sanction royale.

Affiliations politiques:

BQ	Bloc Québécois
Cons. Ind.	Conservateur indépendant
Ind.	Indépendant
L	Libéral
NPD	Nouveau parti démocratique
PC	Progressiste conservateur
Réf.	Parti réformiste du Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser
au Service de l'index et des références (613) 992-7645.
Télécopieur (613) 992-9417

ABC. Voir *Commission des approvisionnements et de l'industrie*

Aéroport

— Génie militaire, ministère du commerce, affaires étrangères et de la marine, 1911

AMC. Voir *Commission des armées*

Amende de la Terre

Ministère des travaux publics, 1911

Assurance et sécurité sociale

— Crédit, ministère, 1911

Voir aussi *Sécurité sociale*

INDEX

COMITÉ LÉGISLATIF DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

TROISIÈME SESSION—TRENTE-QUATRIÈME LÉGISLATURE

DATES ET FASCICULES

—1992—

Amendement au budget

Impôts pour l'éducation et l'assistance sociale

Précision de portée

les 24 et 27, f.1.

Mars: le 16, f.2; le 24, f.3; le 31, f.4.

Avril: le 7, f.5; le 9, f.6.

Crédit, ministère, 1911-12

Sécurité sociale, 1911-12

Taxes sur les biens, 1911

Travaux publics, 1911-12

Amendement au budget

Précision de portée

Voir aussi *Travaux publics*

Association des marchands et marchandes

Présentation et consultation, 1911

Voir aussi *Chambre des communes*

Arrêté des Maires Municipales

Présentation et consultation, 1911

Voir aussi *Chambre des communes*

Association des marchands et marchandes

Présentation et consultation, 1911

Voir aussi *Chambre des communes*

Arrêté des Maires Municipales

Présentation et consultation, 1911

Voir aussi *Chambre des communes*

Arrêté des Maires Municipales

Présentation et consultation, 1911

Voir aussi *Chambre des communes*

Arrêté des Maires Municipales

Présentation et consultation, 1911

Voir aussi *Chambre des communes*

Arrêté des Maires Municipales

Présentation et consultation, 1911

Voir aussi *Chambre des communes*

Arrêté des Maires Municipales

Présentation et consultation, 1911

Voir aussi *Chambre des communes*

Arrêté des Maires Municipales

Présentation et consultation, 1911

Voir aussi *Chambre des communes*

Arrêté des Maires Municipales

Présentation et consultation, 1911

Voir aussi *Chambre des communes*

Arrêté des Maires Municipales

Présentation et consultation, 1911

Voir aussi *Chambre des communes*

Arrêté des Maires Municipales

Présentation et consultation, 1911

Voir aussi *Chambre des communes*

- ACC.** *Voir* Association des consommateurs du Canada
- Allemagne**
Gaz carbonique, émissions, réduction, objectif, 2:23, 27
- AMC.** *Voir* Association des manufacturiers canadiens
- Ami(e)s de la Terre**
Financement, membres et activités, 4:14-5
Position et recommandations, 4:4-8, 16
Erreur, mention, 4:18-9
Voir aussi Efficacité énergétique, projet de loi C-41—Consultations; Énerguide, programme; Témoins
- Appareils commerciaux**
Réglementation, 2:21-2
- Appareils électro-ménagers**
Importation pour utilisation personnelle, 2:15
Périodes de pointe, réduction, 2:25
- Association canadienne de normalisation (CSA)**
Activités, 3:14-5
Comités, environnementalistes, participation, 4:10-1
Position, 3:15-6
Voir aussi Efficacité énergétique, projet de loi C-41—Consultations; Témoins
- Association canadienne des constructeurs d'habitations**
Structure et membres, 5:32
Voir aussi R-2000, programme; Témoins
- Association des consommateurs du Canada (ACC)**
Activités, 3:23
Recommandations, 3:24-5
Voir aussi Témoins
- Association des manufacturiers canadiens (AMC)**
Position et recommandations, 5:4-6, 11-3
Voir aussi Efficacité énergétique, normes; Témoins
- Automobiles.** *Voir* Véhicules
- Base nationale de données sur l'énergie.** *Voir plutôt* Énergie, données, Base nationale
- Bâtiment, code fédéral.** *Voir plutôt* Code du bâtiment fédéral
- Berg, Peter** (recherchiste pour le Comité)
Comité, 3:34
Travaux futurs, 1:22, 24
- Chapelle-eau**
Électrique et à gaz, 3:8
- Choix environnemental, programme**
Description, 4:17-8
- Chorley, Fred** (Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération)
Efficacité énergétique, projet de loi C-41, étude, 5:24
- Code du bâtiment fédéral**
Application, 2:20-1
Principe, appui, 5:34
- Cohen, Richard** (Association canadienne de normalisation)
Efficacité énergétique, projet de loi C-41, étude, 3:16-21
- Comeau, Louise** (Ami(e)s de la Terre)
Efficacité énergétique, projet de loi C-41, étude, 4:4-22
- Comité**
Députés, temps de parole, 1:10; 3:4, 11
Documentation nécessaire, 1:13-4
Documents, dépôt
Auprès du greffier, 3:11; 5:31
En anglais, 3:4; 5:34
Ministre, comparution, 2:33; 3:34
Personnel de soutien, embauche, 1:10-1
Recherchistes, 1:8
Séance d'organisation, 1:7-15
Séances
Calendrier, 1:14, 25-6; 3:33; 5:45; 6:11-2
Enregistrement, interdiction, 5:4-5
Tenue et audition des témoignages en l'absence de quorum, m. (Feltham) adoptée, 1:10
Am. (Harvey, R.) adopté, 1:10
Sous-am. (Johnson) adopté, 1:10
Témoins
Comparution, convocation, etc., 2:32-3; 3:32-3
Éventuels, liste, 1:11-25
Sélection, critères, 1:17, 19
Temps de parole, 1:25
Travaux futurs, 1:15-26
- Comité d'orientation sur le rendement des produits électriques (CORPE)**
Normes, établissement, 3:27-8
- Commerce interprovincial.** *Voir* Efficacité énergétique, projet de loi C-41—Matériels—Importation—Et
- Consommateurs**
Économies, indication, 2:19-20
Éducation, nécessité, 4:6-7, 10, 15, 22
Information, 5:26-7, 38-9, 43
Intérêt, 3:29
Voir aussi Efficacité énergétique, projet de loi C-41—Consultations—Industrie
- CORPE.** *Voir* Comité d'orientation sur le rendement des produits électriques
- Côté, Yvon** (PC—Richmond—Wolfe) (président)
Efficacité énergétique; projet de loi C-41, étude, 3:22
Voir aussi Président du Comité—Nomination
- Crawford, Rex** (L—Kent)
Efficacité énergétique, normes, 5:14, 27
Efficacité énergétique, projet de loi C-41, étude, 4:12-3; 5:6-8, 14-5, 27-8, 40; 6:13
Énerguide, étiquetage, programme, 4:12
- CSA.** *Voir* Association canadienne de normalisation
- Détaillants et distributeurs**
Formation, matériel, 3:30
- Développement durable.** *Voir* Efficacité énergétique, projet de loi C-41
- Doucette, Kevin** (Association des consommateurs du Canada)
Efficacité énergétique, projet de loi C-41, étude, 3:26-32
- Dumping**
Produits non conformes, 5:33-5
- Éclairage, matériel**
Réglementation, 2:22

INDEX DU COMITÉ LÉGISLATIF SUR LE PROJET DE LOI C-41

Efficacité énergétique et énergies de remplacement, programme
Précisions, 2:4

Efficacité énergétique, normes
AMC, incidence, 5:13
But, 5:35
Compétitivité, conséquences, 5:8-11, 14-5, 27-9
Consultations, 2:7; 5:26, 33-4, 36, 43
Dépassement, encouragement, mesures, 4:7-8
EMR, groupe de travail, 5:12
Entreprises, adaptation, 2:12
Environnementalistes, rôle, 4:5-6, 10-1; 5:17
Établissement, 2:5-6, 13; 3:10; 4:6, 11; 5:4, 12, 15-6, 25, 29
États-Unis, 2:5-6; 5:6-8
Examen automatique, 2:31
Gouvernement, approche globale, 4:22-3
Intégration. *Voir plutôt sous le titre susmentionné*
 Uniformisation
Marché international, 5:21
Nationales. *Voir plutôt sous le titre susmentionné*
 Uniformisation
Produits visés, liste, 2:8, 14, 22; 4:15
Réglementation
 Agents, 5:12
 Créatrice et coopérative, 5:44-5
 Rôle, 5:36-9
Règlements, inscription, 3:10-1, 16-8, 34; 5:17
Uniformisation, 2:5-6, 14, 22; 3:17, 24-7; 5:5-8, 20, 25-9

Efficacité énergétique, projet de loi C-41. Ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources
Adoption, 6:37
 Voir aussi sous le titre susmentionné Étude—Et
Amendements, dépôt auprès du greffier, 5:31
Amendes. *Voir plutôt sous le titre susmentionné* Peines
Art. 1 adopté, 6:37
Art. 2, 6:12, adopté, 15
 Am. (Crawford), 6:13-4, retiré, 15
Art. 3 adopté, 6:15
Art. 4 adopté, 6:16
 Am. (MacDougall), 6:15, adopté, 16
Art. 5 adopté, 6:16
 Am. (MacDougall) adopté, 6:16
Art. 6 à 16 adoptés, 6:16
Art. 17 adopté, 6:18
 Am. (MacDougall), 6:7, 16-7, adopté, 18
Art. 18 adopté, 6:18
Art. 19 adopté, 6:30
 Am. (Harvey, R.), 6:18-21, retiré par consentement unanime, 8, 22
 Am. (Harvey, R.), 6:22-4, retiré par consentement unanime, 8, 25
 Am. (MacDougall) adopté, 6:18
 Am. (MacDougall) adopté, 6:25
 Am. (Nault) 6:26-9, retiré par consentement unanime, 8, 30
Art. 20 adopté, 6:30
 Am. (Nault) retiré par consentement unanime, 6:8, 30
Art. 21, 6:30, adopté, 31
 Am. (MacDougall) adopté, 6:31
Art. 22 à 24 adoptés, 6:31

Efficacité énergétique, projet de loi C-41...—Suite
Art. 25 adopté, 6:36
 Am. (Harvey, R.), 6:31-5, rejeté, 36
Art. 26 à 32 adoptés, 6:36
Art. 33, nouvel article, 6:36
 Am. (MacDougall), 6:9-10, 36, adopté, 37
Art. 33 et 34 adoptés, 6:37
Consultations
 Ami(e)s de la Terre, 4:16-7, 21
 CSA, 3:18-9
 Industrie et consommateurs, 5:5
 Processus, 2:25; 4:16-7
Coûts ou délais prévus, inquiétudes, 5:14
Définitions, 6:12-5
Développement durable, objectif, 5:6, 13
Effets, 2:6, 22-4, 30; 3:19-21, 24-5
Énergies de remplacement, emploi, suppression, 4:8
Étiquetage. *Voir plutôt Énerguide, étiquetage, programme*
Étude, 2:4-32; 3:4-34; 4:4-23; 5:4-45; 6:11-38
 Article par article, prévision, 2:32-3; 3:33
 Et adoption, délai, 1:26
Industrie
 Position, 2:25-6
 Voir aussi sous le titre susmentionné Consultations
Matériels consommateurs d'énergie
 Confisqués, 2:7-8; 6:16-8
 Exemptions, 2:27
 Exportation, 2:27; 4:7; 5:30
 Importation, 2:7-8, 32; 4:13-4; 5:43
 Et commerce interprovincial, 6:15-6
 Inspection et saisie, 2:7-8
 Portes et fenêtres usinées, inclusion, 2:15; 3:21-2; 4:4-5;
 5:37, 39, 42; 6:12-5
 Répertoire, 5:20
 Véhicules automobiles, 4:8
Visés, 3:15; 5:29
Ministre
 Pouvoirs, 6:30
 Propos, extrait, 3:25
Normes. *Voir plutôt Efficacité énergétique, normes*
Peines, 2:26-7; 3:22; 5:5-6
Portée, 2:7-10, 15-7; 5:38-40
Préambule, environnement, souci, inclusion, 3:5, 8, 12
Publicité, cote Énerguide, inclusion, 3:9-10, 31-2
Rapport à la Chambre, 6:3-5, 37
Rapport au Parlement, 2:30-1
Règlements, 2:6, 13-4, 21; 4:16; 6:18-37
Réimpression, 6:37
Résultats, vérification, 3:16
Sa Majesté, obligation, 6:15
Statistiques, collecte, 2:6, 31; 5:19-24
Titre adopté, 6:37

EMR. *Voir Énergie, Mines et Ressources, ministère*

Énergie dans l'industrie canadienne, économies, programme (PEEIC)
Renouvellement, 5:4, 12

Énergie, demande, gestion, programme
Situation, 2:24

- Énergie, données, Base nationale**
 Description, 2:5, 17-8
 Matériel, choix et utilisation, inclusion, 3:25
- Énergie, Mines et Ressources, ministère (EMR).** Voir Efficacité énergétique, normes; Témoins
- Énergies de remplacement.** Voir Efficacité énergétique et; Efficacité énergétique, projet de loi C-41
- Énerguide, cote.** Voir Efficacité énergétique, projet de loi C-41—Publicité
- Énerguide, étiquetage, programme**
 Actualisation, 3:5, 8, 24
 Administration, 2:5
 But, 2:4; 3:13
 Création, 3:23
 Étiquettes, recommandations
 Appareils dans les salles de montres, 5:19
 Apposition, 5:26
 Consommation en kilowatt-heure, 4:6, 8-10, 13
 Coût annuel de fonctionnement, 3:9, 11-2
 Économies réalisées, 2:12-3; 3:9, 11-2; 4:6, 8-9, 12-3, 20-1
 Information, type, 4:10
 Nouvelle étiquette, conception, 3:25-6
 Évaluation, 3:24
 Plan vert, coupures, incidence, 3:24
 Règlements, 2:6, 14, 21; 3:11; 5:5, 18-20
- Énerguide, programme**
 Ami(e)s de la Terre, observations, 4:22
 Répertoire, 5:20
- Environnement.** Voir Efficacité énergétique, projet de loi C-41—Préambule
- Environnementalistes.** Voir Association canadienne de normalisation—Comités; Efficacité énergétique, normes
- Epp, l'hon. Arthur Jacob (PC—Provencier; ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources)**
 Allemagne, gaz carbonique, émissions, réduction, objectif, 2:23
 Appareils commerciaux, réglementation, 2:22
 Appareils électro-ménagers
 Importation pour utilisation personnelle, 2:15
 Périodes de pointe, réduction, 2:25
 Code du bâtiment fédéral, application, 2:20-1
 Comité, 2:33
 Consommateurs, économies, indication, 2:19-20
 Efficacité énergétique et énergies de remplacement, programme, précisions, 2:4
 Efficacité énergétique, normes
 Entreprises, adaptation, 2:12
 Établissement, 2:5-6, 13
 États-Unis, 2:5-6
 Examen automatique, 2:31
 Produits visés, liste, 2:7-8, 14, 22
 Uniformisation, 2:14, 22
 Efficacité énergétique, projet de loi C-41
 Effets, 2:6, 23-4, 30
 Étude, 2:4-31
 Matériels consommateurs d'énergie, 2:7-8, 27
 Portée, 2:7-10, 15, 17
- Epp, l'hon. Arthur Jacob—Suite**
 Efficacité énergétique, projet de loi C-41—Suite
 Rapport au Parlement, 2:30-1
 Règlements, 2:13-4, 21
 Énergie, demande, gestion, programme, situation, 2:24
 Énergie, données, Base nationale, description, 2:5, 17-8
 Énerguide, étiquetage, programme
 Administration, 2:5
 But, 2:4
 Étiquettes, recommandations, 2:12
 Règlements, 2:6, 14, 21
 Information, programmes, but, 2:8
 R-2000, programme, situation, 2:20, 28-9
 Services publics, rôle, 2:11
 Véhicules automobiles, gaz carboniques, émissions, normes, protocole d'entente, 2:16
- États-Unis**
 Étiquetage, règlements, 5:19
 Voir aussi Efficacité énergétique, normes
- Étiquetage.** Voir Énerguide; États-Unis; Jamaïque; Véhicules automobiles
- Exportation.** Voir Efficacité énergétique, projet de loi C-41—Matériels
- Feltham, Louise (PC—Wild Rose)**
 Ami(e)s de la Terre, 4:14
 Comité, 6:12
 Séance d'organisation, 1:7, 10-1
 Séances, m., 1:10
 Travaux futurs, 1:19-20, 24-6
- Consommateurs, 4:15**
 Efficacité énergétique, normes, 4:15
 Efficacité énergétique, projet de loi C-41, étude, 4:14-5; 6:13, 16, 21, 27, 29, 31, 35
- Fenêtres.** Voir Portes
- Gaz carbonique, émissions**
 Stabilisation, mesures, 4:7
 Voir aussi Allemagne; Véhicules automobiles
- Greffier du Comité**
 Comité, 1:7-9, 11; 3:33
- Haighton, Robin (Association canadienne de normalisation)**
 Efficacité énergétique, projet de loi C-41, étude, 3:17-8
- Harvey, Ross (NPD—Edmonton-Est)**
 Appareils commerciaux, 2:21-2
 Appareils électro-ménagers, 2:15
 Association canadienne de normalisation, 4:10-1
 Code du bâtiment fédéral, 2:20-1
 Comité, 2:32-4; 3:33-4; 5:5, 45; 6:12
 Séance d'organisation, 1:7-14
 Travaux futurs, 1:16-26
 Éclairage, matériel, 2:22
 Efficacité énergétique, normes, 4:10-1; 5:8-11, 17
 Efficacité énergétique, projet de loi C-41, étude, 2:9, 13-7, 20-2, 28-32; 3:11, 16-21, 28, 30-1; 4:8-11, 21-2; 5:8-11, 15-7, 21-4, 37-40; 6:12-37
- Énerguide, étiquetage, programme.** 2:14-5, 21-2; 3:11, 30-1; 4:8-9
- Énerguide, programme,** 4:22

INDEX DU COMITÉ LÉGISLATIF SUR LE PROJET DE LOI C-41

- Harvey, Ross—Suite**
Procès-verbaux et témoignages, 1:8-9
 R-2000, programme, 2:29
 Véhicules automobiles, 2:16
- Heeley, Warren** (Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération)
 Efficacité énergétique, projet de loi C-41, étude, 5:17-30
- Henley, Doreen** (Association des manufacturiers canadiens)
 Efficacité énergétique, projet de loi C-41, étude, 5:4-17
- Hornung, Robert** (Ami(e)s de la Terre)
 Efficacité énergétique, projet de loi C-41, étude, 4:10-1, 13, 15, 17-20, 22-3
- Importation.** Voir Appareils électro-ménagers; Efficacité énergétique, projet de loi C-41—Matériels
- Industrie.** Voir Efficacité énergétique, projet de loi C-41; Énergie dans
- Information**
 Disponibilité, nécessité, 3:30
 Promotion, campagne nationale, recommandation, 3:25, 29, 32
 Programmes, but, 2:8
 Voir aussi Consommateurs
- Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération**
 Membres, 5:18, 21, 24-5
 Position et recommandations, 5:18-20
 Voir aussi Témoins
- Jamaïque**
 Étiquetage, programme, 3:9, 10
- Jarvis, William** (ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources)
 Efficacité énergétique, projet de loi C-41, étude, 2:13-8, 20-2, 24-7, 31; 6:14, 16-7, 19, 22, 24, 27-8, 36
- Johnson, Al** (PC—Calgary-Nord)
 Allemagne, 2:27
 Ami(e)s de la Terre, 4:18
 Comité, 2:32-3; 6:11
 Séance d'organisation, 1:7, 9-10, 12, 14
 Séances, 1:10
 Travaux futurs, 1:15-7, 19-26
 CORPE, 3:27-8
 Dumping, 5:34
 Efficacité énergétique, normes, 3:26-7; 5:15-6, 28, 35-7, 44-5
 Efficacité énergétique, projet de loi C-41, étude, 2:17-8, 27-9; 3:19-21, 26-9; 4:17-21; 5:15-6, 24-5, 28, 34-7, 40-1, 44-5; 6:20-3
 Énergie, données, Base nationale, 2:17-8
 Énerguide, étiquetage, programme, 3:26; 4:20
 Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération, 5:24
 Pays en voie de développement, 4:19
Procès-verbaux et témoignages, 1:9
 R-2000, programme, 2:28-9; 4:20-1; 5:45
 Réfrigérateurs, 3:27-8
- Kellerman, Joanne** (ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources)
 Efficacité énergétique, projet de loi C-41, étude, 2:14-5, 21, 26-7, 32; 6:15-7, 19-20, 24, 26-8, 36-7
- Kelly, Brian** (Marbek Resource Consultants Limited)
 Efficacité énergétique, projet de loi C-41, étude, 3:4-14
- Kenward, John** (Association canadienne des constructeurs d'habitations)
 Efficacité énergétique, projet de loi C-41, étude, 5:31-4, 36-45
- Kilgour, David** (L—Edmonton-Sud-Est)
 Appareils électro-ménagers, 2:25
 Comité, 2:32-3
 Efficacité énergétique, normes, 2:12-3
 Efficacité énergétique, projet de loi C-41, étude, 2:10-4, 25-7, 29-30
 Énerguide, étiquetage, programme, 2:12
 R-2000, programme, 2:29
 Services publics, 2:11
- Layton, l'hon. Robert E.J.** (PC—Lachine—Lac-Saint-Louis)
 AMC, 5:11-2
 Appareils électro-ménagers, 2:25
 Chauffe-eau, 3:8
 Comité, 2:33; 6:12
 Séance d'organisation, 1:12, 14
 Travaux futurs, 1:17, 20-2, 24-6
 Consommateurs, 5:26-7
 Efficacité énergétique, normes, 5:13
 Efficacité énergétique, projet de loi C-41, étude, 2:16, 19, 22, 24-5; 3:6-8, 12-3; 5:11-4, 25-7; 6:29, 32-5, 37
 Énergie, demande, gestion, programme, 2:24
 Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération, 5:25
 Réfrigérateurs, 3:6-7, 12-3
- LeBlanc, Francis G.** (L—Cap-Breton Highlands—Canso) (président suppléant)
 Choix environnemental, programme, 4:17-8
 Comité, 3:11, 33
 Séance d'organisation, 1:10, 12, 14
 Travaux futurs, 1:17-8, 21-4, 26
 Consommateurs, 3:29
 Détaillants et distributeurs, 3:30
 Efficacité énergétique, normes, 5:21, 29
 Efficacité énergétique, projet de loi C-41, étude, 3:11-2, 18, 29; 4:16-8; 5:21, 29-30
 Énerguide, étiquetage, programme, 3:11
 Information, 3:29
 Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération, 5:21
 Voir aussi Président du Comité—Président
- Littlechild, Willie** (PC—Wetaskiwin)
 Efficacité énergétique, projet de loi C-41, étude, 6:26
- Loi concernant l'efficacité énergétique des matériels consommateurs d'énergie et l'emploi des énergies de substitution.** Voir plutôt Efficacité énergétique, projet de loi C-41

- MacDougall, John A.** (PC—Timiskaming; secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources du 8 mai 1991 au 7 mai 1992)
 Comité, 2:32-3; 3:32-4; 5:31, 45; 6:11
 Séance d'organisation, 1:13-4
 Travaux futurs, 1:18-9, 21, 25-6
 Efficacité énergétique, projet de loi C-41
 Amendements, dépôt auprès du greffier, 5:31
 Étude, 3:21, 32; 5:41-3; 6:13-6, 18-9, 25, 27, 29-37
 Matériels consommateurs d'énergie, 3:21; 6:13-6
 Ministre, 6:30
 Publicité, cote Énerguide, inclusion, 3:32
 Règlements, 6:18-9, 25, 27, 29-37
 Information, 3:32
 R-2000, programme
 Association canadienne des constructeurs d'habitations, 5:43
 Précisions, 5:41-2
- Marbek Resource Consultants Limited**
 Activités, 3:4-5
 Position, 3:5, 8-10
Voir aussi Réfrigérateurs; Témoins
- Matériels consommateurs d'énergie.** *Voir* Efficacité énergétique, projet de loi C-41
- Myers, Lynn** (chercheuse pour le Comité)
 Comité, 3:34
 Travaux futurs, 1:16
- Nault, Robert D.** (L—Kenora—Rainy River)
 Efficacité énergétique, projet de loi C-41, étude, 6:17, 23-6, 28-34
- Normes.** *Voir* Comité d'orientation sur le rendement des produits électriques; Efficacité énergétique; Portes et fenêtres; Véhicules automobiles—Gaz
- Observation, programme**
 But, 3:25
- Ordre de renvoi**
 Projet de loi C-41 (Efficacité énergétique), 1:3, 8
- Pays en voie de développement**
 Pays industrialisés, responsabilité, 4:19-20
- PEEIC.** *Voir* Énergie dans l'industrie canadienne, économies, programme
- Plan vert.** *Voir* Énerguide, étiquetage, programme
- Portes et fenêtres**
 Normes, établissement, 4:5
Voir aussi Efficacité énergétique, projet de loi C-41—
 Matériels
- Présidence** (décisions et déclarations)
 Séances, enregistrement, interdiction, 5:4
- Président du Comité**
 Nomination de Côté, 1:7
 Président suppléant, LeBlanc, 2:4; 5:4
- Procès-verbaux et témoignages**
 Impression, 1:8-10
- Programme Choix environnemental.** *Voir plutôt* Choix environnemental, programme
- Programme de gestion de demande d'énergie.** *Voir plutôt* Énergie, demande, gestion, programme
- Programme de l'efficacité énergétique et des énergies de remplacement.** *Voir plutôt* Efficacité énergétique et énergies de remplacement, programme
- Programme d'économies d'énergie dans l'industrie canadienne (PEEIC).** *Voir plutôt* Énergie dans l'industrie canadienne, économies, programme
- Programme d'étiquetage Énerguide.** *Voir plutôt* Énerguide, étiquetage, programme
- Programme d'observation.** *Voir plutôt* Observation, programme
- Programme Énerguide.** *Voir plutôt* Énerguide, programme
- Programme R-2000.** *Voir plutôt* R-2000, programme
- Projet de loi C-41.** *Voir* Efficacité énergétique
- Publicité.** *Voir* Efficacité énergétique, projet de loi C-41
- R-2000, programme**
 Association canadienne des constructeurs d'habitations
 Documents et position, 5:31-2
 Participation, 5:41, 43-5
 But, 4:21; 5:41
 Commercialisation, 4:20; 5:34, 43
 Précisions, 5:41-2
 Situation, 2:20, 28-9
- Rapport à la Chambre, 6:3-5**
- Réfrigérateurs**
 Marbek Resource Consultants Limited, graphiques, 3:5-8, 27-8
 Vieux modèles, remplacement, économies potentielles, 3:12-3
- Ridout, Peter** (Association canadienne de normalisation)
 Efficacité énergétique, projet de loi C-41, étude, 3:14-6, 19, 21-2
- Séance d'organisation.** *Voir* Comité
- Services publics**
 Rôle, 2:11
- Sloat, Robert** (Association canadienne des constructeurs d'habitations)
 Efficacité énergétique, projet de loi C-41, étude, 5:34-5, 38, 40-2
- Smyth, Peggy** (Association des consommateurs du Canada)
 Efficacité énergétique, projet de loi C-41, étude, 3:23-32
- Sparrow, Barbara J.** (PC—Calgary-Sud-Ouest; secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social du 8 mai 1991 au 7 mai 1992)
 Consommateurs, 2:19-20
 Efficacité énergétique, projet de loi C-41, étude, 2:12, 16, 19-20, 22, 29, 31
 R-2000, programme, 2:20
- Spelay, Charles** (ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources)
 Efficacité énergétique, projet de loi C-41, étude, 6:17-8, 27-8
- Statistiques.** *Voir* Efficacité énergétique, projet de loi C-41

INDEX DU COMITÉ LÉGISLATIF SUR LE PROJET DE LOI C-41

Témoins

- Ami(e)s de la Terre, 4:4-23
 Association canadienne de normalisation, 3:14-22
 Association canadienne des constructeurs d'habitations, 5:31-45
 Association des consommateurs du Canada, 3:23-32
 Association des manufacturiers canadiens, 5:4-17
 Énergie, Mines et Ressources, ministère, 2:13-8, 20-2, 24-7, 31-2
 Énergie, Mines et Ressources, ministre, 2:4-25, 27-31, 33; 6:14-20, 22, 24, 27-8, 36-7
 Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération, 5:17-30

Témoins—Suite

- Marbek Resource Consultants Limited, 3:4-14

Véhicules automobiles

- Étiquetage, programme facultatif, 2:16
 Gaz carbonique, émissions, normes, protocole d'entente, 2:16
Voir aussi Efficacité énergétique, projet de loi C-41—
 Matériels

Vote par appel nominal

- Efficacité énergétique, projet de loi C-41
 Art. 25
 Am. (Harvey, R.) rejeté, 6:36



BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT
LIBRARY OF PARLIAMENT



3 2354 00515 180 1

BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT
LIBRARY OF PARLIAMENT



3 2354 00515 182 7